This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

a39015 00024517 8b

Digitized by Google

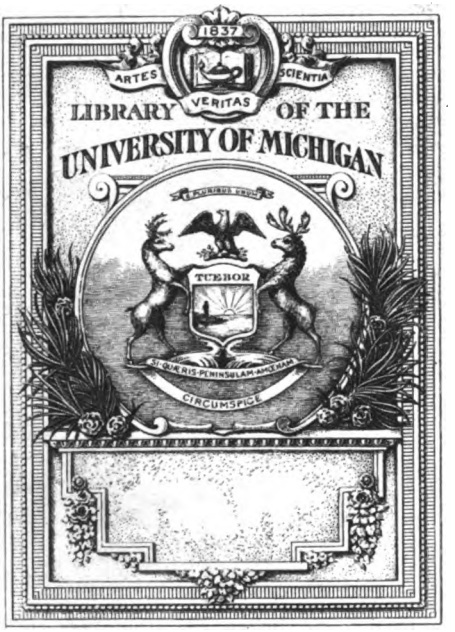
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Google

DC
157
.A3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CORRESPONDANCE POLITIQUE

SUISSE (1792-1797)

III

Digitized by Google

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

M. Albert Sorel, *chargé d'examiner les analyses des dépêches de Barthélemy, rend compte de ce travail et constate qu'il a été exécuté conformément aux instructions de la* Commission.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 7 avril 1886.)

Vu par le Commissaire délégué,

Signé :

ALBERT SOREL.

*Tous les volumes de l'*Inventaire analytique de la Correspondance politique *devront être soumis en manuscrit à l'examen du* Bureau historique. *Le chef de ce Bureau en fera l'objet d'un rapport au* Chef de la Division des Archives.

*Aucun volume de l'*Inventaire analytique *ne pourra paraître sans être revêtu du visa du* Chef de la Division des Archives, *par l'intermédiaire duquel les manuscrits seront transmis à l'éditeur.*

(Extrait du procès-verbal de la séance du 6 mai 1885.)

Vu par le Chef de la Division des Archives,

Signé :

J. GIRARD DE RIALLE.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

Digitized by Google

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAPIERS

DE BARTHÉLEMY, François, marquis de

AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE

1792 — 1797

PUBLIÉS

SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

PAR M. JEAN KAULEK

III

SEPTEMBRE 1793-MARS 1794

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1888

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ref. St.
Margraff
9-13-27
15367

09-28-27 JWE

PAPIERS

DE

BARTHÉLEMY

1793 — 1794

Digitized by Google

Digitized by Google

1. — *Septembre 1793.* — « Dumouriez à la nation françoise. »

Vol. 437, f° 401 v°, copie, 4 p. 2/3 in-f°.

2. — *Suisse, septembre 1793.* — Billet anonyme adressé à Barthélemy relativement à l'abbaye de Bellelay.

Vol. 437, f° 378 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

3. — *Baden, 1er septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 9 août relative à MM. Pierre et Louis de Courten.

Vol. 437, f° 311, copie, 1/2 p. in-f°.

4. — *Baden, 1er septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Achat de fusils.

Vol. 437, f° 312 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

5. — *Baden, 1er septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Il demande une réponse à sa lettre du 8 juin relative à une réclamation du directoire de la Chambre du commerce de Bâle.

Vol. 437, f° 309 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

6. — [*Saint-Maurice*], *1er septembre.* — Helfflinger à Bacher. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 344, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

7. — *Paris, 2 septembre.* — « Je vous envoie, Citoyen, l'expédition d'un décret du 29 août qui porte que les fournitures de sel qui doivent être faites aux Suisses en vertu des traités, ne sont pas comprises dans celles qui sont défendues par la loi du 15 août sur les accaparements. POLITIQUE N° 79. Sels.

« J'ai rendu compte au comité de Salut public de la Convention nationale de l'arrêté en vertu duquel le département du Haut-Rhin a retenu

Digitized by Google

pour sa propre consommation le dernier envoi de sel que la régie des salines faisoit passer en Suisse. J'ai la confiance qu'il sera pris des mesures efficaces pour rendre ces sels à leurs destinations ou pour les faire remplacer le plus promptement possible. J'espère aussi que nous n'aurons plus par la suite à lutter contre de semblables obstacles, et que le service des sels se fera avec régularité.

Affaires du Valais.

« Il n'est plus possible de douter d'après quelques-unes des pièces jointes à votre dernière dépêche n° 214 que le bailli de Lausanne n'ait eu la plus grande part à l'introduction des Piémontois dans le Mont-Blanc par le Valais. Il est bien constant que c'est de lui que Bergier a reçu l'ordre d'escorter avec dix dragons le convoi de 150 mulets chargés de munitions. Il reste à savoir s'il a été autorisé et par qui à donner cet ordre. C'est un fait qu'il est très important d'éclairer, et je vous prie de faire sentir à l'État de Berne l'intérêt qu'il a lui-même à débrouiller ce mystère d'iniquité auquel sans cela nous pourrions croire qu'il n'est pas étranger. Si le bailli a donné l'ordre de son propre mouvement, il a trahi les intérêts de son souverain et ceux de tout le Corps helvétique : sa punition doit être éclatante.

« Il seroit bon de prendre de plus amples informations sur l'intrigue ourdie contre le ministre d'Angleterre. Peut-être seroit-il possible d'en tirer parti en éclairant ce ministre, s'il étoit constant qu'il fût et méritât d'être suspect à Pitt. »

Vol. 438, f° 10, minute, 3/4 p. in-f°.
Vol. 441, f° 192, original, 2 p. in-f°.
Vol. 437, f° 348 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 29 août. — Décret de la Convention nationale relatif aux fournitures de sel qui doivent être faites aux Suisses.

Vol. 437, f° 348 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 188, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1].

POLITIQUE N° 217

Affaires du Valais.

8. — *Baden, 2 septembre.* — « Vous avez vu, Citoyen ministre, que les premières pièces de la justification du Valais sont bien misérables. Je suis assuré que celles qui ont suivi ne le sont pas moins. Cependant rien n'annonce jusqu'ici que le gouvernement ait été d'intelligence avec nos ennemis ou avec les intrigants qui les ont favorisés. Tout au contraire tend à prouver qu'on a abusé de sa foiblesse et de la stupidité du peuple qu'il régit. Mais au moins cet incident contre lequel je me suis beaucoup récrié de tous les côtés, surtout dans mes rapports avec Zurich et Berne, a fortement agité la Suisse, il a attiré de toutes parts des reproches au

1. Reçue le 7 septembre.

Digitized by Google

Valais. Celui-ci sera plus vigilant et plus attentif à ses devoirs. Il n'est pas naturel qu'on veuille en Piémont essayer une seconde surprise après que la première a si mal réussi. D'ailleurs dans un mois tous les passages vont être fermés par les neiges. Le Valais à ce qu'on m'assure de Zurich a augmenté le nombre de ses milices destinées à les garder. Il a écrit au roi de Sardaigne pour se plaindre et pour demander satisfaction de la violation de son territoire. Moi de mon côté j'ai annoncé au Corps helvétique que la République françoise ne doutoit pas que le gouvernement valaisan ne s'empressât de punir l'infidélité manifeste de quelques-uns de ses employés et qu'il ne prît incessamment les mesures les plus faites pour prévenir toute surprise ultérieure. J'instruis le citoyen Helfflinger de la demande que je viens de faire près du Corps helvétique, afin qu'il en presse l'exécution.

« Ce n'étoit pas un moindre devoir pour Berne de prendre en considération l'événement du 11 août, puisqu'il s'y trouvoit compromis par l'apparition en Valais de quelques-uns de ses dragons. Le gouvernement bernois qui a de l'aplomb et de la consistance étoit intéressé par le sentiment de son honneur et de sa dignité à se justifier aux yeux des autres Cantons. Aussi il est certain que dans tout l'État de Berne on a vivement ressenti le tort qui résultoit pour la réputation du Canton de la part qu'il sembloit avoir éue dans l'inconduite du Valais. C'est dans ces conditions que le grand Conseil de Berne s'est assemblé le 28 août. On y a été unanime pour regretter la cause de sa présente délibération. Le bailli de Lausanne auroit-il si bien caché ses manœuvres qu'on n'a pu acquérir des preuves suffisantes de son concert avec le marquis de Salle, agent du roi de Sardaigne, ou bien ce bailli ayant des amis accrédités et étant apparenté aux principaux membres des deux partis qui divisent la république, a-t-on pensé que ce seroit entreprendre une chose bien hardie, bien difficile que de l'attaquer? que ce seroit s'exposer à une subversion intérieure quand la situation de la Suisse est si périlleuse? On n'a pas nommé le bailli d'Erlach. Il ne faut pas trop s'en étonner en pensant à la politique interne des petites républiques. Souvent des considérations personnelles réunissent sans délibération, sans explication, à une même opinion, les plus ardents antagonistes. Tout le poids de la vengeance du conseil souverain est retombé sur un nommé Bergier, aide-major de dragons, écuyer du manège de Lausanne et aide de camp du bailli. Vous verrez dans les deux lettres ci-jointes de Berne ce qu'on a décidé contre lui. On a décrété que les dragons qu'il a cherché à séduire et qui étoient retournés d'indignation sur leurs pas aussitôt qu'ils se sont aperçus qu'on vouloit les faire servir à une trahison, seroient remerciés au nom de la république.

« Je viens à tout ce qui se passe près de Bâle.

Affaires de Bâle.

« Je vous avoue que j'ai été très frappé de la manière dont le général a écrit à ce Canton. Elle sembloit indiquer qu'il eût découvert des complots, des trahisons de la part des Suisses.....

Digitized by Google

« Comme il importe beaucoup d'éclairer le général Vieusseux sur l'état des choses en Suisse et de ramener la confiance entre lui et l'État de Bâle, je me hâte d'autant plus d'envoyer pour quelques jours le citoyen Bacher auprès de lui, que vous voyez par sa lettre qu'il me demande quelqu'un pour se concerter avec moi. L'utile expérience du citoyen Bacher et l'estime que lui accordent avec raison les Suisses, rétabliront, je n'en doute pas, la bonne intelligence.

« Je joins ici la copie de la lettre que l'avoyer de Berne m'a écrite à l'occasion de celle du général Vieusseux en date du 28 août. Il ne faut pas se dissimuler que plusieurs passages de cette dernière aigriront et indisposeront les esprits, mais elles auront concouru avec la proximité des Autrichiens à effectuer ce que le général désire. Zurich et Berne ont promis à Bâle de tenir prêts à sa première réquisition l'un quatre bataillons et l'autre huit. Voilà donc une nouvelle certitude que les Autrichiens n'entreprendront pas de forcer le territoire de Bâle.....

« Le citoyen Bacher vous rendra compte directement de tout ce qui se passera sous ses yeux. J'invite le général à ne le pas retenir longtemps. J'ai besoin de lui ici pour m'aider dans mes laborieuses occupations.

« Je remarque dans la lettre du général Vieusseux qu'il paroît qu'il a découvert que les armes et les poudres trouvées dans le camp des révoltés du département du Mont-Terrible leur ont été envoyées de Soleure. Je vais faire prendre des informations pour savoir si ce sont des particuliers ou l'État qui ont trempé dans cet acte de perfidie, et je me réglerai pour mes démarches ultérieures sur les preuves que le général Vieusseux a pu acquérir. »

Vol. 438, f° 14, original, 6 p. 2/3 in-f°.
Vol. 437, f° 312, copie, 4 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 30 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Violation du territoire valaisan par les Piémontais. Affaires du Porentruy et de Bâle.

Vol. 436, f° 507, copie, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 314 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 31 août.* — Frisching à Barthélemy. Violation du territoire valaisan par les Piémontais. Affaires de Bâle, des Grisons et de Lyon. Emigrés qui se trouvent dans le pays de Vaud.

Vol. 436, f° 523, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 315 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Au quartier général d'Hegenheim, près Bâle, 29 août.* — Le général Vieusseux à Barthélemy. Difficultés de sa situation. Mesures qu'il

Digitized by Google

a cru devoir prendre d'urgence à l'égard de Bâle. Succès remporté sur les insurgés du Porentruy.

Vol. 436, f° 505, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 307, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

d. — *Bâle, 31 août.* — Le bourgmestre de Bienne, Moser, représentant du Corps helvétique, à Bacher. Affaires de Bâle. Menaces du général Vieusseux.

Vol. 436, f° 518, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 317, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

e. — *Berne, 31 août.* — M. de Mulinen, avoyer et président du Conseil secret de Berne, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 436, f° 520, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 317 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

9. — *Baden, 2 septembre.* — « J'ai encore le temps, Citoyen ministre, avant le départ du citoyen Bacher, de vous accuser la réception de vos dépêches n°s 77 et 78. POLITIQUE N° 218.

« J'ai très bien senti toutes les conséquences de l'événement du Valais et je n'ai rien négligé pour les présenter à l'attention du Corps helvétique et pour le convaincre de la nécessité qu'il s'occupe des moyens les plus propres à nous mettre à couvert de surprises ultérieures semblables à celles dont nous avons tant sujet de nous plaindre. Je vais m'autoriser des nouvelles instructions que vous me donnez pour réitérer mes démarches dont j'instruirai le citoyen Helfflinger..... Affaires du Valais et de Bâle.

« L'assurance qu'on m'avoit donnée que tout le régiment de Watteville alloit passer à Bâle, m'a empêché d'écrire à Berne pour proposer qu'un détachement de ce corps soit employé dans le Valais. Je vais m'occuper de cet objet depuis qu'on me dit que la seconde division de ce régiment qui va se rendre à Bâle, est destinée à relever la première.

« Il est cependant quelques observations que je dois vous présenter à cet égard.

« Je doute que le Valais voulût consentir à recevoir des troupes bernoises, il regarderoit l'offre qui lui en seroit faite comme une preuve de la prépotence de Berne et comme une démarche peu honorable pour lui, puisqu'elle auroit pour objet de couvrir sa foiblesse et de réparer une faute qu'il a commise. Je sens bien que le Corps helvétique est responsable à nos yeux de la neutralité du Valais; mais il ne faut pas se dissimuler que les circonstances difficiles du temps ont altéré plus d'un

1. Reçue le 7 septembre.

Digitized by Google

intérêt, changé plus d'une combinaison. Il faut d'abord admettre que le Valais, quoiqu'il soit partie intégrante du Corps helvétique, s'en trouve par les localités presque entièrement isolé, et il ne faudroit peut-être pas de grands événements pour le détacher des liens de la confédération générale. Je ne suis pas surpris que vous remarquiez avec étonnement que le Corps helvétique n'ait pas fait de démarches plus pressantes pour obliger le Valais à tenir ses engagements. Mais il faut considérer s'il lui reste d'autres moyens que ceux de la représentation et d'instances fondées sur l'honneur d'engagements contractés solennellement et sur l'utilité du bien commun. Existe-t-il des moyens coercitifs, en supposant que de nouveaux manquements de la part du Valais nous missent dans le cas de demander aux Cantons d'y recourir? Celui de Berne seroit plus particulièrement appelé à en employer. Il ne l'oseroit, parce que les petits Cantons unis au Valais par le fanatisme de la religion, se soulèveroient contre Berne qui se donneroit bien de garde dans l'état actuel des choses de vouloir provoquer une guerre de religion; et d'ailleurs le peuple valaisan est actuellement fanatisé à un point que je suis persuadé que poussé à bout il finiroit par se mettre sous la protection du roi de Sardaigne.....

« Quant au gouvernement de Bâle, je n'ignore point du tout que ses deux principaux magistrats actuels, c'est-à-dire ceux qui sont rentrés en charge à la fin de juin dernier, ont la réputation peut-être trop bien méritée d'être attachés à l'Autriche. Aussi à mesure que l'époque de leur régence approchoit on déploroit à Bâle que les intérêts de la République tombassent entre des mains aussi peu capables : mais leur défaut de talents, leur ignorance les rendent peu dangereux. Ils n'ont qu'un foible crédit.....

« En attendant que je vous adresse des explications plus détaillées sur la note jointe à votre dépêche n° 77, je crois pouvoir vous assurer qu'il n'est pas vrai que les Autrichiens aient établi de grands magasins dans les environs de Rheinfelden, et suivant toutes les informations que j'ai, je ne crois point que l'ennemi veuille franchir le territoire suisse. Ce qu'il fait dans ce moment est une démonstration très bien vue de sa part, qui n'a d'autre objet que de nous mettre en défiance des Suisses et d'animer la révolte du ci-devant pays de Porentruy.....

« Je suis très embarrassé pour établir une correspondance suivie avec le citoyen Noël, puisqu'il paroît que les postes de Coire, de Venise et de Milan s'accordent pour intercepter les paquets que je lui adresse. Il est évident que c'est la corruption autrichienne qui en a fait aller quelques-uns de la route de Coire à Côme, au lieu d'aller à Bergame. Je fais ce que je puis pour découvrir ce mystère d'iniquité et pour tâcher de nous en préserver. Des exprès que nous établirions entre Coire et Bergame seroient sans cesse enlevés ou pillés. J'ai prié le citoyen Noël de s'informer auprès du gouvernement de Venise s'il est vrai qu'il ait donné

Digitized by Google

des ordres pour ne pas laisser passer à Bergame les paquets que je lui adresse renfermant nos papiers publics.

« Les citoyens Chauvelin et Verninac sont partis aujourd'hui pour retourner à Bâle.

« Les infortunés prisonniers de Mantoue sont toujours dans la même situation. La citoyenne Montgeroult a reçu hier une lettre de son mari en date du 21 août. »

« P.-S. — Je joins ici copie d'une lettre que je viens de recevoir d'un des chefs de l'État de Zurich. »

Vol. 438, f° 18, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 322, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 1er septembre. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Pensions des invalides. Affaires des Grisons et de Bâle.

Vol. 437, f° 323 v°, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 8, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

10. — *Baden, 2 septembre.* — Barthélemy au bourgmestre Ott. Affaires de Bâle et du Valais. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 320 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 28 août. — Copie de la dépêche du ministre des Affaires étrangères à Barthélemy, arrangée pour être communiquée au Corps helvétique.

Vol. 437, f° 321, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

DUBUISSON A DEFORGUES [1]

11. — *Genève, 2 septembre.* — « Citoyen ministre, avant de quitter Genève, j'ai voulu avoir un entretien secret avec les chefs de sa révolution.

« Il en résulte que nous pouvons être parfaitement tranquilles tout l'hiver sur les mouvements intérieurs de cette ville. Elle maintiendra son gouvernement actuel et restera par conséquent notre amie.

« La saison va neutraliser la trouée faite en Valais par les Piémontois. Elle ne peut être répétée de longtemps et même cette entreprise n'a pu être conçue et exécutée qu'à la faveur de la sécheresse de trois mois qui a régné dans les gorges, et a facilité le passage à cette caravane qui même ne marchait que de nuit.

« Le Chablais, le Faucigny et Genève sont donc à couvert des suites

1. Reçue le 11 septembre.

Digitized by Google

de cette tentative qui n'a pas même servi à opérer un soulèvement considérable parmi les natifs du pays, quoique ce fût là son véritable but.

« D'après tout ceci ma conduite en Valais va, je crois, devenir aisée et satisfaisante. Mais il n'en sera pas de même à Berne et à Coire.

« Je pense que Barthélemy veille sur Bâle : je suis déjà bien informé que les Autrichiens vont faire de puissants efforts de ce côté, et l'hiver même ne nous en mettra pas à l'abri. Il me tarde d'arriver sur les lieux.

« On pourroit, je crois, sans injustice soupçonner le nommé Gorani dont je vous ai parlé dans ma dernière, d'être l'auteur de l'enlèvement de Sémonville et Maret, par la correspondance qu'il entretient avec le gouvernement de Milanais, avec lequel il s'est réconcilié à nos dépens, si toutefois il s'est jamais brouillé.

« Mes informations continuées sur cet agent perfide de notre République m'ont prouvé de plus en plus que c'est un scélérat et un lâche espion. Je vous demande son rappel, et s'il est possible son arrestation.

« Je vous réitérerai ce paragraphe sur Gorani jusqu'à ce que j'apprenne qu'il ait eu son effet. Je le termine en réfléchissant avec quelle facilité le ministère donne sa confiance à des gens que leur patrie seule doit rendre très suspects.

« De coquin en coquin, je passe à Rotondo, si fameux dans les premières années de notre révolution.

« Les Suisses l'ont fait arrêter à Nyon et conduire au château fort de Chillon, parce qu'il s'étoit vanté pendant son séjour à Genève d'avoir lui-même coupé la tête à la princesse de Lamballe.

« Je ne sais trop pourquoi il s'est attribué cette action, car elle n'est pas vraie. Quoi qu'il en soit, on présume qu'il va être livré à la cour de Turin qui le réclame pour le punir.

« Ce Rotondo est un aventurier italien, je crois que son sort doit peu nous intéresser, cependant je vous en informe afin que vous avisiez ce qui conviendroit.

« Recevez, s'il vous plait, Citoyen ministre, les nouvelles assurances d'estime et d'attachement de votre concitoyen DUBUISSON. »

Vol. 438, f° 11, original, 2 p. in-f°.

12. — *Bâle, 2 septembre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. Affaires de Bâle.

Vol. 438, f° 12, original, 3 p. 3/4 in-f°.

13. — *Salins, 2 septembre.* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 437, f° 386, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Soleure, 21 août.* — M. Zeltner, caissier directeur des sels à Soleure, à M. Degrier, conseiller receveur des sels à Granson. Sels.

Vol. 437, f° 386, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

14. — *Genève, 3 septembre.* — Réponse des Comités d'administration et de sûreté réunis à une note de Soulavie demandant pour le district de Carouge un secours en blé. Impossibilité de faire droit à cette requête.

Vol. 437, f° 333, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

15. — *Baden, 4 septembre.* — Barthélemy entretient de nouveau le ministre des affaires du Valais et de Bâle. POLITIQUE N° 210

« Le citoyen Marandet est revenu de Coire. Voici en quatre pièces le compte qu'il m'a rendu de la commission que je lui avois donnée. Il est triste de penser que l'enlèvement des citoyens Sémonville et Maret, si fâcheux pour nous, si déshonorant pour les Grisons, ne soit pour eux qu'une nouvelle occasion de manifester davantage l'esprit d'intrigue qui les anime sans cesse.

« Le citoyen Marandet a très bien éclairci tout ce qui regarde la possibilité de communiquer avec Venise. Dès que la poste de Coire pour l'État vénitien passe toujours par Côme, nous n'avons rien à dire, si ce n'est qu'on auroit dû m'en avertir tout de suite. Je hasarderai donc de me servir pour les petites lettres du sac de Zurich qui passant par le territoire milanois ne s'ouvre, dit-on, qu'à Bergame. Il ne s'agit plus actuellement que de savoir si le citoyen Noël pourra obtenir du gouvernement de Venise qu'il laisse passer tous ses paquets. S'il l'obtenoit, nous ferions un autre arrangement que vous trouverez expliqué dans les écritures du citoyen Marandet et qui devroit réussir sous les auspices de MM. Masner, de Coire, qui sont des gens estimés. » Affaires des Grisons.

« P.-S. — Je joins ici copie de la réponse que l'État de Bâle a faite au général Vieusseux.

« Je me repproche de ne vous avoir pas dit dans le cours de ma lettre que d'après tous les détails qne le citoyen Marandet m'a donnés de son voyage à Coire, je trouve qu'il a montré beaucoup d'intelligence dans ses démarches. »

Vol. 438, f° 29, original, 3 p. in-f°.
Vol. 437, f° 327 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 1er septembre.* — L'avoyer de Mulinen au chancelier du comté de Baden. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 437, f° 328 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 6, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 9 septembre.

Digitized by Google

b. — « Rapport de M. Marandet. — J'arrivai à Coire le jeudi 29 août au matin. La Diète étant déjà assemblée et ne pouvant par conséquent voir le président, M. Rodolphe de Salis, dans ce moment, je fus obligé d'attendre à l'après-midi pour m'acquitter de ma commission. Je me rendis chez lui à trois heures, et ayant été admis à son audience, je lui présentai la dépêche dont j'étois porteur. Il examina attentivement l'adresse et parut frappé en voyant le cachet de la République. Je lui dis alors que c'étoit de la part du citoyen Barthélemy, ambassadeur de la République françoise en Suisse. Son embarras devint extrême. Il hésita un moment et finit par me faire entendre qu'il étoit obligé avant d'ouvrir la lettre de conférer avec les deux autres chefs des Ligues parce qu'il n'étoit pas en correspondance avec le citoyen Barthélemy. Je crus devoir lui dire là-dessus que c'étoit relativement à l'attentat commis envers la nation françoise dans la personne de ses ministres arrêtés sur territoire grison. Cela lui donna occasion de faire quelques phrases sur ce *désagréable événement*. Il me parla beaucoup de l'obstination du citoyen Sémonville à vouloir passer par Chiavenne, obstination d'autant plus grande qu'une foule de personnes l'avoient averti et que lui-même autant que son caractère le lui avoit permis, n'avoit pu s'empêcher de lui dire quelques mots sur la préférence qu'il eût dû donner à la route par l'Engadine. J'observai à M. le Président que sans approfondir les raisons du citoyen Sémonville, le fait de l'arrestation existoit, que cette arrestation s'étoit effectuée sur un territoire neutre, celui des Grisons, et que la République françoise ne pouvoit y voir qu'une violation manifeste des droits des nations. La conversation en resta là sur ce chapitre. Il m'assura ensuite de l'empressement avec lequel il communiqueroit soit à la Diète soit aux chefs la pièce que je lui avois remise. Il me fit d'ailleurs beaucoup d'honnêtetés, mais il ne voulut jamais ouvrir la dépêche devant moi, quoique je l'eusse assuré que la lettre d'accompagnement lui étoit adressée particulièrement.

« En sortant de chez lui, je fus voir des amis que la France a dans les Grisons. C'étoient des députés à la Diète. Je leur annonçai l'objet de ma venue à Coire et leur fis part en même temps de mes inquiétudes sur l'embarras que j'avois remarqué au Président et des craintes que j'avois qu'il ne trouvât moyen d'éluder la présentation de l'office à la session, ou au moins de la retarder. Je ne m'étois pas trompé, ils me confirmèrent dans mes appréhensions, et après avoir conféré là-dessus, nous trouvâmes que le moyen de rendre nulle la mauvaise volonté du Président étoit que je me rendisse chez les autres chefs des Ligues et les membres les plus influents dans le parti de l'opposition pour les instruire du motif de mon arrivée. C'est ce que je fis. J'eus soin aussi de faire voir et de distribuer des copies de la déclaration, de manière à être assuré que si le lendemain cette pièce ne paroissoit pas elle seroit vivement réclamée

Digitized by Google

par plus de la moitié de l'assemblée. Je m'étois d'ailleurs assuré du chef de la Ligue des Dix-Droitures, patriote très prononcé; il s'étoit chargé de sommer au besoin le président de la Diète de produire la dépêche qu'il avoit reçue. Je pensai aussi qu'ayant été faire publiquement des visites aux membres de l'opposition, je ne pouvois me dispenser de voir de même le parti contraire. C'eût été une distinction et je ne devois pas être censé en faire. Je fus donc également chez toutes les personnes des deux partis qui me furent désignées comme les plus prépondérantes. Toutes ces visites m'ont été rendues le lendemain.

« Je dois dire ici que mon arrivée à Coire a fait une grande sensation. Une foule de patriotes est accourue à mon auberge pour m'y voir et ç'a été l'affaire d'un instant qu'on a connu partout la déclaration que j'y étois venu porter. Elle a relevé les espérances des patriotes et leur a donné des forces pour attaquer leurs adversaires; ils en avoient besoin. Le Ministre impérial venoit d'adresser à la Diète une lettre par laquelle il nioit que les Autrichiens eussent violé le territoire grison et annonçoit des preuves qui devoient démontrer jusqu'à l'évidence que les sbires milanois avaient été en vertu d'anciens traités requis par les préposés grisons de venir leur prêter main-forte pour arrêter des individus français. Je n'ai pu malgré toutes les démarches que j'ai faites me procurer une copie de cette lettre; on m'a promis cependant que sous peu on l'enverroit au citoyen ambassadeur. Je me suis aperçu que les patriotes l'avoient vu avec plaisir, parce que la maison d'Autriche devenant absolument étrangère à cette affaire, ils ont senti qu'ils auroient plus de forces, plus de moyens pour faire punir les traîtres, au lieu que, vu leur position locale et leur dépendance presque totale de l'Autriche, ils eussent été embarrassés de demander une réparation à la cour de Vienne. Ils désiroient en conséquence que M. de Cronthal pût apporter des preuves de ce qu'il avoit avancé et ils avoient besoin d'un autre côté que la France leur demandât justice de la conduite de ceux des préposés de leur gouvernement qui avoient livré ses ministres. Le parti opposé dominé par les Salis se trouvoit au contraire dans un très grand embarras, il vouloit sauver les coupables, il comptoit sur l'Autriche et il se trouvoit abandonné à lui-même.

« L'Office a été lu à la session du vendredi 30; il étoit déjà trop répandu pour qu'on eût pu en éluder la communication. Mais la Ligue grise s'étoit assemblée extraordinairement avant la Diète; elle est entièrement vouée aux Salis, les membres des autres Ligues qui sont de ce parti s'étoient réunis à elle et après avoir discuté les moyens de se tirer de ce mauvais pas, il avoit été convenu qu'aussitôt après la lecture de la déclaration on nommeroit une commission pour examiner cette affaire et présenter un projet tant sur la lettre de M. de Cronthal que sur l'office du citoyen Barthélemy. Cette commission qu'on devoit nommer sur-le-champ sans laisser aux patriotes le temps de s'entendre eût été entière-

Digitized by Google

ment composée de gens dévoués au parti Salis. Mais quand cette proposition fut faite à la Diète les patriotes s'aperçurent du piège et demandèrent qu'avant de nommer la commission on fît lecture de toutes les pièces relatives à cet enlèvement, tant celles envoyées par les préposés et particuliers grisons que celles adressées à l'appui de la lettre du Ministre impérial, parce qu'elles étoient assez importantes pour que toute la Diète en eût connoissance avant de les renvoyer à l'examen d'un comité. La discussion fut vive et les patriotes l'emportèrent de huit voix.

« Cette résolution doit sans doute retarder de beaucoup la détermination de la Diète; mais elle donnera aux patriotes le temps de prendre leurs longueurs et accroîtra nécessairement leurs forces par les inquiétudes qu'ils ont soin de répandre sur le sort de leurs compatriotes établis en France. Déjà quatre députés extraordinaires de l'Engadine sont venus demander à la Diète qu'on examinât la conduite des chefs et de leurs préposés, qu'on punît les coupables et qu'on donnât à la France la satisfaction qu'elle exigeoit. On en attendoit encore d'autres qui devoient venir faire à peu près les mêmes réclamations.

« Je n'avois pas d'ordres pour attendre la décision que prendroit la Diète; mais aussi je n'avois aucune pièce qui justifiât que j'avois rempli ma mission et je ne pensois pas pouvoir partir sans avoir un écrit qui constatât que la dépêche avoit été remise à la Diète et qu'elle s'en occupoit. Je crus devoir en conséquence écrire au Président la lettre dont je joins ici la copie. Il en donna lecture à la Diète. Le chef de la Ligue grise et son parti vouloient qu'on se bornât à autoriser le Chancelier à venir m'assurer verbalement que l'office avoit été lu; mais il y eut discussion, les patriotes l'emportèrent encore une fois et il fut rendu un décret qui ordonnoit au Chancelier de m'écrire une lettre dont on lui prescriroit les termes pour m'assurer la réception de celle du citoyen Barthélemy à laquelle on feroit une réponse aussitôt que cette affaire seroit examinée. On se disputa un moment sur les expressions de la lettre qu'on rédigeoit, mais les patriotes cédèrent en déclarant qu'ils se réservoient de discuter la forme et les termes de la réponse à faire au citoyen Barthélemy et qu'ils ne vouloient pas perdre un temps précieux en débats sur une réponse provisoire.

« Cette lettre m'a été remise le dimanche 1er septembre à 7 heures du matin. Je suis parti sur-le-champ pour revenir à Baden. »

Vol. 438, f° 31, original, 6 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 329, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

c. — *Coire, 31 août.* — Le citoyen Marandet au président de la Diète de la république des Ligues grises. « M. le Président, lorsque j'eus l'honneur de vous porter l'office que M. Barthélemy a adressé au nom de la nation françoise à la république des Ligues, vous voulûtes bien m'assurer de l'empressement avec lequel vous le remettriez à la Diète.

Digitized by Google

« Je ne doute pas qu'il ne soit déjà l'objet de ses plus importantes délibérations. C'est dans cette persuasion que je vous demande, Monsieur, d'être mon organe près de la L. Session que vous présidez, pour la prier de vouloir bien me donner l'assurance et de la réception de cet office et de l'intérêt vif avec lequel elle s'en occupe. Il importe et vous saurez en apprécier les motifs, que j'en puisse faire part promptement à M. Barthélemy, en attendant la réponse que lui fera sans doute la Diète. »

Vol. 437, f° 331, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 526, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Coire, 1er septembre.* — Lettre écrite au nom de la Diète générale des trois Ligues à M. Marandet par Jean Simon Rascher, chancelier de la Ligue cadée. « Monsieur, par ordre de la Diète générale des trois Ligues, j'ai l'honneur de vous accuser la réception de la lettre de M. Barthélemy adressée à M. le Président en charge, en date du 22 août. Après qu'elle sera prise en considération, on ne manquera de faire en temps et lieu la réponse. »

Vol. 437, f° 331, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 5, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — « Note sur les dépêches qui ont été expédiées de Coire pour M. Noël à Venise, » par MARANDET.

Vol. 438, f° 35, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 437, f° 331 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

f. — *Bergame, 7 août.* — Extrait d'une lettre adressée à MM. Massner, négociants à Coire, par M. Greuter, leur commissionnaire à Bergame. Même sujet.

Vol. 437, f° 332, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Bâle, 29 août.* — L'État de Bâle au général Vieusseux. « Votre lettre nous a moins affectés par les menaces dont vous avez cru devoir en entremêler le contenu que par la persévérance que vous mettez, Monsieur, à douter de notre fidélité à nos engagements. Nous avons promis la neutralité et nous ne consentirons jamais à voir aucune des parties belligérantes violer notre territoire pour attaquer son ennemi.

« Nous ne trouvons ni dans nos actions, ni dans les raisons que vous nous alléguez des motifs suffisants pour vous porter à nous suspecter. Vous trouvez la force armée que les États suisses nous ont envoyée trop foible pour résister à une invasion. Mais il ne peut vous échapper, Monsieur le général, que l'on ne sauroit exiger d'un État neutre qu'il oppose constamment une résistance relative à la puissance de ceux de ses voisins qui se trouvent en état de guerre. Si nous mettions un corps de

Digitized by Google

10 000 hommes sur pied, nos voisins en rassembleroient 15 000 et ainsi de suite en proportion de toute augmentation de notre part. D'ailleurs les coups d'alarme et les signaux qui auroient lieu en cas d'invasion avertiroient à temps la partie adverse de l'imminence du péril qui la menaceroit.

« Vous alléguez ensuite le nouveau camp autrichien, sur la rive gauche du Rhin, et vous semblez oublier, Monsieur, que vous en avez plusieurs sur vos frontières et que c'est peut-être leur établissement qui a fait soupçonner aux Autrichiens que vous aviez des vues sur notre territoire et qui les a provoqués à former à leur tour un camp en deçà du fleuve.

« Nous passons à l'autre objet de votre lettre. Vous nous proposez d'envoyer des commissaires à Augst et autres endroits de notre Canton pour surveiller les mouvements de vos adversaires. C'est un point auquel nous ne pouvons point consentir. Les généraux autrichiens formeroient la même demande et notre territoire offriroit bientôt un bizarre assemblage d'émissaires ennemis qui lui feroit perdre jusqu'aux dehors d'une terre neutre, d'un sol helvétique.

« Au reste, Monsieur, nous avons communiqué votre lettre à nos co-alliés qui envisageroient comme fait à eux-mêmes tout ce qui pourroit nous arriver. En attendant, nous ne vous dissimulons point l'opinion où nous sommes que vous n'avez point pris en considération les suites que toute démarche hostile contre nous entraîneroit après soi. La responsabilité en retomberoit sur vous. Il convient aussi peu aux intérêts de la France qu'aux nôtres de nous voir obligés de renoncer au système de neutralité que nous avons adopté, dont nous ne nous départirons qu'à regret, mais dont vous nous forceriez de nous départir.

« Voilà ce que nous avons dû répondre de concert avec Messieurs les représentants du Corps helvétique à la lettre que vous nous avez adressée le 28. »

Vol. 436, f° 500, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 332 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

16. — *Bâle, 4 septembre.* — « Citoyen ministre, l'affaire du 27 août aux environs de Landau a fait beaucoup de sensation de Francfort jusqu'à Bâle. Les gazettes de la première de ces villes se permettent de faire l'éloge de la conduite de nos défenseurs dans cette journée, et de dire que les Autrichiens se sont vus forcés de retirer tous leurs postes sur les bords du Rhin : la gazette de Carlsruhe s'exprime de même.

« Depuis que Frédéric prit seul la défense de la maison de Bavière contre Joseph II, l'Allemagne est en général plus prussienne qu'autri-

1. Reçue le 7 septembre.

Digitized by Google

chienne; et pour l'explication des causes qui influent sur la liberté que se donnent actuellement les journalistes, je vais vous rapporter un fait qui paroît bien établi.

« Le roi de Prusse se promenoit dans les jardins de Carlsruhe avec un air de préoccupation; quelqu'un lui demanda des nouvelles de l'armée. Il répondit avec le ton de l'amour-propre blessé que depuis plus de quinze jours M. de Wurmser n'avoit pas pris la peine de lui en donner.

« Il n'est point de pays où l'on s'occupe comme en Allemagne à étudier les discours, les simples gestes des grands; tout homme à cet égard y ressemble à un courtisan, et le trait ci-dessus n'est pas le seul qui ait pu être donné en preuve du germe de mésintelligence qui existe entre l'Autriche et le roi de Prusse. Négligé dès les victoires de Cobourg, on a poussé la négligence jusqu'à une sorte de mépris, qui porte principalement sur son armée, depuis la prise de Condé et de Valenciennes.

« Je me suis assez naturellement occupé de la connoissance des hommes; j'ai vu dans le roi de Prusse l'un des plus honnêtes, s'il n'étoit pas né sur le trône, succeptible comme un preux, ou comme un être borné, et que comme tous ses sujets, il vaudroit mieux insulter ou maltraiter personnellement, que de ne pas convenir devant eux de la supériorité de l'armée prussienne sur toutes les autres.

« L'état de guerre rapproche du monarque les militaires, au détriment des courtisans. Les premiers improuvent hautement en Prusse l'alliance avec l'Autriche, dont le nom leur est en horreur; et si l'on ajoute au vœu des militaires celui des trois princes qui sont à l'armée (et qui n'est pas plus équivoque), on sentira que si Frédéric-Guillaume nous échappe cette fois, nous aurons bien des reproches à nous faire. Nous serions aussitôt en mesure de rendre à la maison d'Autriche le bien qu'elle nous a fait jusqu'à ce jour, sans oublier la funeste alliance de 34 ans.

« Mais pour cela, Citoyen ministre, il faut agir avec célérité, et débarrasser notre marche diplomatique du vieux jargon et des paroles insignifiantes, qui tout au plus étoient bonnes à déguiser des vues de perfidie, ou à cacher la foiblesse de celui qui les employoit.

« J'ai vu les chefs de l'État de Bâle : ils m'ont accueilli; et comme si j'avois eu auprès d'eux un caractère public, ils m'ont successivement entretenu de l'arrestation des citoyens Sémonville et Maret, de la violation de territoire dans le Valais, et enfin de ce qui a amené le rétablissement de la très fameuse batterie de Huningue.

« J'ai pensé qu'ils n'en fussent pas venus à cela sans l'affaire du 27; et cette idée me tenant lieu de tout ce que j'ignore sur le détail de ces faits, je leur ai parlé en bon voisin, mais en élevant à son véritable terme la dignité de la République françoise. Au surplus, les citoyens Verninac et Chauvelin qui ont parcouru la Suisse ont observé que dans les Cantons protestants l'Autriche a conservé peu d'amis: »

Vol. 438, f° 37, original, 3 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

17. — *S. l., 4 septembre.* — L'agent secret Venet [à Deforgues]. Dispositions des Suisses à l'égard de la France. Affaires de Suisse et particulièrement de Berne.

Vol. 438, f° 39, original, 8 p. in-4°.

18. — *Baden, 5 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Il renouvelle les instances qu'il a faites dans sa lettre du 17 mai en faveur du citoyen Mérian, bourgeois de la ville de Bâle, lieutenant-colonel du ci-devant régiment de Châteauvieux.

Vol. 438, f° 45, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 334, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 2 septembre.* — Le lieutenant-colonel Mérian à Barthélemy. Réclamation contre la mesure prise contre lui par le département du Bas-Rhin.

Vol. 437, f° 335, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 21, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

19. — *Baden, 5 septembre.* — Barthélemy, aux administrateurs composant le Directoire du département du Bas-Rhin en faveur de M. Mérian.

Vol. 437, f° 334 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

20. — *Baden, 5 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la maison Pourtalès, de Neuchâtel, et du citoyen Perrochet, également de Neuchâtel.

Vol. 437, f° 334 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

21. — *Salins, 5 septembre.* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 437, f° 386 v°, copie, 1 p. in-f°.

22. — *Salins, 5 septembre.* — Haudry à M. Zeltner, caissier des salines à Soleure. Sels.

Vol. 437, f° 387, copie, 3/4 p. in-f°.

23. — *Colmar, 5 septembre.* — Les administrateurs du département du Haut-Rhin à Barthélemy. Opposition faite en vertu de la loi du 17 septembre 1792 par la municipalité de Leymen à l'exportation des produits des propriétés situées sur la frontière et appartenant à des Soleuriens. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 370, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Wissembourg, 2 septembre. — Les représentants du peuple près l'armée du Rhin aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Même sujet. La loi du 17 septembre 1792 ne s'applique pas aux Suisses qui ne sont pas en guerre avec la France.

Vol. 437, f° 370, copie, 1/2 p. in-f°.

24. — *S. l. n. d.* — Délibération du Directoire du département du Bas-Rhin. Réclamation du citoyen Mérian, lieutenant-colonel du régiment de Châteauvieux.

Vol. 437, f° 335, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 46, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BACHER A DEFORGUES

25. — *Bâle, 6 septembre.* — « Je suis arrivé à Bâle le 4 de ce mois, conformément aux ordres du citoyen Barthélemy, d'après la demande que lui en avoit faite le général Vieusseux. Je me suis rendu tout aussitôt au quartier général de Hegenheim où j'ai trouvé le général si occupé et si embarrassé, que je n'ai pu lui parler que le soir après son retour d'une course qu'il alloit faire à Huningue. Au moment où je comptois entamer la conversation et lui parler de différents détails militaires et politiques, il me dit d'une voix plaintive qu'il étoit destitué et remercié par le Conseil exécutif et qu'il ne pouvoit plus s'occuper d'aucun objet. Il étoit même tellement troublé, qu'il avoit oublié qu'il m'avoit invité, et qu'il me fit souper par cœur. Il eut l'indiscrétion de me dire que dans la désorganisation de ses idées et dans l'agitation extrême où il se trouvoit, il balançoit s'il ne monteroit pas à cheval pour rejoindre sa femme en Suisse. Je n'eus pas de peine à lui faire comprendre tout ce qu'un pareil égarement avoit de condamnable et même d'incompréhensible, après la correspondance très vive qui venoit d'avoir lieu avec l'État de Bâle. Cette pusillanimité et la décontenance du général environné de son état-major devant un agent qu'ils n'avoient jamais vu ne me donnent pas une grande opinion de la présence d'esprit que cette généralité auroit déployée dans le cas où les Autrichiens auroient eu des projets d'attaque quelconques. Voyant régner la plus grande confusion au quartier général, je me suis retiré. A mon retour j'ai appris que les deux généraux françois avec leur suite en grand uniforme venant de Strasbourg, s'étoient présentés à la porte de Bâle et avoient rebroussé chemin aussitôt qu'ils avoient dépassé les limites françoises. On croit que ce sont les généraux Labruyère et Jacob qui doivent prendre le commandement de l'armée du Haut-Rhin.

Affaires militaires.

« Je vous prie de me pardonner ces détails, mais j'ai pensé que sous de certains rapports ils ne pouvoient pas être indifférents. Je vais vous

Digitized by Google

rendre compte de ce que j'ai observé au premier aperçu, en attendant que je puisse voir les nouveaux généraux et me procurer des renseignements plus positifs sur tout ce qui se passe dans les environs de Bâle.

« Le camp que les Autrichiens ont tracé dans la partie du Frickthal qui avoisine le canton de Bâle, n'étoit qu'un simulacre. Il y avoit un grand nombre de tentes, mais il n'y en avoit pas la moitié d'occupées, et j'ai appris chemin faisant par des déserteurs et par un Suisse bon patriote qui demeure sur la frontière du Rhin, qu'il n'y avoit jamais eu plus de 1500 hommes entre Rheinfelden et Basel Augst. On a voulu donner le change et l'épouvante au camp de Hegenheim et empêcher qu'on n'envoyât vers les lignes de Wissembourg les renforts qui étoient destinés pour cette partie de notre frontière par laquelle on vouloit à tout prix faire une trouée. Cette ruse de guerre a produit un bon effet en Suisse parce qu'elle a mis à découvert la foiblesse des moyens de nos ennemis, tandis que la défense très vigoureuse des lignes de Wissembourg a donné aux Cantons une grande idée de la bravoure et des ressources étonnantes de la nation françoise.

« Les 10 000 hommes que les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure comme les plus voisins, avoient mis sur pied pour se rendre à Bâle, restent en réquisition permanente. Les postes du contingent sur la frontière ont été renforcés, et on va former un petit camp de 600 Bâlois entre Brattelen et Muttenz. Trois mille miliciens de ce canton se rendront au même lieu au moment où l'on sonnera le tocsin. Ce poste couvre en même temps les gorges du Mont-Terrible et les passages qui peuvent conduire dans les plaines de Huningue. Quoique les Autrichiens aient repassé le Rhin, j'ai insisté près du bourgmestre en charge de l'État de Bâle et près des représentants du Corps helvétique avec lesquels je me suis entretenu très longtemps, sur la nécessité de faire cette démonstration pour prouver aux Autrichiens que toute tentative de violer le territoire helvétique seroit extrêmement périlleuse. J'espère donc que le camp commandé par deux officiers connus par leur attachement à la République françoise aura lieu vers le milieu de ce mois.

« M. Bourcard, bourgmestre en charge de l'État de Bâle, m'a parlé avec beaucoup de modération de la position aussi critique qu'épineuse dans laquelle ses souverains s'étoient trouvés depuis quinze jours.....

« Les représentants du Corps helvétique et plusieurs magistrats bâlois m'ont parlé avec anxiété du rétablissement de la batterie près de Huningue...

« La nouvelle de la destitution du général Vieusseux va calmer plusieurs Cantons et leur éviter les plaintes amères qu'ils se proposoient de porter au sujet de la lettre du 28 août, adressée à l'État de Bâle, et il ne dépendra que de nos généraux de dissiper entièrement les impressions qu'elle a laissées dans les États catholiques où les prêtres sauront en tirer parti pour fanatiser le peuple.....

Digitized by Google

« M. de Buol a cherché à sonder les dispositions de quelques Bernois sur la manière dont ils envisageroient le passage d'un corps de troupes autrichiennes par le territoire de Bâle pour se rendre dans l'Évêché. Il a voulu se prévaloir de la clause par laquelle l'Empereur, en acceptant la neutralité du Corps helvétique, s'est réservé de secourir en sa qualité de chef de l'empire l'évêque de Bâle; mais les amis de M. de Buol lui ont conseillé de ne pas faire de tentative à cet égard, parce qu'aucun magistrat n'oseroit jamais faire une pareille proposition au grand conseil de Berne. Ce ministre impérial n'a pas reparu à Bâle depuis plus de deux mois. Il séjourne alternativement à Berne, Fribourg et Soleure. La manière dont il a compromis son caractère par des menées et des intrigues avilissantes l'a couvert de ridicule et d'inconsidération dans les principaux Cantons protestants, où la fourberie politique et la corruption pécuniaire ne trouvent point d'accès.....

« J'ai acquis la certitude que Dumouriez a envoyé en Angleterre un manuscrit contre-révolutionnaire et qu'il a cherché à le faire imprimer en Suisse pour le faire passer à Lyon et de là dans les provinces méridionales. Il paroît que ce traître a des intelligences dans cette partie de la République françoise, et qu'il n'est point étranger à la traînée d'insurrection qui devoit s'étendre depuis le Mont-Terrible sur toute la chaîne du mont Jura jusqu'au Rhône, et que ses préparatifs sont faits pour se rapprocher du Rhin. Son aide de camp Montjoie est toujours son agent secret. Dumouriez est caché dans un village du pays de Juliers. Il se fait adresser ses lettres sous le couvert de M. Herbertz, négociant à Juliers, par Cologne. Il a un agent nommé Peralta qui doit arriver incessamment en Suisse pour y servir vraisemblablement d'intermédiaire et de point de correspondance par courriers extraordinaires. Je tâcherai de me procurer des renseignemens sur toute cette intrigue. Le projet de Dumouriez étoit de se mettre à la tête de l'armée contre-révolutionnaire du Rhône et d'y établir une seconde Vendée. »

Vol. 438, f° 60, original, 8 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 336, copie, 5 p. in-f°.

Pièce jointe. — S. l., 4 septembre. — Le général Vieusseux à l'État de Bâle. « Magnifiques seigneurs, lorsque j'ai eu l'honneur de vous faire part des précautions que la circonstance me forçoit de prendre pour notre sûreté, j'ai eu en même temps soin de vous réitérer l'assurance la plus formelle de nos intentions pacifiques, et de notre désir constant de maintenir toutes les relations d'amitié et de bon voisinage. Aujourd'hui, M. S., je m'empresse d'ajouter à ces assertions une preuve de fait en témoignage des égards soutenus et des bons procédés que nous ne cesserons d'avoir pour le L. Corps helvétique, autant que notre position le permettra. En apprenant le départ de la plus grande partie des troupes autrichiennes campées sur le Weyherfeld, j'ai donné ordre de mon côté

Digitized by Google

de faire replier le camp placé en avant du village de Reinach, très à portée de nos frontières, et j'ai suspendu en même temps le placement des mortiers dans les batteries construites entre Huningue et Bâle. Je vous prie d'observer, M. S., que le moment où je m'empresse de vous témoigner ma déférence, est celui où nous venons de remporter des avantages aussi grands qu'incontestables sur nos ennemis, où des renforts considérables actuellement en marche et près d'arriver, me mettent dans une sécurité parfaite sur tous les événements. J'espère donc que vous verrez dans ma démarche les preuves de la loyauté françoise et de la sincérité de toutes mes assertions.

« Veuillez agréer, M. S., les témoignages de mon respect, etc. »

Vol. 437, f° 338 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 28, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

26. — *Genève, 6 septembre.* — Le Comité provisoire de sûreté de la république de Genève à Barthélemy. « Dans les circonstances où se trouve la république de Genève, elle a un très grand intérêt de connoître quel sera le parti que prendra le Corps helvétique dans la crise actuelle et en particulier quels sont les sentiments des cantons de Zurich et de Berne envers elle. Personne ne peut mieux que vous, Citoyen, connoître ces dispositions et nous donner des directions convenables pour les approfondir..... Les citoyens L. Isaac Bourdillon et L. André Constantin, porteurs de la présente, sont chargés de nos pouvoirs. Veuillez, ensuite des sentiments d'amitié et de fraternité qui unissent les républiques françoise et genevoise, les aider de vos conseils..... »

Vol. 437, f° 370 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

27. — *Genève, 6 septembre.* — Lettre du citoyen Mengaud, sans nom de destinataire. Difficulté de sa mission.

Vol. 441, f° 195, original, 4 p. in-4°.

28. — *Baden, 6 septembre.* — Barthélemy à Bouchotte. Accusé de réception de la lettre du 21 août.

Vol. 437, f° 325 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

29. — [*Saint-Maurice*], *6 septembre.* — Helfflinger à Bacher. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 360 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

30. — *Bâle, 6 septembre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. Affaires de Bâle.

Vol. 438, f° 58, original, 3 p. in-f°.

Digitized by Google

31. — *Baden, 6 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la maison Zeerleder et Cie, de Berne.

Vol. 437, f° 335 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

32. — *Baden, 6 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du professeur Breitinger, de Zurich.

Vol. 436, f° 336, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

33. — *Baden, 7 septembre.* — « Les Autrichiens ont levé le camp qu'ils avoient dressé dans le Frickthal et ont repassé le Rhin, ce qui démontre bien qu'ils ont voulu simplement par ce mouvement effectué par une troupe peu nombreuse, donner du courage au parti des mécontents du département du Mont-Terrible. Ceux-ci ayant été battus, les Autrichiens qui n'avoient pas et ne pouvoient pas avoir par leurs dispositions, l'intention de forcer le territoire suisse, se sont retirés..... POLITIQUE N° 220.

« Depuis ce qui s'est passé en Valais le 11 du mois dernier, je n'ai négligé aucun moyen pour éveiller la sollicitude du Corps helvétique sur cette faute grave d'un de ses alliés. J'ai écrit à Berne la lettre ci-jointe; puis j'ai fait connoître aux Cantons tout ce que vous m'avez mandé de vrai et de fort à cet égard. Je suis bien sûr que sinon tous, au moins le plus grand nombre d'entre eux, sentent la nécessité de ramener le Valais dans la bonne voie; mais on me fait dans les lettres de Zurich, surtout dans celle du 6 qui est officielle, des observations fort sensées et fondées sur les constitutions helvétiques. Leurs formes consultatives sont nécessairement extrêmement lentes. Les Cantons en particulier peuvent bien séparément adresser des représentations partielles à celui de leurs alliés qui se conduit mal; cette correspondance privée reste inconnue; mais quand il s'agit de réunir les opinions pour écrire et parler au nom de toute la confédération, cette opération éprouve inévitablement des longueurs considérables.

« Cependant le Valais étoit déjà assez averti de notre extrême mécontentement et de la désapprobation de ses alliés, pour qu'on dût croire qu'il s'attacheroit à réparer promptement sa faute. Mais à ma grande surprise, j'apprends par une lettre du citoyen Helfflinger, dont je joins ici copie, conformément à son désir (il m'y annonce deux pièces jointes, je n'en ai reçu qu'une que je vous adresse), j'apprends, dis-je, que le Valais se donne de nouveaux torts. Il est évident que tout le monde dans ce pays est aveuglé et égaré par le fanatisme et les préjugés. Il est

1. Reçue le 12 septembre.

Digitized by Google

peut-être très essentiel que nous estimions qu'il convient politiquement que nous prenions ces insensés en pitié et que nous ne donnions point l'essor au ressentiment qu'il est naturel que leurs procédés sont faits pour nous inspirer. Car que gagnerions-nous à nous y livrer et à employer contre eux des moyens de force? Nous mettrions en confusion toute cette frontière. Assurément ils ne méritent point de ménagements, et cependant en leur en témoignant, nous les ramènerons, et nous donnerons au Corps helvétique une preuve éclatante d'égard pour lui et de modération.

« Le citoyen Helfflinger est inquiet de sa position au milieu de ces victimes de l'ignorance et de la superstition. Il me demande conseil: peut-être pourriez-vous le charger d'annoncer au gouvernement du Valais, que vu son inconduite, il a ordre de se retirer près de moi et de ne retourner à Saint-Maurice que lorsque le Valais sera rendu à la raison.

« Je joins ici copie des lettres que j'écris au Directoire helvétique et à M. Sigristen sur tout ce qui se passe en Valais. J'espère que ces moyens d'ameuter l'opinion publique contre le gouvernement valaisan vaincront enfin ses résistances.

« Ne soyez pas étonné, Citoyen ministre, que je dise dans plusieurs de mes lettres que je n'ignore pas que le Corps helvétique a des sujets de plaintes à former. J'ai par là en vue les passages fréquents de nos troupes sur des enclavements soleuriens et bâlois, objets sur lesquels les magistrats suisses m'écrivent souvent dans leurs lettres particulières.

« La citoyenne Sémonville est pressée de quitter le pays des Grisons, tant à cause de la saison, qu'à cause d'un de ses enfants malades qu'elle voudroit faire transporter ici. Mais elle voudroit bien ne pas quitter ce pays, sans acquitter les engagements que son mari y a contractés et qui, si je ne me trompe, se montent à environ 400 louis. Je ne parle point ensuite de ce qui intéresse la citoyenne Sémonville elle-même et la citoyenne Montgeroult qui est toujours ici. Vous m'aviez annoncé que vous m'enverriez pour ces divers objets une lettre de change. Ne soyez pas étonné que je n'y aie pas suppléé à l'avance. Je suis encore à savoir si celle de 8000 livres, qui par la perte du change a fait le prix du quartier de mes appointements d'octobre de l'année dernière, sera ou ne sera pas acquittée à Londres. Je ne puis non plus me dégarnir de ce que j'ai auprès de moi, puisqu'il est assez probable que, pour cette année, il ne viendra pas un grain de sel en Suisse. »

Vol. 438, f° 69, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 339, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Baden, 31 août.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Il accuse réception de la lettre du 28. Il fera tous ses efforts pour

Digitized by Google

« maintenir entre la République françoise et tout le Corps helvétique cette précieuse confiance qui convient si bien à leurs intérêts mutuels. »

Vol. 437, f° 304, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Zurich, 5 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de Bâle et du Valais. « Les nouvelles de Lyon font tant d'horreur que je ne saurois en parler..... »

Vol. 437, f° 341, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 49, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

c. — *Zurich, 6 septembre.* — Le bourgmestre en charge, Ott, à Barthélemy. Affaires de Bâle et du Valais.

Vol. 437, f° 342 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 54, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Baden, 4 septembre.* — Barthélemy à M. de Mulinen, avoyer et président du Conseil secret de Berne. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 326 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 438, f° 43, copie, 3 p. in-f°.

e. — *Saint-Maurice, 1er septembre* [1]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 343, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 3, copie, 4 p. in-f°.

f. — [*Saint-Maurice*], *2 septembre.* — Helfflinger au Grand bailli du Valais, Sigristen. Affaires du Valais. Levées pour le Piémont.

Vol. 437, f° 345, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Baden, 6 septembre.* — Barthélemy au bourgmestre Ott, de Zurich. Violation du territoire valaisan par les Piémontais. L'ambassadeur réclame l'intervention du Directoire de Zurich pour empêcher « la levée particulière qui se fait clandestinement dans le bas Valais. »

Vol. 437, f° 345 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 56, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

h. — *Baden, 7 septembre.* — Barthélemy au Grand bailli du Valais, Sigristen. Même sujet.

Vol. 437, f° 346, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 74, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1. Le post-scriptum est du 2 septembre.

Digitized by Google

34. — *Baden, 7 septembre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Il lui communique la lettre qu'il écrit au bourgmestre Ott relativement au Valais et demande l'intervention de Berne.

Vol. 437, f° 346 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

35. — *Baden, 7 septembre.* — Barthélemy aux administrateurs du département de la Côte-d'Or. Réclamation du citoyen Perrochet, de Neuchâtel, et de la maison Zeeleder et Cie, de Berne.

Vol. 437, f° 334, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 221.

36. — *Baden, 8 septembre.* — Barthélemy accuse réception de la dépêche n° 79. Le décret relatif aux sels produira un très bon effet. « Il ne reste plus qu'à désirer que le département du Haut-Rhin sache ou veuille procéder à ses propres approvisionnements sans nuire à un service qui intéresse essentiellement notre politique.....

« L'emploi que les régiments suisses licenciés pensent à faire des assignats qu'ils ont touchés ou qu'ils pourront encore recevoir de nous va leur faire rencontrer sur leur route le décret qui prohibe la sortie d'une infinité de nos marchandises pour l'étranger. Les Américains ont demandé comme peuple allié d'être exceptés de cette loi. Les Suisses n'auroient-ils pas autant, sinon plus de raison de solliciter que l'exception s'étende sur eux ? Leur extrême voisinage, nos rapports journaliers et multipliés avec eux, le besoin que nous avons de leurs chevaux, de leurs bestiaux, de leurs toiles, de leurs draps, l'utilité dont il est que nous ne les forcions pas à tourner tous leurs regards vers l'Allemagne et que nous nous conservions, au moyen de la neutralité de leur territoire, la faculté de tirer de l'Allemagne des objets qui en viennent pour nous en grande quantité, par exemple le cuivre et les bestiaux, sont des motifs qui me paroissent mériter toute notre attention.

« Mais en attendant que vous les ayez mûrement examinés, je dois m'empresser de vous représenter que sur nos frontières on va beaucoup plus loin que la loi. La commune de Dijon arrête indistinctement toutes sortes de marchandises, même celles dont la sortie n'est pas prohibée. Je vous ai déjà adressé quelques plaintes qui me sont venues à ce sujet. Aujourd'hui je vous fais passer une lettre de l'avoyer de Berne accompagnée d'un mémoire de plusieurs négociants bernois. J'y joins aussi une lettre qui m'est adressée par un des principaux négociants de Bâle relativement à ce qui se passe à cette frontière. Veuillez faire redresser tout ce qui n'est pas conforme à la loi et obtenir que la libre sortie des

1. Reçue le 14 septembre.

Digitized by Google

marchandises qui ne sont pas défendues soit rétablie sans délai, car il pourroit résulter de grands inconvénients de paralyser ainsi dans un moment toutes sortes de relations avec la Suisse.

« Je ne puis terminer sans attirer une seconde fois votre attention sur la réclamation de six cents louis dont MM. Zeerleder font encore mention dans leur mémoire. »

Vol. 438, f° 83, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 349, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 5 septembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 349 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 47, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Berne, 3 septembre.* — Réclamation de MM. Zeerleder et Cie, Élisée Samuel Duby et Ziegler jeune et Cie, négociants en épiceric et droguerie, de Berne.

Vol. 437, f° 350, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 438, f° 85, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

c. — *Bâle, 7 septembre.* — Luc Preiwerch, négociant, à Barthélemy. Réclamation commerciale.

Vol. 437, f° 350 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 77, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

37. — *Baden, 8 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 9 août. Réclamation du maréchal de camp de Diesbach.

Vol. 437, f° 347 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

38. — *Baden, 8 septembre.* — Barthélemy aux administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or. Réclamation de MM. Zeeleder. Sels.

Vol. 437, f° 348, copie, 2/3 p. in-f°.

39. — *Pontarlier, 8 septembre.* — Lettre du citoyen Mengaud, sans nom de destinataire. Détails sur son voyage de Genève à Pontarlier.

Vol. 441, f° 199, original, 4 p. in-4°.

40. — *Paris, 8 septembre.* — Colchen à Barthélemy. Recommandation en faveur de M. Christie, qui se rend en Suisse accompagné de sa femme et de sa sœur.

Vol. 437, f° 398 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 80.

Affaires de Bâle.

41. — *Paris, 9 septembre.* — « Je vous envoie, Citoyen, copie des deux lettres que j'ai écrites l'une au Comité de Salut public et l'autre au ministre de la guerre au sujet de la lettre du général Vieusseux à l'État de Bâle.

« Le ministre de la guerre m'a annoncé qu'il alloit destituer ce général et qu'il seroit remplacé par un officier qui sauroit concilier les mesures qu'exige la sûreté de vos frontières avec les égards que commande la neutralité helvétique.

« J'approuve que vous ayez envoyé le citoyen Bacher à Bâle. Sa présence ne peut qu'y être utile pour éclairer le commandant de nos troupes sur les dispositions des Suisses et lui faire sentir ainsi qu'aux Bâlois la nécessité d'agir de concert pour le choix et l'emploi des moyens à opposer aux ennemis dans le cas où ils tenteroient quelque entreprise. Je désire qu'il y prolonge son séjour jusqu'après l'arrivée de l'officier qui doit remplacer le général Vieusseux.

« Il faudra qu'il s'occupe essentiellement à pénétrer quelles peuvent être les vues des Autrichiens en se rapprochant aussi près qu'ils l'ont fait du territoire de Bâle. S'il y avoit lieu de penser que le projet fût de franchir ce territoire, il auroit à engager le gouvernement de Bâle à requérir sans perte de temps l'envoi des douze bataillons que les États de Zurich et de Berne tiennent à sa disposition, ainsi que vous me le mandez, dans votre n° 217.

Affaires du Valais.

« Si le gouvernement du Valais s'est plaint au roi de Sardaigne de la violation de son territoire par ses troupes, s'il a augmenté le nombre des milices destinées à la garde de ses passages, il est à croire que les Piémontois ne tenteront pas une nouvelle invasion; cependant il est à propos d'exciter à cet égard toute la surveillance des Cantons et de celui de Berne en particulier. Les mauvaises dispositions qui se manifestent dans le Valais, et la conduite qu'il vient de tenir repoussent la confiance et ne permettent pas qu'on s'en rapporte entièrement à eux du soin de prévenir dans leur pays une nouvelle violation du territoire helvétique.

« Je ne puis voir qu'avec peine que l'État de Berne se soit jusqu'à présent borné à sévir contre l'officier de dragons qui avoit donné l'ordre d'escorter le convoi militaire des Piémontois dans le Valais, sans qu'on ait fait usage contre le bailli de Lausanne des preuves qu'on pouvoit avoir de sa coopération à l'attentat commis par les Piémontois. Tâchez de vous procurer une copie de la lettre de ce bailli à celui de Vevey, et si comme il est vraisemblable elle dépose contre lui, vous auriez à en faire usage près de l'État de Berne et à lui exposer la nécessité de ne pas laisser impuni un crime par lequel on a compromis nos intérêts et l'honneur du Corps helvétique.

Digitized by Google

« Je recommande à toute votre attention la recherche des moyens propres à assurer ma correspondance avec Venise et Constantinople. Je vous prie de ne pas différer à me communiquer vos vues sur ce point. »

Vol. 438, f° 102, minute, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 441, f° 201, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 389, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 7 septembre.* — Deforgues au Comité de Salut public. Affaires de Bâle. Situation critique de cette ville. « Peut-être serait-ce le cas de presser l'envoi en Suisse des deux représentants du peuple que l'on se propose d'y faire passer. »

Vol. 438, f° 67, original, 4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 390, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 197, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Paris, 6 septembre.* — Deforgues au ministre de la Guerre. Même sujet.

Vol. 437, f° 391, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 438, f° 65, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 441, f° 193, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

42. — *Baden, 9 septembre.* — « Je passe, Citoyen ministre, aux derniers articles de votre dépêche n° 79. POLITIQUE N° 222.

« C'est un objet très chatouilleux à traiter vis-à-vis du gouvernement de Berne que la part que le bailli de Lausanne doit avoir eue dans l'entrée en Valais des dix dragons bernois. Ce bailli est très rusé; il en a fait assez pour que nous ne puissions guère douter de sa manœuvre; mais il aura eu grand soin de ne pas donner ouvertement prise sur lui; et alors ayant contre lui de forts soupçons, mais non des preuves positives, nos accusations n'auroient d'autre effet que de nous jeter dans l'embarras et d'indisposer contre nous tout le monde à Berne, même parmi nos partisans dans le grand Conseil, ceux qui sont apparentés à M. d'Erlach et qui n'aimant point ses intrigues, lesquelles ont presque toujours pour objet de provoquer une rupture avec la France, ne voudroient cependant point concourir à son déshonneur. Nous courrions risque de lui donner un plus haut degré d'importance et de lui fournir plus de moyens de nous nuire. Car jusqu'ici son inquiète activité s'est agitée en vain : la raison et le calme du grand Conseil ont constamment renversé ses pratiques. Le temps de son bailliage va expirer. Il sortira de place dans le courant de ce mois. Alors nous n'aurons plus grand'- Affaires du Valais.

1. Reçue le 14 septembre.

Digitized by Google

chose à craindre de lui, et l'État de Berne y gagnera beaucoup du côté de la tranquillité.

« Au reste, il s'en faut bien que je renonce à faire suivre de près autant qu'il pourra dépendre de moi la conduite que le bailli d'Erlach a tenue dans l'affaire du Valais, afin de parvenir à acquérir des preuves certaines contre lui. Vous verrez par la dernière ligne de la lettre ci-jointe de Berne qu'on y fait des enquêtes sur l'apparition des dix dragons; elles peuvent nous conduire à notre but.

« Une autre considération m'arrête dans ce moment. J'ai des ménagements à garder envers la personne qui m'a instruite de tout ce qui s'est passé dans cette affaire. Je crois bien qu'on n'ignore pas à Berne la correspondance qu'elle a avec l'ambassade; et peut-être qu'une dénonciation de notre part contre le bailli de Lausanne compromettroit cette personne. La correspondance qui est voilée par une manière de chiffre passe par le citoyen Bacher. Les lettres vont dans ce moment à Bâle. Il est donc indispensable que j'attende le retour du citoyen Bacher.

« J'en dis autant pour ce qui concerne les démarches à faire relativement au lord Robert Fitzgerald, les avis venant de la même personne. C'est au reste bien peu de chose que ce ministre; il est fort insignifiant.

« Un de ses compatriotes, négociant, que j'ai beaucoup connu à Londres d'où il arrive pour aller voyager en Italie, est venu me voir il y a trois jours. Il s'est arrêté à Ostende, Bruxelles, Mayence et Francfort. Il m'a fait des détails qui ne me permettent guère de douter que sa cour ne soit, aussi bien que les Autrichiens, excessivement mécontente du roi de Prusse qui, selon eux, agit très mollement et paroît n'avoir d'autre objet en vue que celui de laisser s'affoiblir et s'épuiser son ennemi naturel. Il parle avec le plus grand mépris de ce prince, regrette beaucoup l'argent que l'Angleterre lui donne. Il dit que les officiers prussiens ne sont pas moins mécontents de leur roi; que les Autrichiens sont très embarrassés dans leurs finances et ne savent où trouver des ressources; que le gouvernement de Bruxelles vouloit tout à l'heure faire un emprunt de 800 mille florins, mais qu'il ne sait comment s'y prendre par défaut de crédit; que l'Angleterre fait des dépenses horribles, non moins fortes que celles de la guerre d'Amérique; que le commissaire général qu'elle tient auprès du duc d'York tire sur Londres 300 mille livres sterling par mois, et qu'elle se prépare par cette guerre et par la ruine universelle du commerce des maux affreux. L'époque présente lui paroît devoir amener promptement le renversement de tous les rois par la misère et le soulèvement de tous les peuples. Il ne revient pas de sa surprise de ce que les flottes angloises, surtout celle de la Méditerranée, ne font rien. Cette dernière viendroit de nous porter un coup terrible, si la lettre de Berne accuse juste.

« La maison de ce négociant est chargée de remettre au roi de Sardaigne le subside que l'Angleterre lui accorde. Il dit que rien n'approche de

Digitized by Google

la détresse de ce prince et du mauvais état de son armée dans toutes les parties. Il dit encore que tout le monde sent également et la nécessité de la paix et l'impossibilité de la faire.

« On prétend qu'on a aperçu Dumouriez à Schaffouse, déguisé en marchand italien. Je vais tâcher de savoir quelle route il auroit tenue. Aucun Canton n'osera s'exposer à le garder dans son sein.

« Je joins ici sous des numéros cinq pièces et sous la désignation de lettres alphabétiques, trois pièces qui ont rapport à l'affaire du Valais. Je retranche de cette dernière relation celles que vous connoissez déjà.

« Sur les vives plaintes que j'avois portées au Directoire relativement à la levée qui s'y faisoit clandestinement d'une troupe de 200 hommes pour le roi de Sardaigne, le bourgmestre en charge de Zurich m'a envoyé hier par un exprès une lettre dont je joins ici la copie. Elle prouve de plus en plus le zèle avec lequel le Directoire s'occupe de tout ce qui peut maintenir la bonne harmonie dans les divers points où elle seroit exposée à recevoir des atteintes.....

« Je n'ai rien de nouveau du pays des Grisons. La lettre ci-jointe m'a été écrite par une personne qui est loin de Coire. Je vous adresse la déposition qui a été faite par le chef des conducteurs de nos malheureux prisonniers. Ce brave homme est à peu près le seul qui se montre avec honneur et énergie dans cette horrible affaire. On m'assure que sa déposition est si bien faite, qu'elle mériteroit d'être traduite en françois et imprimée. Je me suis chargé de faire imprimer à Strasbourg un mémoire allemand qu'on m'a envoyé de Coire et qui explique plusieurs manœuvres de la triste journée du 26 juillet.

« J'avois chargé le citoyen Berville de rechercher bien particulièrement s'il y auroit la moindre apparence que Soleure eût fourni des armes et de la poudre aux mécontents du département du Mont-Terrible. Il vient de me répondre :

« Je ne puis me persuader que Soleure se soit permis une chose aussi « impolitique et aussi contraire à la neutralité. Pour m'en assurer davan- « tage, je me suis adressé à un de mes amis, membre du conseil secret, « qui m'a juré que l'État avoit défendu expressément de fournir des « armes et des munitions aux révoltés du Mont-Terrible. »

« Je joins ici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir de Zurich. J'y laisse subsister toutes les réflexions sur l'acte qui n'existe plus de la part du Valais, afin que vous jugiez mieux la suite que le Directoire helvétique donne à ses principes. »

Vol. 438, f° 93, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 351, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 7 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Bâle et du Valais. Émigrés. Impossibilité d'envoyer le

Digitized by Google

régiment de Watteville au Grand-Saint-Bernard. Affaires des Grisons. Nouvelles diverses.

« Le bruit court que deux commissaires françois doivent venir en Suisse; peut-être viendront-ils incognito pour s'assurer de près des dispositions des Suisses. En ce cas, ils peuvent venir et s'ils viennent chez nous sans caractère, on les recevra très poliment. »

Vol. 437, f° 353, copie, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 438, f° 80, copie, 5 p. 1/2 in-f°.

b. — *Zurich, 24 août.* — Le Directoire de Zurich à l'État de Bâle. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 436, f° 476, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 355, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Sion, 19 août.* — La république du Valais au Directoire de Zurich. Violation du territoire valaisan par les Piémontais. Prière d'envoyer le secours confédéral à la première réquisition.

Vol. 436, f° 424, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 437, f° 355, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — « Relation circonstanciée de ce qu'ont appris MM. les commissaires pendant leur voyage sur le Saint-Bernard, envoyés à cet effet par la haute commission de l'État du Valais. »

Vol. 437, f° 355 v°, copie, 5 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 97, copie, 9 p. 1/2 in-f°.

e. — *S. l. n. d.* — Le gouverneur de Saint-Maurice au gouvernement du Valais. Nouvelles intéressant la neutralité du pays.

Vol. 437, f° 358, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 96, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Monthey, 17 août.* — M. de Courten, commandant général des troupes du Valais, au grand bailli Sigristen. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 436, f° 418, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 358 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Zurich, 27 août.* — L'État de Zurich à ses coalliés. Même sujet.

Vol. 437, f° 359, copie, 1/2 p. in-f°.

h. — *S. l., 21 août.* — Le grand bailli et conseil de la république de Valais à l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 436, f° 448, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 359, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

i. — Autre pièce relative au même sujet. — *Manque.*

j. — *Zurich, 7 septembre.* — Le bourgmestre Ott à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 437, f° 359 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 72, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

k. — *Saint-Maurice, 5 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 360, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 48, copie, 3/4 p. in-f°.

l. — *Du pays des Grisons, 31 août.* — [Salis Seewis?] à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 436, f° 525, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

m. — Déposition faite par le chef des conducteurs des citoyens Sémonville et Maret. — *Manque.*

n. — *Zurich, 8 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires du Valais, de Bâle et des Grisons. Nouvelles diverses.

Vol. 437, f° 360 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 87, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

43. — *Baden, 9 septembre.* — « J'ai réservé, Citoyen ministre, de vous entretenir dans une lettre à part d'un sujet infiniment délicat et qui demande indispensablement d'être pris en particulière considération. Je veux parler de notre situation envers la ville de Bâle et nécessairement envers tout le Corps helvétique.....

POLITIQUE N° 223.

Affaires de Bâle.

« Il importoit infiniment que le citoyen Bacher restât à la frontière pour conférer avec le successeur du général Vieusseux et pour lui fournir toutes les utiles explications de sa grande expérience des affaires suisses. Il me mande que le général Rosières a apporté avec lui des préventions. Mais pourquoi arrive-t-il prévenu ? et pourquoi ne pas tenir un moment ses préventions en suspens pour juger froidement de la position des choses et pour reconnoître que s'il est très aisé de prendre une mesure grave dans son objet et dans ses conséquences, il est ensuite très difficile de la révoquer, lorsque les conséquences viennent frapper davantage la réflexion ? Je suis fondé à parler ainsi d'après tout ce qui

1. Reçue le 14 septembre.

Digitized by Google

s'est passé lorsqu'une semblable batterie fut érigée avec autant de précipitation que d'inutilité contre la ville de Bâle au mois d'avril dernier.

« Le nouveau général cédant à ses préventions, vient donc de faire monter canons et mortiers sur les ouvrages avancés, lorsque son prédécesseur avoit annoncé un instant auparavant qu'il n'y seroit procédé qu'à l'approche du péril. Or, le péril n'existe point du tout encore; il ne peut pas se présenter brusquement; on le verra nécessairement venir de loin.

« Comment veut-on donc que les Suisses envisagent cette différence entre les procédés des deux généraux?.....

« Le système de terreur et de menaces envers Bâle ne nous mènera qu'à servir la cause de nos ennemis.....

« Je trouve donc qu'il est très instant que nous nous occupions de combiner ce que nous devons à notre sûreté avec ce que nous devons au voisinage de Bâle. Le général Vieusseux avoit fini par en trouver l'immanquable moyen. Veuillez écrire sur cette importante matière au général Rosières.

« Je dois ajouter que Bâle et Soleure se plaignent vivement de ce que nos troupes passent et repassent sans cesse sur la partie de leur territoire qui est enclavée dans le département du Mont-Terrible. »

Vol. 438, f° 105, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 362, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 2 septembre. — « Les avoyer, petit et grand Conseil de l'État de Berne » à l'État de Bâle. Accusé de réception des lettres du 22 et du 30 août. Berne a pris la résolution de tenir prêt « un corps de troupes convenable avec l'artillerie nécessaire, » de manière à pouvoir marcher en diligence au secours de Bâle dès qu'il en sera requis. Berne approuve la réponse faite par Bâle au général Vieusseux.

Vol. 437, f° 363 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 24, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Affaires de Bâle.

44. — *Bâle, 9 septembre.* — « Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire ma dernière lettre, j'ai vu trois jours de suite le général Labruyère qui vient de remplacer le général Vieusseux dans le commandement de l'armée du Haut-Rhin. Je l'ai trouvé dans les meilleures dispositions pour entretenir soigneusement les relations d'amitié et de bon voisinage entre la République françoise et la Suisse.....

1. Reçue le 12 septembre.

Digitized by Google

« On vient de pousser la rigueur envers la Suisse jusqu'à empêcher le jardinage d'entrer à Bâle, tandis que nos vivandiers de l'armée du Haut-Rhin s'approvisionnent dans cette ville de vin, d'eau-de-vie, de fromage, etc , et qu'on laisse sortir librement les bêtes à cornes et les chevaux. Si cette rigueur subsiste, il ne faudra pas s'étonner de voir établir de la part des Suisses une prohibition d'exportation réciproque qui seroit infiniment préjudiciable aux troupes françoises campées et cantonnées dans le département du Haut-Rhin.

« Un courrier qui a passé à Berne le 6 de ce mois chez le lord Fitzgerald, ministre d'Angleterre en Suisse, doit lui avoir annoncé la reddition de Toulon aux Anglois. Cette fâcheuse nouvelle a causé la plus douloureuse sensation à Bâle, par où ce courrier a continué sa route pour se rendre en Allemagne. Les papiers de Paris du 4 de ce mois ont cependant un peu rassuré les esprits et laissé l'espérance que ce ne sera qu'un faux bruit. On attend le courrier de ce soir avec la plus grande anxiété.

« On a aussi répandu le bruit que le ci-devant comte d'Artois devoit se rendre en Italie pour joindre la flotte angloise et espagnole.

« Vous avez vu par ma dernière que Dumouriez se proposoit de s'approcher du Rhône. Je vais engager des négociants attachés à la révolution françoise de faire suivre la marche de ce général contre-révolutionnaire et tâcher de découvrir en quoi consistent ses moyens. A en juger par un billet de sa main qu'on m'a dit écrit il y a quinze jours, il paroît avoir perdu la tête et former dans le délire de sa rage les projets les plus extravagants.

« Permettez-moi de joindre ici une note relative à la position actuelle de la ville de Bâle. Vous y verrez que si la France adoptoit le système de terreur auquel le général Vieusseux a eu recours, nous ne manquerions pas d'aliéner tous les États de la Suisse et de jouer le jeu des Autrichiens ».

« P.-S. — Le citoyen Aubriet, secrétaire de Légation en Suède, vient d'arriver à Bâle et part dans ce moment pour Baden. Vous connoissez déjà les observations faites il y a plusieurs mois par le citoyen ambassadeur sur les ouvertures d'un renouvellement d'alliance : les mêmes obstacles existent toujours. Le système du Corps helvétique est défensif. Depuis 1516, il n'a pris part à aucune guerre étrangère. C'est à l'observation fidèle de cette maxime d'État qu'il doit sa conservation et son indépendance. »

Vol. 438, f° 90, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 365, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général de Hegenheim, 8 septembre.* — Le général Labruyère à l'État de Bâle. Les Autrichiens ayant repassé le Rhin et levé le camp qu'ils avaient dans le Frickthal, le général va

Digitized by Google

faire rentrer dans Huningue les canons et mortiers qui se trouvent près de Bâle. Il va prendre les ordres du ministre de la guerre sur la destination ultérieure de la batterie qu'il a trouvée élevée entre Huningue et Bâle. Il donne l'assurance qu'il ne fera jamais « que les travaux et les préparatifs militaires que la défense d'une place de guerre dont la conservation est infiniment précieuse pour la tranquillité des frontières de la France et de la Suisse pourra rendre nécessaires. » Il exprime le ferme espoir que de leur côté les Bâlois prendront toutes les mesures propres à faire respecter leur territoire.

Vol. 437, f° 371, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 89, copie, 2 p. in-f°.

b. — Note relative aux affaires de Bâle.

Vol. 438, f° 92, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *S. l., 9 septembre.* — « Aperçu politique et militaire de la Suisse. »

Vol. 437, f° 366, copie, 1 p. in-f°.

45. — *Paris, 9 septembre.* — Deforgues au ministre de la Guerre. Il appelle son attention sur la situation de Bâle et du département du Mont-Terrible. Il importe que le successeur du général Vieusseux se tienne en garde contre les insinuations des malveillants.

Vol. 438, f° 104, minute, 1 p. 1/3 in-f°.

46. — *Baden, 9 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de la maison Pourtalès, de Neuchâtel, et d'une maison de commerce de Fribourg en Suisse.

Vol. 437, f° 364, copie, 1/3 p. in-f°.

47. — *Baden, 9 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 364 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 7 septembre.* — Le Conseil secret des XIII de la ville de Bâle à Barthélemy. Il demande la mise en liberté d'un nommé E. Bernoulli, bourgeois de Bâle, établi à Marseille.

Vol. 437, f° 364 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

48. — *Saint-Maurice, 9 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 379, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

49. — *Zurich, 9 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de Bâle et du Valais.

Vol. 437, f° 369, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

DUBUISSON A DEFORGUES [1]

50. — *Baden, 10 septembre.* — « Citoyen ministre, j'arrive à Baden sans m'être arrêté plus de deux heures à Berne : je n'ai pas cru qu'il me convînt d'y rester plus longtemps pour être le témoin douloureux de l'insolente joie des émigrés, qui avoient su la veille la nouvelle affreuse de la vente de Toulon aux Anglois. Prise de Toulon.

« Dès le vendredi en passant à Vevay j'avois eu lieu d'apprendre cette horrible perfidie sans qu'il me restât même la possibilité d'en douter, et j'en ai eu, par hasard, les détails avec tant d'exactitude que je me crois obligé de vous les transmettre; il se pourroit que vous ne fussiez pas encore aussi bien instruit.

« Je venois d'arriver à l'auberge; une dame angloise est entrée dans la salle et, croyant n'être entendue de personne, elle a adressé la parole à un Anglois qui arrivoit de Rome, et lui a demandé s'il savoit la prise de Toulon. Il a répondu qu'il l'ignoroit. La dame lui a présenté une lettre : je l'ai lue adroitement en même temps que l'Anglois qui l'a voulu copier. Elle portoit à peu près ceci :

« Je n'ai le temps que de t'écrire deux mots. La négociation entre « l'amiral Hood et les Toulonois s'est heureusement terminée le 28. Les « Anglois sont les maîtres de Toulon et de 22 vaisseaux de ligne sans « avoir brûlé une mèche; les Espagnols ont paru peu de temps après, et « ont débarqué dix-huit cents hommes. La prise de possession est au nom « de la nation angloise et du roi d'Espagne, pour remettre à Louis XVII. « Il en eût été autant de Marseille si le général Cartaut n'étoit malheu- « reusement entré le 23 dans cette ville, et n'avoit comprimé les braves « royalistes, mais nous espérons que ce ne sera pas pour longtemps. »

« Ce billet étoit signé Trevor, ambassadeur anglois à Turin.

« Le porteur du billet étoit le capitaine du vaisseau *le Leviathan*, expédié de Londres par l'amiral Hood, pour passer par l'Italie, la Suisse, et s'embarquer par Ostende.

« La dame à qui il étoit adressé est milady Trevor, femme de l'ambassadeur anglois, qui, sous prétexte de mauvaise santé, vient passer son temps en Suisse, mais qui n'y reste en effet que pour correspondre directement avec les émigrés. Elle est sans cesse allant et venant à Nyon, Lausanne, Vevay, Soleure, Neuchâtel.

1. Reçue le 16 septembre.

Digitized by Google

« Un médecin, partisan secret des François, m'a confié que c'étoit elle qui avoit averti la cour de Milan du passage de Sémonville; que c'étoit elle qui avoit opéré le passage des Piémontois en Valais, d'accord avec Bergier, la Salle, et d'Erlach, de Lausanne; que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour un recrutement secret qui se faisoit dernièrement dans le bas Valais et que le gouverneur de Saint-Maurice a fait cesser véritablement à la réquisition d'Helfflinger.

« Je me réfère au sujet de ce dernier à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 6 courant, ainsi qu'au sujet du citoyen Delhorme qui, passant pour avoir aidé beaucoup à la révolution démocratique de Genève, ne peut plus paroître dans le Valais qu'environné de soupçons désavantageux, et qui auroient des suites contraires aux intérêts de la République françoise.

« Helfflinger m'a fait entendre que Fleuri lui suffiroit tout cet hiver, comme simple secrétaire; il est en ce moment à Bâle, mais il va revenir incessamment à Baden, et nous le renverrons de suite à Saint-Maurice, où étoit sa première détermination.

« Je profite d'un courrier extraordinaire, à peine ai-je vu le citoyen Barthélemy quelques minutes; j'aurai l'avantage de vous écrire sous peu de jours plus en détail, sur divers objets, lorsque je me serai recordé avec notre ambassadeur. »

Vol. 438, f° 117, original, 2 p. 3/4 in-f°.

51. — *Bâle, 10 septembre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. Affaires de Bâle. Nouvelles d'Allemagne. « Le citoyen Le Brun se rappellera, Citoyen ministre, une correspondance que j'avois avec le comte régnant de Sickingen, et qui a cessé lorsque l'invasion des Pays-Bas par Cobourg éloigna la cour de Vienne d'une paix que François II avait ardemment désirée. Il me suffit d'un voyage à Zurich pour la ranimer, mais je ne l'entreprendrai pas que vous ne m'en ayez donné l'ordre, ordre dont d'ailleurs on me rendra la justice de croire que je ne suis pas dans le cas d'abuser. »

Vol. 438, f° 115, original, 3 p. 3/4 in-f°.

52. — *Salins, 10 septembre.* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 437, f° 388, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Salins, 2 septembre.* — Haudry au ministre des contributions publiques. Sels.

Vol. 437, f° 388 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Salins, 10 septembre.* « État des appointements des commis et loyers des entrepôts en Suisse qu'il s'agiroit de payer en numéraire. »

Vol. 437, f° 389, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

53. — *Baden, 10 septembre.* — Barthélemy à MM. du Conseil des XIII de Bâle relativement à Emmanuel Bernouilli.

Vol. 437, f° 365, copie, 1/2 p. in-f°.

54. — *Paris, 10 septembre.* — M. Lendy, employé aux bureaux de la Guerre pour les affaires des Suisses, à Barthélemy. Réclamation du capitaine Kayser, du régiment de Châteauvieux.

Vol. 437, f° 401, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

55. — *Baden, 11 septembre.* — « Je joins ici, Citoyen ministre, la copie d'une lettre que j'ai reçue de l'avoyer de Berne, par laquelle vous verrez que sa république s'est empressée d'éclairer le Valais sur les dangers des enrôlements clandestins qui se faisoient dans le bas Valais et que le gouvernement valaisan a entièrement dissipés..... POLITIQUE N° 221.

« Il seroit à désirer que du côté de Bâle la confiance eût également repris son empire; mais je m'aperçois, et il falloit s'y attendre, que la correspondance du général Vieusseux et le rétablissement entier des batteries près de Bâle, froissent beaucoup ce sentiment et aigrissent les esprits parmi tous les Cantons.....

« Je m'aperçois encore qu'on se confirme à notre frontière dans l'utilité du rétablissement de ces batteries.....

« Ainsi donc l'utile vue énoncée dans votre lettre du 30 août et sur laquelle je n'ai eu qu'un instant pour m'entretenir avec le citoyen Aubriet, qui est arrivé ici au soir, ne pourroit être proposée dans de plus défavorables circonstances. Elle mérite d'être profondément méditée, parce qu'il faut bien prendre garde qu'en recherchant un grand avantage et en voulant préparer quelque consolation aux peuples libres, nous n'amenions un grand mal.....

« La proposition d'un traité attirera la guerre au Corps helvétique de la part de nos ennemis, s'il l'accepte. Elle la lui attirera de notre part, s'il refuse. Il ne refusera jamais : mais la lenteur de ses formes et la difficulté de parvenir à un assentiment général d'un aussi grand nombre de gouvernements mus par tant de diverses passions, équivaudroient à nos yeux à un refus.

« Je n'ai pas besoin de dire que je suis trop attaché aux intérêts de ma patrie pour que je ne m'occupe pas vivement de tout ce qui pourroit préparer le succès du projet que vous me faites connoître.

« Je reçois à l'instant une lettre du citoyen Noël en date du 1er sep-

1. Reçue le 16 septembre.

Digitized by Google

tembre qui me charge de vous mander comme un fait constant que la Cour de Naples entre dans la coalition des puissances. »

« P.-S. — Le projet qui occupe dans ce moment le Comité de Salut public au sujet de la Suisse, doit avoir déjà percé à Berne, si je m'en rapporte à un article de la lettre de Berne du 7 de ce mois jointe à ma dépêche n° 222. »

Vol. 438, f° 122, original, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 437, f° 367, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 9 septembre. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaires du Valais et de Bâle. Faux passeports.

Vol. 437, f° 368 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 113, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

56. — *Liesthal, 11 septembre.* — « Les Autrichiens ayant non seulement repassé le Rhin et quitté leur position dans le Frickthal, mais encore retiré plusieurs bataillons de leurs troupes des environs de Bâle pour les porter vers Landau, le danger d'un passage a disparu pour le moment et me permet de retourner à Baden pour y rejoindre le citoyen ambassadeur, en attendant que le nouveau général de l'armée du Haut-Rhin ait achevé sa tournée dans les différents postes qui sont sous son commandement, ce qui l'occupera encore une huitaine de jours, après lesquels je pourrai l'aller trouver de nouveau au quartier général.

« Tout est parfaitement tranquille dans les environs de Bâle, de même que dans tout le reste de la Suisse, à l'exception du Valais, où l'on dit qu'il règne de l'agitation.

« Le citoyen Chauvelin est rentré en France, où il va chercher sans doute les moyens de se rendre à sa nouvelle destination.

« Le citoyen Verninac part demain de Bâle pour aller à Genève. »

Vol. 438, f° 124, original, 1 p. in-f°.
Vol. 437, f° 372, copie, 1/2 p. in-f°.

57. — *Paris, 11 septembre.* — Colchen à Barthélemy. « Ce n'est qu'avant-hier, Citoyen, que j'ai su que le citoyen Courçay avoit été compris dans le nombre des personnes de la Bibliothèque qui avoient été mises en arrestation. Il vous mande sans doute qu'ils ont été élargis et qu'on s'est borné à leur donner un garde. J'irai le voir aujourd'hui et vous en donnerai des nouvelles après-demain.

« J'ai vu un des membres du comité de Salut public avec lequel j'ai parlé

1. Reçue le 16 septembre.

Digitized by Google

Suisse. Il paroît qu'avant de réaliser le projet dont Aubriet vous aura entretenu, la matière sera remise sur le tapis. Celui avec lequel j'ai eu un entretien paroît craindre que cette démarche n'embarrasse les Suisses. Au surplus le projet devoit avoir son exécution vis-à-vis de toutes les puissances avec lesquelles nous avons conservé des relations. »

Vol. 437, f° 401 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

58. — *Baden, 11 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Pensions du feu comte d'Affry.

Vol. 437, f° 370, copie, 1/2 p. in-f°.

59. — *Baden, 12 septembre.* — Barthélemy aux citoyens composant le comité provisoire de sûreté de la république de Genève. « J'ai reçu la lettre signée de votre président que vous avez bien voulu m'écrire le 6 de ce mois. Les citoyens que vous avez chargés de me la remettre vous diront avec quel intérêt je me suis entretenu avec eux de l'objet important dont elle traite. Celui que par devoir et par sentiment je prends à la prospérité de votre république m'animera constamment. J'ai fait plusieurs fois des démarches indirectes pour parvenir à effectuer le rétablissement de la correspondance entre elle et les deux premiers Cantons. Quoique je n'y aie pas réussi, mes soins m'ont au moins conduit à reconnoître qu'ils conservent de l'affection pour votre État et qu'ils font des vœux pour son indépendance et pour son bonheur. Affaires de Genève.

« Aujourd'hui que votre position devient fort délicate, je suis persuadé qu'ils concevront des alarmes sur les projets du roi de Sardaigne dans le cas où il feroit des progrès dans le département du Mont-Blanc. Mais les moyens de mettre obstacle à ces projets seroient pour eux fort embarrassants. Le Corps helvétique veut moins que jamais s'écarter de son système, qui est de ne prendre aucune part aux querelles des grandes puissances. S'il se mettoit en avant pour arrêter les vues possibles de la cour de Turin, il craindroit d'être entraîné plus loin que ses maximes ne le lui permettent. D'un autre côté, il ne lui convient point du tout que votre ville cesse d'exister libre et indépendante.

« Il seroit donc très important de parvenir à la faveur de ce double intérêt à faire reprendre quelques fils de la correspondance. Je vais renouveler mes tentatives dans cette vue, en même temps que je vous invite à profiter de toutes les occasions qui se présenteront de donner à la Suisse des témoignages de bon voisinage et d'amitié.

« Vous conclurez de ma lettre que quoique je croie bien que les Cantons ne se soient pas encore très familiarisés avec l'utile révolution qui s'est effectuée dans votre gouvernement, j'estime qu'ils ne sont pas dans des dispositions défavorables pour le maintien de l'indépendance de votre république.

Digitized by Google

« Je suis charmé, Citoyens, de pouvoir dans cette occasion vous assurer du zèle qui m'attache à ses intérêts. »

Vol. 437, f° 370 v°, copie, 1 p. in-f°.

60. — *Paris, 13 septembre.* — Colchen à Barthélemy. « A l'instant même, Citoyen, je viens de parler à Barrère au sujet du citoyen Courçay. Il m'a promis de s'intéresser près du comité de Sûreté générale pour sa remise en pleine liberté. J'espère que par le premier courrier vous apprendrez qu'il est rentré dans son logement. »

Vol. 437, f° 422, copie, 1/4 p. in-f°.

61. — *Bâle, 13 septembre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. Achats d'armes. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 438, f° 129, original, 1 p. in-f°.

62. — *Baden, 13 septembre.* — Barthélemy aux Administrateurs du département du Mont-Terrible relativement au citoyen Philippe Gross.

Vol. 437, f° 373, copie, 1/2 p. in-f°.

63. — *Saint-Maurice, 13 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 395, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

64. — *Grenoble, 13 septembre.* — Le citoyen Chépy, agent politique employé près l'armée des Alpes, à Barthélemy. Il demande à être fixé relativement aux rumeurs qui courent contre la Suisse. Il demande également s'il ne serait pas possible de tirer de ce pays des chevaux et des bestiaux. « Tout ici va fort bien. »

Vol. 437, f° 432 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 225.

Affaires de Bâle.

65. — *Baden, 14 septembre.* — « Le compte, Citoyen ministre, que le citoyen Bacher qui est de retour ici m'a rendu de son voyage de la frontière et toutes les lettres que j'ai reçues de Bâle, m'ont prouvé combien il étoit instant et combien il a été utile que je l'aye chargé d'aller conférer avec nos généraux..... Le général Labruyère, qu'on avoit circonvenu de faux avis et de fausses craintes.... après avoir longuement discuté avec le citoyen Bacher..... a ouvert les yeux à la lumière.....

1. Reçue le 19 septembre.

Digitized by Google

« Le voyage du citoyen Bacher a donc été infiniment utile.....

« A présent que la bonne harmonie est rétablie vers le point de Bâle, il ne s'agiroit plus que de parvenir à la préserver des atteintes du délire du citoyen Darbelet et de la fausseté des avis publiés par l'éditeur du journal de la Montagne.....

« Je joins ici la copie d'une note que le citoyen Bacher m'a remise depuis son retour.

« Vous trouverez dans la lettre de Berne du 10 des observations très fortes qui à l'avance sont applicables à ce que vous m'avez mandé dans votre dépêche n° 79 au sujet du bailli de Lausanne. Je vais concerter, avec l'auteur de cette lettre, les démarches que je pourrois être dans le cas de faire.

« La lettre de Berne du 11 vous offrira de nouveaux témoignages des soins que ce Canton et les autres États, ses combourgeois, qui l'avoisinent, prennent pour ne donner aucun sujet d'ombrage dans un moment où les frontières présentent tant de causes d'inquiétudes; et quoique des lettres anonymes m'annoncent que c'est un très grand malheur que l'abbaye de Bellelay n'ait pas été réunie au département du Mont-Terrible, parce qu'elle s'occupe, dit-on, de fanatiser les paysans et de leur fournir des armes, je suis très porté à croire, d'après divers avis, que celui-ci n'est pas fondé.....

« Le ci-devant évêque de Bâle, mécontent de l'abandon dans lequel le délaissent les États de la Suisse et surtout Berne, vient de chercher à se rendre intéressant en faisant répandre le bruit que dans le délaissement absolu où il se trouve, de même que son chapitre, il a pris le parti de résigner son évêché en faveur d'un archiduc d'Autriche qu'on nommeroit en même temps coadjuteur de Constance. L'évêque de Bâle obtiendroit une forte pension, et chacun des chanoines une somme une fois payée. Cette démarche du chapitre, soit qu'elle soit réelle, ou que ce ne soit qu'une ruse, produira un tout autre effet en Suisse que celui auquel les malveillants s'attendoient, puisqu'on aimera mieux voir le département du Mont-Terrible dans la dépendance de la République françoise qu'au pouvoir d'un prince de la maison d'Autriche. Le canton de Bâle est principalement très intéressé à ce que le ci-devant évêché de ce nom ne tombe pas entre les mains d'un archiduc, qui, appuyé par l'empereur, ne manqueroit pas de revendiquer d'anciens droits sur la ville et quelques bailliages bâlois. Les cantons de Berne et de Soleure auroient aussi des inquiétudes fondées sur plusieurs échanges et aliénations faites par les évêques de Bâle dans des temps où ils ont eu besoin d'argent.

« Vous avez vu par les renseignements que le citoyen Bacher vous a fait passer, qu'il n'étoit pas vraisemblable que Dumouriez eût paru à Schaffouse. Ce bruit ne s'est pas soutenu.

« On m'assure qu'un de ses agents nommé Peralta, chargé de suivre quelques-unes de ses intrigues, est caché à Wintherthur. Je vais écrire

Digitized by Google

sur-le-champ au Conseil secret de Zurich qui certainement fera surveiller cet homme, ou le chassera.

Projet d'envoyer deux commissaires en Suisse.

« Je vois à présent que l'article de la lettre de Berne du 7 de ce mois jointe à ma dépêche n° 222, qui fait mention de l'arrivée en Suisse de commissaires françois, ne porte que sur le voyage du citoyen Dubuisson qui partira demain pour Coire.

« Le projet d'envoyer au peuple helvétique deux représentants du peuple françois, est une idée trop grande, trop belle en elle-même, pour qu'il n'ait pas fortement frappé mon attention; il est aussi trop important dans son objet, trop délicat dans ses conséquences, il tient de trop près à la dignité et aux intérêts de la République françoise, pour que je ne vous soumette pas les observations simples et vraies qu'il présente.

« Les nations étrangères n'ont que deux moyens de traiter avec le Corps helvétique.

« Quand elles ont des propositions à lui adresser par la voie de leur agent, celui-ci les fait passer au Directoire, lequel les communique à tous les membres de la Confédération, attend et recueille leurs opinions et, quand il a obtenu une décision unanime, il l'a fait connoître au nom de tous les États de la Suisse à l'agent duquel les propositions sont émanées.

« Ou bien cet agent invite les Cantons au nom de son souverain à se réunir en diète pour délibérer sur les ouvertures qu'il a à leur faire, et dans ce cas tous les frais très considérables de cette réunion en diète doivent être supportés par la puissance étrangère qui la fait convoquer.

« Ce second moyen n'est pas encore praticable pour nous, puisque la reconnoissance de notre gouvernement n'est pas terminée, et ce même obstacle se présente avec une égale force pour la première voie de communication. Car si j'annonce au Corps helvétique les propositions majeures qu'il s'agiroit de lui faire, si je lui annonce l'arrivée de représentants du peuple françois, ou bien si je le préviens que ces représentants sont chargés de lui adresser des propositions, quel autre résultat pouvons-nous espérer que de nous commettre au plus haut degré? Ceux des Cantons qui ne se sont pas encore expliqués sur la reconnoissance, les Cantons populaires surtout qui sont les plus opiniâtres, les plus ignorants et les plus à l'abri de notre ressentiment, voteront pour qu'il ne nous soit point donné de réponse. Il ne convient point aux autres de former un schisme qui affoibliroit la confédération helvétique. Ils se verroient forcés par cette raison d'État et par diverses autres considérations de se vouer au même silence. Que feroient donc les représentants de la nation françoise, arrivés en Suisse? Comment établir des rapports entre eux et le Corps helvétique?.....

« Toutes ces considérations qui sont fondées sur la constitution du Corps helvétique et sur la nature de nos rapports actuels avec lui me présentent de très grands embarras. Je les ai détaillés et discutés avec le

Digitized by Google

citoyen Aubriet. Je lui ai même avoué celui où je me trouvois pour m'ouvrir avec les Cantons, parce qu'ils verroient bientôt où nos propositions pourroient les entraîner. Le citoyen Aubriet pense qu'on ne peut les faire triompher que par un mouvement rapide d'enthousiasme. Je lui ai dit que ce n'est pas dans les têtes lourdes et flegmatiques des Suisses que l'enthousiasme peut pénétrer. Le citoyen Aubriet pense aussi qu'on peut entamer la négociation par une déclaration que j'adresserois au Corps helvétique. Il m'a offert de mettre ses idées par écrit et de dresser un projet de déclaration. J'ai accepté son offre. Il ne m'a pas encore remis cette pièce. A juger de la nature de la chose en général, je ne pourrai pas me dispenser de vous consulter sur une démarche qui offre à l'œil le moins clairvoyant les conséquences les plus graves.....

« Vous n'oublierez point, Citoyen ministre, que je remplis en Suisse de doubles fonctions; je m'en acquitte dans cette lettre en vous faisant connoître à l'avance ce que ma réflexion et mon expérience des intérêts et des vœux des Cantons me dictent sur l'exposé du projet important qui a fait l'objet des délibérations du Comité de Salut public. Je vois un très grand nombre de causes contre et réellement aucune pour la réussite. J'exécuterai fidèlement toutes les démarches qui me seront prescrites, sans cependant en dissimuler les conséquences. Je ferai aussi tout ce qui dépendra de moi pour aller au-devant des difficultés, et quoique le citoyen Aubriet m'ait dit qu'il y auroit du danger à en prévoir, je suis bien d'opinion qu'il n'y a de danger qu'à ne pas dire la vérité et qu'à ne pas faire son devoir.

« Le comité de sûreté de la république de Genève m'a envoyé deux députés pour me consulter sur les dispositions du Corps helvétique et surtout des deux premiers Cantons à l'égard de cette ville dans la situation difficile où elle se trouve. Quoique la correspondance ne soit pas rétablie, je n'ai aucun lieu de douter que les deux premiers Cantons ne conservent toujours de l'affection pour cette ville et de l'intérêt pour son indépendance. Il ne leur convient point qu'elle passe sous une domination étrangère.

« Je reçois à l'instant divers papiers du pays des Grisons que je n'ai pas le temps de faire traduire avant le départ de la poste. Ils vous feront connoître toute l'étendue du despotisme que l'Autriche exerce sur cette malheureuse contrée. La citoyenne Sémonville est pressée d'en sortir, mais elle ne le peut, parce qu'on retient ses effets pour caution des engagements contractés par son mari. Elle me charge de vous prier instamment de lui faire passer sans délai des fonds. Je vous prie aussi et son vœu se joint au mien de ne pas désapprouver que je vous demande de faire rembourser au citoyen Montaran, son beau-père, les frais de voyage du citoyen Burrus, son cocher, que je vous ai dépêché le 31 juillet, muni d'une lettre de moi pour vous et d'un paquet de la citoyenne Sémon-

Digitized by Google

ville. Son voyage a coûté 800 livres en assignats et 282 livres en espèces. »

Vol. 438, f° 133, original, 10 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 373, copie, 7 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — Note dressée par le citoyen Bacher. Mesures prises par Bâle pour faire respecter sa neutralité. Émigrés. Département du Mont-Terrible.

Vol. 437, f° 377, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 139, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 10 septembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Bâle et du Valais. Arrivée des commissaires français Dubuisson et Roveré. Ils ne se sont pas encore fait connaître et on ignore l'objet de leur mission. On croit que l'un d'eux va à Constantinople par le pays des Grisons et l'Italie. Émigrés.

Vol. 437, f° 377 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 438, f° 120, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 11 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Bâle. Déserteurs. Émigrés. Fuite de l'abbé de Bellelay.

Vol. 437, f° 378, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 125, copie, 2 p. in-f°.

66. — *Baden, 14 septembre.* — Dubuisson à Colchen. « Citoyen Colchen, comment un homme sensé comme vous n'a-t-il pas empêché qu'un projet d'alliance offensive avec les Suisses ne fût mis sur le tapis? Veut-on donner à la France une guerre de plus? A la bonne heure, on a trouvé le moyen infaillible! Envoyez deux représentants de la nation en Suisse, à coup sûr vous aurez la guerre ou avec eux, ou pour eux..... »

Vol. 438, f° 141, original, 2 p. in-f°

67. — *Paris, 14 septembre.* — Le ministre de la Guerre, Bouchotte, à Deforgues. « J'ai reçu, mon cher collègue, votre lettre et copie de celle de l'État de Bâle et de notre ambassadeur en Suisse. Vieusseux est destitué, ainsi la pierre d'achoppement est ôtée.

« Je recommande dans toutes mes dépêches aux généraux de rester dans les termes des égards de la fraternité envers nos voisins, ce qui n'empêche pas la fermeté dans l'occasion. »

Vol. 438, f° 142, original, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DE FORGUES [1]

68. — *Baden, 15 septembre.* — « Je vous ai annoncé, Citoyen ministre, d'horribles témoignages de l'insupportable tyrannie que la maison d'Autriche exerce sur la malheureuse république des Grisons. Ce n'est qu'à trop juste titre qu'ils arrachent à l'honnête magistrat qui m'écrit la lettre ci-jointe les expressions de la plus vive douleur sur la honte de sa patrie et sur l'oppression qu'elle éprouve. Quel homme doué de la moindre sensibilité ne seroit pas profondément indigné à la lecture des quatre pièces ci-jointes et également touché des violences inouïes qu'exerce sur un peuple foible, abandonné, l'insolente maison d'Autriche? Elles occasionnent une grande fermentation dans le pays des Grisons et animent plus vivement encore les uns contre les autres les partis qui le divisent. Toute la Ligue grise, qui a 28 voix, est pour l'Autriche; toute la Ligue des Dix-Droitures, qui a 15 voix, veut qu'on fasse le procès des coupables et qu'on les punisse; et la Ligue Cadée, qui a 23 voix, est partagée, mais la majeure partie demande aussi la punition des coupables. Presque toutes les communes de la Ligue des Dix-Droitures ont envoyé des députés pour demander l'exécution de la volonté du souverain, qui est de nommer une commission pour faire le procès informatif de ceux qui ont eu part à l'arrestation de nos ministres et pour les punir. Cette disposition des esprits sembleroit annoncer que le parti autrichien ne parviendra pas très facilement à ses fins, et que la Diète manifestera assez d'énergie pour en imposer un peu au gouvernement de Milan. Mais que peut une petite république isolée, qui est obligée de tirer tous ses moyens de subsistance du sein même de son ennemi et dont les habitants toujours agités par un esprit d'intrigue qui les caractérise, ou dirigés par de ridicules préjugés, sont à chaque instant exposés, par suite de leurs funestes divisions et du sentiment de corruption qui les accompagne toujours, à devenir la facile proie d'un ambitieux et puissant voisin? Les menaces et l'argent de l'Autriche, employés tour à tour, ont déjà fait plus d'impression sur les âmes des députés de la Ligue grise que toutes les pétitions que leurs compatriotes ont pu faire pour la cause de la liberté. La Ligue grise étant presque entièrement catholique, on lui fait croire que la religion est fortement intéressée dans cette affaire, et que les François n'en ayant plus aucune, c'est une bonne œuvre que de travailler à leur humiliation. Aussi que pouvons-nous attendre de la Diète? et n'est-il pas à peu près inévitable qu'elle soit réduite à plier sous la loi qu'on veut lui imposer? Quoique sa délibération du 4 de ce mois ne soit pas dépourvue d'une certaine dignité, n'y a-t-il pas quelque foiblesse à avoir désapprouvé, sur les plaintes du Ministre impérial, la déposition vraie et éner-

POLITIQUE N° 226.

Affaires des Grisons.

1. Reçue le 21 septembre.

Digitized by Google

gique de Köhl, dont je vous ai envoyé un exemplaire il y a peu de jours? Je doute que le citoyen Dubuisson retire d'utiles fruits de son voyage en Grisons. A présent que la cour de Vienne prend un ton aussi altier avec cette malheureuse république, je regretterois beaucoup qu'il passât dans la Valteline, car certainement le gouvernement de Milan le feroit grièvement insulter; il lui seroit très facile de lui faire enlever ses papiers, et il feroit grand bruit de ces nouvelles circonstances pour consommer peut-être enfin l'usurpation de la Valteline et pour appesantir davantage son joug sur les Ligues grises.

« Elles voudroient dans leur infortune intéresser à leur triste sort le Corps helvétique auquel leur existence et leur indépendance ne peuvent pas être indifférents. Elles viennent de l'instruire de tout ce qui se passe à leur égard. Je l'apprends par la lettre ci-jointe de Zurich. Les Cantons ne pourront que frémir à la lecture des lettres de M. de Cronthal, et j'ai commencé dans mes correspondances à faire sentir les redoutables conséquences qu'elles présentent. Assurément, nous aurions pu tirer un parti avantageux de cet état de choses, si divers faits qui se passent successivement sur nos frontières ne tenoient pas les Suisses dans de continuelles alarmes et inquiétudes, et si tantôt des batteries élevées près de Bâle et bien plus fréquemment encore des mouvements qui semblent présager des entreprises sur Bellelay et sur la prévôté de Moutier-Grandval, ne les obligeoient de concevoir des craintes sur nos vues. Ils savent très bien que la Convention nationale et le Conseil exécutif sont pour eux dans des dispositions favorables, mais ils se défient excessivement parfois de quelques-uns de nos généraux et bien plus encore d'un dangereux parti dans le département du Mont-Terrible, qui est aux gages de l'Autriche. Avec de la mauvaise volonté il n'y a rien de plus aisé que de donner lieu à des hostilités sur cette frontière. Une fois entamées, il deviendroit fort difficile d'en arrêter les effets. Il n'est donc pas permis d'espérer que dans l'état d'anxiété ou les puissances belligérantes entretiennent constamment le Corps helvétique, il puisse prendre une part active dans la funeste querelle des Grisons avec la maison d'Autriche.

« Je viens de vous parler des mouvements que nous faisons quelquefois sur la limite suisse, et je ne vous ai pas fait mention de ceux que les Autrichiens font aussi de leur côté, quoique moins fréquemment, c'est que ceux-ci ne sont jamais que de vaines montres exagérées par les malveillants qui sont répandus sur notre frontière, n'ont pour objet que de nous inspirer de la défiance des Suisses. Nous ne manquons jamais de nous laisser prendre au piège et de remplir par là les soins que les Autrichiens se proposent. »

« P.-S. — Je vois par une lettre que la citoyenne Montgeroult vient de recevoir du citoyen Maret en date du 4 qu'il a quelque espoir d'être bientôt remis en liberté. Il ne dit point ou il ne lui a pas été permis de

Digitized by Google

dire sur quoi cet espoir est fondé. Les infortunés prisonniers sont toujours séparés. »

Vol. 438, f° 150, original, 4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 379 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Château du Bothmar, 7 septembre.* — Salis Scewis à Barthélemy. « Lorsque V. E. aura pris la peine de lire les pièces ci-jointes, elle ne sera plus étonnée de ce que je suis encore retenu dans mon lit, d'où je me donne l'honneur de lui écrire celle-ci. Il est presque impossible à un honnête homme au milieu de ces iniquités de parvenir à cette tranquillité d'âme aussi nécessaire pour le recouvrement d'une santé délabrée. Or si je devois mourir, je mourrois de rage, de honte et de dépit. C'est tout ce que je puis avoir l'honneur de dire à V. E. dans ce moment-ci, où il semble tout à fait que l'Empereur veuille nous traiter comme la czarine traite les Polonois. Car sans une pareille violence manifeste, comment pourroit-on empêcher la Diète d'examiner la conduite de ses baillis suspects, en alléguant des articles du capitulat de l'an 1639, qui sont à mon avis inapplicables au cas dont il s'agit, et en nous menaçant au surplus de la privation des pensions et de la clôture des passages? Mais que faire et comment s'opposer au torrent, dès que la crainte des uns, le vil intérêt des autres et la mauvaise volonté des troisièmes produisent un découragement et une inaction générale? Je joins à cela qu'une politique mal entendue et un certain esprit factionnaire entre les soi-disant amis de la France eux-mêmes, achèvent de précipiter la bonne cause et de jeter la république dans le plus cruel des embarras.

« C'est au surplus avec amertume que j'apprends aussi les dispositions peu favorables où se trouvent les Suisses à notre égard, ainsi que les apparences formidables qui semblent menacer de plus en plus tout le Corps helvétique de l'impliquer peu à peu dans cette guerre désastreuse qui désole presque toute l'Europe. Que ce soit du moins le but pernicieux de la cour de Vienne, [rien] ne me paroît plus énigmatique.

« Est-il possible qu'on pousse l'effronterie et la scélératesse assez loin dans ma patrie, pour oser même les faire éclater par des interceptions infâmes des correspondances de V. E.? S'il en est ainsi, cet attentat doit se commettre à Coire ou à Chiavenne, mais sans d'autres indices il est difficile de découvrir le véritable auteur de pareilles lâchetés. En attendant, V. E. ne feroit peut-être pas mal si elle faisoit passer dorénavant ses lettres pour Bergame sous l'enveloppe de quelque négociant affidé de Zurich qui a des relations dans ladite ville, c'est du moins ma méthode dans ce pays-ci pour faire partir toutes mes lettres de tant soit peu d'importance, et jusqu'ici je m'en suis assez bien trouvé. Je n'ai ni le temps ni la force d'en dire davantage à V. E. par celle-ci. »

Vol. 437, f° 380 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 73, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

b. — *Coire, 26 août.* — M. de Cronthal aux chefs de la république des Trois-Ligues. « Hauts et Puissants Seigneurs, j'étois au moment d'écrire à VV. EE. pour leur faire part d'une lettre que j'avois reçue dans les termes les plus amicaux envers votre L. État relativement à l'arrestation des individus françois, lorsque le 7 de ce mois je reçus la lettre de VV. EE. par laquelle elles sembloient envisager cet événement sous un tout autre point de vue, ce qui me mit dans l'obligation de supprimer ma lettre et d'envoyer par un courrier celle de VV. EE. à Milan pour prendre les ordres de ce gouvernement.

« Je suis obligé maintenant de faire connoître franchement à VV. EE. que le gouvernement de Milan n'a pas été peu surpris à la lecture de votre lettre dans laquelle on prétend que cet événement est lié à une violation manifeste et sans exemple de votre territoire.

« S. A. Monseigneur l'Archiduc (sans lequel rien ne se fait dans de pareilles circonstances) ne peut regarder que comme non avenues les démarches faites par Votre L. État relativement à l'arrestation de Sémonville et Maret, dans la persuasion où il est que VV. EE., MM. les Chefs et tous les membres de Votre L. Session, lorsqu'ils auront pris connoissance des faits, seront obligés d'après leur amour de la justice de manifester des sentiments absolument contraires. Car, sans faire mention des droits acquis par S. M. I. et le gouvernement de Milan en vertu des conventions existantes, des clauses de l'union perpétuelle et du traité de 1763, VV. EE. seront clairement convaincues que dans cette circonstance il ne peut pas même être question d'une violation de territoire, puisque tout ce qui s'est passé n'a été fait que du su et de concert avec les préposés du gouvernement grison.

« Il est de fait, sûr et incontestable :

« 1° Que le gouvernement de Milan a en tout temps tenu prêt un corps de gardes des frontières, ainsi qu'on les appelle, pour dans le cas où les François eussent mis le pied sur notre territoire, soit sur le lac ou un autre lieu, les y arrêter;

« 2° Il est de fait que le gouvernement de Milan n'a envoyé personne d'autre dans la république des Ligues que M. le Dr Pozzi, accompagné d'un seul homme, ce qui prouve clair comme le jour que de notre côté il n'y avoit pas le moindre dessein hostile, non plus que celui prémédité de faire violence ;

« 3° Il est de fait que s'il est vrai que les passages du côté du pays vénitien ont été occupés, ç'a été par les habitants armés du pays, réunis à cet endroit du consentement et par ordre du podestat et du gouverneur;

« 4° Il est de fait que si dans la Valteline des gens armés se sont jetés sur les François, ces gens doivent être venus de la Valteline même.

« Enfin il est de fait que nos gardes des frontières ont été appelés par

Digitized by Google

les préposés grisons eux-mêmes, le dernier jour seulement, à la vérité, dans la crainte que les gens armés que les François avoient rassemblés de leur chef, ne troublassent la tranquillité et ne commissent des violences.

« Je sais qu'on a prétendu ici que le gouvernement de Milan ne devoit pas s'adresser à MM. les baillis, mais à MM. les chefs. Mais sans considérer les circonstances du moment, combien cette objection n'est-elle pas ridicule, et quels motifs pourroit-on apporter à l'appui? Il y a des exemples qui prouvent le contraire. Ce qui s'est passé à Novate est arrivé plusieurs fois dans d'autres circonstances, et encore récemment cela a eu lieu sur territoire suisse où nos gens se sont concertés avec le podestat de Bellinzona pour opérer l'arrestation d'une personne à laquelle le gouvernement de Milan attachoit la plus haute importance.

« M. Barthélemy peut répandre en Suisse soit en écrivant, soit en imprimant, tout ce qui lui plaira; on s'en embarrassera fort peu. Cependant si toutefois contre toute vraisemblance, il devoit parvenir à votre État ou à quelques-uns de ses membres (comme je suis assuré qu'on en avoit le dessein) un office ou une relation qui ne seroit pas conforme à la stricte vérité, ou qui tendroit à jeter un jour défavorable sur la conduite que le gouvernement de Milan a tenue vis-à-vis de Votre L. État, lorsqu'il a suivi la voie usitée, qu'il a demandé aux préposés et obtenu d'eux en vertu des traités l'arrestation des François, alors le gouvernement de Milan se verroit de son côté obligé sans doute (indépendamment des mesures nécessaires qu'il plairoit à S. M. I. de prendre) de publier le récit fidèle de cet événement en y joignant toutes les pièces secrètes qu'on a entre les mains, pour mettre au grand jour et prouver à Votre L. État, au Corps helvétique et au monde entier la légitimité de nos droits et l'exacte vérité des faits.

« Au surplus VV. EE. pourront bien d'elles-mêmes se représenter aisément le déplaisir et le mécontentement qu'a dû éprouver S. A. l'Archiduc, de même que toute la régence de Milan, en apprenant qu'ici sous les yeux mêmes du Ministre impérial et dans d'autres endroits de Votre L. État on ait fait tant de bruit sur cette arrestation (je passe sous silence des choses plus graves encore) : car il doit être connu à chacun ce qu'étoient ces gens-là et par qui ils étoient envoyés. Ainsi lorsqu'il n'étoit question que de l'arrestation de tels perturbateurs de la tranquillité publique ouvertement connus, il ne devoit pas paroître à votre L. État ou ses membres qu'il fût digne d'eux, autant par respect pour leur honneur que par égard aux traités subsistants, de s'occuper si vivement de tels gens.

« J'ai encore une demande à ajouter, c'est de prier VV. EE. de vouloir bien transmettre sans perdre de temps cette lettre à la diète des Ligues; et je ne doute pas que VV. EE. ou cette L. Session ne me donnent incessamment une réponse telle qu'elle puisse anéantir tout à fait cette mésintelligence momentanée.

Digitized by Google

« Je prie VV. EE. d'être persuadées que je n'ai jamais donné de plus grandes preuves de mes sentiments de dévouement à votre L. État que dans cette circonstance, et que je serai toujours avec la plus haute considération, Hauts et Puissants seigneurs, le très empressé et dévoué à les servir. »

Vol. 436, f° 486, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 381, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

c. — *Coire, 2 septembre.* — M. de Cronthal aux chefs des trois Ligues. « Hauts et Puissants Seigneurs, je m'étois flatté qu'eu égard aux circonstances et à l'importance de cette affaire, j'aurois au moins reçu une réponse à ma lettre du 26 du mois dernier. En répétant tout ce que j'ai eu l'honneur de représenter à VV. EE. dans mes deux dernières lettres, je suis encore chargé par le gouvernement de Milan de déclarer à VV. EE. que S. A. l'Archiduc a appris avec beaucoup de surprise, que sur la demande de la ville de Coire qui se fonde sur un écrit instigué à un certain Köhl, le podestat de Trahona a été cité juridiquement à la diète générale des Ligues, et que d'après les démarches vives de quelques malintentionnés qui ne sont pas inconnus à VV. EE. il doit être porté contre lui un décret, parce qu'en vertu des traités conclus solennellement en 1639, 1726 et 1763 entre le gouvernement de Milan et les Ligues, il a été obtempéré à la réquisition qui lui a été faite par la régence de Milan pour l'arrestation des individus françois, ainsi qu'il étoit de son devoir.

« Une telle conduite, si elle devoit avoir lieu de la part de MM. les chefs et de la Diète, étant absolument contraire à la teneur des traités, j'ai l'ordre de déclarer que tout ce qui pourroit être intenté à tort et au préjudice du podestat de Trahona, M. Walser, ou à un autre préposé sur cet objet, seroit regardé par le gouvernement de Milan comme une infraction aux traités, qui ne pourroit être envisagée avec indifférence, puisqu'elle prouveroit effectivement quelles sont les dispositions qui dominent dans votre État. La régence de Milan se verroit alors dans ce cas (ce qu'elle ne présume pas devoir arriver) obligée de suspendre le payement des pensions et émoluments d'usage et prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'importation des blés dans la république des Grisons.

« Je me flatte cependant que la justice de la cause, les traités et principalement les clauses des articles 16 et 20 de celui de 1639, de même que les additions qui y ont été faites par celui de 1726, seront des motifs assez puissants pour engager la L. Session à faire annuler toute procédure qui pourroit être intentée soit contre le podestat de Trahona, soit contre tout autre préposé pour fait relatif à cet événement.

« Je prie seulement VV. EE. de vouloir bien me donner au plus tôt possible une réponse, parce que j'ai ordre de faire passer sans perdre de

Digitized by Google

temps un avis des dispositions où est votre L. État de même que la L. Session.

« Je reste toujours avec les sentiments de la plus sincère et plus haute considération, etc., etc. »

Vol. 437, f° 382 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 22, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Coire, 4 septembre.* — M. de Cronthal à la Diète générale des trois Ligues séante à Coire. « Hauts et Puissants Seigneurs, en conformité des ordres que j'ai reçus hier dans la nuit, j'ai à ajouter à ma lettre du 2 de ce mois et à déclarer à VV. EE. au nom de Sa Majesté I. et R. mon très gracieux maître, qu'il regarderoit comme outrageantes, répréhensibles et contraires à tous les traités toutes poursuites qui pourroient être faites contre M. le podestat de Trahona ou contre toute autre personne qui auroit coopéré en vertu de ces traités à l'arrestation des François, et qu'il espéroit que les procédures qui pourroient avoir été intentées contre le susdit podestat ou d'autres personnes relativement à cette affaire seroient à l'instant et à jamais annulées.

« C'est là ce que j'ai à déclarer à VV. EE. de la diète des Ligues au nom de S. M. l'Empereur et Roi lui-même. A quoi j'ai ordre d'ajouter et de vous répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de représenter à VV. EE. dans ma letre de 2 de ce mois.

« Je joins aussi ici la prière que j'ai déjà faite à VV. EE. de vouloir bien me donner sans délai avis de la détermination que la L. Session aura prise sur ma dépêche, afin que je puisse la faire passer le plus tôt possible à S. M. I. qui l'attend. J'ai l'honneur, etc. »

Vol. 437, f° 383, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 26, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

e. — « Extrait des délibérations de la Diète générale de la république des trois Ligues séante à Coire. Séance du 4 septembre 1793.

« Il a été décrété sur la lettre reçue aujourd'hui de M. de Cronthal qu'il seroit envoyé à M. le baron de Cronthal une honorable députation pour lui représenter verbalement que bien loin de vouloir rien entreprendre contre la teneur des traités existants, on étoit au contraire toujours disposé à persévérer dans les relations d'amitié résultantes de ces traités avec l'auguste maison d'Autriche; mais que l'on espéroit que cette sérénissime cour ne seroit d'aucune manière intentionnée de porter le moindre obstacle aux recherches relatives à un événement qui s'est passé au dedans de nos frontières et qui peut avoir de si grandes conséquences pour nos concitoyens.

« Mais comme cette affaire est devenue bien plus importante par les lettres reçues de la part de M. le Résident impérial pendant la durée de la session actuelle, on ne croit pas pouvoir prendre sur cet objet une

Digitized by Google

détermination définitive sans en avoir préalablement donné communication aux conseils et communes pour prendre leurs ordres. A cette fin il sera nommé une commission chargée de mettre en ordre toutes les pièces et de présenter un projet d'adresse. Il sera aussi enjoint à cette commission de rédiger un projet de lettre au L. État de Zurich pour lui rendre compte de toute cette affaire en y joignant les pièces en question, avec la prière de vouloir bien faire part à M. Barthélemy du motif de ce retard. Et enfin le mémoire de Christian Köhl sera, sauf la ratification des communes, désapprouvé et la distribution en sera défendue.

« Noms des membres de la députation qui s'est rendue chez M. de Cronthal : Ligue cadée, M. le stattvogt Tscharner; Ligue grise, M. le landrichter de Caprez; Ligue des Dix-Droitures, M. le podestat de Salis Scewis. »

Vol. 437, f° 383 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 27, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

f. — *Zurich, 14 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires du Valais et des Grisons.

Vol. 437, f° 384, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 149, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

FINANCE N° 19

69. — *Baden, 15 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Il réclame une somme de 878 livres en espèces et 380 livres en assignats pour frais extraordinaires.

Vol. 437, f° 384 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

70. — *Baden, 15 septembre.* — Barthélemy à Haudry. Sels.

Vol. 437, f° 387 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

71. — *Baden, 15 septembre.* — Barthélemy au bourgmestre Ott, de Zurich. Il le prie de faire surveiller un nommé Peralta, « réfugié à Winterthur où il s'occupe de favoriser les coupables projets de l'ex-général Dumouriez dont il est l'agent. »

Vol. 437, f° 379, copie, 1/3 p. in-f°.

72. — *Baden, 15 septembre.* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 385, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Mémoire adressé au ministre de la Guerre et contenant une réclamation de sous-officiers et soldats suisses.

Vol. 437, f° 385, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

73. — *Baden, 16 septembre.* — « Je reçois à l'instant, Citoyen ministre, votre dépêche n° 80. POLITIQUE N° 227

« Je vous remets ci-joint en quatre pièces la suite de la correspondance de nos généraux avec l'État de Bâle..... Affaires de Bâle.

« Je reçois avec beaucoup de reconnoissance l'assurance de l'approbation du voyage que le citoyen Bacher a fait auprès de nos généraux. Les explications qu'il leur a portées nous ont rendu un immense service. Le général Labruyère, entièrement dégagé de ses préventions, connoît à présent le fond qu'il doit faire sur le système de la neutralité des Suisses et les moyens qu'il devra employer d'une part pour les y fortifier, d'une autre pour mettre la frontière à l'abri de toute surprise de l'ennemi. Aussi il paroît qu'il a saisi avec avidité le mot que lui a dit le citoyen Bacher dans sa première conversation : « On vous représente les Autri- « chiens comme voulant forcer le territoire suisse pour arriver sur la « nôtre. Pour vous prouver qu'ils n'en feront rien, je vous maintiens « que vous êtes vous-même en mesure de passer le Rhin impunément et « d'aller les chercher chez eux. » Le général sourit. Il se dispose dans ce moment à exécuter entre Huningue et Neufbrisach des ordres qui rentrent absolument dans cette idée qui fera un grand effet en Suisse. La terreur est répandue en Souabe.

« Quoique la scène ait changé de face en si peu d'instants, je me décide sur le vœu du général et sur l'espoir que vous m'approuverez encore, à lui envoyer le citoyen Bacher. Il est essentiel de dissiper les trames par lesquelles nos ennemis pourroient chercher de nouveau à l'égarer sur la situation de la Suisse..... L'arrivée dans le département du Mont-Terrible d'un grand nombre de nouvelles levées encore peu disciplinées, la fuite du côté de la Suisse de beaucoup d'habitants de ce département qui se refusent aux enrôlements, sont des circonstances qui peuvent être singulièrement favorables aux calculs de ces malveillants..... Tous ces fuyards du département du Mont-Terrible peuvent facilement devenir des brigands. La prévôté de Moutier-Grandval prend des précautions contre eux; elle a invoqué la protection et les secours que la constitution lui donne droit de demander à Berne.....

« Je vous aurois encore entretenu aujourd'hui du Valais, quand même votre lettre n'en auroit pas fait mention. Ce Gouvernement est confondu des reproches amers qu'on lui adresse de tous les côtés sur sa mauvaise conduite..... Affaires du Valais.

« Le Journal de la Montagne, me dit-on, attribue hautement à Berne l'événement du 11 août et s'en autorise pour annoncer de même que le

1. Reçue le 21 septembre.

Digitized by Google

Corps helvétique s'est réuni à la coalition des Puissances qui nous font la guerre. Je vous adresse aujourd'hui une pièce qui détruit absolument toutes ces suppositions. C'est une lettre ci-jointe du conseil secret de Berne au gouvernement du Valais. Elle ne m'eût pas étonné de la part du Grand Conseil; elle est très remarquable venant du Conseil secret.....

« Je m'occupe beaucoup avec le citoyen Noël des moyens d'assurer notre correspondance avec Venise..... En attendant que j'apprenne par lui ce qu'il aura décidé avec le gouvernement de Venise, j'ai ouvert tous les paquets que vous m'avez envoyés pour le citoyen Noël. Je garde les papiers publics, je lui expédie sous des adresses de banquiers vénitiens qu'il m'a indiqués, vos dépêches et ses lettres particulières. Il me paroît que tout cela lui arrive assez bien par la malle de Zurich qui, passant sur le territoire milanois, ne s'ouvre cependant qu'à Bergame.

« Après avoir répondu à tous les articles de votre dépêche, je viens au très important objet pour lequel vous m'avez expédié le citoyen Aubriet, lequel partira d'ici demain pour retourner à Paris.

« Le citoyen Aubriet m'a remis un projet de déclaration à adresser par moi au Corps helvétique. Il est d'une nature si grave que vous ne serez pas étonné, je pense, qu'avant d'oser en faire usage, je le soumette à votre examen et à votre décision. J'en joins ici une copie. J'ai dit franchement au citoyen Aubriet et je le répète avec la plus ferme conviction, qu'une rupture avec la Suisse est au bout de sa pièce. Je dis encore avec la même vérité que je ne saurois absolument comment m'y prendre pour y substituer une autre déclaration capable d'amener ou de préparer les résultats que nous voudrions obtenir. Quelle qu'elle fût, elle renfermeroit deux conditions nécessaires, la reconnoissance formelle de la République françoise et l'offre d'une alliance. Je ne vois pas le moyen de forcer sur le premier point l'obstination des Cantons populaires relégués dans leurs montagnes au centre de la Suisse. L'offre d'une alliance en temps de guerre n'est autre chose qu'une invitation d'entrer dans la guerre. Or, tout éloigne le Corps helvétique d'une guerre extérieure. Cependant ces deux conditions seroient envisagées comme une provocation, et dès lors les Cantons pourroient bien dans leur frayeur en recevant notre déclaration prêter l'oreille aux insinuations de nos ennemis. Nous ne recevrions point de réponse, parce qu'ils ne pourroient jamais se mettre d'accord, ou bien nous n'en recevrions que de fort évasives, de fort lentes. La dignité de la République françoise seroit outragée, elle appelleroit vengeance.

« J'en dis à peu près autant sur le projet d'envoyer en Suisse deux représentants du peuple françois. Nous ne pouvons pas demander aux Cantons comment ils les recevront, parce que la question répugne à la dignité françoise et cependant cette question présente toutes les difficultés de la reconnoissance complète de la République. S'ils arrivent sous leur éminent caractère sans consultation préliminaire, ne courons-nous

Digitized by Google

pas risque de nous compromettre au plus haut degré? Car aucun peuple ne tient plus que le peuple suisse à ses maximes antiques, aux vieilles formes de la diplomatie.

« Il me vient une pensée que je vous prie de peser dans votre sagesse et de présenter au Comité de Salut public comme un témoignage de mon désir de faciliter autant que je le crois possible le succès de ses vues.

« Le code des nations établit que des ambassadeurs avant de se faire accréditer peuvent voyager incognito et se présenter aux peuples étrangers comme de simples particuliers. On n'est point tenu dans ce cas à leur rendre des honneurs extraordinaires, mais on les comble d'égards et d'attentions; ils n'en sont pas moins sous la sauvegarde du droit des gens.

« Peut-être le comité de Salut public ne jugera pas convenable que des représentants du peuple françois gardent l'incognito pendant quelque temps sur une terre étrangère. Si cependant il croyoit pouvoir les autoriser à arriver d'abord en Suisse comme des voyageurs, je suis bien persuadé qu'ils seroient bien plus à portée de connoître le véritable état des choses et des esprits : ils iroient dans les principaux ou dans tous les Cantons, ils verroient les magistrats, ils s'expliqueroient avec eux et se convaincroient ainsi par eux-mêmes de ce qu'il conviendroit et de ce qu'il seroit possible de proposer au comité de Salut public, soit pour le déploiement de leur caractère, soit pour les ouvertures politiques à faire aux Cantons.

« Il y auroit un moyen peut-être de faciliter leur mission. Que les représentants soient munis de fonds pour acquitter le payement des argents de paix et d'alliance en vertu des traités, ainsi que le payement des pensions politiques. Le premier objet seroit d'autant plus à sa place que les Cantons remplissent fidèlement leurs engagements en tenant à grands frais pour eux leurs contingents à Bâle.....

« Je n'imagine pas que vous soyez d'avis que j'adresse au Directoire helvétique le projet de déclaration du citoyen Aubriet. Cependant si vous me l'ordonnez, je l'expédierai ou tout autre que vous voudrez me prescrire, quoique je sois bien convaincu qu'il n'en est aucune qui ne servît à nous compromettre beaucoup.

« Si vous croyez que je suis dans l'erreur et qu'un autre agent puisse réussir à effectuer ce que moi j'estime impraticable, soyez assuré que j'applaudirois à ses succès avec tout le zèle d'un bon citoyen et d'une âme pure.

« Je dois faire ici une observation qui est relative à ce qui se passe en Grisons. Il est naturel de penser que l'arrogant langage que la Cour de Vienne tient aux Ligues grises doit faire une forte impression sur les Suisses, surtout si l'on a soin de leur faire apercevoir qu'ils pourroient se trouver eux-mêmes exposés à devenir l'objet de pareilles insolences. Je ne m'épargnerai point à les inviter à en faire la réflexion. Mais dans

Digitized by Google

l'état actuel des choses ils n'ont point à craindre que la cour de Vienne les traite avec un tel mépris. Elle n'a point oublié leur valeur et leurs succès contre elle, elle les craint, elle les traite avec égards et considération. Leur moralité, leur calme, leur fidélité à leurs engagements lui imposent du respect.

« P.-S. — Je vous conjure, Citoyen ministre, de vous intéresser pour rendre à mon frère sa liberté. Le citoyen Colchen qui le connoît, vous dira quels sont ses sentiments et s'il méritoit de la perdre. Pour moi je vous dis en toute vérité que c'est en grande partie au soin qu'a pris mon frère de me tenir au courant des progrès que faisoient la liberté et l'esprit public, à l'attention qu'il a eue de m'envoyer tous les écrits capables de fixer mon opinion dans un pays où elle pouvoit facilement s'égarer, que je dois en grande partie les succès de ma mission. Ce motif doit avoir des droits auprès de vous. Si vous voulez bien y avoir égard, vous en acquerrez de grands à ma reconnoissance. »

Vol. 438, f° 152, original, 12 p. in-f°.
Vol. 437, f° 391 v°, copie, 6 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l., 4 septembre.* — Le général Vieusseux à l'État de Bâle [1].

b. — *Bâle, 7 septembre.* — L'État de Bâle au général Vieusseux. Réponse à la lettre précédente.

Vol. 437, f° 339, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 78, copie, 2 p. in-f°.

c. — *S. l., 8 septembre.* — Le général Labruyère à l'État de Bâle [2].

d. — *S. l., 10 septembre.* — L'État de Bâle au général Labruyère. Réponse à la lettre précédente.

Vol. 437, f° 372, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 119, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

e. — *Berne, 13 septembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaires du Porentruy. Abbaye de Bellelay.

Vol. 437, f° 394 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 131, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1. Voir cette lettre ci-dessus, parmi les pièces jointes à la dépêche de Bacher à Deforgues du 6 septembre.
2. Voir cette lettre ci-dessus, parmi les annexes à la dépêche de Bacher à Deforgues du 9 septembre.

Digitized by Google

f. — *Berne, 6 septembre.* — Le Conseil secret de Berne au Grand bailli et conseil de la république du Valais. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 437, f° 395 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 53, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

g. — *Berne, 14 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires du Valais et du Porentruy. Émigrés. Nouvelles diverses.

Vol. 437, f° 396, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 146, copie, 1 p. in-f°.

h. — *Venise, 7 septembre.* — Noël, ministre de France à Venise, à Barthélemy. Correspondance avec Venise. « On a démenti ici la nouvelle que Florence avoit été forcé par les Anglois à se déclarer. Calonne est arrivé à Naples le 25. Il y venoit demander de l'argent pour les princes, mais il paroît qu'il ne fera pas une grosse fortune. Vous en jugerez par la détermination que le gouvernement vient de prendre, détermination bien digne de l'inconséquence de nos ennemis, c'est de forcer le clergé à un don gratuit pendant quinze ans, d'inventorier, enregistrer tous les trésors de l'Église et de les déclarer propriétés nationales.

« P.-S. — La Porte envoie un ambassadeur extraordinaire à Londres. D'après ce qu'on m'en écrit, il sembleroit qu'il est question de médiation. »

Vol. 437, f° 396 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 79, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

i. — « Projet d'adresse à faire au Corps helvétique rédigé par M. Aubriet. »

Vol. 437, f° 397, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 158, copie, 5 p. in-f°.

74. — *Bâle, 16 septembre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. « Les Prussiens sont dans une sorte d'inaction, parlant favorablement des François, voyant de mauvais œil les Autrichiens qui sont trop glorieux pour ne pas les traiter de même et ne cachant pas leur désir de retourner chez eux. Frédéric-Guillaume, promenant des femmes de ville en ville, de château en château, est devenu (et l'on ne s'en cache plus) un objet de mépris pour toute l'Allemagne. C'est mademoiselle Bethman de Francfort, dont le cœur est à l'avenant de celui du monarque qui l'occupe seule en ce moment. On annonce très sérieusement qu'elle doit être épousée la semaine prochaine. Cette nouvelle pourroit surprendre ceux qui ignorent le mariage du roi avec mademoiselle d'Enhoff, ayant des enfants des deux reines dont la seconde n'est point répudiée.

Digitized by Google

« Et c'est bien pis encore de François II. J'ai eu une conversation de confiance avec un homme d'un grand sens, frère de l'un de mes amis et établi à Vienne. Il m'a dit que l'Empereur, toujours moins accessible à ses ministres qu'il n'avoit pas la faculté d'entendre, passoit son temps sur les bords d'une rivière marécageuse où, entouré de trois ou quatre Italiens, il s'occupoit à percer des crapauds à coups de dards. Quelquefois aussi il pêche à la ligne et, s'il prend un poisson long de cinq ou six pouces, il jette des cris d'allégresse auxquels tout le monde qui est dans le palais répond en chœur.

« Mon narrateur ajoute que Vienne gémit de se voir à la merci d'un tel prince et qu'il ne faudroit qu'une circonstance favorable pour y causer un grand mouvement. Si l'on voyoit au grand jour tous les rois de l'Europe, l'homme le plus passionné pour ces messieurs se persuaderoit que la chute des trônes est pour le moment dans les lois du destin. »

La fin de la lettre est relative aux affaires de Bâle.

Vol. 438, f° 163, original, 3 p. 3/4 in-f°.

75. — *Baden, 16 septembre.* — Aubriet à Deforgues, relativement à un projet d'adresse aux Suisses.

Vol. 438, f° 161, original, 3 p. in-4°.

76. — *Neuchâtel, 16 septembre.* — M. de Sandoz de Travers, conseiller d'État de la souveraineté de Neuchâtel et président de la commission secrète, à Barthélemy, relativement à Philippe Gross.

Vol. 437, f° 401, copie, 2/3 p. in-f°.

77. — [*Genève, 16 septembre*]. — « Rapport du comité de constitution du club [fraternel des révolutionnaires genevois] fait à la séance du 16 septembre 1793, l'an 2me de l'Égalité. »

Vol. 439, f° 3, imprimé, 14 p. in-8°.

78. — *Fribourg, 16 septembre.* — L'État de Fribourg au Directoire de Zurich. Il demande qu'à l'avenir ni le nom du Corps helvétique ni celui de l'État de Fribourg en particulier ne soient employés dans la correspondance avec Barthélemy.

Vol. 439, f° 68 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

79. — *Saint-Maurice, 16 septembre.* — Helfflinger à Bacher. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 407, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 13 septembre.* — Helfflinger au Grand bailli du Valais. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 437, f° 407 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Digitized by Google

80. — *Paris, 16 septembre.* — L'adjoint du ministre de la Guerre, Gautier, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 421 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 21 août.* — Les administrateurs de l'habillement des troupes au citoyen Gautier, adjoint du ministre de la Guerre. Achat de toiles. Offres des frères Frey, d'Arau.

Vol. 437, f° 421 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

81. — *Baden, 16 septembre.* — Barthélemy au général Labruyère. Voyage de Bacher au quartier général. Bonnes dispositions des Suisses. Affaires du Munsterthal et de Bellelay.

Vol. 437, f° 398 v°, copie, 1 p. in-f°.

82. — *Baden, 16 septembre.* — Barthélemy au général commandant à Lille, relativement au major Tscharner.

Vol. 437, f° 399, copie, 1/2 p. in-f°.

83. — *Baden, 18 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. « Le citoyen Montgeroult est mort dans sa prison de Mantoue. Son épouse qui est ici vient d'apprendre cette triste nouvelle par le chargé des affaires de l'Empereur à Bâle à qui M. de Buol, qui est à Berne, l'a mandé d'après une lettre du comte de Wilzeck. »

Vol. 438, f° 167, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 437, f° 399, copie, 1/4 p. in-f°.

84. — *Baden, 18 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Jean-Jacques Mérian, négociant de Bâle. Envoi d'une autre réclamation qui vient du pays de Neuchâtel.

Vol. 437, f° 400, copie, 1/2 p. in-f°.

85. — *Bâle, 18 septembre.* — Bacher à Deforgues. Il annonce son arrivée à Bâle.

Vol. 438, f° 168, original, 1 p. in-4°.

86. — *Paris, 18 septembre.* — Colchen à Barthélemy. « Le citoyen Barrère, Citoyen, m'a promis tous ces jours derniers de s'occuper de la remise en liberté du citoyen Courçay et de ses collègues. Mais le changement survenu dans le comité de sûreté générale de la Convention a sans doute mis obstacle à l'effet de sa bonne volonté. Je ne quitterai pas prise que le citoyen Courçay ne soit rétabli dans son appartement.

Digitized by Google

« Il est sérieusement question au comité de Salut public de pourvoir à l'acquittement des pensions et subsides de la Suisse pour 1792. On n'y voit pas avec plaisir que le fonds des Ligues suisses ait reçu une autre destination. C'est de vous à moi que je vous dis cela.

« Je vais proposer au ministre d'écrire à celui de la Guerre d'après vos observations sur le général Rosière et sur cette éternelle batterie d'Huningue.

« Quelques personnes bien intentionnées sans doute vouloient nous rendre le général Demars, mais cet aimable général vient de donner la mesure de son patriotisme en ne coupant pas, lorsqu'il le pouvoit, la retraite aux Anglois qui fuyoient de Dunkerque à Furnes. Le conseil vient de le destituer. »

Vol. 437, f° 449, copie, 1/2 p. in-f°.

87. — *Baden, 18 septembre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Affaires du Munsterthal, de Bellelay et du Valais.

Vol. 437, f° 399, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

88. — *Paris, 18 septembre.* — Ordre des commissaires de la trésorerie nationale à MM. Achille Weiss et Cie, banquiers à Bâle, de payer à Barthélemy 12 000 livres, valeur métallique.

Vol. 438, f° 182, minute, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

89. — *Bâle, 19 septembre.* — « Je suis arrivé à Bâle hier matin, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir. J'ai fait visite aux chefs de cet État, qui m'ont accueilli de la manière la plus amicale.

« Je me suis rendu aujourd'hui au quartier général à Kembs, où je me suis entretenu avec les représentants du peuple, le général et l'état-major de l'armée. J'ai vu, tout le long du Rhin, le spectacle imposant d'un peuple levé en masse, plein de gaieté et d'ardeur, prêt à cimenter de son sang l'édifice d'une constitution qui vient de le rétablir dans ses droits imprescriptibles. Fier d'être appelé à défendre la plus belle cause, il n'attend que le signal du combat pour voler à la victoire. Le refrain chéri de *liberté* et d'*égalité* retentit dans les airs, et les coups de canon qui se succèdent avec rapidité, annoncent aux Germains étonnés que la République françoise est fondée sur une base inébranlable.

« La tentative du passage du Rhin faite le 17 de ce mois sur deux points à trois lieues de distance l'un de l'autre a échoué, parce qu'on

1. Reçue le 23 septembre.

Digitized by Google

n'avoit point assez calculé près de Huningue, la résistance de ce fleuve qui a fait dériver les trois flots de bois sur chacun desquels on avoit placé cent hommes. Le courant en a entrainé un qui est tombé entre les mains des Autrichiens qui ont fusillé une partie des troupes et fait 50 prisonniers. Un autre a coulé bas, et le troisième a échoué sur la rive presque vis-à-vis de Huningue. Cent volontaires ont abordé en marchant dans l'eau jusque sous les bras, et sont arrivés ensuite avec beaucoup de peine sur le territoire bâlois, où ils ont été accueillis en frères par un peuple ami et neutre, qui les a mis à même de repasser le Rhin et de gagner la place de Huningue. Cet acte de bon voisinage exercé par ordre exprès du gouvernement de Bâle est la meilleure preuve que je puisse vous donner des véritables sentiments des chefs bâlois et des représentants du Corps helvétique. La scène touchante de cent républicains françois se retirant d'un pays ennemi où ils avoient fait naufrage, pour arriver sur territoire suisse, l'hommage rendu d'une part à la neutralité en déposant les armes à la frontière, l'accueil fait de l'autre en leur facilitant les moyens de rentrer promptement en France, ont produit un grand effet sur les représentants du peuple, sur l'armée françoise, de même que sur toute la ville de Bâle, et fera disparoître, à ce qu'il faut espérer, à jamais tout germe de méfiance et même de doute sur la droiture et la loyauté des magistrats bâlois.

« L'embarquement qui a eu lieu à Kembs sur des bateaux n'a point été plus heureux. Le désavantage du terrain et la précipitation ont occasionné une perte de plus de 200 hommes, tant tués que prisonniers.

« Quoique le passage du Rhin n'ait point eu du côté de Huningue l'effet désiré, l'objet qu'on se proposoit a néanmoins été rempli en grande partie, puisque, selon les rapports faits hier par nos émissaires, 8000 Autrichiens qui avoient descendu vers Carlsruhe, pour aller renforcer l'armée de Wurmser, vont remonter le Rhin jusqu'entre Fribourg et Bâle.

« L'alarme donnée le long du Rhin depuis les lignes de Wissembourg jusqu'à Huningue, étant générale, et le passage de ce fleuve allant être tenté de nouveau sur plusieurs villages pour jeter l'effroi dans le margraviat de Baden de même que dans le Brisgau, il faut s'attendre aux réquisitions les plus instantes près de la cour de Vienne de la part du Margrave. Il jettera les hauts cris contre les Autrichiens qu'il taxera de manquer de moyens ou de volonté pour mettre ses États à l'abri d'une invasion et peut-être d'une ruine totale.

« Pour se faire une idée de la position critique des États de ce prince, il faut se représenter que dix-huit grands villages de ce fertile pays sont sous le canon des François et seront incendiés du bord opposé du Rhin en 24 heures de temps, si l'on veut exercer des représailles ou une vaste vengeance. On s'est contenté jusqu'ici de mettre en feu quelques points accessibles du Brisgau comme domaine autrichien. Nous avons une artillerie si formidable et si bien servie, qu'il ne dépend que de nos géné-

Digitized by Google

raux de continuer à répandre la terreur chez nos ennemis dans le Brisgau et le margraviat de Baden.

« L'armée du Haut-Rhin doit être renforcée après-demain de six bataillons. Les forces de la République françoise depuis Landau à Huningue, présentent maintenant un tableau dont l'histoire ne fournit pas d'exemple et une barrière si formidable que l'imagination la plus ardente peut à peine s'en faire une idée.

« La levée en masse offre un autre avantage politique. Cette mesure vraiment républicaine consolide l'esprit public. Le peuple appelé à l'honorable fonction de défendre le territoire françois, se voyant réuni sous les couleurs nationales, prend une haute idée de ses moyens et de la force d'une République aussi puissante. La confiance que ce sublime coup d'œil lui inspire et le sentiment intérieur des inépuisables ressources d'une grande nation qui veut être libre, électrisent les cœurs, développent la fierté si naturelle à l'homme qui a secoué le joug de l'esclavage, l'élèvent à la hauteur de la révolution et le rendent capable des actions les plus héroïques.

« Les représentants du peuple ont pris les mesures les plus sages et les plus efficaces pour entretenir et resserrer les liens du bon voisinage et de la bonne intelligence avec la Suisse. Ils ont fait passer des ordres dans le département du Mont-Terrible. Leur vigilance et leur prévoyance ne laissent rien à désirer. Ils ont bien voulu m'autoriser à concourir dans différentes affaires de détail au même but, et je puis vous assurer qu'en persévérant dans ce système la République françoise gagnera de jour en jour de nombreux partisans en Suisse, où elle parviendra même peu à peu à reprendre l'influence et l'ascendant que ses relations commerciales et d'autres intérêts majeurs doivent lui assurer dans tous les temps.

« Des émigrés revenant de l'armée de Condé s'étant arrêtés sous différents prétextes quelques jours à Bâle, j'ai prié MM. les chefs de cet État de leur faire donner la chasse comme à des poltrons et à de mauvais sujets qui, manquant de courage pour se battre, se rapprochent des frontières de la République françoise pour y trouver quelque trahison. Cette lâche conduite des émigrés les rend si méprisables aux yeux de la nation suisse, connue pour sa loyauté et sa bravoure, qu'elle provoquera l'indignation générale. L'armée de Condé se débande par centaines; toute cette ci-devant noblesse est vérolée jusqu'aux os et a épuisé tout le mercure des pharmacies d'Allemagne.

« J'ai appris que le citoyen Mengaud, qui avoit déjà été chargé par votre prédécesseur d'une mission secrète en Allemagne qu'il n'a pu remplir par les obstacles qu'il a rencontrés alors, est arrivé hier à Bâle, ayant 2000 francs en espèces ; on m'a dit qu'il alloit continuer sa route.

« P.-S. — J'apprends dans ce moment qu'il vient d'arriver à Fribourg dans le Brisgau une colonne de troupes hongroises avec un parc d'artil-

Digitized by Google

lerie. Cette colonne est, à ce qu'on m'assure, suivie d'autres troupes. Je vais faire prévenir nos généraux de cet empêchement au passage du Rhin qu'ils avoient projeté. »

Vol. 438, f° 175, original, 9 p. in-f°.
Vol. 437, f° 420, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

90. — *19 septembre.* — « Extrait du premier bulletin de Lutry près Lausanne, en date du 19 septembre... » Nouvelles de Genève et de la région.

Vol. 438, f° 171, copie, 7 p. 1/4 in-f°.

91. — *Saint-Maurice, 19 septembre.* — Helfflinger à Bacher. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 425 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — Thonon, 15 septembre. — Les administrateurs du district de Thonon à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 437, f° 426 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

92. — *S. l., 19 septembre.* — Note remise par le baron de Buol, résident de la cour de Vienne, au gouvernement de Berne. Il demande que des mesures soient prises pour empêcher le passage en France de 30000 fusils qui se trouvent à Bâle.

Vol. 438, f° 180, copie, 1 p. in-f°.

93. — « Pétition de plusieurs citoyens de la ville d'Annecy, département du Mont-Blanc, à la Convention nationale. »

Vol. 437, f° 409, imprimé, 6 p. in-4°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1].

94. — *Bâle, 20 septembre.* — « Citoyen ministre, un plan peut-être bien concerté, mais mal exécuté, de passer le Rhin le 17 nous a fait perdre quelques braves soldats, soit aux environs de Kemps, soit à portée de Huningue. Je n'ai pu vous en instruire le jour suivant, parce que nos généraux avoient coupé toute communication du Haut-Rhin en Suisse.

« Un détachement de cent dix hommes se voyant isolé sur terre ennemie, se retira sur celles de Bâle en face de Huningue, et remit ses armes aux troupes suisses.

« Le capitaine Muralt, de Zurich, qui les commandoit, accueillit les

1. Reçue le 23 septembre.

Digitized by Google

François comme déserteurs; mais bientôt il leur donna l'idée d'appeler des bateaux de la rive opposée, et de s'y embarquer pour regagner Huningue.

« Les bateaux arrivèrent en effet, mais par convention, à quelques toises plus bas sur terre d'empire, d'où le détachement entier rentra dans Huningue sans avoir été aperçu par les Autrichiens; les armes ont été déposées à l'arsenal de Bâle, en attendant qu'elles soient réclamées.

« La position des Suisses étoit assez embarrassante. Nous leur devons quelque reconnoissance pour la conduite qu'ils ont tenue. Cette conduite d'abord ne fut pas improuvée de M. de Kreisselberg, commissaire de l'Empereur; mais depuis il en est devenu furieux, et si la chose arrivoit de nouveau, il assure que les François seroient hachés partout où on les trouveroit.

« L'affaire de Hontzcoote et ses suites ont fait un effet d'autant plus grand qu'on avoit persuadé aux ignorants et aux foibles, c'est-à-dire à la majorité des hommes, que notre destruction devenoit tous les jours plus certaine : le camp autrichien de Nothweiler, forcé le 15, garantit les lignes de Weissembourg qu'on paroissoit disposé à tourner, et la pluie très abondante qu'il fait en ce moment va arrêter les opérations de la guerre, du moins chez l'ennemi, parce qu'on ne fait guère de sièges après l'équinoxe d'automne.

« Je ne vous parlerai pas, Citoyen ministre, des traités et des garanties qui semblent lier de nouveau le roi de Prusse à la cause de l'Autriche et de l'Angleterre.

« Je ne vous parlerai point non plus de la position actuelle des Prussiens et des Autrichiens sur le Rhin, parce que je sais que vous en avez des informations récemment prises, mais je dois vous observer : 1° que le rapprochement de ces Puissances ne fait qu'accroître le mécontentement des Prussiens qui comptoient retourner chez eux, et réveiller les inquiétudes des Puissances secondaires de l'Empire; 2° que la dernière campagne d'hiver fait craindre à la coalition d'avoir à sacrifier une partie de l'été 1794 à recouvrer ce dont nous nous sommes saisis dans le cours de cet hiver; 3° que ses armées sont très affoiblies, qu'elles sont près de manquer des objets les plus nécessaires, et que les recrues se font avec lenteur et à frais énormes; 4° enfin que le seul transport de ce que l'Autriche a fait venir sur nos frontières a absorbé au moins 40 millions de florins, et que cette Cour cherche partout à emprunter, même à petites sommes. »

Vol. 438, f° 183, original, 2 p. 2/3 in-f°.

95. — *Paris, 20 septembre.* — Deforgues à Barthélemy. Envoi d'un mandat de 12 000 livres destinées à payer les dettes des citoyens Sémon-

Digitized by Google

ville et Maret et à subvenir aux besoins des citoyennes Sémonville et Montgeroult et aux frais de leur retour en France.

Vol. 441, f° 208, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 444, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 181, copie, 1/2 p. in-f°.

96. — *Paris, 20 septembre.* — Colchen à Barthélemy. L'affaire du citoyen Courçay est toujours au même point. Projet d'envoyer des représentants du peuple en Suisse. Frais de détention du nommé Fillion.

Vol. 437, f° 449 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

97. — *Baden, 20 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 400, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Mulhouse, 13 septembre.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse. Hostilité du département du Haut-Rhin. On désire l'arrivée du commissaire français Cattus.

Vol. 437, f° 400, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

98. — *Zurich, 20 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Envoi de deux députés français en Suisse. Présence dans ce pays des nommés Peralta et Haupt.

Vol. 437, f° 428 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 228

Affaires du Valais.

99. — *Baden, 21 septembre.* — « Je vous adresse encore ci-joint, Citoyen ministre, quatre pièces relatives à l'affaire du Valais. Plus elle s'éclaircit par la discussion et par les soins que j'ai pris pour ameuter tout le monde contre ce gouvernement, plus il devient évident que le Corps helvétique l'envisage sous un point de vue très convenable pour l'exacte observation de la neutralité. Car si le projet de note qu'il s'agit qu'il m'adresse et qui est dans ce moment porté à la délibération des Cantons est conçu dans des termes modérés pour le Valais, il n'en est pas moins certain que les principaux d'entre eux parlent avec fermeté à ce gouvernement dans leur correspondance d'État à État. Zurich entre autres, à ce que me mande le citoyen Helfflinger, lui demande une satisfaction et le menace même s'il ne change pas de conduite. Il en changera. Les reproches des Cantons ne peuvent faire sur lui qu'une forte impression, d'autant plus que le citoyen Helfflinger m'assure que le peuple du

1. Reçue le 26 septembre.

Digitized by Google

Haut-Valais commence à manifester du mécontentement contre les principes dont il croit que ses chefs sont animés.

« D'un autre côté rien n'annonce que le gouvernement valaisan ait le moins du monde connu et encouragé les trames de l'agent du roi de Sardaigne. La seule chose qui soit vraiment suspecte, c'est la lettre de M. de Courten. Excepté cette circonstance, tout indique que la surprise a été réelle, autant qu'elle aura été facilitée par la nature du territoire. Il faudroit même y croire davantage si celle dont le gouvernement du Valais fait mention, qui date du mois d'avril dernier et qui doit avoir été effectuée pour notre avantage, a véritablement eu lieu. Je ne la connois nullement. Je vais me faire expliquer ce point.

« Au reste le Valais, comme vous voyez, annonce positivement qu'il a écrit au roi de Sardaigne pour demander réparation de la violation qui a été commise sur son territoire et qu'il a pris des mesures pour mieux garder et défendre ses passages. Un des chefs de l'État de Zurich à qui j'avois écrit à ce sujet, m'a répondu ce que vous trouverez ci-joint.

« Je ne puis terminer sur le Valais sans vous représenter que le citoyen Helfflinger m'adresse de douloureuses lamentations sur l'humiliation dans laquelle il est forcé d'exister par défaut de moyens pécuniaires. Un serviteur aussi éclairé, aussi utile, aussi ancien, mérite sous tous les rapports qu'on vienne à son secours. Comme les sels n'ont cheminé que pendant un instant, la caisse du citoyen Berville est entièrement dégarnie : il n'y a pas même de quoi rembourser au Valais les frais occasionnés par la détention de Fillion.

« Je joins ici la copie d'une lettre que j'ai reçue de Berne. J'apprends d'un autre côté de cette même ville que ce Canton va réformer ses mesures concernant les émigrés. »

Vol. 438, f° 185, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 404, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l., 29 août.* — La république du Valais au Directoire de Zurich. Violation du territoire valaisan par les Piémontais. Un fait analogue s'était déjà produit « à la fin d'avril dernier où de la même manière il avoit passé en Savoie sans notre connoissance un convoi de 180 mulets chargés de provisions pour l'armée françoise. »

Vol. 436, f° 501, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 437, f° 405, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Zurich, septembre* [1]. — Le Directoire de Zurich à l'État de Bâle. Affaires du Valais et de Bâle. Neutralité helvétique. Communication du projet de note suivant.

Vol. 437, f° 404 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 187, copie, 2 p. in-f°.

1. La date est en blanc dans les deux mss.

Digitized by Google

c. — Projet de note du Corps helvétique à Barthélemy. Affaires du Valais. Neutralité helvétique.

Vol. 438, f° 188, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Conches en Valais, 14 septembre.* — Le grand bailli Sigristen à Barthélemy. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 437, f° 406, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 144, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

e. — *Zurich, 17 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Plaintes contre les calomnies du nommé Laveaux et du *Journal de la Montagne*. Inutilité et inconvénients de l'envoi de commissaires français en Suisse. Blés. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 408 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 166, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

f. — *Berne, 18 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Bâle, du Valais et des Grisons. Neutralité helvétique.

Vol. 437, f° 412 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 169, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 220

Affaires des Grisons.

100. — *Baden, 21 septembre.* — « Je joins ici, Citoyen ministre, sept pièces qui ont rapport à ce qui se passe dans ce moment dans le pays des Grisons, et à l'offense dont nous avons demandé réparation à cette république. Vous y verrez que loin que le sentiment de sa propre dignité et celui de tous les égards qu'elle doit à la nation françoise outragée, aient réuni tous les esprits, la diète, des Ligues s'est honteusement divisée dans ses opinions. La Ligue cadée et surtout celle des Dix-Droitures, tous les principaux districts qui la composent, comme l'Engadine et Bregaglia, se sont montrés avec honneur et courage. Mais la Ligue grise qui est la première en rang, comme la plus distinguée par les récompenses militaires accordées par la France, a manifesté une telle soumission aux insolentes volontés de la maison d'Autriche que M. de Cronthal a pu persévérer impunément dans son révoltant langage. Cependant la Diète n'ayant pas aveuglément plié à ses ordres, il a annoncé en signe de mécontentement du gouvernement de Milan, que l'Empereur retire dès ce moment la pension annuelle qu'il a coutume de faire payer aux Grisons à la fin de la Diète et qu'il étoit prêt à faire défendre le transport des grains. Cette dernière menace a fait une

1. Reçue le 26 septembre.

Digitized by Google

forte impression sur les esprits. Ce n'est pas tout. Des patriotes ou plutôt vraisemblablement des gens aux gages du Ministre autrichien, ont été chanter à sa porte l'air *Ça ira!* et dessiner sur le mur l'arbre de la liberté. M. de Cronthal a fait semblant d'avoir peur, il est sorti de la ville, il s'est retiré à la campagne, après avoir écrit à la Diète une nouvelle lettre fulminante dont on ne m'a pas encore envoyé la copie. Vous reconnoîtrez ici la même manœuvre qu'on a faite en Pologne. Le gouvernement de Milan sous prétexte de Jacobinisme voudroit-il s'occuper du démembrement des provinces appartenant aux Ligues, qu'il convoite depuis si longtemps?

« Dans des circonstances aussi embarrassantes, la Diète après avoir écrit au Corps helvétique pour lui demander des conseils qu'il lui est difficile de lui donner et après avoir vainement tenté de se conformer à notre attente en faisant poursuivre et punir les coupables s'est séparée. Son seul résultat a pu être d'inviter les Communes à faire connoître sous peu de semaines au gouvernement ce qu'elles ordonneroient sur l'*affaire en question*.

« C'est au moment même que tout ceci se passoit, que le citoyen Dubuisson est arrivé à Coire. Il a rencontré la citoyenne Sémonville qui en partoit pour se rendre ici. Elle est arrivée hier au soir. Je n'ai pas encore eu beaucoup de temps pour m'entretenir avec elle. Le citoyen Dubuisson, instruit de la situation des choses, de l'arrogance de l'Autriche et de la malheureuse désunion des Grisons, n'a que trop bien jugé, ce me semble, la destinée et les dispositions de ce pays. Il est revenu ici et est parti hier matin pour Paris. Il s'arrêtera deux ou trois jours à Bâle.

« Il est possible que tout ce que nous ferons pour punir les Grisons tourne au profit de la maison d'Autriche. Aussi quelques gens qui m'écrivent de ce pays-là, qui affichent beaucoup de patriotisme et qui ne sont au fond que de vils intrigants stipendiés par elle, se donnent beaucoup de peine pour me représenter la nécessité que la République française emploie tous les moyens de rigueur qui peuvent être entre ses mains. J'observe encore que presque tous les Grisons qui sont répandus en France sont habitants de celles des provinces des Ligues qui se sont très bien montrées pour nous. Ces considérations sont importantes et seroient peut-être de nature à tempérer notre ressentiment. Mais d'un autre côté nous ne pouvons, sans nous manquer à nous-mêmes, ne pas nous montrer profondément blessés de l'insulte éclatante qui nous a été faite sur le territoire grison par la propre trahison des préposés du gouvernement, et sans que le peuple se soit donné le moindre mouvement pour arrêter cette violence. D'ailleurs la servilité de la Ligue grise est trop révoltante. Il n'est pas contraire à la justice que toute la nation souffre pour les torts éclatants et scandaleux d'une partie aussi importante de sa souveraineté.

« Il paroît donc qu'il convient que la Convention nationale, après s'être

Digitized by Google

fait rendre sur toute cette affaire un compte dans lequel l'ignominie de la Ligue grise seroit peinte des plus vives couleurs, somme le gouvernement et le peuple grison de punir sévèrement sous un terme donné, les principaux auteurs de l'enlèvement de nos ambassadeurs, ou de les juger par contumace, s'ils ont fui sur le territoire milanois. Sinon la République françoise feroit mettre en état d'arrestation tous les Grisons répandus sur son territoire et suspendroit les divers bienfaits qu'elle accorde à divers particuliers grisons, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu satisfaction de l'outrage qui lui a été fait. Pourquoi encore n'inviterions-nous pas les Grisons à tenir M. de Cronthal en otage?

« Ces menaces et leur exécution si elle devient nécessaire, produiront inévitablement un grand effet en Grisons. Elles en opéreront aussi un très salutaire en Suisse, où l'on ne croira pas qu'on puisse inpunément insulter la nation françoise. Il sera impossible que nos menaces ne portent pas le peuple grison à quelque mouvement éclatant dans la vue de nous donner satisfaction. La cause en sera si légitime que les Autrichiens se verront peut-être embarrassés pour le réprimer, ou bien s'ils prétendent s'en autoriser pour faire des conquêtes sur les Ligues grises, éveilleront contre eux la jalousie et l'inquiétude de toute l'Italie, particulièrement de la Suisse, qui jusqu'ici a bien pu voir avec un déplaisir muet l'enlèvement de nos ambassadeurs opéré en grande partie par la mauvaise conduite de toute la nation des Grisons, mais qui sans doute ne pourroit voir aussi tranquillement l'entrée des Autrichiens à main armée sur le territoire des Ligues grises. C'est là ce me semble un calcul qui doit occuper en ce moment notre politique. Il se fortifie beaucoup de tout ce que nous devrons faire en attendant en faveur des Suisses pour les maintenir dans les bonnes dispositions dans lesquelles ils sont et dans lesquelles il nous convient beaucoup de les entretenir. Que si cette batterie ordonnée près de Bâle par je ne sais quelle combinaison du général Vieusseux, paroît à ses successeurs aussi inutile que je crois qu'elle est, détruisons-la sans hésiter. Faisons cesser de nouveau les inquiétudes relatives au Munsterthal et à l'abbaye de Bellelay. Faisons arriver les sels et terminer l'arrangement des pensions militaires. Que si l'arrestation des Grisons est ordonnée, veillons à ce que des abus ne la fassent pas s'étendre sur des Suisses. Je ne propose ici pour faire triompher notre politique que des mesures de justice. Celles qu'elle recommande ne répugneront jamais à la véritable grandeur de la République françoise.

« La citoyenne Sémonville n'auroit pas été en état de sortir du territoire grison, si M. de Salis Tagstein chez lequel elle a toujours logé, ne s'étoit rendu caution pour elle avec une extrême générosité bien supérieure à sa petite fortune. Il a été convenu entre elle, M. de Salis Tagstein, MM. Masner, négociants de Coire, et un banquier de Zurich, que M. de Salis répondroit pendant un mois pour tout ce que la citoyenne

Digitized by Google

Sémonville doit en Grisons pour elle et pour son mari; que les effets de la citoyenne Sémonville retenus à Coire ne seroient relâchés qu'autant que le terme du mois expiré (il court depuis dix ou douze jours), je m'engagerois, si dans l'intervalle je ne recevois pas de fonds de votre part, à fournir au banquier de Zurich des traites sur votre Département ou sur la Trésorerie nationale. La citoyenne Sémonville n'a fait encore que me donner un premier avis de cet arrangement. Il me paroît impossible de m'y refuser, quoique j'avoue que je préférerois d'en être dispensé en recevant par vous des lettres de change. Mais je serai encore dans le cas de vous entretenir de cet objet. »

Vol. 438, f° 190, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 413, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Château du Bothmar, 14 septembre.* — Salis Scewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 437, f° 415, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 147 v°, copie, 4 p. in-f°.

b. — *Coire, 9 septembre.* — Le baron de Cronthal à la diète générale des Ligues. « Hauts et Puissants Seigneurs, tout ce que j'ai eu l'honneur de mander à VV. EE. par ma lettre du 4 de ce mois, devroit assez faire connoître les intentions de Sa Majesté l'Empereur et Roi de Hongrie, mon très gracieux maître. Mais quelques communes, ainsi que je l'ai appris, semblent encore insister sur ce qu'il soit fait des perquisitions. J'ai les ordres les plus précis de mettre sous les yeux de Votre L. État, conformément à la déclaration que je lui ai déjà faite, combien cette démarche pouvoit être inconsidérée et dangereuse, et de demander encore une fois et avec force au nom de Sa Majesté Impériale que toutes procédures qui auroient pu être intentées sur des plaintes incitées à cet effet, soit contre M. le podestat de Trahona, soit contre toute autre personne relativement à l'affaire en question, soient à l'instant et à jamais annulées.....

« Quant à ce qui regarde la sûreté, la tranquillité et l'intérêt de M. Walser, l'intention de Sa Majesté est que je ne cède en rien dans cette importante affaire, et que j'assure de toute la protection de Sa Majesté I. et R. un homme qui (ainsi que le temps l'apprendra) a rendu à sa patrie un service si signalé et si méconnu par des menées coupables. Je ne puis me dispenser de faire part à la L. Session de cette résolution.

« Je dois aussi faire connoître à VV. EE. que le gouvernement de Milan a été instruit qu'on faisoit imprimer dans Votre L. État toutes sortes d'écrits dangereux et séditieux, et que pour pouvoir les mieux répandre, on les faisoit traduire en différentes langues. Cette conduite inconsidérée, offensante, ne peut être envisagée par le gouvernement de Milan qu'avec le plus grand mécontentement.....

Digitized by Google

« Je suis enfin chargé de faire une question à la L. Diète et de lui demander une réponse catégorique : savoir si cette L. Assemblée ayant reçu des lettres de M. Barthélemy dans lesquelles il prend la qualité d'Ambassadeur de la République françoise et sur lesquelles elle doit délibérer, si, dis-je, cette Assemblée ne voit pas qu'elle se laisse entraîner à une démarche que le L. Corps helvétique a su jusqu'à présent sagement et soigneusement éviter, celle de reconnoître la République françoise. Dans le cas contraire, ce L. État ne peut recevoir aucunes remontrances de la part d'un homme qui n'est revêtu d'aucun caractère public : il ne peut point délibérer sur ses lettres et encore bien moins prendre des résolutions qui seroient contraires aux traités subsistants avec l'auguste maison d'Autriche, son protecteur naturel, et à tous les rapports de bon voisinage qui l'unissent à lui.

« Je prie VV. EE. de vouloir bien communiquer cette lettre ainsi que toutes les précédentes que j'ai eu l'honneur de leur écrire, à toutes les communes, afin que les intentions de Sa Majesté I. et R. ne puissent être inconnues à personne.

« Je termine en vous accusant réception de votre lettre du 4 septembre sur cette affaire..... »

Vol. 437, f° 416 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 438, f° 111, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 441, f° 203, copie, 3 p. in-f°.

c. — « Déclaration de la Ligue grise tout entière présentée le 6 septembre 1793 à la diète générale des Ligues. »

Vol. 437, f° 417 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 52, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

d. — *Ems, 5 septembre.* — « Déclaration présentée par les députés de la commune d'Ems dans la Ligue grise, à la diète générale des Ligues..... »

Vol. 437, f° 418, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 51, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Coire, 12 septembre.* — M. de Cronthal aux députés de la Ligue haute ou Ligue grise. « Je regarde comme un devoir bien agréable à remplir l'assurance que je puis donner à la Ligue grise de la sensibilité avec laquelle j'ai observé sa conduite unanime, amicale et confédérale. Bien convaincu que toutes les L. Communautés donneront leur entière approbation à une conduite aussi droite, je m'empresse de leur déclarer que je ne négligerai pas de m'employer comme j'ai déjà fait, afin que des actions aussi louables que distinguées soient présentées à S. M. I. et R. dans leur véritable jour.

« La Ligue haute a acquis de justes droits à la confiance de S. M. I. et

Digitized by Google

je puis garantir d'avance que toutes les occasions d'obliger cette L. Ligue seront mises à profit.

« Si mes bons offices pouvoient être de quelque utilité, je les offre avec grand plaisir. Rien ne seroit plus flatteur pour moi que d'être mis bientôt à même de donner des preuves de ma considération personnelle et de ma reconnoissance tant à la L. Ligue collectivement qu'aux individus qui la composent. Permettez-moi seulement d'ajouter l'assurance amicale que je ne désire rien aussi vivement que d'apprendre la conservation de cette union et bonne intelligence qui soutiendra votre bonheur pour lequel je fais des vœux. »

Vol. 437, f° 418, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 126, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — Note de M. le baron de Cronthal, chargé d'affaires de S. M. I. et R., relativement à la pièce suivante.

Vol. 437, f° 418 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 108, copie, 1/3 p. in-f°.

g. — « Déclaration faite par les communes de Schiersch et Grüsch le 9 septembre 1793. »

Vol. 437, f° 418 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 108, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

h. — « Pétition des députés des communes de Grüsch, Schiersch et Saas, de la ligue des Dix-Droitures, présentée à la diète générale des Ligues. »

Vol. 437, f° 419, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 193, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

101. — *Salins, 21 septembre.* — L'inspecteur général des salines du Jura et du Doubs, Haudry, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 41 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 12 septembre. — Le ministre des Contributions publiques, Destournelles, au ministre des Affaires étrangères. Sels.

Vol. 439, f° 42, copie, 1 p. in-f°.

102. — *Au quartier général à Cluse, 21 septembre.* — « Seconde adresse du général Verdelin aux habitants des montagnes. »

Vol. 439, f° 26, imprimé, 3 p. in-4°.

103. — *Genève, 21 septembre.* — « Discours prononcé au Club fraternel des Révolutionnaires genevois par le citoyen Gasc, le 21 septembre 1793, l'an 2e de l'Egalité. »

Vol. 439, f° 11, imprimé, 16 p. in-8°.

Digitized by Google

104. — *Porentruy, 21 septembre.* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Ils accusent réception de la lettre du 13 et protestent de leurs bonnes dispositions à l'égard de la Suisse. Fuite de l'abbé de Bellelay.

Vol. 437, f° 431 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

105. — *Bâle, 22 septembre.* — « Citoyen ministre, les Autrichiens ont interrompu depuis deux jours toute communication avec la Suisse : on ne laisse entrer ni sortir qui que ce soit, de manière qu'il devient assez difficile de savoir ce qui se passe dans le Brisgau. Je suis cependant parvenu à apprendre qu'il étoit arrivé beaucoup d'artillerie à Fribourg, et qu'on alloit renforcer considérablement les trois batteries qui se trouvent dirigées depuis les hauteurs du margraviat de Baden sur Huningue. J'ai fait répandre à Bâle que si les Autrichiens avoient l'audace de tirer à boulet rouge sur Huningue, les batteries françoises mettroient le feu à dix-huit villages allemands qui sont sous le canon des batteries de l'armée du Haut-Rhin et j'espère que ce petit avertissement fera effet.

« Je pars demain, Citoyen ministre, pour me rendre au quartier général de Kembs, où je préviendrai les représentants et les généraux de ce qui se passe.

« La Suisse continue à être calme, tranquille, et inviolablement attachée à la neutralité. »

Vol. 438, f° 201, original, 2 p. in-f°.

NOTE SUR LE PERSONNEL [2]

106. — *Paris, 22 septembre.* — « Le citoyen Barthélemy est un vrai patriote, sans modérantisme comme sans exaltation : il l'est naturellement, sans calcul et par suite de sa morale et de ses principes ; sa correspondance atteste qu'il aime sa patrie et la forme républicaine du gouvernement qu'elle a adopté. Un esprit juste, la connoissance des hommes, l'habitude des affaires l'ont nécessairement rendu prudent et mesuré. Nul agent n'est plus laborieux ; aucun n'est plus instruit des droits des nations, des intérêts des peuples. Ses dépêches présentent les discussions les plus sages et les mieux raisonnées sur tous les objets. Barthélemy.

« Il jouit en Suisse comme il jouissoit auparavant en Angleterre de la plus grande considération. Si la France et la Suisse ne sont pas en guerre,

1. Reçue le 26 septembre.
2. On lit en marge : « Remis copie au ministre, pour lui seul, le 22 septembre ».

Digitized by Google

c'est à lui, c'est à ses soins, à son esprit conciliant qu'on en est principalement redevable.

« Il est important qu'il reste au poste qu'il occupe au moins jusqu'à la paix. D'abord il est impossible de le mieux remplir. En second lieu, le successeur qu'on lui donneroit, quel qu'il fût, ne pourroit pas être reconnu dans les circonstances présentes. Le citoyen Barthélemy est reconnu, il est vrai, par la plupart des Cantons comme agent de la République françoise, mais la République françoise n'est pas encore reconnue par le Corps helvétique. Si ce Corps la reconnoissoit formellement, en acceptant les lettres de créance qu'un nouvel agent lui présenteroit, il seroit supposé rompre sa neutralité et se déclarer pour nous contre les puissances avec lesquelles nous sommes en guerre, puisque ces Puissances ne nous font la guerre que parce que nous avons transformé notre monarchie en république. Dès lors, le Corps helvétique seroit forcé de prendre à notre guerre une part directe. Or cela ne convient ni à nos intérêts ni aux siens.

Helfflinger. Le citoyen Helfflinger est un homme intéressant par ses services dans la carrière diplomatique, par ses connoissances et sa moralité. Il paroît être à la hauteur de la révolution. Mais le peuple au milieu duquel il est placé est simple, ignorant et superstitieux; il doit user à son égard de beaucoup de prudence et de circonspection, et porter la plus grande attention à ne pas heurter ses préjugés. La conduite du citoyen Helfflinger est telle qu'on peut la désirer. Il s'est concilié l'estime et la confiance des chefs du gouvernement. Il a le même droit à ces sentiments de la part du Conseil exécutif. On le destinoit à une autre mission. Mais la république du Valais n'ayant pas encore reconnu la République françoise, les lettres de créance de son successeur ne pourroient pas être acceptées par les mêmes raisons qui empêcheroient le Corps helvétique d'accepter celles d'un agent que l'on enverroit pour succéder au citoyen Barthélemy.

Soulavie. « Le citoyen Soulavie est d'un patriotisme bien constaté. Il débute dans la carrière diplomatique. Il a à faire ses preuves. Il ne paroît pas s'être fait encore une idée juste de la conduite, des formes et du langage qui conviennent aux agents de la République dans les pays étrangers. Son voyage en Valais, ses procédés et ses discours ont été hors de toute convenance.

Tilly. « Le citoyen Tilly montre un patriotisme très prononcé. Il a beaucoup d'instruction, de talents et d'activité. Son esprit pénétrant et soupçonneux lui donne quelquefois les formes et le langage de la passion. Il est très propre à l'observation.

Cacault. « Le citoyen Cacault est entièrement dans les principes de la Révolution. C'est un homme très instruit, très judicieux. Il connoît parfaitement l'Italie, les intérêts des Puissances de cette contrée, le caractère des personnages les plus influents dans les cours et les ressorts qui les font agir.

Digitized by Google

« Le citoyen Eymar nommé par le citoyen Deforgues au poste de Malte est l'ami de l'ex-ministre Garat qui pourra donner sur ce qui le concerne les renseignements nécessaires. Eymar.

« Le citoyen Delhorme, patriote très prononcé. Beaucoup d'esprit, d'instruction et d'activité. Il a été chargé des affaires de la République à Genève depuis le mois de décembre 1792 jusqu'au mois de juillet [1793]. Il a eu grande part à la révolution populaire qui s'est effectuée dans cette ville. Delhorme.

« Le citoyen Reinhart. L'amour de la liberté et de nos principes l'a attiré en France. C'est un homme d'un rare mérite, d'un esprit sage et profondément instruit. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre de méthode et de raison. Personne ne saisit les rapports avec plus de finesse et de justesse. Reinhart.

« Le citoyen Bacher paroît bon patriote. Il connoît parfaitement la Suisse, ses intérêts, les formes et les rapports infinis qui nous lient, soit au Corps helvétique, soit aux États particuliers qui le composent. C'est un homme extrêmement utile. Bacher.

« Le citoyen La Quiante est un excellent patriote. La Quiante.

« Le citoyen Marandet est un jeune homme qui promet beaucoup. Marandet.

« Le citoyen Darneville. Bon patriote, bon esprit. Très attaché à ses devoirs. Il est marié. Ses propriétés à Saint-Domingue ont été anéanties par suite de l'insurrection des nègres. Darneville.

« Villetard paroît être dans les principes de la Révolution. Tilly en dit du bien. Cependant, il désireroit qu'on le plaçât à un autre poste. C'est peut-être un motif de le laisser à celui qu'il occupe. Villetard.

« Jacob, ci-devant oratorien. Homme instruit et fort estimé. Jacob.

« Duval est un homme formé par Cacault. C'est sur le bien qu'il en a constamment dit que le citoyen Deforgues l'a nommé. Il connoît les intérêts des cours de l'Italie. Il étoit l'ami de Basseville et se trouvoit avec lui lors de son massacre. Duval.

« Menderoze est un jeune homme très patriote, qui a reçu une bonne éducation et qui promet beaucoup. » Menderoze.

Vol. 438, f° 198, minute, 2 p. 3/4 in-f°.

107. — *Baden, 22 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de Jean-Luc Sarasin, négociant à Bâle, et de MM. Gaspart Schulthess et Cie, de Zurich.

Vol. 437, f° 421 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

108. — *Baden, 22 septembre.* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Pensions du citoyen Meyer, de Zurich, ancien major du régiment suisse de Steiner.

Vol. 437, f° 422, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

109. — *Baden, 22 septembre.* — Barthélemy au ministre de la marine Dalbarade. Pensions de M. Wyss, citoyen de Berne, ci-devant aide-major dans le régiment de Hallwyll.

Vol. 437, f° 422, copie, 1/2 p. in-f°.

110. — *S. l., 22 septembre.* — Lettre anonyme [adressée à Deforgues?] dénonçant deux Milanais, Paul et Volpiro, comme agents du gouvernement de Milan chargés de fomenter la contre-révolution à Lyon.

Vol. 438, f° 200, original, 1 p. in-4°.

111. — *Saint-Maurice, 22 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 443 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 81

112. — *Paris, 23 septembre.* — « J'ai reçu, Citoyen, la suite de vos dépêches jusques et y compris le n° 227.

« Le citoyen Aubriet s'est mépris sur l'objet de sa mission qui n'étoit pas de proposer aux Suisses de faire un traité avec la France, mais seulement de conférer avec vous sur l'envoi projeté de deux représentants du peuple vers le Corps helvétique, sur les moyens de resserrer les liens qui unissent les deux nations et de concilier tous leurs intérêts. Ainsi, Citoyen, vous devez regarder comme non avenu tout ce que le citoyen Aubriet peut vous avoir dit et proposé d'étranger à cette vue.

« Je vais néanmoins communiquer au Comité de Salut public vos observations sur le projet d'adresse du citoyen Aubriet. J'y joindrai celles relatives à l'envoi des deux représentants du peuple et je vous ferai part de ses résolutions ultérieures.

« Je déférerai également au Comité de Salut public les lettres du Ministre impérial à Coire aux chefs des Ligues grises.

« Je pense comme vous qu'il importe que le citoyen Bacher ne se sépare pas du général Labruyère et s'attache principalement à l'éclairer sur les manœuvres de nos ennemis et des malveillants que recèle le département du Mont-Terrible. Il paroît évident que les Autrichiens ont dans ce département des intelligences et des partisans très zélés dont l'objet est de susciter des mesures hostiles entre les peuples des deux frontières.

« Au surplus j'écris à ce sujet au ministre de la Guerre, et le prie de recommander à nos officiers généraux dans cette partie beaucoup de prudence et d'attention à prévenir de la part de nos troupes toute atteinte à la neutralité helvétique.

Digitized by Google

« Je vais prendre des informations précises sur le motif de l'arrestation du citoyen votre frère, et je me ferai un vrai plaisir de chercher à lui procurer son élargissement, si, comme j'aime à le croire, son civisme est sans tache. »

Vol. 438, f° 218, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 209, original, 3 p. in-f°.
Vol. 437, f° 450, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 230

Affaires de Bâle.

113. — *Baden, 23 septembre.* — « Vous avez été instruit par le citoyen Bacher, Citoyen ministre, des fâcheux détails de la tentative qui a été faite sous Huningue pour passer le Rhin. Ce n'est pas l'ennemi, ce sont nos propres mesures qui l'ont rendue funeste. Elle a au moins servi à faire briller davantage les sentiments du canton de Bâle pour nous. 120 soldats français, environ, n'ont trouvé d'autre moyen pour se sauver que de se jeter sur le territoire helvétique. Ils y ont été accueillis avec beaucoup d'hospitalité après qu'ils eurent déposé leurs armes ainsi que les lois des nations l'exigeoient. Bientôt après, l'État de Bâle les mit en état de repasser le Rhin et de retourner à Huningue. Un des bourgmestres de Bâle me mande que nos ennemis se sont beaucoup récriés contre cet acte d'humanité et en font un sujet de reproche à son Canton. Mais quelle conduite prétendent-ils qu'il pût tenir envers nos soldats? pensent-ils qu'il dût les empêcher d'aborder, et les repousser dans le Rhin?

« L'article des armes dont ils étoient munis et qu'ils ont laissées sur le territoire suisse, est un point fort délicat et sur lequel le même magistrat bâlois m'écrit aussi. Des François que j'ai vus ici s'étonnent beaucoup qu'elles ne nous aient pas été rendues à l'instant, et pensent que ce retard sera très mal envisagé à Paris. Supposons que ce qui vient de nous arriver près de Huningue fût arrivé à des Autrichiens. Il faut d'abord admettre que le fait en lui-même de soldats qui, pour se soustraire aux coups de l'ennemi, se jettent sur un territoire neutre, est une violation de la neutralité, quoiqu'elle ne soit pas volontaire, quoiqu'elle soit forcée, par conséquent excusée par la nécessité. Mais si, pour prix de cette violation, l'État de Bâle eût rendu sur-le-champ à nos ennemis les armes dont ils eussent été porteurs, assurément nous aurions eu à nous plaindre hautement de lui et à nous défier de ses dispositions. Il eût commis à notre égard une faute très grave. Il faut donc nous appliquer aujourd'hui le même raisonnement. Le magistrat bâlois me mande qu'il a eu une longue explication avec l'aide de camp que le général Labruyère lui avoit envoyé à ce sujet. Il lui a représenté combien il seroit embarrassant et dangereux pour le Canton que nous lui adressions des

1. Reçue le 28 septembre.

Digitized by Google

réquisitions formelles au sujet de ces armes, parce que ce seroit établir une discussion éclatante à laquelle les lois strictes de la neutralité seroient contraires, à laquelle les Autrichiens seroient pour ainsi dire appelés à prendre part. Il lui a observé qu'apparemment on ne supposeroit pas que le Canton voulût s'enrichir des 120 fusils que nos soldats portoient et que c'étoit d'après les directions de la vérité et de la justice qu'il désiroit que nous ne fissions aucune mention officielle de ces armes. L'État de Bâle les renfermeroit dans son arsenal et chercheroit les moyens de nous les restituer sous peu de jours secrètement et sans bruit. De cette manière il satisfera aux règles sévères de la neutralité, aux ménagements que lui imposent les embarras de sa situation et à son attachement pour la République françoise. L'aide de camp a très bien senti la justesse de ces observations. Le citoyen Bacher s'est également chargé de les transmettre aux représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin. Ils les ont entièrement adoptées. Il faut donc espérer que rien ne viendra troubler ce sage arrangement.

« Beaucoup d'émigrés abandonnant le Corps de Condé, s'arrêtoient à Bâle et intriguoient contre leur ancienne patrie. J'ai recommandé au citoyen Bacher de faire sentir aux chefs de l'État de Bâle le danger de ces hôtes remuants et insupportables par leur insolence et leurs mauvais propos. Ce Canton n'aime ni leurs projets, ni leurs personnes, de sorte que c'est avec joie que le Conseil a rendu un décret qui ordonne à tous les étrangers de s'éloigner. On va non seulement purger les auberges, mais même les maisons particulières.....

« Je vous ai rendu compte des inquiétudes qui se manifestoient sur les frontières du département du Mont-Terrible, de la prévôté de Moutier-Grandval, de Berne et de Neuchâtel. Beaucoup de gens fuyoient armés du ci-devant pays de Porentruy; des mécontents abandonnoient le comté de Neuchâtel, ou s'en faisoient chasser. Les partisans de l'Autriche qui sont nombreux dans le premier de ces deux points, et les émigrés pouvoient trouver dans cet état des choses une occasion favorable de provoquer des désordres et des pillages, afin de donner lieu à des hostilités entre nous et la Suisse. Le canton de Berne a surtout très bien jugé ces inconvénients. C'étoit le sujet de la lettre que son premier magistrat m'a écrite il y a peu de jours et que je vous ai envoyée, jointe à ma dépêche n° 227. Il importoit extrêmement de déjouer dans cette circonstance les calculs de nos ennemis; aussi j'avois particulièrement recommandé au citoyen Bacher de mettre les représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin et nos généraux bien au fait de nos intérêts et de nos vues dans cette partie et de leur soumettre s'il ne conviendroit pas sous tous les rapports que nous proposions aux cantons limitrophes de la Suisse de faire une battue générale sur les frontières et de les purger à fois des fuyards et des brigands à gages, de manière à assurer par là en même temps la tranquillité civile et la tranquillité politique. Les re-

Digitized by Google

présentants et les généraux m'ont fort approuvé, de sorte qu'en complément de ce que Bâle vient de décider relativement aux étrangers, j'adresse à Zurich et à Berne une note dont je joins ici la copie. De cette manière nous maintiendrons la paix avec la Suisse, nous éliminerons les émigrés, et nous tromperons les espérances qu'il paroît que l'Autriche a conçues du côté du ci-devant évêché de Bâle.

« Il me paroît donc que vers le point de Bâle la bonne intelligence, la tranquillité et la confiance entre nous et la Suisse, continuent de reposer sur des bâses assurées.....

« Mais c'est à une autre extrémité de la Suisse, vers le Valais, qu'il faut nous occuper de rétablir la bonne harmonie.....

« Je conclus de tout ce que je viens de dire, qu'il me paroît très essentiel, Citoyen ministre, que vous preniez de promptes mesures du côté du département du Mont Blanc pour qu'on ne pousse pas à bout le Valais.....

« Je vous ai mandé il y a peu de temps que le comité provisoire d'administration de Genève avoit envoyé ici deux citoyens de cette ville pour s'entretenir avec moi des dispositions des Suisses et de ce que je pensois qu'ils feroient si nos troupes venant à évacuer le département du Mont-Blanc (on croyoit alors que nous étions dans cette intention), celles du roi de Sardaigne avoient assez de succès pour s'emparer de Genève. Je ne pouvois admettre cette dernière supposition; cependant pour fixer un peu mes idées et pour connoître celles de l'État de Berne, je l'ai établie dans une de mes lettres à un magistrat bernois fort éclairé à qui je puis me confier. Je vous envoie sa réponse qui peut ne pas être indifférente.

« Je vous envoie aussi copie d'une autre lettre que j'ai reçue du général Diesbach, bernois.

« Je vous ai prévenu que j'écirois au canton de Zurich au sujet d'un nommé Peralta, agent de Dumouriez, qui devoit se trouver à Winterthur. Un des chefs de l'État me mande en date du 20 : « M. le bourgmestre Ott vous aura sans doute averti que notre Conseil secret a pris des informations touchant Peralta que l'on supposoit demeurer à Wintherthur, mais qui, après un séjour très court, est reparti sans faire aucune connoissance, hormis avec M. Ziegler, médecin, auquel il s'étoit adressé pour le consulter sur l'état de sa santé. M. Ziegler atteste que cet homme n'avoit parlé mot ni en blanc ni en noir sur les affaires de France. J'avoue que je ne comprends pas comment ni par quelles raisons Dumouriez dût avoir soit agent soit espion en Suisse. Du moins ne voudra-t-il pas s'y faire un parti. »

Vol. 438, f° 202, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 422 v°, copie, 5 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — a. — Note adressée par Barthélemy aux cantons de Zurich et de Berne relativement aux mesures à prendre pour la sûreté des frontières.

Vol. 437, f° 425, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 210, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

b. — *Chambéry, 12 septembre.* — Les citoyens Simon et Dumas, représentants du peuple français près l'armée des Alpes, au citoyen Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 426 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 128, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Berne, 21 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève. Nouvelles diverses.

Vol. 437, f° 427, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 438, f° 195, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

d. — *Berne, 21 septembre.* — Le maréchal de camp de Diesbach à Barthélemy. Retraites militaires.

Vol. 437, f° 428, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 197, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 231.

Affaires des Grisons.

114. — *Baden, 23 septembre.* — « Je vous envoie, Citoyen ministre, deux pièces qui font suite à toutes celles que je vous ai déjà adressées relativement aux Grisons.

« D'après tous les détails que la citoyenne Sémonville et le citoyen Rameau, précepteur de ses enfants, m'ont faits sur tout ce qui s'est passé sous leurs yeux dans cette contrée, il paroît certain que le peuple dont le caractère en tout pays est d'être plus disposé à suivre la raison et la justice qu'on ne voudroit le représenter, s'est montré avec énergie et loyauté pour obtenir le jugement et la punition des gens impliqués dans l'infâme action qui déshonorera à jamais les Ligues grises si d'elles-mêmes elles ne se portent à nous donner satisfaction. Presque toutes les communes, même dans la Ligue grise, ont manifesté à cet égard des sentiments estimables, elles ont donné des instructions dictées par l'honneur national, elles ont envoyé à la Diète des députations extraordinaires pour en appuyer le langage; mais la Diète, qui avoit paru d'abord vouloir soutenir son indépendance, a bientôt fléchi sous les menaces du Ministre autrichien et sous les intrigues des principales familles du pays qui ne sont

1. Reçue le 28 septembre.

Digitized by Google

occupées que du moyen de conserver leur influence et nullement des intérêts et de la dignité du peuple. La Diète en général n'a point manifesté cette vigueur, cette sainte indignation que l'amour de la patrie outragée doit inspirer à tout bon citoyen, quels que puissent être les dangers qu'il attire sur sa tête. On assure qu'en sortant de la séance où les lettres de Cronthal furent lues, un grand nombre des membres de la Diète, surtout ceux de la Ligue grise, en rioient, en parloient avec indifférence, et que lorsqu'on leur faisoit apercevoir la possibilité de la suppression des pensions militaires de la France, ils répondoient par l'espoir d'en être dédommagés par la cour de Vienne, car il paroît qu'elle n'a pas négligé de leur faire concevoir cette espérance mensongère.

« Vous jugerez si une pareille conduite est bien propre à inspirer au Corps helvétique un vif intérêt pour les Grisons et pour la cause qui les occupe actuellement. Le recours aux Cantons est aussi devenu à la diète de Coire un sujet d'intrigue, subordonné à des préjugés religieux qui exercent dans ce pays-là une grande influence. Les protestants auroient désiré qu'on ne s'adressât qu'aux deux premiers Cantons, parce que ce sont ceux avec lesquels l'État des Grisons a des rapports un peu plus prochains, et aussi parce qu'ils sont plus sages et plus en mesure de donner un bon avis. Les catholiques ont insisté et ont obtenu à la majorité d'une voix seulement qu'on écriroit au Directoire pour tout le Corps helvétique. C'est ce qui a dû être fait : et d'un autre côté, je ne reçois rien du Directoire de Zurich qui m'annonce que la Diète ait donné suite à la détermination qu'elle avoit prise dans la séance du 4 de m'instruire des causes du retard qu'éprouvoit sa réponse à ma note. Car, malgré le ton impérieux avec lequel M. de Cronthal l'a sommée de lui dire si elle me répondroit, rien ne pouvoit ni ne devoit l'empêcher de nous faire parvenir par le Directoire de Zurich cette explication qu'elle auroit voulu nous transmettre. Je n'ai encore reçu il y a plus de quinze jours, qu'un billet sans signature et sans date que je joins ici en original.

« Si donc ce silence se soutient, il est impossible que nous ne témoignions pas aux Ligues grises le mécontentement que nous avons de leur conduite. Il ne l'est pas moins que la menace d'arrêter tous les Grisons qui sont en France, n'entre dans nos moyens de vengeance; et cependant la justice semble demander que cette mesure soit modifiée sous quelques rapports, en pensant que ce n'est pas la faute du zèle, de l'énergie et du dévouement de ces mêmes communes dont presque tous les individus grisons qui sont en France font partie, si les coupables ne sont pas poursuivis et punis. La menace de l'arrestation de tous ces individus, leur arrestation remise à un terme un peu éloigné, la défense qui leur seroit faite de sortir de France, seroient une modification et devroient sans doute produire quelque effet salutaire sur toute leur nation.

« C'étoit le 28 août et non le 4 septembre que le citoyen Maret expri-

Digitized by Google

moit à la citoyenne Montgeroult l'espoir d'être rendu à la liberté, mais il paroît que cet espoir ne portoit que sur leur liberté intérieure. Il se flattoit qu'il seroit bientôt réuni aux compagnons de son infortune. C'est le 2 septembre que le citoyen Montgeroult est mort. On voit par une lettre du 12 que le citoyen Maret a écrite à la citoyenne Montgeroult, qu'il n'étoit pas instruit de ce malheur. Il a servi à faire redoubler d'égards et d'attentions envers les autres prisonniers. »

Vol. 438, f° 208, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 429 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Coire, 7 septembre.* — Le baron de Cronthal à la diète générale des Ligues. « Je ne puis assez vous témoigner quelle a été ma surprise en apprenant que l'on cherchoit de côté et d'autre à élever des doutes sur la légitimité de la déclaration que je vous ai remise le 4 de ce mois au nom de Sa Majesté l'Empereur et Roi, surtout après les assurances solennelles que j'en ai encore données avant-hier à MM. les membres de la députation qui m'a été envoyée. Cette circonstance est d'une importance telle que je ne puis m'empêcher d'observer à VV. EE. que la légitimité des déclarations que j'ai faites au nom de ma cour, existe dans vos mains, c'est-à-dire dans mes doubles lettres de créance, et que par conséquent le doute le plus léger à cet égard ne peut qu'offenser mon honneur et la dignité de mon souverain. Il paroît même que MM. les députés des LL. communes de Schierch et Grüsch sont aussi tombés dans cette erreur, puisqu'ils disent dans leur pétition que je cherche par mes déclarations à arrêter cette information et qu'ils indiquent par là que ce n'est que moi et non ma cour qui veuille apporter cet obstacle.

« L'importance de cette affaire m'engage à vous demander tous vos soins pour anéantir un doute aussi outrageant et de me donner là-dessus une réponse satisfaisante, afin que je ne sois pas dans l'obligation d'en donner avis à ma Cour, ne cherchant, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, qu'à rendre service à votre L. État.

« En suite de mes intentions amicales personnelles envers votre république, je prie VV. EE. de vouloir bien donner connoissance de ces représentations de ma part à tous MM. les députés présents à la L. Diète et à tous ceux que vous jugerez à propos. Sur quoi j'ai l'honneur d'être, etc. »

Vol. 437, f° 430 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 438, f° 76, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — Pétition présentée à la diète générale des Ligues par la commune de Davos. Elle adhère entièrement au mémoire présenté par les députés de l'Engadine haute touchant l'enlèvement de Sémonville et Maret. Elle réclame le jugement des coupables par un tribunal impartial.

Vol. 437, f° 431, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 206, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

c. — Billet sans signature adressé à M. Barthélemy. « Le président de la diète générale de la république des Trois Ligues grises ne pouvoit répondre, monsieur, à votre lettre du 26 août apportée par M. Marandet, parce qu'en sa qualité susdite il ne peut qu'exécuter les décrets de l'assemblée qu'il préside. Mais si l'adresse eût porté son nom de famille avec sa demeure à l'hôtel neuf, et qu'elle eût été cachetée avec votre cachet personnel, il n'est pas douteux qu'il y eût répondu en particulier. Cependant il auroit dû pour le présent borner sa réponse à la réflexion que les communes de Bregaille, Engadine haute et basse et Bergünn d'où seront à fort peu près les Grisons qui se trouvent encore en France, n'ont pas été cette fois au tour des offices de la Valteline et Chiavenne et que par conséquent aucun de leurs membres ne pourroit en cette qualité avoir eu part à ce qui est arrivé pour la capture en question. Agréez, monsieur, la considération particulière que vos talents méritent. »

Vol. 438, f° 212, original, 2/3 p. in-4°.
Vol. 437, f° 331 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

115. — *Paris, 24 septembre.* — Deforgues aux représentants du peuple composant le Comité de Salut public. Envoi de deux représentants du peuple en Suisse pour resserrer les liens qui unissent la République française au Corps helvétique. Projet d'adresse aux Suisses rédigé par le citoyen Aubriet. Dangers de cette mesure.

Vol. 438, f° 219, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

116. — *Baden, 24 septembre.* — Barthélemy au bourgmestre Ott. Envoi d'une note relative aux mesures à prendre pour la sûreté des frontières [1].

Vol. 437, f° 425, copie, 1/2 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [2]

117. — *Lau[sanne], 24 septembre.* — « Un déluge de faux assignats vient de se répandre en Suisse.....

« Les gazettes de Berne et de Schaffouse deviennent tous les jours plus virulentes.....

« L'affaire du 15 entre les François et les Piémontois près de Cluse est absolument éclaircie. Les premiers ont enlevé le pont de Marigny entre Cluse et Bonneville, après une canonade qui a duré depuis huit heures du

1. Cette note se trouve parmi les pièces jointes à la dépêche politique n° 230. (*Voir ci-dessus*, p. 82.)
2. Reçue le 8 octobre.

Digitized by Google

matin jusqu'à onze heures. Cet échec a forcé les ennemis à se replier sur Cluse, tandis que les François se retiroient à Bonneville. Mais pendant la nuit les Piémontois ont abandonné Cluse, où les François sont entrés le lendemain au matin sans obstacle. On assure que ceux-ci étoient décidés de leur côté à quitter Bonneville si les Piémontois s'y fussent présentés, n'étant pas en état de résister, et trouvant plus avantageux d'attirer l'ennemi sur la lisière du Faucigny pour pouvoir le cerner. Il n'y avoit à cette action que des tourbes de paysans aux ordres du marquis de Salles et des détachements des régiments de Maurienne et de Genevois.

« Sept mille hommes des troupes du roi de Naples sont heureusement débarqués à Oneil pour de là gagner Toulon. Cette petite armée est composée de deux bataillons suisses des régiments de Tschudy et de Wirtz, d'un corps d'Albanois et de trois compagnies d'artillerie; le reste n'est qu'un ramassis de lazaroni et de Calabrois; les Albanois passent pour être bons soldats et très déterminés, combattant à l'arme blanche après la première décharge de leurs mousquets. Les régiments suisses sont mal tenus et remplis d'invalides, car il n'y a point à Naples d'établissements pour les vétérans, et le soldat marche jusqu'à ce qu'il succombe. D'ailleurs, la difficulté du recrutement force les capitaines suisses d'admettre dans leurs compagnies des hommes de tous les pays. Ces régiments sont donc en mauvais renom et ne sont pas fort redoutables. Quant aux milices napolitaines, elles n'ont ni ordre, ni tenue, ni courage; on y entremêlera des émigrés comme bas officiers pour les accoutumer aux évolutions militaires. On compte que, quand le rassemblement destiné à la défense de Toulon sera consommé, cette place aura près de vingt mille hommes pour la soutenir. Les Anglois y ont fait entrer leurs garnisons de Gibraltar. La neutralité génoise tiendra difficilement contre l'avidité mercantile, et il est à craindre qu'il n'y ait des articles prohibés parmi ceux dont les Anglois s'approvisionneront à Gênes. On dit que des commerçants de Chiavenne, au pays des Grisons, viennent de faire acquisition d'une quantité considérable de poudre à Berne. On peut sans juger témérairement supposer que cette poudre n'est pas destinée à rester à Chiavenne.

« Les émigrés partant pour Toulon recommencent les mêmes bravades qu'à leur premier départ pour Coblentz, des sabres énormes qu'ils affilent quatre fois par jour, des ceintures de pistolets, des poignards et une jactance pitoyable. Un grand nombre de ces malheureux emporte aussi une dose de poison pour se soustraire au supplice dans le cas où ils seroient pris par les patriotes. Le peuple suisse au surplus les voit s'éloigner sans regret et les bafoue partout où ils passent.

« Les dispositions prudentes et amicales du Corps helvétique sont toujours les mêmes..... »

Affaires du Valais et de Genève.

Digitized by Google

« Ce ne sont pas les seuls François réfugiés en Suisse qui s'acheminent vers Toulon; il en vient beaucoup du côté du Rhin et qui disent qu'ils quittent l'armée de Condé. Quand on leur représente qu'il valoit autant rester où ils étoient, puisque c'étoit toujours combattre pour la même cause, ils répondent que le prince de Condé les paye mal, qu'ils manquent de tout, que les Autrichiens et les Prussiens en ont fait un corps d'enfants perdus qu'ils envoient mal à propos à la boucherie; que d'ailleurs les derniers arrivés à cette armée n'ayant pu y trouver du service à cause du complet déterminé qu'elle ne peut point outrepasser, avoient été obligés de prendre parti dans l'armée de Wurmser comme simples soldats et qu'ils ne pouvoient pas s'accoutumer à la discipline sévère de ces troupes, encore moins aux mortifications journalières qu'ils y essuyoient. Dès qu'il arrive à Lausanne un de ces coureurs d'aventures on fait une souscription pour lui parmi les émigrés qui ont encore un peu d'aisance et parmi les aristocrates du pays qui ne les enrichit pas beaucoup, et on fait partir ces messieurs pour la gloire.

« Les milices du pays de Vaud vont reprendre leurs exercices militaires jusqu'aux vendanges.....

« On savoit dès le 22 à Lausanne les détails des victoires remportées par les François sur les Piémontois dans la Tarentaise et du côté de Nice. Ces avantages, sans être bien considérables en eux-mêmes, puisque les armées respectives ne sont point fortes, n'en dérangent pas moins tout le plan de campagne du ministère sarde. Les neiges abondantes qui couvrent les Alpes depuis quatre jours vont forcer les Piémontois à battre en retraite, et cette retraite même ne s'exécutera pas sans de grandes pertes. A en croire les lettres de Genève, il arrive des renforts à l'armée piémontoise qui jusqu'à présent n'a été que de neuf mille hommes. La retraite de Cluse n'a été qu'une ruse de guerre et les François qui ont été à la poursuite en avant de Sallanche, y sont tombés dans une embuscade et y ont été fort maltraités. En un mot, selon les mêmes avis, on devroit s'attendre à un choc considérable et décisif avant que la saison force au retour par les montagnes. Mais les lettres des officiers suisses au service du Piémont s'expriment tout autrement et annoncent la plus grande détresse. On peut les en croire lorsqu'ils font l'effort d'en convenir. Les déserteurs arrivent en foule dans le pays de Vaud, où le recrutement ne réussit pas.

« L'agent de la république de Genève à Paris, le citoyen Rebas, s'est sauvé précipitamment de cette capitale et a gagné le pays de Vaud, d'où il n'ose pas se rendre à Genève. Il craint le club révolutionnaire et un mauvais accueil de ses commettants. Il a exprimé ici son mécontentement de la situation des choses en France. Cet homme étoit ami intime de Clavière et des Girondins. Il y a toute apparence que l'examen des papiers de ces personnages l'aura fortement compromis. Croiroit-on que le fameux Grenus intrigue à Genève pour y faire rétablir la constitution de 1781? »

Vol. 438, f° 221, original, 8 p. in-4°.

Digitized by Google

118. — *Lau[sanne], 24 septembre.* — Venet [à Deforgues]. Tentative de Passage du Rhin par les Français près d'Huningue. Retraite d'un détachement sur le territoire de Bâle.

Vol. 438, f° 225, original, 3 p. in-4°.

119. — *Zurich, 25 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires du Valais. Le trésorier Wyss va informer M. de Frisching de ce qui concerne le nommé Haupt.

Vol. 437, f° 431 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Affaires militaires.

120. — *Bâle, 24 septembre.* — « Je suis retourné avant-hier au quartier général de Kembs avec le citoyen Dubuisson qui part ce matin pour Paris. Il a rendu aux représentants du peuple un compte sommaire de sa tournée en Suisse et dans le pays des Grisons, ainsi que des dispositions qui règnent dans ces deux pays. Celles de la Suisse en général sont toujours des plus favorables et telles que nous pouvons le désirer. Quant à la situation politique du pays des Ligues grises, elle est celle d'un peuple foible, avili et subjugué par la maison d'Autriche. On n'y voit en général que corruption et lâcheté.

« D'après les informations prises sur les causes qui nous ont fait manquer la tentative du passage du Rhin près de Huningue et de Kembs dont je vous ai rendu compte par mon avant-dernière lettre, il est résulté que le général Labruyère, son adjudant général Fontenay et le commandant de l'artillerie Fauxenberg ont été mis en arrestation à Huningue où tout ce qui a rapport à l'exécution du plan dont ils étoient chargés sera examiné.

« Le nouveau général Pichegru qui a servi dans l'artillerie, joint à la bonne volonté de son prédécesseur des talents sans lesquels il n'est pas possible de diriger les combinaisons d'un plan de campagne. Je retournerai encore au quartier général pour le mettre au fait de nos relations politiques avec la Suisse, et des localités des frontières ainsi que des mesures prises par le Corps helvétique pour défendre l'inviolabilité de son territoire contre une agression hostile. Je mettrai sous ses yeux une carte topographique et le plan de défense arrêté par le Conseil de guerre séant à Bâle, après quoi je me rendrai à Baden pour y rejoindre le citoyen Barthélemy.

« Les Autrichiens ont été tellement frappés des dangers que viennent de courir le Brisgau et le margraviat de Baden, qu'ils ont fait marcher

1. Reçue le 28 septembre.

Digitized by Google

en avant la réserve de troupes qu'ils tenoient dans le Tyrol et toutes les troupes quelconques qui étoient encore disponibles : c'est leur arrière-ban qui est en mouvement. Le général Wurmser doit avoir mandé que s'il éprouvoit un grand échec, il ne sauroit plus à quel saint se vouer et que l'Empereur seroit aux abois.

« La régence de Fribourg dans le Brisgau a fait arriver des canons et des artilleurs en poste pour garnir les hauteurs et renforcer les batteries existantes. Il arrive des troupes de tous côtés et autant un passage auroit été facile il y a huit jours, autant il rencontreroit maintenant une vive résistance. Il ne pourra donc plus être tenté avec succès qu'avec des forces très supérieures. L'armée du Rhin manque de munitions, de chevaux et d'approvisionnements de tous les genres; les renforts qu'elle attend ne la mettront que sur le pied d'une défensive respectable, et je ne pense pas, vu surtout les pluies qui ont enflé le Rhin, qu'elle puisse rien entreprendre cette année.

« On a renvoyé la levée en masse du Haut-Rhin pour ensemencer les terres et on n'a gardé que la réquisition de la première classe.

« Un ordre donné au bureau de la poste à Huningue suivant lequel toutes les lettres doivent aller à Paris, soit en passant de France à Bâle ou en sortant de cette ville pour la France, va mettre la plus grande gêne dans la correspondance mercantile et occasionnera les plus vives réclamations de toute la Suisse. Si vous pouviez, Citoyen ministre, faire remédier à cet inconvénient, vous rendriez un service signalé à tous les Cantons commerçants qui sont précisément ceux qui sont particulièrement attachés à la cause de la Révolution françoise.

« P. S. — Le citoyen Aubriet qui vient de passer huit jours à Bâle se propose de partir aujourd'hui pour vous aller faire part de sa mission. »

Vol. 438, f° 229, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 433 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

121. — *Bâle, 25 septembre.* — « Citoyen ministre, on parle beaucoup en Allemagne des intentions de la cour de Vienne, tendantes à ne poser les armes qu'après avoir dicté des lois à la nation françoise.

« Ses agents propagent cette idée, comptant sur la terreur qu'elle peut répandre pour forcer au silence les puissances non déclarées ou engagées dans sa cause contre leurs intérêts et contre leur gré, mais les personnes sensées savent fort bien que cette jactance est en tout subordonnée à la conduite que tiendront la Prusse et l'Angleterre.

« La Prusse, ayant obtenu la garantie de ses usurpations en Pologne,

1. Reçue le 28 septembre.

Digitized by Google

s'est de nouveau mise en cause; cependant on doute que Frédéric-Guillaume, toujours plus amoureux et plus dissipé, ait assez de persévérance pour se perdre en suivant les volontés de l'Autriche jusqu'à l'accomplissement de ses projets.

« On annonce de Francfort qu'il arrive toujours de nouveaux corps autrichiens. Ils ne peuvent venir que de Bohême, car rien ne bouge vers la droite du Danube. Il est bon de ne pas croire en totalité à des nouvelles aussi peu fondées. Elles ramènent seulement vers l'idée souvent vérifiée que l'Autriche est la plus adroite et la mieux servie de toutes les puissances.

« Cette sorte d'expédition qu'on a faite aux environs de Bâle a contraint l'ennemi à y porter des forces dont sa grande armée du Bas-Rhin est diminuée. Il menace toujours Huningue d'un bombardement, mais les villages du margraviat qui bordent le fleuve nous fourniroient matière à amples représailles s'il s'effectuoit.

« La conduite des Suisses envers nous me sembleroit mériter que nos journalistes les épargnassent.....»

Achats d'armes.

« On croit à Francfort que le roi de Prusse y passera l'hiver et mes nouvelles du 21 m'annoncent qu'on va faire des apprêts pour l'y recevoir. Les troupes demeureroient alors dans des cantonnements dont on pourroit regarder Mayence comme le chef-lieu. L'électeur qui y a fait une entrée s'est bien aperçu que les Prussiens ne l'y traitoient pas en maître. Les émigrés toujours incorrigibles mais pas sorciers sont les seuls qui disent que les Allemands prendront leurs quartiers d'hiver sur notre territoire. »

Vol. 438, f° 227, original, 3 p. in-f°.

122. — *Berne, 25 septembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Sécurité des frontières. Inconvénients de la battue en commun proposée par les représentants et « la généralité » du Haut-Rhin.

Vol. 438, f° 232, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

123. — *Baden, 25 septembre.* — Barthélemy au citoyen Chépy. Accusé de réception de la lettre du 13. Bonnes dispositions des Suisses. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 432 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

124. — *Salins, 26 septembre.* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 439, f° 42 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

125. — *Saint-Maurice, 26 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 454 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

BACHER A DEFORGUES [1]

126. — *Bâle, 27 septembre.* — « Citoyen ministre, le despotisme que la cour de Vienne exerce dans ce moment envers les Ligues grises en arrêtant la marche des poursuites juridiques que la Diète assemblée à Coire se proposoit de faire contre les principaux acteurs de l'enlèvement de Sémonville, révolte tous les Cantons; plusieurs d'entre eux ont trouvé que le ton impérieux et insolent des lettres de M. de Cronthal seroit à peine toléré en Bohême dans la bouche d'un gouverneur, que si l'on n'y prenoit garde on verroit bientôt le président Buol s'ériger aussi de son côté en nouveau Gessler et forcer les Suisses à se prosterner devant la volonté suprême de la tyrannie autrichienne.

« Plusieurs de nos correspondants ont répandu cette opinion en Suisse; elle y a fait impression surtout dans le canton de Berne. L'avoyer Steiger et le parti autrichien ont senti combien il leur importoit de détourner l'attention publique d'une idée qui pouvoit promptement prendre racine. La bienveillance et la prévenance que les représentants du peuple et nos généraux près de l'armée du Haut-Rhin manifestent depuis quelques semaines envers la nation suisse les désoloient, lorsque le journal de la Montagne du 20 de ce mois les a remplis de joie. Vous verrez par la lettre ci-jointe de Berne combien cet article a manqué le but que son auteur devoit se proposer. L'avoyer Steiger et M. de Buol vont le faire circuler avec profusion en Suisse et faire accroire que si l'Empereur traite les Grisons lestement, les Suisses sont encore moins ménagés en France, puisqu'on se permet d'y traiter leurs souverains de *Magnifiques Monstres*. Cette indécente expression révoltera la masse du peuple suisse qui, quoi qu'en disent des gens qui ne connoissent pas ses dispositions actuelles, est plus attaché que jamais au gouvernement sous lequel il vit tranquille et heureux.

« Les cantons d'Uri, Schwitz et d'Unterwald qui sont le berceau de la liberté helvétique et qui ont conservé la démocratie dans sa primitive pureté sont précisément ceux qui se refusent avec l'obstination la plus suivie à la reconnoissance de la République françoise. Ce peuple démocrate, quelque avide qu'il soit d'argent, est si entêté et tellement dévoué au culte catholique et à celui des rois, qu'il est encore douteux si, en rétablissant même les distributions pécuniaires et en le traitant avec la plus grande faveur, on pourroit parvenir à le ramener.

« Des entrepreneurs du Brisgau font depuis plusieurs mois passer des fusils en Suisse, d'où on les expédie ensuite pour Genève et de là pour la France. M. de Buol a fait faire des recherches de tous les genres pour parvenir à la source de cette fourniture d'armes. Il a envoyé des émis-

1. Reçue le 30 septembre.

Digitized by Google

saires en Allemagne et a présenté au conseil de Berne la note ci-jointe. J'ai fait avertir nos commissionnaires suisses de se tenir sur leurs gardes et de changer de route et la forme de leur emballage, pour mieux masquer leurs expéditions.

« Des négociants suisses revenant de la foire de Francfort et qui ont traversé tout le Brisgau et le margraviat de Baden, ont rencontré des munitions de guerre et de l'artillerie qui remontoient le Rhin vers Fribourg. Il est déjà arrivé dans cette ville un régiment de cuirassiers et deux régiments de grenadiers par Ulm, qui avec les troupes qui ont remonté le Rhin depuis Rastadt pour venir reprendre leurs cantonnements entre Fribourg et Rheinfelden pourront former une petite armée de 8000 à 10 000 hommes.

« Je viens d'apprendre, Citoyen ministre, par d'autres voyageurs, que la régence d'Autriche antérieure a fait distribuer des armes aux paysans de la Forêt-Noire et du margraviat de Baden pour les faire lever en masse dans le cas d'une nouvelle attaque de la part des troupes françoises dont elle sait que les préparatifs pour le passage du Rhin se continuent avec activité. »

Vol. 438, f° 239, original, 4 p. in-f°.
Vol. 437, f° 447 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 25 septembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Mauvais effet produit par les articles publiés dans les gazettes françaises à l'occasion des affaires du Valais.

Vol. 437, f° 448, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — Note de M. de Buol au conseil de Berne relativement aux armes qui passent d'Allemagne en France par la Suisse et Genève. — *Manque.*

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

127. — *Bâle, 27 septembre.* — « Citoyen ministre, on commence bien fort à remuer dans les cours du Nord, et on y est disposé en Allemagne. La coalition mérite en effet de captiver l'attention de tout Etat qui a des partages ou des démembrements à redouter.

« Mes relations dans l'empire ont toujours été de nature à mériter qu'on s'y arrêtât peut-être plus qu'on ne l'a fait.

« Tout ce qui s'est passé depuis l'affaire du 27 août près de Weissembourg donne bien à penser à nos ennemis. Il faut nous attendre dès le mois de novembre, si nous le voulons bien, à dissiper comme un vol d'étourneaux les nombreux ennemis qui sont à nos frontières.

« Je n'ai pas le secret de l'Etat. J'ignore donc si nous voulons la paix

1. Reçue le 30 septembre.

Digitized by Google

ou la guerre. Si c'est le premier, je désirerois que la tribune de la Convention retentît de nos apprêts pour une campagne d'hiver. Ce qui s'y dit fait grande sensation lorsqu'on n'a plus l'espoir prochain de nous écraser. Si c'est la guerre, c'est en secret qu'il faut travailler à la pousser avec vigueur.

« J'ai vu hier l'armée du Haut-Rhin et ses chefs; leurs dispositions m'ont paru fort bonnes. On a manqué le passage par une gaucherie intolérable, mais l'objet d'une diversion a été rempli, car les Autrichiens ont fait venir quantité de troupes et de canons.

« Ils nous ont singé complètement. Les barrières du margraviat ont été fermées pendant plusieurs jours et les paysans s'y sont aussi levés en masse. Ils le sont encore en ce moment, mais leur allure annonce une grande tiédeur.

« Le 4e régiment de nos chasseurs à cheval est sans carabines et presque sans pistolets. Il seroit essentiel que le ministre de la Guerre s'occupât de son armement. Le corps le demande sans cesse.

« Les ordres de l'empereur intimés aux Grisons occupent passablement les Suisses. Nous pouvons compter que notre ambassadeur en tirera parti.

« Le commissaire impérial Kreisselberg fait des rages sur trente mille fusils qui, dit-il, nous sont expédiés d'Allemagne par Bâle. On peut croire que c'est un moyen pour s'opposer à la restitution des armes des 110 hommes que les Suisses recueillirent dans l'affaire du 17 de ce mois.

« Il y a ici depuis huit ou neuf mois un agent vénitien destiné pour Londres, nommé M. de San Fermo. Son cuisinier tint à mon domestique des propos injurieux dont j'étois presque visiblement l'objet. Je m'en plaignis au bourgmestre régnant Bourkard, et j'ai à me louer de lui ainsi que de M. de San Fermo, que pourtant je n'ai jamais vu. »

Vol. 438, f° 237, original, 2 p. 1/4 in-f°.

128. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Envoi des deux lettres suivantes.

Vol. 437, f° 436, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Bâle, 24 septembre.* — Les chefs de la république de Bâle à Barthélemy. Ils le prient de faciliter le retour à Bâle du nommé Isaac Iselin, employé dans une maison de commerce au Havre de Grâce.

Vol. 437, f° 435 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Bâle, 25 septembre.* — Les mêmes au même. Demande analogue en faveur du nommé Ulric Schnell, associé d'une maison de Marseille.

Vol. 437, f° 435 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — Lettre de la famille Emmanuel Bernouilli, de Bâle. — *Manque.*

Digitized by Google

129. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de la ville de Marseille et de la ville du Havre de Grâce en faveur des nommés Isaac Iselin, Ulric Schnell et Emmanuel Bernouilli.

Vol. 437, f° 436, copie, 1/2 p. in-f°.

130. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy au général commandant à Lille en faveur du major Tscharner et du jeune Muller.

Vol. 437, f° 436 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

131. — *Bâle, 27 septembre.* — Lettre du citoyen Frank adressée « à mon neveu dans son bureau. » Mauvaises dispositions des Bâlois. Tentative de passage du Rhin par les Français. Indications pour la sûreté de sa correspondance.

Vol. 441, f° 211, original, 3 p. in-f°.

132. — *Baden, 27 septembre* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 438, f° 241, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 437, f° 434 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 24 septembre.* — Le bourgmestre Ott à Barthélemy relativement au nommé Peralta.

Vol. 437, f° 434 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 220, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — Note relative au même individu.

Vol. 438, f° 242, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

133. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de M. Pestalozzi, négociant de Zurich.

Vol. 437, f° 435, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

POLITIQUE N° 232.

134. — *Baden, 28 septembre.* — Barthélemy entretient de nouveau le ministre du Valais et fait ressortir la bonne conduite que Berne a tenue dans toute cette affaire. Il insiste sur la nécessité de mettre un terme au mauvais vouloir et aux attaques de la municipalité de Dijon. « Dix mille Autrichiens arrivent du Tyrol dans le Brisgau. Il ne faut pas que

1. Reçue le 3 octobre.
2. Reçue le 3 octobre.

Digitized by Google

ces renforts trouvent les Suisses mal disposés contre nous. M. Christie est venu me voir il y a peu de jours; il arrivoit de Berne où il s'étoit beaucoup entretenu avec lord Robert Fitz Gérald, lequel lui a avoué que les Suisses persistoient fermement à ne pas prendre part à la guerre. M. Christie pense que Pitt au fond désire vivement la paix, et que cependant les Puissances alliées intriguent beaucoup pour attirer les Cantons dans la coalition. Il faut donc que nous cherchions à maintenir ceux-ci dans leurs bonnes intentions.....

Affaires de Mulhouse.

« Un autre motif va provoquer les inquiétudes du Corps helvétique, c'est la situation vraiment délicate d'un de ses alliés, la république de Mulhouse, au sujet de laquelle je vous ai écrit le 9 de ce mois. Elle vient de s'adresser à moi en même temps qu'elle invoque sur sa détresse le devoir, l'amitié, et l'intérêt de tous les Cantons. Je joins ici tout ce que je reçois de cet État au nombre de six pièces. Je sens très bien qu'enclavé comme il est, il peut présenter quelques difficultés au département du Haut-Rhin. Mais cette république est si chétive, son sort est tellement lié à la France, elle a si peu de moyens, si peu de volonté de nous nuire, que nous ne risquons rien à lui marquer de la bienveillance. Nous nous honorerons, nous sèmerons sur une terre qui est destinée à devenir la nôtre. L'État de Mulhouse ne se dissimule pas que la réunion est inévitable. Mais ses divers engagements pécuniaires et commerciaux avec la Suisse ne lui permettent pas de la désirer aujourd'hui. D'ailleurs de très fortes considérations, l'exemple surtout, la rendroient effrayante aux regards et aux calculs des Cantons. Je vous avoue que je crains bien d'après ce que j'ai recueilli de plusieurs côtés que des motifs particuliers, de petites passions, des vues peu raisonnées de la part du département du Haut-Rhin, ne s'enveloppent du prétexte de la crise actuelle, des immenses précautions qu'elle nécessite sur la frontière, des soupçons souvent exagérés qu'elle doit faire naître, pour les étendre sur ce foible allié de la Suisse et pour persuader que les intérêts de la République françoise seroient véritablement en danger si elle ne le réunissoit pas à son domaine, résultat peut-être inévitable des gênes qu'il éprouve aujourd'hui. Cet état de choses est fâcheux. Il ne l'est pas moins que le commissaire que le pouvoir exécutif avoit nommé pour se rendre à Mulhouse, n'y soit pas encore arrivé, ni même, à ce qu'il paroît, sur le point d'y arriver. Il seroit pressant qu'on fût en mesure de s'expliquer et de se tranquilliser mutuellement. Veuillez au moins, en attendant qu'il soit à son poste et après que vous aurez pris connoissance des réclamations de Mulhouse, obtenir du Comité de Salut public qu'il donne des ordres à l'effet qu'on ne pousse pas la chose à l'extrémité.

« Je viens aussi de recevoir des plaintes de la collégiale de Moutier qui étoit établie à Delémont et qui s'est retirée dans la prévôté de Moutier-Grandval. Je ne vous envoie pas dans ce moment copie de la lettre, parce que je l'ai adressée tout de suite au citoyen Bacher pour qu'il en confère

Digitized by Google

avec les représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin. Cette maison est en combourgeoisie avec le canton de Soleure, en vertu des lettres dont je joins ici une copie, et ses droits ont été provisoirement réservés par l'article second des décisions relatives à la Suisse données par le Comité de Salut public en sa séance du 26 avril dernier. Cependant le département du Mont-Terrible vient de déclarer émigrés tous les membres composant la collégiale de Moutier et de saisir leurs propriétés. Je serai apparemment dans le cas de vous entretenir encore de cet objet lorsque je saurai ce dont le citoyen Bacher est convenu avec les représentants du peuple, et de vous représenter que je crois qu'il importe essentiellement de ne pas se hâter de toucher aux bases de notre système avec la Suisse, si sagement posées, et jusqu'ici maintenues intactes par le Comité de Salut public. Assez de gens voudroient les renverser dans des vues bien coupables.

« Il paroit que les émigrés arrivés depuis peu en Suisse de l'armée de Condé, se rendent par le Piémont à Toulon pour se réunir aux Anglois et aux Espagnols.

« Le citoyen Colchen m'ayant mandé que mon expédition cotée 224 ne vous est pas parvenue, je vous l'adresse de nouveau aujourd'hui. »

Vol. 438, f° 248, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 437, f° 436 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 25 septembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 18. Plaintes contre les calomnies du « Comité de sûreté municipal de Dijon. »

Vol. 437, f° 438, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 236, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — Pièce [imprimée?] contenant le document incriminé dans la lettre précédente. — *Manque.*

c. — *Mulhouse, 23 septembre.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 437, f° 438 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 217, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

d. — *Mulhouse, 23 septembre.* — La république de Mulhouse à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 437, f° 439, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 438, f° 213, copie, 2 p. in-f°.

e. — Mémoire joint à la lettre précédente. Même sujet.

Vol. 437, f° 439 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 438, f° 251, copie, 4 p. in-f°.

Digitized by Google

f. — *Colmar, 13 septembre.* — Les administrateurs du département du Haut-Rhin à la république de Mulhouse. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 437, f° 441, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 130, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Colmar, 12 septembre.* — Arrêté portant que les passeports délivrés par la république de Mulhouse ne pourront être valables pour sortir du territoire de la République à moins qu'ils ne contiennent le signalement du porteur et qu'ils ne soient visés par le directoire du département.

Vol. 437, f° 441, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 127, copie, 1 p. in-f°.

h. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy à MM. de Mulhouse. Accusé de réception de la lettre du 23.

Vol. 437, f° 441, copie, 1/2 p. in-f°.

i. — « *Soleure, le mercredi veille de la fête de Dieu l'an de la naissance de N. S. J. C. 1531.* » — Traduction de la lettre de combourgeoisie des prévôt et chapitre de Moutier-Grandval avec le canton de Soleure.

Vol. 437, f° 441 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

135. — *Baden, 28 septembre.* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, votre lettre du 20 de ce mois, à laquelle est joint un mandat de 12,000 francs en espèces, destiné à l'usage que vous m'indiquez. J'en ai prévenu à l'instant les citoyennes Sémonville et Montgeroult, et je vais m'occuper avec elles des mesures à prendre pour remplir vos intentions. POLITIQUE N° 233. Affaires des Grisons.

« Le fils aîné de la citoyenne Sémonville continue d'avoir la fièvre; il est mieux cependant depuis quelques jours. Elle va lui faire prendre des bains qui lui ont été commandés. En attendant ses effets à elle qui avoient été retenus dans le pays des Grisons, arriveront, et elle se propose de partir pour Paris dans quinze jours environ.

« La citoyenne Montgeroult prend aussi des bains qui paroissent être nécessaires à sa santé. Elle n'a pas encore déterminé à quelle époque elle rentrera en France.

« Je joins ici copie d'une lettre que la Diète générale des Trois Ligues a écrite au Directoire helvétique, d'une déclaration faite par-devant le magistrat de Coire, et d'une lettre circulaire que Zurich a adressée à tous les Cantons en leur communiquant tout ce qu'il avoit reçu de Coire. Rien

1. Reçue le 3 octobre.

Digitized by Google

assurément n'est plus déplorable que la situation des Ligues. Elles veulent rechercher et punir leurs propres préposés coupables d'un horrible attentat commis sur leur territoire : un insolent voisin, despotique et injuste, s'y oppose, le leur défend impérieusement. Il ose même se fonder sur des traités. Elles voudroient donner satisfaction à la France, leur soutien de tous les temps, leur bienfaitrice, c'est au moins le vœu bien prononcé du peuple, si ce n'est pas celui des principales familles du pays, et cependant nous serons obligés d'employer à notre juste vengeance des moyens qui tomberont directement sur le peuple. Elles demandent des conseils, des directions à leur ancien allié, le Corps helvétique qui les rejette, pour ainsi dire, parce que leurs rapports respectifs, fort relâchés par le temps, ne peuvent avoir qu'un intérêt très foible à ses yeux, parce qu'il lui répugne d'intervenir dans une affaire qui est marquée au coin de l'infamie, et enfin parce qu'il ne seroit pas sans embarras pour lui d'y prendre une part quelconque, lorsque la maison d'Autriche prétend audacieusement se justifier par la teneur de traités avec la Valteline. Aussi vous voyez par le projet de réponse du Directoire, laquelle sera indubitablement adoptée, à quel point le Corps helvétique se montre froid sur la demande du gouvernement des Ligues. Je me suis étonné pendant quelques jours de ce que cet éloignement étoit poussé au point que Zurich ne me fît point part, d'après le vœu des Ligues, des communications qu'elles lui avoient adressées. Ma surprise a cessé lorsque j'ai su que le Directoire, ayant bien examiné le sujet de leur demande relativement à moi, a trouvé que la nature de ses fonctions auprès du Corps helvétique ne lui permettoit pas d'obtempérer au désir des Grisons. D'ailleurs il paroît constant que la lettre de Coire du 9 renferme dans l'original allemand et à l'article qui me regarde, une équivoque qui a permis au Directoire de douter si les Ligues l'invitoient réellement à me faire des communications. Je reste donc incertain si elles m'adresseront une réponse. J'ai lieu de croire que forcé par l'opinion presque générale des communes et par la crainte des dangers que courent les individus grisons qui sont établis en France, leur gouvernement y est assez disposé, ou que du moins il veut s'en donner l'apparence, mais M. de Cronthal ne le lui permettra pas, il l'effraye par ses menaces. Les avis de Coire disent qu'elles deviennent chaque jour plus vives et plus fréquentes. J'ai donc bien peur que nous n'obtenions aucune satisfaction, quoiqu'il faut cependant rendre aux communes en général la justice de dire qu'elles sentent vivement, bien plus vivement que les chefs de l'État et les principales familles, la honte qui résulte pour leur pays de tout ce qui se passe, et qu'elles insistent courageusement pour parvenir autant qu'il peut dépendre d'elles à une réparation.

« J'avois été surpris que le citoyen Sémonville ne m'eût pas écrit pendant le séjour qu'il a fait à Coire. Avant-hier seulement j'ai reçu une

Digitized by Google

lettre de lui datée de cette ville du 10 juillet. Il me rendoit compte des insultes que lui avoient faites dans un petit village du Rheinthal une vingtaine d'émigrés accourus de Constance, ou des bords du lac. Les habitants du lieu ne sachant point la langue françoise, n'entendoient point les grossièretés que ces émigrés exprimoient contre nos ambassadeurs, sans cependant avoir l'air de s'adresser à eux, ainsi que me l'a exprimé la citoyenne Sémonville depuis qu'elle est ici, et nos ambassadeurs se sont vus dans l'impossibilité d'en tirer personnellement vengeance, parce qu'ils auroient nécessairement été regardés par les habitants du pays comme agresseurs. Cette circonstance n'a pas fait de bruit dans le temps. Je regrette beaucoup de n'en avoir pas été instruit tout de suite par la lettre du citoyen Sémonville, parce que nous en eussions obtenu satisfaction du Corps helvétique contre ces audacieux étrangers qui osent troubler la sûreté des routes publiques. Je ne regrette pas moins vivement de ne pouvoir pas remonter à la source du retard extraordinaire que sa lettre vient d'éprouver. Je ne puis guère m'en prendre qu'à l'influence de M. de Cronthal sur le bureau des postes de Coire. Mais il n'existe pour moi aucun moyen d'éclaircir mes soupçons, et cet incident ne fait que nous démontrer encore davantage la fatale dépendance du gouvernement des Grisons.

« On me mande qu'un des derniers numéros d'un de nos papiers publiés à Paris, intitulé l'*Abréviateur*, annonce que le secrétaire de légation que j'avois envoyé à Coire, en a été chassé. Peut-être conviendroit-il de faire redresser cet article. Le citoyen Marandet, loin d'avoir été renvoyé de Coire, y a été traité avec beaucoup d'égards.

« P.-S. — La citoyenne Sémonville me promet des observations que je vous adresserai par le premier ordinaire, relatives aux déclarations que je vous fais passer aujourd'hui. »

Vol. 438, f° 253, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 444, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Coire, 9 septembre.* — La diète générale des Trois Ligues au Directoire de Zurich. « Aussitôt après l'ouverture de notre diète générale, la première, la plus importante des sollicitudes des LL. conseils et communes de notre république s'est portée sur l'événement de l'arrestation de MM. Sémonville et Maret, et il devoit en conséquence être procédé à une information exacte sur cette affaire, pour punir ceux qui auroient pu y avoir participé; mais d'un autre côté S. E. M. le baron de Cronthal, Ministre impérial, s'est opposé à cette information par les lettres qu'il nous a écrites d'après les ordres précis de S. M. I. et du gouvernement de Milan, ainsi que vous pourrez le voir, N. C. F. et C., par les pièces que nous joignons ici.

« L'embarras où nous plongent ces fâcheuses circonstances est

Digitized by Google

extrême; d'un côté nos LL. conseils et communes demandent que l'information soit faite; de l'autre un grand monarque, auquel nous sommes unis par les liaisons les plus étroites, exige qu'elle soit annulée. Dans cette situation des choses il ne nous reste d'autre moyen que celui de renvoyer de nouveau cette affaire avec toutes les pièces qui y sont relatives, à l'examen des conseils et communes, et de leur demander encore une fois leurs ordres à cet égard. En attendant, pleins de confiance dans les sollicitudes confédérales que vous avez pour nous, nous vous prions, dans l'embarras où nous nous trouvons, de vouloir bien en donner communication à tout le L. Corps helvétique, dans l'espérance qu'il nous aidera dans ces malheureuses circonstances de ses avis et conseils dont nous ferons part à nos LL. conseils et communes. Nous vous prions aussi d'instruire M. Barthélemy des motifs qui ont nécessité ce délai, afin qu'il ne pût nous être imputé en mauvaise part, et que nos compatriotes soient préservés de tout événement fâcheux.

« Nous joignons aussi à cette lettre les dépositions qui nous ont été envoyées par le Magistrat de la ville de Coire, par lesquelles il est prouvé que les avertissements dont nous avons parlé dans notre dernière dépêche ont été effectivement donnés à MM. Sémonville et Maret.

« Nous vous ferons passer celles qui nous parviendront encore à ce sujet. »

Vol. 437, f° 445 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 110, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 205, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — « Déclarations faites par-devant le magistrat de la ville de Coire le 24 août 1793.

« Par-devant S. E. M. le Bourgmestre en charge Rodolphe de Salis, et LL. EE. MM. les Sept.

« A été appelé M. le Lieutenant Jean Dalp, lequel, après avoir été instruit du motif de sa comparution, a été sommé de dire tout ce dont il avoit connoissance et de l'affirmer par serment. ce qu'ayant fait, il a déclaré :

« Que lui et M. le Tribun Cleopat Kilias avoient à différentes reprises déconseillé à MM. Sémonville, Maret et Montgeroult à Vico Soprano, dans la Brégaille, et surtout le jour avant leur départ de cet endroit, de prendre la route de Chiavenne, mais que M. de Sémonville leur avoit dit que des Messieurs lui avoient indiqué et conseillé la route par Chiavenne; que sur leurs avis réitérés et même leurs prières, M. de Sémonville leur avoit demandé s'ils avoient donc peur; qu'ils lui avoient répondu que non, mais qu'ils seroient désespérés qu'il lui arrivât malheur à lui et à sa société; que lui déposant leur avoit proposé le chemin par l'Engadine et leur avoit indiqué différents passages; qu'à Sentz il leur avoit été conseillé par un inconnu de prendre la route de Chiavenne par Oberhalbstein;

Digitized by Google

sur quoi ils avoient changé et rompu leurs marchés; qu'à Oberhalbstein même on leur avoit encore dit qu'ils feroient mieux de passer par le mont Albula; que, dans la Brégaille, cette route leur avoit aussi été indiquée par les uns et rejetée par les autres pour les engager à passer par Chiavenne. »

Vol 436, f° 483, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 437, f° 446, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — Déclaration faite le 27 août par-devant les mêmes. « M. Christian Kohl refusa d'affirmer par serment, sur ce qu'il y avoit trop longtemps que cette affaire s'étoit passée, mais il dit qu'il parleroit comme un brave homme et déposa en conséquence :

« Que lui et M. le Tribun Kilias avoient à différentes reprises déconseillé à M. de Sémonville le chemin par Chiavenne, mais qu'à chaque fois il étoit survenu d'autres personnes qui lui avoient proposé le contraire et que M. de Sémonville lui avoit dit que c'étoient des Messieurs, mais que lui déposant ne savoit qui ils étoient; qu'il avoit été envoyé en commission tantôt par ici, tantôt par là, et qu'il ne savoit pas grand'-chose sur cette particularité. »

« M. le Tribun Cleopat Kilias donna la même excuse sur l'affirmation par serment et dit :

« Qu'il n'étoit que trop vrai que devant lui et d'autres on avoit voulu dissuader M. de Sémonville de prendre le chemin de Chiavenne, et que d'autres au contraire le lui avoient conseillé, mais qu'il ne savoit qui ils étoient; que M. de Sémonville en partant de Coire étoit dans l'intention de prendre la route par le mont Bernino, et que M. de Sémonville lui avoit aussi dit que c'étoit M. Paravicini, de Chiavenne, qui l'avoit engagé à passer par la Ripa. »

Vol. 436, f° 483 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 437, f° 436 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Zurich, 14 septembre.* — Le Directoire de Zurich à ses co-alliés. « Vous verrez, N. F. et C. C., par la lettre que nous joignons ici accompagnée de plusieurs pièces, que la république des Trois Ligues se trouve dans un grand embarras relativement aux déclarations du gouvernement de Milan sur la procédure qui a rapport à l'affaire Sémonville et qu'elle demande à cet effet des conseils au L. Corps helvétique.

« Quant à nous, nous ne pensons pas qu'il soit convenable de hasarder un avis sur cette affaire, mais de témoigner aux Trois Ligues que nous ne doutons pas qu'elles ne trouvent dans leur sagesse des moyens de mettre à couvert l'honneur de leur patrie et de maintenir son bien-être.

« C'est aussi là la réponse que nous croyons devoir être faite aux Trois

Digitized by Google

Ligues au nom du L. Corps helvétique et sur laquelle nous vous demandons vos sages avis. »

Vol. 437, f° 446 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 438, f° 143, copie, 2/3 p. in-f°.

136. — *Zurich, 28 septembre.* — Le bourgmestre Ott à Barthélemy. Affaires de Bâle.

Vol. 437, f° 454 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

137. — *Quartier général de Weissembourg, 28 septembre.* — Le général en chef de l'armée du Rhin, Landremont, à Barthélemy. Regrets qu'il éprouve d'être dans l'impossibilité d'intervenir en faveur du citoyen Langlais.

Vol. 439, f° 22 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

138. — *Berne, 28 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires du Porentruy. Changement des armoiries sur les bornes frontières; difficultés que présente cette mesure. Projet de battue à faire en commun contre les vagabonds. Affaires militaires. Le nommé Haupt, chassé d'Arau, a déclaré qu'il alloit se fixer à Baden.

Vol. 437, f° 457, copie, 2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Affaires militaires.

139. — *Bâle, 29 septembre.* — « J'ai eu hier au château de Blotzheim, où le quartier général de l'armée du Haut-Rhin a été transféré, un long entretien avec le général Pichegru. J'ai eu un plaisir infini à causer avec lui de nos relations avec les Suisses et des ménagements qu'elles exigeoient. Sa pénétration et l'habitude des affaires lui ont fait saisir sur-le-champ les choses sous leur véritable point de vue politique. J'ai ensuite fait connoître au général notre position topographique et les mesures que les Suisses avoient prises pour mettre leur territoire à l'abri de toute invasion. Vous apprendrez avec satisfaction que le général a jugé de tout en homme du métier et avec une perspicacité peu ordinaire, à laquelle il joint une grande popularité, des talents militaires rares et précieux et surtout un tact si nécessaire pour conduire et diriger des troupes républicaines, ce qui rend sa présence dans le voisinage de la Suisse très désirable pour l'avancement de nos affaires et la bonne couleur à donner aux opérations de l'armée françoise sur cette partie de notre frontière.

« Tout étant tranquille dans ce voisinage, je vais rejoindre le citoyen ambassadeur à Baden et dans huit à dix jours je retournerai à Bâle pour

1. Reçue le 3 octobre.

Digitized by Google

mettre le nouveau général en correspondance avec ce Canton et les représentants du Corps helvétique que j'ai vus aujourd'hui. Ils sont excellents patriotes et très attachés à la prospérité de nos affaires.

Vol. 438, f° 259, original, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 437, f° 458, copie, 3/4 p. in-f°.

140. — *Lau[sanne], 29 septembre.* — L'agent secret Venet [à Deforgues]. Affaires de Suisse. Mauvais effet produit par les attaques de la presse française. Mesures prises en Suisse contre les émigrés. Nouvelle publication de Mallet du Pan sur la Révolution.

Vol. 438, f° 260, original, 7 p. 2/3 in-4°.

141. — *Paris, 29 septembre.* — Le ministre de la Marine, Dalbarade, à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Wyss.

Vol. 439, f° 52 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

142. — *Baden, 29 septembre* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 26 juillet. Faux assignats. Fillion a été livré au département du Mont-Blanc.

Vol. 438, f° 258, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 437, f° 449, copie, 1/3 p. in-f°.

143. — *Baden, 29 septembre.* — Barthélemy à Deforgues. Recommandation en faveur du citoyen Meyer, de Lucerne, ci-devant officier aux gardes suisses. Remerciements pour ce que la dépêche n° 81 renfermait relativement au frère de Barthélemy.

Vol. 437, f° 449, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

144. — *Baden, 30 septembre.* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, votre dépêche n° 81. POLITIQUE N° 234.

« Il est incontestable que la sagesse de la philosophie et les lumières de la raison se complaisent merveilleusement dans la pensée d'envoyer vers le Corps helvétique deux représentants du peuple..... mais l'exécution en seroit extrêmement difficile..... J'attendrai les nouvelles instructions que vous vous proposez de me transmettre; j'apporterai tous mes soins à les exécuter à votre plus grande satisfaction.

« ..... Le citoyen Bacher me mande qu'il a été commis tout à l'heure, par nos troupes, une nouvelle violation sur le territoire de Soleure; il

1. Reçue le 5 octobre.
2. Reçue le 5 octobre.

Digitized by Google

ajoute que comme le district de Delémont s'est bien montré dans cette occasion, il y a lieu d'espérer que l'affaire sera convenablement arrangée. Je suppose que c'est à ce sujet que deux magistrats de Soleure viennent de se rendre à Berne.

« D'un autre côté je reçois encore des plaintes et des réclamations de l'abbé de Bellelay, ainsi que vous le verrez par la copie ci-jointe de la lettre qu'il vient de m'écrire.

« Je vous ai aussi instruit de celle de la collégiale de Moutier qui, ayant écrit directement au département du Mont-Terrible, en a reçu la réponse ci-jointe. Je vous envoie la copie de la lettre que le prévôt du chapitre m'a adressée....

« Je vous ai écrit au sujet de la république de Mulhausen.....

Affaires de Genève.

« Aujourd'hui j'ai à vous mettre sous les yeux une lettre que le gouvernement de Genève m'adresse. Son contenu est infiniment délicat. Je n'ai rien à dire sur les plaintes qu'on y forme de la conduite du citoyen Soulavie et sur la demande qu'on y établit de son rappel, si ce n'est que je regrette d'être l'organe de ces dénonciations, et que je suis affligé de voir qu'un agent de la République soit accusé de la compromettre aux yeux du peuple auprès duquel il la représente. Mais voilà Genève dans la même situation que Mulhausen. Elle est également presque bloquée. Ses passeports ne sont plus reconnus, son commerce est paralysé. Je sais bien que la pensée de réunir Genève au territoire françois flatte quelques imaginations, mais l'exécution de ce projet auroit des inconvénients graves. La correspondance entre cette ville et les deux premiers Cantons helvétiques est absolument interrompue. Ils n'ont pas reconnu le gouvernement provisoire de Genève. Cependant les traités subsistent. Genève n'a point cessé d'être une des clefs de la Suisse, ni la Suisse de s'intéresser vivement à son indépendance. Nous avons à peu près fait connoître au Corps helvétique que, quand même Genève voudroit se donner librement à nous, nous repousserions son vœu. Ainsi donc si les gênes que cette ville éprouve étoient dirigées par le calcul d'une réunion, il seroit difficile qu'il n'amenât pas des discussions sérieuses avec la Suisse et qu'en même temps il ne compromît pas la réputation de la loyauté françoise. Veuillez donc par ces motifs prendre en considération la situation de Genève.

« Ce que ces divers événements ont de véritablement fâcheux dans leurs principes, c'est qu'ils jettent une grande défiance dans l'esprit des Suisses sur nos dispositions et que nos ennemis en profitent pour les remplir de craintes et d'inquiétudes contre nous, et pour tâcher de les faire renoncer à leur neutralité qu'ils leur reprochent amèrement dans toutes les occasions. Une partie des troupes autrichiennes venant du Tyrol et destinées pour le Brisgau ont passé ces jours derniers à Waldshut. Elle consistoit en 1500 hommes d'infanterie et 400 cuirassiers. Le reste passe par une route plus éloignée. On a fait faire au transport dont

Digitized by Google

je parle des marches forcées, allant jour et nuit sur des chariots. Notre mouvement près de Huningue a été cause de cettre précipitation. La terreur étoit répandue dans toute la contrée appelée la Forêt Noire. On en avoit fait marcher tous les paysans armés. On les a bientôt renvoyés chez eux en leur ordonnant de se tenir prêts à la première injonction. Je sais par des avis très sûrs que l'année passée nos troupes auroient été reçues à bras ouverts dans cette partie de l'Allemagne, et je conserve toujours les plus vifs regrets que nous n'ayons pas passé le Rhin l'automne dernier; mais aujourd'hui on a monté l'esprit du peuple contre nous, nous éprouverions résistance de sa part. Plusieurs des principaux habitants de Baden ont été voir passer les troupes autrichiennes, à Waldshut. Ils m'ont dit que ces troupes et le peuple leur ont adressé les plus vifs reproches sur la neutralité de la Suisse. Prenons donc quelques précautions pour maintenir un ordre de choses si utile pour nous, si cher aux Cantons, si désagréable à nos ennemis.

« Je dois encore vous entretenir de l'événement arrivé en Valais le 11 du mois dernier. Tous nos papiers l'ont à l'envi les uns des autres défiguré; tous se sont pressés d'inculper le canton de Berne, tous se sont pressés de répéter que les gouvernements aristocratiques de la Suisse écrasent les peuples qu'ils régissent. Qui ignore cependant que nul peuple n'est plus heureux que le peuple suisse, que nul peuple n'est conduit avec plus de douceur, plus d'humanité, plus de paternité? Un autre de nos papiers accuse le bailli de Vevey, quoiqu'il se soit très bien montré dans toute cette affaire et sur des principes bien différents du bailli de Lausanne. Le journal de la Montagne appelle à cette occasion les magistrats bernois les *Magnifiques Monstres*. Il les qualifie de *scélérats*, d'*infâmes*. Tous nos journalistes ont absolument dénaturé l'événement, et loin d'en tirer le très bon parti qu'il y avoit à en tirer, ils nous ont fait beaucoup de tort..... Affaires du Valais.

« Je crois qu'il n'est pas hors de propos de vous mettre sous les yeux le journal de la Montagne dont je parle, il est en date du 20. J'y joins aussi celui du 22. Je marque dans l'un et dans l'autre les passages qui sont dirigés contre les Suisses. Il y a dix-huit mois que l'auteur les accuse de former des projets de trahison contre nous, mais il y a dix-huit mois que les faits le démentent sans cesse, de sorte qu'il paroît avoir pris à tâche de provoquer le malheur qu'il annonce. Il m'est difficile d'obtenir des Suisses qu'ils ne fassent pas attention à ces invectives, puisqu'elles ont toujours pour objet de soulever contre eux l'opinion de la France entière. D'ailleurs ils le regardent constamment comme l'organe des puissances qui attachent un si grand intérêt à nous brouiller avec le Corps helvétique. Je ne crois pas qu'il seroit inutile de chercher les moyens de réprimer une telle intempérance de plume.

« Je joins ici copie d'une lettre de Berne qui commence par des obser-

Digitized by Google

vations assez raisonnables sur le contenu de la note qui accompagnoit ma dépêche n° 230. »

Vol. 438, f° 264, original, 6 p. 3/4 in-f°.
Vol. 437, f° 450 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Soleure, 28 septembre.* — Ambroise Monnin, abbé de Bellelay, à Barthélemy. Affaires de l'abbaye de Bellelay.

Vol. 437, f° 452 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 438, f° 256, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Porentruy, 18 septembre.* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à MM. du chapitre de Moutier-Grandval. Il vient d'être décidé que les revenus du chapitre « seroient séquestrés sans rien préjuger sur le fait d'émigration. »

Vol. 437, f° 453 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 438, f° 170, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Moutier, 18 septembre.* — M. de Buchenberg, prévôt de Moutier-Grandval, à Barthélemy. Plaintes contre les vexations du département du Mont-Terrible.

Vol. 437, f° 454, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Genève, 27 septembre.* — Le Comité provisoire de sûreté établi par la nation genevoise, à Barthélemy. Affaires de Genève. Plaintes contre le citoyen Soulavie.

Vol. 438, f° 244, copie, 7 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 2, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

e. — *Sion, 19 septembre.* — Le grand bailli du Valais à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 437, f° 455 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

f. — *Sion, 22 septembre.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 437, f° 456, copie, 2/3 p. in-f°.

g. — **h.** — Deux numéros du *Journal de la Montagne.* — *Manquent.*

i. — *Berne, 25 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Bâle, du Valais et des Grisons. Mesures proposées pour la sûreté des frontières : « le moyen d'une battue commune est impraticable et peut-être imprudent; » on ne manqueroit pas d'y voir une violation de la neutralité. Projet d'envoyer des représentants du peuple en Suisse. Plaintes réciproques contre les gazettes françaises et bernoises. Nouvelles diverses qui circulent en Suisse.

Vol. 437, f° 456, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

Digitized by Google

145. — *Saint-Maurice, 30 septembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Violation de son territoire par les Piémontais.

Vol. 439, f° 25, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Saint-Maurice, 21 septembre.* — Helfflinger aux citoyens représentants du peuple près l'armée des Alpes. Même sujet.

Vol. 439, f° 25, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 30 septembre.* — Helfflinger aux représentants du peuple à l'armée des Alpes. Même sujet.

Vol. 439, f° 25 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

146. — *Bâle, 1er octobre.* — Lettre du citoyen Mengaud, sans nom de destinataire. Insuccès de ses tentatives pour pénétrer en Allemagne. Nouvelles de Suisse. Détails sur les affaires militaires. Déserteurs français. Emigrés.

Vol. 441, f° 213, original, 8 p. in-4°.

147. — *S. l. n. d.* — « Note fournie par la maison Deonna et Rigaud. » Fourniture de fusils.

Vol. 439, f° 31, copie, 1/2 p. in-f°.

148. — *Paris, 2 octobre.* — Colchen à Barthélemy. Le ministre prend à la réclamation du citoyen Courçay tout l'intérêt possible.

« Il vient d'être pris par le Comité de Salut public un arrêté par lequel il se décharge sur le ministre de tout ce qui est de l'essence des fonctions du Pouvoir exécutif. Nous en irons plus vite en besogne. Il y a deux ou trois principes à faire reconnoître en ce qui concerne les Suisses. S'ils sont reconnus, nous aurons une multitude de réclamations de moins à recevoir sur lesquelles il est impossible en ce moment de statuer.

« Le ministre a décidé que le citoyen La Quiante seroit traité sur le pied de 6 000 livres. »

Vol. 439, f° 45, copie, 1/2 p. in-f°.

149. — *Baden, 2 octobre.* — Barthélemy à l'abbé de Bellelay. Accusé de réception de la lettre du 28 septembre. Abbaye de Bellelay.

Vol. 437, f° 453, copie, 2/3 p. in-f°.

150. — *Bâle, 2 octobre.* — L. M. Rivalz à Deforgues. Il se plaint du peu de moyens qu'on lui fournit de servir sa patrie. « On parle peu de l'Impératrice; on ne la croit pas encore susceptible de suivre assiduement la marche des affaires.....

Digitized by Google

« Il s'agit toujours du bombardement de Huningue..... » Nouvelles de Suisse. Nécessité de prendre une résolution au sujet des meubles que le prince de Wurtemberg a été autorisé à transporter de Montbéliard en Allemagne.

Vol. 438, f° 273, original, 2 p. 2/3 in-f°.

151. — *Baden, 2 octobre.* — Barthélemy aux président et autres membres du Comité provisoire de sûreté établi par la nation genevoise. Il accuse réception de la lettre du 27 septembre. « Vous n'avez point perdu l'affection des deux Cantons. C'est à la manifester, c'est à s'expliquer et à reconnoître votre présente Constitution qu'il faudroit les amener. J'y donne mes soins... »

Vol. 439, f° 20, copie, 1 p. in-f°.

152. — *Paris, 3 octobre.* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 44, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 27 septembre. — Le citoyen Gautier, adjoint du ministre de la Guerre, au ministre des Affaires étrangères. Achats de toiles.

Vol. 439, f° 44 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 82.

153. — *Paris, 4 octobre.* — « J'ai reçu, Citoyen, vos dépêches numérotées 228 à 231.

« J'ai communiqué au Comité de Salut public la plupart des pièces que vous m'avez adressées au sujet de l'affaire des Ligues grises. Il étoit déjà disposé à proposer à la Convention un décret à peu près dans le sens que vous désirez. Il ne tardera probablement pas à lui faire son rapport.

« Je fais part au ministre de la Guerre de vos observations sur le Valais et je l'engage à recommander aux officiers qui commandent nos troupes dans le Mont-Blanc de surveiller attentivement ce pays, mais d'user à son égard de tous les ménagements possibles et de prévenir par ce moyen les écarts auxquels une défiance déplacée et trop de rigueur pourroient le porter.

« Quoique vous m'ayez annoncé que l'État de Berne prenoit des mesures sévères contre les émigrés et que celui de Bâle en particulier fût déterminé à les expulser, je crois devoir néanmoins vous adresser l'extrait d'un rapport qui m'a été envoyé des frontières de la Suisse, d'après lequel vous jugerez combien il importe qu'il soit promptement

Digitized by Google

donné suite aux mesures qui ont été déterminées à cet égard. Je vous invite à appeler sur ce point toute la sollicitude des Bâlois.

« Le citoyen Bacher m'a prévenu qu'il retourneroit à Baden. Il a parfaitement rempli la mission dont vous l'aviez chargé. Je vous prie de lui en témoigner toute ma satisfaction. »

Vol. 438, f° 289, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 217, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 58 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait du rapport du 24 au 28 septembre, du citoyen Blanié. » Émigrés.

Vol. 438, f° 290, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 58 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

154. — *Paris, 4 octobre.* — Deforgues au ministre de la Guerre Bouchotte. Danger de l'animadversion que manifestent contre le Valais nos troupes du Mont-Blanc.

Vol. 438, f° 288, minute, 2/3 p. in-f°.

MISSION DU CITOYEN DUBUISSON [1]

155. — « *Compte rendu au citoyen Deforgues, ministre des Affaires étrangères, par le citoyen Dubuisson, envoyé en Suisse le 22 août 1793, l'an second de la République.*

« ... Je partis de Paris le 23 août; je ne pus arriver à Genève que le 29, à cause des retards multipliés que le manque de chevaux me fit éprouver sur la route.....

« Je partis de Genève très tranquille sur ce pays, et surtout sur le maintien de la révolution et du gouvernement actuel de cette république, m'étant abouché confidentiellement avec les membres les plus influents des autorités constituées.

« Je laissai en train une négociation pour des armes qui me parut très exécutable; le citoyen Rovère en étoit chargé.

« Je me rendis en Valais. Je trouvai ce gouvernement humilié du passage furtif des Piémontois, alarmé des succès de la maison d'Autriche, blessé du ton impérieux qu'elle a pris envers les Grisons;

« Indigné de la perfidie de ceux-ci, et justement inquiet des changements diplomatiques qu'avoit paru subir l'agence de la République françoise à Saint-Maurice, par l'apparition inopinée des citoyens Soulavie et Delhorme.

« Pour maintenir avec quelque habileté les bonnes dispositions des

1. Reçu le 4 octobre.

Digitized by Google

Valaisans, et les tranquiliser sur la crainte qu'ils ont eue que l'envoi des citoyens ci-dessus nommés ne cachât l'intention de fomenter quelques troubles qui se sont manifestés dans leur gouvernement, j'ai cru indispensable de conserver à cette résidence le citoyen Helfflinger, en possession depuis dix années et de la place et de la confiance des Valaisans.

« Enfin je me suis de plus en plus convaincu que la tentative des Piémontois deviendroit heureuse pour nous, en ce qu'elle avoit mis sur leurs gardes tous les habitants de ces défilés, et découvert toutes les trames que les émigrés et les prêtres du Mont-Blanc, réfugiés en Suisse, ourdissoient contre la tranquillité du pays qui leur servoit d'asile.

« Ma mission dans le Valais se trouvant remplie, je me rendis rapidement à Baden, auprès du citoyen Barthélemy, ainsi que le portoient mes instructions, pour combiner ensemble tout ce qu'il seroit convenable et possible de faire au pays des Grisons.

« J'acquis, chemin faisant, une grande certitude sur les intentions des cantons de Berne, Zurich et Bâle, qui sont les plus considérables du Corps helvétique; je devins moralement sûr que le mouvement des troupes en réquisition dans l'intérieur de la Suisse étoit tout entier à dessein d'empêcher l'Autriche de traiter les Suisses comme les Grisons, et de leur dicter insolemment des lois.

« J'arrivai à Baden avec ces notions; celles de notre ambassadeur étoient conformes. Il avoit envoyé à Bâle son secrétaire interprète le citoyen Bacher, homme intelligent et singulièrement estimé dans le pays. Sa mission étoit de veiller assidûment sur les mouvements des Bâlois. Ses observations confirmoient journellement ce que j'avois appris d'ailleurs, et le dernier procédé des Bâlois à l'égard du bataillon qui, à la malheureuse affaire d'Huningue, échoua sur leur territoire, devint une preuve non équivoque de la bonne volonté qu'ils commencent à nous porter secrètement.

« Je me décidai alors à me rendre à Coire, où se tenoit la diète des Trois Ligues, composant la république des Grisons.

« Barthélemy y avoit déjà envoyé un secrétaire de légation porter une note officielle sur l'enlèvement de nos ambassadeurs.

« Ce secrétaire étoit revenu sur l'assurance qui lui fut donnée que la diète délibéreroit, et enverroit sa réponse à Barthélemy.

« Cependant la situation politique des Grisons étoit bien différente de celle des Valaisans. La faute que leur a fait commettre Cronthal, résident de l'Empereur à Coire, principale ville des Grisons, les a entraînés dans une série d'humiliations qu'il a fallu que la diète ait dévorées.

« Ils sont tombés dans le piège, et ils s'y débattront quelque temps; mais le résultat sera qu'au printemps prochain la maison d'Autriche fera occuper par ses troupes la Valteline, le comté de Bromio et les trois tiers; qu'elle aura ainsi regagné de fait cette communication si longtemps interrompue entre ses États d'Allemagne et ceux d'Italie.

Digitized by Google

« J'apprenois tout cela en tenant la route de Coire, malgré qu'il y ait quelque apparence de danger pour tout François qui voudroit y pénétrer.

« Mais tandis que suivant ma coutume, avant d'entrer dans le cercle, je prenois mes informations à l'extérieur, la diète finissoit subitement après avoir pris une mesure dilatoire à l'égard de la note de Barthélemy.

« Un mouvement tumultueux, excité par Cronthal lui-même, venoit de lui fournir le prétexte de se retirer de Coire, et de chercher une querelle d'Allemand aux Grisons, qu'il est dans la politique autrichienne de dépouiller promptement de tout leur territoire qui se trouve entre le Tyrol et les États de Milan.

« Ce Cronthal a déjà totalement et publiquement à sa dévotion la Ligue grise, qui est la plus puissante; il reste la Ligue de la Cadée, et celle des Dix-Droitures, qui sont actuellement l'objet de ses menaces (au nom, dit-il, de son *gracieux maître*, car telles sont les expressions de ses missives aux États des Grisons), parce que l'on y compte quelques patriotes qui sont au désespoir de l'attentat commis contre la France dans la personne de ses ambassadeurs, et qui sentent très bien que c'est un essai de la foiblesse des Grisons qu'a voulu faire le gouvernement autrichien, en leur ordonnant ce crime.

« Mais à dire vrai, tout ce que font ou ont l'air de faire ces patriotes n'est qu'un vain étalage de murmures confus, de regrets impuissants, et de mouvements partiels, isolés, sans aucune base solide.

« La Valteline même qui est en ce moment soulevée contre les Grisons ne l'est que par les instigations secrètes de la maison d'Autriche, et pour le compte des Catholiques, qui, comme en 1620, méditent un massacre général de tous les protestants du pays.

« Quant à la société prétendue populaire de Coire, c'est un parti d'opposition si foible, et dont les principes sont si opposés aux nôtres, que la République françoise ne peut y faire aucune attention, non plus qu'à ce qui se passe dans l'Engadine, quoiqu'on y ait porté des habits d'uniforme national françois. Mais ce sont quelques Grisons qui, s'étant retirés de France avec leurs habits de gardes nationales, qu'ils avoient fait faire depuis 1789, achèvent de les user, ce qui paroît fort juste dans un pays extrêmement pauvre.

« D'ailleurs les Grisons, en général, ne méritent ni estime, ni confiance. Ce sont des intrigants par caractère et par habitude; quelque argent semé à propos pourroit bien produire dans certains endroits de turbulentes agitations, des menaces même contre les chefs de leur gouvernement, mais, après avoir reçu votre argent, il est vraisemblable qu'ils ne s'occuperoient guère de remplir les conditions auxquelles vous le leur auriez donné, car la mauvaise foi de ces gens-là est universellement reconnue.

Digitized by Google

« J'ai donc bien vite placé au rang des conceptions mal digérées, tout projet de vengeance contre les Grisons, par les Grisons même.

« J'ai senti combien tout mouvement que l'on tenteroit d'exciter dans ce pays seroit infructueux, et ne serviroit qu'à prêter quelque apparence de justice à l'enlèvement de Sémonville et Maret, que les Autrichiens s'efforcent de représenter comme perturbateurs du repos public, et venus dans ces contrées pour y opérer des soulèvements, car telle a été la couleur que l'on a voulu donner à la plus infâme des perfidies.

« Pénétré de toutes ces idées, j'étois résolu à engager madame Sémonville, sa famille et le citoyen Rameau à rentrer le plus promptement possible sur une terre plus sûre et plus favorable. J'arrivois à Coire lorsque heureusement je rencontrai cette dame qui sortoit des portes de la ville pour se rendre à Baden.

« Toutes les difficultés qui s'étoient jusqu'alors opposées à son retour se trouvoient levées seulement de la veille par le cautionnement d'un des Salis, de la même famille, mais brouillé, du moins en apparence, avec ceux qui ont fait et fait faire l'enlèvement des ambassadeurs.

« Dès lors, ma mission me parut finie. Je revins sur mes pas avec madame Sémonville, et lorsqu'elle fut à Zurich, je me rendis à Baden, mais Barthélemy m'engagea à poursuivre de suite ma route jusqu'à Bâle où il avoit renvoyé Bacher.

« Cinq jours me suffirent pour voir par moi-même tout ce qui pouroit intéresser la République. Les amis que j'y avois laissés à mon dernier voyage achevèrent de me tranquilliser.

« Buol, le résident de l'Empereur à Bâle, y a été fort mal vu depuis l'enlèvement de Sémonville et Maret auquel on lui reproche d'avoir beaucoup contribué.

« Il lui est venu la peur que les François ne tentassent à son égard de justes représailles que la position des frontières pouvoit rendre faciles au moment le plus inattendu; il a quitté ce séjour à la grande satisfaction des Bâlois, et s'en est allé dans les Cantons catholiques tenir compagnie aux émigrés. En passant à Berne, il y a reçu quelques mauvais compliments qui l'ont empêché d'y séjourner, quoiqu'il se le fût proposé.

« Le résultat de tout ce que j'ai vu et entendu est aisé à trouver, et court à énoncer.

« 1° Sécurité sur Genève et le Mont-Blanc.

« 2° Oubli politique de la négligence des Valaisans.

« 3° Paix profonde avec les Suisses qui s'occupent prudemment à organiser leur neutralité armée, entre les puissances belligérantes.

« 4° Proclamation terrible contre les Grisons, qui annonce enfin à l'Europe l'indignation du gouvernement françois contre une aussi lâche violation du droit des gens et des nations policées.

« 5° Demande formelle de douze otages d'entre les principaux nobles

Digitized by Google

des Grisons, qui répondent à la France de la vie de Sémonville et Maret livrés par eux au gouvernement de Milan, et dont la santé pourroit enfin succomber aux mauvais traitements, ainsi que le malheureux Montgeroult qui est déjà mort dans sa prison.

« 6° Annonce précise qu'en cas de refus de l'envoi des otages en France à un terme fixé, tous les biens des Grisons et leurs personnes actuellement en France seront responsables des événements, et destinés à satisfaire à la vengeance nationale ; en conséquence, dès ce moment, refus absolu de passeports à tous Grisons actuellement en France.

« J'ose affirmer que les Suisses, loin d'épouser en aucune manière le parti des Grisons, attendent avec impatience et verront avec plaisir que le gouvernement françois prenne sur cette affaire un caractère de grandeur et de sévérité. Son silence, qui peut encore se motiver jusqu'ici, l'aviliroit aux yeux de l'Europe et la mesure paroît indispensable.

« Je finis par une observation que je crois très essentielle.

« Le Corps helvétique a pris des mesures pour faire retirer les émigrés de tout ce qui s'appelle frontière de la France et de la Savoie, les bords du lac de Genève y sont compris, il faut que ces gens-là se retirent dans l'intérieur où on les suppose moins dangereux.

« Mais il est une autre mesure plus efficace pour les empêcher de nuire à la France et qui dépend d'elle.

« Ces émigrés trouvent de l'argent à emprunter par un moyen dont on peut les priver. Ils se sont imaginé de se classer par provinces, et de former des emprunts en masse, pour lesquels chacun des émigrés qui se trouvoit propriétaire dans telle ou telle province avant son émigration, devient solidaire pour tous les émigrés de sa province, en sorte que la terre d'un chacun devient hypothéquée pour la dette de tous.

« Ce qui leur conserve cette ressource, c'est l'assurance qu'ils donnent en Suisse, qu'aucune de leurs terres n'est vendue, et que les papiers publics en imposent quand par hasard ils en parlent vaguement.

« Pour leur ôter désormais tout crédit, et même en faire emprisonner un grand nombre en Suisse, il ne s'agit que de faire mettre dans les papiers publics le nom exact des terres vendues, du département où elles sont situées, et de l'émigré à qui elles avoient appartenu. De l'exactitude à ce sujet pendant un ou deux mois seulement, et les Suisses ne prêteront plus rien, et les émigrés seront pris par famine. »

Vol. 438, f° 282, original, 12 p. in-f°.

156. — *Baden, 4 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Correspondance avec Venise. Insultes des émigrés contre le citoyen Sémonville dans le Rheinthal. Affaires des Grisons.

Vol. 438, f° 291, original, 3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 21, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — **a.** — *Coire, septembre* [1]. — MM. Daniel et Ambroise Masner au citoyen Noël. Correspondance avec Venise.

Vol. 439, f° 21 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — Mémoire de la citoyenne Sémonville. — *Manque.*

c. — *Château du Bothmar, 28 septembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 439, f° 22, copie, 3/4 p. in-f°.

157. — *Saint-Maurice, 4 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 40, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *S. l., 29 septembre.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 439, f° 40, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *S. l., 29 septembre.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 439, f° 40 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

158. — *Saint-Maurice, 4 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 40 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Sierre, 3 octobre.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Helfflinger. Arrivée du citoyen Flury annoncée par Barthélemy.

Vol. 439, f° 41, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

POLITIQUE N° 235.

Affaires de Bâle.

159. — *Baden, 5 octobre.* — « Le citoyen Bacher est revenu il y a peu de jours de Huningue. Il sera dans le cas, Citoyen ministre, de retourner incessamment à cette frontière. Le général Pichegru qui y commande le lui a demandé avec instance, afin de conférer encore plus particulièrement sur les moyens de la préserver de toute atteinte.....

« Notre malheureuse tentative pour passer le Rhin sous Huningue qui n'a échoué que parce que nos mesures ont été très mal prises, si même il n'y a pas eu de la mauvaise volonté, attire de l'autre côté du fleuve un nombre considérable d'ennemis, ainsi que vous le verrez par l'avis

1. La date du jour est en blanc dans le mss.
2. Reçue le 10 octobre.

Digitized by Google

ci-joint que me donne un officier suisse de mes amis qui demeure sur les bords du Rhin, frontière d'Allemagne, non loin des lieux que les troupes autrichiennes traversent pour venir dans le Brisgau. Ces renforts vont produire divers effets. Ils donneront plus d'activité aux intrigues des malveillants en Suisse. Ils rendront vraisemblablement les Autrichiens plus exigeants envers les Cantons. Ils causeront de l'embarras à celui de Bâle en particulier. Mais surtout ils inspireront plus d'audace aux mécontents et aux fourbes qui affluent dans le département du Mont-Terrible. Le seul moyen de nous mettre à l'abri de tous ces inconvénients seroit d'allier constamment les précautions sévères que nous avons à prendre contre nos ennemis, avec la justice et la bienveillance que nous devons aux Suisses. » Barthélemy signale au ministre deux nouvelles violations de territoire qui ont eu lieu sur les frontières de Soleure et du Mont-Terrible.

« Tous ces incidents journaliers font une mauvaise impression sur le peuple, puisqu'il est très exposé à en souffrir, et aigrissent les esprits. Il est à craindre qu'ils ne se renouvellent sans cesse; et cette impression sera d'autant plus vive, qu'elle se joindra à celle que produisent dans toute la Suisse les odieuses invectives du journal de la Montagne et de nos autres feuilles..... Il seroit très utile que notre gouvernement voulût dans cette circonstance manifester qu'il ne partage pas les préventions de quelques gazetiers et qu'il rend plus de justice aux principes qui en général animent toute la nation suisse. Un article de gazette rédigé dans ce sens seroit très convenable à la vérité et aux circonstances.....

« Le citoyen Helfflinger vous aura mandé qu'il avoit reçu des plaintes très vives de la municipalité de Thonon contre la conduite d'un officier valaisan, employé à la garde d'un passage du Saint-Bernard, qui paroît avoir fourni des armes à des mécontents du département du Mont-Blanc. En même temps que le citoyen Helfflinger a communiqué ces plaintes au gouvernement du Valais qui lui a promis d'aller à la recherche du fait, j'en avois écrit au canton de Berne qui tout de suite a adressé au Valais la lettre dont vous trouverez ci-jointe la traduction. L'avoyer de Berne m'a répondu ainsi que vous le verrez ci-joint. La note qui accompagne sa lettre est une réponse à ce que je lui avois mandé que plusieurs de nos papiers publics avoient affirmé qu'il se fabriquoit à Lausanne de faux actes pour la France.

« Je joins ici une lettre de Bienne qui renferme des détails intéressants. M. de Buol, dont il y est parlé, s'est décidé à se fixer à Soleure. Il vient d'y louer une maison. Il quitte avec un extrême plaisir la ville de Bâle qu'il déteste et où il est également détesté.

« Je vous envoie copie d'une lettre que j'ai reçue du citoyen Janot, président du Comité de sûreté de Genève. Elle est accompagnée de la pièce qu'elle annonce.

Digitized by Google

« P.-S. — Je ne dois pas négliger de vous envoyer copie d'une lettre du général soleurien Altermatt, qui est un homme très bien pensant et très porté pour le maintien de la bonne intelligence. Mais elle est à tout instant attaquée dans le département du Mont-Terrible. J'instruis de tout ceci le général Pichegru. »

Vol. 438, f° 294, original, 6 p. in-f°.
Vol. 439, f° 22 v°, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Waldshut sur le Rhin, 3 octobre.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « Suivant des avis assez sûrs, on croit que, depuis cinq jours, 10 500 hommes ont passé par Doneschingen pour se porter sur Fribourg dans le Brisgau.

« Lundi dernier, 30 septembre, on a vu environ 1300 hommes traverser Thiengen. Ils ont couché à Waldshut, Dogeren, etc. Ces troupes ne sont arrivées que vers neuf heures du soir. C'étoit de l'infanterie hongroise qui venoit des frontières de la Turquie et qui étoit en marche depuis le mois d'avril.

« Les 1500 hommes arrivés sur des chariots de poste dont je vous ai parlé il y a huit jours et qui ont suivi la même route étoient aussi de l'infanterie hongroise, et les 400 cuirassiers formoient une division du régiment d'Anspach qui doit être maintenant arrivé en entier dans le Brisgau.

« On assure qu'il arrive encore plusieurs bataillons d'infanterie avec un train considérable d'artillerie.

« Tous les paysans de la Forêt-Noire et du Brisgau qu'on a fanatisés et auxquels on fait craindre pour leurs propriétés ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier signal d'alarme. On a planté à cet effet des poteaux de distance en distance avec des matières combustibles, qu'on allumera aussitôt qu'on s'apercevra que les François tentent un passage.

« Il paroît que l'armée de la République françoise a manqué l'heure du berger pour effectuer le passage du Rhin. Il y a dans ce moment trop de troupes autrichiennes dans le Brisgau, sans compter les paysans qui sont enragés contre les François parce qu'on a répandu à dessein qu'ils se proposoient de piller et de brûler toutes les habitations. »

Vol. 438, f° 279, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 24 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Berne, 28 septembre.* — Le conseil secret de Berne à la république du Valais. Armes fournies par un officier valaisan à des mécontents du département du Mont-Blanc.

Vol. 439, f° 28 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Berne, 2 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet. Neutralité. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 438, f° 276, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 28 v°, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

d. — « Rapport des magistrats de Lausanne au sujet des certificats, passeports et autres pièces que l'on soupçonnoit s'être fabriqués dans cette ville. »

Vol. 438, f° 297, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 29, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Bienne, 1er octobre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Mouvements des Autrichiens. Affaires de Bâle, de Bellelay et du département du Mont-Terrible.

Vol. 438, f° 270, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 29 v°, copie, 2 p. in-f°.

f. — *Genève, 1er octobre.* — Le président du Comité de sûreté de Genève, Janot, à Barthélemy. Passeports. « Nous sommes si fort molestés par la légation françoise ou plutôt par le citoyen Grenus qui la maîtrise, que nous nous sommes déterminés à envoyer une députation à Paris pour nous plaindre de ces procédés. » Envoi de la pièce suivante.

Vol. 438, f° 272, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 30 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

g. — *Carouge, 30 septembre.* — La société des Sans-Culottes de Carouge au citoyen Soulavie. Passeports.

Vol. 438, f° 268, copie, 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 30 v°, copie, 1 p. in-f°.

h. — *Château de Dorneck, 1er octobre.* — Le général Altermatt, commandant en chef les troupes du canton de Soleure, à Bacher. Violations du territoire de Soleure.

Vol. 438, f° 269, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 31 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

160. — *Baden, 5 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Retour dans sa patrie du jeune Albert-Frédéric Haller, de Berne, actuellement à Marseille.

Vol. 439, f° 32, copie, 1/2 p. in-f°.

161. — *Baden, 5 octobre.* — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Marseille. Même sujet.

Vol. 439, f° 32, copie, 2/3 p. in-f°.

162. — *Paris, 5 octobre.* — Le Cousturier, chef du bureau de la liquidation des Suisses, à Barthélemy. Réclamation du lieutenant-colonel Frey.

Vol. 439, f° 46 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

163. — *Baden, 6 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Frais de détention du nommé Fillion, en Valais. Réclamation des officiers du ci-devant régiment de Courten.

Vol. 438, f° 300, original, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 32 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

164. — *Baden, 6 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Mise en liberté du citoyen Meyer, de Lucerne.

Vol. 438, f° 32 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Lucerne, 2 octobre.* — Le bailli Meyer de Schauensee à Barthélemy. Liberté de son frère.

Vol. 439, f° 33, copie, 3/4 p. in-f°.

165. — *Baden, 6 octobre.* — Barthélemy aux représentants du peuple députés près l'armée des Pyrénées orientales. Même sujet.

Vol. 439, f° 33 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

166. — *Baden, 6 octobre.* — Barthélemy au ministre des contributions publiques, Destournelle. Monnaies d'or à l'ancien coin de France frappées par le roi de Prusse.

Vol. 439, f° 34, copie, 2/3 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

167. — *Lausanne, 6 octobre.* — « Plusieurs émigrés partis pour Toulon il y a quinze jours en sont revenus et disent qu'on les a arrêtés au bourg de Saint-Remy, premier poste piémontois au delà du Grand-Saint-Bernard, et que malgré leurs passeports on les a forcés de rétrograder. D'autres écrivent à leurs amis qu'ayant éprouvé cette difficulté inattendue, ils vont tenter passage par le Saint-Gothard et le Milanois. Quelques-uns se plaignent du bailli d'Erlach et disent que c'est un tour de sa façon pour se débarrasser d'eux, et ce qui paroîtroit justifier ces plaintes, c'est qu'effectivement on a signifié à une grande partie de ces revenants qu'ils eussent à choisir un autre asile que le pays de Vaud, vu que les intentions bien connues de LL. EE. étoient de diminuer le nombre des émigrés. Ceux qui ont obtenu des passeports suisses ou sans désignation de nation ont pu traverser, mais il est connu aujourd'hui que les Toulonois eux-mêmes, suffisamment soutenus par les Anglois et les Espagnols, ne veulent point admettre les émigrés dans leurs murs, connoissant leur

1. Reçue le 16 octobre.

Digitized by Google

répugnance pour la royauté constitutionnelle, et ne voulant pas se charger d'ailleurs de bouches inutiles.

« On vient de renforcer de cent hommes le corps des gardes-côtes du lac aux ordres de M. de Crouzes.....

« Berne est en deuil; la bataille de Hondschoote, gagnée par Houchard, lui a enlevé vingt et un officiers des meilleures familles du Canton. Il ne reste pas trois cents hommes des régiments de Goumois. On travaille aux recrues.....

« Les Suisses au service du roi de Sardaigne ne cessent d'écrire à leur famille et à leurs amis des choses lamentables sur leur position en Maurienne et en Tarentaise. Ils manquent de tout, leurs habits tombent en lambeaux, la vermine les ronge, leur pain d'avoine est détestable, le flux de sang les détruit, le découragement est à son comble, il en coûte plus de six livres par jour en numéraire au simple officier pour se procurer une nourriture insuffisante. Ces troupes délabrées craignent de ne pouvoir repasser les monts et maudissent les généraux et leurs plans. Elles sont depuis quelque temps tourmentées par des chasseurs de chamois, bons patriotes, qui ont fait une espèce de corps, et qui s'éparpillant sur les hauteurs et s'y tenant en embuscade, abattent à coup sûr les Piémontois qui filent dans les collines ou s'écartent de leurs cantonnements.

« Le régiment de Grisons qu'un M. de Salis vouloit lever pour S. M. Sarde ne sera pas formé, les conditions ont paru onéreuses au ministère de Turin, mais on a envoyé dans les Ligues des officiers pour y ramasser comme recrues les hommes qu'on avoit voulu réunir en corps, et ils seront dispersés dans l'armée sarde.

« L'idée que les François pourront bien ne pas respecter le territoire helvétique et se permettre des incursions dans le pays de Vaud, trouble le repos de nos matadors qui déjà prennent des précautions. L'ex-ministre Necker abandonne son cher château de Coppet et va se retirer à Lausanne où il a loué une maison. La peur seule a pu lui faire prendre un parti qui coûtera autant à son amour-propre, car il ne peut ignorer que ni lui ni sa femme, ni sa fille, ne sont aimés des habitants distingués de Lausanne et qu'ils y vivront fort isolés. Leur roideur et leur morgue déplaisent généralement. Les aristocrates et les émigrés regardent d'ailleurs M. Necker comme la première source de ce qu'ils nomment la désorganisation de la France. Madame de Stael vient de publier un mémoire sur le procès de la roine, à l'instar de celui que son père avoit composé en faveur de Louis XVI.

« Les habitants du pays de Vaud viennent de présenter au conseil de Berne une réclamation sur les enrôlements qu'on fait en France de leurs compatriotes qui s'y trouvent ou comme voyageurs, ou comme commerçants, ou comme artisans..... Il s'est trouvé plusieurs bourgeois même opulents qui n'ont pas voulu signer cette requête, quoique leurs enfants

Digitized by Google

aient été compris dans les recrutements. Ils disent que des étrangers doivent du dévouement et des sacrifices au pays qui les accueille et où ils arrondissent leur fortune et que ces Suisses, combattant sous l'étendard de la liberté, seront une juste compensation des levées que l'avidité ou l'aristocratie helvétique font journellement pour les Puissances ennemies de la France.

« La reprise de Sallanche par les François n'est plus douteuse. Elle a eu lieu le 29 du mois dernier. Les Piémontois ont pris si précipitamment la fuite qu'on n'a pu leur faire que quarante prisonniers. C'étoit Signori, général sarde, qui commandoit cette colonne. On assure que les paysans rebelles le conjuroient de repasser en Piémont avec ses soldats italiens, et de leur laisser le soin de défendre la vallée de Chamounix. »

Affaires du pays de Vaud et de Genève.

« Malgré ce qui a été dit au commencement de la répugnance des Toulonois à recevoir les émigrés, il paroît qu'il en afflue beaucoup dans le midi. Il en passe continuellement par Soleure, venant du côté du Rhin. Choiseul, les Damas, d'Autichamp, Saint-Mêmin, Chabanne, etc., s'y sont fait voir le 28 septembre et ont annoncé que le comte d'Artois se disposoit à gagner le port de Toulon; que si la guerre d'hiver n'avoit pas lieu, l'armée de Condé s'y transporteroit aussi en détail.

« On avoit annoncé au gouvernement de Fribourg une fabrication d'assignats à Corbière. On y a envoyé un commissaire avec main-forte, mais il n'a découvert qu'une presse portative mise en œuvre par un Neuchâtelois et un émigré pour faire circuler des pamphlets et des complaintes aristocratiques, entre autres la nouvelle romance sur la reine. »

Vol. 438, f° 301, original, 8 p. in-4°.

168. — *Paris, 6 octobre.* — Deforgues au ministre de l'intérieur. Mauvaises dispositions de la municipalité de Dijon à l'égard des Suisses.

Vol. 438, f° 304, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 83.

169. — *Paris, 7 octobre.* — « J'ai reçu, Citoyen, vos numéros 232 et 233.

« J'ai fait part au ministre de l'Intérieur de vos observations sur les préventions que la municipalité de Dijon manifeste contre les Suisses. Je l'ai prié de l'engager à se défier des rapports qui pourroient lui être faits et à se borner à les transmettre au Comité de Salut public et au Conseil exécutif, qui, après en avoir vérifié les faits, en feroient l'usage convenable aux intérêts de la République.

« Je l'ai également invité à recommander à cette municipalité de n'apporter aucun obstacle au transport de celles des marchandises des-

Digitized by Google

tinées pour la Suisse qui ne sont pas du nombre de celles dont l'exportation est prohibée.

« Je vais communiquer au Comité de Salut public les réclamations de la république de Mulhausen, j'y joindrai vos observations, et je vous informerai de ce qu'il aura statué.

« J'attendrai pour l'entretenir de ce qui concerne l'abbaye de Bellelay et la prévôté de Moutier que vous m'ayez informé du résultat des conférences du citoyen Bacher avec les représentants du peuple à ce sujet.

« Le citoyen Dubuisson m'a fait part d'une lettre que vous lui avez écrite. J'en prends occasion de vous prier de n'entretenir aucune correspondance avec les agents particuliers à moins que vous n'y soyez expressément autorisé et que l'on ne vous ait informé du degré de confiance qu'on peut avoir en eux. »

Vol. 438, f° 305, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 218, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 59, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

170. — *Baden, 7 octobre.* — Le transport des sels de la saline de Moyenvic à Bâle est totalement interrompu depuis plus de deux mois en dépit des décrets de la Convention. Barthélemy insiste sur l'importance de cet objet, de la reprise des relations mercantiles avec la Suisse et du payement des pensions et indemnités. Il va envoyer le citoyen Bacher à Thann et au besoin à Colmar pour lever auprès du département du Haut-Rhin les dernières difficultés qui pourraient s'opposer à la sortie des sels. S'il ne réussit pas, il s'adressera aux représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin. POLITIQUE N° 236.

Vol. 438, f° 307, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 34 v°, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

171. — *Baden, 7 octobre.* — Barthélemy attire l'attention du ministre sur les articles que publie le journal de la Montagne. « Il invite le Corps helvétique à se coller à la République françoise, à faire une alliance avec elle, et, pour y parvenir, il accable d'injures les magistrats, il les accuse, au moins ceux de Berne, de former des complots avec nos ennemis. Il leur reproche de gouverner le peuple avec une verge de fer, ce qui est absolument faux, et de cette manière on indispose également contre nous le peuple et ses chefs. » POLITIQUE N° 237. Affaires du Valais.

1. Reçue le 12 octobre.
2. Reçue le 12 octobre.

Digitized by Google

Barthélemy donne quelques détails relatifs à la violation du territoire valaisan par les Piémontais et aux poursuites dirigées à Berne contre le nommé Bergier.

« Vous verrez par la lettre ci-jointe de Bienne les consultations que Berne a avec quelques-uns de ses co-alliés sur les moyens de maintenir la tranquillité sur les frontières. Il s'est également adressé à Bâle pour savoir ce qu'il pense de la note dont je vous ai envoyé une copie avec ma dépêche n° 230. Bâle lui a répondu comme Bienne. En effet, les Autrichiens et les émigrés se voyant découverts, ne s'occuperont vraisemblablement plus du projet qu'ils paroissent avoir eu en vue de ce côté-là. Notre principal objet doit donc être de déranger un autre de leurs plans fondé sur les rixes perpétuelles qu'il y a vers cette frontière soit entre le département du Mont-Terrible et le canton de Soleure ainsi que vous le verrez par les deux pièces ci-jointes, soit entre nos troupes et le canton de Bâle. Le citoyen Bacher retourne promptement à Bâle dans l'intention de continuer de travailler au maintien de la bonne harmonie.

« Vous avez vu, joint à ma dépêche n° 228, le projet adressé par Zurich à tous les Cantons d'une note que le Corps helvétique devoit m'écrire sur les affaires du Valais. Cette pièce reste accrochée à Fribourg qui a mandé au Directoire de Zurich et aux représentants du Corps helvétique à Bâle, qu'il falloit excepter Fribourg dans tout ce qu'ils m'écriroient ou aux généraux françois au nom de la Suisse, attendu que ce Canton veut être très expressément séparé dans ces communications et ne reconnoître qui que ce soit de la Convention nationale. Je vous ai dit bien des fois que les Fribourgeois sont en perpétuelle démence. Cependant celle-ci, dont je fais mention parce que l'avis m'en est donné très positivement de Berne, est d'une telle nature que je ne puis encore y croire jusqu'à ce que j'en aie la confirmation par Zurich, d'autant plus que Fribourg a précédemment donné son adhésion à des notes qui m'ont été adressées au nom du Corps helvétique.

« Si les Fribourgeois sont des fous arrogants, les Valaisans sont des insensés.

« Lorsque le citoyen Fleury arriva à Saint-Maurice, des impressions encore fraîches dont il n'étoit point l'objet pouvoient lui être préjudiciables. Le citoyen Helfflinger lui conseilla très sagement de s'éloigner pour quelques jours. Il vint ici où j'eus occasion de le connoître et où j'acquis le droit de le recommander particulièrement au Grand Bailli du Valais, lorsque le citoyen Helfflinger, croyant avoir bien disposé les esprits, le rappela auprès de lui. Ma surprise a été extrême lorsque j'ai reçu hier de M. Sigristen la réponse ci-jointe. Si ce n'est qu'une grossièreté de la part de ce magistrat et l'effet des suggestions des prêtres et des émigrés, sans doute nous en aurons raison; sinon, il conviendroit peut-être que vous ordonnassiez au citoyen Helfflinger d'annoncer au gouvernement du Valais, qu'il lui est prescrit de se retirer à Baden et d'y

Digitized by Google

rester jusqu'à ce que le Valais mette fin à ses indécents procédés. Cependant avant de prendre ce parti, il y a, je crois, une chose très importante à considérer. Le Valais voudroit-il nous exciter à cette même détermination qu'il a bien dû prévoir que nous prendrions? Voudroit-il rompre toutes ses communications avec nous? Voudroit-il pousser à bout contre lui le Corps helvétique, contribuer autant qu'il est en lui à la rupture de la neutralité de la Suisse, se détacher de la Confédération et se livrer au roi de Sardaigne? Le calcul seroit trop absurde, mais il ne seroit pas indigne de gens aussi fanatisés que le sont les Valaisans. Cependant il est vraisemblable que je leur attribue ici des conceptions beaucoup trop étendues, d'autant plus que les lettres que le Grand Bailli a écrites le 29 septembre au citoyen Helfflinger et que celui-ci m'a communiqués, annoncent de bons sentiments.....

« On m'assure que les lettres que je suis dans le cas d'écrire aux départements voisins de la Suisse et aux généraux des armées vont à Paris avant d'arriver à leur destination. Si cette nouveauté devoit durer, elle nuiroit infiniment au bien du service qui exige la plus grande célérité. »

Vol. 438, f° 309, original, 6 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 35 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bienne, 3 octobre.* — Le bourgmestre Moser [à Barthélemy?]. Sûreté des frontières.

Vol. 438, f° 278, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 38, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Château de Dorneck, 4 octobre.* — Le général Altermatt à Bacher. Difficultés entre le canton de Soleure et le département du Mont-Terrible.

Vol. 438, f° 393, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 38, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Delémont, 28 septembre.* — Les administrateurs du district de Delémont à M. Surbeck, bailli de Thierstein. Même sujet.

Vol. 438, f° 257, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 38 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Sierre, 3 octobre.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. « J'ai reçu à temps, monsieur, celle dont vous m'avez honoré le 22 de septembre, par laquelle vous voulez bien m'accuser la réception de la mienne du 14 dito, et me recommander M. Fleury qui doit aider M. Helfflinger dans ses travaux.

« Je m'empresserai de mettre sous les yeux de mon souverain le contenu de votre lettre, le 7 du courant, que je viens de fixer pour une assemblée souveraine et extraordinaire; mais je dois vous dire, monsieur,

Digitized by Google

que j'ai lieu de croire que la présence de M. Fleury qui est connu en Suisse ne sera guère agréable ni convenable à notre république.

« Mes seigneurs sont avertis du dehors d'une telle manière qu'il nous reste peu d'espérance que la présence de ce M. Fleury puisse contribuer à la tranquillité réciproque et au maintien de la bonne intelligence tant désirée. Je ne souhaite rien plus, monsieur, que de vous convaincre de mon empressement que j'ai à consolider en toute occasion la bonne harmonie entre les deux nations. »

Vol. 438, f° 277, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 39, copie, 1/2 p. in-f°.

172. — *Baden, 7 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de M. Mourer, libraire à Lausanne.

Vol. 439, f° 41 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

173. — *Mulhouse, 7 octobre.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 439, f° 74, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Mulhouse, 29 septembre.* — Le chancelier Hofer aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 439, f° 74, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

174. — *Bâle, 7 octobre.* — « Citoyen ministre, si le roi de Prusse étoit moins connu, on seroit disposé à croire que de grands intérêts l'ont porté à feindre. Un hôtel étoit préparé pour lui à Francfort, on avoit pour lui orné une loge au spectacle; il est arrivé le 30 septembre dans cette ville et en est parti le 2 octobre pour Berlin et la Pologne où il va recevoir le serment de fidélité de ses nouveaux sujets. Le public est persuadé qu'il ne reparoîtra pas sur nos frontières.

« La mésintelligence entre son armée et celle de l'Empereur est bien constatée. On disoit publiquement que le roi se serviroit pour se retirer de la première voie qui lui seroit offerte. On est toujours convaincu que le duc de Brunswick est opposé à cette guerre. Il sembleroit d'après tout cela que si la République françoise vouloit diminuer le nombre de nos ennemis, elle auroit en ce moment une occasion favorable de faire quelques propositions.

« On écrit de Francfort qu'après avoir mis la Flandre maritime à l'abri de nos armes, le duc de Cobourg fera le siège de Maubeuge. »

1. Reçue le 10 octobre.

Digitized by Google

Affaires de Bâle. « Les forces de l'ennemi sont fort accrues dans le voisinage. » Emigrés.

Vol. 438, f° 306 v°, original, 1 p. 2/3 in-f°.

175. — *Saint-Maurice, 7 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 49, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 30 septembre.* — Colchen à madame Helfflinger. Envoi de fonds au citoyen Helfflinger. « Il paroît décidé au Comité de Salut public et au Conseil que la réunion des deux légations du Valais et de Genève ne s'effectuera pas et que le citoyen Helfflinger restera à son poste sur le même pied qu'auparavant. »

Vol. 439, f° 51, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 5 octobre.* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Affaires du Valais. Prévention contre le citoyen Fleury.

Vol. 439, f° 51, copie, 1/2 p. in-f°.

176. — *Baden, 7 octobre.* — Barthélemy à Haudry. Sels.

Vol. 439, f° 43, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

177. — *Baden, 7 octobre.* — Barthélemy au directoire du district de Delèmont. Difficultés survenues sur la frontière du canton de Soleure.

Vol. 439, f° 43 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

178. — *Baden, 8 octobre.* — Barthélemy aux administrateurs du département du Haut-Rhin et aux représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin. Sels.

Vol. 439, f° 43 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

179. — *Baden, 8 octobre.* — Barthélemy à Marandet, directeur de l'entrepôt des sels à Thann. Sels.

Vol. 439, f° 44, copie, 1/2 p. in-f°.

180. — *Baden, 8 octobre.* — Barthélemy au bourgmestre Ott, de Zurich. Il se plaint du mauvais accueil fait en Valais à M. Flury qui s'y rendait, sans caractère, pour aider dans ses travaux M. Helfflinger qu'il doit suivre dans son nouveau poste. L'ambassadeur fait l'éloge de Flury, homme plein de douceur et d'expérience, qui a résidé pendant près de douze ans à Constantinople et à Munich en qualité de secrétaire de légation[1].

Vol. 439, f° 39 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. « Cette lettre n'a pas été envoyée au Directoire de Zurich. » (*Note de la main de Barthélemy.*)

Digitized by Google

181. — *Saint-Maurice, 8 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 50, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

182. — *Paris, 9 octobre.* — Colchen à Barthélemy. « Si le citoyen Courçay, Citoyen, n'est pas encore remis en liberté, la faute en est aux circonstances qui ayant multiplié les réclamations du genre de la sienne ne permettent à ceux qui sont préposés pour y statuer que de procéder avec une extrême lenteur, au gré du moins des réclamants. Le ministre rappelle souvent au maire le mémoire du citoyen Courçay..... »

Vol. 439, f° 76 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

183. — *Baden, 9 octobre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Mauvaises dispositions du Valais à l'égard du citoyen Flury.

Vol. 439, f° 44 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

184. — *Paris, 10 octobre.* — Deforgues à Barthélemy. Envoi des pièces suivantes.

Vol. 439, f° 78, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 30 septembre.* — Le ministre des Affaires étrangères aux administrateurs des postes. Il demande s'il est vrai qu'un ordre ait été donné au bureau de la poste à Huningue, en vertu duquel toutes les lettres de France pour Bâle et celles de Bâle pour la France doivent être renvoyées à Paris.

Vol. 439, f° 78, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Paris, 3 octobre.* — Les administrateurs des postes et messageries au ministre des Affaires étrangères. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 438, f° 280, original, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 78, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — « Arrêté du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, du 7 septembre 1793 (an 2).

« Le Comité après avoir délibéré arrête comme mesure de sûreté générale :

« 1° Toutes les lettres venant de l'étranger ou des villes frontières occupées par l'ennemi seront envoyées directement à Paris au bureau des postes, où elles seront ouvertes par la Commission qui y est établie à cet effet.

« 2° Toutes celles contenant des assignats seront remises au vérificateur en chef des assignats.

« 3° Le vérificateur en chef des assignats pourra prendre copie des lettres qui lui paroîtront suspectes.

Digitized by Google

« 4° Vérification faite des assignats, les paquets seront fidèlement renvoyés à leur adresse.

« 5° Tous les paquets chargés des messageries seront soigneusement examinés : ceux contenant des assignats seront soumis aux formalités prescrites pour les lettres venant de l'étranger.

« 6° Les inspecteurs des douanes de la République seront tenus, sous leur responsabilité, de donner les ordres les plus sévères aux employés pour visiter tous paquets venant de l'étranger et pour arrêter tous les assignats qui pourroient se trouver dans ces mêmes paquets et les envoyer sans délai au vérificateur en chef des assignats.

« 7° Qu'expédition du présent sera envoyée aux directeurs des postes, des messageries, des douanes et même au chef de la vérification des assignats pour s'y conformer.

« Les membres du Comité de sûreté générale de la Convention nationale.

« *Signé :* ALQUIER, JULIEN, GUFFROY, LAIGNELOT. »

Vol. 438, f° 281, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 78, copie, 3/4 p. in-f°.

185. — *Saint-Maurice, 10 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 70, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Thonon, 3 octobre.* — Le district de Thonon à Helfflinger. Affaires du Valais. Plaintes contre la conduite d'un officier valaisan nommé Borret.

Vol. 439, f° 70 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Thonon, 7 octobre.* — Le district de Thonon à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 439, f° 70 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 9 octobre.* — Helfflinger au district de Thonon. Même sujet.

Vol. 439, f° 71, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Saint-Maurice, 9 octobre.* — Helfflinger à M. de Courten, commandant en chef les troupes du Valais. Même sujet.

Vol. 439, f° 72, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Monthey, 9 octobre.* — M. de Courten à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 439, f° 71 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

186. — « Organisation des milices du canton de Berne. »

Vol. 439, f° 72, copie, 2 p. in-f°.

Digitized by Google

187. — *S. l., 10 octobre.* — Rapport sur l'arrestation de deux paysans.

Vol. 438, f° 320, copie, 2/3 p. in-4°.

188. — *Saint-Maurice, 10 octobre.* — Flury à Barthélemy. Détails sur son arrivée en Valais.

Vol. 439, f° 51, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Affaires de Bâle.

189. — *Bâle, 11 octobre.* — « Je suis arrivé hier à Bâle et j'ai fait visite aux chefs de cet État qui n'ont qu'à se louer du bon voisinage de nos troupes.....

« La police envers les émigrés s'observe à Bâle et je puis vous assurer qu'il n'y en a dans ce moment que très peu. Ils n'y sont qu'en passant et on les fait filer successivement après trois jours de séjour. La commission établie à Berne s'occupe aussi avec suite des moyens de s'en débarrasser. Le roi de Sardaigne leur refuse l'entrée du Piémont, la Régence du Brisgau n'en veut pas tolérer dans l'Autriche antérieure, de manière que le métier d'émigré devient de jour en jour plus mauvais. Les cantons de Fribourg et de Soleure, qui paroissoient devoir être pour eux une terre promise, sont tellement mangés par des prêtres et moines émigrés et déportés, qu'ils sont obligés, malgré le saint zèle qui les anime, de faire disparoître une grande partie de ces sauterelles en soutane et en capuchon.

« Le rapport sous la date de Waldshut du 3 octobre, joint à la dernière dépêche du citoyen Barthélemy, étoit en effet très exagéré; les Autrichiens ont fait répandre à dessein le bruit qu'ils avoient beaucoup de monde dans le Brisgau. Le fait est que la ville de Bâle n'a jamais été plus heureuse ni moins inquiétée que dans ce moment. Les deux rives du Rhin sont peu garnies de troupes, toutes les forces s'étant portées sur les lignes de Wissembourg. Le nouveau général Wolkenstein cherche à se rendre agréable aux Bâlois; il a rétabli la libre communication des denrées et des marchandises. La route d'Allemagne est couverte de voitures de blé et de bois pour l'approvisionnement de Bâle.

« J'ai trouvé à mon arrivée ici une lettre du général Altermatt qui me parle de nouvelles violations du territoire de Soleure..... »

Vol. 438, f° 321, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 53 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 15 octobre.

Digitized by Google

VENET A DEFORGUES [1]

190. — *Lausanne, 11 octobre.* — « L'adjudant général du marquis de Salles, le sieur Bergier, est rentré dans sa patrie.....

« Les illustres dont il a été parlé dans le dernier numéro et qui avoient été vus à Soleure le 28 du mois dernier sont maintenant à Lausanne et y ont été rejoints par d'autres non moins titrés, tels que Chalabre, Des Cars, d'Agout, etc. Ces messieurs viennent tous de l'armée de Condé et annoncent le dessein de pénétrer dans le midi de la France. On conjecture d'après quelques propos qu'ils auroient grande envie de se jeter dans Lyon et d'en partager le commandement avec le vieux Pressy qui selon eux n'y entend rien, mais les moyens d'y aboutir leur paroissent périlleux. Quoi qu'il en soit, ce rassemblement de ci-devant nobles cache un dessein, ils n'ont pas quitté leurs postes et fait deux cents lieues pour rien, mais il est probable que déconcertés par les obstacles, ils se rabattront sur Toulon en gagnant le port d'Oneil, car c'est là que les émigrés se portent de nouveau en foule. Il paroît que ce n'étoit que par un malentendu qu'on les avoit arrêtés à l'entrée du duché d'Aoste et que cette difficulté est levée. Il paroît aussi que les Toulonois ont vaincu la première répugnance qu'ils avoient témoignée à les admettre et qu'ils sont rassurés sur les moyens de subsistance.

« Des officiers grisons qui sont dans cette ville assurent que leurs États ont répondu au Corps helvétique sur l'arrestation de MM. Maret et Sémonville, qu'ils n'y avoient contribué en rien, que l'arrivée de ces ministres françois avoit été annoncée aux Autrichiens par les émigrés, que le guet-apens n'avoit été commis que par des soldats impériaux parmi lesquels s'étoient glissés des émigrés sous l'uniforme autrichien pour mieux assurer le succès de l'entreprise.

« Quelques lettres d'officiers suisses au service de Hollande annoncent qu'on y arrête les commandants qui ont pris la fuite aux affaires d'Hondschoote et de Menin et qu'on leur fera leur procès.

« Le ci-devant marquis de Bombelles vient de parcourir la Suisse, semant partout une brochure contre-révolutionnaire dont il est l'auteur et l'éditeur. Elle présente un plan de pacification dont les bases sont le rétablissement de la royauté sur l'ancien pied avec de légères modifications, la restauration du clergé, de la noblesse, des parlements, etc., etc.

« On parle d'un nouveau règlement pour les milices du canton de Berne.....

« On revient sur l'article des nobles qui se sont transportés d'Allemagne en Suisse, parce qu'il se débite à leur sujet des choses qui méritent attention, quoiqu'on ne puisse pas les donner pour certaines.

1. Reçue le 2 du 2e mois [23 octobre].

Digitized by Google

Ce rassemblement d'officiers généraux paroît avoir été concerté avec le comte d'Artois. Lui-même comte d'Artois (*sic*) doit être en Suisse où il s'est rendu avec son fidèle baron de Rolle; on assure qu'il a soupé à une campagne de ce baron de Rolle à peu de distance de Soleure; qu'il voyage sous un nom de gentilhomme allemand que les uns prononcent d'une façon, les autres d'une autre; que c'est lundi dernier 7 du courant qu'il a soupé chez M. de Rolle avec un M. de Pont l'Abbé qui l'avoit précédé de quelques jours. On ajoute que, cette nuit même, et retiré dans son appartement après souper, le comte d'Artois a reçu la visite de deux députés du conseil de Soleure; que l'audience a été secrète, mais qu'on présume que l'objet de la députation étoit de prévenir l'arrivant qu'il étoit connu, que sa présence causoit de l'inquiétude, et que son séjour prolongé pourroit compromettre la tranquillité du Corps helvétique; qu'en conséquence on le supplioit de ne point s'arrêter et de passer outre. On dit encore que le baron de Rolle a été vu de bon matin à Soleure le 8, qu'il a été chez les principaux membres du Conseil et les émigrés marquants, sans doute pour prévenir ceux-ci de ne faire aucune démarche pour voir le comte d'Artois, et dès le lendemain 9 ces détails étoient sus à Lausanne et racontés assez uniformément par différentes personnes. Les nobles arrivés depuis quelques jours dans cette ville ne nient pas, à ce qu'on dit, l'arrivée du comte d'Artois, et disent qu'il doit se rendre à Turin par le Grand-Saint-Bernard; qu'il ne passera pas par Lausanne, afin de ne point effaroucher les Bernois et ne pas s'attirer de leur part un mauvais compliment, mais qu'il se rapprochera des bords du lac par la traversée de Moudon et poursuivra sa route par le Valais.

« On ajoute à cette nouvelle et par forme de conjectures que le baron de Rolle et M. de Pont l'Abbé doivent se rendre dans le Jura pour se mettre à la tête d'un parti considérable de mécontents qui ont pris toutes leurs mesures et n'attendent que des chefs, tandis que les autres paladins tâcheront de pénétrer du côté de Lyon, ou se rabattront sur Toulon, faute de pouvoir mieux faire. Une suite naturelle de ces conjectures est que M. d'Artois lui-même ne passe en Piémont que pour offrir ses services à cette ville révoltée.

« L'opinion des Bernois qui sont ici et de ceux qui connoissent le mieux les intentions du gouvernement est qu'il ne sera accordé au comte d'Artois qu'un passage rapide par le territoire et que si l'entreprise du baron de Rolle n'est point un roman elle rencontrera tous les obstacles qu'il est au pouvoir des Suisses d'y opposer. »

Vol. 438, f° 323, original, 5 p. 3/4 in-4°.

Digitized by Google

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

191. — *Bâle, 11 octobre.* — « Citoyen ministre, en vous annonçant le départ du roi de Prusse, je ne crois point vous avoir dit qu'il y avoit mis du mystere. Il est pourtant vrai que Francfort et l'armée ignoroient son projet et que l'un et l'autre ne l'a connu qu'au moment de l'exécution, tandis que nous l'avons appris aussitôt par des lettres de Berlin.

« Plus que jamais on travaille les esprits en Suisse pour les exciter contre nous..... »

Affaires de Bâle; mesures contre les émigrés.

« L'Allemagne nous fournit peu de détails intéressants. Il semble que la Pologne bien plus que la France aujourd'hui y occupe tous les esprits. On y assure le rapprochement de la Prusse à la Russie et moins d'intimité entre celle-ci et la cour de Vienne. »

Achats d'armes. Réclamation relative aux meubles du prince de Montbéliard.

Vol. 438, f° 326, original, 3 p. in-f°.

192. — *Paris, le 20 du 1er mois de l'an 2 [11 octobre].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 101 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 20 septembre.* — Le ministre de la Justice Gohier au ministre des Affaires étrangères, relativement au caporal Louis Pahud.

Vol. 439, f° 102, copie, 1/3 p. in-f°.

193. — *Paris, le 20 du 1er mois de l'an 2 [11 octobre].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de M. Pestalozzi, négociant.

Vol. 439, f° 100 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

194. — *Genève, 11 octobre.* — Soulavie à Barthélemy. Emigrés. Passeports.

Vol. 439, f° 73, copie, 1/2 p. in-f°.

195. — *Genève, 11 octobre.* — Le Comité de sûreté établi par la nation genevoise à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 439, f° 75, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Carouge, 5 octobre.* — « Extrait des registres des délibérations du Conseil général du district de Carouge. » Arrêté relatif aux émigrés et aux passeports.

Vol. 439, f° 75, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 14 octobre.

Digitized by Google

b. — *Genève, 9 octobre.* — « Extrait des registres des Comités provisoires d'administration et de sûreté réunis. » Arrêt rendu contre le sautier Louis-Frédéric Lombard.

Vol. 439, f° 76, copie, 1/2 p. in-f°.

196. — *S. l. n. d.* — « Résultat de la quatrième conférence convoquée à la résidence de Genève par le citoyen Soulavie, et composée de membres des autorités constituées et des clubs des environs, sur les moyens de salut public et d'exécution de la loi dans le voisinage. »

Vol. 439, f° 45 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 238.

197. — *Baden, 12 octobre.* — « ..... Je joins ici les extraits de deux lettres de Berne. Vous verrez par la première qu'il n'est pas aisé de rétablir la correspondance entre ce Canton et Genève, non qu'en général tout Berne ne s'intéresse au bien-être et à l'indépendance de cette république, mais la difficulté tient à un conflit de considérations particulières que le temps seul pourra réunir.

« Le second extrait vous apprendra à quel point le gouvernement de Berne est mécontent de la Hollande et quelles grandes pertes ses troupes au service des États généraux ont essuyées aux combats du 13 du mois dernier. Les autres troupes suisses qui sont au même service n'ont pas été moins maltraitées. D'un autre côté, on sait par les lettres des officiers suisses qui sont en Hollande, que les Hollandois se plaignent tout aussi amèrement des Autrichiens, auxquels ils reprochent de n'être pas venus à leur secours, comme ils le leur avoient promis. Le stathouder a particulièrement demandé la destitution du général autrichien Beaulieu. On ne croit pas qu'il l'obtienne.

« On me mande de Zurich : « Bergier est effectivement à Berne où on « lui a donné les arrêts jusqu'à ce que son affaire sera jugée devant le « Grand conseil. Il compte beaucoup sur ses patrons, mais il n'en sortira « pas si légèrement. »

« J'ai dédaigné de répondre à la lettre fort incivile que le grand bailli du Valais m'a écrite au sujet du citoyen Flury, mais je m'en suis plaint à Berne en termes assez sévères..... »

Vol. 438, f° 329, original, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 439, f° 47, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 5 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires des Grisons. Ce sont les émigrés rassemblés au nombre de cinq

1. Reçue le 17 octobre.

Digitized by Google

cents à Constance qui se seront donné la « triste joie » d'insulter Sémonville au Rheinthal. Affaires de Genève.

« Deux Anglois ont passé ici avant-hier. L'un est Américain et vient tout fraîchement de Toulon. Il dit que l'amiral Hood use de beaucoup de rigueur contre les patriotes françois; qu'il a vu décapiter les députés de la Convention et quelques-uns de leurs amis au nombre de cinq ou six, et qu'on a exporté quatre mille patriotes pour les mener à Gibraltar; qu'il use de cette rigueur dans l'espérance que les François feront le même traitement aux Anglois qu'ils ont faits prisonniers, pour que la nation angloise se mette en fureur et que M. Pitt puisse faire de cette guerre ministérielle une guerre nationale. L'autre Anglois vient de Paris où il a pu, avec de l'argent, se procurer un passeport au moment où l'on arrêtoit tous les Anglois. Ils disent que l'amiral Hood espère pouvoir se soutenir à Toulon, mais qu'eux ne le croient pas.

« On dit que Bergier a prévenu la citation et qu'il se rendra à Berne au premier jour, pour rendre raison de sa conduite. Il paroît qu'il a la consience bien bonne pour risquer ce pas. En attendant, on dit que les Piémontois ont abandonné Salanches et qu'il y a eu une affaire malheureuse pour eux à Maglan. On croit qu'ils seront obligés de repasser la montagne avant l'hiver. Par contre on annonce que les François ont essuyé des revers du côté de Weissembourg. Les papiers françois conviennent eux-mêmes de la déroute vers Cambrai et de l'échec sur la Moselle. »

Vol. 438, f° 299, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 47 v°, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 5 octobre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataires. « Les combats de Turcoing et de Menin du 13 septembre viennent de coûter aux régiments de May et de Goumoens 22 officiers, 92 bas officiers et environ 1000 soldats tués, prisonniers et égarés, ces deux régiments, abandonnés lâchement par les troupes hollandoises nationales ayant eu à soutenir l'attaque de 15 000 François. On est très mécontent à Berne de ce que par l'ambition démesurée de la princesse d'Orange ses deux polissons de fils ont été mis à la tête de l'armée hollandoise malgré leur incapacité. De là nos troupes suisses toujours menées à la boucherie et lâchement abandonnées par les nationaux viennent d'être complètement sacrifiées aux trois combats consécutifs de Lincelles, de Turcoing et de Menin. On m'a assuré même que Leurs Excellences venoient d'écrire fortement à ce sujet à Leurs Hautes Puissances, n'y ayant qu'un seul cri d'indignation dans tout Berne contre la princesse d'Orange, ses deux polissons de fils et la lâcheté soutenue et impunie des troupes hollandoises nationales.

« En échange, il n'y a qu'une voix dans tout Berne sans en excepter même les royalistes les plus outrés, en faveur de l'excellent M. Barthé-

Digitized by Google

lemy et pour chanter ses louanges, ce ministre respectable venant d'offrir ses services, intercessions et bons offices auprès du commandant de Lille et des généraux françois de l'armée du Nord aux diverses familles bernoises désolées, en faveur de leurs parents au service de Hollande blessés, prisonniers et perdus, le tout de la manière la plus gracieuse, qui caractérisa toujours les procédés de ce digne ministre. Voilà comme malheur est toujours bon à quelque chose, car ceux de nos magistrats qui demandoient l'année dernière au mois d'août, grâce à Dieu sans succès, l'expulsion de M. Barthélemy, conviennent tous que ce ministre est absolument nécessaire à la tranquillité de notre chère patrie, surtout dans ce moment critique où les puissances coalisées viennent d'être repoussées de toutes parts; car les deux colonnes de troupes piémontoises qui ont pénétré en Savoie viennent d'être battues et repoussées par trente mille François sous les ordres de Kellermann, à ce que je viens d'apprendre, le tout parce que les Piémontois n'étoient pas en nombre suffisant et qu'ils étoient dépourvus d'artillerie et de munitions, d'après les mesures toujours insuffisantes et foibles de la cour de Turin dans cette guerre..... »

Vol. 438, f° 298, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 48 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

198. — *Bâle, 12 octobre.* — « Citoyen ministre, je profite du départ d'un voyageur pour vous communiquer les nouvelles ci-jointes. J'espère qu'elles vous parviendront avec célérité.

« Les aristocrates de cette ville ont reçu diverses lettres qui leur annoncent la retraite de l'armée prussienne.

« J'apprends par un correspondant qui ne m'a jamais trompé qu'à la cour de Vienne le chancelier Cobenzl a été destitué et arrêté. On lui fait un crime d'avoir provoqué la guerre actuelle et surtout d'avoir en ce moment favorisé les projets de la Russie au détriment des intérêts de l'Autriche.

« Ces deux faits coïncident parfaitement avec ce que nous savions déjà de la tiédeur qui existoit entre Vienne et Pétersbourg, avec la mésintelligence très apparente entre Vienne et Berlin et enfin avec le départ inattendu du roi de Prusse.

« L'effet de ces événements doit être un changement très prompt dans la conduite du Corps germanique et par voie de suite dans le reste de l'Europe, si nous voulons en tirer quelque parti.

« Si les intentions du gouvernement de la République m'étoient connues et qu'on m'autorisât à agir, que ne ferais-je pas! »

Vol. 438, f° 328, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 15 octobre.

Digitized by Google

199. — *Paris, le 1er jour de la 3e semaine du 1er mois de l'an 2* [*12 octobre*]. — Le ministre de la Guerre, Bouchotte, à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 4 octobre. Il écrit au général en chef de l'armée des Alpes au sujet de l'animadversion manifestée contre le Valais par les troupes du Mont-Blanc.

Vol. 438, f° 336, original, 1/2 p. in-f°.

200. — *Baden, 12 octobre.* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Réclamations des régiments de Steiner, de Châteauvieux, des Gardes Suisses, et du citoyen Louis Bernard May de Scheftland, lieutenant au régiment suisse de May, au service de Hollande.

Vol. 439, f° 53, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

201. — *Baden, 12 octobre.* — Barthélemy au ministre de la marine, Dalbarade. Accusé de réception de la lettre du 29 septembre. Réclamation en faveur du citoyen Wyss, de Berne, ci-devant aide-major au régiment de Hallwyll, et du citoyen Ferdinand Lemerle.

Vol. 439, f° 52 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

202. — *Baden, 12 octobre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne, relativement au citoyen Fleury.

Vol. 439, f° 52, copie, 1 p. in-f°.

203. — *Genève, 12 octobre.* — Le Comité de sûreté établi par la nation genevoise à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 9. Affaires de Genève.

Vol. 439, f° 76, copie, 1/2 p. in-f°.

204. — *Baden, 13 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations du magistrat de Neuchâtel en faveur de M. de Rougemont; de MM. Geilinger, Rietter et Graff, négociants à Winterthur; de M. de Wrintz.

« Plusieurs papiers publics annoncent que les citoyens Sémonville et Maret ont été transférés dans une forteresse de Bohême. Nous n'en avons encore ici aucun avis. La citoyenne Sémonville n'a pas de nouvelles de son mari depuis le 18 septembre. Hier, la citoyenne Montgeroult a reçu une lettre du citoyen Maret en date du 2 octobre, de Mantoue. »

Vol. 439, f° 54, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 6 octobre.* — Les quatre ministraux de la ville de Neuchâtel au ministre des Affaires étrangères, à Paris. Réclamation en faveur de Abraham-Charles Rougemont, bourgeois de leur ville, actuellement en France.

Vol 439, f° 54 v°, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

205. — *Baden, 13 octobre.* — Barthélemy aux administrateurs du Directoire du département de la Côte-d'Or. Réclamation de la maison Geilinger, Rietter et Graff, de Winterthur.

Vol. 439, f° 55, copie, 1/2 p. in-f°.

206. — *Zurich, 13 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Lettre du Grand bailli du Valais au sujet du citoyen Fleury. Demande de Fribourg d'être excepté dans les notes à donner au nom du Corps helvétique à Barthélemy. Réclamation du régiment de Steiner.

Vol. 439, f° 67 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

207. — *Paris, le 23 du 1er mois de l'an 2* [*14 octobre*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi des pièces suivantes.

Vol. 438, f° 337, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 441, f° 225, original, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 105, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — « Décret de la Convention nationale du 18e jour du 1er mois de l'an 2 (9 octobre 1793) relatif aux nommés Peray et Louis, prévenus d'avoir fabriqué de la fausse monnaie helvétique. »

Vol. 438, f° 317, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 105 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 219, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

b. — *Paris, le 18 du 1er mois de l'an 2* [*9 octobre 1793*]. — Les représentants du peuple, membres du Comité de Législation, au ministre des Affaires étrangères. Même sujet.

Vol. 438, f° 316, original, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 106, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 221, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Paris, le 22 du 1er mois de l'an 2* [*13 octobre*]. — Le ministre des Affaires étrangères aux représentants du peuple, membres du Comité de Législation, même sujet.

Vol. 439, f° 106, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 223, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

208. — *Paris, le 23 du 1er mois de l'an 2* [*14 octobre*]. — Colchen à Barthélemy. « L'administration de la police s'étant déclarée incompétente pour ordonner la levée du gendarme sous la garde duquel se trouve le citoyen Courçay, le ministre s'est adressé au Comité de Sûreté générale...

« D'après ce que vous nous mandez sur Moutier Grandval, Bellelay et

Digitized by Google

les violations de territoire que commettent nos troupes, il est bien important que le citoyen Bacher, dont le zèle et l'intelligence ont déjà produit de si bons effets sur la frontière, s'y rende de nouveau...

« Le ministre prend très à cœur l'affaire des pensions et subsides pour 1792...

« Le ministre vous écrira par le premier ordinaire sur un objet dont la nature vous prouvera son estime et sa confiance. »

Vol. 439, f° 88 v°, copie, 1 p. in-f°.

209. — *Saint-Maurice, 14 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 82 v°, copie, 1 p. 1/4 p. in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

210. — *Bâle, le 23 du 1er mois de l'an 2* [*14 octobre*]. — Rappel du citoyen Darbelet.

« En ce moment les Autrichiens se retranchent de l'autre côté du Rhin. Ils y font quantité de redoutes et sont si peu rassurés sur nos intentions et par les forces qu'ils y ont amenés que le moindre mouvement de nos troupes suffit pour leur faire croire à un passage.....

« On expulse d'ici beaucoup d'émigrés, mais ils sont sans cesse renaissants et fort peu corrigés. Il en a passé récemment un grand nombre, parmi eux le ci-devant duc de Choiseul, Bussi et beaucoup d'ex-officiers de marine. Ils alloient à Toulon, mais le roi de Sardaigne leur a refusé le passage par ses États.

« Hier les nouvelles de Genève ont annoncé la reddition de Lyon. Heureux si celles de Gênes nous apprennent bientôt la prise de Toulon. Ce sera probablement le terme des prospérités de Pitt. »

Vol. 438, f° 338, original, 1 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [2]

211. — *Laus*[*anne*], *14 octobre.* — « Il ne paroît plus possible de douter que M. d'Artois n'ait été aux environs de Soleure ainsi qu'on l'a annoncé. Sa marche n'est point aussi connue; il l'enveloppe de beaucoup de circonspection. On l'attendoit à Berne le 9, on lui avoit préparé un logement à l'auberge du Faucon et en même temps chez le ministre d'Angleterre, Fitz Gérald. Les lettres de Berne de cette date ne disent point

1. Reçue le 17 octobre.
2. Reçu le 3 du 2e mois [24 octobre]

Digitized by Google

qu'on l'y ait vu. Sa santé, à ce qu'on assure, est dérangée et ce dérangement lui a servi de prétexte pour s'arrêter davantage chez M. de Rolle. On ajoute qu'il ne prendra pas la route ordinaire du Valais pour se rendre en Piémont, d'où on conjecture qu'il suivra l'affaire de Toulon, pour s'y rendre si elle prend une tournure favorable. Il voyagera avec beaucoup de simplicité et sous l'incognito le plus sévère. Il a refusé par ménagement pour le Corps helvétique de recevoir des visites d'émigrés et des anciens militaires suisses.

« Il n'est pas inutile de savoir ce que les Piémontois répondent à ceux qui leur reprochent la mauvaise combinaison de leur dernière entreprise en Savoie, et le peu de courage de leur armée. Il y a dans cette ville un officier général de S. M. Sarde qui débite avec un grand air de conviction que l'Angleterre ayant témoigné son mécontentement à la cour de Turin de ce qu'on y comptoit trop sur la garantie des Anglois pour la restitution de la Savoie et qu'on ne faisoit de son côté aucun effort pour rentrer en possession de ce pays que les François sembloient abandonner, le roi de Sardaigne avoit cru devoir y faire défiler des troupes et échauffer les habitants pour complaire à ses alliés et faire cesser le reproche d'inaction, mais que les généraux avoient des ordres secrets de ne pas s'avancer trop indiscrètement et de se tenir toujours à portée de repasser les montagnes pour la défense du Piémont à laquelle se bornent toutes les sollicitudes du roi de Sardaigne. Si cet officier a bien rendu les intentions de son maître, comment le justifiera-t-il d'avoir inhumainement sacrifié des milliers de paysans qu'il avoit attachés à sa cause et qu'il trompoit lâchement, qui eussent pu enfin être immolés tous à la vengeance des François si ceux-ci eussent été moins généreux? Il est bien plus vraisemblable que le plan concerté entre le Piémont et les insurgents du midi de la France a été déjoué par le courage et la vigilance des patriotes et que cet entortillage politique couvre mal la lâcheté des troupes piémontoises. »

Affaire du nommé Bergier. Fournitures pour les armées françaises.

« Les émigrés qui partent des Cantons allemands et des rives du Rhin pour se rendre à Toulon prennent en passant par Berne des passeports du ministre d'Angleterre, avec lesquels ils traversent librement l'Italie. Le ministre d'Espagne résident à Lucerne en distribue aussi quelques-uns.

« Il est à remarquer que le baron de Buol, ministre de l'empereur près le Corps helvétique, a été vu à Soleure et s'est rendu à Berne dans le même temps que M. d'Artois a dû s'y trouver. Celui-ci n'a pas cru devoir montrer autant de facilité sur la délivrance des passeports.

« Il s'est élevé à Fribourg un schisme entre les émigrés. Le gouvernement ayant consulté les anciens d'entre eux sur ceux qu'il convenoit d'éliminer, on a taxé de partialité et d'injustice la liste qui avoit été fournie. Il s'est répandu à ce sujet des pamphlets dans lesquels la ci-

Digitized by Google

devant abbesse de Remiremont, fille de M. de Condé, est traitée avec peu de ménagements.

« On assure que le colonel Weiss, bailli de Moudon, va être envoyé par le conseil de Berne à Paris, pour y dissiper tous les nuages qui ont pu s'élever sur l'affaire du 11 août, et donner à la Convention les assurances les plus positives de la fidélité du Corps helvétique à garder la neutralité.

« Les cent cinquante Piémontois demeurés dans la vallée d'Abondance, ne pouvant ni repasser les montagnes, ni obtenir passage par le Valais, sont renvoyés tout uniment avec des passeports de leurs officiers, trois jours de paye, et deviendront ce qu'ils pourront.

« Il paroît décidé qu'à dater du 12 novembre prochain il sera défendu aux Genevois d'acheter des terres dans le territoire suisse. »

Vol. 438, f° 339, original, 4 p. in-4°.

212. — *Thann, 15 octobre.* — Bacher à Deforgues. Sels. « Je repars pour Bâle et je retournerai demain au quartier général, où je suis déjà convenu avec le général Pichegru de la manière de redresser les violations de territoire qui ont été commises sur la frontière du canton de Soleure. J'irai ensuite dîner avec le général et le commissaire de Soleure qui m'ont promis de tout terminer à l'amiable. Je vous ferai passer ensuite la liste historique de toutes les irrégularités qui ont été commises sur la frontière de Soleure, sur lesquelles cet État a senti qu'il falloit être très coulant. »

Vol. 439, f° 77, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

213. — *Bâle, 15 octobre.* — « Citoyen ministre, j'arrive dans ce moment à Bâle, où j'apprends par la voie d'Allemagne que le Prince de Waldeck a passé le Rhin vis-à-vis de Rastadt à la tête de 20 000 hommes et a forcé par cette manœuvre aussi hardie qu'inconcevable les troupes françoises à abandonner les lignes de Wissembourg. Cette nouvelle inattendue a jeté la consternation dans tous les esprits. Nos succès à Lyon et près de Toulon avoient fait rechercher les assignats dans la matinée; ils avoient monté subitement; mais l'invasion du département du Bas-Rhin par les Autrichiens vient d'en augmenter le discrédit. La barrière de la frontière de la France du côté de Bâle étant fermée, je ne pourrai aller aujourd'hui au quartier général de Blotzheim, ainsi que je me l'étois proposé.

« On prétend savoir de bon lieu que les émigrés ont formé le projet de

1. Reçue le 20 octobre.

Digitized by Google

s'emparer du fort de l'Écluse sur le Rhône et de se cantonner dans une position très forte dans les environs de Genève. MM. d'Autichamp, Des Cars, Pont-l'Abbé et Charles de Damas traversent la Suisse pour se rendre à Turin, où le ci-devant comte d'Artois est attendu pour concourir à l'exécution de ce projet. On assure qu'une colonne des rebelles de Lyon s'est fait jour et marche sur Genève. Quoique la défaite complète des Piémontois dans la Maurienne ait dérangé le plan des contre-révolutionnaires, il devient néanmoins de la plus haute importance de surveiller les départements depuis le Rhin jusqu'au Rhône, où les émigrés prétendent avoir de nombreux partisans et où ils entretiennent des intelligences secrètes. La position des Suisses va devenir difficile et exiger que la France ne néglige rien pour les entretenir dans leurs bonnes dispositions, pour les encourager et les fortifier contre les efforts des Puissances coalisées et les intrigues des émigrés qui emploieront tous les moyens imaginables pour répandre dans les Cantons l'épouvante et la terreur. Il est très heureux, dans ces circonstances, que le général qui commande dans ce moment l'armée du Haut-Rhin ait pris les mesures convenables pour empêcher les violations de territoire de se renouveler aussi fréquemment sur les frontières de la Suisse, surtout dans le département du Mont-Terrible.

« Je vous envoie une proclamation dont le traître Dumouriez est l'auteur : elle devoit être imprimée et répandue le long du Mont-Jura et du Rhône et dans les provinces méridionales. »

Vol. 438, f° 346, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 76 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Proclamation de Dumouriez.

Vol. 438, f° 348, copie, 8 p. 1/2 in-f°.

214. — *Baden, 15 octobre.* — Barthélemy à Deforgues, en faveur des officiers bernois faits prisonniers dans les combats des 12 et 13 septembre. Leur retour dans leur patrie, sur parole, demandé dans les pièces jointes paraît de nature à éprouver quelques difficultés, mais produirait un excellent effet au point de vue politique. Barthélemy émet le vœu que la mesure qui sera prise relativement aux prisonniers bernois soit étendue à ceux des autres Cantons.

Vol. 438, f° 342, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 55, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — **a.** — *Berne, 12 octobre.* — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 438, f° 335, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 56, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

b. — *Berne, 12 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 56 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — Liste des prisonniers de guerre du régiment suisse du lieutenant général May, au service des États Généraux.

Vol. 439, f° 57, copie, 1/2 p. in-f°.

215. — *Baden, 15 octobre.* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Réclamation du général de Châteauvieux. Mise en liberté sur parole des officiers bernois au service de Hollande faits prisonniers par les Français.

Vol. 439, f° 57, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

216. — *Baden, 15 octobre.* — Barthélemy aux administrateurs du département du Doubs. Emigrés. Bonnes dispositions de Berne.

Vol. 439, f° 58, copie, 1 p. in-f°.

217. — *Bex, 15 octobre.* — M. Fischer, banneret de la république de Berne, à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 84, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

218. — *Baden, 16 octobre.* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, vos deux dépêches n°s 82 et 83..... POLITIQUE N° 239. Émigrés.

« Vous aurez su par le citoyen Bacher que la ville de Bâle exerce une police sévère envers les émigrés. Je joins ici les observations que m'a paru nécessiter la note du citoyen Blanié, que vous m'avez adressé..... J'ai appris à cette occasion que le citoyen Blanié n'aime pas qu'on lui fasse sur la Suisse des rapports tranquillisants, même lorsqu'ils sont fondés. Il voudroit que ses agents lui tinssent constamment un autre langage et lui donnassent sujet d'inspirer de la défiance contre les Cantons. Cette manière est mauvaise. Je ne sais pas ce que peut s'en promettre le citoyen Blanié.....

« Vous verrez par la lettre ci-jointe de Berne qu'une affluence nombreuse et subite d'émigrés met la Suisse dans l'embarras. Ces gens ont ou ont eu des projets fondés sans doute sur la résistance de Lyon. Mais je pense que la soumission de cette ville et nos succès dans le département du Mont-Blanc doivent avoir renversé tous leurs calculs. La présence de d'Autichamp en Suisse, les courses de Bombelles et les bruits sur

1. Reçue le 3 du 2e mois [24 octobre].

Digitized by Google

le voyage du ci-devant comte d'Artois indiquent suffisamment que ces malheureux avoient formé quelque plan considérable. Il me paroîtroit impossible que M. d'Artois fût en Suisse, ignoré : je croirois plutôt ce qui a été dit hier ici, qu'en s'y rendant il est tombé malade en Allemagne et qu'on l'attend à Schaffouse. Mais je suis persuadé que, s'il vient, il ne s'arrêtera pas en Suisse et qu'il ira à Turin.

« Toute cette agitation des émigrés inquiète la Suisse. On les chasse à peu près de partout, mais avant d'être parvenu à purger le pays, on craint qu'ils n'y fassent bien du mal, et que, furieux comme ils sont de la neutralité des Cantons, leur malveillance ne trouve des moyens de la compromettre aux yeux des départements voisins. La police de Bâle les oblige de filer plus loin. La commission instituée par le grand conseil de Berne pour surveiller les étrangers élimine successivement les émigrés. Ils sont devenus odieux même à Soleure et le peuple s'en prend à eux de quelques incendies qui paroissent avoir été prémédités. Fribourg aussi ne leur accorde plus la même tolérance, et je doute qu'il consente à garder d'Autichamp que Berne chasse. Cette horde de gens est devenue dangereuse partout où elle se montre, par son insolence, par sa profonde misère et par le désespoir qui en est la suite nécessaire. On conçoit qu'un pays pauvre comme est la Suisse et dépourvu d'une force publique, soit embarrassé de leur présence et des moyens de s'en délivrer efficacement.

« Il paroît qu'à Genève et dans les environs on est fort occupé des mesures à prendre pour les éloigner, et à cette occasion le citoyen Soulavie me mande qu'il a lieu de croire que je n'ai pas notifié au Corps helvétique le règlement du conseil exécutif du mois de mai dernier, concernant les passeports. Je n'ai certainement pas négligé de m'acquitter d'un devoir aussi important, en vertu duquel je me trouve dans le cas de viser beaucoup de passeports suisses. Apparemment que les habitants du pays de Vaud se présentent à nos frontières avec des passeports qui ne sont pas revêtus de cette formalité. C'est leur faute; mais d'un autre côté comment des gens que des intérêts journaliers appellent sur notre territoire pourroient-ils faire 50 lieues pour venir ici faire viser leurs passeports et ensuite 50 lieues encore pour retourner chez eux? C'est une difficulté très grande de localité; je ne sais par quels moyens on parviendroit à la lever.

« A cet embarras intérieur, occasionné par ce débordement d'émigrés, se joint une circonstance qui, en même temps qu'elle a répandu en Suisse la plus vive indignation, y a également inspiré un sentiment profond de tristesse et d'inquiétude. Je veux parler de l'horrible événement de Gênes. Cet épouvantable abus de la force contre la foiblesse irrite tous les esprits : mais aussi il faut craindre que la Suisse ne devienne à son tour victime de la honteuse perversité de nos ennemis. Si les localités et la saison ne permettent peut-être pas de croire que la Maison d'Autriche oseroit

Digitized by Google

exercer envers le Corps helvétique la coupable violence que l'insolente administration angloise vient de faire éprouver à la république de Gênes, il est possible que la cour de Vienne, digne de suivre un si bel exemple, ait la pensée de faire des tentatives partielles. Elle pourra inquiéter plus ou moins toute la Confédération helvétique, en tourmentant ceux de ses membres comme Bâle et Schaffouse qui sont plus sous sa main, essayer de foibles violations de territoire pour se porter ensuite à de plus grandes, s'autoriser même de ce qui arrive si fréquemment sur notre frontière du département du Mont-Terrible pour suivre un système de mesures menaçantes qui deviendroit d'autant plus effrayant pour les Cantons helvétiques que presque toutes leurs subsistances leur viennent du pays ennemi et que nos frontières sont pour eux une barrière d'airain, qui ne laisse plus passer la plus petite des choses innombrables que nous leur fournissions. Ils tremblent que la venue des émigrés ne soit un peu liée à la possibilité de ce système.

« Cet état des choses et la perspective qu'elles présentent ont semé l'alarme parmi les principaux Cantons, avec d'autant plus de raison que les manufactures y croulent de partout, que les nombreux ouvriers qu'elles emploient restent sans occupation, que le commerce dépérit avec la plus grande rapidité, que le prix des vivres augmente. On estime à Zurich que la ruine de Lyon est pour Zurich ce que celle de nos colonies est pour la France.

« Quoique rien ne l'annonce on paroît craindre que l'Empereur ne veuille, pour attirer les Cantons dans la coalition, leur donner des inquiétudes sur leur indépendance et sur leur tranquillité intérieure. Je pense bien que c'est par suite des alarmes que la perspective résultante de leur situation peut et doit leur inspirer, que le gouvernement de Berne vient d'ordonner à tous les hommes du Canton, en état de porter les armes, de se présenter et de se faire inscrire. J'ai écrit pour savoir le véritable motif de cette mesure.

« Dans une position aussi violente, aussi serrée que celle où les Cantons se trouvent aujourd'hui, à la vue des périls qui peuvent les menacer par l'effet des mesures de nos ennemis, ne seroit-il pas bien sage, bien utile, bien politique de notre part de redoubler auprès d'eux de bienveillance pour les attacher davantage au système qu'ils ont suivi jusqu'ici et qui nous convient comme à eux; de leur rendre tous les services qui peuvent dépendre de nous, et de leur fournir les secours qui sont à notre disposition? Car il seroit véritablement très dangereux que désormais tous les moyens quelconques de subsistance dussent n'arriver aux Suisses que des pays ennemis. Ceci me conduit à vous parler des sels, dont il ne sort plus un seul tonneau de France pour Bâle, depuis que le département du Haut-Rhin en a porté la défense. La citoyenne Sémonville qui a été, il y a peu de jours, à Zurich, y a entendu de la part de gens recommandables dans l'État de bien douloureuses doléances à ce sujet. « On nous

Digitized by Google

« promet toujours des sels, lui a-t-on dit, mais on ne nous en envoie pas. « Qu'on nous dise plutôt qu'on ne peut pas nous en fournir, alors nous « saurons à quoi nous en tenir et nous serons bien obligés de chercher à « prendre nos mesures avec l'Autriche et la Bavière pour nous procurer « une denrée aussi nécessaire. » Je suis impatient d'apprendre si le citoyen Bacher aura pu effectuer quelque arrangement convenable à cet égard avec le département du Haut-Rhin.

« Je n'ai pas besoin de vous parler des autres objets publics et particuliers que nous laissons depuis près de deux ans en arrière, tels que les pensions de paix et d'alliance et les pensions individuelles. Je conviens que ces retards peuvent être justifiés par celui que les Cantons apportent à reconnoître en corps et publiquement la République françoise. Mais il faut aussi avouer que, dans les circonstances épineuses où ils sont, cette reconnoissance solennelle les jetteroit dans d'immenses embarras. A ce pas-là près, ils observent tous les engagements dont ces pensions étoient le prix et l'objet, ils tiennent leurs contingents sur pied à des frais bien considérables pour leurs foibles moyens. Sans doute qu'il leur importe de veiller à l'immunité de leur territoire; mais pauvres comme ils sont, la France a de tout temps attaché sa politique à leur fournir des subsides dans cette vue dont l'avantage est seul pour nous : car autant il est utile à notre sûreté que les Cantons mettent la leur propre à l'abri de toute atteinte, autant la maison d'Autriche désireroit que le sol helvétique ne fût pas garanti et couvert. Ce n'est qu'en le violant qu'elle peut nous attaquer à l'est; jamais nous ne pourrons être dans le cas de l'emprunter pour arriver à elle. Il est en effet très vrai, ainsi que vous le verrez par la lettre ci-jointe de Zurich, que Fribourg a demandé au Directoire qu'il ne fût pas fait mention de lui dans les notes que le Corps helvétique seroit dans le cas de m'adresser.....

« J'étois bien sûr qu'il y avoit eu quelque malentendu ou quelque faux rapport au sujet du citoyen Fleury..... Je joins ici la réponse que l'avoyer de Berne m'a faite, accompagnée du signalement qu'on avoit fait circuler du citoyen Fleury.

« Vous m'avez recommandé par le dernier paragraphe de votre dépêche n° 74, de faire auprès de l'État de Berne les démarches nécessaires pour parvenir à ce qu'il soit procédé au changement à effectuer aux bornes qui forment la limite des deux territoires. Je suis cet objet ainsi que vous le verrez par la copie ci-jointe d'une lettre que j'ai écrite au département du Doubs.....

« Lorsque le citoyen Dubuisson partit d'ici, il me demanda, ainsi qu'au citoyen Bacher, de lui écrire de loin en loin quelques lignes sur l'état général de la Suisse. Nous crûmes devoir y consentir en vertu des diverses commissions et instructions pour la Suisse dont il étoit muni de votre part. Vous pouvez être bien assuré que désormais je me conformerai très exactement à ce que vous me prescrivez.

Digitized by Google

« On me communique à l'instant une lettre d'un magistrat de Bienne, fort attaché à la France et cependant également attaché au ci-devant évêque de Bâle. Quoique ce dernier sentiment perce beaucoup dans sa lettre, je crois devoir vous la communiquer à cause de divers détails qu'elle renferme et surtout à cause de ce qu'il dit d'un projet de réunion à la France de la principauté de Neuchâtel. Je n'ai vu dans aucun de nos papiers qu'il ait été question de ce projet, et je ne pense pas que cette rumeur entre pour quelque chose dans l'ordre donné par Berne, dont je viens de vous entretenir, pour connoître le nombre de ses milices. »

Vol. 438, f° 353, original, 11 p. in-f°.
Vol. 439, f° 59 v°, copie, 6 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — « Note sur les rapports du citoyen Blanié, chef de la correspondance secrète à Strasbourg. »

Vol. 438, f° 359, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 64 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Berne, 12 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Emigrés. Bornes frontières. Demande de Fribourg d'être excepté dans les notes à donner au nom du Corps helvétique à Barthélemy. On s'est efforcé de réparer le mal fait relativement au citoyen Fleury. On l'avait représenté à Berne comme un Soleurien qui avait l'intention « de se rendre en Valais avec des écrits incendiaires pour tâcher de soulever le peuple..... Le propagandisme recommençant de plus belle de la part des clubs jacobins français dans notre pays, nous sommes un peu vifs sur ce chapitre et tâchons de chasser tous ces émissaires le plus vite que nous pouvons. » Nomination d'un Comité pour examiner Bergier. Mort du banneret de Watteville.

Vol. 438, f° 333, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 65, copie, 3 p. in f°.

c. — *Zurich, 10 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Lettre du grand bailli du Valais au sujet du citoyen Fleury. Demande de Fribourg d'être excepté dans les notes à donner au nom du Corps helvétique à Barthélemy. Emigrés. Réclamation du régiment de Steiner.

Vol. 438, f° 318, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 66 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Berne, 12 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. « La lettre que vous avez reçue de M. le grand bailli du Valais et que vous avez bien voulu nous communiquer, m'a fait d'autant plus de peine que je n'ai pu me dissimuler que nous en étions peut-être la cause innocente par un avis dont nous avions cru devoir faire part en son temps au gouvernement du Valais, notre allié. Vous en jugerez vous-même, monsieur,

Digitized by Google

en lisant cet avis dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus la copie.

« Cet avertissement avoit été adressé confidentiellement à un de nos magistrats et par son contenu nous ne pouvions certainement pas deviner que l'homme qui y étoit désigné fût une personne qui méritât quelque considération, mais nous devions croire ce ci-devant Soleurien un émissaire infiniment dangereux.

« Eclairés par la lettre dont vous m'avez honoré, nous avons écrit tout de suite au gouvernement du Valais pour lui donner connoissance de ce que nous venions d'apprendre. Ces Messieurs, mieux instruits du sujet du voyage de M. Flury et de son séjour dans leur pays, agiront sans doute en conséquence à son égard.

« Cet exposé naïf et vrai de ce qui s'est passé excusera, j'espère, MM. du Valais, légitimera ce que nous avons fait et disposera V. E. à ne pas donner plus d'importance à cette affaire qu'elle ne paroît en mériter..... »

Vol. 438, f° 332, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 69, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *S. l., 25 septembre.* — « Note. — Permettez que j'aie l'honneur de vous prévenir qu'il y a un nommé Flury, qui se dit souvent Fleury, du canton de Soleure autrefois, maintenant jacobin de Paris, qui a passé hier à Soleure pour aller à Saint-Maurice et autres lieux du Valais, avec des papiers incendiaires et assez considérablement d'argent. Il doit tenter un soulèvement. Ayez la bonté de veiller et d'avertir en Valais, car il est homme de tête et capable de tout. »

Vol. 438, f° 235, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 69, copie, 1/4 p. in-f°.

f. — *Baden, 2 octobre.* — Barthélemy aux administrateurs composant le directoire du département du Doubs. Changement des armoiries qui se trouvent sur les bornes frontières.

Vol. 438, f° 275, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 20 v°, copie, 1 p. in-f°.

g. — *Bienne, 8 octobre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Bâle. Vues que l'on prête à la France sur Neuchâtel.

Vol. 438, f° 313, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 69 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

219. — *Baden, 16 octobre.* — Barthélemy à Deforgues. Retour dans sa patrie d'un jeune citoyen de l'Erguel.

Vol. 439, f° 73, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

220. — *Baden, 16 octobre.* — Barthélemy à Soulavie. Accusé de réception de la lettre du 11. Emigrés. Passeports.

Vol. 439, f° 73 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

221. — « Manifeste. Le contre-amiral Gell, commandant la division qui est actuellement dans les ports et mers de Gênes, de l'escadre de Sa Majesté Britannique, aux Sérénissime Doge, sénateurs et tous autres seigneurs, représentant le Sérénissime gouvernement de Gênes. »

Vol. 439, f° 61, imprimé, 3 p. in-4°.

222. — *Erlenbach, près Zurich, 17 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires du Valais. Mauvais accueil fait au citoyen Flury dans ce pays. Mise en liberté sur parole des officiers bernois au service de Hollande faits prisonniers par les Français. Marchandises suisses arrêtées par la municipalité de Dijon. Affaires de Soleure. Emigrés.

Vol. 439, f° 85 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

223. — *Paris, le 26e jour du 1er mois de l'an 2 [17 octobre].* — Deforgues à Barthélemy. Condamnation du caporal Pahud, de Berne. Frais de détention de Fillion. Réclamation de trois officiers du ci-devant régiment de Courten, du libraire Mourer, de Lausanne, des nommés Haller, de Berne, et Meyer.

Vol. 438, f° 366, minute, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 226, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 102, copie, 1 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

224. — *Paris, le 27 du 1er mois de l'an 2 [18 octobre].* — « La République françoise, Citoyen, ne veut point composer avec ses ennemis. Forte de sa propre puissance, elle prétend les réduire à demander la paix, ou les écraser. Telle est sa résolution : elle est invariable. Elle sortira triomphante de la lutte qui s'est engagée entre elle et les rois de l'Europe, ou bien elle s'ensevelira tout entière sous les ruines de la liberté.

POLITIQUE N° 84. Démarches en vue de la paix.

« Dans cet état de choses, il ne peut pas être question d'entrer en négociation avec aucune des puissances liguées contre la France.

« Mais on doit prévoir le moment où quelques-unes de ces Puissances, soit par insuffisance de moyens, soit par lassitude ou opposition de vues et d'intérêts, chercheroient à se détacher de la ligue.

« Ce moment ne paroît pas éloigné. En tout cas il est possible de l'accélérer, soit en répandant des germes de division entre les Puissances coalisées, soit en développant ceux qui existent déjà entre elles.

Digitized by Google

« Si on faisoit entrevoir à telle puissance la possibilité de la dédommager de ses pertes, à telle autre celle de s'agrandir aux dépens de l'un de ses alliés; si l'on faisoit concevoir à toutes les espérances ou les craintes les plus propres à les saisir ou à les rappeler respectivement à leurs vrais intérêts, il est vraisemblable qu'on parviendroit bientôt à les désunir. Cet objet rempli, il ne nous resteroit plus qu'à choisir parmi elles nos amies et à nous déterminer dans le choix par l'analogie des gouvernements et par les convenances politiques.

« Mais le point important en ce moment est de diviser entre elles les Puissances coalisées et d'achever ce que déjà la force des choses a commencé.

« Pour parvenir à ce but, il s'agiroit de se ménager des relations avec les Ministres et les autres personnes en crédit dans les différentes Cours.

« On enverroit vers eux non des négociateurs, il ne peut être question encore de négocier, non des François, ils ne trouveroient accès nulle part, mais des étrangers dont le dévouement à la République françoise seroit bien constaté.

« Ces citoyens recevroient leur mission des Ministres de la République en pays étranger. Leur objet seroit de s'assurer, par tous les moyens qu'ils jugeroient convenables, des véritables dispositions des gouvernements, soit à notre égard, soit à l'égard des Puissances coalisées; de chercher à pénétrer leurs vues et de faire les ouvertures propres à ralentir d'une part l'effet des mesures hostiles dont nous serions l'objet, et de l'autre à provoquer des sujets de défiance entre les Puissances liguées et à faire croiser leurs intérêts. Enfin ces agents qui n'agiroient qu'en leur propre nom sans mandats et qui n'auroient de titres à faire valoir que la confiance indéterminée que leur montreroit quelqu'un des agents extérieurs de la République, recevroient les propositions ou insinuations qui leur seroient faites et en rendroient compte aux Ministres, qui m'en transmettroient le résultat.

« On conçoit que l'effet de ces relations entretenues simultanément dans plusieurs Cours, et dans des vues opposées, pourroit être très rapide si l'on en chargeoit des hommes habiles et instruits.

« C'est en vous particulièrement, Citoyen, que je place ma confiance pour l'exécution de ce plan. Votre expérience, vos lumières, et le poste que vous occupez chez un peuple ami, vous offrent toutes les ressources nécessaires pour le diriger et assurer son succès.

« Je vous prie donc de vous occuper sans délai des mesures relatives à son exécution. Indiquez-moi par aperçu la somme que vous jugerez devoir être mise à cet effet à votre disposition, et je vous la ferai passer en lettres de change sur la Suisse.

« La correspondance que vous aurez à suivre devant augmenter le travail de vos bureaux, je vous autorise à y adjoindre le citoyen Flury,

Digitized by Google

qui se trouve en ce moment dans le Valais ne pouvant se rendre à sa destination.

« P.-S. — Vous connoissez le mérite du citoyen Rivalz. Je l'ai prévenu récemment que mon intention étoit de profiter de la première occasion pour lui procurer un poste d'agent accrédité près de quelque Puissance. En attendant vous pourriez peut-être l'attirer près de vous et l'employer d'une manière utile. Dans ce cas vous auriez à lui écrire à Bâle, où il est encore. »

Vol. 438, f° 368, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 228, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 117, copie, 2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

225. — *Bâle, 18 octobre.* — « Les progrès étonnants des armées ennemies qui se trouvent déjà dans les environs de Strasbourg, font craindre que les Autrichiens ne se renforcent dans le Brisgau pour tenter un passage entre Brisach et Huningue, ce qui éprouveroit d'autant moins d'obstacles en ce moment, que toutes les troupes de l'armée du Haut-Rhin s'étoient portées sur les lignes de Wissembourg et que cette partie de nos frontières est maintenant presque entièrement dégarnie. Cette situation est surtout inquiétante depuis qu'on sait à n'en pas douter qu'il est arrivé sur le Danube des canons et des mortiers qui ont été conduits vers le Rhin et placés en face de Huningue. Il est probable qu'on bombardera cette place pour masquer le passage du Haut-Rhin, qui doit être exécuté du moment où les Autrichiens pourront cerner Strasbourg. Le duc de Brunswick commandera l'armée d'observation pendant le siège de cette ville. Un corps détaché se rendra alors dans le Brisgau, passera le Rhin et cherchera à pénétrer par Ottmarsheim, Altkirch et Delle, vers Porentruy pour tourner les gorges et défilés du Mont-Terrible.

« Comme la barrière est rigoureusement fermée sur la frontière françoise du côté de Bâle, je vais instruire de ces détails le général Pichegru, en lui écrivant, si je ne puis le voir. Je m'en retournerai après-demain à Baden pour y rejoindre le citoyen Barthélemy qui dans les circonstances actuelles va être surchargé de travail.

« Le ministre d'Espagne en Suisse vient de notifier au Corps helvétique le traité du mois de mai de cette année entre l'Espagne et l'Angleterre, par lequel ces deux Puissances déclarent qu'elles ne poseront les armes qu'après que la nation françoise aura restitué ce qu'elle a conquis.

1. Reçue le 30 du 1er mois [21 octobre].

Digitized by Google

Cette pièce se trouvera d'ici à quelques jours entre les mains du citoyen ambassadeur qui vous la fera parvenir. »

Vol. 438, f° 370, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 88, copie, 1 p. in-f°.

226. — *Saint-Maurice, 18 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Il compte arriver le mardi suivant à Baden. Fixation de sa résidence dans le haut Valais.

Vol. 439, f° 91 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Saint-Maurice, 17 octobre.* — Helfflinger à Deforgues. Même sujet. Accueil fait au citoyen Flury.

Vol. 439, f° 91 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 17 octobre.* — Helfflinger à Deforgues. Plaintes du district de Thonon contre le Valais.

Vol. 439, f° 92, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

227. — *Saint-Maurice, 18 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaire du citoyen Flury. Ne croyant pas pouvoir quitter le Valais en ce moment, Helfflinger renonce à son projet de voyage à Baden. Fixation de sa résidence dans le haut Valais. Émigrés.

Vol. 439, f° 99 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

228. — *Paris, le 27e jour du 1er mois de l'an 2* [*18 octobre*]. — Le ministre de l'Intérieur à Barthélemy. Réclamation du ci-devant Cent-Suisse Gauch.

Vol. 439, f° 116, copie, 1/3 p. in-f°.

229. — *Paris, le 27e jour du 1er mois de l'an 2* [*18 octobre*]. — Haudry à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 132 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Décision du 26 du 1er mois de l'an 2 [17 octobre 1793] » relative aux sels.

Vol. 439, f° 132 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

230. — *Bâle, le 27 du 1er mois de l'an 2* [*18 octobre*][1]. — L.-M. Rivalz à Deforgues. « Dans la joie que causoit aux amis de l'Autriche l'irruption du Bas Rhin, il a été dit indiscrètement qu'il ne seroit pas jeté une bombe dans Huningue parce que l'Empereur garderoit pour lui

1. Reçue le 30 du 1er mois [21 octobre].

Digitized by Google

cette place, car il a séduit bien des citadins de la ci-devant Alsace en promettant à la plupart des villes les privilèges des villes impériales..... »

Vol. 438, f° 369, original, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

231. — *Baden, le 28 du 1er mois de l'an 2 de la République une et indivisible* [*19 octobre*]. — « M. Mulinen, avoyer de Berne, m'a envoyé hier par exprès, Citoyen ministre, une lettre dont je joins ici la copie, accompagnée de trois pièces. J'avois fait connoître à ce magistrat quelques passages de votre dépêche n° 83. Il paroît par ce qu'il m'écrit que le bruit de nos préparatifs vers les frontières suisses se propage. Pour moi qui n'ai à cet égard aucune notion, je répondrai à ce magistrat de la manière la plus tranquillisante, jusqu'à ce que vous dirigiez mon langage. POLITIQUE N° 240.

« Mais ce qui donne à ces rumeurs un caractère fâcheux, ce qui est encore bien plus inquiétant qu'elles dans l'opinion publique, puisqu'elles ne paroissent véritablement pas fondées, ce qui enfin est très propre à indisposer contre nous les habitants du pays de Vaud et de suite tous ceux de la Suisse, c'est ce qui se passe à Versoix, c'est l'interruption que nous mettons à toute communication avec Genève, quoique la liberté de cette communication soit formellement assurée par les traités. Il est bien vrai que nos troubles intérieurs doivent nous rendre très sévères à la frontière, mais cependant il nous faut chercher à concilier notre sûreté avec le maintien des droits d'une nation voisine et amie. Au premier coup d'œil, ils ne sont point attaqués par le règlement relatif aux passeports que j'ai communiqué dans le temps au Corps helvétique. Ce règlement invite les Cantons à les faire viser par l'agent de la République auprès d'eux. Il m'en vient un bon nombre, mais, ainsi que je vous l'ai observé, l'exécution de ce règlement ne peut pas être également facile et praticable pour toutes les parties de la Suisse. Comment les habitants du pays de Vaud qui sont à 50 lieues de chez moi et que leurs affaires de tous les moments appellent à Genève pourroient-ils se détourner à ce point? Ils se présentent donc à Versoix avec des passeports ou de la chancellerie de Berne ou des baillis du Canton. Ces passeports ne peuvent être donnés qu'à de véritables Suisses. Toute fausse expédition dans ce genre seroit une injure à la nation françoise, un tort grave qui seroit déshonorant pour les Cantons et dont nous aurions à exiger satisfaction. La municipalité de Versoix, en visant ces actes et en attestant que les voyageurs qui en sont munis vont à Genève, ôteroit à ceux-ci la faculté de s'écarter. Peut-être que dans l'éloignement je me fais illusion sur la facilité de cette marche, mais enfin, il faut bien que

1. Reçue le 3 du 2e mois [24 octobre].

Digitized by Google

nous trouvions quelque moyen de mettre en accord notre sûreté avec celle des relations nécessaires qui subsistent entre les Suisses et Genève.....

« Toutes ces circonstances sont d'autant plus fâcheuses que les avis de Bâle se confirment, savoir que les Autrichiens ont passé le Rhin et pris pied dans le département du Bas-Rhin, et s'il arrivoit que nos troupes ne parvinssent pas, à l'exemple des guerres précédentes, à les faire repentir de cette entreprise hardie, la situation des Cantons deviendroit tellement critique, que je ne crois pas qu'il fût de notre intérêt de leur faire concevoir des sujets légitimes de mécontentement.....

« Le citoyen Helfflinger préfère que je vous instruise des dernières pièces de sa correspondance avec le Grand Bailli du Valais. Je joins ici à cet effet copie de trois lettres dont l'une vous fera connoître le résultat de la diète de Sierre. Il me paroît que le citoyen Helfflinger a répondu fort sagement au vœu qu'on lui exprime d'aller établir sa résidence dans le Haut Valais, et que d'une part la nécessité d'avoir votre agrément à cet égard, et de l'autre la convenance de s'accorder d'abord sur la situation du citoyen Fleury ont heureusement inspiré au citoyen Helfflinger la détermination dans laquelle il a annoncé au Grand Bailli qu'il étoit de venir premièrement s'aboucher avec moi pour nous concerter sur ces deux points.....

« Je joins ici la copie d'une lettre que j'ai reçue de Coire.

« La citoyenne Sémonville est partie d'ici ce matin pour retourner à Paris. La citoyenne Montgeroult se mettra en route après-demain pour rentrer en France.

« P.-S. — Je ne tarderai pas à vous envoyer ce que le ministre d'Espagne, qui réside à Lucerne, vient d'écrire au Corps helvétique. »

Vol. 438, f° 372, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 78 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 17 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaire du citoyen Fleury. Inquiétudes causées par les dispositions des Français sur la frontière. Vexations exercées contre les Suisses par les habitants de Versoix.

Vol. 438, f° 365, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 80, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Lausanne, 15 octobre.* — Plaintes de divers bateliers de Coppet contre une barque de Versoix qui les a poursuivis et a fait feu sur eux.

Vol. 438, f° 345, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 80 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Lausanne, 16 octobre.* — « Déclaration de Joseph-Marie Caporgue, du bailliage de Valmadia dans la Suisse italienne, vendeur d'estampes,

Digitized by Google

au sujet des mauvais traitements qu'il a essuyés à Versoix le 12 de ce mois. »

Vol. 438, f° 360, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 81, mention, 1/4 p. in-f°.

d. — *Monthey, 25 septembre.* — M. de Courten, général des troupes de la république du Valais, au grand bailli Sigristen. Contrebande de guerre. Les plaintes des administrateurs de Thonon contre M. Borret, officier valaisan, ne sont pas fondées.

Vol. 438, f° 234, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Berne, 16 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Affaire du citoyen Fleury. Émigrés. Vexations des habitants de Versoix contre les Suisses. Détails relatifs au nommé Haupt. Assemblée annuelle des milices. La lettre se termine par quelques réflexions sur les affaires de France (siège de Lyon, arrestations de membres de la Convention et des journalistes Gorsas et Lavaux).

Vol. 438, f° 362, copie, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 81, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

f. — *Sierre, 5 octobre.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Helfflinger. Plaintes du district de Thonon.

Vol. 439, f° 83, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Sierre, 10 octobre.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Il l'invite à fixer sa résidence dans le haut Valais, soit à Sion, soit à Sierre.

Vol. 438, f° 319, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 83, copie, 1 p. in-f°.

h. — *Saint-Maurice, 14 octobre.* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Réponse à la lettre précédente [1].

Vol. 439, f° 83 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

i. — *Coire, 15 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 438, f° 344, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 84 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

232. — *Baden, le 28 du 1er mois de l'an 2 [19 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 86 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Le sens de cette réponse est indiqué dans la dépêche de Barthélemy.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Berne, 17 octobre. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Requêtes de Jacques-Henri Rochat, de la vallée du lac de Joux, au pays de Vaud, et de Jean Olivier, d'Eysin, bailliage de Nyon.

Vol. 438, f° 364, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 86 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

233. — *Baden, le 28 du 1er mois de l'an 2* [*19 octobre*]. — Barthélemy à Deforgues, relativement à M. Cannac d'Hauteville, ci-devant maréchal de camp au service de France.

Vol. 439, f° 87, copie, 1/4 p. in-f°.

234. — *Baden, le 28 du 1er mois de l'an 2* [*19 octobre*]. — Barthélemy à Soulavie. Nécessité de s'entendre avec les Suisses. Communications avec Genève. Émigrés. Passeports.

Vol. 439, f° 87 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 241.

235. — *Baden, le 29 du 1er mois de l'an 2 de la Republique une et indivisible* [*20 octobre*]. — « Je joins ici, Citoyen ministre, trois pièces qui vous instruiront que l'envoyé d'Espagne en Suisse qui réside à Lucerne a notifié au Corps helvétique le traité que sa Cour a conclu avec l'Angleterre. Il est naturel de croire que cet acte inique donnera bien à penser aux Cantons, car quoique quelques-unes de ces stipulations paroissent n'avoir en vue que les Puissancees neutres maritimes, ils sont dans le cas de craindre qu'ils deviennent aussi l'objet de la persécution de l'atroce coalition des rois, surtout si les Autrichiens parvenoient à s'établir pendant l'hiver dans la ci-devant Alsace. Mesurons donc la profondeur des extrêmes embarras qui peuvent menacer les Suisses; loin de les augmenter de notre côté, adoucissons-les par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Ceci me conduit à vous parler encore de ce qui se passe à Versoix et à vous envoyer la copie d'une lettre que je viens de recevoir de Berne.....

« Le citoyen Helfflinger me mande qu'il sera ici après-demain. Je voyois d'abord avec une sorte d'inquiétude et de peine l'invitation que le grand bailli Sigristen lui a faite d'aller s'établir dans le Haut Valais. Je craignois qu'elle ne fût le fruit de quelque défiance injuste et mal placée. Mais, d'après les informations que le citoyen Helfflinger s'est procurées, tout annonce que cette translation est désirée par les gens bien intentionnés du gouvernement du Valais, qui s'en promettent les moyens d'acquérir plus de force contre les intrigues dont on cherche sans cesse

1. Reçue le 5 du 2e mois [26 octobre].

Digitized by Google

à circonvenir les chefs de l'État, afin de les entraîner dans de fausses démarches. Cette puissante considération vous déterminera peut-être à consentir à ce que le citoyen Helfflinger aille résider à Sion, et j'espère que le court séjour qu'il fera ici suffira pour que le conseil de Berne répare entièrement auprès du Valais le tort qu'il a fait au citoyen Fleury. »

Vol. 438, f° 381, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 89, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 12 octobre.* — Le Directoire de Zurich aux États du Louable Corps helvétique. « M. le chevalier de Caamaño, ministre plénipotentiaire de la cour d'Espagne, a voulu nous donner connoissance, par sa lettre du 8 du courant, du traité conclu au mois de mai dernier entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, ainsi que vous le verrez par la pièce ci-jointe qui contient la substance de ce traité et à laquelle nous nous référons, faute d'exemplaires imprimés.

« Nous avons répondu à la lettre d'accompagnement qui nous étoit adressée particulièrement en en accusant convenablement la réception et nous nous proposons de répondre au nom du L. Corps helvétique à la lettre commune, par de sincères remerciments sur la considération qu'on vouloit bien nous accorder par cette communication, et par les vœux les plus vifs pour le rétablissement de la paix. »

Vol. 438, f° 331, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 89 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Lucerne, 8 octobre.* — Le chevalier de Caamaño à l'État de Zurich. « Magnifiques Seigneurs, vous trouverez ci-joint une dépêche que j'ai l'honneur d'adresser au L. Corps helvétique avec un exemplaire en espagnol et en anglois de la Convention qui vient d'être stipulée entre Leurs Majestés Catholique et Britannique au sujet de la guerre actuelle.

« Vous voudrez bien, M. S., après en avoir pris communication, en donner avis à tous les États qui composent le L. Corps helvétique.

« Je ne doute pas, M. S., que l'intérêt que prend tout le Corps helvétique à la paix et à la tranquillité de l'Europe ne lui fasse envisager cette convention des deux augustes monarques comme un moyen de l'obtenir et qu'elle ne leur assure à jamais et vos suffrages et ceux de tous les autres gouvernements. Je prie Dieu, etc. »

Vol. 438, f° 314, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 89 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Lucerne, 8 octobre.* — Le chevalier de Caamaño au L. Corps helvétique. « Magnifiques Seigneurs, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous communiquer officiellement la convention ou traité du 25 mai de la présente année, de Leurs Majestés Catholique et Britannique, au sujet de la guerre actuelle, et j'en joins ici un exemplaire imprimé

Digitized by Google

« Leurs Majestés par cette convention se promettent réciproquement de faire cause commune dans la guerre agressive et injuste qui leur a été déclarée par la nation françoise, d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour défendre leurs États respectifs, maintenir le système général de l'Europe, opposer une barrière aux projets d'agression et d'agrandissement de leur ennemi commun, rétablir enfin la tranquillité publique. En conséquence, L. M. s'engagent réciproquement à protéger les flottes, les ports et le commerce de leurs États respectifs, comme aussi à fermer leurs ports à tout navire françois et à interdire dans leurs États respectifs toute espèce de commerce avec la nation françoise. L. M. s'obligent encore, attendu que la présente guerre présente un intérêt commun à toutes les nations civilisées, à réunir tous leurs efforts pour que les Puissances qui n'ont point pris parti dans cette guerre n'accordent, sous prétexte de neutralité, au commerce de la nation françoise soit sur mer, soit dans leurs ports, aucune protection directe ni indirecte.

« Enfin L. M. se lient par l'obligation réciproque de ne poser les armes que d'un commun accord et après avoir obtenu la restitution de toutes leurs possessions dans le même état où elles se trouvoient au commencement de la guerre actuelle.

« Telle est, M. S., la substance de cette convention ou traité dans lequel L. M. Catholique et Britannique n'ayant eu d'autre objet que de défendre leurs États contre des agresseurs injustes, de rétablir l'équilibre qui jusqu'ici avoit fixé les destinées de l'Europe, de calmer enfin les agitations dont elle est déchirée et de lui rendre la paix, ont acquis des droits assurés à la reconnoissance de tous les gouvernements. Je prie Dieu, etc. »

Vol. 438, f° 315, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 90, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Berne, 19 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Vexations de la municipalité de Versoix contre les Suisses. « M. d'Autichamp et Cie a repassé par Berne avant-hier pour s'en retourner en Allemagne. » Réflexions sur les affaires du temps.

Vol. 438, f° 374, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 90 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

e. — *Berne, s. d.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Même sujet.

Vol. 438, f° 375, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 91, copie, 1/4 p. in-f°.

236. — *Baden, le 29 du 1er mois de l'an 2 [20 octobre].* — Barthélemy au ministre de la Guerre Bouchotte. Requête du citoyen Meyer, ancien major du ci-devant régiment de Steiner.

Vol. 439, f° 92 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

237. — *Paris, 20 octobre.* — Lendy à Barthélemy. Réclamation de M. Godt et des militaires suisses de son régiment.

Vol. 439, f° 171 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES[1]

238. — *Lausanne, 20 octobre.* — « L'inutile résistance de Lyon et son retour forcé à la soumission aux lois et à l'unité républicaine paroissent avoir déconcerté le rassemblement des officiers généraux de Coblentz. On les voit aller et venir dans cette ville avec des physionomies décomposées et prouvant par un dépit qu'ils ne savent pas dissimuler, qu'ils fondoient de grands projets sur l'opiniâtreté des rebelles. Déjà Chalabre et un Des Cars sont repartis par la route de Berne. On soupçonne toujours chez Pont l'Abbé des vues sérieuses sur le Jura; on en juge ainsi par les fréquentes audiences qu'il donne à quelques émigrés franc-comtois et par le départ précipité de deux prêtres habitant Lausanne depuis deux ans, connus pour être très exaltés, et qui ont eu plusieurs conférences avec ce prétendu chef. Ces deux prêtres possédoient des bénéfices dans les environs de Pontarlier. On assure qu'il y a un ramassis de quelques centaines d'hommes dans les bois qui dominent les Verrières, prêts à faire un coup de main s'ils sont conduits et encouragés, ou à se jeter sur le territoire suisse s'ils sont débusqués par les patriotes. Dans le cas où ils seroient forcés de prendre ce dernier parti, on doit être persuadé qu'ils seront désarmés et repoussés des terres helvétiques par quelque issue éloignée, dût-on leur faire traverser le pays et les escorter jusqu'à Bâle, mais on ne les livrera pas comme on a fait il y a quelque temps dans la principauté de Neuchâtel. Au surplus cette tentative sur le Jura n'inspire pas plus d'effroi aux uns que de confiance aux autres. Les don Quichottes honteux de leur mauvais calcul iront rejoindre M. d'Artois sur la route de Toulon. On assure que ce ci-devant prince a gagné les frontières du Milanois par les petits Cantons et les Ligues grises et qu'il a été déconseillé de traverser le pays de Vaud dont les habitants en général l'auroient vu de mauvais œil. Émigrés.

« Comme il existe quantité de versions différentes sur l'affaire du port de Gênes, on ne sera pas fâché de connoître ce qu'en disent deux Lausannois établis dans cette ville et qui écrivent comme témoins oculaires et d'une manière très conforme sans avoir pu se concerter. Ils mandent qu'un vaisseau anglois de soixante canons commandé par le chevalier Gell, frère du chef d'escadre de ce nom, se trouvoit depuis quinze jours dans le port de Gênes ancré près d'une frégate françoise de trente pièces qui s'y étoit réfugiée plusieurs jours auparavant et n'osoit en sortir; que les matelots des deux bâtiments ne cessoient de s'injurier et de se menacer, et qu'il y Affaires de Gênes.

[1] Reçue le 8 brumaire [29 octobre].

Digitized by Google

avoit eu entre eux quelques combats à coups de poing lorsqu'ils s'étoient rencontrés à terre; qu'enfin les matelots du vaisseau anglois profitant d'un jour où leur capitaine étoit allé dîner chez le consul britannique à Gênes, sont tombés sur l'équipage de la frégate françoise au moment du repas, et en ont fait un massacre horrible sans qu'il ait pu faire résistance. Un de ses officiers arrêté au moment que dans son désespoir il alloit mettre le feu aux poudres a été mis en morceaux par ces forcenés. Le capitaine Gell averti de ce guet-apens a eu mille peines à gagner son bord, tant le peuple génois étoit furieux. On dit qu'il a fait mettre aux fers les chefs du complot et en fera prompte justice. L'équipage anglois n'ose descendre à terre, il seroit massacré par les Génois. Si le résultat de cette infamie est que la république de Gênes prenne un parti et se déclare pour la coalition à cause des flottes ennemies de la France qui sont maîtresses de la mer, sa situation est affreuse et sa ruine certaine.

« On a encore à regretter que la vérité ait été blessée dans un rapport inséré dans plusieurs papiers patriotiques au sujet de la défaite des Piémontois à l'entrée de la vallée de Chamounix. Il y est dit que les François ont eu à combattre le régiment suisse d'Ernst et un autre fourni par les Genevois. Il est certain que le régiment d'Ernst n'est pas sorti du canton de Berne et qu'il est réparti paisiblement dans le pays allemand aux environs de cette capitale; il n'est pas moins vrai que les Genevois n'ont fourni aucun corps au roi de Sardaigne, un simple coup d'œil sur la situation politique de Genève démontre l'invraisemblance et l'impossibilité de la chose. Mais on aura confondu ce prétendu régiment genevois avec un bataillon d'un régiment du Genevois, contrée voisine du Faucigny et du Chablais, lequel régiment est un corps de milices provinciales conservant le nom des pays qui les fournissent et effectivement il se trouvoit un bataillon du régiment de Genevois parmi les troupes sardes comme il s'en trouvoit des régiments de Maurienne, de Monferrat, etc.

« On ne voit pas sans surprise dans ce pays-ci remettre sur le tapis l'histoire du 11 août qu'on croyoit assoupie et oubliée. Elle est réveillée sans doute par les renseignements que Bergier est obligé de fournir à Berne pour sa justification.....

« Il est survenu quelques rixes à Bâle parmi les différents contingents qui y sont réunis pour la protection de la neutralité helvétique.....

« Le ministre de l'Empereur et celui d'Espagne près le Corps helvétique ont sans doute reçu ordre de leurs souverains respectifs de délivrer des passeports aux François et autres étrangers qui voudroient traverser le Piémont pour se rendre à Toulon, car on a vu depuis huit jours plusieurs passeports signés de ces agents. Le nonce en refuse même aux prêtres qui tournent leurs pas de ce côté-là, afin sans doute qu'on ne soupçonne pas le Saint-Père de fournir aussi ses recrues aux mécontents.

Digitized by Google

« Il est arrivé le 18 dans cette ville deux des défenseurs de Lyon aux ordres de Pressy dont l'un nommé Basnan avoit quitté le pays de Vaud il y a deux mois pour aller s'enfermer dans cette malheureuse ville. Ce n'est pas sans peine qu'ils ont pu se mettre en sûreté, n'étant partis que le jour de l'entrée de l'armée républicaine. Ils se déchaînent contre ce qu'ils nomment la lâcheté et la trahison des Lyonnois qui après les avoir invités, caressés et encouragés, les ont ensuite abandonnés. Si les héros de Toulon avoient pu entendre ces deux émigrés, il y a apparence qu'ils se seroient dégoûtés d'aller appuyer ces insurrections.

« Des particuliers très dignes de foi qui reviennent de Hollande et ont passé par Mayence il y a peu de jours ne reviennent pas de leur étonnement d'avoir entendu dans la principale auberge de cette ville et à table d'hôte chanter et exécuter sur les instruments tous les airs patriotiques françois et surtout d'avoir vu les officiers prussiens se délecter à entendre ces airs et les faire répéter souvent par les musiciens qui selon l'usage d'Allemagne se rassemblent dans les hôtelleries pendant les repas. Leur surprise n'a pas été moins grande lorsqu'en visitant le palais de l'électeur qui sert d'hôpital aux François blessés ou malades, ils ont vu les Prussiens, officiers et soldats, fraterniser avec les ennemis qu'ils canonnoient il y a quelques mois, causer et rire avec eux de l'air de la meilleure intelligence. Le peuple de Mayence crie encore dans les rues sans aucune gêne et sans éprouver de mauvais traitements : *Vive la nation françoise! Vivent les François!* Ces mêmes particuliers ont rencontré entre Francfort et Mayence 1600 François de la garnison de Condé conduits par 300 Autrichiens et s'acheminant vers l'Autriche d'où ils doivent passer dans le bannat de Temeswar et dans les forteresses de Hongrie. Ils disent que ces infortunés patriotes étoient presque nus et décharnés, qu'ils étoient détestablement nourris sur la route, ce qui ne les empêchoit pas de chanter l'hymne à la patrie et de faire à grands cris des vœux pour la République. On avoit accordé de mauvais chevaux à leurs officiers, mais ceux-ci alloient à pied et faisoient monter à cheval les plus malades de leurs frères d'armes. On a fait des dispositions pour répartir près de sept mille prisonniers françois dans la Hongrie et la Transylvanie. La fièvre et l'ennui y emporteront bientôt ceux que la fatigue de la route aura épargnés.

« Les Suisses ne s'accoutument pas au nouveau règlement de la France concernant les passeports..... »

Vol. 438, f° 383, original, 8 p. in-4°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

239. — *Paris, le 30 du 1er mois de l'an 2* [*21 octobre*]. — « Je vous annonce, Citoyen, que le surhaussement excessif du prix des denrées de Maximum.

Digitized by Google

première nécessité a déterminé la Convention nationale à en fixer le *Maximum* par une loi qu'elle a fait promulguer dans toute l'étendue de la République.

« Il seroit possible que la malveillance suggérât des interprétations contraires aux vues bienfaisantes qui ont provoqué cette loi, et qu'elle décourageât les négociants et armateurs des pays neutres de nous faire des envois de denrées, par rapport à la fixation du prix.

« Le Comité de Salut public, dans la vue de prévenir cet inconvénient, a rendu un arrêté dont vous trouverez la copie ci-jointe. Il est important de le rendre public et de le faire circuler chez tous les négociants du pays où vous résidez. Vous voudrez bien vous en occuper, les engager à continuer leurs spéculations et les assurer qu'elles seront très avantageuses pour eux, d'après les mesures sages qui viennent d'être prises. »

Vol. 441, f° 231 v°, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 154 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale du 19 du 1er mois de l'an 2 (10 octobre).

« Le Comité de Salut public, après avoir délibéré sur les dépêches des représentants du peuple envoyés dans le département de la Seine-Inférieure et départements circonvoisins, à l'égard des marchandises apportées par des vaisseaux neutres, a autorisé le Conseil exécutif provisoire à traiter de gré à gré l'achat des subsistances et des matières de première nécessité apportées par les vaisseaux neutres et qui seront prouvées être propriété étrangère.

« Il sera envoyé au Conseil exécutif un extrait de cet arrêté. *Signé au registre :* BARRÈRE, BILLAUD-VARENNES, SAINT-JUST, COLLOT-D'HERBOIS, HÉRAULT, ROBESPIERRE. »

Vol. 439, f° 154 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 222, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Emigrés.

240. — *Bâle, 21 octobre.* — « Citoyen ministre, le ci-devant marquis du Hallay, grand veneur de M. d'Artois, et plusieurs principaux émigrés, accompagnés de Tillier, de Berne, officier au ci-devant régiment des gardes suisses, leur agent secret, qui vient de faire campagne dans l'armée de Condé, se sont rendus à Lucerne et dans les États démocratiques catholiques, pour tâcher d'obtenir la permission d'y passer quelque temps avec les émigrés qui refluent de tous les côtés et qui voudroient émigrer en Suisse.

1. Reçue le 3 du 2e mois [24 octobre].

Digitized by Google

« L'Empereur continue de faire expulser de l'Autriche antérieure tous les émigrés qui ne sont pas pourvus d'une somme d'argent suffisante pour la dépense de six mois; on les pourchasse maintenant dans tous les États de la Suisse, à l'exception de Fribourg et de Soleure; on les poursuit dans les bois comme des bêtes fauves, et les paysans commandés pour cette corvée les mènent très rudement. Plusieurs émigrés se sont jetés dans le lac de Constance et dans le Rhin pour mettre fin à leur profonde misère. Les cantons de Fribourg et de Soleure effrayés de la position où ils vont se trouver en devenant le réceptacle d'une nuée de ci-devant seigneurs françois qui sont sans argent, de même que les prêtres émigrés et déportés, ne savent où donner de la tête; le peuple se lasse de nourrir ces fainéants et le mécontentement va devenir tel, qu'il faudra bien que les Conseils de Fribourg et de Soleure se décident aussi à leur tour à purger leur pays du plus grand nombre de ces hôtes incommodes.

« Il résulte de ce concours de circonstances que les émigrés françois se plaignent hautement de la tiédeur des Cantons catholiques, et que ces derniers sont indignés de n'avoir fait que des ingrats. Il sera maintenant possible de faire usage de différents moyens propres à échauffer les esprits et de tourner peu à peu l'opinion du peuple catholique contre tous ces émigrés.

« Les efforts des Autrichiens pour répandre la terreur en Suisse n'ont pas produit l'effet auquel ils s'attendoient; l'attitude des Bâlois et des autres Cantons a été calme; l'échec que nous avons éprouvé et à la suite duquel les lignes de Wissembourg ont été évacuées, a été envisagé comme une chose très fâcheuse, mais je suis parvenu à faire comprendre à différents magistrats que le prince Charles de Lorraine avoit obtenu de bien plus grands succès en 1744 dans un moment où nous n'avions presque pas de troupes à lui opposer, Strasbourg se trouvoit même alors sans garnison; il n'en fut pas moins obligé de repasser le Rhin après avoir éprouvé une perte considérable. Il est d'ailleurs peu probable que l'armée ennemie puisse entreprendre le siège de Strasbourg, ou, si elle faisoit cette entreprise dans l'arrière-saison, elle s'exposeroit à de grandes maladies et à une défaite certaine.

« Le prix des fusils vient d'augmenter de 24 à 30 livres, parce que l'Empereur va armer tous les paysans de l'Autriche antérieure. Je ne sais par quelle fatalité on a différé jusqu'ici d'accepter différents marchés de fusils qu'on auroit pu se procurer en Allemagne; quelques particuliers en ont offert depuis six mois et il eût été facile de s'en procurer jusqu'à ce moment plusieurs mille à 24 livres au plus la pièce. »

Vol. 438, f° 387, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 96, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

241. — *Bâle, le 30 du 1er mois de l'an 2 [21 octobre].* — « ..... L'infamie des officiers qui ont favorisé le passage du Rhin le 13 octobre a affoibli le mauvais effet que devroit produire l'abandon des lignes de Weissembourg.....

« Avant-hier les agents de l'Empereur publièrent dès le matin que Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Brest et le Havre étoient ouverts aux Anglois; à midi que Maubeuge et Landau venoient d'être pris; à deux heures que leur armée étoit dans Strasbourg. L'objet de ces nouvelles, dont la fausseté fut avérée avant la nuit, étoit d'arrêter le passage du Rhin dont nos troupes ont fait tous les jours la menace.

« J'ai exhorté le général Pichegru qui les commande à les tenir sans cesse en échec par des évolutions. Je dois vous dire que c'est le premier général qui sous tous les rapports m'ait inspiré une entière confiance.

« Je l'ai instruit d'une assemblée qu'il y a eu dans le Mont-Terrible, formée des députés de diverses communes, assemblée dont le résultat a été d'envoyer le 18 (vieux style) trois commissaires des communes de Lauffen, Enzlingen et Dutlingen chez le secrétaire de la légation autrichienne pour réclamer sa protection et arrêter des mesures d'exécution pour se délivrer de nous.

« Je l'ai entretenu des projets de conjuration de Malseigne et il a dû envoyer quelqu'un dans la ci-devant Franche-Comté pour la déjouer.

« Je lui ai enfin fait parvenir tous les états que j'ai pu me procurer des forces autrichiennes vis-à-vis le Haut-Rhin.

« La totalité n'excède pas six mille hommes dont le quart est cavalerie. Les chefs ont été successivement Lichtenberg, Wolkenstein et enfin Ernst, qui va être remplacé par Streng.

« Le prince de Waldeck repassa le Rhin le 15 avec le projet de tenter un nouveau passage près de Strasbourg, pour tourner Haguenau. Nous ignorons s'il a réussi.

« Quoique cent chariots chargés d'objets de siège aient été expédiés des environs de Philipsbourg, quoique les camps voisins de Bâle fassent beaucoup de gabions et de fascines, on ne croit pas que l'ennemi entreprenne de sièges. Il se bornera, s'il en a le temps, à tenter quelque coup de main sur nos places où il compte sur des intelligences.

« L'action qui a suivi l'abandon des lignes a été extrêmement chaude. Les versions allemandes portent à deux mille hommes la perte de l'ennemi, elle a été plus considérable certainement, et si au lieu de perdre notre temps à faire de la tactique nos généraux livroient combat

1. Reçue le 3 du 2e mois [24 octobre].

Digitized by Google

sur combat, nous resterions bientôt maitres de la campagne. En temps de révolution, c'est ainsi qu'il faut agir. »

Affaires de Mulhouse.

Vol. 438, f° 389, original, 3 p. 1/2 in-f°.

242. — *Genève, 21 octobre.* — Soulavie à Barthélemy. Communications avec Genève. Passeports. Émigrés.

Vol. 439, f° 114, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Genève, 11 octobre.* — Soulavie au maire de Versoix. Même sujet.

Vol. 439, f° 115, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Genève, 13 octobre.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 439, f° 115, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Genève, 15 octobre.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 439, f° 115 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

243. — *Baden, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de diverses maisons de commerce de Berne contre la municipalité de Dijon. Berne a interdit la sortie des juments et des chevaux au-dessous de huit ans. C'est une mesure « de sage administration et de précaution et nullement de mauvaise volonté...

« ...Tant que les Suisses pourront nous vendre des chevaux, nous les aurons, mais il seroit injuste que nous leur demandions qu'ils s'épuisent pour nous... »

Vol. 438, f° 392, original, 3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 93, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 20 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Envoi du mémoire suivant.

Vol. 439, f° 94, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Berne, 16 octobre.* — Réclamation de MM. Zeerleder et Cie, Élisée Samuel Duby et Ziegler le jeune et Cie, négociants et bourgeois de Berne.

Vol. 439, f° 94, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Besançon, le 4e jour de la dernière décade du 1er mois de l'an 2 [15 octobre].* — Les administrateurs du département du Doubs à Barthélemy. Résolution prise par Berne d'interdire la sortie des chevaux.

Vol. 438, f° 341, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 94 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

244. — *Baden, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de M. Cannac d'Hauteville et du libraire Mourer, de Lausanne. Requête d'un nommé Jean Dalençon.

Vol. 439, f° 95, copie, 1 p. in-f°.

245. — *Bâle, le 1er jour de la première décade du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Bacher à Deforgues. Départ des citoyennes Sémonville et Montgeroult pour Paris. Bacher sera le surlendemain de retour à Baden.

Vol. 438, f° 394, original, 1 p. 2/3 in-f°.

246. — *Paris, le 1er jour du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Note sur les indemnités sollicitées de la générosité de la nation française par les officiers du ci-devant régiment de Châteauvieux.

Vol. 438, f° 395, minute, 3 p. 1/3 in-f°.

247. — *Baden, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 95 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 20 octobre.* — Le trésorier de la république de Zurich, Hirzel, à Barthélemy. Réclamation du régiment de Steiner.

Vol. 439, f° 95, copie, 3/4 p. in-f°.

248. — *Baden, 22 octobre.* — Barthélemy au statthalter Landolt, de Zurich. Accusé de réception de la lettre du 19 et de la note relative à la violation de territoire du Valais par les troupes piémontaises.

Vol. 439, f° 99, copie, 1/2 p. in-f°.

249. — *Baden, 22 octobre.* — Barthélemy au statthalter Landolt. Affaires de Mulhouse.

Vol. 439, f° 101, copie, 1/2 p. in-f°.

250. — *Baden, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Barthélemy aux administrateurs du Directoire du département de la Côte-d'Or. Réclamation de la maison Zeerleder et Cie, de Berne.

Vol. 439, f° 95, copie, 2/3 p. in-f°.

251. — *Saint-Maurice, 22 octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 130, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — a. — *Sierre, 21 octobre.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 439, f° 130 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Sierre, 9 octobre.* — Ordonnance rendue par la république du Valais relativement au séjour des étrangers sur son territoire.

Vol. 439, f° 131 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — « Note relative aux 120 gardes nationaux qui ont déposé leurs armes à la frontière du canton de Bâle, près de l'île des Veaux. »

Vol. 439, f° 132, copie, 2/3 p. in-f°.

252. — *Banyuls-les-Aspres, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre].* — Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées orientales, Bonnet, Fabre et Gaston, à Barthélemy. Réclamation du citoyen Meyer.

Vol. 439, f° 166, copie, 1/2 p. in-f°.

253. — *Berne, 23 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Affaire du citoyen Flury en Valais. « On n'a ici que des détails confus de tout ce qui est arrivé aux lignes de Weissembourg..... Mais une nouvelle atterrante se confirme, c'est la mort de la reine... Les cheveux se dressent lorsqu'on pense à cette affreuse calamité. Je n'en dirai rien de plus, parce que je suis sûr que V. E. a le cœur froissé de cet événement surtout dans la situation où elle se trouve.....

« V. E. me donne la fièvre en me disant qu'elle ne seroit pas surprise qu'on vînt l'enlever à sa résidence, et que les émigrés en ont déjà eu le projet l'année passée. Je puis dire en conscience que je n'en ai rien ouï dire. Il se peut cependant que des curieux seroient tentés de vous enlever vos correspondances et papiers. A cet égard il seroit prudent de les mettre de côté. Quoique je ne sois pas beaucoup en peine de mes lettres, je serois pourtant bien aise de les savoir toutes brûlées. Je prends cette précaution vis-à-vis des vôtres, car je serois fâché pour ma part de me voir imprimé d'aucune manière : je ne cours point après la célébrité. »

Vol. 439, f° 109, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

254. — *Baden, le 2e jour du 2e mois de l'an 2 [23 octobre].* — Barthélemy vient de recevoir officiellement la note du Corps helvétique relative à la violation du territoire valaisan par les Piémontais. « D'après

POLITIQUE N° 242.

Affaires du Valais.

1. Reçue le 8 brumaire [29 octobre].

Digitized by Google

les informations que j'ai prises, j'ai lieu de croire que Fribourg n'est pour rien dans cet office qui au reste n'en est pas moins un acte passé au nom du Corps helvétique.....

Émigrés. « On continue d'éloigner les émigrés de plusieurs parties de la Suisse ; et je ne doute point qu'il en soit bientôt de même dans les deux cantons de Fribourg et de Soleure où ils ont toujours été le plus accueillis. Ils étoient accourus en grand nombre en Suisse dans des vues bien coupables. Le ci-devant comte d'Artois, précédé et annoncé par d'Autichamp, auroit en effet dû s'y rendre pour se mettre à la tête des mécontents du département du Jura et pousser jusqu'à Lyon où il comptoit trouver les Piémontois. Tous ces projets sont renversés par la reddition de Lyon, la tranquillité rétablie dans le Jura et l'expulsion des Piémontois de la ci-devant Savoie. D'Autichamp a eu promptement l'ordre du canton de Berne de partir du pays de Vaud. Il en a témoigné un grand mécontentement en passant à Soleure où il a vu plusieurs fois le ministre impérial. Il a continué sa route pour l'Allemagne.

Affaires de Mulhouse. « Je vous ai rendu compte que la république de Mulhausen, en même temps qu'elle m'a instruit des embarras extrêmes dont le département du Haut-Rhin la circonvenoit, invoquoit sur sa détresse la sollicitude de ses co-alliés du Corps helvétique. Vous m'avez marqué dans votre dépêche n° 83, que vous faisiez part de toutes ces circonstances au Comité de Salut public. Les conseils secrets des cantons de Zurich et de Berne viennent de m'adresser une note dont je joins ici copie, accompagnée de la lettre du même magistrat zurichois qui a eu commission de me la faire passer. Je vous envoie aussi copie de la lettre que la république de Mulhausen m'écrit en même temps. Je ne puis, Citoyen ministre, que vous prier de prendre à cœur les intérêts de ce petit État et à chercher à rapprocher le moment qui devra les confondre, par un arrangement à l'amiable, avec ceux de la République françoise. Cette mesure sera un grand sujet de satisfaction pour le Corps helvétique, mais particulièrement pour les Cantons protestants qui nous sont le plus attachés. »

La fin de la dépêche est relative à une somme de 7000 livres réclamée par le régiment de Steiner.

Vol. 438, f° 402, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 97, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 19 octobre.* — M. Landolt, statthalter de la république de Zurich, à Barthélemy. Envoi de la note suivante.

Vol. 438, f° 379, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 98, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Zurich, 19 octobre.* — Note de la chancellerie de Zurich au nom du L. Corps helvétique. La violation du territoire valaisan par un con-

Digitized by Google

voi piémontais a été le résultat d'une surprise. Le Corps helvétique et le Valais feront respecter la neutralité.

Vol. 438, f° 377, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 98 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Zurich, 19 octobre.* — Le statthalter Landolt à Barthélemy. Envoi de la note suivante.

Vol. 438, f° 380, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 100, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Zurich, 19 octobre.* — Note de la chancellerie de Zurich au nom des conseils secrets de Zurich et de Berne en faveur de la république de Mulhouse.

Vol. 438, f° 376, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 100 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

e. — *Mulhouse, 18 octobre.* — MM. de Mulhouse à Barthélemy. M. Catus est arrivé. Ils prient Barthélemy de leur continuer ses bons offices.

Vol. 439, f° 101 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

255. — *Baden, le 2e jour du 2e mois de l'an 2 [23 octobre]* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 26e jour du 1er mois [18 octobre]. Réclamations de l'État de Bâle en faveur de deux de ses bourgeois établis à Lyon et du citoyen Bernouilli, prisonnier à Marseille. Nécessité de protéger les intérêts des Suisses établis à Lyon. Almanach pour 1794 rempli d'invectives contre le nouveau gouvernement français. L'apposition en tête de cet imprimé des armes de Berne est une manœuvre des émigrés.

Vol. 438, f° 399, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 102 v°, copie, 3 p. in-f°.

256. — *Baden, le 2e jour du 2e mois de l'an 2 [23 octobre]* [2]. — Barthélemy à Deforgues. Dépenses diverses à l'occasion de l'enlèvement des citoyens Sémonville et Maret.

Vol. 438, f° 397, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 104, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

257. — *Baden, le 2 du 2e mois de l'an 2 [23 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la maison Zeerleder et Cie, de Berne.

Vol. 439, f° 105, copie, 1/3 p. in-f°.

1. Reçue le 8 brumaire [29 octobre].
2. Reçue le 8 brumaire [29 octobre].

Digitized by Google

258. — *Baden, le 2 du 2e mois de l'an 2 [23 octobre].* — Barthélemy aux administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or. Même sujet.

Vol. 439, f° 105, copie, 1/3 p. in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

259. — *Bâle, le 2 du 2e mois de l'an 2 [23 octobre].* — « Citoyen ministre, je reçois de Francfort une lettre qui m'est adressée par une personne sûre.

« Elle me dit que les Prussiens, du moins l'infanterie, sont humiliés de la supériorité des Autrichiens dont ils ne secondent les opérations qu'avec la répugnance la plus marquée;

« Que la maison d'Autriche a cessé de parler de l'échange de la Bavière, sans doute jusqu'à l'époque où elle espère être en mesure de l'effectuer de vive force;

« Qu'on attribue à la correspondance enlevée au citoyen Sémonville les changements qu'il y a eu dans le ministère autrichien;

« Que la garantie accordée au roi de Prusse de ses acquisitions en Pologne semble l'avoir rattaché à la coalition, et d'autres nouvelles portent qu'on croit à son retour vers le Rhin;

« Enfin que l'on travaille sans cesse à grossir la masse des troupes qui ont pénétré dans la ci-devant Alsace.

« Il résulte de tout cela que le refroidissement qu'on disoit exister entre Vienne et Pétersbourg et par voie de suite entre Vienne et Berlin n'est pas de nature à suspendre les projets d'agrandissement qu'on attribue à la maison d'Autriche.

« Les Autrichiens et les nôtres craignant réciproquement un passage entre Brisach et Bâle sont peu d'instants sans se canonner. L'ennemi n'est pas encore en forces, mais il a de la cavalerie, et en supposant que les eaux soient quelque temps très basses, il est naturel de penser qu'il le tentera pour s'ouvrir un passage vers le Mont-Terrible.

« Le supplice de la ci-devant roine n'a fait aucune sensation chez les Suisses.....

« Les émigrés maltraités en Allemagne, mal vus en Suisse, flottent à l'aventure et dans une horrible détresse.

« M. d'Angoulême, dit-on, vient de quitter ces contrées pour rejoindre sa famille à Ham en Westphalie.

« J'ai su d'un Allemand que nos chasseurs à cheval et notre artillerie

1. Reçue le 5 du 2e mois [26 octobre].

Digitized by Google

volante sont des objets d'admiration et de terreur pour la cavalerie autrichienne..... »

Vol. 438, f° 405, original, 2 p. 1/2 in-f°.

260. — *Paris, 2e jour du 2e mois de l'an 2* [*23 octobre*]. — Extrait du registre des délibérations du Conseil général. « La commission des passeports ayant fait son rapport, le Conseil arrête que dorénavant il n'accordera des passeports qu'aux étrangers qui en auront déjà un du ministre des Affaires étrangères et qui auront l'aveu du Comité de Salut public;

« Arrête en outre que le présent ne s'étend qu'aux étrangers avec lesquels nous sommes en guerre. »

Vol. 438, f° 407, copie, 2/3 p. in-f°.

261. — *Zurich, 23 octobre.* — Extrait d'une lettre d'un magistrat suisse de Zurich, sans nom de destinataire. Neutralité de Bâle et de la Suisse. « On dit que la raison pour laquelle Cobenzl, Manfredini et d'autres magnats autrichiens ont été arrêtés, c'est parce qu'on a trouvé parmi les papiers de Sémonville une correspondance entre eux et des patriotes parisiens..... »

Vol. 438, f° 408, copie, 2 p. in-f°.

262. — *Moutier, 24 octobre.* — M. de Buchenberg, prévôt de la collégiale de Moutier, à Barthélemy. Protestation contre l'ordre donné par les commissaires du Comité de Salut public d'enlever les cloches de l'église paroissiale de Delèmont.

Vol. 439, f° 116 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

263. — *Paris, le 4e jour du 2e mois de l'an 2* [*25 octobre*]. — Deforgues à Barthélemy. Traitement pécuniaire de La Quiante fixé à 6000 livres.

Vol. 441, f° 232, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 148, copie, 1/2 p. in-f°.

264. — *Genève, s. d.* [*25 octobre?*]. — Soulavie à Barthélemy. Communications avec Genève. Émigrés.

Vol. 439, f° 135, copie, 2 p. in-f°.

265. — *Paris, le 4 du 2e mois de l'an 2* [*25 octobre*]. — Colchen à Barthélemy. La minute de la dépêche du ministre n° 84 étant perdue, il en demande une copie. « Nous en sommes toujours au même point pour ce qui concerne le citoyen Courçay, mais nous ne nous lasserons pas. »

Vol. 439, f° 163 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

266. — *Bâle, le 4 du 2e mois de l'an 2 [25 octobre].* — L.-M. Rivalz à Deforgues. « On ne parle que de la rigueur avec laquelle les émigrés sont expulsés de Berne. Il y en a toujours beaucoup ici, malgré l'exactitude qu'on met à leur notifier l'ordre d'en partir.....

« On dit l'Empereur attendu prochainement à Bruxelles.....

« Le prince de Waldeck a paru le 21 au quartier général de Lörach situé à une lieue et demie de Bâle. Wolkenstein, vieillard infirme, commande à portée de Brisach et on m'assure qu'il a peu de troupes.

« Nous avons, malgré le feu des Autrichiens, établi une batterie au Neudorf, sous la place de Huningue. »

Vol. 438, f° 412, original, 1 p. 1/3 in-f°.

267. — *Lucerne, 25 octobre.* — L'avoyer Krus, de Lucerne, à Barthélemy. Envoi du mémoire suivant.

Vol. 439, f° 137, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Mémoire en réclamation de la république de Lucerne. » Sels.

Vol. 439, f° 137, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 213.

268. — *Baden, le 5e jour du 2e mois de l'an 2 [26 octobre].* — Barthélemy accuse réception de la lettre du 23 du 1er mois [14 octobre] relative à deux Français prévenus d'avoir fabriqué de la fausse monnaie helvétique. L'Ambassadeur partage à leur sujet l'avis du Ministre, aucun article de nos traités ne leur est applicable, mais la République est directement intéressée à les punir.

« Le citoyen Bacher est revenu de Bâle. Il me remettra incessamment ses observations sur la situation vraiment délicate de la frontière qu'il vient de quitter et où il sera peut-être nécessaire qu'il ne tarde pas trop longtemps à retourner. C'est un volcan que cette frontière..... On fait quelques réflexions à ce sujet dans la lettre ci-jointe de Bienne où j'apprends que le général Vieusseux après avoir fui du territoire françois, s'est rendu. Sa femme est de cette ville, mais je crois qu'on ne le gardera ni à Bienne ni dans aucune autre partie de la Suisse.

« Le sort ne nous a pas été favorable à Berne : c'est lui, car il y a eu à cet effet un ballottage, qui vient de faire entrer dans le Conseil secret M. d'Erlach, ci-devant bailli de Lausanne.....

« On me mande de Berne en date du 23 octobre : « Tous les émigrés

1. Reçue le 10 brumaire [31 octobre].

Digitized by Google

« excepté les femmes et les vieillards, quittent le pays de Vaud..... Il seroit « à désirer que les François ne voulussent pas accueillir tous nos bannis et « échappés des petites maisons pour s'en servir contre nous sur les fron- « tières. Je veux parler ici de Doxat et compagnie..... » Vous jugerez dans votre sagesse s'il ne conviendroit pas qu'il fût employé ailleurs que sur la frontière de Suisse.

« D'après les lettres que le citoyen Soulavie m'écrit, j'ai lieu de croire que les difficultés des communications entre le pays de Vaud et Genève par Versoix, ne sont plus aussi considérables, et qu'il s'est occupé avec autant de zèle que de succès de les diminuer..... »

Vol. 438, f° 417, original, 3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 106 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bienne, 20 octobre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Bâle.

Vol. 439, f° 107 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Constance, le .....* — « Projet d'un déhortatoire à adresser de la part de S. A. Monseigneur l'évêque de Bâle, prince du Saint-Empire, etc., aux communautés de sa souveraineté d'Erguel qui continuent de demeurer en insurrection. »

Vol. 439, f° 108, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Au Bothmar, 23 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 438, f° 404, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 108 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

269. — *Baden, le 5e jour du 2e mois de l'an 2 [26 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de la maison Ritter, de Bâle, de M. Gemuseus et de madame veuve Dienast, également de Bâle. Vendange des vignes que cet État possède dans le département du Haut-Rhin. Envoi des pièces suivantes.

Vol. 439, f° 110, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — « Aperçu d'un projet d'établissement d'une compagnie nationale de banque et d'une chambre de commerce à Paris. »

Vol. 439, f° 111, copie, 3 p. in-f°.

b. — « Note relative à Sébastien Rentz, bourgeois de Mezzerlen, dans le canton de Soleure. »

Vol. 439, f° 112 v°, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

270. — *Baden, le 5 du 2e mois de l'an 2* [*26 octobre*]. — Barthèlemy à Deforgues. Réclamation de Jean-Louis Bourcard et fils, négociants à Bâle, et de M. d'Hauteville.

Vol. 439, f° 113, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

271. — *Paris, le 5 du 2e mois de l'an 2* [*26 octobre*]. — Le ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Renvoi en Suisse sur parole de Louis Bernard May de Scheftland, lieutenant au service de Hollande.

Vol. 439, f° 197, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

272. — *Baden, 26 octobre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Communications avec Genève. Émigrés. Passeports.

Vol. 439, f° 115 v°, minute, 2/3 p. in-f°.

273. — *Delèmont, 26 octobre.* — Les maire et officiers municipaux de la commune de Delèmont au prévôt du chapitre de Moutier. Enlèvement des cloches de l'église paroissiale de Delèmont. Des ordres ont été donnés pour que les quatre cloches appartenant au chapitre soient « conservés dans un état intact. »

Vol. 439, f° 117, copie, 1/2 p. in-f°.

274. — *Porentruy, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — Les administrateurs du directoire du département du Mont-Terrible au comité des Affaires étrangères de la Convention nationale. Difficultés avec les Suisses sur la frontière.

Vol. 438, f° 413, original, 3 p. in-f°.

275. — [*Paris*], *5 brumaire* [*26 octobre*]. — Dubuisson à Deforgues. Dangers d'une rupture avec la Suisse. Envoi de deux agents chargés de parcourir les Cantons, proposé comme moyen de la prévenir.

Vol. 438, f° 415, original, 4 p. in-f°.

276. — *Paris, le 5e jour du 2e mois de l'an 2* [*26 octobre*]. — Le commissaire ordonnateur des guerres adjoint au ministre, à Barthélemy. Pensions de retraite des officiers suisses.

Vol. 439, f° 139, copie, 1/2 p. in-f°.

277. — *Besançon, le 5 du 2e mois de l'an 2* [*26 octobre*]. — Les administrateurs du département du Doubs à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 15 octobre. Emigrés. Sûreté des frontières.

Vol. 439, f° 165, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

278. — *Paris, le 6 du 2e mois de l'an 2* [*27 octobre*]. — Deforgues à Barthélemy [1]. « Je vous envoie, Citoyen, l'extrait d'un arrêté du comité de Salut public par lequel il m'est prescrit de rappeler et de destituer les ci-devant nobles qui sont employés par le département des Affaires étrangères.

« En exécution de cet arrêté, vous voudrez bien me déclarer si vous êtes ou non dans la classe des ci-devant nobles et m'envoyer une pareille déclaration de la part de chacun des citoyens attachés à votre mission. »

Vol. 438, f° 421, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 233, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 151, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait du registre des arrêtés du comité de Salut public de la Convention nationale du 16 septembre.

« Le comité de Salut public, d'après le décret du 29 juillet qui charge le comité de Salut public de destituer tous les ci-devant nobles, Arrête :

« *Article 3.* — Le ministre des Affaires étrangères rappellera à l'instant et destituera tous les hommes suspects et les ci-devant nobles qui ont quelque emploi ou mission relatifs à son département.

« *Signé au registre :* BARRÈRE. BILLAUD-VARENNES. COLLOT D'HERBOIS. HÉRAULT. SAINT-JUST. ROBESPIERRE. »

Vol. 438, f° 165, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 151 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 441, f° 206, copie, 3/4 p. in-f°.

279. — *Paris, le 6 du 2e mois de l'an 2* [*27 octobre*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi des deux pièces suivantes.

Vol. 441, f° 234, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 154 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — a. — *Paris, 17 septembre.* — Le ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 155, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 207, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Chambéry, 1er septembre.* — Le procureur général syndic du département du Mont-Blanc, Favre Buisson, au ministre de l'Intérieur. Menées des prêtres réfractaires réfugiés dans le Valais et le pays de Vaud.

Vol. 439, f° 155, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 190, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1. Circulaire « aux agents politiques et consuls en pays étrangers ».

Digitized by Google

280. — *Baden, le 6e jour du 2e mois de l'an 2 [27 octobre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des citoyens Frey et Geymuller, de Bâle, et du fils de l'avoyer de Berne, en faveur d'un nommé Favre.

Vol. 438, f° 420, original, 1 p. in-f°.
Vol. 439, f° 116, copie, 1/2 p. in-f°.

281. — *Paris, le 6 du 2e mois de l'an 2 [27 octobre].* — Le ministre des Contributions publiques Destournelle à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 6 octobre. Envoi de quatre pièces d'or de 24 livres, en remplacement de celles que l'ambassadeur lui a fait parvenir.

Vol. 439, f° 189, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 241.

Démarches en vue de la paix.

282. — *Baden, le 7e jour du 2e mois de l'an 2 [28 octobre].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, votre dépêche n° 84.

« Je sens vivement la confiance que vous me témoignez; je crois la mériter par mon profond attachement à ma patrie républicaine, et je ne cesserai point de m'en rendre digne par mes sentiments et par mon zèle pour ses intérêts.

« Je pense absolument avec vous que la République françoise ne peut composer ni négocier avec les rois de l'Europe qui lui font la guerre et qu'elle doit triompher d'eux, les réduire à lui demander la paix ou bien s'ensevelir tout entière sous les ruines de la liberté. Sa dignité, mais aussi la nécessité lui imposent cette obligation, car les rois dans leur délire prétendent à sa destruction totale. Ce calcul ne leur réussira pas, ils périront par leurs propres efforts. Leur impie coalition est beaucoup trop vaste pour qu'elle ne se divise pas bientôt. Ç'a presque toujours été le sort des ligues. A plus forte raison, celle dont aujourd'hui l'Europe est témoin doit-elle se désunir. Aussi je crois encore avec vous qu'il nous faut prévoir le moment où quelques-unes des Puissances coalisées chercheront à s'en détacher. Mais, ce moment, n'est-il pas d'une fierté bien entendue de l'attendre, de le voir venir, de le calculer? Peut-il être l'effet d'autre chose que de notre constance, de notre attitude ferme, de la lassitude de nos ennemis? Ne seroit-ce pas s'exposer à l'éloigner, que de se montrer trop tôt avec l'intention de le provoquer? Cette lassitude fera bien plus de progrès en l'abandonnant à elle-même, que si l'on nous voit occupés de vouloir en tirer parti par des voies détournées.

« Je rappelois tout à l'heure sur les ligues des Puissances, un principe qui est toujours incontestable, mais beaucoup de circonstances qui

1. Reçue le 12 brumaire [2 novembre].

Digitized by Google

devroient en faciliter la pratique, sont entièrement changées. La guerre qu'on nous fait ne ressemble à aucune des guerres précédentes. On fanatise les peuples contre nous, on enflamme tous les préjugés de la religion et de la politique. Partout les partisans de la liberté et de la cause françoise sont persécutés, tyrannisés, réduits à se cacher et à gémir en secret. L'inquisition la plus sévère veille sur tous les mouvements des patriotes, des étrangers et des voyageurs, et particulièrement sur les communications épistolaires. Ces rigueurs s'exercent à peu près également dans toutes les parties de l'Europe.

« Je vous avoue bien que je m'étonne parfois de ce qu'il ne m'est encore parvenu d'aucun côté des insinuations qui pourroient tenir à la lassitude de quelqu'un de nos ennemis. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout ce qui me parviendroit dans ce genre, je vous l'adresserois aussitôt et que je ne suis pas dans le cas de donner lieu à des insinuations, car je n'ai aucune sorte de correspondance dans les pays avec lesquels nous sommes en guerre. Elle ne seroit même pas praticable par suite des mesures de ces gouvernements.

« Il est des conceptions bonnes et utiles en elles-mêmes, qu'il est quelquefois difficile d'exécuter prématurément avec profit, dignité et sûreté. Il ne manque pas de gens inconsidérés qui se chargeroient bien volontiers de prendre notre argent et de nous avilir en nous compromettant.

« Il est facile sans doute de se procurer par le moyen des négociants des correspondances subalternes qui sont souvent fausses ou insuffisantes, mais lorsqu'il est question de se rapprocher des ministres et des autres personnes en crédit dans les différentes Cours, de s'introduire dans leur confiance, de parvenir par elles à la connoissance des véritables dispositions des gouvernements, soit à notre égard, soit entre eux-mêmes, il faut des gens habiles, adroits, sûrs, et qui restent à poste fixe. Vous pensez avec toute raison que, dans l'état actuel des choses, des soins aussi importants ne peuvent être confiés qu'à des étrangers. Mais où trouver ces étrangers? Je n'ai plus de relations dans les pays ennemis que j'ai habités, parce que j'ai cru que le devoir m'en faisoit une loi et parce que dans ces mêmes pays toute correspondance avec les agents de la République y est sévèrement proscrite. La guerre diminue le nombre des voyageurs et les occasions de retrouver des connoissances utiles.

« Jetterai-je la vue sur les Suisses? Mais les Suisses ne voyagent point, si ce n'est pour leur service militaire ou pour les affaires de leur commerce. Ils restent chez eux, attachés à des postes d'administration et de chancellerie. Un Suisse ne pourroit se déplacer pour aller passer un temps assez long, soit à Vienne, soit à Berlin ou telle autre ville capitale, sans provoquer l'attention et la méfiance de son Canton et de cette même capitale.

« Mais les Suisses à qui je me confierois pourroient servir d'intermé-

Digitized by Google

diaire entre moi et des agents dans les principales villes des Princes qui nous font la guerre?

« Quel est l'habitant notable de ces villes, à plus forte raison quel est l'étranger, qui dans la situation encore existante des esprits et au milieu du système persécuteur des despotes, osera proférer une parole, faire une démarche qui décèleroit son dévouement à la République françoise? Osera-t-il écrire, entretenir des correspondances? S'il veut y suppléer par de fréquents voyages, ses courses appelleront également le soupçon sur sa tête.

« Pour moi, je vous avoue que je n'entrevois aucune possibilité de faire ces tentatives. Je crois que les événements seuls peuvent et doivent l'amener, qu'ils doivent nécessairement diviser et brouiller nos ennemis entre eux; qu'il nous faut suivre attentivement la marche de ces événements et nous tenir en mesure d'en profiter; que sans doute il seroit utile de pouvoir les prévoir et les juger à la Cour même des rois, mais qu'il faut y renoncer, aussi longtemps que, forts de l'aveuglement de leurs peuples, ils puniront du cachot ou de la mort quiconque parle, agit ou écrit pour la Révolution françoise, ou aussi longtemps que leurs peuples ne secoueront pas à la fois le joug du despotisme et de l'ignorance. Au reste, ce que je crois être peu praticable encore, peut le devenir d'un instant à l'autre, et alors il se présentera en même temps des moyens d'exécution que nous pourrons employer sans regret et sans inquiétude.

« Voilà, Citoyen ministre, les réflexions que mon devoir et ma conviction me prescrivent de vous mettre sous les yeux. Le citoyen Rivalz, avec qui je suis en correspondance, m'a parlé quelquefois de ses idées sur l'importance de désunir les Puissances coalisées. Je l'admets avec lui, mais non jusqu'ici les moyens de mettre le projet à exécution; comme je n'ai point eu d'explication approfondie avec lui à ce sujet, je vais l'inviter à venir ici pour nous communiquer mutuellement nos aperçus et nos calculs sur la possibilité de répondre à vos intentions. Le projet dont il s'agit étant susceptible d'un grand développement, veuillez bien, je vous supplie, me transmettre tout ce qui pourra vous paroître propre à m'éclairer et à me diriger.

Affaires de Neuchâtel.

« Mais ce qui n'importe pas moins, et c'est même le premier point à fixer, c'est que nous déterminions notre manière d'être avec la Suisse. Je vous adresse ci-joint copie d'une lettre que l'avoyer de Berne m'a écrite au sujet de la proposition qu'on prétend que le Comité de salut public doit faire à la Convention nationale, de s'emparer de la principauté de Neuchâtel. On m'en parle aussi dans une autre lettre de Berne ci-jointe.

« Il est certain que ce pays est sous la domination prussienne, mais il n'y est en effet que nominalement, car les Neuchâtelois ont une constitution républicaine et une administration distincte et séparée, qui leur sont garanties par les cantons de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, avec

Digitized by Google

lesquels ils ont des traités de combourgeoisie toujours existants. En vertu de leur constitution, ils décident souverainement tous leurs intérêts, ils peuvent même porter les armes contre le roi de Prusse, ainsi qu'ils l'ont fait durant la guerre de Sept ans, pendant laquelle ils avoient sept compagnies à la bataille de Rosbach au service de France. Ce peuple est on ne sauroit plus heureux, libre et presque entièrement indépendant, jouissant de toute la plénitude de ses privilèges sous le régime de ses magistrats qui sont toujours des Neuchâtelois et jamais des Prussiens. Il ne paye point d'impôts et n'est soumis à aucune des horreurs qui caractérisent le système de la cour de Berlin.

« Le pays de Neuchâtel a des rapports intimes avec les quatre Cantons que je viens de vous nommer, et se trouve par ce moyen indirectement lié avec tout le Corps helvétique. S'il n'en fait pas depuis longtemps partie, ce n'est qu'à cause de la jalousie des Cantons entre eux, mais cette jalousie n'affoiblit nullement les liens qui dérivent des traités de combourgeoisie. Votre prédécesseur me mandoit, dans une de ses dépêches, que s'il s'opéroit une révolution dans le pays de Neuchâtel, il espéroit que la Suisse ne s'en mêleroit pas. Je lui répondis que si cette révolution ne tenoit qu'à la volonté du peuple neuchâtelois et n'attaquoit point l'indépendance du pays, je pensois que les Cantons auroient tort de s'en mêler, mais que s'il étoit question de le réunir à la France, assurément nous aurions la guerre avec eux. J'en dis autant aujourd'hui. Il est des intérêts de localité que rien ne peut comprimer. Jetons les yeux sur la carte et nous jugerons de quelle importance est pour les Cantons la barrière du pays de Neuchâtel. Il ne faut donc pas nous le dissimuler, si nous nous emparons de Neuchâtel nous aurons la guerre avec la Suisse et nous cesserons d'avoir la moindre communication avec le reste de l'Europe.

« Je sais vaguement sans détails et depuis peu de jours seulement que nos départements voisins se plaignent que Neuchâtel a recélé dans ses bois de nos prêtres déportés, qui trouvoient encore moyen de conserver des relations avec les habitants de nos campagnes. Si cet abus a existé, les départements voisins auroient dû m'en instruire, et je me serois empressé, de concert avec vous et avec eux, de le faire cesser, car ce n'est qu'en s'éclairant mutuellement qu'on sert utilement sa patrie. C'est dans cette vue que je mande au département du Doubs ce qu'on me répond de Berne au sujet de la défense de la sortie des chevaux.

« La commune de Dijon auroit suivi ce même principe, si elle étoit animée par des vues pures. » Barthélemy proteste contre les accusations de cette municipalité au sujet de l'almanach dont il a été question dans la précédente dépêche. « Au reste, puisque ces messieurs de Dijon sont si habiles et connoissent si bien mes principes, il seroit très convenable d'envoyer quelqu'un d'eux en Suisse faire les affaires de la nation française, et moi j'irois partager la réclusion de mon frère. Mais en atten-

Digitized by Google

dant, il ne le seroit pas moins de redresser l'injuste tort que la commune de Dijon a fait à l'État de Berne, et de l'obliger à se rétracter publiquement sur ce seul point.

« Je vous remets ici en quatre pièces le résultat du dernier voyage que le citoyen Bacher a fait sur la frontière de Bâle. Elles renferment des observations très vraies, très importantes et qui méritent de la part du Conseil exécutif la plus grande attention sur les moyens d'entretenir avec la Suisse les rapports d'amitié et de confiance qui conviennent si essentiellement aux deux nations. Je ne saurois trop rendre justice au zèle et aux lumières du citoyen Bacher, ni trop reconnoître l'utilité dont il est à la chose publique et à moi en particulier.

« Il est dans la seconde lettre de Berne une réflexion que je dois vous faire remarquer; c'est que M. d'Erlach dans le Conseil secret de Berne ne peut pas être aussi dangereux pour nous qu'il l'étoit dans son bailliage. A Lausanne, il étoit un petit despote et livré à ses passions; dans le Conseil, elles ne pourront pas avoir le même jeu, parce qu'étant connues, on y sera en méfiance de lui. Il est naturel de croire qu'elles s'amortiront à la vue des différents rapports sous lesquels il devra considérer et entendre discuter les intérêts de sa patrie.

« Quoique vous soyez déjà instruit des projets que les émigrés ont eus en dernier lieu sur la Suisse, je vous envoie ci-joint l'extrait d'une lettre qui renferme quelques détails plus particuliers.

« P.-S. — Vous aurez appris avant que cette lettre ne vous parvienne, les violences que le Ministre anglois à Florence s'est permises envers le Grand-duc de Toscane, le parti que celui-ci s'est vu avec bien de la douleur forcé de prendre contre la France, et l'obligation qui en est résultée pour les citoyens Chauvelin et Laflotte de partir de Florence. Ceux-ci avec l'épouse du dernier arrivent ici au moment que je ferme mon paquet. »

Vol. 438, f° 425, original, 9 p. in-f°.
Vol. 439, f° 118, copie, 6 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 26 octobre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Projet d'annexion de Neuchâtel que l'on prête au Comité de Salut public.

Vol. 438, f° 424, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 121, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Berne, 26 octobre.* — Frisching à Barthélemy. « La municipalité de Versoix commence à se relâcher un peu des rigueurs exercées contre les Suisses qui vont à Genève. » Affaires du Valais. Demande de renseignements sur la situation de l'Alsace « On s'attend que Strasbourg à l'approche de l'armée impériale ne se défendra pas et qu'au milieu du mois prochain toute l'Alsace sera envahie. Alors la position de Mulhausen

Digitized by Google

deviendra encore fort critique. » Interdiction de l'exportation des chevaux de Berne.

« Un autre grief contre l'État de Berne à la ville de Dijon contre un almanach nommé le *Messager boiteux*, imprimé avec privilège du sénat de Berne. J'ai lu la dénonciation que Dijon fait à ce sujet à la Convention nationale dans une feuille françoise appelée *Journal des hommes libres de tous les pays* ou *le Républicain*, n° 349. La dénonciation est aussi dirigée contre V. E. qu'on représente comme un rolandiste. Je suis charmé que vous m'ayez parlé le premier de cet almanach en me demandant des éclaircissements à ce sujet que je suis aujourd'hui bien à même de vous donner. Voici le fait.

« Les imprimeurs Chenebie et Lœrtscher, à Vevey, ont du sénat le privilège exclusif d'imprimer et de débiter l'almanach dit le *Messager boiteux*, en langue françoise. Fauche, de Neuchâtel, de son côté, a aussi imprimé et débité un *Messager boiteux* dans lequel se trouvent l'estampe du supplice du roi, l'assassinat de Marat, etc., avec des explications fort noires et méchantes contre la Convention nationale et la nation françoise. Cet almanach avoit sur la première feuille les armoiries de Neuchâtel avec les ornements habituels du *Messager boiteux*. Le gouvernement de Neuchâtel, instruit du contenu de cet almanach, le fit défendre. Fauche, se voyant en perte de toute cette impression, fit la friponnerie d'ôter la première feuille de son almanach et d'y substituer la première feuille de celui de Berne avec les armoiries de l'État, le débita au pays de Vaud et où il put. » Berne s'en est plaint à Neuchâtel.

Entrée de M. d'Erlach, ci-devant bailli de Lausanne au Conseil secret.

Vol. 438, f° 422, copie, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 439, f° 121 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

c. — « Notice des griefs des Cantons qu'il importe à la République françoise de faire redresser pour conserver son influence en Suisse et surtout dans la ville de Bâle, qui devient de jour en jour plus intéressante par sa position politique militaire et mercantile, » par BACHER.

Vol. 439, f° 123, copie, 5 p. in-f°.

d. — « Observations concernant les contraventions à la neutralité arrivées du 20 août au 10 octobre 1793, sur les frontières du canton de Soleure, » par BACHER.

Vol. 439, f° 125 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

e. — « Note sur le dénuement dans lequel se trouve l'armée du Haut-Rhin et sur les moyens d'y remédier, » par BACHER.

Vol. 438, f° 430, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 127 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

f. — « Note relative aux instructions à donner au général et à l'état-major de l'armée du Haut-Rhin, » par BACHER.

Vol. 439, f° 128, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

g. — *Bâle, 25 octobre.* — Le grand tribun Buxtorff à Barthélemy. « Suivant des lettres assez circonstanciées, le comte d'Artois ne viendra pas en Suisse. Il y auroit dû venir sur la fin de septembre loger et s'arrêter une dizaine de jours au Rienberg, campagne du chevalier de Roll, à une petite lieue de Soleure, et de là partir pour Turin. Déjà le baron clopinant de Castelnau étoit venu le 30 de Constance à Soleure, déjà les émigrés de Soleure comptoient aller à la rencontre du comte d'Artois jusqu'à Balstal, déjà du 26 au 30 on tenoit des soupers prêts, déjà M. d'Autichamp étoit venu à Berne négocier un emprunt pour les princes, mais il fut renvoyé tout penaud comme l'année précédente l'avoit été M. de Bouillé. Le Conseil secret de Berne conjointement avec celui de Soleure a déjoué ce magnifique projet à la grande confusion de MM. d'Autichamp, Castelnau et des émigrés, en déclarant au chevalier de Roll qu'on ne verroit pas sans peine, dans cette crise, le comte d'Artois en Suisse. Dans le même temps, Sa Majesté Sarde a fait écrire à son gendre qu'il n'avoit qu'à se tenir en Westphalie, n'ayant nullement besoin de sa visite.

« On dit le duc de Wurtemberg mort d'un coup d'apoplexie..... L'évêque de Bâle commence de nouveau à se plaindre des Erguellistes..... »

Vol. 438, f° 419, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 129 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

283. — *Paris, 7 brumaire an 2 [28 octobre].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 183, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Besançon, 15 octobre. — Extrait d'une lettre du citoyen Piort, représentant du peuple à Besançon [à Deforgues?]. Entraves mises par le sénat de Berne à l'achat et au transport des chevaux qu'on se proposait de tirer de la Suisse.

Vol. 439, f° 183, copie, 1/4 p. in-f°.

284. — *Paris, 7 brumaire an 2 [28 octobre].* — Deforgues à Barthélemy. Almanach dit le *Messager boiteux de Berne.*

Vol. 439, f° 183 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

285. — *Erlenbach, 28 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaire du citoyen Flury en Valais. Intérêts des Suisses

Digitized by Google

établis à Lyon. Emigrés. Plaintes de l'évêque de Bâle contre les Erguellistes.

Vol. 439, f° 129 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

286. — *Baden, le 7e jour du 2e mois de l'an 2 [28 octobre].* — Barthélemy à Haudry. Sels.

Vol. 439, f° 133, copie, 3/4 p. in-f°.

287. — *Saint-Maurice, 28 octobre.* — Helfflinger à Bacher. Affaires du Valais. « On parle depuis quelques jours de pacification dans le pays de Vaud. Les Anglois y accréditent cette nouvelle : ils désireroient que la Suisse se chargeât de la médiation. Mandez-moi si vous en savez quelque chose..... »

Vol. 439, f° 145 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 22 octobre.* — Helfflinger à Deforgues. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 146, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 18 octobre.* — Helfflinger à Deforgues. Même sujet.

Vol. 439, f° 146, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

288. — *Bâle, le 7 du 2e mois de l'an 2 [28 octobre]* [1]. — L. M. Rivalz à Deforgues. Menues nouvelles d'Allemagne et de Bâle. Mort du duc de Wurtemberg.

Vol. 438, p. 432, original, 2 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [2]

289. — *Lausanne, 28 octobre.* — « On a trouvé à Lyon une assez grande quantité de royalistes munis de passeports de différents bailliages de la Suisse..... Émigrés.

« Le conseil de Berne a fait signifier à M. d'Autichamp qu'il verroit avec peine son séjour se prolonger à Lausanne et qu'en attendant que ses affaires lui permissent de continuer sa route, on lui recommandoit expressément de s'observer dans ses discours et dans ses démarches et de ne point souffrir chez lui de rassemblement d'émigrés. Cet avis lui a été légalement intimé par M. de Muralt, pendant l'absence du bailli d'Erlach. »

Affaires de Berne.

« Le nombre des émigrés est tellement diminué dans le bailliage de

1. Reçue le 12 brumaire [2 novembre].
2. Reçue le 15 brumaire [5 novembre].

Digitized by Google

Lausanne, qu'au lieu de trois mille qu'on y comptoit il y a quelques mois il ne s'y en trouve plus qu'environ quinze cents. Les uns sont partis pour Toulon et pour l'armée royale d'Italie, les autres se sont retirés dans d'autres contrées de la Suisse sur le bruit qui s'est répandu que le successeur du bailli d'Erlach étoit décidé à ne pas les traiter aussi favorablement.

Bruit de médiation du Corps helvétique.

« On remet sur le tapis la médiation du Corps helvétique entre les puissances belligérantes. Ce sont les Anglois répandus dans la Suisse qui paroissent affectionner ce projet et se complaire à en échauffer les esprits. On donne toujours comme un fait certain que le chevalier Powis en a fait les premières ouvertures aux sénateurs de Berne il y a six semaines; elles n'ont pas été au moins officielles, puisqu'il ne s'est pas adressé au Directoire de Zurich. On croit que l'idée de cette médiation prétendue possible, appartient à M. Trevor, ambassadeur de S. M. Britannique à Turin, et on en juge ainsi par les fréquents courriers qui, expédiés par lui en Angleterre, s'arrêtent toujours à Berne pour y remettre et en emporter des dépêches. On prétend aussi que madame Trevor, pendant le long séjour qu'elle a fait dans le pays de Vaud, parloit souvent avec enthousiasme de cette médiation. Ces conjectures ne peuvent manquer de paroître plus que hasardées. Madame Trevor, quoique femme de mérite, ou n'a pas été mise dans la confidence, ou ne l'aura pas divulguée, et la pause des courriers à Berne est suffisamment expliquée par la résidence d'un ministre anglois dans cette ville. D'ailleurs, outre que les Puissances coalisées sont dans un moment d'exaltation et de fureur qui n'annonce pas des dispositions prochaines à la paix, c'est que les Suisses auroient à craindre que le rôle de médiateur ne compromît incidentellement (*sic*) leur tranquillité et qu'ils ne se missent, sans le vouloir, dans la nécessité de se déclarer contre le parti qui refuseroit son accession à des propositions raisonnables. On n'a dans cet instant-ci que deux points auxquels on peut s'arrêter avec quelque fondement pour espérer la pacification de l'Europe : 1° les mécontentements du commerce et des fabriques d'Angleterre, prêts à éclater à l'ouverture du prochain parlement; 2° la brouillerie qui paroît immanquable entre l'Empereur et le roi de Prusse au sujet du dernier partage de la Pologne. Mais combien de chances contre l'effet présumé de ces deux moyens! »

Animation des paysans du pays de Vaud contre la Révolution française. Contingents helvétiques à Bâle.

« L'amiral Hood retient encore les émigrés qui s'étoient destinés pour Toulon, dans le port d'Oneil et les autres villes du Piémont ainsi qu'à Gênes et n'en a admis aucun jusqu'à présent dans la ville rebelle. Il a répondu à leurs vives sollicitations qu'il n'avoit encore reçu aucun ordre de sa cour pour les faire entrer dans Toulon. Ce fait est confirmé par plusieurs lettres d'émigrés à leurs correspondants en Suisse. »

Affaires de Genève.

Vol. 438, f° 434, original, 8 p. in-4°.

Digitized by Google

290. — *Paris, 8 brumaire an 2* [*29 octobre*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 183 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 brumaire an 2* [*23 octobre*]. — Le Comité de Salut public au ministre des Affaires étrangères. Possibilité de se procurer de la poudre en Suisse.

Vol. 439, f° 183 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

291. — *Baden, 29 octobre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Accusé de réception de la lettre du 26. Affaires de Neuchâtel; émigrés; almanach dit le *Messager boiteux.*

Vol. 439, f° 133, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

292. — *Paris, le 8 du 2e mois de l'an 2* [*29 octobre*]. — M. Ruenod, Suisse, à Deforgues. Demande de passeport.

Vol. 438, f° 407 bis, copie, 1 p. in-f°.

293. — *Genève, 29 octobre.* — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève. Passeports. « Emigrés suisses en France. »

Vol. 439, f° 147 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *S. l. n. d.* — Soulavie au secrétaire de légation. Darneville. Passeports refusés à « deux patriciens de Fribourg. »

Vol. 439, f° 148, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Darneville à Soulavie. Même sujet.

Vol. 439, f° 148, copie, 1/2 p. in-f°.

294. — *Paris, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — « Observations sur la Suisse [1]. »

Vol. 438, f° 438, minute, 4 p. in-f°.

295. — *Baden, le 9 du 2e mois de l'an 2* [*30 octobre*]. — Barthélemy à Deforgues. Requête de la république de Saint-Gal en faveur des Saint-Gallois et autres Suisses qui peuvent se trouver à Lyon, et spécialement en faveur de Daniel Germain Scherer et Jacques Christophe Scherer, négociants galois établis dans cette ville.

Vol. 439, f° 134, copie, 1 p. in-f°.

1. En marge on lit : « Remis copie au ministre le 8 brumaire (29 octobre). »

Digitized by Google

296. — *Baden, le 9e jour du 2e mois de l'an 2* [*30 octobre*]. — Barthélemy aux représentants du peuple français à Lyon. Même sujet.

Vol. 439, f° 134 v°, copie, 1 p. in-f°.

297. — *Baden, 30 octobre.* — Barthélemy à M. Sandoz de Travers, conseiller d'État de la principauté de Neuchâtel et président de la Commission secrète, relativement à l'almanach dit le *Messager boiteux*.

Vol. 439, f° 134, copie, 2/3 p. in-f°.

298. — *Baden, le 9 du 2e mois de l'an 2* [*30 octobre*]. — Barthélemy à Soulavie. Communications avec Genève. Émigrés.

Vol. 439, f° 136, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

299. — *Berne, 30 octobre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 438, f° 445, copie, 1/2 p. in-f°.

300. — *Paris, 9 brumaire an 2* [*30 octobre*]. — Colchen à Barthélemy. « Rien encore de nouveau, Citoyen, sur l'affaire du citoyen Courçay, mais n'en prenez aucune inquiétude. On lui rend généralement justice..... » Affaire du *Messager boiteux*. Traitements de l'ambassade.

Vol. 439, f° 166, copie, 1/2 p. in-f°.

301. — *Chaumont, le 9 du 2e mois de l'an 2* [*30 octobre*]. — Le représentant du peuple Hérault à Barthélemy. « Envoyé, Citoyen, dans le département du Haut-Rhin, je suis en même temps chargé par le Comité de Salut public, dont je suis membre, de prendre la connoissance la plus exacte de tout ce qui peut concerner nos relations actuelles avec les Suisses. Je m'empresse de vous en informer de la route, et aussitôt mon arrivée à Huningue, je vous proposerai le jour et le lieu où nous pourrons conférer ensemble. Salut et fraternité. *Signé* : HÉRAULT. »

Vol. 439, f° 173, copie, 1/4 p. in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

302. — *Bâle, le 10 du 2e mois de l'an 2* [*31 octobre*]. — « Citoyen ministre, c'est la première fois que je vois les journaux allemands laisser de côté l'absurde partialité qui les caractérise. La Gazette de Francfort convient de la déroute complète de l'armée de Cobourg, qui l'a forcé

1. Reçue le 14 brumaire [4 novembre].

Digitized by Google

à se replier sous les murs de la ville de Mons. Celle de Carlsruhe parle avec éloge du courage des François. »

Les officiers des contingents suisses à Bâle sont très hostiles à la France.

« Le général Pichegru m'a marqué qu'il avoit accepté le commandement de l'armée du Bas-Rhin. J'en ai été bien aise, parce qu'il annonce du zèle et de la capacité.

« Son successeur, le général Schérer, aura, j'espère, peu à faire ici, l'ennemi ayant fait filer ses troupes vers sa grande armée et le temps d'ailleurs ne permettant guère d'expédition lorsqu'on a le fleuve à passer.

« Il est pressant de jeter de grandes forces dans la ci-devant Alsace pour empêcher les impériaux de s'y cantonner.

« J'ai en main une multitude de lettres de nos François prisonniers. Ils se louent tous des procédés des Autrichiens. Est-ce un hommage forcé, je l'ignore. J'en avois hier jusqu'à vingt datées de Pfortzheim, où ils étoient au nombre de 568 pris à l'affaire des lignes. »

Nouvelles de Suisse. Les Cantons sont « singulièrement travaillés » par nos ennemis. Rivalz va se rendre à Baden, où Barthélemy l'a mandé.

Vol. 438, f° 448, original, 2 p. 3/4 in-f°.

303. — *Paris, 11 brumaire [1er novembre].* — Deforgues au Comité de Salut public. Liens qui unissent Neuchâtel au Corps helvétique. Fourniture de cuivre pour la marine.

Vol. 440, f° 3, original, 1 p. in-f°.

304. — *Baden, le 11e jour du 2e mois de l'an 2 [1er novembre].* — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Ville affranchie [Lyon] en faveur du citoyen Graff, d'Appenzel.

Vol. 439, f° 136 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

305. — *Baden, 1er novembre.* — Barthélemy à l'avoyer Krus, de Lucerne. Accusé de réception de la lettre du 25. Sels.

Vol. 439, f° 139, copie, 1/2 p. in-f°.

306. — *Quartier général de Blotzheim, le 11e jour du 2e mois de l'an 2 [1er novembre].* — Le général de brigade Scherer à Barthélemy. Le général Pichegru ayant accepté le commandement en chef de l'armée du Rhin lui a remis provisoirement le commandement de l'armée du Haut-Rhin.

Vol. 439, f° 157 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

307. — *Huningue, 1er novembre.* — Lettre du citoyen La Margellière, agent secret, sans nom de destinataire. Détails sur sa mission [1]. Nouvelles militaires.

Vol. 441, f° 235, original, 2 p. 1/4 in-4°.

308. — *Genève, le 11 du 2e mois de l'an 2* [*1er novembre*]. — Soulavie à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 171 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — « État des émigrés suisses retirés en France et fugitifs de leur patrie pour affaires d'État. »

Vol. 439, f° 172, copie, 1/2 p. in-f°.

309. — *Genève, le 11e jour du 2e mois de l'an 2* [*1er novembre*]. — Soulavie à Barthélemy. Poursuites contre Maligny.

Vol. 439, f° 172, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

POLITIQUE N° 215.

310. — *Baden, le 12 du 2e mois de l'an 2* [*2 novembre*]. — « Des députés de Neuchâtel, Citoyen ministre, s'étoient rendus à Berne pour délibérer avec ce gouvernement sur le danger dont la principauté se croyoit menacée de notre part, mais j'apprends par la lettre ci-jointe de Berne qu'on s'est mépris sur l'objet des méditations du Comité de Salut public et que, quoiqu'elles soient relatives aux Neuchâtelois domiciliés en France, nos vues ne nous portent point à entrer sur leur territoire. »

Barthélemy entre ensuite dans de longs détails sur la situation délicate des frontières qui séparent le département du Mont-Terrible du canton de Soleure, les violations de territoire qui se produisent journellement sur ce point et les plaintes du département du Mont-Terrible contre les Suisses.

« La gazette de Berne s'est exprimée d'une manière si extraordinaire sur le supplice de Marie-Antoinette que je n'ai pas laissé ignorer à Berne mon étonnement de ces assertions. Elles proviennent de quelques individus influents qui réunissant leurs intrigues à celles des ministres étrangers qui résident dans cette ville cherchent à animer les esprits et à brouiller les deux nations. Je suis aussi l'objet de ces intrigues et j'apprends d'assez bon lieu que M. de Buol s'agite pour obtenir des Cantons

1. Cette lettre montre qu'il devait se rendre en Angleterre et en Irlande par Ostende.
2. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

Digitized by Google

qu'ils me fassent sortir de Suisse. Je ne vois en aucune manière comment il pourroit se flatter de parvenir à ce succès.

« Je ne perds point de vue l'important objet de votre dépêche n° 84. Le citoyen Rivalz, avant d'avoir reçu la lettre par laquelle je l'invite à se rendre ici, m'a mandé qu'il avoit la fièvre. Je désire qu'elle lui permette bientôt de venir s'entretenir avec moi, et s'il ne le pouvoit incessamment, je me déciderai à envoyer auprès de lui.

« P. S. — En même temps que j'apprends que plusieurs des affaires relatives aux frontières du canton de Soleure dont j'ai fait mention dans ma lettre sont terminées à la satisfaction commune, on me mande d'un autre côté de Berne que les ministres de Vienne et de Londres répandent de l'argent et se donnent beaucoup de mouvement pour forcer la Suisse à la manière de Gênes et de Florence, à rompre la neutralité. J'ai tout lieu d'espérer qu'ils n'y réussiront pas et cependant je m'aperçois, ce qui est assez naturel, qu'on est à Berne dans une grande agitation à la suite de la prétendue prochaine occupation du pays de Neuchâtel; d'où il faut conclure que le bruit qui s'en est répandu vient de nos ennemis. »

Vol. 440, f° 12, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 139 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 29 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Gazette de Berne. Prétendus projets du Comité de Salut public sur Neuchâtel.

Vol. 438, f° 443, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 141 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Château de Dorneck, 30 octobre.* — Le général Altermatt à Bacher. Difficultés sur la frontière de Soleure et du département du Mont-Terrible.

Vol. 438, f° 444, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 142, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Delèmont, 23 octobre.* — Les administrateurs du directoire du district de Delèmont au baron de Roll, commandant des troupes de Soleure à Erschwyl. Même sujet.

Vol. 438, f° 409, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 143, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Porentruy, le 3 du 2e mois de l'an 2* [*24 octobre*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 438, f° 410, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 143, copie, 2 p. in-f°.

Digitized by Google

311. — *Baden, le 12 du 2e mois de l'an 2* [*2 novembre*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Accusé de réception de la lettre du 3 [24 octobre]. Plaintes du département contre les Suisses.

Vol. 439, f° 144, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

312. — *Genève, le 12 brumaire* [*2 novembre*]. — Soulavie à Barthélemy. Poursuites contre Maligny.

Vol. 439, f° 172 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

313. — *Berne, 2 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 438, f° 445, copie, 2/3 p. in-f°.

314. — *Baden, le 13 du 2e mois de l'an 2* [*3 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Traitement pécuniaire de La Quiante.

Vol. 439, f° 148 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

FORSTER A DEFORGUES [1]

315. — *Pontarlier, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — « Citoyen ministre, je suis arrivé ici le 10 de ce mois fort tard et j'y ai trouvé l'hiver commencé en bonne forme. On me dit que le district de Pontarlier, qui ne produit pas le blé qu'il lui faut, n'en a guère que pour deux mois, et le Directoire m'a paru fort embarrassé sur les moyens de s'en procurer. La stagnation momentanée du commerce occasionnée par la fixation du maximum, se fait sentir ici comme sur toute la route ; mais cet effet cessera lorsque les propriétaires qui ne fréquentent pas les marchés, seront obligés d'accorder aux vendeurs en détail le bénéfice qui les fait vivre. Le mal est dû aussi en partie à l'impéritie des administrations locales, qui ont souvent adopté le même tarif pour les campagnes qu'on avoit fixé pour les villes. Dans le département de la Côte-d'Or il y a eu du gaspillage dans les marchés à cette occasion, et les officiers municipaux d'une petite commune ont mis à profit la loi, pour acheter du bétail à bas prix, en fixant le maximum la veille de la foire qui se tenoit dans leur endroit. C'est le cultivateur peu fortuné qui souffre par ces excès, et non pas le riche dont la politique est de renoncer à tout commerce pendant les troubles pour ne pas risquer sa fortune. Il seroit bon de faire cette distinction entre la classe des riches, celle des hommes industrieux et laborieux à petite fortune, qui composent la force de l'État, et celle

1. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

Digitized by Google

enfin des fainéants qui profitent des circonstances pour recueillir sans avoir semé. L'indigence vertueuse est honorable sans doute, mais la pauvreté sans principes est bien près du vice.

« Un officier venant de l'armée du Rhin, que j'ai rencontré à Besançon et qui paroissoit instruit, m'a assuré que notre perte en hommes à Weissembourg n'avoit pas été aussi considérable qu'on l'a dit, et qu'à peine y avoit-il eu douze cents de tués. La retraite s'est effectuée en bon ordre et sans que l'ennemi ait poursuivi. Ce n'est qu'en arrivant à Haguenau que le désordre s'est mis dans les troupes presque abandonnées à elles-mêmes par les généraux.

« Les troupes de la réquisition, rassemblées à Besançon, y occupent un camp, où l'on commence à les exercer. Il doit en être parti un bon nombre ces jours-ci pour le Haut-Rhin, mais je n'ai pu me procurer que des renseignements vagues et insuffisants à cet égard.

« Ici, sur la frontière du comté de Neuchâtel, j'ai trouvé tout le monde parfaitement rassuré sur les dispositions des Suisses en général.....

« Les troupes suisses garnissent leurs frontières vers Rheinfelden en petit nombre, mais il suffit qu'il y en ait pour garantir leur territoire d'une violation manifeste, tant que l'Autriche n'aura pas réussi à les brouiller avec nous.

« Un voyageur qui partit pour Paris hier matin a dit ici qu'il avoit lu le bulletin d'une maison de commerce à Neuchâtel. Cobourg, y étoit-il dit, n'avoit levé le blocus de Maubeuge que pour attirer Jourdan dans le piège et cette ruse lui avoit parfaitement réussi. C'est par de semblables mensonges que les ennemis tâchent maladroitement d'affoiblir notre crédit, qui s'affermira malgré leurs efforts..... »

Vol. 440, f° 17, original, 3 p. 3/4 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

316. — *Paris, 14 brumaire an 2 [4 novembre].* — « J'ai reçu, Citoyen, la suite de tes dépêches jusques et compris les n°s 234 (*sic*). POLITIQUE N° 85.

« Le résultat qu'elle présente est le redoublement des efforts qu'emploient en ce moment les puissances coalisées de concert avec les malveillants intérieurs pour amener une rupture entre la France et la Suisse.

« Quoique l'étendue de nos forces et le génie de la liberté qui les dirige et les développe nous inspirent assez de confiance pour ne pas redouter un ennemi de plus, nous savons assez respecter les liens qui nous unissent à la Suisse pour chercher à conserver avec elle nos rapports et employer tous les moyens qui sont en nous pour maintenir et fortifier l'harmonie qui subsiste depuis si longtemps entre les deux peuples.

« C'est par une suite de ces vues qui animent le Comité de Salut

Digitized by Google

public et le Conseil exécutif, que je suis autorisé à vous annoncer qu'on va s'occuper sans relâche du redressement des griefs qui excitent les réclamations des Cantons. Aujourd'hui même je présente au Comité de Salut public le tableau de ces griefs, et j'espère pouvoir avant peu vous envoyer un résultat satisfaisant des délibérations prises à ce sujet par le Comité.

« Vous voudrez bien en attendant prévenir le Corps helvétique de l'intention très décidée où l'on est de ne laisser subsister aucun motif fondé de plainte, aucun doute sur les dispositions bienveillantes et amicales de la République à l'égard de la Suisse.

« Si l'interversion qui s'est faite, des fonds destinés à l'acquittement des dépenses politiques de la Suisse ne permettoit pas que les fonds fussent très incessamment rendus à leur destination, je proposerois au Comité de Salut public de m'autoriser à pourvoir au payement de ces dépenses au moyen d'autres fonds mis ou à mettre à ma disposition.

« Si indépendamment des charges politiques à acquitter vous pensiez qu'il fût nécessaire de vous mettre à portée de faire quelque sacrifice pécuniaire que les circonstances pourroient exiger, mandez-moi sans retard quelle pourroit en être l'étendue, afin que je puisse y pourvoir.

« Attachez-vous surtout à ranimer le zèle de nos amis et à déjouer les intrigues et les manœuvres des malveillants qui, soit en Suisse, soit sur les frontières, se font une étude de provoquer la défiance et même des actes d'hostilité entre les deux peuples.

« Il seroit ce me semble très intéressant que le citoyen Bacher restât dans les environs de Bâle et du Mont-Terrible pour éclairer les officiers qui commandent nos troupes et surveiller les agents autrichiens, françois ou étrangers, qui cherchent à porter le trouble dans cette partie.

« Enfin il ne faut épargner ni soins ni dépenses pour nous soustraire aux embarras et aux difficultés de tout genre que la malveillance et la haine de nos ennemis nous présentent.

« Je compte en un mot sur toute l'activité de votre patriotisme et sur l'énergie de vos sentiments républicains, pour l'emploi des moyens propres à ranimer la confiance des Suisses dans les dispositions de la République à leur égard.

« P.-S. — Rien n'est moins fondé que les craintes qu'on t'a manifestées sur Neuchâtel. »

Vol. 440, f° 23, minute, 3 p. in-f°.
Vol. 441, f° 237, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 184 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

317. — *Baden, le 14 du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 148 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Sierre, 27 octobre. — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Requête en faveur des frères Pierre et Louis de Courten, officiers valaisans licenciés du service de France.

Vol. 439, f° 149, copie, 1 p. in-f°.

318. — *Baden, le 14 du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation d'un religieux fribourgeois nommé Techtermann.

Vol. 439, f° 149 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Besançon, le 1er du 2e mois de l'an 2 [22 octobre]. — Les administrateurs du département du Doubs à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 150, copie, 1/2 p. in-f°.

319. — *Baden, le 14 du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de M. Castella, banneret du canton de Fribourg, en faveur d'un de ses concitoyens nommé Blanc. Réclamation de M. Perrier du Cotterd, conseiller de l'État de Fribourg.

Vol. 439, f° 150, copie, 2/3 p. in-f°.

320. — *Baden, le 14 du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des maisons Melchior Romer fils, de Zurich; Jean Conrad Ott et fils, de Zurich; Orell et fils, de Zurich; Abraham Iselin et Furstenberger, de Bâle, qui ont des intérêts à Lyon.

Vol. 439, f° 150 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

321. — *Baden, le 14 du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon. Même sujet.

Vol. 439, f° 150 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

322. — *Baden, le 14e jour du 2e mois de l'an 2 [4 novembre].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamations de MM. Griset de Forell, Diesbach de Torny et Jean-Baptiste de Salis, officiers au ci-devant régiment des Gardes suisses.

Vol. 439, f° 151, copie, 2/3 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

323. — *Lausanne, 4 novembre.* — Affaires de Berne et du pays de Vaud; tendances révolutionnaires des villes de ce dernier pays. Evasion du ci-devant comte de Blonay, maire d'Evian.

1. Reçue le 24 brumaire [14 novembre].

Digitized by Google

« La prétendue insurrection du Jura s'est évanouie en fumée. On dit aujourd'hui que ce rassemblement n'avoit été tenté que pour se venger des Neuchâtelois qui avoient livré à la République françoise des contre-révolutionnaires qui s'étoient jetés sur leur territoire.....

« Berne vient enfin de publier l'ordonnance qui étoit attendue depuis longtemps par rapport aux émigrés. Elle est absolument insignifiante et n'ajoute rien aux règlements promulgués précédemment.....

« Un émigré qui attend à Turin l'occasion de pouvoir aller s'enfermer dans Toulon a envoyé à un de ses amis de Lausanne la copie d'une lettre de l'amiral Hood à l'ambassadeur de la Cour britannique Trevor, dans laquelle il justifie le délai qu'il apporte à admettre les émigrés françois à Toulon et à leur fournir des bâtiments en disant que l'opinion n'est pas assez généralement prononcée parmi les Toulonois en faveur de la royauté et que l'on n'y est pas à l'abri d'une trahison. Il ajoute qu'il est parvenu à sa connoissance qu'il s'étoit glissé parmi les émigrés qui demandent le passage des patriotes et des républicains, et il invite l'ambassadeur à se servir des émigrés qui ne peuvent être suspects pour découvrir les autres. Quoiqu'en général les nouvelles des émigrés soient très aventurées, on peut cependant mettre cette lettre dans l'ordre des choses vraisemblables.....

« Des lettres d'Alsace arrivées par Bâle à nos négociants apprennent que Saverne est au pouvoir des Autrichiens.....

« On ne conçoit rien à l'empressement de M. Necker à faire insérer dans plusieurs papiers publics françois et étrangers qu'il n'avoit entretenu aucune correspondance avec l'ambassadeur Sémonville, à moins d'ajouter foi à ce que disent les papiers anglois du 9 octobre. On y lit que le ministre de l'Empereur près le Corps helvétique a reçu ordre de témoigner aux Louables Cantons le mécontentement de son souverain sur la conduite de l'ex-ministre Necker, qui avoit écrit différentes lettres à Sémonville et trouvées dans ses papiers lors de son arrestation, lesquelles contenoient plusieurs conseils et renseignements contraires aux intérêts et à la gloire de S. M. Impériale. Avant que cette gazette arrivât, on savoit à Lausanne que le bailli de Nyon, qui voit peu M. Necker, avoit eu avec lui une entrevue longue et secrète, à l'issue de laquelle M. Necker avoit envoyé un courrier à Berne. Ce rapprochement de fait et de circonstances intrigue beaucoup nos grands observateurs. Cette même gazette angloise annonce la mort de La Fayette à Magdebourg, mais comme elle dit aussi, entre autres absurdités, que les François ont été complètement battus par les Piémontois dans la Maurienne, il est permis de mettre toutes les autres nouvelles en quarantaine. »

Vol. 440, f° 19, original, 7 p. in-4°.

324. — *S. l., 4 novembre.* — Le représentant du peuple Hérault à Barthélemy. « Je vous invite, Citoyen, à vous trouver dimanche prochain

Digitized by Google

à Saint-Libre (ci-devant Saint-Louis), village près de Huningue. Le représentant du peuple. *Signé :* HÉRAULT. »

Vol. 439, f° 173, copie, 1/4 p. in-f°.

325. — *Saint-Maurice, 4 novembre.* — Helfflinger à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 30 octobre. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 169, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Sierre, le 30 octobre.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 439, f° 169 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Vallorsine, 23 octobre.* — Certificat du Conseil général de la commune de Vallorsine. Communications avec Martigny.

Vol. 439, f° 170, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 2 novembre* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Affaires du Valais.

Vol. 439, f° 171, copie, 1 p. in-f°.

326. — *Baden, le 15 du 2e mois de l'an 2* [*5 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues relativement à l'almanach dit le *Messager boiteux*. Il ressort de l'examen des faits que nous n'avons aucun reproche à adresser à Berne.

Vol. 439, f° 152, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 2 novembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 153, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Dijon, 1er octobre* — « Extrait du *Journal des hommes libres de tous les pays.* » Même sujet.

Vol. 439, f° 153, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Berne, 31 octobre.* — Le conseil secret de Berne à l'État de Bâle. Même sujet.

Vol. 439, f° 153 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

327. — *Baden, le 15 du 2e mois de l'an 2* [*5 novembre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de la ville de Dijon. Même sujet.

Vol. 439, f° 154, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

328. — *Baden, le 15 du 2e mois de l'an 2* [*5 novembre*] [1]. — Barthélemy à Deforgues. « Conformément à votre lettre du 6 du 2e mois, Citoyen ministre, je déclare que je ne suis point né dans la classe des ci-devant nobles.

« Je joins ici les déclarations des trois citoyens qui sont attachés à la mission de Suisse, en attendant celles des citoyens Berville et Schleich qui sont à Soleure [2]. »

Vol. 440, f° 29, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 439, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

329. — *Baden, le 15 du 2e mois de l'an 2* [*5 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Sels.

Vol. 439, f° 151 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

330. — *Genève, 15 brumaire* [*5 novembre*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève. Poursuites contre Maligny.

Vol. 439, f° 173, copie, 1 p. in-f°.

331. — *Paris, 15 brumaire* [*5 novembre*]. — Le ministre de la guerre Bouchotte à Barthélemy. Mise en liberté sur parole des citoyens Wyttenbach, Reichenbach, Müller, Berger, Tscharner, Erlach et Effinger, officiers suisses au service de Hollande.

Vol. 439, f° 198, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHELÉMY A DEFORGUES [3]

POLITIQUE N° 246.

Maximum.

332. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — « J'ai reçu, Citoyen ministre, vos lettres du 30 du 1er mois et 6 du 2e mois.

« Je me suis empressé d'adresser copie de la première et de l'arrêté qu'elle renferme aux États suisses commerçants et chez un grand nombre de négociants. J'ai pris des mesures pour que l'arrêté du Comité de Salut public soit inséré dans les gazettes. Il est encourageant pour les armateurs des pays neutres, mais aussi comme il ne parle que d'eux et de vaisseaux neutres, je ne sais si un négociant suisse, par exemple, à qui il pourroit convenir de nous envoyer quelques objets de première nécessité, ne seroit pas retenu par un peu d'inquiétude. »

Barthélemy a écrit à Berne, à Soleure et dans le Valais pour demander l'éloignement des prêtres réfractaires. « J'invite aussi le citoyen Helfflinger

1. Reçue le 21 brumaire [11 novembre].
2. Ces pièces ne sont pas dans le volume.
3. Reçue le 21 brumaire [11 novembre].

Digitized by Google

à se réunir à mes démarches, d'autant plus que c'est dans le Valais qu'ils sont le plus dangereux.

« J'ai fait connoître de plusieurs côtés, mais surtout à Berne à cause de ses relations avec la prévôté de Moutier Grandval et pays environnants que le département du Mont-Terrible se plaint vivement et a instruit la Convention nationale de la différence extrême qu'on fait dans ces contrées entre les patriotes qui y sont maltraités et les royalistes qui y sont très bien accueillis Il sera bien difficile de toutes les manières de maintenir la concorde sur cette frontière..... Le citoyen Bacher se rendra de nouveau à Bâle pour se concerter avec le général Schérer, à qui le commandement de l'armée du Haut-Rhin vient d'être confié. Il y est invité par le général lui-même qui le connoît déjà et par le commissaire général de l'armée avec lequel le citoyen Bacher a eu des entretiens sur les moyens de tirer de Bâle des objets nécessaires pour l'armée.

« Je ne me suis pas contenté de parler aux Cantons des prêtres; je leur fais aussi des observations sur les émigrés qui par leurs perpétuelles intrigues, concertées avec nos ennemis, ne cessent de travailler à les entraîner contre nous. J'ai appris hier que d'Autichamp et Mallet du Pan étoient accourus à Berne auprès du nouveau conseiller d'Erlach. Ce retour de d'Autichamp est d'autant plus extraordinaire qu'il a l'air de braver l'opinion publique. Je sens bien qu'il ne restera pas dans le Canton, ayant eu une fois l'ordre d'en sortir..... mais il veut sans doute par cette subite apparition déconcerter le parti qui l'a fait éloigner, donner de la force à celui de d'Erlach et disposer entre eux leurs mesures. C'est aussi apparemment pour chercher à les appuyer que M. de Buol, à ce qu'on me mande, va faire un voyage dans divers Cantons. Je ne vois pas par les avis de Berne qu'il se confirme que le ministre anglois verse de l'argent, mais il s'agite aussi..... L'incident de Neuchâtel paroît plaire à plus d'une personne, et la même intrigue (car ce n'est pas le sort seul qui y a eu part) qui a porté M. d'Erlach de Berne dans le Conseil secret, travaille à le mettre en avant pour amener une rupture, à laquelle cependant je suis bien éloigné de croire qu'on pourra déterminer le Grand Conseil et le peuple..... Castelnau, l'agent des ci-devant princes françois, qui avoit déjà été chassé de Soleure l'hiver dernier et qui cependant a cru pouvoir y retourner depuis peu de temps, vient de recevoir l'ordre d'en sortir. Il retourne en Allemagne. »

Barthélemy regrette vivement qu'au milieu de circonstances aussi délicates, de nouvelles difficultés s'élèvent au sujet des indemnités du régiment de Steiner.

« Je vous adresse ci-joint une lettre de Coire dans laquelle vous remarquerez deux choses : la première, c'est que la maison d'Autriche rend bien justice à la honteuse bassesse de la Ligue grise en lui décernant publiquement des éloges sur la conduite qu'elle a tenue pendant la der-

Digitized by Google

nière Diète; la seconde, c'est que si presque toutes les premières familles qui, dans ce malheureux pays, ont acquis par leurs intrigues la principale influence, ne cessent point d'être méprisables, le peuple a manifesté le sentiment de sa dignité, en voyant avec dépit les armes autrichiennes sur la porte de M. de Cronthal et en lui donnant sujet de craindre qu'il se porteroit à les renverser. Ce mouvement lui donne droit de partager l'estime qui est due à presque toutes les communes du pays des Grisons pour avoir au moins exprimé fortement dans les instructions dont ils avoient muni leurs représentants à la Diète, le vœu que les gens qui ont participé à l'enlèvement de nos malheureux ambassadeurs fussent sévèrement punis.

« P.-S. — Je joins encore ici l'extrait d'une lettre de Berne qui me confirme davantage dans l'opinion qu'il y a dans cette ville et dans ses Conseils plus de calme que nos ennemis n'auroient désiré et n'avoient publié à la suite des avis venus de Neuchâtel. »

Vol. 440, f° 30, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 155 v°, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 2 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Régiments bernois au service de Hollande. Émigrés. Affaire de l'almanach dit *le Messager boiteux.* « Le nouveau bailli de Lausanne se montre très bien. Il est gendre de feu M. l'avoyer Sinner, qui étoit chef du parti opposé à l'avoyer Steiger... »

Vol. 439, f° 159 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 440, f° 8, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 2 novembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Projet d'invasion dans l'État de Neuchâtel que l'on prête à la France.

Vol. 439, f° 158, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 9, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 2 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 159 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 440, f° 10, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

d. — *Bienne, 3 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de l'Erguel. Démarches du prince-évêque de Bâle à Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure.

Vol. 439, f° 160 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 440, f° 16, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

e. — *Genève, 1er novembre.* — Les comités provisoires d'administration et de sûreté de la république de Genève à Barthélemy. Violences

Digitized by Google

exercées le 5 octobre par des volontaires français contre deux bateliers de Genthod, village situé sur les terres de Genève.

Vol. 439, f° 160 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 4, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

f. — *Genève, 1er novembre.* — Relation de ce qui s'est passé relativement au même fait entre le gouvernement genevois et le citoyen Soulavie.

Vol. 439, f° 161 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 6, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

g. — *Au Bothmar, 29 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 438, f° 440, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 162 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

h. — Extrait d'une lettre de Berne. — *Manque.*

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

333. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — « Je vous ai rendu compte, Citoyen ministre, des motifs qui m'ont porté à m'aboucher avec le citoyen Rivalz pour délibérer avec lui sur les moyens d'exécuter les importantes vues que vous m'avez fait connoître par votre dépêche n° 84. Il a passé ici deux jours pendant lesquels j'ai cherché à obtenir de lui les développements que sa correspondance précédente avec moi me donnoit sujet d'espérer de sa part, car, comme je vous l'ai déjà mandé, il m'avoit souvent fait dans ses lettres des réflexions sur la nécessité de diviser nos ennemis. Le citoyen Rivalz m'a demandé de lui confier votre dépêche depuis le soir jusqu'au lendemain afin de la méditer à loisir chez lui et de coucher ensuite sur le papier ses idées qu'il me communiqueroit. Il m'a rendu la dépêche sans y joindre aucune explication.

POLITIQUE N° 247.

Moyens de rompre la coalition.

« Nous sommes cependant tombés d'accord, lui et moi, que rien ne seroit plus important et ne contribueroit plus promptement au succès de nos vues que de chercher à tirer le roi de Prusse de la coalition. Rien aussi ne devoit être plus facile, car la lassitude de ce despote est extrême ainsi que son besoin de se livrer tranquillement à ses goûts corrompus, ainsi que le dégoût et le mécontentement de l'armée et du peuple. Tous les ressorts de cette puissance sont usés, la corruption y est de mode. Nous pourrions en tirer parti. Il est vrai que nous aurions à craindre l'effet de l'enchère, mais il ne retarderoit pas beaucoup celui de la disposition qui paroît être générale, pour parvenir au rappel des troupes prussiennes.

1. Reçue le 21 brumaire [11 novembre].

Digitized by Google

« Le citoyen Rivalz ne fait aucun doute qu'il ne réussiroit facilement à détacher de la Ligue la cour de Berlin. Il connoît des agents sûrs, qui obtiendroient cet avantage de la somme d'argent qu'il s'agiroit de leur confier; j'ignore qui ils sont. Pour moi, après avoir bien pensé, je vous dirai que j'ai jeté ma vue sur deux Suisses qui, je crois, nous seroient fort utiles, l'un demeure à Bâle, l'autre à Berne, tous deux hommes d'esprit, déliés et capables de se produire et de s'insinuer. Je ne leur ai encore rien dit, de sorte que j'ignore s'ils pourroient se déplacer. L'un d'eux seroit très bon à employer en Hollande où il a servi et où il connoît tout le monde; l'autre pourroit aller à Berlin. D'ailleurs leur destination dépendroit des conversations que j'aurois avec eux en commun ou séparément. Il est encore une personne qui seroit à portée, je pense, de nous servir avec fruit : c'est M. de Wrintz, au sujet duquel je vous ai écrit bien souvent. Il est actuellement à Francfort. Mais il faudroit au préalable lui rendre les propriétés qu'il a dans le département du Bas-Rhin; nous tirerions sans doute parti de cette restitution.

« Il me paroît qu'il faudroit d'abord se borner à faire voyager ces trois personnes, au moins les deux premières qui sont plus sous ma main. Elles se partageroient entre elles deux le soin d'aller reconnoître les dispositions des cours de Vienne, de La Haye et des petites cours intermédiaires, ainsi que les dispositions des peuples. Ils tâcheroient de se ménager des relations utiles. Ils m'apporteroient leurs rapports; et vous jugeriez par le compte que je vous en rendrois, s'il y auroit lieu à les faire retourner dans ces Cours et à y faire des ouvertures propres à obtenir le désarmement de quelques-unes.

« Vous pourrez facilement déterminer la somme d'argent qu'il faudroit leur allouer pour voyager pendant quelques mois d'une manière décente et convenable, à laquelle je vous prierois d'ajouter pour mon compte le quartier de juillet dernier de mes appointements.

« Au moins les courses de ces étrangers nous procureroient des informations bien sûres. Je ne sais pas même si nous aurions beaucoup de dépenses à faire au delà de leurs voyages, car chaque jour la force des choses et la marche des événements travaillent utilement pour notre cause. Je veux bien croire, avec le citoyen Rivalz, qu'il faudroit nous presser de rompre la chaîne impie des rois ligués contre nous et d'en tirer à prix d'argent celui de Prusse. J'admets cette dépense, quoique la lassitude seule et l'impuissance devront produire, peut-être un peu plus tard, le même résultat auprès de lui. La Hollande est aux abois; écrasée comme elle est, elle accable ses alliés de ses plaintes et menace ruine au dedans. Suivant les avis qu'on en reçoit, une révolution s'y prépare, funeste au stathouder; elle seroit encore plus prompte par la défection prussienne. Une révolution en Hollande produiroit un contrecoup terrible en Angleterre qui nous feroit bientôt justice de la haine de George et de l'insolence de Pitt. Alors tous nos ennemis fuient déses-

Digitized by Google

pérés, car la maison d'Autriche dont je vous fais à peine mention se verra obligée par la fierté seule de notre contenance, à l'instant où un des princes ligués se retirera de la coalition, d'abandonner à jamais à son sort la Belgique, le Luxembourg et peut-être le Brisgau, et d'aller cacher au fond de l'Autriche sa honte, sa rage et son désespoir qui ne la sauveroit pas de celui du peuple qu'elle ruine.

« Si donc vous approuvez que je fasse voyager à Berlin et à La Haye les deux Suisses dont je viens de vous faire mention, je ne tarderai pas, aussitôt que vous m'aurez envoyé quelques fonds, de les appeler ici et de les faire partir. Ils sont tous deux bons patriotes. Je connois fort bien l'un; le citoyen Bacher connoît l'autre. Il l'avoit perdu de vue depuis quelque temps; ce n'est qu'hier qu'il a pu parvenir à être instruit de sa demeure actuelle. Le citoyen Bacher, pendant le voyage qu'il va faire à Bâle, sera à portée de prendre plus d'un renseignement utile au succès des grandes vues que vous avez bien voulu me confier. »

Vol. 440, f° 34, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 164, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

334. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Requête de la citoyenne Françoise Menou Saumery.

Vol. 439, f° 163 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

335. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues relativement à un prêtre français déporté, actuellement prisonnier à Dôle.

Vol. 439, f° 163 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

336. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues en faveur du citoyen Jean-Conrad Schalch, de Schaffouse, établi à Bordeaux.

Vol. 439, f° 165, copie, 1/2 p. in-f°.

COLCHEN A BARTHÉLEMY

337. — *Paris, 16 brumaire* [*6 novembre*]. — « La personne à laquelle le Ministre vous a recommandé de ne pas répondre lui a fait voir une lettre qui vous étoit destinée. Le Ministre me charge de vous renouveler sa recommandation et de vous avertir de vous défier d'une foule d'intrigants qui, sous le masque du patriotisme, de l'intérêt pour la chose publique et pour vous-même, travaillent à tout gâter, n'agissent que pour leur compte et cherchent à supplanter ceux qui les gênent.

« Vous savez que le citoyen Hérault est à Huningue. On dit qu'il est parti avec de bonnes dispositions pour la Suisse, et bien convaincu que

Digitized by Google

nous devons rester en paix. Mais il a appelé près de lui Darbelet qui étoit revenu à Paris et dont l'exagération vous a souvent déplu. Il faut espérer que le citoyen Hérault saura distinguer en lui ce qui appartient à son patriotisme de ce qui est le produit d'une imagination exaltée.

« Il seroit bien à désirer que le citoyen Bacher ne s'écartât pas de la frontière. Son expérience, ses lumières et son zèle le rendent nécessaire aux généraux et aux représentants du peuple. Quant à vous, je sens que vous pouvez moins que jamais vous déplacer. Il faut que vous restiez à portée du Directoire de Zurich.

« Le Ministre s'occupe très vivement de la Suisse et du redressement des griefs dont se plaignent les Cantons. Il a eu hier soir un entretien très suivi sur cet objet au Comité de Salut public. On est très bien disposé. On doit proposer à la Convention une déclaration et des mesures très propres à satisfaire les Suisses sur tous les points.

« Il s'occupe aussi très activement de ce qui concerne le citoyen Courçay. J'ai lieu de croire que sous peu de jours il sera remis en liberté. »

Vol. 439, f° 185, copie, 3/4 p. in-f°.

338. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Doubs. Accusé de réception de la lettre du 5 [26 octobre]. Emigrés.

Vol. 439, f° 165 v°, copie, 1 p. in-f°.

339. — *Baden, 6 novembre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Affaires de Neuchâtel. Émigrés. Prêtres déportés. Affaire de l'almanach dit *le Messager boiteux.*

Vol. 439, f° 158 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

340. — *Baden, 6 novembre.* — Barthélemy au grand bailli du Valais, Sigristen. Il lui communique un extrait de la lettre qu'il écrit à l'avoyer de Mulinen, de Berne.

Vol. 439, f° 159, copie, 1/2 p. in-f°.

341. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy aux citoyens composant les Comités provisoires d'administration et de sûreté de la république de Genève. Accusé de réception de la lettre du 1er novembre.

Vol. 439, f° 162 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

342. — *Baden, le 16 du 2e mois de l'an 2* [*6 novembre*]. — Barthélemy au général Scherer. Accusé de réception de la lettre [du 1er novembre]

Digitized by Google

par laquelle le général lui notifie qu'il a pris provisoirement possession du commandement de l'armée du Haut-Rhin.

Vol. 439, f° 158, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A NOEL

343. — *Paris, 16 brumaire* [*6 novembre*]. — « J'ai reçu, Citoyen, tes dernières dépêches et je te remercie des détails qu'elles contiennent. Ils ont servi à m'éclairer sur la situation des États de l'Italie et même des cours du Nord. Je ne puis que t'engager à continuer. Venise est un des points les plus favorables de l'Europe pour obtenir des notions sur l'état politique des différentes Puissances, et il faut se borner à en faire un poste d'observation, jusqu'au moment où des circonstances favorables permettront de s'y occuper de négociations plus importantes. Rien ne doit donc être négligé pour multiplier les moyens d'acquérir des lumières, et, d'après ce principe, je ne trouve aucun inconvénient à ce que le quartier échu de la gratification du comte de Miniti lui soit payé. Je trouve également utile de chercher à le remplacer ou de le conserver même dans le genre de fonctions qu'il a remplies jusqu'à ce jour près de la Légation françoise, si la sévérité des Inquisiteurs se relâche et lui laisse la faculté d'entretenir quelque relation entre le ministre de la République et le Gouvernement vénitien. C'est au moins une ressource qu'il ne faut pas négliger, tant qu'il ne nous sera pas possible d'entretenir une meilleure communication.

« Quant à la conduite politique que tu dois tenir, il convient de porter tous nos soins et tous nos efforts pour maintenir la neutralité. Je sais que l'arrogance des Anglois à Gênes et à Florence peut influer sur les déterminations de Venise; mais il entre si évidemment dans les intérêts de cet État de ne prendre aucune part active à la guerre actuelle, que je ne puis croire que ces événements soient encore de nature à lui faire changer de système. D'ailleurs, la position de Venise par rapport aux Puissances coalisées est bien différente de celle des autres États de l'Italie. Elle a par elle-même des forces imposantes qui la mettent d'un côté à l'abri d'une violence telle que celle qui a été exercée à Gênes et à Florence, et de l'autre en état de repousser un ennemi qui tenteroit de l'attaquer. J'ai même peine à croire que l'Autriche, la seule Puissance qui soit dans le cas d'inquiéter Venise en ce moment, soit en état de le faire et puisse seulement y penser sérieusement. Une diversion dans le Frioul me paroît impraticable, et ce seroit pour elle, ajouter de nouveaux embarras à ceux dont elle est déjà écrasée.

« Je pense donc que tu peux régler ta conduite et les insinuations que tu seras dans le cas de faire, sur ces principes, et t'en servir comme d'argument propre à prouver au Gouvernement vénitien qu'il ne sera pas

Digitized by Google

troublé dans sa neutralité, s'il se prononce fortement pour ce système. Du reste, je ne crois pas qu'il soit à se démontrer à lui-même combien ce parti est conforme à ses véritables intérêts. Venise n'a pas d'ennemi plus à redouter pour son indépendance et sa puissance que l'Autriche. Pressée de tous côtés par les États de cette maison ambitieuse, elle ne doit pas même voir aujourd'dui sans effroi l'ascendant qu'elle prend dans la Valteline et dans le pays des Grisons, et qu'elle ferme en quelque façon toutes les Républiques de l'Europe.

« D'un autre côté, nos succès vers le Nord, ceux que nous venons de remporter sur les rebelles de Lyon et de la Vendée, l'énergie que déploie en ce moment la France, balançant et avec avantage les suites de la trahison de Toulon, tout nous fait croire que les Puissances coalisées s'aperçoivent déjà que des succès décisifs en France sont plus que problématiques. La lassitude, l'épuisement des finances et des moyens se font sentir, et si nos principes nous permettoient d'offrir à nos ennemis quelques compositions, peut-être les trouverions-nous déjà disposés à recevoir des ouvertures.

« Quant à l'Italie, tout tient, je le sais, à la reprise de Toulon. Aussi le siège de cette ville rebelle sera poussé avec une vigueur extrême. Si le succès couronne les armées de la République, ainsi que tout doit le faire espérer, il est hors de doute que nous reprendrons aisément l'ascendant que nous avons perdu dans le midi, et qu'il nous sera facile, avec une armée aguerrie et victorieuse, de faire nous-mêmes dans les États de la Maison d'Autriche en Italie quelque diversion heureuse. Dans cette supposition, Venise retireroit de très grands avantages de sa neutralité. Elle pourroit même envisager dans les revers de son plus dangereux ennemi et dans la diminution de son influence en Italie l'espoir d'assurer son indépendance en secouant tout à fait un joug qu'il cherche à rendre plus pesant de jour en jour et auquel elle n'échapperoit certainement pas en cédant aujourd'hui, par une lâche condescendance, à ses désirs. Une telle perspective seroit la base d'une liaison entre les deux Républiques, que les intérêts de commerce rendroient surtout précieuse à celle de Venise et dont elle doit conséquemment se ménager à l'avance les avantages.

« Je laisse au surplus à ton adresse et à ton patriotisme le soin de faire usage des moyens que je t'indique ici. Je crois que tu peux en tirer parti, en les maniant avec dextérité. »

Vol. 439, f° 194 v°, copie, 2 p. in-f°.

344. — *Paris, 16 brumaire* [*6 novembre*]. — Xavier Audouin, adjoint de la 6e division du département de la Guerre, à Barthélemy. Réclamations du régiment de Steiner.

Vol. 439, f° 199 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

345. — *Baden, le 17 du 2e mois de l'an 2* [*7 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 166, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 6 novembre.* — L'État de Bâle à Barthélemy en faveur du citoyen Bernoulli, de Bâle, prisonnier à Marseille.

Vol. 439, f° 166 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

346. — *Baden, le 17 du 2e mois de l'an 2* [*7 novembre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de la ville de Marseille. Même sujet.

Vol. 439, f° 167, copie, 1/2 p. in-f°.

347. — *Baden, 7 novembre.* — Barthélemy au Conseil secret des XIII de Bâle. Même sujet.

Vol. 439, f° 167, copie, 1/2 p. in-f°.

348. — *Quartier général de Blotzheim, 7 novembre.* — Le général Schérer à Barthélemy. Il demande s'il est vrai que 20 000 Autrichiens aient passé le mardi 29 octobre à Duttlingen, se rendant dans le Brisgau, et s'il est vrai que Bâle ait reçu un rescrit impérial sommant les Suisses de prendre parti pour ou contre la France.

Vol. 439, f° 173, copie, 1/2 p. in-f°.

349. — *Bâle, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — L. M. Rivalz à Deforgues. Il arrive de Baden. Barthélemy lui a communiqué la lettre du Ministre en date du 18 octobre. Il va s'occuper de se créer des relations dans les Cours ennemies. « Les nouvelles d'Allemagne font mention d'un projet de pacification sous les auspices de Pitt. En attendant nous aurions grand tort de négliger la plus exacte surveillance sur nos frontières....

« On dit M. de Condé tué par l'éclat d'un obus.

« On écrit de Carlsruhe que le bombardement de Landau a cessé, l'ennemi s'étant retiré. On ajoute qu'une armée françoise marche par Trèves sur Mayence. Je n'ose encore me livrer à la joie que me causeroit une pareille diversion. »

Vol. 440, f° 40, original, 3 p. in-f°.

COLCHEN A BARTHÉLEMY

350. — *Paris, 18 brumaire* [*8 novembre*]. — « Le citoyen Robespierre doit faire ces jours-ci un rapport sur la Suisse et proposer un décret

Digitized by Google

dont les dispositions sont de nature à le rendre très agréable aux Suisses. Encore deux ou trois jours au plus, et vous serez content.

« Le Ministre suit l'affaire du citoyen Courçay avec chaleur. Dans ce moment même, il se rend au Comité de Sûreté générale pour chercher à en finir..

« Les difficultés que vous opposez au projet d'établir des relations au dehors dont vous seriez le centre, se seroient aplanies bien facilement si vous aviez voulu considérer que vous aviez le choix des agents et qu'il y a manière d'employer utilement même des aristocrates, dans certaines circonstances. C'est par des aristocrates qu'on a étouffé le Calvados. Ici la besogne est beaucoup moins difficile. »

Vol. 439, f° 185 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

351. — *Baden, le 18 du 2e mois de l'an 2* [*8 novembre*[1]]. — Barthélemy à Deforgues. Émigrés. Prêtres déportés. Almanach dit le *Messager boiteux*. Marchandises appartenant à des Suisses arrêtées à Dijon.

Vol. 440, f° 42, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 167 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 6 novembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 439, f° 167 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 440, f° 38, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Berne, 4 novembre.* — M. de Sandoz de Travers, conseiller d'État et président de la Commission secrète du gouvernement de Neuchâtel, à Barthélemy. Almanach dit *le Messager boiteux*. Émigrés. Prêtres déportés.

Vol. 439, f° 168, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 25, copie, 3 p. in-f°.

352. — *Baden, le 18 du 2e mois de l'an 2* [*8 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Bourcard-Iselin, négociant à Bâle, et de Jean-Rodolphe Hartmann, négociant à Berne.

[Vol. 439, f° 169, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[2]

POLITIQUE N° 248.

353. — *Bâle, le 19 du 2e mois* [*9 novembre*]. — « J'ai quitté hier précipitamment Baden, Citoyen ministre, sur une lettre du représentant du

1. Reçue le 25 brumaire [15 novembre].
2. Reçue le 25 brumaire [15 novembre].

Digitized by Google

peuple Hérault qui m'a invité à me trouver demain à Saint-Libre (ci-devant Saint-Louis) près de Huningue pour l'y rencontrer. Je me suis croisé avec mon messager qui me portoit mes paquets de Paris, de sorte que si vous m'avez adressé des instructions, je me trouve par cette circonstance en retard avec vous.

Entrevue de Barthélemy avec le représentant Hérault.

« A l'instant que j'allois partir de Baden, j'ai reçu un courrier du général Schérer qui me demandoit des éclaircissements sur des avis très alarmants que venoit de lui donner un citoyen envoyé par le Conseil exécutif. On avoit annoncé au général que 20 00 Autrichiens arrivoient dans le Brisgau, qu'ils seroient suivis de 40 000; que l'État de Bâle devoit avoir reçu depuis très peu de jours un rescrit de la cour de Vienne qui demande impérieusement aux Suisses de se déclarer pour ou contre elle; qu'au défaut d'une réponse, l'ennemi entreroit sur leur territoire et que le Conseil secret de Bâle avoit déjà délibéré à ce sujet. Je n'ai pas douté que tout ceci fût une manœuvre des malveillants..... Je n'ai point à me repentir d'avoir cherché à tranquilliser le général Schérer, car à peine arrivé à Bâle, j'ai appris que tous les avis qu'on lui avoit donnés n'ont aucune espèce de fondement.

« La lettre ci-jointe de Berne annonce que les inquiétudes relativement à Neuchâtel commençoient à s'y calmer.....

« Je crains bien qu'il ne soit pas aussi facile de les rassurer sur les vues du département du Mont-Terrible. En effet, voilà les contestations avec l'abbaye de Bellelay qui recommencent.....

« Indépendamment de cette contestation diplomatique, le département veut aussi prendre l'abbaye par famine en défendant la sortie des denrées que produisent ses propriétés qui sont toutes enclavées dans le département. Hors de là elle n'a point les moyens de subsister, car le religieux qui m'a été envoyé alloit tâcher d'acheter en Souabe quelques blés pour sa maison. Il est vrai que le département lui reproche qu'elle s'exprime en propos calomnieux contre la nation françoise et qu'elle s'occupe de fanatiser le peuple. Les prêtres sont incapables de modération, et cependant j'avoue que je suis assez porté à ajouter quelque foi à la justification de l'abbé de Bellelay en pensant combien la présence et l'imminence du danger font à ces moines une impérieuse loi de la prudence. Celui que j'ai vu m'a affirmé de la manière la plus positive que le couvent ne récéloit ni émigrés, ni prêtres étrangers, comme on l'en accusoit. Je crois, Citoyen ministre, qu'il seroit très important de sommer le département du Mont-Terrible de se conformer strictement à ce qui a été décidé au sujet de l'abbaye de Bellelay. »

Du 21 du 2e mois. — « Le citoyen représentant Hérault est arrivé hier à Saint-Libre. Nous avons beaucoup parlé de la Suisse, lui sur l'importance dont il est qu'elle persévère dans sa neutralité, moi sur la convenance infinie qu'il y a à ce que nous l'y confirmions par tous les moyens de la justice et de la bienveillance qui sont en notre pouvoir. Il a fait

Digitized by Google

diverses notes sur les différents objets. Je lui ai dit d'après une lettre de Soleure qui vient de bonne part que M. de Buol qui y demeure manifeste un grand mécontentement de la neutralité des Suisses. Le citoyen Hérault m'a complètement rassuré sur les bruits qui ont couru au sujet de Neuchâtel.

« Je lui ai déclaré bien positivement que le retour du citoyen Darbelet dans ces contrées est impolitique sous tous les rapports et infiniment désagréable à l'État de Bâle. Il ne peut par conséquent que nuire beaucoup à nos affaires. »

Vol. 440, f° 51, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 173 v°, copie, 2 p. in-f° [1].

Pièce jointe. — a. *Zurich, 6 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. « ... Je ne comprends pas comment on a trouvé à Lyon une quantité de passeports expédiés par M. d'Erlach. Comment pouvoit-il faire des passeports qui aient été respectés en France?..... Dieu nous garde qu'à Baden il puisse arriver ce qui est arrivé dans le pays des Grisons! Du moins je ne croirai de ma vie que nos gens soient assez malheureux pour donner dans un complot aussi infâme, et si cela est, comme je le crois fermement, je ne conçois pas comment ce projet infernal pourroit être exécuté..... D'un autre côté, il est bien possible que nos ennemis souhaitent de vous éloigner de nous et qu'ils emploient toutes leurs ruses infernales pour y parvenir. Mais il me paroît également impossible qu'un seul magistrat suisse soit assez traître pour donner dans un projet aussi malheureux..... » Craintes d'une attaque des Français contre Neuchâtel.

Vol. 439, f° 174 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 440, f° 37, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 8 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Bacher. Craintes relatives à Neuchâtel. Vœux en faveur de la tranquillité et de la neutralité de la Suisse. Violation du territoire valaisan par les Piémontais.

Vol. 439, f° 176 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 43, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 9 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire [2]. Craintes relatives à Neuchâtel. Emigrés. « La Hollande, que je connois comme ma chambre, est dans une grande agitation. Il ne dépend que de la République françoise d'en tirer parti. Les Hollan-

1. Le post-scriptum est copié comme une dépêche à part dans le vol. 439, au f° 176.
2. L'auteur de cette lettre ne serait-il pas le personnage dont il est question dans la dépêche n° 247 et que Barthélemy se proposait d'employer comme agent en Hollande?

Digitized by Google

dois voudroient voir le stathouder à tous les diables. Il n'y aura pas grande dépense à faire pour les empêcher de continuer la guerre. Quant aux deux régiments bernois que nous entretenons au service de la Hollande, comme on les laisse mourir de faim, les soldats demandent à aller servir en France, où l'on trouve du moins à manger. »

Vol. 439, f° 177 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 49, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Zurich, 6 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 176, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 440, f° 36, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

e. — *Zurich, 6 novembre.* — Note de la chancellerie d'État du Directoire de Zurich. Crainte d'une invasion française dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 439, f° 176 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 440, f° 39, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

f. — *Soleure, 5 novembre.* — Ambroise Monin, abbé de Bellelay, à Barthélemy. Vexations du département du Mont-Terrible contre l'abbaye.

Vol. 439, f° 178, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 27, copie, 3 p. in-f°.

g. — Correspondance de l'abbaye de Bellelay avec le département du Mont-Terrible depuis le 23 septembre jusqu'au 2 novembre.

Vol. 439, f° 178 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 440, f° 214, copie, 5 p. 1/2 in-f°.

354. — *Bâle, le 19 du 2e mois de l'an 2* [*9 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 180, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Moutier, 5 novembre. — Le président et conseil de la prévôté de Moutier Grandval à Barthélemy. Ils réclament la liberté de Henri Briselance, secrétaire du gouvernement de la prévôté, retenu à Delèmont.

Vol. 439, f° 180 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

355. — *Bâle, le 20 du 2e mois de l'an 2* [*10 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Liberté du citoyen Schmitz, de Zurich, et de la citoyenne Wieland, de Bâle, prisonniers à Nantes.

Vol. 439, f° 180 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

356. — *Bâle, le 20 du 2e mois de l'an 2* [*10 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Jean-Jacques Usteri, de Zurich.

Vol. 439, f° 183, copie, 1/4 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

357. — *Bâle, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — « Citoyen ministre, la cessation du bombardement de Landau a été confirmée. Divers papiers allemands disent que le roi de Prusse rappelle toutes ses tronpes à cause de l'état peu rassurant pour lui des affaires de Pologne. D'autres annoncent que son armée doit continuer le blocus de Landau. Il en est enfin qui la portent en totalité sur notre frontière de la Moselle. Il résulte de tant de versions qu'on ne sait trop sur quoi se fixer.

« Il a été dit dans le Haut-Rhin que soixante mille Autrichiens, dont vingt mille étoient déjà arrivés à Dudlingen, venoient renforcer l'armée de Wurmser et que, sur la sommation de l'Empereur aux Suisses, aux fins qu'ils prissent un parti quelconque dans la guerre actuelle, le canton de Bâle avoit soumis la matière à mûre délibération.

« Ces deux nouvelles ne sont pas admissibles, au moins pour l'époque présente.

« Vous connoissez sans doute la déclaration de la cour britannique relative aux affaires de France.

« Cette pièce, d'autant plus perfide qu'elle paroît dictée par l'attachement le plus désintéressé pour la nation françoise et qu'elle semble n'aspirer qu'au retour de la paix, n'a pu affoiblir l'impression profonde que cause au dehors l'énergie de notre gouvernement.....

« Un avantage qu'ont obtenu les ennemis sur, disent-ils, quatre mille François près de Marchiennes, remplit toutes les Gazettes allemandes. Nos papiers ne parlent pas régulièrement de l'état de nos armées. On prend ce silence pour l'aveu de notre foiblesse. Les aristocrates s'en prévalent et nos amis en sont consternés. Je souhaiterois qu'on pût admettre un mode de rédiger nos journaux qui ne laissât pas aussi souvent le champ libre aux jactances germaniques.

« La grosse artillerie du général Cobourg est déjà parquée à Malines. Il ne doit plus faire de siège cet hiver.

« L'ennemi conserve quelques troupes dans le Brisgau, mais elles ne font aucun mouvement; il en a peu de ce côté, c'est-à-dire en deçà de Fribourg. Tel est l'avis que j'ai reçu ce matin et que j'ai fait passer à l'armée du Haut-Rhin..... »

Vol. 440, f° 54, original, 2 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 25 brumaire [15 novembre].

Digitized by Google

RAPPORT DU CITOYEN HÉRAULT

358. — *Huningue, 1er jour, 3e décade, brumaire [11 novembre].* — « J'ai fait venir aujourd'hui, cher collègue, à Saint-Libre, village auprès d'Huningue, Barthélemy, ambassadeur de la République en Suisse. J'ai été très content de la conférence et de lui. Voici les faits qu'il m'a garantis.

« *Neutralité des Suisses.* — La neutralité est certaine. Elle est fondée sur leur intérêt. Ils sentent qu'ils seroient dévorés si l'Autriche pouvoit l'emporter sur la France, mais ils n'osent se prononcer contre l'Autriche. 1° L'Autriche peut entamer la Suisse dans toute la partie orientale, depuis Bâle jusqu'au pays des Grisons. 2° Depuis que nous avons défendu l'exportation du blé, la Suisse est, pour les subsistances, dans une dépendance absolue de l'Empire germanique.

« Il dépend de nous seuls que cette neutralité, qui nous vaut une armée de 60 000 hommes, ne soit pas rompue.

« Nous avons seulement quelques ménagements à observer :

« 1° Ne point s'immiscer dans la forme de leur gouvernement (ainsi que le porte notre constitution); les rassurer même sur cette crainte. Souvent d'indiscrets voyageurs, qu'on a crus envoyés exprès, ont gâté nos affaires.

« 2° Prévenir à la frontière par une surveillance sévère toute violation de territoire. Ces violations sont assez fréquentes. Elles proviennent des manœuvres d'émigrés et autres malveillans aux gages de l'Autriche. Elles consistent en rixes et provocations qui, quoique souvent de peu d'importance, ne laissent pas que de produire un mauvais effet. Je vais prendre à cet égard des mesures précises et rigoureuses.

« 3° Ordonner la prudence au petit département du Mont-Terrible qui inquiète beaucoup les Suisses en cherchant perpétuellement à infirmer la neutralité provisoire dans laquelle le Comité de Salut public et la Convention ont compris Moutier Grandval, Bellelay et l'Erguel. Les administrateurs du département du Mont-Terrible osent révoquer en doute cette neutralité officiellement notifiée par notre ambassadeur au Corps helvétique et sur laquelle on peut s'en rapporter à l'intérêt de l'abbé et de la tremblante moinerie de Bellelay pour croire qu'elle est observée. Ces administrateurs leur écrivaient il y a un mois : *C'est une question que nous regardons comme indécise que celle de savoir si vous êtes compris dans la neutralité helvétique.* La lettre est signée : *Boillot, Evrard, Amreg, Teurretal, Gasneau,* administrateurs du département. Leur système est de s'agrandir et de s'enrichir. Les reliques, les saints d'argent et l'abbaye de Bellelay ne leur déplairoient pas. Ils s'en empareroient d'abord, pour atteindre ensuite Moutier Grandval et l'Erguel. La Suisse et notamment Berne voient avec peine ces manœuvres qui, d'une part, compromettent la tranquillité des frontières et qui, de

Digitized by Google

l'autre, attaquent les rapports de ce pays avec quelques autres Cantons helvétiques.

« La neutralité des Suisses a été solennellement déclarée, à plusieurs époques, aux puissances belligérantes, par le Corps helvétique :

« En mai 1792;

« En juillet 1792, à la diète de Frauenfeld;

« En septembre 1792, à la diète d'Arau, époque très remarquable; voir surtout l'abscheid de cette diète;

« En janvier 1793;

« Enfin, en septembre dernier, à la suite du manquement commis en août précédent par le Valais.

« C'est en conséquence de cette neutralité que le Corps helvétique envoie un contingent à Bâle pour maintenir l'inviolabilité du territoire suisse. Ce contingent est de deux mille hommes. L'avantage en est tout entier en faveur de la France, puisqu'il a pour objet d'empêcher les Autrichiens de pénétrer dans plusieurs de nos départements, lesquels n'y pourroient entrer que par ce pays, au lieu que nous, vu la nature du terrain, nous ne sommes point dans le cas d'aller, par Bâle, attaquer les Autrichiens.

« On dit que nous nous plaignons souvent des Bâlois, mais que les Autrichiens s'en plaignent encore plus sans doute. Le meilleur moyen d'observer une neutralité n'est pas de plaire, mais de déplaire des deux côtés.

« Un petit fait mérite attention. Le régiment de Steiner, avoué par le canton de Zurich, a pour major Orelli, ancien officier chargé de commander, à Bâle, toutes les troupes du contingent helvétique, place fixe, pendant le temps de la guerre, et qui lui donne voix au conseil secret de Bâle, où la France n'est pas généralement aimée. Les indemnités du régiment de Steiner ont été largement fixées par le ministre de la guerre. Déjà la moitié du payement étoit effectuée. La trésorerie nationale vient de recevoir les comptes et, les trouvant trop forts, elle exige une restitution considérable. Ce régiment est, presque en entier, composé de Zurichois. Ils sont affectés d'une réduction qui les atteint dans une partie sensible, et qui les expose à la risée de leurs concitoyens. Orelli surtout est désolé. Le ministre de la guerre l'avoit traité d'une manière distinguée, à raison de son patriotisme. Zurich, qui nous aime plus que tous les autres Cantons, qui a l'initiative de tout ce que nous voulons avoir du Corps helvétique, qui, *seul*, possède des hommes incorruptibles, qui, *seul* entre les Cantons, a une morale, sera très sensible à tout ce que nous ferons pour les Suisses. La politique réclame cette condescendance. L'objet est, tout au plus, de 40 000 livres en assignats pour tout le régiment.

« [1]..... de cette comptabilité devant entraîner beaucoup de lenteurs, il

1. Lacune dans le mss. Les recherches faites aux Archives Nationales pour retrouver le rapport original du citoyen Hérault n'ont pas abouti.

Digitized by Google

seroit à propos, sans en attendre le résultat, de faire passer en Suisse les fonds nécessaires pour couvrir au moins les dépenses de 1791 et de 1792.

« 3° On a lieu de croire qu'il existe, dans le département du Mont-Terrible, des intelligences avec les ennemis. On y provoque sans cesse des difficultés relativement à la neutralité des pays en combourgeoisie avec la Suisse, nonobstant les décrets de la Convention nationale et les arrêtés du Comité de Salut public et du Conseil.

« Il faudroit prendre des mesures pour assurer à ces pays la neutralité qu'ils doivent partager avec le Corps helvétique, et prévenir toute violation de territoire de la part de nos troupes.

« 4° Plusieurs corps administratifs et, notamment, la municipalité de Dijon, arrêtent toutes les marchandises destinées pour la Suisse, soit qu'elles aient été expédiées avant ou après le décret de prohibition, soit même que la sortie en soit prohibée ou non.

« La municipalité de Dijon a déclaré qu'elle ne relâcheroit celles qu'elle détient, que sur un décret de la Convention, ou un arrêté du Comité de Salut public.

« Il est extrêmement important de faire cesser un pareil abus de pouvoir, et de ramener les corps administratifs à se renfermer dans les limites de l'autorité qui leur est départie.

« 5° Plusieurs de nos journalistes paroissent avoir pris à tâche de décrier la conduite des gouvernements de la Suisse et, en particulier, de celui de Berne. Dans le journal de la Montagne, les magistrats de Berne qui, au moins depuis quelques mois, nous montrent une conduite franche, sont désignés sous le nom de *magnifiques monstres*. Ces invectives, cet acharnement de quelques journalistes, ne peuvent que nous nuire infiniment en Suisse.

« Il conviendroit d'inviter les publicistes à se défier des rapports passionnés et haineux qu'on leur envoie sur la Suisse.

« 6° En vertu des traités entre le Corps helvétique et la France, les Suisses ont la liberté d'aller et venir d'un pays dans l'autre, sans nul obstacle. Cependant, beaucoup de Suisses qui étoient domiciliés et possessionnés en France, et qui sont retournés dans leur pays, ont été rangés dans la classe des émigrés, et l'on a confisqué leurs biens.

« Il ne peut être dérogé à un traité que par un autre. Il n'y en a pas qui dérogent à ceux en vertu desquels les Suisses ont le droit de retourner dans leur pays, sans perdre les avantages dont ils jouissent en France, à raison des biens et revenus qu'ils y possèdent. La loi relative à l'émigration ne peut donc pas leur être appliquée.

« Il conviendroit que la Convention le déclarât dans un décret et, de plus, qu'elle annonçât formellement que nos traités avec les puissances neutres et, notamment, avec la Suisse, conservent toute leur valeur.

« On avoit promis aux officiers des régiments suisses qui voudroient

Digitized by Google

reprendre du service en France, de les employer conformément à leur grade.

« Cette promesse n'a pas eu son exécution. Plusieurs de ces officiers, habitués au service, sont obligés de prendre de l'emploi dans les troupes des puissances nos ennemis, ce qui nous est très préjudiciable, parce que, ayant la faculté de recruter dans leurs Cantons, ils attirent à eux et contre nous toute la jeunesse militaire de leurs Cantons.

« Les Suisses préfèrent notre service à tout autre; il faudroit mettre à profit ce sentiment de préférence et s'occuper des moyens propres à les faire rentrer dans nos troupes.

« 8° La réunion de la Légation du Valais à celle de Genève a singulièrement déplu aux Valaisans. Cette réunion étoit inconvenante sous tous les rapports. On étoit convenu de rétablir les choses sur l'ancien pied; rien n'est fait encore à ce sujet. Cependant, il n'est pas douteux que le Valais et toute la Suisse n'attachent une grande importance à la désunion de ces deux Légations.

« 9° La ville de Bâle a des propriétés dans le département du Haut-Rhin. Les propriétaires, par l'effet de nos lois, sont privés de la faculté de faire rentrer chez eux le produit de leurs récoltes; cette faculté, cependant, leur est assurée par les traités. Ils en réclament la jouissance. Leur réclamation est d'autant plus fondée que les Bâlois nous font passer des denrées de tous les genres pour l'approvisionnement de nos armées.

« 10° Genève éprouve la même difficulté que Bâle pour les récoltes dépendantes des parties de son territoire qui sont enclavées dans le nôtre.

« Il est juste d'avoir égard aux réclamations qu'elle fait à ce sujet.

« Genève se plaint aussi de provocations hostiles, qui se font par nos troupes sur son territoire. Tout récemment, un garde national vient d'y tuer un jeune homme assis sur un chariot, entre son père et sa mère.

« Enfin Genève réclame contre les visites qui se font sur les bateaux qui parcourent le lac, par des gardes nationaux qui s'emparent de force de tout ce qui est à leur disposition.

« Il importe de faire cesser ces vexations. Le lac est commun aux Suisses, à Genève et aux François. Les François n'ont pas plus de droits que les autres de s'y permettre des visites à main armée. Que les parties du territoire françois qui bordent le lac soient gardées, et les passagers visités, rien de mieux; mais les perquisitions, sur le lac même, peuvent tout au plus être permises dans les parties qui avoisinent notre territoire.

« 11° Il s'est répandu, en Suisse, que l'on vouloit réunir à la France la république de Mulhausen et la principauté de Neuchâtel. Ce bruit y répand de vives inquiétudes; s'il se confirmoit, les Cantons alliés de ces États se croiroient obligés de défendre leur indépendance, et la guerre s'allumeroit entre la Suisse et la République françoise.

Digitized by Google

« Mulhausen, en effet, est un État allié de la Suisse, et fait partie de la Confédération helvétique.

« Quant à Neuchâtel, quoique la suzeraineté de ce pays appartienne au roi de Prusse, le pays n'en est pas moins indépendant, et les habitants peuvent servir, même contre le roi de Prusse. Sept compagnies de Neuchâtelois combattoient contre ce prince à Rosbach.

« Les rapports qui lient Neuchâtel à la Suisse sont très intimes. Y porter la guerre, ce seroit la déclarer aux Cantons ses alliés.

« Il est pressant de rassurer les Suisses, sur les craintes qu'ils manifestent à ce sujet.

« On doit mettre d'autant plus d'empressement à réparer les griefs qui font l'objet de la réclamation des Suisses, qu'on ne peut se dissimuler que les puissances coalisées ne les travaillent en tous sens et n'emploient tous leurs efforts pour les entraîner dans la guerre qu'ils nous font.

« En effet, il seroit pour elles du plus grand intérêt que les Suisses se déclarassent contre nous, puisque par l'effet de cette déclaration la République françoise n'auroit plus, au dehors, aucune communication libre par terre ni par mer.

« Il n'est pas hors de vraisemblance qu'en ce moment nos ennemis font faire aux Suisses des propositions d'argent très avantageuses. On ne peut trop se hâter d'en prévenir l'effet en traitant cette nation avec la plus grande faveur.

« *Espoir d'une nouvelle certitude de neutralité.* — Comme il est bon de renouveler souvent l'expression de la neutralité, quelque constante qu'elle paroisse, j'ai décidé l'ambassadeur Barthélemy à amener l'occasion de nous en fournir une nouvelle assurance; il en a pris l'engagement. Mais il lui faut au moins trois semaines, à cause des délais inévitables qu'entraînent les relations avec le Corps helvétique.

« (Depuis ma lettre écrite, il est arrivé un nouveau vœu de neutralité. Voir, à la feuille ci-jointe, la lettre du bourgmestre de Zurich. F. R.)

« Il fournira, en outre, dans quinze jours, un travail presque arithmétique, où nous verrons l'état de notre position et le compte des Régences, Conseils, Baillis, autorités ou personnes influençantes (*sic*), qui sont pour ou contre nous; au moyen de quoi, nous n'aurons plus que la conséquence à tirer.

« *Fausses nouvelles.* — On cherche à nous remplir de terreurs. C'est le jeu des Autrichiens. Le ministre impérial à Soleure, Buol, sème le plus qu'il peut de mauvaises nouvelles. On en a un exemple récent dans la crainte de Schérer, général divisionnaire à Huningue, qui envoya, il y a quelques jours, un courrier à l'ambassadeur, pour être rassuré sur l'arrivée mensongère de 20,000 hommes dans le Brisgau, et de 40,000 autres Autrichiens à leur suite.

« C'est, sans doute, ce même ministre qui a répandu la nouvelle que le Comité de Salut public avoit résolu la conquête de Neuchâtel. Cette

Digitized by Google

rumeur a causé parmi les Suisses la plus grande sensation. Témoin assidu des mesures du Comité et pénétré d'ailleurs de l'esprit qui le dirige, j'ai démenti cette opinion, du moins jusqu'à l'époque de mon départ : or la nouvelle étoit antérieure, ce qui en démontre la fausseté. Au surplus, quoique je ne puisse répondre de ce que j'ignore, quoique Neuchâtel touche presque à Pontarlier, je suis bien intimement convaincu que le Comité, dont la sagesse m'est connue, n'a jamais eu une pareille idée. (Voir la feuille B ci-jointe.)

« *Cocardes blanches.* — Quoiqu'il y ait, en Suisse, bien des aristocrates, cependant les cocardes blanches n'y sont point tolérées par le gouvernement, non plus que les émigrés, que l'on y déménage perpétuellement. L'Ambassadeur assure que, si l'on y a rencontré des cocardes blanches, c'est que ces messieurs les tiroient momentanément de leurs poches pour faire les jolis cœurs en visite.

« *Fribourg.* — Le canton de Fribourg seul est d'une obstination incorrigible. Son aristocratie déplaît aux autres Cantons. Heureusement il n'a auprès d'eux aucune influence politique. Son seul crédit est dans le Valais, à cause de la religion, de la stupidité et du goitre.

« *Fournitures. — Blé, avoine.* — Il est impossible de tirer du blé de la Suisse, parce que l'Autriche n'en fournit aux Suisses qu'autant que ceux-ci se sont engagés de n'en pas fournir à la France. Le blé, chez nous, coûte 24 livres, à Bâle il coûte 36 à 40 livres. On manque totalement d'avoine à l'armée du Rhin et dans les départements de ce nom. Les départements voisins sont épuisés. Il existe une possibilité de se procurer de l'avoine, par une voie secrète. Un Suisse en offre pour le service de la République.

« *Fusils.* — Un fournisseur suisse offre des fusils neufs. Il en arrive d'ailleurs plusieurs caisses d'Allemagne. Les modèles seroient portés au quartier général et rendus, aux risques du fournisseur, sur territoire françois.

« *Souliers.* — Le même offre 4 à 5 mille paires de souliers, et peut-être plus.

« *Draps.* — On trouveroit beaucoup de draps bleus et de blancs, tant en Suisse qu'à Mulhausen.

« Enfin, on pourroit avoir du bétail, de la poudre, des sacs, du riz, etc., etc.

« *Marchés.* — Les objets ci-dessus peuvent nous échapper d'un moment à l'autre. Je ne dois ni ne veux me mêler d'aucun marché. Les armées sont dans le dénuement; je vous prie et vous presse, chers collègues, d'avertir sans délai les administrations que les achats concernent, afin qu'elles envoient tout de suite leurs agents, qui recevront de l'ambassadeur Barthélemy les renseignements nécessaires.

« *Propositions au Comité de Salut public.* — L'Ambassadeur françois en Suisse se trouve placé dans un centre très avantageux, entre l'Allemagne

Digitized by Google

et l'Angleterre. Barthélemy, qui me paroît homme sage et bien intentionné, a, de plus, l'avantage d'avoir vécu longtemps à Vienne et à Londres. A Dieu ne plaise que nous pensions à entamer aucune négociation avec des despotes stupides et féroces, qui ne doivent recevoir de nous que la mort pour toute transaction; mais au moins nous pouvons désirer d'être mieux instruits que nous ne l'avons été jusqu'à présent. Barthélemy, si le Comité m'autorise à l'employer sous ce rapport, me paroît l'homme le plus en état de transmettre, directement, des relations positives sur l'état et les projets des puissances ennemies. Je vous prie instamment, chers collègues, de me faire la plus prompte réponse.

« Salut et fraternité! *Signé :* HÉRAULT.

« Ci-joint mon arrêté sur le camp retranché à établir à Belfort, mesure commandée par les circonstances et demandée par tous les militaires et tous les patriotes. Voir feuille G [1]. »

Vol. 440, f° 56, copie, 15 p. 2/3 in-f°.

VENET A DEFORGUES [2]

359. — *Lausanne, 11 novembre.* — « Pour répondre aux demandes qui me sont faites au sujet des mouvements révolutionnaires de l'Autriche et de la Prusse, et des efforts que fait l'Empereur pour faire déclarer en sa faveur le Corps helvétique, je dirai : 1° que depuis dix ou douze jours il arrive ici beaucoup de lettres de Bâle à nos négociants, et quelques autres d'Allemagne aux émigrés, qui toutes parlent d'un plan tracé par Dumouriez et découvert par le général Beaulieu pour faire soulever la Belgique et y faire adopter une nouvelle constitution répressive des abus de la souveraineté. Le général Beaulieu en indique l'existence dans le mémoire justificatif qu'il a publié lors de l'affaire devant Dunkerque, et on sait que Dumouriez et ses adhérents, pour éviter les suites de cette découverte, ont pris la fuite. Mais il paroît que ce mouvement, contenu d'abord par la crainte, a repris son élasticité, qu'il s'est tenu des assemblées secrètes à Bois-le-Duc et à Huys dans le pays de Liège, que les démarches des fédérés ont été éclairées, qu'on a découvert une correspondance suivie entre Vienne et Bruxelles dans laquelle plusieurs personnages importants ont été compromis, enfin les dernières lettres d'Allemagne annoncent l'arrestation du comte Cobenzel, du comte Saur, d'un Colloredo, du conseiller Spielmann et de Manfredini, Ministre de Toscane, et d'une grande quantité de gens en sous-ordre, tous soupçonnés de jacobinisme, telle est la dénomination vague donnée dans le pays comme motifs de leur détention. On n'explique pas dans ces lettres, si

1. Les pièces jointes manquent.
2. Reçue le 28 brumaire [18 novembre].

Digitized by Google

le Cobenzel est celui dont la famille est originaire de Trieste et qui avoit été formé aux affaires par le prince Kaunitz, ou si c'est le ci-devant Ministre impérial en Russie, fils du fameux colonel Cobenzel qui a si longtemps gouverné la Flandre autrichienne sous Marie-Thérèse. On ne dit pas non plus si le Colloredo est le prince de ce nom, vice-chancelier de l'Empire, ou l'ancien gouverneur de l'Empereur actuel; cette famille d'ailleurs est très nombreuse et compte beaucoup de ses membres employés à la guerre ou dans l'administration; ces éclaircissements ne deviendront intéressants que quand le fait principal sera mis hors de doute, et c'est ce qui n'est pas, car malgré toutes ces lettres d'Allemagne, il est encore permis de douter de l'existence d'un plan bien concerté et de l'arrestation de ceux qu'on en regarde comme les chefs. Les mêmes correspondants disent aussi que le roi de Prusse, au lieu de se rendre à Dusseldorf ou à Manheim, avoit pris la route de ses États, annonçant la nécessité de sa présence pour terminer les affaires de Pologne, mais que, par le fait, il s'étoit rendu directement à Berlin sur les avis qui lui étoient parvenus qu'il s'y tramoit une conspiration dont le foyer étoit la colonie des anciens François réfugiés lors de la révocation de l'édit de Nantes, échauffée par les Jacobins de Paris et leurs émissaires. Qu'en effet S. M. s'étoit convaincue de la réalité du complot et avoit fait saisir les comtes Hertzberg et Bischoffswerder comme soupçonnés d'intelligence avec les agitateurs. Ceci demande également confirmation; mais tout annonce qu'en admettant ces plans d'insurrection, l'explosion en devoit être plus prochaine en Prusse, où les esprits y étoient plus disposés, et où la philosophie a fait des progrès bien plus marqués que dans les pays héréditaires.

« 2° Quant aux efforts que fait l'empereur pour amener la Suisse à se prononcer en sa faveur, il ne parvient encore que des bruits assez vagues, mais moins insignifiants cependant que ceux qu'on a répandus il y a quelques jours. On sait que le baron de Buol est presque à poste fixe à Berne, qu'il s'y remue beaucoup, et qu'on y tient de fréquentes conférences avec les Ministres d'Angleterre, d'Espagne et de Sardaigne, que ces agitations ont redoublé à la nouvelle que la France annonçoit des desseins hostiles sur la principauté de Neuchâtel, malgré ses liens politiques avec la Suisse et la garantie de ses privilèges et franchises; que le ministre impérial s'est déjà permis de menacer d'entamer le territoire bâlois et d'intercepter les blés de Souabe; on dit encore que les députés envoyés de Neuchâtel, pour réclamer assistance et protection, sont très antifrançois, et disposés à s'attacher au parti autrichien pour le succès de leur mission; que les députés neuchâtelois s'attendoient tellement à une invasion, qu'ils faisoient déjà passer leurs fonds et leurs effets précieux dans l'intérieur de la Suisse. On peut ajouter à ces bruits que le peuple, depuis huit jours, paroît craindre très sérieusement la guerre, et que si les Suisses se déclaroient pour les Autrichiens, le pays de Vaud

Digitized by Google

en particulier pourroit devenir le théâtre d'une révolution qui entraveroit la marche du Corps helvétique; mais malgré les inquiétudes du moment on est toujours également fondé à espérer que les Suisses ne s'écarteront pas de leur système et attendront une attaque formelle de part ou d'autre. Un des héros de Coblentz, Pont-l'Abbé, qui va et vient et intrigue fort en Suisse, racontoit dernièrement à Lausanne qu'il avoit eu une conversation avec l'avoyer de Berne, de Mulinen, et qu'il lui avoit dit : « Mais pourquoi ne prenez-vous pas parti dans une cause qui intéresse l'indépendance des souverains et le repos de tous les peuples? — C'est que nous n'avons ni soldats ni argent. — Mais cependant si on vous attaque? — Alors nous aurons des soldats et de l'argent. » Jamais, dit l'émigré, je n'ai pu le tirer de cette alternative ni obtenir d'autres éclaircissements. Et effectivement, il n'en faut pas davantage pour donner une idée juste des dispositions des Suisses et des motifs de leur inébranlable prudence. D'ailleurs, on remarque que c'est dans le canton de Berne que se démènent les ennemis de la France, parce que c'est le canton prépondérant et qu'ils y trouvent une faction active à la vérité, mais peu décisive, dont ils espèrent tirer parti, tandis que le Directoire de Zurich, où se prononce le vœu indispensable des autres Cantons, se renferme toujours dans les mesures les plus sages et déjoue le manège des malveillants. Les secousses ne sont point à craindre tant qu'elles ne dérangeront pas ce point central. Les amis de la Révolution françoise en Suisse disent que si le maintien de la neutralité helvétique doit contribuer à son succès et que les François y attachent de l'importance, ils devroient agir avec circonspection dans l'affaire de Neuchâtel et bien examiner si les conseils qu'ils ont reçus à cet égard ne sont pas le fruit des intrigues de leurs ennemis qui, en amenant une agression de la France, mettroient les Suisses dans la nécessité de se déclarer contre elle. Ils n'approuvent pas la levée de boucliers du département du Doubs, qui a envoyé demander raison au magistrat de Neuchâtel de l'impression et distribution d'un libelle en forme de calendrier composé par un ministre de Bâle et dans lequel la Convention nationale est maltraitée; ils disent que ces spéculations mercantiles de la typographie ne méritent que mépris, et qu'un géant redoutable, dont la massue écrase ses ennemis, prend en pitié un moucheron qui le pique; ils ajoutent que la police militaire et civile devroit être plus surveillante dans la ci-devant Savoie sur les bords du lac, qu'il en part fréquemment des barques qui viennent la nuit enlever le pain dans les villes du pays de Vaud, moyennant des intelligences avec les boulangers, que les gardes nationales montent sur ces barques pour y protéger cette contravention au sujet de laquelle il y a eu plusieurs doléances adressées à Berne, que le commerce de la Suisse avec Genève a été plusieurs fois troublé sur le lac et qu'enfin il faudroit que la France observât avec plus d'exactitude les lois du bon voisinage.

« Des lettres dignes de foi d'Amsterdam assurent que la bataille perdue

Digitized by Google

par le prince de Cobourg devant Maubeuge a été des plus meurtrières pour les Autrichiens, que les détails officiels parvenus au stathouder font mention de trois mille morts et de dix-huit cents blessés. Les mêmes lettres confirment ce qu'on avoit déjà annoncé d'un mouvement révolutionnaire en Autriche et de l'arrestation des chefs susnommés, auxquels on ajoute un comte de Lamberg et un conseiller Melding; elles disent encore que le jeune prince d'Orange, blessé à Hondschoote, est très dangereusement malade, et que les ci-devant princes françois ont ouvert en Hollande un emprunt d'un million de florins qui ne réussit aucunement, malgré la garantie offerte par la czarine; et ce qui n'étonnera pas ceux qui connoissent la marche oblique du roi de Prusse et du stathouder, c'est que ce dernier agit, indirectement mais avec chaleur, contre cet emprunt, quoiqu'il l'ait appuyé par une adresse aux États des Provinces-Unies.

« Il a passé il y a huit jours par Nyons trois officiers françois sans uniformes, emportant avec eux une caisse militaire qu'ils avoient lâchement volée. Ils étoient attachés à un des régiments de la petite armée de la Maurienne, et ont eu l'impudeur de se vanter de cette coquinerie à des émigrés; cette caisse contenoit 103 000 livres en assignats et 3500 livres en or. Ils ne se sont pas arrêtés dans le pays de Vaud et ont pris la route de Bâle.

« Il court ici un bruit que le roi de Sardaigne est tombé en démence, qu'il se couvre de scapulaires et de reliques, et se livre à des accès de fureur dans l'un desquels il a frappé le duc de Montferrat; cette nouvelle demande confirmation, quoiqu'elle soit accréditée par quelques Piémontois qui sont ici. On va même jusqu'à dire que ce roi est vivement sollicité par ses confesseurs et ceux de ses courtisans auxquels il a encore confiance, d'abdiquer la couronne et qu'on lui représente journellement que c'est le vœu de sa nation. On sait que le prince de Piémont qui lui succéderoit est dans des dispositions toutes différentes de celles de son père, qu'il n'aime point ses beaux-frères, qu'il n'a point été d'avis de la guerre et auroit voulu au moins qu'on se bornât à la défense du Piémont et qu'on ne fît aucun mouvement dans la Savoie ni dans le comté de Nice, qu'il ne demanderoit pas mieux, en un mot, que de faire son traité à part et d'adopter le système de la neutralité.

« Les habitants de la ville de Moudon ainsi que des députés des campagnes de ce bailliage ont été ces jours-ci au-devant de leur nouveau baillif, le colonel Weiss, qui dans tous les temps et dernièrement encore, s'est montré d'une énergie singulière au conseil souverain de Berne pour le maintien de la paix et de la neutralité. Ces bonnes gens ont dételé les chevaux de sa voiture et l'ont traîné jusqu'à son château en criant : *Vive l'ange de la paix!* l'impériale de sa voiture étoit chargée de banderolles blanches et de couronnes de chêne; les harangues ne contenoient que des félicitations sur sa conduite sage, modérée et patriotique, et des

Digitized by Google

plaintes violentes contre la faction autrichienne. Cette réception inouïe dans la Suisse prouve combien l'esprit du peuple est porté pour la conservation de la paix et de la bonne harmonie avec les François.

« Deux jeunes émigrés bourguignons et ci-devant nobles ayant déclamé dans un café de Lausanne contre la neutralité helvétique et péroré pour la déclaration en faveur des puissances coalisées, ont été honteusement chassés de la ville sans qu'on leur ait laissé le temps de se reconnoître. »

Vol. 440, f° 64, original, 8 p. in-4°.

360. — *Bâle, 22 brumaire an 2* [*12 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Il accuse réception des lettres du 7 et du 8 [28 et 29 octobre]. Interdiction d'exporter des chevaux de Berne. Almanach dit *le Messager boiteux*. Achat de poudre en Suisse.

Vol. 439, f° 184, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

361. — *Bâle, 12 novembre.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Rien n'est moins fondé que les craintes conçues au sujet de Neuchâtel.

Vol. 439, f° 187 v°, copie, 1 p. in-f°.

362. — *Bâle, 12 novembre.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Assignats provenant du commerce illicite du nommé Fillion et déposés à la chancellerie de Bâle.

Vol. 439, f° 188, copie, 2/3 p. in-f°.

363. — *Zurich, 12 novembre.* — Le bourgmestre Kilschperger à Barthélemy. Mise en liberté sur parole des officiers bernois prisonniers.

Vol. 439, f° 199 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

364. — *Genève, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — Soulavie à Barthélemy. Poursuites contre Maligny.

Vol. 439, f° 200 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

365. — *Bâle, 23 brumaire an 2* [*13 novembre*]. — « J'ai reçu, Citoyen ministre, votre dépêche n° 85. Son contenu se rapporte entièrement à toutes les explications que le représentant du peuple Hérault m'a données, et je vous dirai, comme je lui ai dit, qu'il importe beaucoup que nous opposions des obstacles aux manœuvres de nos ennemis en Suisse..... POLITIQUE N° 249.

1. Reçue le 26 brumaire [16 novembre].

Digitized by Google

« Vous pensez qu'il seroit très intéressant que le citoyen Bacher restât dans les environs de Bâle et du Mont-Terrible. Je suis absolument de votre avis; mais d'un autre côté il est nécessaire que nous soyons ensemble pour suivre tous les détails qui nous occupent sans cesse. Nous nous les sommes partagés, de manière que notre réunion est indispensable pour n'en perdre aucun de vue. Car, quoique je me tue de travail, je ne puis cependant pas tout faire seul. Il n'est pas donné à tout le monde de bien travailler dans la mission de Suisse; elle ne ressemble à aucune autre. Nous pouvons tout concilier, ce me semble : laissez le citoyen Bacher se partager entre Baden et Bâle, et soyez assuré que chaque fois qu'il viendra ici, il reprendra avec un nouvel avantage son rôle d'entremetteur et de médiateur. Vous aurez bientôt la preuve que ces voyages seront bien peu onéreux pour la finance de votre département. Nous avons des moyens d'aider à ses soins et à son intelligence; sachons les employer. Prenons garde aux agents ou commissaires qui viennent à Bâle. Jamais le patriotisme ne doit exclure la sagesse et la réflexion. Défions-nous des vues d'empiétement du département du Mont-Terrible. D'après tout ce que j'entends exprimer ici à des personnes fort éclairées et que je pourrois vous citer, je n'hésite pas à vous dire que je désire que la Convention nationale se trouve bien d'envoyer sur cette frontière en qualité de représentant du peuple le citoyen qui va y venir, né dans le département du Mont-Terrible.

« On pourra peut-être mal interpréter le parti que quelques Cantons vont prendre (au moins ils se concertent entre eux pour cet effet), la détermination de réduire un peu pendant l'hiver leurs contingents..... Cette diminution ne présente aucune sorte d'inconvénient, car il est de toute impossibilité, vu la nature du terrain, que les Autrichiens veuillent et puissent faire de ce côté-là la moindre tentative qui seroit capable de nous inquiéter ou de mettre en péril l'immunité du territoire bâlois.

« La ville de Bâle faisoit venir pour son service des boulets qui avoient été fondus dans une fonderie appartenant au margrave de Baden. Ils ont été arrêtés à Rheinfelden par le général autrichien. Lorsque les Bâlois les ont réclamés, le général leur a répondu qu'il les leur rendroit avec autant de plaisir que d'empressement, lorsqu'il sauroit qu'ils sont destinés contre l'ennemi de l'Autriche qui devroit être aussi celui de la Suisse.....

« Je me suis empressé d'après votre lettre et mes explications avec le représentant du peuple Hérault, de répondre à Zurich et de faire savoir dans toutes les parties de la Suisse que les bruits qu'on a fait courir au sujet de nos vues sur Neuchâtel n'ont aucune espèce de fondement. C'est encore une manœuvre de nos cnnemis qui ne tourne qu'à leur confusion..... »

Vol. 440, f° 80, original, 7 p. in-f°.
Vol. 439, f° 185 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Berne, 30 octobre. — Le souverain conseil de Berne au conseil d'État de Neuchâtel. Crainte d'une invasion française dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 438, f° 446, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 439, f° 187, copie, 3/4 p. in-f°.

366. — *Bâle, 23 brumaire an 2 [13 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 188 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bâle, 11 novembre. — MM. de Bâle à Barthélemy. Réclamation des frères Paravicini en faveur de leur beau-frère Jean Rodolphe Fatio, incarcéré à Orléans.

Vol. 439, f° 188 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

367. — *Bâle, 23 brumaire an 2 [13 novembre].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Envoi de l'état des officiers du régiment bernois de Watteville.

Vol. 439, f° 188 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

368. — *Bâle, 23 brumaire an 2 [13 novembre].* — Barthélemy au ministre des contributions, Destournelles. Accusé de réception de la lettre du 6 du 2e mois [27 octobre] contenant quatre pièces d'or de 24 livres.

Vol. 439, f° 189, copie, 1/4 p. in-f°.

369. — *Bâle, 23 brumaire an 2 [13 novembre].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Requête du général Eickemeyer.

Vol. 439, f° 189, copie, 1/3 p. in-f°.

370. — *Paris, 23 brumaire [13 novembre].* — Colchen à Barthélemy. Affaires de la Suisse. Détention des citoyens Courçay et Zollikofer.

Vol. 439, f° 204, copie, 1/2 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES[1]

371. — *Bâle, 23 brumaire [13 novembre].* — « Citoyen ministre, j'ai eu l'honneur de vous dire dans le temps qu'il avoit passé ici une multitude d'émigrés allant vers Toulon. Le passage en Piémont leur fut refusé et ils prirent le parti de traverser le mont Saint-Gothard et le Milanais pour se rendre à Gênes. Ils reviennent en foule en ce moment parce que l'amiral Hood a, dit-on, rejeté leurs services.

1. Reçue le 26 brumaire [16 novembre].

Digitized by Google

« Suivant les versions allemandes, le bombardement de Landau n'étoit qu'un bombardement pour rire. La moitié de la ville a été détruite et pour en épargner les restes, l'attaque a été changée en blocus.

« Le régiment autrichien Ferdinand Toscane a perdu bien du monde récemment dans le Bas-Rhin. Ce corps, qui avoit été près d'un an aux portes de Bâle, y étoit extrêmement connu, aussi sa mésaventure y a-t-elle produit grand effet en faveur des armes françoises.

« Des pluies très abondantes ont fort grossi le Rhin et dissipé les craintes qu'on pouvoit avoir que l'ennemi ne cherchât à le passer près d'ici. Elles doivent mettre dans de grands embarras l'armée de Wurmser, parce qu'elle est dans un cul-de-sac très fangeux. Nos antagonistes les plus acharnés, loin de s'en promettre des merveilles comme ils l'ont fait d'abord, se familiarisent presque avec l'idée de sa prochaine destruction...

« Les gazettes étrangères continuent à être remplies d'ennuyeux détails des victoires accumulées qu'on remporte sur nous. D'après elles, il ne devroit plus exister de François, et l'absurdité de leurs calculs frappe les plus stupides. Si la guerre se prolonge, ce moyen dont on se sert pour encourager les sujets des rois coalisés tournera indubitablement contre ses inventeurs.

« Les lettres portent un langage différent. Elles disent que les ressources de nos ennemis vont s'épuisant et que ceux-ci craignent qu'une révolution ministérielle en Angleterre ne les livre à la merci de la République.

« On parle beaucoup aussi des préparatifs de la Porte contre la Russie. Sans l'infamie des Toulonnois nous aurions en ceci beaucoup à faire..... »

Vol. 440, f° 84, original, 3 p. in-f°

BACHER A DEFORGUES [1]

372. — *Bâle, 25 brumaire [15 novembre].* — « Citoyen ministre, mon commissionnaire bernois vient d'arriver avec des échantillons d'armes et de souliers; je lui ai demandé s'il pourroit me procurer de la poudre, il m'a répondu que l'éclat avec lequel plusieurs voyageurs françois avoient acheté à tout prix celle qui se trouvoit à Berne, avoit provoqué la surveillance de la direction de l'arsenal au point qu'on ne délivroit plus un seul baril de poudre sans en connoître la destination. Ce qui a nécessité cette mesure à Berne, c'est non seulement l'observation de la neutralité, mais encore la crainte que des malintentionnés ne puissent se prévaloir de la facilité avec laquelle on achetoit la poudre, pour approvisionner des émigrés et d'autres mécontents qui cherchent encore toujours à fomenter des soulèvements dans les départements du Doubs et du Jura.

1. Reçue le 28 brumaire [18 novembre].

Digitized by Google

« Les difficultés pour faire des achats de poudre sont grandes, mais j'espère cependant encore toujours qu'elles ne seront pas insurmontables. Il seroit peut-être plus facile de trouver du salpêtre, c'est ce dont je vais m'occuper sans relâche.

« L'armée du Haut-Rhin manque depuis 15 jours d'avoine. Nos chevaux achetés en Suisse à grand prix sont mal soignés, on leur fait lire la gazette et ils seront incessamment hors d'état de servir. On a négligé jusqu'ici tous les moyens d'avoir de l'avoine en Suisse parce qu'on n'a pris aucune mesure pour payer cette denrée en argent. On n'a cessé de le répéter, il faut un dépôt d'espèces sonnantes à Bâle pour parer aux besoins pressants de l'armée et acheter de gré à gré tout ce dont il ne sera pas possible de s'approvisionner en France. Les soldats manquent de tout, et cela sera toujours de même tant qu'on fera des marchés que les fournisseurs ne remplissent pas, ou remplissent mal.

« J'ai demandé au citoyen Hérault une autorisation d'exporter 12000 livres en espèces pour le compte des fournisseurs d'armes et de souliers; cette facilité qui (*sic*) leur est indispensable pour les avances à faire aux ouvriers; ces négociants suisses se serviront pour cela de leur propre argent et présenteront ensuite leur marchandise au quartier général françois pour y être achetée de gré à gré.

« Le commissaire civil près de l'armée du Haut-Rhin a fait espérer au citoyen ambassadeur que les Suisses pourroient obtenir la permission d'exporter du vin du département du Haut-Rhin, sous la condition tacite de nous laisser sortir de Suisse du riz et de l'avoine dont nous avons un pressant besoin. Je me rends à cet effet au quartier général où on m'a donné rendez-vous pour traiter cette affaire à fond.

« P.-S. — Je passerai demain la journée à me concerter avec un artiste qui part sur-le-champ pour Londres, où il fera le rôle d'observateur et nous tiendra au courant. Il se présente tous les jours des Suisses à moi pour demander à être employés d'une manière quelconque; j'entrevois que nous aurons incessamment un choix d'agents à faire. Je viens de prendre des mesures pour être encore plus particulièrement instruit de tout ce qui se passe dans le Brisgau et dans l'Autriche antérieure. Les représentants du peuple et le général de l'armée du Haut-Rhin m'y ont particulièrement invité, pour détruire sur-le-champ les faux rapports que les Autrichiens leur font souvent parvenir, en faisant circonvenir les agents secrets à Bâle et en Suisse par de nos amis qui, par excès de zèle, donnent dans les pièges tendus à leur facilité et à leur crédulité. Les généraux Deprez-Crassier, Vieusseux, Labruyère et tout récemment le général Schérer ont été induits de cette manière en erreur. »

Vol. 440, f° 87, original, 4 p. in-f°.
Vol. 439, f° 192, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

373. — *Commune affranchie, 25 brumaire [15 novembre].* — Le citoyen Lefebvre, procureur de la Commune affranchie, à Barthélemy, relativement au citoyen Graff, Suisse.

Vol. 440, f° 91, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

374. — *S. l. n. d.* [1]. — « Le sans culotte Haupt » à Deforgues. Jusqu'ici la Suisse a « agi avec nous *politiquement* et avec nos ennemis *amicalement.* » Pour gagner les Cantons, il faut de l'argent, un ambassadeur qui déploie « l'énergie d'un vrai républicain, » des agents habiles dans la Suisse même pour instruire le peuple égaré par ses magistrats.

Vol. 440, f° 86, original, 1 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

POLITIQUE N° 250.

375. — *Baden, 26 brumaire an 2 [16 novembre].* — « Le ministre d'Angleterre en Suisse, Citoyen ministre, vient de notifier au Corps helvétique la déclaration que la cour de Londres a cru devoir faire dans les circonstances actuelles et que tu auras lue dans la gazette de Leyde. Sa lettre d'accompagnement est toute simple et ne contient aucune réflexion.

« Tu verras par la lettre ci-jointe de Zurich, que l'envoyé espagnol en Suisse vient de faire une tournée dans quelques Cantons. On avoit d'abord voulu me donner à penser qu'il s'agissoit de proposer des levées de troupes, mais je crois d'autant plus avec le magistrat de Zurich qui m'écrit, que le voyage de M. Caamaño n'avoit point d'objet politique, qu'ayant tourné ses pas vers quelques parties de la Suisse qui nous sont affectionnées, on m'auroit instruit des ouvertures qu'il auroit fait s'il avoit eu à en faire.

« J'ai trouvé à mon retour ici une nouvelle lettre de l'abbé de Bellelay dont je t'envoie copie. Il est dit que nous aurons d'interminables discussions de ce côté-là sur la manière d'observer la neutralité provisoire.....

« Le citoyen Soulavie m'écrit sur un objet assez délicat. Il paroît que Maligny, ci-devant notre chargé d'affaires à Genève, a émigré dans le pays de Vaud et a emporté avec lui une partie des archives. D'après quelques mots que j'ai dits à Berne à ce sujet, on ne conçoit pas comment ce vol n'a pas été connu et réclamé au moment même qu'il a été commis. Le citoyen Soulavie vient d'envoyer deux commissaires pour réclamer du bailli de Lausanne l'extradition de Maligny et des papiers qu'il a emportés. Le bailli leur a répondu qu'il ne dépendoit pas de lui de les satisfaire, que cet objet ne pouvoit être traité que par moi avec l'État de Berne et qu'il attendroit sur cela les ordres de son souverain.

1. Reçue le 25 brumaire [15 novembre].
2. Reçue le 1er frimaire [21 novembre].

Digitized by Google

J'aurois eu besoin de recevoir les tiens; mais pressé comme je le suis, par le citoyen Soulavie et par les deux personnes qu'il a envoyées à Lausanne, je crois ne pouvoir me dispenser d'adresser au Gouvernement bernois copie de leur lettre. Je le prie, en attendant que j'aie des instructions de ta part, d'ordonner que les papiers ne puissent pas être enlevés et que Maligny ne s'éloigne pas. J'espère que nous obtiendrons le premier point et qu'on nous rendra les papiers. L'extradition de Maligny sera difficile à obtenir, puisque, d'après les traités, elle ne pourroit avoir lieu qu'avec promesse de réciprocité de notre part. Nos lois s'opposent à toute réciprocité de ce genre. Il seroit donc imprudent d'établir une demande en forme sur ce point. Aussi je me bornerai à exprimer un vœu, une simple invitation jusqu'à ce que tu m'autorises à m'énoncer d'une manière plus prononcée..... »

Vol. 440, f° 95, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 189, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 12 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Voyage de Barthélemy à Bâle. Craintes au sujet de Neuchâtel. Voyage de M. de Caamaño dans divers Cantons. Affaires de Bâle.

Vol. 439, f° 199, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 440, f° 77, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Soleure, 9 novembre.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Vexations du département du Mont-Terrible contre l'abbaye.

Vol. 439, f° 191, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 50, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 9 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Émigrés. Archives soustraites par Maligny. « Ce que V. E. me dit du général Wolkenstein me paroît bien apocryphe. Peut-être veut-on faire peur à l'ambassade pour qu'elle s'en aille d'elle-même. Le projet seroit bien hardi et porteroit l'affliction chez nous et dans notre pays. L'acharnement qu'on met à se nuire réciproquement amène à la vérité bien des événements qu'on ne pourroit jamais soupçonner. » Réflexions sur la mort des Girondins : ils ne croyaient guère en votant la mort du roi que leur tour viendrait si vite; « on est toujours puni par où l'on pèche. »

Vol. 439, f° 191, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

376. — *Baden, 16 novembre.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Émigrés. Interdiction de l'exportation des chevaux de Berne. Soustraction d'une partie des archives de la légation de France à Genève par Maligny.

Vol. 439, f° 191 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

377. — *Baden, 27 brumaire an 2 [17 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des Bâlois Jean-Louis Bourcard et fils et Gemuseus.

Vol. 439, f° 193, copie, 3/4 p. in-f°.

378. — *Baden, 27 brumaire an 2 [17 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 193 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Versoix, 8 novembre. — Le colonel Michel, de Châteauvieux, à Barthélemy. Réclamation personnelle.

Vol. 439, f° 193 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

379. — *Baden, 27 brumaire [17 novembre].* — Barthélemy aux Administrateurs du département du Mont-Terrible. Abbaye de Bellelay.

Vol. 439, f° 194, copie, 2/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

380. — *Bâle, 27 brumaire [17 novembre].* — « Citoyen ministre, je viens de donner avis au général du Haut-Rhin du départ de la presque totalité des troupes ennemies campées ou cantonnées dans nos environs. On assure qu'elles vont joindre l'armée de Wurmser. Pour les remplacer et couvrir la droite du fleuve, on a fait descendre les paysans de la Forêt-Noire. Chacun reçoit une paire de souliers neufs en échange des siens, et *la promesse* d'un demi-florin de solde par jour.

« Notre frontière est mal gardée sous le rapport des relations toujours existantes entre les ennemis et les malintentionnés de l'intérieur. J'en ai parlé au général Schérer qui a de l'intelligence et du zèle. Il m'a dit avec vérité qu'il n'avoit pour cette partie ni cavalerie ni infanterie, celle-ci n'étant que des jeunes gens à peine enrégimentés et sans armes. Il a ajouté qu'avec quatre bataillons que le citoyen Hérault lui avoit fait espérer, il répondroit des communications.

« J'ai supposé que vous aviez connoissance de la déclaration du roi de la Grande-Bretagne dont j'ai parlé dans mon précédent numéro, sans cela je vous l'eusse envoyée. Elle a été adressée à tous les Cantons par le ministre d'Angleterre, et chaque individu, suivant le sens qui le dirige, y a vu ou le témoignage de la magnanimité du roi ou un nouveau désir de tromper les peuples, ou bien enfin l'expression d'un sentiment de foiblesse en moyens de nous réduire...

1. Reçue le 1er frimaire [21 novembre].

Digitized by Google

« Les Suisses se tourmentent singulièrement au sujet de quelques-unes de nos gazettes qui semblent avoir pris à tâche de les mettre en cause.....

« Le ministre Buol, qui avoit craint de retourner à Bâle depuis l'arrestation de nos négociateurs, y est annoncé actuellement. Hier pendant la nuit il lui a été expédié un courrier à Soleure par Tassara, son secrétaire de légation, pour l'informer de la prise du fort Vauban ou fort Louis.

« La perte de cette place afflige nos amis moins par elle-même que parce qu'elle est l'effet de l'inaction de notre armée du Bas-Rhin.....

« Les gazettes étrangères accusent l'envoyé de la République à Gênes d'avoir provoqué la prise de notre frégate dans ce port. Je suis bien éloigné de l'en accuser moi-même. J'ai d'ailleurs bien des raisons de me défier de ce qu'on insère dans ces papiers.

« Les nouvelles d'Angleterre annoncent la retraite du duc de Richemond, et celles de tous les pays parlent des vœux qu'on fait pour la paix.

« *P.-S. du 28.* — L'exportation du numéraire occupe exclusivement les gardes à la frontière et on néglige d'arrêter les lettres qui, par le Haut-Rhin, instruisant nos ennemis de notre position, le mettent à même de nous attaquer avec avantage. J'en ai beaucoup appris tout à l'heure et je vais en ce moment tâcher de prévenir une récidive. »

Vol. 440, f° 102, original, 3 p. in-f°.

381. — *Quartier général de Blotzheim, le 27 du 2e mois* [*17 novembre*]. — Le général Schérer à Bacher. Violences commises dans la commune de Betlach par une bande d'émigrés.

Vol. 440, f° 104, original, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — Rapport fait par la municipalité de Fislis au directoire du district d'Altkirch. Même sujet.

Vol. 440, f° 105, copie, 1 p. in-f°.

LE CITOYEN GEORGES FORSTER A DEFORGUES

382. — *Pontarlier, 27 brumaire* [*17 novembre*]. — « La cour de Londres vient d'envoyer à tous ses agents politiques une nouvelle déclaration pour en faire la communication officielle aux cabinets étrangers.....

« En Suisse et en Allemagne, tout ce qui est aristocrate se déchaîne plus que jamais contre la Prusse qu'on accuse d'être d'intelligence avec la France. On dit que les Prussiens ont retiré toute leur grosse artillerie de l'Alsace, ce qui pourtant ne prouveroit rien sinon qu'ils prévoient l'impossibilité d'y tenir pendant l'hiver. Tout se réduit là que le cabinet

Digitized by Google

prussien n'est ni froid ni chaud, qu'il ne voudroit pas gagner des provinces pour les Autrichiens et qu'il ne veut pas non plus de la République.....

« Lally-Tolendal vient d'envoyer un agent à Berlin pour y solliciter l'élargissement de La Fayette. On m'a fait lire son mémoire et les pièces annexes, qui prouvent évidemment que Lafayette, conjointement avec Luckner, vouloit enlever Louis XVI au mois de juillet 1792 et que tout étoit concerté pour cet effet, mais que Louis XVI lui-même s'est refusé à ce projet. Le brouillon du mémoire que j'ai lu, étoit écrit de la main propre de Lally-Tolendal. »

Forster donne ensuite divers détails sur les dispositions des Suisses à l'égard de la France.

« La Saxe est de tous les pays de l'Allemagne celui où les habitants des campagnes sont le moins tranquilles. La noblesse et les États y sont comme partout ailleurs d'une aristocratie très décidée, mais l'Électeur et son cabinet ne partagent point leurs opinions et n'entrent pas dans les principes de la coalition. On n'en a jamais obtenu que le contingent d'Empire, consistant en 5500 hommes.

« Les pays catholiques de l'Empire et parmi les protestants la Hesse et l'électorat de Hanovre sont les plus prononcés contre la Révolution françoise. Cependant quelques-uns des professeurs de l'université de Göttingen défendent encore la liberté de la presse, limitée s'entend, contre les attentats tyranniques du gouvernement qui pour le moins aussi trembleur qu'il est atroce, n'ose pas sévir contre eux, pour ne pas s'attirer l'indignation publique. Il se borne à soudoyer quelques légistes à Hanovre qui se sont emparés des principaux journaux littéraires de l'Allemagne et qui y sonnent le tocsin contre ce qu'ils appellent notre anarchie. L'Autriche poursuit un système prémédité de cruauté contre les prisonniers de guerre françois. Le peuple lui-même en gémit, mais il n'ose témoigner des sentiments de compassion et d'humanité. Je tiens ce fait de témoins oculaires et on peut y compter. »

La fin de la lettre est relative à la révocation du Directoire du district de Pontarlier par le citoyen Buchot, délégué du représentant du peuple Prost, et à la nécessité d'échanger les prisonniers faits à Mayence.

Vol. 440, f° 106, original, 7 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 86.

383. — *Paris, 28 brumaire [18 novembre].* — « Je t'envoie, Citoyen, quelques exemplaires du n° 322 de la Gazette nationale. Tu y trouveras le décret rendu hier 27 par la Convention nationale sur le rapport du citoyen Maximilien Robespierre. Les dispositions de ce décret intéressant particulièrement la Suisse et les États-Unis de l'Amérique je ne tarderai pas à

Digitized by Google

t'envoyer une expédition en forme pour le notifier au Corps helvétique; j'y joindrai une centaine d'exemplaires du rapport d'après lequel il a été rendu.

« La Convention a cru devoir manifester d'une manière authentique les sentiments qu'elle professe à l'égard des Suisses, afin de les rassurer sur les craintes que nos ennemis ne cessent de leur inspirer et de convaincre les malveillants extérieurs et intérieurs de l'inutilité des efforts qu'ils continueroient à faire pour amener une rupture entre les deux puissances.

« Tu ne seras pas surpris de ne trouver dans ce décret que des dispositions générales. En satisfaisant par des dispositions particulières aux diverses réclamations des Suisses, c'étoit présenter sous le caractère de la faveur une mesure que sollicitoient les principes de la justice, c'étoit offrir aux puissances coalisées l'idée que nous cherchions à amener les Suisses à se déclarer pour la République françoise. C'étoit provoquer des explications et susciter des embarras et des difficultés auxquels il importoit de soustraire le Corps helvétique.

« Le Comité de Salut public étant autorisé par le décret dont il s'agit à manifester aux Suisses par tous les moyens compatibles avec les circonstances, les sentiments d'équité et de bienveillance dont la nation françoise est animée envers eux, je ne doute pas qu'il ne s'empresse de mettre le Conseil exécutif à portée de les satisfaire sur toutes celles de leurs réclamations qui lui paroîtront justes et fondées.

« Le citoyen qui te remettra cette dépêche est un patriote mayençois devenu françois. Ses principes et les persécutions que son dévouement à la République lui ont suscitées le rendent très recommandable. J'ai pensé que le plan exposé dans ma dépêche n° 84 et dont l'exécution t'est confiée te mettroit à portée de l'employer utilement, soit près de toi, soit dans quelque partie de la Suisse ou en Allemagne. Je le mets à ta disposition et te laisse toute liberté pour le choix de sa destination et la fixation du traitement qu'il conviendra de lui accorder.

« Ce citoyen qui se nomme Dorsch est porteur d'une somme de 12 000 livres en or dont je t'autorise à disposer de la manière que tu l'indiques dans ta dépêche n° 249. Tu voudras bien m'en accuser la réception aussitôt qu'elle t'aura été remise. »

Vol. 440, f° 122, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 241, original, 3 p. in-f°.

384. — *Baden, le 28 brumaire* [*18 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de divers négociants de Zurich.

Vol. 439, f° 195, copie, 1/2 page in-f°.

Digitized by Google

385. — *Bâle, 28 brumaire [18 novembre]* [1]. — Bacher à Deforgues. Achats d'armes et de denrées.

Vol. 440, f° 126, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 439, f° 195 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — Bulletin des nouvelles des pays voisins de la Suisse. Mouvements militaires. Émigrés.

Vol. 440, f° 89, copie, 3 p. in-f°.

b. — « *Conversation de Dumouriez chez le comte de Pukler, grand chambellan du duc de Wurtemberg.* Dumouriez étant arrivé à Stuttgard le 20 avril à 7 heures du soir, se rendit une heure après chez le comte de Pukler à qui il demanda la permission de passer quelques jours à Stuttgard et d'être présenté le lendemain au duc. Après quelques compliments le comte de Pukler l'engagea à passer dans l'appartement de Madame où étoient réunies une douzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvoient des émigrés. Madame la comtesse de Kœnigsck, sœur du général baron de Wimpfen, s'étant fait reconnoître par Dumouriez, en reçut l'accueil le plus flatteur, vu la tendre amitié qui régnoit, a-t-il dit, entre lui et son frère. La belle dame, encouragée par cette prévenance après avoir d'ailleurs gagné sa confiance par des éloges pompeux qu'elle lui prodigua, vouloit entrer avec lui dans quelques détails. Elle lui fit plusieurs questions auxquelles il répondit de fort bonne grâce. Les voici telles qu'elles ont été rapportées par le comte de Pukler.

« D. — Pourquoi avez-vous quitté l'armée du prince de Cobourg?

« R. — Parce que j'ai vu que je ne pouvois plus y être utile, M. le prince de Cobourg n'ayant plus voulu suivre le plan que j'avois proposé, dont l'exécution l'eût rendu maître non seulement des places fortes, mais de Paris même. Il ne s'agissoit pour lui que de venir me joindre avant la défection de mon armée, c'est-à-dire avant qu'elle fût séduite par les commissaires et autres Jacobins, qui alors n'auroient pas osé venir dans mon camp. J'aurois d'ailleurs livré aux Autrichiens toute mon artillerie, ce qui auroit tenu en respect la petite partie de mes troupes dont je n'étois pas sûr. Le prince de Cobourg ne m'ayant pas secondé, et d'ailleurs ayant appris depuis à n'en pouvoir douter, que l'intention de l'Empereur étoit de s'approprier la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine, je n'ai pas cru qu'un bon François, tel que je fais profession de l'être, pût coopérer au démembrement de sa patrie et à l'abaissement de son roi.

« D. — Vous blâmez donc la conduite de M. le prince de Condé qui sert à l'armée autrichienne avec une partie de la noblesse?

1. Reçue le 1er frimaire [21 novembre].

Digitized by Google

« R. — J'ai trop de vénération pour les vertus et la loyauté de ce grand prince pour m'ériger en juge de sa conduite. Je suppose d'abord qu'il ignoroit le secret du cabinet de Vienne; d'ailleurs même en le sachant, serois-je placé comme lui? L'intérêt de ce prince est de rentrer en France de quelque manière que ce soit. C'est un personnage considérable, chéri, estimé de tout ce qui est resté honnête, et il n'est pas douteux que dès le moment qu'il sera en France, il ne se forme autour de lui un parti très nombreux qui le mettra dans une position bien moins précaire vis-à-vis de l'Empereur. La conquête de provinces frontières ne peut d'ailleurs être que momentanée. L'anarchie ayant une fois cessé et l'ancien gouvernement rétabli, la France peut en moins de 4 années acquérir assez de force pour reprendre aisément à la maison d'Autriche tout ce qu'elle peut lui enlever aujourd'hui.

« D. — Vous nous parlez de l'ancien gouvernement tandis que dans votre proclamation c'est la constitution que vous mettez en avant?

« R. — Pouvois-je faire autrement? Si mon armée n'avoit été composée que de troupes de ligne, j'aurois parlé ouvertement. Mais pouvois-je tenir un autre langage vis-à-vis des gardes nationales? J'en avois besoin pour mes projets, il falloit donc leur mettre en avant la constitution à laquelle ils doivent leur existence. En rappelant l'ancien régime, c'eût été les anéantir, ce qui auroit été impolitique et prématuré. Quant à mes sentiments personnels, ils sont gravés dans mon cœur, le roi, et les trois ordres. L'article seul des biens du clergé est embarrassant et je crois que l'intérêt de l'État demande qu'ils ne soient point rendus à cet ordre.

« D. — Comment avec cette façon de penser vous êtes-vous mis à la tête des régicides?

« R. — Mon système n'a pas été celui des émigrés. J'ai toujours cru que ce n'étoit qu'en France qu'on pouvoit faire le bien. Lafayette, quoi qu'il en puisse dire, avoit fini par avoir de bonnes intentions. Il avoit conçu le grand projet de rétablir l'autorité royale, mais tout en l'estimant, je n'ai pu m'empêcher de voir clairement que l'entreprise étoit au-dessus de ses forces. Je l'ai donc culbuté, croyant être plus heureux et n'attendant que le moment de me montrer.

« D. — Vous en aviez l'occasion l'année dernière en Champagne. Pourquoi n'en avez-vous pas profité en vous joignant au roi de Prusse?

« R. — Je ne faisois qu'arriver au commandement de l'armée qui ne pouvoit avoir aucune confiance en moi. Pour lever le masque il falloit que j'eusse l'air d'y être forcé. Si j'avois été forcé dans mon camp, mon plan étoit tout fait : je me retirois derrière la Loire, je laissois Paris et l'intérieur sans défense. Cette capitale soumise et le roi délivré, il m'étoit alors bien aisé de changer l'opinion de mon armée.

« D. — Si vous aviez été le duc de Brunswick, vous auriez donc attaqué?

Digitized by Google

« R. (*en souriant*). — J'aurois attaqué et battu. Comment des troupes comme les miennes auroient-elles pu opposer la moindre résistance à une armée bien exercée, disciplinée et aguerrie? Si Clairfait eût eu le commandement, la France seroit sauvée et notre malheureux roi existeroit encore. C'est vraiment un général et dans la Belgique avec ses 10 à 12 mille hommes combien de mauvaises nuits ne m'a-t-il pas fait passer au milieu de mes 80 mille? Je dois lui rendre justice, quoique je n'aie pas à me louer de son accueil fier et repoussant.

« D. — Pourquoi n'avez-vous pas au moins essayé de sauver les jours du roi?

« R. — C'étoit mon projet, et c'est pour cela que j'ai été à Paris, mais on m'y a entouré de 400 fédérés payés pour m'assassiner. J'ai été forcé de me réfugier à la campagne.

« D. — On vous accuse cependant d'être lié avec la famille d'Orléans?

« R. — Le duc d'Orléans est un monstre. Je l'ai toujours haï et méprisé. J'estime ses enfants, ils sont vertueux, l'éducation seule qu'ils ont reçue a pu les égarer un moment.

« Dumouriez avoit la croix de Saint-Louis, ainsi que son aide de camp. Le lendemain le comte de Pukler ayant été le voir à l'auberge, Dumouriez lui présente son valet de chambre en lui disant : Voilà la vraie noblesse, c'est un héros. Il dit ensuite que son projet avoit été d'aller en Suisse, mais qu'il avoit appris que ses jours n'y seroient pas en sûreté, qu'en conséquence il n'avoit aucun projet fixe; que son but principal étoit de faire imprimer sa justification à laquelle il travailloit. »

Vol. 440, f° 128, copie, 3 p. in-4°.

386. — *Paris, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — Le citoyen Kaufmann, « envoyé de Suisse » [au président du comité de Salut public?]. Envoi d'un mémoire contenant des réclamations suisses contre la municipalité de Dijon.

Vol. 440, f° 115, copie, 1 p. 1/2 in-4°.

387. — *Lausanne, 18 novembre.* — [Le citoyen Venet à Deforgues.] Dispositions du conseil de Berne. Accaparement de grains. Intrigues de l'ex-constituant Mounier. Etat des finances du canton de Berne. Recrutement pour les régiments suisses qui sont au service des puissances étrangères. Emprunt autrichien. Renvoi d'un très grand nombre d'émigrés depuis la nomination de M. de Buren au bailliage de Lausanne. Discrédit des Genevois en Suisse. Tentative faite au conseil de Berne pour interdire l'entrée des papiers français en Suisse. Conduite des Suisses dans l'affaire de Lyon; leur cupidité. Nomination du patriote Weiss au bailliage de Moudon. Perte des assignats en Suisse.

Vol. 440, f° 118, original, 8 p. in-4°.

Digitized by Google

388. — *Chambéry, 28 brumaire [18 novembre].* « Note diplomatique » sur le colonel Weiss, baillli de Moudon, adressée au Comité de Salut public par le procureur général syndic du département du Mont-Blanc, Favre Buisson.

Vol. 440, f° 124, original, 3 p. 1/2 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

389. — *Paris, 29 brumaire [19 novembre].* — « Les témoignages avantageux, Citoyen, qui m'ont été rendus du citoyen Schweizer, bourgeois de Zurich, et l'opinion que j'en ai moi-même conçue d'après un excellent mémoire qu'il m'a remis sur la Suisse, m'ont porté à accueillir la proposition qu'il m'a faite de se rendre dans le pays des Grisons pour y examiner l'état des choses et s'y occuper des moyens propres à nous faire reprendre dans ce pays l'influence que nous y avons perdue. Mission du citoyen Schweizer.

« Je t'envoie copie des instructions que je lui ai remises. Il est chargé d'en conférer avec toi et tu voudras bien y ajouter celles que tu croiras nécessaires pour assurer et faciliter le succès de sa mission. Tu voudras bien aussi concerter avec lui les mesures à prendre pour le soustraire aux difficultés que la malveillance du Ministre impérial et des ennemis de la République françoise pourroit lui susciter.

« Il te communiquera le résultat de ses observations et je ne doute pas de ton empressement à lui donner tous les conseils et toutes les directions que tes lumières et ton patriotisme pourront t'inspirer pour le plus grand bien de la République françoise. »

Vol. 440, f° 123, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 245, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « *Instructions pour le citoyen Schweizer allant dans le pays des Grisons en qualité d'agent particulier.*

« Le pays des Grisons se divise en trois Ligues appelées la Ligue grise, la Ligue cadée et la Ligue des Dix Communautés.

« Ce pays forme un état fédératif dont le gouvernement est municipal.

« Il gouverne trois provinces qui dépendoient autrefois de la maison d'Autriche et sur lesquelles il exerce les droits de souveraineté. Ces provinces sujettes des Grisons, sont la Valteline et les comtés de Chiavenne et de Bormio.

« Les provinces sujettes sont beaucoup plus riches et plus peuplées que les provinces gouvernantes.

« Les habitants y ont des mœurs, y professent une religion et y parlent une langue qui sont différentes de celles des Grisons.

« Il résulte de toutes ces différences politiques et morales des germes

Digitized by Google

permanents de division entre les Grisons proprement dits et les peuples des trois provinces sujettes.

« La maison d'Autriche n'a jamais perdu l'espoir de ramener ces trois provinces sous sa domination. C'est dans cette vue que la cour de Vienne a constamment entretenu près du gouvernement des Ligues un agent accrédité, dont la France a senti la nécessité de contre-balancer l'influence en usant du même moyen.

« Notre agent et celui de la cour de Vienne mettant à profit les passions et la cupidité des chefs de parti qui divisent ce pays s'étoient concilié un nombre à peu près égal de partisans.

« Mais les événements de la Révolution ont affoibli et même totalement ruiné notre crédit chez ce peuple. Celui de la cour de Vienne s'y est au contraire fortifié au point que cette Cour y exerce aujourd'hui les actes les plus despotiques sans qu'il soit même permis aux Grisons de s'en plaindre.

« L'enlèvement des citoyens Sémonville et Maret dans le comté de Chiavenne par une horde de brigands aux ordres du gouverneur de Milan étoit une atteinte si manifeste à l'indépendance de ce peuple qu'on devoit espérer qu'il en obtiendroit satisfaction. Mais les représentations qu'il a faites à ce sujet n'ont eu aucun succès et sa demande a été repoussée avec une hauteur révoltante.

« Une pareille conduite annonce assez que la cour de Vienne se croit au moment d'effectuer le projet qu'elle a toujours eu de faire rentrer sous sa domination les trois provinces de la Valteline, de Chiavenne et de Bormio, et il est vraisemblable que si les Grisons eussent mis de l'insistance dans leur réclamation, le gouvernement de Milan auroit envoyé des troupes dans ces provinces. Il se seroit porté à cette démarche avec d'autant plus de confiance qu'il avoit la certitude que le Corps helvétique et l'État de Venise, les deux seules puissances qui pussent prendre fait et cause pour les Grisons, s'abstiendroient scrupuleusement de toute mesure hostile dans la crainte d'être entraînées dans la guerre des Puissances coalisées contre la République françoise et d'être considérées comme ayant rompu la neutralité dont elles font profession.

« Dans cet état de choses, la République françoise n'a pas dû presser trop vivement le gouvernement des Ligues à solliciter la réparation de l'outrage fait à la France sur son territoire. En effet, n'ayant aucun point de contact avec le pays des Grisons, il nous étoit impossible de lui prêter l'assistance nécessaire pour venger le refus qu'il auroit essuyé et la démarche à laquelle nous l'aurions forcé n'auroit produit d'autre effet que celui d'accélérer l'invasion des provinces sujettes des Ligues.

« D'après cet exposé le citoyen Schweizer jugera qu'il ne peut être question en ce moment que de chercher à reprendre dans le pays des Grisons l'influence que nous y avons perdue.

Digitized by Google

« Les moyens que nous avons à employer à cet effet doivent être dirigés avec adresse. Le citoyen Schweizer sent qu'aussi longtemps que durera la guerre on doit prévenir avec attention tout sujet d'altercation sérieux entre les Grisons et le Ministre impérial.

« Il s'attachera d'abord à connoître les différents partis, à ranimer la confiance de ceux qui nous étoient dévoués. Il profitera des dispositions qui nous sont favorables, cherchera à diriger celles qui sont incertaines et à ramener, s'il est possible, celles qui nous sont contraires.

« Il s'occupera des moyens par lesquels on pourroit parvenir à diminuer l'influence autrichienne. Un des plus puissants seroit sans doute de rétablir entre ce pays et l'état de Venise les relations de commerce qui existoient autrefois, et de soustraire ainsi les Grisons à la dépendance des États de la maison d'Autriche en ce qui concerne leurs subsistances.

« Les rapports de ce pays avec la Suisse sont extrêmement affoiblis et pour ainsi dire nuls. Il importe d'examiner comment on pourroit les rétablir. C'est en s'unissant fortement au Corps helvétique qu'il pourroit assurer son indépendance. Le Corps helvétique de son côté a le plus grand intérêt à ce que les vues de la maison d'Autriche sur ce pays ne puissent jamais se réaliser.

« Il est inutile d'observer au citoyen Schweizer qu'indépendamment des motifs qui doivent porter la République françoise à prévenir en général l'agrandissement des États de la maison d'Autriche, nous en avons un particulier et très pressant de nous opposer à ce que l'Empereur étende sa domination sur des provinces qui lui ouvriroient une communication facile entre ses États d'Allemagne et ceux d'Italie. Sous ce rapport Venise et tous les États italiens ont le même intérêt que la France.

« Peut-être ne seroit-il pas impossible d'amener les Trois Ligues à admettre à la participation du gouvernement et de l'administration les provinces sujettes. L'adoption de cette mesure seroit peut-être le moyen le plus efficace de consolider l'existence politique du gouvernement des Ligues.

« Au surplus la présence du citoyen Schweizer sur les lieux le mettra à portée de juger de l'état des choses et de la disposition des esprits. Le Ministre, plein de confiance dans son patriotisme, ses lumières et la connoissance qu'il a des lieux, recevra avec plaisir toutes les propositions qu'il pourra lui faire et s'empressera de les soumettre au Conseil.

« La nature des fonctions qui lui sont confiées exigeant qu'il ait des rapports avec l'ambassadeur de la République en Suisse et le ministre plénipotentiaire à Venise, l'un et l'autre sont invités à correspondre avec lui.

« *Fait à Paris, le 27 brumaire an II de la République françoise une et indivisible.* » [17 novembre 1793].

Vol. 441, f° 246, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

390. — *Baden, 29 brumaire [19 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 196, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 13 novembre.* — L'État de Bâle à Barthélemy. Réclamation de divers négociants bâlois.

Vol. 439, f° 196, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

391. — *Baden, 29 brumaire [19 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. « Fauche Borel, imprimeur à Neuchâtel du faux *Messager boiteux*, s'est caché. Il vient de m'écrire la lettre ci-jointe. Tu me diras si le Conseil exécutif seroit disposé à pardonner à ce fripon..... »

Vol. 440, f° 134, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 439, f° 197, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 17 novembre.* — Sandoz de Travers, conseiller d'État et président de la Commission secrète du gouvernement de Neuchâtel, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 197, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 135, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *S. l., 9 novembre.* — Louis Fauche-Borel, « imprimeur du roi, » à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 136, original, 3 p. in-4°.

392. — *Baden, 29 brumaire [19 novembre].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Accusé de réception des lettres du 5 et du 15 du 2e mois [26 octobre et 5 novembre] relatives à la mise en liberté sur parole de divers officiers suisses. Bonnes dispositions de Berne. Interdiction de l'exportation des chevaux.

Vol. 439, f° 198, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

393. — *Baden, 29 brumaire [19 novembre].* — Barthélemy au citoyen Xavier Audouin, adjoint de la 6e division du département de la Guerre. Réclamation du régiment de Steiner.

Vol. 439, f° 200, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Le trésorier de la République de Zurich, Hirzel, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 200, copie, 1/2 p. in-f°.

394. — *Baden, 29 brumaire [19 novembre].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon, en faveur de Jean-Georges Thomann, de Saint-Gall, associé de la maison Schérer, établie à Ville-Affranchie.

Vol. 439, f° 200, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

395. — *Bâle, 29 brumaire [19 novembre].* — Bacher à Deforgues. Intrigues des ennemis de la France en Suisse. Affaires de Brislach et d'Arlesheim. Approvisionnements.

Vol. 440, f° 130, original, 7 p. in-f°.

396. — *Bâle, 19 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire [1]. Expulsion de Bâle d'un peintre nommé Koch qui avait eu l'idée « de mettre en tableau le triomphe de la Raison. » Châtiment de deux jeunes gens pour avoir chanté la *Marseillaise* dans la même ville. Mise sous séquestre jusqu'à la fin de la guerre, par ordre des magistrats bâlois, d'armes et de munitions que les Allemands amis de la Révolution faisaient passer en France. Barthélemy a eu connaissance de tous ces faits et n'est pas intervenu.

Vol. 440, f° 138, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

397. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre].* — Barthélemy donne au Ministre quelques détails sur Maligny, ci-devant chargé d'affaires de France à Genève, prévenu d'avoir soustrait une partie des archives de cette légation, et sur un nommé Doxat, banni de Berne. Le projet du citoyen Soulavie de faire arriver des grains de Venise à Versoix ou à Genève par la Valteline, le pays des Grisons, le Valais et Lausanne, paraît tout à fait impraticable. POLITIQUE N° 251.

Vol. 440, f° 144, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 439, f° 204, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Genève, 25 brumaire [15 novembre].* — Soulavie à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 201, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 92, copie, 5 p. 2/3 in-f°.

b. — *Lausanne, 12 novembre.* — MM. Monachon et Trappier, délégués du citoyen Soulavie, à Barthélemy. Poursuites contre Maligny.

Vol. 439, f° 202 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 440, f° 75, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

c. — *Berne, 16 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet. « Nous sommes fort réjouis de ce que l'invasion dans la principauté de Neuchâtel n'est qu'une fable... Nous sommes impatients d'apprendre ce

1. On lit en marge : « Bureau des agents secrets. »
2. Reçue le 6 frimaire [26 novembre].

Digitized by Google

que le rapport qu'on doit faire à la Convention sur la Suisse contiendra de bon pour elle. Si c'étoit l'acquittement de nos créances sur Lyon, ce seroit un sujet de joie pour bien des gens ici... Notre gazette d'aujourd'hui parle d'un danger que court l'auteur du *Jeune Anacharsis*. J'espère qu'elle se trompe..... Le baron Vignet des Etoles a produit hier ses lettres de créance pour le Corps helvétique, en qualité de ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne. »

Vol. 439, f° 205, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 97, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

d. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre]*. — Barthélemy à Soulavie. Accusé de réception des lettres des 22 et 25 brumaire [12 et 15 novembre]. Poursuites contre Maligny. Projet de tirer des grains de Venise par la Valteline, les Grisons, le Valais et Lausanne.

Vol. 439, f° 203 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 440, f° 149, copie, 2 p. in-f°.

e. — *Coire, 12 novembre*. — Salis Seewis à Barthélemy. Envoi d'une brochure autrichienne. Craintes d'une invasion française dans le pays de Neuchâtel. Démarches de M. de Caamaño pour la levée d'un bataillon grison. Mort de l'évêque de Coire.

Vol. 439, f° 206, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 440, f° 78, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 252.

398. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre]*. — « Les craintes que nos ennemis avoient inspirées aux Suisses relativement à Neuchâtel étoient si vives que le gouvernement de Berne s'étoit pressé d'inviter ses trois coalliés, combourgeois avec lui de Neuchâtel, à une conférence commune, dans la vue d'aviser aux moyens de concourir à la défense de cette principauté. Il n'est pas vraisemblable actuellement que cette conférence doive avoir lieu..... Les puissances étrangères se donnent toutes sortes de soins pour attirer le Corps helvétique dans leur impie coalition, et je crois bien que c'est dans la vue d'augmenter leurs odieuses intrigues qu'un baron des Étoles, qui demeuroit depuis assez longtemps à Berne pour faire achat en Suisse des divers objets que le roi de Sardaigne pouvoit en tirer pour son armée, vient d'être accrédité en qualité de ministre plénipotentiaire de la Cour de Turin auprès du Corps helvétique. Il s'est rendu à Zurich il y a peu de jours pour remettre ses lettres de créance au Directoire. Nos ennemis, à ce qu'il paroît, ne veulent pas s'en tenir à de viles et obscures manœuvres. Furieux de ce

1. Reçue le 6 frimaire [26 novembre].

Digitized by Google

qu'elles ont échoué jusqu'ici auprès de la sagesse des Cantons, il semble qu'ils cherchent à lier des parties d'éclat et que c'est par des actes de violence qu'ils veulent maintenant nous mettre aux prises avec les Suisses. Je reçois à l'instant par le citoyen Bacher les premiers avis de quelques horreurs que de coupables individus de cette nation aidés par des émigrés, ont commises sur le territoire françois. Je ne suis pas encore assez éclairé, lui-même, je vois, ne l'est pas suffisamment, pour t'instruire de la vérité des faits. Il ne tardera pas cependant à te les mander avec son exactitude ordinaire..... »

La fin de la dépêche est relative aux affaires de Mulhouse et de Genève.

Vol. 440, f° 146, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 439, f° 206 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 16 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Craintes conçues au sujet de Neuchâtel. « Je viens de recevoir par main confidentielle l'avis que Venise est invitée à la coalition par le consul anglois, au nom de toutes les puissances alliées, avec plus de ménagement qu'on n'en a montré envers Gênes. Ce grand texte est traité d'abord par les Conseils subordonnés qui, à ce qu'on me marque, ne veulent pas abandonner la neutralité. A savoir ce qu'en décidera le Sénat. Si l'on fait valoir envers Venise les mêmes raisons d'État dont on s'est servi envers Gênes, il lui sera difficile de rester neutre. »

Du 17 novembre. — Affaires de Neuchâtel. « C'est une vérité constante que le meurtre commis sur la reine de France a fait en Angleterre comme à Vienne et en Hongrie des sensations terribles..... Quelqu'un me dit pour sûr que Fort-Louis est en mains des Autrichiens... »

Vol. 439, f° 208 v°, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 440, f° 100, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

b. — *Genève, 8 novembre.* — Le Président du comité provisoire de Genève, Janot, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 439, f° 210, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 45, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — [*Chesne, 8 novembre.*] — Rapport fait aux comités de Genève par le citoyen Joules l'aîné, commandant à Chesne. Vexations des Français contre les Genevois.

Vol. 439, f° 210 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 440, f° 46, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Genève, 9 novembre.* — Les comités provisoires d'administration et de sûreté de Genève à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 439, f° 210 v°, copie, 1/2 p. in-f° [1].
Vol. 440, f° 47, copie, 2 p. in-f°.

1. Cette copie ne comprend que le commencement de la pièce. Les feuillets suivants, jusqu'à la fin du volume, sont blancs.

Digitized by Google

e. — *Genève, 9 novembre.* — Les comités provisoires de Genève à Soulavie. Même sujet.

Vol. 440, f° 48, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

399. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Retour dans sa patrie d'un Bâlois nommé Passavant et de sa famille, actuellement à Lyon.

Vol. 439, f° 200 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

400. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Mise en liberté du citoyen Zollikofer, de Saint-Gal, incarcéré à Paris.

Vol. 439, f° 200 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

401. — *Baden, 30 brumaire [20 novembre].* — Barthélemy à MM. de Bâle. Accusé de réception de la seconde lettre du 15. Réclamations commerciales.

Vol. 439, f° 196 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

402. — « Observations politiques sur les Suisses. »

Vol. 440, f° 161, copie, 2 p. 1/2. in-f°.

403. — *Bâle, 30 brumaire [20 novembre].* — L. M. Rivalz à Deforgues. « Il est dit à Francfort que le roi de Prusse avoit fait déclarer à la Diète de l'empire que, loin de renoncer à la coalition et de retirer les troupes qu'il avoit sur nos frontières, il étoit décidé à les renforcer de vingt bataillons.

« On y dit aussi que quarante mille hommes de cavalerie hongroise marchent ou vont marcher pour venger la fille de Marie-Thérèse.

« Ces deux nouvelles tout au moins exigent confirmation. »

Détails sur la défense et la police de la frontière. Redoublement de malveillance des contingents suisses. Affaires de Brislach et d'Arlesheim. Mort du comte de Bellavent.

Vol. 440, f° 150, original, 2 p. 3/4 in-f°.

404. — *Besançon, 30 brumaire [20 novembre].* — Le citoyen Meyenfeld à Deforgues. Mesures militaires pour la sûreté des frontières.

Vol. 440, f° 152, original, 2 p. 2/3 in-f°.

405. — *Paris, 1er frimaire [21 novembre].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamations en faveur du citoyen Bernouilli, de Bâle, et des Suisses établis à Lyon. Affaire de l'almanach dit le *Messager boiteux.*

Vol. 440, f° 160, minute, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

406. — *Bâle, 2 frimaire [22 novembre].* — L. M. Rivalz à Deforgues. La rentrée du parlement anglais fixée au 25 novembre est reculée jusqu'au 6 décembre; on prête même à Pitt l'intention de ne le réunir que le 16 janvier. Sur 700 hommes dont se composait un régiment du marquis de Bade pris à la solde de l'Angleterre, 500 ont déserté. Détresse de l'armée de Condé. Intrigues de la coalition en Suisse. Affaire d'Arlesheim.

Vol. 440, f° 163, original, 2 p. 2/3 in-f°.

407. — *Zurich, 2 frimaire [22 novembre].* — Le citoyen F. Jeanneret à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 440, f° 165, original, 4 p. 1/3 in-4°.

408. — *Bâle, 2 frimaire [22 novembre].* — Bacher à Deforgues. Affaire d'Arlesheim. Interdiction par l'Autriche de toute exportation de grains ou de comestibles pour la Suisse. Malgré les intrigues de la coalition, il n'y a rien à craindre des Cantons, mais il serait bon de leur accorder quelques facilités commerciales. Le roi de Sardaigne a demandé au canton de Berne asile pour les émigrés savoyards. Fuite de l'imprimeur Fauche Borel. Détails relatifs à M. d'Autichamp, au Genevois Pictet et au comte de Bellavent.

Vol. 440, f° 168, original, 6 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

409. — *Baden, 3 frimaire [23 novembre].* — « Le citoyen Bacher t'aura rendu compte, Citoyen ministre, des deux tristes événements qui se sont passés près de Bâle et qui y ont répandu la consternation, comme ils ont fait à Zurich ainsi que tu le verras par la lettre ci-jointe..... POLITIQUE N° 253.

« Tu vois par la lettre de Zurich qu'on croit que nous avons des vues sur Genève. Ce ne seront pas seulement les Genevois eux-mêmes qui s'occuperont d'éveiller la jalousie des Suisses sur ce point, nos ennemis prendront à plus forte raison ce soin. J'ai lieu de croire positivement que le nouveau ministre sarde en Suisse a déjà fait des démarches à cet égard et qu'il a annoncé que le roi de Sardaigne ne tardera pas à faire des instantes demandes aux deux premiers Cantons pour veiller comme ils doivent en effet par les traités à l'indépendance de Genève. Cette sollicitude sarde est vraiment singulière, mais au moins est-il certain que l'acquisition de Genève nous mettroit en démêlés avec la Suisse...

« Ne prends pas en mauvaise part si je laisse subsister ce qu'on dit

1. Reçue le 8 frimaire [28 novembre].

Digitized by Google

dans la lettre de Zurich du citoyen Soulavie. Je ne doute pas que ce ne soit uniquement que le langage de la passion. J'ai cru ne pas devoir, supprimer ces inculpations, afin que tu saches tout ce qu'on me mande.

« Tu verras dans la copie ci-jointe d'une lettre de Berne ce qu'on me dit d'une créance que ce Canton a sur la ci-devant couronne de France... »

Vol. 440, f° 176, original, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 21 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Zurich [Kilchsperger?] à Barthélemy. Affaires de Neuchâtel. Incursion d'une bande d'émigrés sur le territoire français. Crime commis à Arlesheim par des soldats bernois. Plaintes contre la conduite du citoyen Soulavie à Genève.

Vol. 440, f° 157, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

b. — *Berne, 20 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne [Frisching?] à Barthélemy. Créance de Berne sur la couronne de France.

« Je ne sais si j'ai mandé à V. E. ce qui est arrivé aux Anglois à Gênes au sujet de la neutralité. Le sénat ayant décidé de se départir de la neutralité, le peuple, par contre, a trouvé, bon de déclarer que lui vouloit soutenir la neutralité, a chassé les Anglois du port qui à leur tour ont menacé d'un bombardement. Le peuple répondit : « Vous pouvez faire ce qui vous plaira. Vous ne ruinerez que les palais de vos bons amis. Pour nous, nous nous défendrons jusqu'au dernier homme. » Cette contenance ferme a mis les Anglois dans l'embarras. Ils ont demandé en Cour des instructions. L'histoire doit être vraie quoiqu'on n'en ait pas parlé dans les gazettes. C'est un bon exemple de fermeté... »

Vol. 440, f° 155, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

410. — *Berne, 23 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Accusation de Soulavie contre Maligny. Affaires de Brislach et d'Arlesheim. Émigrés. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 440, f° 179, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

411. — *Du pays des Grisons, 23 novembre.* — [Salis Seewis?] à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 440, f° 181, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 251.

412. — *Baden, 4 frimaire [24 novembre].* — « Je vois, Citoyen ministre, par ce que me mande le citoyen Bacher, qu'il t'a instruit de toutes

1. Reçue le 10 frimaire [30 novembre].

Digitized by Google

les importantes circonstances des deux tristes événements qui viennent de se passer à notre frontière du côté de Bâle.....

« L'État de Soleure est désolé du complot qui a été formé à Notre-Dame de la Pierre. Rien n'annonce que le bailli de Thierstein y ait donné la main comme je le craignois.....

« ..... On mande de plusieurs côtés, et le citoyen Hérault s'est empressé de m'en instruire, qu'un Genevois nommé Pictet arrive d'Angleterre en Suisse muni de beaucoup d'argent..... »

Barthélemy insiste une fois de plus sur les sujets de mécontentement des Suisses et sur la nécessité de mettre fin à leurs réclamations.

Vol. 440, f° 182, original, 6 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 22 novembre. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy, en faveur du jeune Soulser, retenu à Lyon.

Vol. 440, f° 175, copie, 2 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES

413. — *Lausanne, 24 novembre.* — Proclamation du roi d'Angleterre. Peu de succès de la brochure aristocratique parue en Suisse sous le titre de : *Adresse d'un militaire suisse au Corps helvétique.* Bon effet produit par la restitution de quelques officiers suisses prisonniers en France. Malveillance des baillis à l'égard du colonel Weiss.

« Les commerçants suisses murmurent beaucoup de ce que la loi du *Maximum* a forcé leurs correspondants en France d'entrer avec eux en liquidation. Il en est résulté deux inconvénients pour ces négociants : 1° la cessation d'un bénéfice qu'ils trouvoient fort doux; 2° la conversion en assignats d'anciens fonds fournis en numéraire. Aussi leur zèle pour la Révolution françoise est-il fort refroidi. Ils se retournent du côté des spéculations sur les blés d'Allemagne et sur les emprunts de l'Empereur. Maximum.

« Voici ce que c'est que le rapport d'un M. Tintiniac, émissaire des rebelles de la Vendée à la cour de Londres et à l'armée des princes; les détails en sont parvenus en Suisse par plusieurs lettres d'émigrés qui ont parlé à ce personnage dont il est également fait mention dans quelques lettres d'Amsterdam et de Londres. La Vendée essayoit depuis longtemps les moyens de faire connoître à l'Angleterre et aux puissances coalisées sa véritable situation et ses besoins. Plus de cinquante confidentiaires envoyés à différentes époques avoient été forcés de rebrousser chemin ou étoient tombés dans les mains des patriotes. Tintiniac lui-même n'est parvenu à sa destination qu'après avoir couru les plus grands dangers, et son compagnon, poursuivi par un détachement républicain, avoit péri dans une rivière en cherchant à se sauver à la nage. Tintiniac, Vendée.

Digitized by Google

donc, est parvenu à l'armée des princes et au cabinet de Pitt, et voici ce qu'on assure, ce qu'il dit lui-même, qu'il a raconté. Les royalistes de la Vendée ont dix-huit mille hommes d'infanterie enrégimentés et soldés et quatre mille cinq cents hommes de cavalerie légère, bien montés, plus un corps de dix-huit cents hommes étrangers, Suisses, Allemands, Anglois et autres, qu'ils nomment les invincibles, et qui doivent avoir fait des merveilles dans toutes les occasions; enfin un corps de quatre cents gentilshommes, espèces d'aides de camp des généraux ou d'agitateurs qui se dispersent dans les habitations pour y exercer les paysans et les rassembler lorsqu'on en a besoin. Voilà ce qui concerne les troupes réglées. Mais leurs forces principales consistent en cinquante mille paysans armés de bons fusils et plus de soixante mille autres qui, au défaut d'armes à feu, se servent de faux, de piques et autres instruments de fer qu'ils ont adaptés à l'usage des combats. Ces paysans ne se réunissent que lorsqu'ils sont commandés et apportent avec eux pour cinq jours de nourriture. Si on les garde plus longtemps, ils sont alimentés de la masse, car toutes les provisions sont en commun dans de vastes magasins, et l'officier ne se nourrit pas différemment du soldat. Leur artillerie est de cent quarante pièces de canon, la plupart de petit calibre, qu'ils disent avoir tous pris sur les patriotes, soit dans les combats, soit dans les villes dont ils se sont emparés. Le premier chef de cette confédération fanatique a été un nommé Gaston, perruquier, qui, à la tête de trente hommes, a été de village en village prêcher l'insurrection et soulever les esprits. Gaston a bientôt succombé et a eu pour successeur un commis de négociant, qui a été remplacé par un bourgeois de Niort qui avoit servi à l'armée des princes; celui-ci avoit porté la petite armée jusqu'à trois mille hommes, et voilà le noyau autour duquel se sont réunies toutes ces nombreuses cohortes d'enthousiastes qui ont donné tant d'occupation aux armées républicaines. Les royalistes de la Vendée ont deux moulins à poudre qui en fournissent tous les jours un quintal, des balles de fer et de plomb en abondance, mais ils ne sont pas si bien fournis en instruments de siège. Leurs uniformes leur coûtent peu, puisque ce ne sont que des souquenilles ou blaudes de toile grossière et qu'ils n'ont de marque distinctive qu'un morceau de drap sur lequel est empreinte une croix entourée de fleurs de lys. Les prêtres n'ont pas manqué d'approvisionner les combattants de rosaires, de scapulaires et d'amulettes; ils exercent sur ces gens-là un pouvoir absolu et les mènent souvent au feu. Tintiniac ajoute que les rapports faits à la Convention sur la Vendée ont toujours été infidèles; que, de trente-cinq actions remarquables qui ont eu lieu, les royalistes n'ont été battus que dans une, auprès de Luçon, et encore parce qu'il régnoit un brouillard épais qui a donné lieu à une méprise et que les royalistes ont tiré les uns sur les autres. Si l'on en croit cet ambassadeur, tout le plan de l'armée chrétienne a été de se ménager des communications avec la mer, et que dans ce moment-ci ils

Digitized by Google

ont atteint leur but: les intelligences sont bien établies dans la basse Normandie et dans peu on se verra maître des départements de ce pays. Tintiniac a été présenté et accueilli avec distinction à Londres, à Bruxelles et à Ham, séjour des princes. Le ministre britannique doit avoir déterminé de faire passer aux royalistes pour cent vingt mille livres sterling de secours en tout genre. Voilà les renseignements qui se distribuent avec profusion dans le pays étranger sur l'ambassade de M. de Tintiniac, et qui réchauffent l'espoir des aristocrates. »

Mécontentement dans le pays de Vaud. Émigration de plusieurs administrateurs du Jura.

Vol. 440, f° 186, original, 8 p. in-4°.

414. — *Paris, 4 frimaire [24 novembre].* — Deforgues à Barthélemy. Il donnera, le cas échéant, un passeport au citoyen Parandies, chargé de mission en Allemagne et actuellement à Dresde, qui doit rentrer en France par Bâle ou par Genève.

Vol. 442, f° 25 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

415. — *Berne, 24 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Arrestation de l'émigré Coney, agent de d'Autichamp. Projet de s'emparer de Genève, du pays de Gex et de soulever le Jura. Détails sur le ci-devant chevalier de Tinseau, « autre intrigant contre-révolutionnaire », et sur Castelnau. Fuite de Soulavie.

Vol. 440, f° 192, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

416. — « Observations sur une lettre du citoyen Verninac adressée au ministre des Affaires étrangères le 4 frimaire, l'an 2e de la République une et indivisible » [par BACHER ?].

Vol. 440, f° 195, copie, 3 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

417. — *Paris, 5 frimaire [25 novembre].* — « Je t'envoie, Citoyen, ainsi que je t'en ai prévenu le 28 brumaire, une expédition en forme du décret concernant les relations de la République françoise avec les autres sociétés politiques. J'y joins douze exemplaires du rapport d'après lequel ce décret a été rendu. Dix-huit cents exemplaires de ce même rapport sont adressés à Huningue, où ils parviendront par la voie de la diligence. Tu voudras bien prendre les mesures nécessaires pour que l'envoi t'en soit fait de Huningue à Baden, et les faire circuler le plus promptement possible dans toutes les parties de la Suisse. POLITIQUE N° 87.

« Tu voudras bien aussi le faire traduire et imprimer en allemand et

Digitized by Google

tu en feras tirer le nombre d'exemplaires que tu croiras nécessaire, tant pour la Suisse que pour les parties de l'Allemagne où tu croiras possible d'y en envoyer.

« Les frais relatifs à la traduction, à l'impression et à l'envoi de ce rapport te seront remboursés d'après l'état que tu m'enverras.

« La Suisse étant en ce moment le seul pays par lequel nous puissions faire des fonds dans les pays étrangers, je te prie de vouloir bien t'occuper des moyens que nous pourrions adopter pour remplir cet objet avec sûreté et de la manière la moins onéreuse. Il seroit bon que tu pusses m'adresser dans le plus court délai possible tes observations et ton avis sur ce point important.

« Je recommande de nouveau à toute l'activité de ton zèle les mesures à prendre pour nous faciliter en Suisse l'achat de tous les objets de munition et d'approvisionnement que l'on pourroit s'y procurer. Il conviendroit de prescrire aux agents de la République chargés de nos achats une marche qui prévînt les inconvénients de la publicité et de la concurrence. Communique-moi tes vues à cet égard. »

Vol. 440, f° 206, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 251, original, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 27 brumaire [*17 novembre*]. — « Décret de la Convention nationale concernant les relations de la République françoise avec les autres sociétés politiques.

« La Convention nationale, voulant manifester aux yeux de tous les peuples, les principes qui la dirigent et qui doivent présider aux relations de toutes les sociétés politiques, voulant en même temps dénoncer les manœuvres employées par les ennemis de la République pour rendre ses intentions suspectes à ses alliés et particulièrement aux Cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique, décrète ce qui suit :

« ARTICLE 1. — La Convention nationale décrète, au nom du peuple françois, que sa résolution constante est d'être terrible à ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples.

« ART. 2. — Les traités qui lient la France aux États d'Amérique et aux Cantons seront fidèlement exécutés.

« ART. 3. — Quant aux modifications qui auroient pu être nécessitées par la révolution qui a changé le gouvernement françois ou par les mesures générales et extraordinaires, que la République est obligée de prendre pour la défense de son indépendance et de sa liberté, la Convention nationale se repose sur la loyauté réciproque et sur l'intérêt commun de la nation françoise et de ses alliés.

« ART. 4. — Elle enjoint aux citoyens et à tous les agents civils et militaires de la République de respecter et de faire respecter le territoire des nations alliées et neutres.

« ART. 5. — Le Comité de Salut public est chargé de s'occuper des

Digitized by Google

moyens de resserrer de plus en plus les liens d'alliance et de l'amitié qui unissent la République aux Cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique.

« ART. 6. — Dans toutes les discussions sur les objets particuliers de réclamations respectives, il prouvera aux Cantons et aux Etats-Unis par tous les moyens compatibles avec les circonstances impérieuses où se trouve la République, les sentiments d'équité, de bienveillance et d'estime dont la nation françoise est animée envers eux.

« ART. 7. — Le présent décret et le rapport du Comité de Salut public seront imprimés, traduits dans toutes les langues, répartis dans toutes les parties de la République et dans les pays étrangers, pour attester à l'univers les principes de la nation françoise et les attentats de ses ennemis contre la sûreté générale de tous les peuples. »

Vol. 440, f° 116, copie, 3 p. in-f°.

Vol. 441, f° 243, copie, 4 p. in-f°.

418. — *Bâle, 5 frimaire [25 novembre]*. — Bacher à Deforgues. L'intrigue qui avait enfanté le bruit d'une invasion française dans le pays de Neuchâtel est complètement déjouée. Affaires de Brislach et d'Arlesheim. La mise en liberté sur parole des officiers bernois prisonniers produit le plus heureux effet.

« Le roi de Prusse a fait notifier aux Cantons le partage de la Pologne, ce qui est très impolitique de sa part, puisque ce nouveau brigandage doit révolter tous les Suisses.

« La Hollande continue à manifester son mécontentement. Le Stadthouder perd tous les jours de son crédit. Il n'aura bientôt plus ni crédit ni amis...

« Le roi de Sardaigne vient d'accréditer en Suisse en qualité de son ministre plénipotentiaire le baron des Etoles, qui étoit jusqu'ici son agent secret à Lausanne. Il a présenté ses lettres de créance au Directoire de Zurich. Ce baron ne le cède pas à M. de Buol en intrigues. On ne sauroit trop le surveiller. »

Vol. 440, f° 204, original, 4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Composition de l'armée de Condé au 15 novembre 1793 vieux style. »

Vol. 440, f° 230, copie, 2 p. in-f°.

419. — *Paris, 5 frimaire [25 novembre]*. — Deforgues au Comité de Salut public. Affaire de l'almanach dit le *Messager boiteux*.

Vol. 440, f° 207, minute, 1 p. 3/4 in-f°.

420. — *Baden, 5 frimaire [25 novembre]* [1]. Barthélemy à Deforgues. Requête en faveur de M. Bourcard, bourgmestre en charge de Bâle.

1. Reçue le 13 frimaire [3 décembre].

Digitized by Google

Plaintes de ce magistrat au sujet d'un article paru dans une gazette. Réclamations commerciales des Suisses. Assignats.

Vol. 440, f° 197, original, 2 p. 1/4 in-f°.

421. — *Paris, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — Le vérificateur général des assignats, Deperey, à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 440, f° 199, original, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Note contenant des renseignements sur le même sujet.

Vol. 440, f° 201, copie, 2 p. in-f°.

422. — *Bâle, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — L.-M. Rivalz à Deforgues. « Le rapport de Robespierre et le décret qui l'a suivi ont fort désobligé..... les partisans de la coalition.....

« Les patriotes du marquisat de Bade sont indignés de la reddition du fort Vauban, et sur les détails qu'ils en donnent, on est forcé de penser comme eux. Le terrain en avant de la forteresse ressembloit à un marais; on n'y pouvoit charrier les fascines qu'en les portant une à une sur la tête d'un homme à pied, car les voitures et les chevaux y enfonçoient trop. Malgré cet avantage en faveur de l'assiégé, les approches n'ont rien coûté à l'ennemi et la place a capitulé ayant d'immenses provisions et munitions. On ajoute que le commandant a conservé son épée et sa liberté...

« On dit que le sénat de Gênes ayant adopté les propositions des Anglois, le peuple s'est soulevé et a chassé ceux-ci, puis, sur ce qu'ils menaçoient de tirer contre la ville, le peuple crioit : Tirez, vous brûlerez les palais de vos bons amis auxquels nous prenons fort peu d'intérêt.

« Cette nouvelle, que je n'affirme pas, a néanmoins pris de la consistance.

« Les Autrichiens ont presque abandonné le Haut Margraviat pour grossir leurs forces au Bas-Rhin..... »

Nuvelles de Suisse.

Vol. 440, f° 202, original, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 255.

423. — *Baden, 6 frimaire* [*26 novembre*]. — « Un excellent patriote de Zurich, Citoyen ministre, avantageusement connu à Paris par ses sentiments autant que par son mérite littéraire, le citoyen Meister, est venu me voir hier et m'a remis la note ci-jointe signée par le baron de

1. Reçue le 13 frimaire [3 décembre].

Digitized by Google

Grimm. Je lui ai aussi demandé de me laisser pour te l'envoyer, l'extrait d'une lettre que lui écrivoit ce même M. Grimm. Je le joins également ici. Je n'ai fait aucune difficulté, au contraire je me suis chargé avec empressement de te présenter la réclamation de Grimm, non parce que je l'ai fort bien connu autrefois, mais parce que je pense qu'elle tient à nos grands intérêts. Nous avons beaucoup trop négligé jusqu'ici les moyens de nous attacher les puissances secondaires de l'Allemagne, de les ameuter contre les grandes, de mettre à profit l'inquiétude extrême que leur causent les vues de celles-ci et la crainte d'être détruites par elles si leurs ambitieux projets réussissoient. Le calcul de la foiblesse de leurs moyens et le reproche d'avoir fourni leurs contingents contre nous ne nous justifient nullement. Je n'ai rien à dire sur cette dernière considération, parce qu'elle ne peut être accueillie que par l'irréflexion. Quant à la première, elle devient chaque jour plus erronée à mesure que les deux grandes puissances de l'Allemagne s'épuisent et travaillent elles-mêmes à leur rapide perte. Que si le tourbillon de notre révolution nous avoit permis de juger un peu à froid nos intérêts extérieurs et la position de l'Allemagne, il y a longtemps qu'en tonnant d'une part contre les tyrans d'Autriche, de Prusse et d'Hanovre, nous aurions favorisé par tous les moyens qui auroient été en notre pouvoir tous les princes du second rang de l'Allemagne et presque tous ceux qui sont sur la troisième ligne; nous aurions fait naître d'utiles et précieux germes de division. Tous ces petits princes réunis d'opinion et d'intérêts avec ceux qui les précèdent immédiatement en puissance, se seroient successivement plus concertés pour se serrer et faire corps et plus agités pour entraver la marche et les mesures des despotes qui veulent les écraser et les subjuguer. A leur vœu se seroit aussi joint le vœu d'une bonne partie du peuple allemand. Ce système nous auroit déjà beaucoup profité; si par exemple il nous eût défendu de toucher à la principauté de Montbéliard et engagé de différer jusqu'à la paix à faire un arrangement à cet égard, il nous eût en attendant fortement attaché l'importante maison de Wurtemberg. J'en dis autant de beaucoup d'autres, mais ce que nous n'avons pas fait jusqu'ici, il est toujours en notre pouvoir de l'entreprendre, non par des sacrifices, mais par des égards et des démonstrations de bienveillance qui seroient vivement sentis. Il y a huit ou dix mois que la princesse de Montbéliard me fit demander de solliciter pour elle la sortie de Huningue jusqu'à Bâle d'une ou de quelques caisses contenant des effets que l'Assemblée nationale lui avoit permis de faire exporter. J'en ai écrit deux fois à ton prédécesseur, je n'eus jamais de réponse ; j'y ai encore du regret, même quoique depuis ce temps nous ayons réuni la principauté de son mari.

« Le citoyen Meister en me parlant du duc de Saxe-Gotha qu'il connoît beaucoup, m'a dit : « Je vous réponds qu'il a des idées aussi révolutionnaires que moi-même. » Ce mot devroit être pour nous un bon avis et

Digitized by Google

te porter à obtenir toute satisfaction pour le baron Grimm, son ministre en France. Tu m'en donnerois connoissance par une lettre bien motivée et tu apercevrois, je suis persuadé, avec le temps, que cette marche est d'une très sage et très utile politique. Ta lettre circuleroit parmi tous les princes d'Allemagne, elle y feroit germer et fructifier des idées qu'il nous importe beaucoup de propager. Je te prie donc de bien faire attention à la demande de Grimm. »

Vol. 440, f° 212, original, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Gotha, 12 novembre.* — Note du baron de Grimm. « Le soussigné, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, apprit au commencement de mai de cette année que le scellé avoit été mis, en son absence, dans sa maison à Paris sur ses meubles, ses papiers, ceux de la cour, tous ses effets, qu'il y avoit laissés sous la sauvegarde du droit des gens et de la loyauté de la nation. Il adressa sur-le-champ sa réclamation au ministre des Affaires étrangères et à celui de l'Intérieur. Elle resta sans réponse; on lui insinua indirectement qu'il devoit regarder ce scellé comme conservatoire de sa propriété. Plusieurs mois se passèrent ainsi, lorsqu'il apprit par les personnes attachées à son service et qu'il avoit laissées en France, qu'au mois de septembre dernier on étoit venu lever les scellés et inventorier ses effets pour procéder à leur vente, et depuis une lettre du 10 octobre dernier, il est resté sans aucune nouvelle ultérieure et n'a plus reçu de lettres de Paris. Dans cet état de choses, ne supposant pas qu'il puisse être l'objet d'une injustice sans exemple, il ne peut que s'adresser de nouveau au ministre des Affaires étrangères, et le prier d'éclairer l'autorité à lui inconnue dont ces ordres sont émanés, sur les droits incontestables d'un ministre étranger publiquement et notoirement accrédité depuis longues années, et de prévenir ainsi une infraction jusqu'à ce jour inouïe, du droit des gens généralement reconnu et respecté parmi les nations.

« *Fait à Gotha, ce douze novembre mil sept cent quatre-vingt-treize.*

« Le baron de GRIMM. »

Vol. 440, f° 214, original, 1 p. in-4°.

b. — *S. l., 16 novembre.* — Extrait d'une lettre du baron de Grimm au citoyen Meister, de Zurich. « Depuis ma lettre d'avant-hier, Monsieur, j'ai appris une circonstance que je ne veux pas vous laisser ignorer, parce qu'il sera peut-être bon d'en faire part à M. Barthélemy, supposé qu'il veuille bien se mêler de notre affaire. C'est que le comte de Salmour, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Saxe qui a quitté la France en 1789 au mois de septembre, a toujours et encore actuellement sa maison à Paris, ainsi que tout son mobilier, un secrétaire particulier à lui et plusieurs de ses gens. Jamais on n'a touché à rien chez

Digitized by Google

lui, jamais il n'y a eu ni scellé ni inventaire, encore moins vente ou autre inquisition. Je ne vous dis pas cela, comme vous pouvez croire, pour attirer l'attention sur cette proie encore intacte, mais il est manifeste qu'on sait très bien respecter le droit des gens quand on juge à propos et qu'il sera peut-être bon que M. Barthélemy sache cette circonstance pour se convaincre qu'il y a deux poids et deux mesures. Le comte de Salmour reçoit très régulièrement des nouvelles de son secrétaire une fois par semaine, tandis que les troupes de son maître combattent les républicains sur le Rhin. Encore une fois je serais bien au désespoir de nuire au comte de Salmour, et pour peu qu'il y eût la plus légère apparence à cela je ne consentirois jamais qu'on fixât les regards de la malveillance sur lui. »

Vol. 440, f° 215, copie, 2 p. in-4°.

424. — *Baden, 6 frimaire [26 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Poursuites contre Maligny. Demande d'instructions.

Vol. 440, f° 216, original, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — Berne, 22 novembre. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Émigrés. Séquestre mis sur trois caisses appartenant à Maligny.

Vol. 440, f° 174, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

425. — *Baden, 6 frimaire [29 novembre].* — Barthélemy à Deforgues. Arrivée du citoyen Dorsch. Accusé de réception des lettres et des 12000 livres dont il étoit porteur. Barthélemy se plaint à Soleure, Berne et Bâle des mauvais traitements éprouvés par ce citoyen de la part de l'avoyer d'Olten, ville du canton de Soleure.

Vol. 440, f° 217, original, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

426. — *Baden, 7 frimaire [27 novembre].* — « Le citoyen Dorsch m'a remis, Citoyen ministre, ta dépêche n° 86 et la somme de 12000 livres en or dont tu l'as chargé pour moi..... Je me suis hâté de faire connoître le décret de la Convention nationale qui a été le résultat du rapport du citoyen Robespierre et tu peux bien calculer la juste impatience avec laquelle le rapport lui-même est attendu..... Grâces soient rendues aux grandes vues du Comité de Salut public et du Conseil exécutif qui méprisant les passions par lesquelles on a tâché d'influer sur leurs délibérations ont constamment senti combien il importoit à la POLITIQUE N° 256.

1. Reçue le 13 frimaire [3 décembre].

Digitized by Google

réputation de la République naissante de vivre en paix et dans la meilleure intelligence avec les sages gouvernements helvétiques..... »

Barthélemy transmet une requête du trésorier Frisching de Berne. Il fait l'éloge de ce magistrat et insiste vivement pour qu'il soit fait droit à sa demande.

Après avoir de nouveau recommandé son frère au Ministre, Barthélemy insiste sur la nécessité de tranquilliser les Suisses inquiets du sort de leurs compatriotes qui sont en France et des propriétés qu'ils ont dans ce pays. « Il n'est point de manœuvre que nos ennemis n'emploient aujourd'hui pour tâcher d'obliger les Cantons à se réunir à eux contre nous. Ils mettront en usage à cet effet les séductions et les menaces. En même temps que Pitt fait verser de l'argent, Vienne commence à faire défendre l'introduction des grains de Souabe en Suisse. Cette mesure est violente. On la masque du prétexte qu'on a besoin de former des magasins en Souabe pour les nombreuses troupes qui, fait-on dire, vont y arriver. Personne n'en est dupe. Elle n'a pour objet que de punir et d'intimider le canton de Bâle. Il faut voir cependant si l'on pourra y persévérer, car alors véritablement leur situation deviendroit très fâcheuse. Voici ce qu'on m'écrit de Zurich à cet égard. D'un autre côté s'il est vrai que Gênes restera neutre par suite de sa fermeté et *du consentement de l'empereur*, ce sont les termes d'une lettre écrite de Turin à Zurich, cet exemple donnera de la force et sera utile aux Suisses.

« La saison vient aussi un peu à leur secours. Elle leur permettra de respirer et de faire quelques légères économies dans les contingents qu'ils tiennent à Bâle et dont ils retirent une partie pour les mois d'hiver seulement ainsi que tu verras par la lettre ci-jointe du Directoire au Corps helvétique.....

« Au reste les plans de nos ennemis seroient entièrement dérangés s'il se vérifioit ce qu'un voyageur vient de me dire pour l'avoir entendu annoncer publiquement à Schaffouse et à Zurich, que le roi de Prusse a été tué par un Polonois au milieu des provinces qu'il a volées à la malheureuse Pologne. »

Affaire de N. D. de la Pierre. « Soleure est prêt à donner toute satisfaction ..... Je ne perds pas de vue les émigrés.....

« Je t'ai annoncé par ma dépêche n° 251 un perfide imprimé que la cour de Vienne fait circuler dans le pays des Grisons. Voici la traduction de cette pièce qui mérite attention par l'intention qu'elle masque adroitement de décourager le peuple sur les moyens et la possibilité de maintenir son indépendance. »

Vol. 440, f° 222, original, 6 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 24 novembre.* — Frisching à Barthélemy, en faveur de son cousin germain Frisching de Rumligen, demeu-

Digitized by Google

rant en France sous le nom de baron de Krambourg, arrêté à Toulouse.

Vol. 440, f° 190, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 26 novembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur, adressée à Barthélemy. Prohibition de la sortie des blés de Souabe pour la Suisse. Efforts des Autrichiens et des Anglais pour détacher la Suisse de la France.

Vol. 440, f° 221, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Zurich, 20 novembre.* — L'État de Zurich au Corps helvétique. Diminution momentanée du contingent helvétique à Bâle.

Vol. 440, f° 154, copie, 2 p. in-f°.

d. — *S. l., 19 novembre.* — Procès-verbal relatif à la violation du territoire françois commise au village de Bettlach.

Vol. 440, f° 139, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

e. — *S. l., 16 novembre.* — Autre procès-verbal relatif à la même affaire.

Vol. 440, f° 141, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

f. — *Château de Dorneck, 21 novembre.* — Le bailli de Dorneck, Gerber, au général Schérer. Même sujet.

Vol. 440, f° 159, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

g. — *Zurich, 26 novembre.* — Le bourgmestre en charge de la république de Zurich à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 218, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

h. — Lettre de Berne relative aux émigrés. — *Manque.*

i. — *Octobre.* — « Éclaircissements sur l'affaire françoise en Grisons, par un Grison. »

Vol. 438, f° 450, copie, 11 p. 1/2 in-f°.

427. — *Baden, 7 frimaire [27 novembre].* — Barthélemy à Deforgues Il a dû renoncer, à son grand regret, à employer le citoyen Dorsch. « Il est patriote mayençois réfugié en France. C'eût été l'envoyer à la boucherie que de l'engager à se montrer en Allemagne où il auroit été bientôt reconnu. » En Suisse, il auroit été pour la même raison en but aux intrigues de nos ennemis. Le citoyen Dorsch s'est donc décidé de lui-même à partir l'avant-veille pour retourner à Paris. Ce qui l'a fait retenir à Olten paraît être la teneur même de son passeport qui l'annonçait comme chargé d'une mission particulière en Suisse et muni d'une

Digitized by Google

somme d'argent. Barthélemy compte que le bailli coupable de ce fait, sera sévèrement réprimandé par l'État de Soleure.

Vol. 440, f° 225, original, 1 p. 3/4 in-f°.

428. — *Bâle, 7 frimaire [27 novembre].* — Bacher à Deforgues. Affaires de Brislach et d'Arlesheim. Approvisionnements. Mesures prises par Bacher pour se procurer des renseignements.

« Les forces des Autrichiens dans le Brisgau sont encore de 10 000 hommes. Ils ont rassemblé des bateaux et placé des pontons près de Neubourg pour faire le simulacre d'un passage. Leur dessein est de tenir l'armée du Haut-Rhin en haleine et d'empêcher qu'on n'en détache quelques bataillons pour renforcer celle du Bas-Rhin. A mesure qu'il arrive des recrues à Rheinfelden et à Fribourg, on fait filer dans la même proportion des soldats vers Carlsruhe et le fort Vauban. Les Autrichiens forment des magasins de vivres et de fourrages à Stockach près de Schaffhouse, sur la route de Souabe. Tout est excessivement cher dans l'Autriche antérieure. Le peuple murmure et gémit sous le poids du fardeau de la guerre. On prétend que les Autrichiens ont formé le projet d'un passage du Rhin à deux lieues au-dessous de Strasbourg. Le général Pichegru en est prévenu.

« On néglige de procurer de l'avoine à l'armée du Haut-Rhin et on laisse les chevaux à un quart de ration. J'attends aujourd'hui l'autorisation du citoyen Hérault pour conclure un échange de notre vin du département du Haut-Rhin contre de l'avoine, de même que la ratification des arrangements pris pour avoir des souliers. Nos bataillons en manquent absolument, ce qui les tient dans ce moment hors d'état de faire campagne. »

Arrestation du citoyen Dorsch à Olten, dans le canton de Soleure.

Vol. 440, f° 226, original, 6 p. 1/4 in-f°.

429. — *Paris, 7 frimaire [27 novembre].* — Deforgues à Rivalz. Il appartient à ce dernier d'attester que son domestique Fremin n'est pas émigré.

Vol. 440, f° 231, minute, 1 p. in-f°.

430. — *Bâle, 8 frimaire [28 novembre].* — L.-M. Rivalz à Deforgues. « Le roi de Prusse est rentré dans Berlin après seize mois d'absence. La bourgeoisie, dit-on, vouloit prendre les armes et lui prodiguer un cérémonial de réception, mais il a voulu, en le refusant, lui éviter des frais et une perte de temps qui n'eussent rien ajouté à sa confiance dans l'affection et le dévouement de ses fidèles sujets pour sa personne.

« Dans le vrai, la majorité des habitants de Berlin lui a témoigné plus que de la tiédeur.....

Digitized by Google

« La prohibition des denrées de la Souabe affecte beaucoup les Suisses.....

« J'ai appris par la voie d'Allemagne que Wurmser, serré de très près par notre armée, avoit fait construire des ponts sous le canon du fort Vauban. Il s'en servira probablement bientôt pour faire sa retraite, car il lui seroit difficile de l'effectuer par Lauterbourg.....

« Les paysans de la Forêt-Noire convoqués pour faire le service dans le Haut-Margraviat ont été contremandés ou congédiés. Il n'a (*sic*) resté dans cette partie que quelques bataillons dont les officiers, depuis plusieurs jours, n'ont point obtenu de permission pour venir à Bâle.

« Mon thermomètre ordinaire (des vœux en Allemagne pour une prochaine paix) m'annonce que l'ennemi peu satisfait de sa position redoute une campagne d'hiver.....

« J'ai souvent manifesté le désir de voir se débiter à Bâle un journal en langue allemande qui joignît à l'avantage de rapporter des faits vrais celui d'affoiblir par la dignité du style les impressions de ridicule et souvent de bien plus fortes que répandent sur nous tous ceux qu'on écrit en cette langue.

« Knap, de Stuttgard, commençoit à remplir cette tâche avec succès lorsque le grand tribun Mérian l'a fait expulser.

« Dorsch, de Mayence, m'a paru propre à le remplacer..... »

Affaire d'Arlesheim.

Vol. 440, f° 239, original, 4 p. in-f°.

431. — *Genève, 28 novembre.* — Le comité de Sûreté de la république de Genève au citoyen Robespierre. Faux assignats.

Vol. 440, f° 238, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

432. — *Paris, 9 frimaire* [*29 novembre*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 441, f° 252, original, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 frimaire* [*22 novembre*]. — Décret de la Convention nationale portant que les fabricateurs de fausse monnaie étrangère seront punis de la peine de mort comme les fabricateurs de fausse monnaie nationale.

Vol. 440, f° 172, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 441, f° 249, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

433. — *Baden, 9 frimaire* [*29 novembre*]. — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats provenant de Lucerne.

Vol. 440, f° 241, original, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — *Genève, 26 novembre.* — Le comité provisoire de Sûreté de la république de Genève à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 242, copie, 1 p. in-f°.

434. — *Bâle, 9 frimaire [29 novembre].* — Bacher à Deforgues. Affaires du Mont-Terrible.

Vol. 440, f° 243, original, 1 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 257.

435. — *Baden, 10 frimaire [30 novembre].* — « ..... Le beau et brillant rapport du citoyen Robespierre a fait une grande impression sur les esprits..... Mais il ne faut cependant pas se dissimuler que l'Empereur a fait une puissante diversion à la satisfaction des Cantons en défendant la sortie des grains et des bestiaux des États autrichiens pour la Suisse et en arrêtant déjà même ceux qui viennent de la Souabe. » Barthélemy ne cesse de s'occuper des émigrés. « La rumeur qu'un voyageur suisse avoit dit ici avoir recueillie à Schaffouse et à Zurich au sujet du roi de Prusse n'a à ce qu'il paroît aucun fondement. »

Vol. 440, f° 249, original, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 25 et 27 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Impossibilité actuelle d'un renouvellement d'alliance avec la France. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains de Souabe pour la Suisse. Violation du territoire français à Brislach et à Arlesheim.

Vol. 440, f° 208, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

b. — *Zurich, 27 novembre.* — Le conseiller Lavater, de Zurich, à Barthélemy. Inquiétudes causées par la situation des Suisses qui sont à Lyon.

Vol. 440, f° 232, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Berne, 27 novembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaires de Bettlach et d'Arlesheim.

Vol. 440, f° 233, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

d. — *Berne, 27 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Même sujet. Décret du 17 novembre [27 brumaire]. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains pour la Suisse.

Vol. 440, f° 235, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 15 frimaire [5 décembre].

Digitized by Google

e. — *Berne, 27 novembre.* — Le citoyen Lerber, secrétaire du conseil d'État de Berne, à Barthélemy. Créances des Suisses sur la France.
Vol. 440, f° 236, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

f. — *Ernen-en-Valais, 18 novembre.* — Le grand bailli Sigristen à Barthélemy. Affaires du Valais. Réclamation de MM. de Courten. Émigrés.
Vol. 440, f° 113, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

436. — *Strasbourg, 10 frimaire* [*30 novembre*]. — « Observations sur la Suisse. »
Vol. 440, f° 251, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

437. — *S. l. n. d.* — Note sur la neutralité de la Suisse.
Vol. 440, f° 253, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

438. — *S. l. n. d.* — Autre note sur le même sujet.
Vol. 440, f° 256, copie, 2 p. in-f°.

439. — *S. l. n. d.* — Réponse des Cantons à la note de lord Fitz Gérald du 30 novembre.
Vol. 440, f° 263, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

440. — Supplément de la *Gazette de France nationale* contenant le « Rapport fait à la Convention nationale sur le calendrier national par Ph. Fr. Na. Fabre d'Églantine, député de Paris. »
Vol. 439, f° 181, imprimé, 4 p. in-4°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

441. — *Baden, 11 frimaire* [*1er décembre*]. — Barthélemy signale au ministre les différences qui existent entre le texte du décret rendu sur le rapport du citoyen Robespierre tel qu'il se trouve dans l'expédition qu'il vient de recevoir et celui qu'ont publié les journaux. Il demande des instructions à ce sujet avant de communiquer officiellement ce décret aux Cantons. POLITIQUE N° 258.
Vol. 440, f° 264, original, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Coni, 29 octobre.* — Lettres de créance du baron de Vignet des Étoles, ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne près le Corps helvétique.
Vol. 438, f° 442, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. La date de réception n'est pas indiquée.

Digitized by Google

b. — *Bâle, 11 novembre.* — L'État de Bâle au Directoire de Zurich. Réduction du contingent helvétique.

Vol. 440, f° 71, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Bâle, 11 novembre.* — Les représentants helvétiques à Bâle au Directoire de Zurich. Même sujet.

Vol. 440, f° 73, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

442. — *Bâle, 11 frimaire* [*1er décembre*]. — « Citoyen ministre, les nouvelles d'Allemagne nous disent que 22 bataillons prussiens ont déjà passé à Erford, venant sur nos frontières; que cinquante mille Russes doivent les suivre de très près; elles nous disent en même temps que le roi de Prusse va rappeler ses troupes moins son contingent; que le traité d'union entre la Russie et la Pologne dérange les combinaisons de l'Autriche qui comptoit sur toute autre chose, et lui fera désirer la paix.

« D'après des notions si contradictoires on pourroit supposer dans nos ennemis une profonde dissimulation. Je crois au contraire que tout leur secret a été de compter que nous serions réduits en une campagne. Trompés sur ce point, il est probable que désormais les événements seuls les dirigeront. Une campagne d'hiver surtout n'est point entrée dans leur plan. Si nous la poussons avec vigueur, ils auront bien des difficultés à se montrer formidables au printemps...

« Mais s'il règne de l'incertitude sur les projets de la coalition, nous sommes du moins bien informés de l'effet qu'a produit sur les rives du Rhin le succès de nos armées. Dans les Deux-Ponts, depuis la ville capitale de ce duché jusqu'à celle de Worms, la terreur s'étoit emparée des esprits. On s'enfuyoit à tire-d'ailes vers l'Allemagne, et tel petit chariot y a été loué cent florins par jour pour transporter trois ou quatre personnes.

« On nous a dit que nos troupes étoient à Germersheim; on nous annonce aujourd'hui qu'elles ont repris les lignes de Weissembourg, mais nous n'en avons rien appris par la voie de France.

« On a écrit de Schaffouse que le sénat de Gênes avoit délibéré de rester neutre; qu'aussitôt on avoit mis beaucoup d'activité dans l'exécution des mesures propres à faire respecter cette neutralité; que les Anglois, très peu satisfaits, s'étoient retirés; et enfin qu'il ne restoit dans le port de Gênes que quelques vaisseaux espagnols qui devoient en partir aussi. Des hommes qui se prétendent bien instruits ajoutent que

1. Reçue le 15 frimaire [5 décembre].

Digitized by Google

la cour de Vienne conserve de la rancune de ce que les Anglois ont, sans sa participation, forcé la main au grand-duc de Toscane.

« Le représentant Drouet a été vu à son passage à Bamberg et manifestoit beaucoup de sérénité et de courage. »

Affaires de Bâle.

« Les Autrichiens sont toujours tranquilles dans ce voisinage, ils n'y ont plus de camps. »

Vol. 440, f° 266, original, 2 p. 2/3 in-f°.

443. — *Strasbourg, 11 frimaire [1er décembre].* — Rapport sur les dispositions des Suisses à l'égard de la France.

Vol. 440, f° 268, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

444. — *Lausanne, 1er décembre.* — Peu de succès de l'emprunt ouvert par les princes émigrés. Bon effet produit par le décret de la Convention en faveur de la Suisse. Émigrés. Diatribes contre le colonel Weiss. Affaires de Genève. Mécontentement en Piémont. Progrès du fanatisme à Vienne. Mesures prises par l'Empereur pour empêcher l'entrée du blé en Suisse.

« Un officier général au service du roi de Sardaigne qui se trouve à Lausanne assure que cette cour a bien décidément renoncé à de nouvelles entreprises pour le recouvrement de la Savoie à main armée, mais qu'elle se propose de faire de nouveaux efforts au printemps pour rentrer dans le comté de Nice; que cette tentative sera la dernière, et qu'après cela elle se bornera à la défense du Piémont ; qu'on a établi sur les montagnes qui le protègent des redoutes inattaquables et qu'on y distribuera l'armée; que le roi de Sardaigne fait éclater son mécontentement contre les Autrichiens qui ne lui ont pas fourni le nombre de troupes convenu et dont les généraux Caprara et de Vins, divisés entre eux, ont fait manquer toutes les opérations.

« La Gazette de la cour britannique dit, à la date du 9 novembre, que le marquis Spinola, ministre de Gênes, a été présenté au roi par le lord Grenville, qu'on a agréé ses lettres de créance et qu'il a reçu l'accueil le plus distingué. Un autre papier anglois de date postérieure dit qu'on a des avis certains que la république de Gênes s'est décidée pour la coalition. On a peine à concilier ces rapports avec les dernières nouvelles qui sont parvenues ici par la voie du Piémont.

« Il paroît que les émigrés françois sollicitent toujours inutilement leur passage à Toulon. Un ci-devant chef d'escadre, M. d'Apchon, écrit

1. Reçue le 24 frimaire [14 décembre].

Digitized by Google

de Turin à ses amis de Lausanne que l'amiral anglois persiste dans ses refus. Il est vrai que les anciens officiers de la marine françoise forment la prétention de servir sur la flotte angloise en conservant leur ancien rang, ce qui doit former un grand obstacle à leur admission.

« Il arrive journellement beaucoup de transfuges de Lyon. Precy, commandant des rebelles, est, à ce qu'on assure, établi à Yverdon, pays de Vaud. »

Affaires de Suisse.

« Le roi de Sardaigne a déclaré qu'il vouloit qu'on lui adressât directement les requêtes des François royalistes qui voudroient se fixer dans ses États et qu'il signeroit lui-même les permissions. Le prétexte de se rendre à Toulon avoit fait affluer en Piémont un grand nombre d'émigrés dont on ne sait plus comment se débarrasser. On peut ajouter aux raisons qui s'opposent à l'admission de ces chevaliers errants dans la ville rebelle la cherté des vivres qu'y occasionne l'extrême affluence, malgré la facilité des approvisionnements par mer. Un chou s'y vend trente sols en numéraire. On peut juger par approximation du reste.

« La situation des émigrés devient tous les jours plus déplorable, car, outre que leur bourse s'épuise, on devient partout très sévère pour les recevoir. De concert avec le roi de Sardaigne, l'Empereur vient de leur interdire l'entrée du Milanais. Les petits Cantons, les Ligues grises, les bailliages mixtes leur accordent à peine le passage et un séjour de vingt-quatre heures, Berne et les grands Cantons les obligent de faire renouveler leur permission tous les trois mois et on se propose à chaque renouvellement de faire une sorte d'examen épuratoire et d'en congédier une partie; la ville de Constance, qui en raison de sa pauvreté en a reçu plus de mille qui y versent beaucoup d'argent, a déclaré qu'elle n'en admettroit plus. »

Affaires de Genève.

Vol. 440, f° 269, original, 8 p. in-4°.

445. — *Bâle, 12 frimaire [2 décembre].* — Bacher à Deforgues. Affaires de Bettlach et d'Arlesheim. « Les Autrichiens continuent à descendre le Rhin; on arme les paysans. Les progrès de nos troupes jettent l'épouvante et la terreur dans toute l'Allemagne, nos assignats prennent une faveur étonnante en Suisse et tout annonce une fin de campagne très brillante. »

Vol. 440, f° 275, original, 3 p. 3/4 in-f°.

446. — *Baden, 13 frimaire [3 décembre].* — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats. « Aucun Lucernois n'est coupable dans cette affaire..... tout le mal vient de Londres..... »

Vol. 440, f° 279, original, 1 p. 2/3 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — **a.** — *Lucerne, 2 décembre.* — L'avoyer en charge de Lucerne, Krus, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 278, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Lucerne, 1er décembre.* — Information judiciaire sur la même affaire.

Vol. 440, f° 273, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

447. — *Baden, 14 frimaire [4 décembre].* — Barthélemy appelle de nouveau l'attention du ministre sur les différences qu'il a signalées dans le texte du décret du 27 brumaire. Il entre ensuite dans de longues considérations sur les conséquences des mesures prises par l'Autriche pour empêcher l'entrée des denrées en Suisse. Le Corps helvétique a beaucoup à souffrir des lois exceptionnelles que la situation où se trouve la France a obligé de porter. L'ambassadeur insiste sur la nécessité de prendre des mesures effectives en leur faveur. POLITIQUE N° 259.

Barthélemy donne quelques détails sur un Genevois nommé Pictet, agent de Pitt. Il va s'occuper de recueillir à son sujet des renseignements plus précis.

« Tu verras par la lettre ci-jointe de Zurich qu'on s'attend que les Puissances coalisées feront auprès des Cantons quelque démarche embarrassante pour eux à la suite des dispositions annoncées par le rapport du citoyen Robespierre. Ayons des égards pour les Cantons, traitons-les avec justice et nous les maintiendrons dans une bonne attitude envers nous. »

Barthélemy réclame ses appointements en retard de six mois.

Vol. 440, f° 285, original, 8 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — Numéro de la Gazette de Berne. — *Manque.*

b. — *Zurich, 2 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Interdiction par l'Autriche de la sortie des denrées à destination de la Suisse.

Vol. 440, f° 277, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 30 novembre.* — Lettre écrite par un magistrat de Berne à Barthélemy. Même sujet. Arrestation du cousin du trésorier Frisching à Toulouse et du citoyen Dorsch à Olten.

Vol. 440, f° 258, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 20 frimaire [10 décembre].

Digitized by Google

d. — Lettre de Lyon. — *Manque.*

e. — *Trogue, 29 novembre.* — M. Zellveger, statthalter en charge du canton d'Appenzell des Rhodes extérieurs [1], à Barthélemy, en faveur de son compatriote Graff et du jeune Soulser. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 440, f° 244, copie, 3 p. in-f°.

f. — *S. l., n. d.* — Note du canton d'Appenzell des Rhodes extérieurs. Situation des citoyens d'Appenzell qui sont en France et particulièrement à Lyon.

Vol. 440, f° 289, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

g. — *Genève, 29 novembre.* — Le citoyon Janot, président des Comités de Sûreté et d'administration de la république de Genève, à Barthélemy. Renseignements sur François-Pierre Pictet, agent secret de Pitt en Suisse.

Vol. 440, f° 246, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

h. — *S. l., 29 novembre.* — Lettre anonyme adressée à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 248, copie, 1 p. in-f°.

i. — *Zurich, 3 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Difficultés que les Suisses éprouvent pour sortir de France. Craintes d'observations des Puissances motivées par le décret rendu sur le rapport de Robespierre. Interdiction par l'Autriche de la sortie des denrées destinées à la Suisse. Créances de Zurich en France.

Vol. 440, f° 282, copie, 3 p. in-f°.

448. — *Baden, 14 frimaire [4 décembre].* — Barthélemy à Deforgues. Il accuse réception des lettres des 1er et 2 frimaire [*21 et 22 novembre*] relatives aux intérêts des Suisses à Lyon. Affaire de l'almanach dit *le Messager boiteux*. Plaintes des Suisses contre la municipalité de Dijon qui retient leurs marchandises.

Vol. 440, f° 284, original, 1 p. 1/2 in-f°.

449. — *Paris, 14 frimaire [4 décembre].* — Deforgues à Robespierre. Décret en faveur de la Suisse. Il importe que les promesses qu'il contient soient suivies d'effet. Mesures à prendre en conséquence.

Vol. 440, f° 296, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Ibid., f° 294, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Division du canton d'Appenzell. Le canton d'Appenzell des Rhodes extérieurs était protestant, le canton des Rhodes intérieurs catholique.

Digitized by Google

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

450. — *Bâle, 14 frimaire [4 décembre].* — « Citoyen ministre, la position très critique où se trouvoit l'armée de l'Empire alloit nous faire justice de la passion, de l'iniquité de nos nombreux ennemis, lorsque, sans avoir essuyé un coup de canon, Landau capitule le 29 novembre. Capitulation de Landau.

« J'ai voulu rejeter une nouvelle aussi peu vraisemblable, mais des lettres, des courriers l'annonçant, il a fallu céder à la presque évidence. On dit que sa capitulation est calquée sur celle de Mayence.

« Nos amis en sont extrêmement consternés, et moi moins consterné qu'indigné.

« Le triomphe de notre cause ne peut dépendre de la perte d'une place ni de celle de plusieurs; mais il est bien douloureux de voir des succès certains s'évanouir par l'impéritie, par la trahison ou par le défaut d'ensemble dans l'exécution des plans arrêtés.

« La prise de Landau fera au dehors le plus mauvais effet, si dans ce moment l'armée de Wurmser n'est culbutée dans le Rhin. Alors il nous seroit aisé de réduire cette place qu'on n'auroit pas eu le temps d'approvisionner de nouveau dans une contrée où les subsistances sont rares, mais nous aurions eu le sentiment pénible de voir des François manquer à leur devoir et celui d'être contraints à prodiguer le sang des patriotes qu'on emploieroit à la reprendre..... »

Vol. 440, f° 291, original, 1 p. 2/3 in-f°.

451. — *Bâle, 14 frimaire [4 décembre].* — Bacher à Deforgues. Faux assignats. Approvisionnements. La nouvelle de la capitulation de Landau est arrivée ce jour même par un courrier envoyé à M. de Buol.

Vol. 440, f° 292, original, 2 p. 1/4 in-f°.

452. — *Genève, 4 décembre.* — Le Comité de Sûreté de la république de Genève au citoyen Robespierre. Faux assignats.

Vol. 440, f° 295, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

453. — *Berne, 4 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Nouvelles de Suisse.

Vol. 440, f° 297, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

454. — *Paris, 15 frimaire an 2 [5 décembre].* — « Un inconvénient, Citoyen, attaché à la position des agents diplomatiques employés à

1. Reçue le 21 frimaire [11 décembre].

Digitized by Google

l'extérieur est de n'apercevoir dans la Révolution que les résultats qui en marquent les différentes périodes. Les progrès de la raison, la tendance des esprits, les mouvements et les résistances qui préparent ces résultats leur échappent à la distance où ils se trouvent du lieu de la scène; ils ne voient les causes que par les effets. Surpris par les événements, ils sont exposés à les mal juger et, s'ils règlent en conséquence leur marche, c'est peut-être moins par sentiment et conviction que par une suite de ce principe qui veut que toute volonté particulière fléchisse devant la volonté générale. Cependant il importe que ceux qui coopèrent à l'administration générale de la République ne la servent pas seulement avec probité; il faut que les agents de la République en soient les partisans les plus zélés et les plus passionnés.

« Mais si, absents de leur pays, ils ne sont pas à même de saisir l'esprit et de suivre la marche des événements, s'ils ne peuvent être témoins de l'énergie que déploient leurs compatriotes, s'ils ne voient au contraire autour d'eux que des indifférents ou même des ennemis de la révolution françoise, il est à craindre qu'ils ne s'élèvent pas à la hauteur des circonstances et que leur patriotisme ne soit qu'un attachement vague et indéterminé pour leur patrie, lorsqu'il doit être l'élan soutenu des vertus républicaines.

« Ces considérations, Citoyen, m'ont déterminé à envoyer près des agents de la République en pays étranger des patriotes éclairés qui, ayant suivi tous les progrès de la Révolution et contribué à en accélérer la marche, leur porteront la connoissance des faits qu'ils peuvent ignorer, et le thermomètre de l'esprit public en France.

« C'est dans cette vue, Citoyen, que j'envoie vers toi le citoyen Payan. Il connoît parfaitement l'histoire de notre révolution; il en a étudié et approfondi les principes; il les aime; le plus pur patriotisme l'enflamme, et je ne doute pas que tu n'éprouves une vive satisfaction à l'entendre.

« Garde-toi de supposer à cette mission momentanée un motif qui te soit défavorable. Tu as la confiance du Comité de Salut public et du Conseil exécutif. L'un et l'autre rendent justice aux sentiments que tu manifestes en toute occasion, ainsi qu'au zèle et à l'excellent esprit qui dirigent ta conduite.

« Tu ne dois voir ici qu'une mesure adoptée pour transmettre aux agents extérieurs l'esprit qui anime toute la France et les unir d'intention et de sentiments à leurs compatriotes.

« P. S. — Je te recommande, Citoyen, d'apporter la plus grande attention aux troubles qui agitent le Mont-Terrible, et de te concerter avec les représentants du peuple près l'armée du Haut-Rhin sur les mesures à prendre pour y déjouer les intrigues des malveillants et y rétablir la paix. Il faut que de leur côté les Suisses ne négligent aucun des moyens

Digitized by Google

propres à écarter tout sujet d'altercat [tion] avec les habitants et les troupes de ce département. »

Vol. 440, f° 302, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 253, original, 2 p. 2/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

455. — *Bâle, 16 frimaire* [*6 décembre*]. — « Citoyen ministre, j'espère que tout ce que mon précédent n° renferme au sujet de la reddition de Landau ne sera que l'effet d'une erreur. Capitulation de Landau.

« Nos assignats communs à 24 pour cent, devenus rares aujourd'hui à 52, ont excité un infernal agiotage.

« Un négociant de Francfort nommé Jordis, établi momentanément à Carlsruhe pour s'approprier ceux que le voisinage de nos armées fait refluer en Allemagne, paroît avoir seul répandu et accrédité la prise de cette place dans la vue de favoriser ses spéculations. Par la raison que chacun croit très aisément ce qu'il désire, une lettre de Jordis apportée par un courrier s'est aussitôt multipliée à l'infini. Une foule de particuliers devoient en avoir reçu de semblables; tout doute étoit au moins ridicule, et on n'attendoit plus que le bruit de l'artillerie des Autrichiens en signe de réjouissance.

« Le courrier du lendemain a fait aussi mention de Landau. Quelques lettres disoient qu'une difficulté survenue entre le prince de Prusse et la garnison à laquelle ce dernier ne vouloit accorder aucun canon, avoit suspendu la signature de la capitulation. Il est à remarquer que le corps autrichien cantonné aux environs de Bâle sous les ordres du général Wolkenstein a absolument ignoré ce qu'à cet égard on prétendoit savoir si bien ici. Pour moi, je compte ne cacheter ce n° que lorsque j'aurai connoissance de ce qu'apportera ce matin le courrier de Francfort. J'aurai soin de te le transmettre.

« Je n'ai rien de bien intéressant de l'Empire. François II, dont les grandes frontières qu'il a à couvrir atténuent les forces, comptoit sur soixante bataillons, quelques régiments de cuirassiers et les cavaliers hongrois *vengeurs de sa tante*, mais tout cela pour la prochaine campagne seulement. Une campagne d'hiver que nous ferons, j'espère, et très vigoureusement, dérange toutes ses mesures. En ce moment, à la vérité, il achète des petits princes tout, jusqu'à leurs gardes-chasse; mais ces manières de *sbires* lui coûteront plus qu'ils ne nous feront de mal.

« L'Angleterre attend en silence ce que le parlement fera pour elle; Pitt y travaille les esprits et, s'il parvenoit à étouffer les restes de l'amour de la liberté que nous savons y exister encore, je dirois, d'après mon ancienne manière de voir, qu'il y a beaucoup de notre faute.

1. Reçue le 21 frimaire [11 décembre].

Digitized by Google

« La conduite de Gênes marque infiniment; après le vizir de la Grande-Bretagne, c'est Manfredini qui en sera le plus fâché, parce que sa foiblesse est en évidence.

« P.-S. — Il y a eu une conférence entre le prince de Prusse et le commandant de Landau, mais il n'y a pas été question de capitulation. Les deux princes de Prusse sont partis depuis pour Berlin.

« Je fais part au général du Haut-Rhin d'un bruit très répandu en Allemagne portant que l'ennemi a le projet de passer le Rhin au-dessus de Strasbourg. »

Vol. 440, f° 303, original, 3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 260.

456. — *Baden, 17 frimaire [7 décembre].* — « Tu as été bien exactement informé, Citoyen ministre, par le citoyen Bacher de toutes les circonstances de la désagréable affaire de Bettlach. Tu sais qu'elle a été singulièrement exagérée et que cependant le résultat n'en étoit pas moins une violation de notre territoire; le canton de Soleure s'est porté avec zèle et bonne volonté à le réparer, à punir les coupables et à nous prouver combien il l'a détestée.....

« J'ai à t'entretenir aujourd'hui d'un autre sujet qui est bien plus sérieux. Tu as pu voir depuis quelque temps par mes diverses lettres que les puissances coalisées alloient aussi s'occuper des moyens d'ébranler la neutralité helvétique. Ce devoit être particulièrement le soin de l'insolence angloise. Tu as su que le vil agent Pictet a dans cette vue été envoyé à Berne. J'ai ignoré divers détails des intrigues de cet homme parce que, dans les circonstances délicates, on craint à Berne de confier ses pensées à la poste qui ne laisse pas d'être inquisitive, et parce que ma séparation d'avec le citoyen Bacher, nécessitée par des objets également très importants, n'a pas laissé que de déranger nos correspondances particulières. Toutes ces intrigues préparées d'assez longue main viennent de produire un résultat. Il y a six jours que le ministre anglois qui réside à Berne a expédié pour le Directoire helvétique à Zurich un mémoire insolent contre nous et contre le Corps helvétique lui-même. Voici l'idée qu'on en donne dans une lettre ci-jointe que j'ai lieu de croire venir de très bon lieu.

« Tu remarqueras que si, d'après les observations que je t'ai faites sur la différence notable qui existe dans le décret du 27 brumaire tel que tu me l'as envoyé joint à ta dépêche n° 86, puis à ta dépêche n° 87, nous voulons prendre la parti pour sortir d'embarras de ne point faire de notification, laquelle au fond est inutile (le décret est connu et répandu

1. Reçue le 22 frimaire [12 décembre].

Digitized by Google

partout; le rapport le sera bientôt de même), nous servirons singulièrement bien par ce silence la cause des Cantons, nous les aiderons à répondre victorieusement au lord Fitz-Gerald qui a cru que c'étoit le moment d'agir que celui de la publication du décret.

« Mais il importe davantage d'examiner et de calculer les effets que va produire cette démarche angloise.

« On ne m'en a pas encore écrit de Zurich. Je n'en suis pas surpris. Elle est d'une si grande conséquence pour la Suisse, qu'elle y aura d'abord profondément frappé tous les esprits et que ce n'est pas au premier abord que les idées peuvent être bien assises sur un incident aussi grave. Cependant ou je suis bien trompé, ou la teneur de la note n'aura pas eu le plus grand succès dans le Conseil de Zurich. Sa lecture aura, il est vrai, rappelé aux imaginations un cruel souvenir des malheurs immenses dont nous avons abreuvé les Suisses, mais je ne fais aucun doute que la manière hautaine avec laquelle il paroît que l'envoyé anglois s'exprime, les reproches qu'il croit pouvoir adresser aux Cantons sur la préférence qu'ils ont donnée au système qu'ils ont suivi jusqu'ici auront choqué bien du monde, surtout lorsqu'on aura considéré à quoi cette démarche odieuse tend. Il est très singulier que ce soit le lord Robert Fitz-Gerald qui veut bien de lui-même prendre la peine d'adresser aux Cantons ces observations salutaires et qu'il ne cite jamais dans sa note la Cour de Londres.

« Zurich ne pourra pas se dispenser de communiquer cette note à tous ses alliés, quoique je sois persuadé qu'il préféreroit de n'en faire aucun usage. Il se pressera de se concerter avec Berne qui, quoique divisé par plusieurs partis, ne voudra certainement pas se séparer de l'intérêt général dans une circonstance aussi délicate. Apparemment le Directoire ne se pressera pas d'inviter les Cantons à donner une réponse détaillée au Ministre anglois. Il faudra bien pourtant se décider à la faire cette réponse détaillée, elle sera difficile à rédiger, mais j'imagine qu'on prendra beaucoup de temps, qu'on fera maintes consultations avant d'en convenir définitivement et qu'en résultat les observations et doctrines de l'envoyé d'Angleterre tomberont sur terre ingrate.....

« Cependant il ne faut pas se dissimuler que l'époque ne soit critique et que nos ennemis n'aient lié leur partie de plusieurs manières pour tâcher d'influer sur les déterminations des Cantons. Cette défense de la sortie des grains d'une partie considérable de la Souabe pour la Suisse ne tient absolument qu'à ce plan, à celui surtout de se venger des sentiments et de la conduite de Zurich et de Bâle. Le petit Buol en veut beaucoup à ces deux Cantons, il est fort occupé des moyens de leur nuire. Il n'est cependant pas encore prouvé que la Cour de Vienne parviendra à obtenir que tout commerce de denrées reste interrompu entre la Suisse et l'Allemagne, ni qu'en l'obtenant elle ne prépare pas par là

Digitized by Google

le peuple de la Souabe à se soulever contre des mesures prohibitives qui le priveroient de ses ressources habituelles.

« Il falloit bien s'attendre qu'au milieu de tant d'intrigues nos ennemis chercheroient à nous inonder de faux assignats. Le citoyen Bacher, que j'ai autorisé à ouvrir toutes mes lettres, m'envoie copie de celle que tu m'as écrite sur cette matière le 7 frimaire. Il t'a mandé qu'il alloit se concerter avec le citoyen Bresson pour découvrir s'il existe réellement une fabrique de faux assignats dans le pays de Neuchâtel, et pour me fournir ensuite les renseignements nécessaires pour me mettre en état d'adresser au gouvernement de Neuchâtel les réquisitions nécessaires. Je t'avoue que j'ai quelque peine à croire qu'ayant un aussi grand intérêt à vivre avec nous en bonne harmonie, il voulût tolérer un pareil abus. Il est bien plus vraisemblable que c'est d'Allemagne, mais surtout d'Angleterre, que viennent ces criminelles fabrications.....

« Nous avons véritablement des obligations infinies au gouvernement de Genève de l'extrême activité avec laquelle il s'occupe de nos intérêts dans une partie aussi essentielle.....

« Il devient donc d'une extrême importance pour nous de manifester au Corps helvétique une grande bienveillance dans les circonstances actuelles. Assurément les moyens de l'exercer cette bienveillance ne nous manquent pas, ils ne sont pas difficiles. Hâtons-nous d'y recourir et de dissiper nombre de défiances, qui, si nous les laissions subsister, pourroient finir par servir les manœuvres de nos ennemis. Zurich vient de faire auprès de moi une démarche officielle en m'envoyant deux de ses conseillers pour me consulter sur les mesures à prendre pour mettre à couvert des intérêts considérables qu'il a en France. Je t'en entretiendrai à ma première expédition et je te représenterai combien il est nécessaire et utile de tranquilliser ce Canton sur un objet qui est pour lui d'une très grande valeur.

« Je joins ici copie des dernières nouvelles que j'ai reçues de Coire.

« J'apprends que les communications nécessaires de la Suisse avec Genève par Versoix, comme voitures publiques et autres sont plus ou moins molestées par de nouvelles troupes que nous avons envoyées dans le district de Gex. Il seroit utile de faire cesser cet inconvénient. »

Vol. 440, f° 310, original, 6 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 5 décembre.* — Le bourgmestre Ott à Barthélemy. Affaire de Bettlach.

Vol. 440, f° 301, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Quartier général de Blotzheim, le 27 du 2e mois de l'an 2 [16 novembre 1793].* — Le général Schérer, commandant la division du Haut-Rhin, au général Altermatt, commandant les troupes du canton de Soleure. Même sujet.

Vol. 440, f° 110, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

c. — *Château de Dornach, 17 novembre.* — Le général Altermatt au général Schérer. Même sujet.

Vol. 440, f° 112, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

d. — *Soleure, 25 novembre.* — L'État de Soleure au Directoire de Zurich. Même sujet.

Vol. 440, f° 210, copie, 4 p. in-f°.

e. — *S. l., 5 décembre.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. Note remise par le ministre d'Angleterre au Corps helvétique.

Vol. 440, f° 300, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *S. l., 26 novembre.* — [Salis Seewis?] à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 440, f° 219, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

457. — *S. l. n. d.* — Mémoire du citoyen Loron. Il propose de se rendre en Suisse pour observer l'état de l'opinion dans ce pays et prendre divers renseignements utiles.

Vol. 440, f° 309, original, 1 p. 3/4 in-f°.

458. — *Paris, 17 frimaire* [*7 décembre*]. — Le trésorier des invalides de la marine, Nouette, à Barthélemy. Pensions des citoyens Wyss et Ferdinand Lemerle.

Vol. 442, f° 20, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

459. — *Baden, 18 frimaire* [*8 décembre*]. — Une députation de deux conseillers de Zurich est venue entretenir Barthélemy des créances de cet État sur la France. L'envoi des titres originaux exigé par le décret de la Convention de tous les porteurs de contrats de ce genre offre de grandes difficultés. Il seroit bon de faire sur ce point une exception en faveur de Zurich et des autres Cantons créanciers de la France. Barthélemy insiste sur la nécessité de ménager les Cantons dans un moment où « lord Fitz-Gérald fait entendre à Berne que l'Angleterre est disposée à donner des subsides à la Suisse si elle se déclare et à garantir les capitaux qu'elle a en France. Ce n'est qu'une rodomontade, mais encore faut-il chercher à prévenir les effets de toutes les diverses attaques qu'on porte de plusieurs côtés au système et à la foi des Suisses..... » POLITIQUE N° 261.

Vol. 440, f° 315, original, 3 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 24 frimaire [14 décembre].

Digitized by Google

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 4 décembre.* — Le trésorier de Zurich, Wyss, à Barthélemy. Créances de Zurich sur la France.

Vol. 440, f° 298, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 4 décembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 299, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — Note sur le même sujet. — *Manque.*

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

460. — *Baden, 18 frimaire [8 décembre].* — « Depuis que ma dépêche de ce jour est partie, Citoyen ministre, je me vois en état de t'adresser la note de l'envoyé d'Angleterre qu'il est remarquable qu'il se soit pressé de faire imprimer. Cette manière de vouloir influer sur les délibérations du Corps helvétique est très extraordinaire et ne manquera pas de faire une profonde impression sur lui.

« Répondons à cette note par quelques bienfaits; par exemple remboursons à Zurich les 75 000 livres dont je t'ai parlé, à Berne le reste de sa créance, et à Bâle la sienne. »

Vol. 440, f° 317, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 30 novembre.* — « Note remise aux Cantons suisses par lord Robert Fitz-Gerald, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique. »

Vol. 440, f° 260, imprimé, 3 p. in-8°.

461. — Note du citoyen Blanié sur la pièce précédente.

Vol. 440, f° 262, original, 1/4 p. in-f°.

462. — *Paris, 18 frimaire [8 décembre].* — Deforgues à Barthélemy. Il délivrera un passeport au citoyen Valery Flament qui revient de Hambourg en France.

Vol. 442, f° 25 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [2]

463. — *Lausanne, 8 décembre.* — Affaires de Genève et de Berne. Emprunts ouverts par la Hollande, le roi de Prusse et l'empereur.

1. Reçue le 24 frimaire [14 décembre].
2. Reçue le 28 frimaire [18 décembre].

Digitized by Google

Défense de sortir du numéraire des États de Sardaigne. Efforts des émigrés pour dissimuler les derniers échecs des coalisés. Subsistances. Navigation du lac de Genève. Finances du Piémont. « Les ministres du culte protestant ont toujours été dans cette partie de la Suisse les grands partisans de l'égalité et de la liberté; on en a vu plusieurs victimes de leur opinion, privés de leurs places ou emprisonnés par ordre du gouvernement pour s'être permis en chaire des digressions politiques. Les aristocrates suisses s'attendoient à les voir changer de système depuis que le peuple françois a annoncé le détachement de tout culte extérieur. Mais les ministres protestants, sans approuver ces élans philosophiques, n'en sont pas moins demeurés bons démocrates et espèrent que comme une religion publique est nécessaire, les François adopteront le calvinisme comme le dogme le moins entaché de mômeries et de superstitions; et comme ces messieurs ne perdent pas de vue leur affaire, ils s'imaginent qu'on les invitera à venir établir la Réforme en France et à y posséder des cures.

« On remarque quelque changement dans la conduite du ministre d'Angleterre à Berne. Il fait plus d'accueil aux membres du souverain partisans de la neutralité et ennemis de la faction autrichienne; les conférences avec l'agent impérial et celui de Sardaigne sont devenues plus rares. On sait qu'il refuse depuis quelque temps des passeports aux émigrés qui veulent aller en Italie. »

Le prochain courrier confirmera ou détruira la nouvelle de la reddition de Landau.

Vol. 440, f° 319, original, 8 p. in 4°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

464. — *Paris, 19 frimaire* [*9 décembre*]. — « J'ai reçu, Citoyen, la suite de tes dépêches jusques et compris le n° 257. POLITIQUE N° 88.

« J'approuve que tu fasses partir pour La Haye et pour Berlin les deux Suisses dont tu fais mention dans ton n° 247 en te conformant pour les instructions que tu auras à leur donner à ce que je t'ai mandé par ma dépêche n° 84. Je t'enverrai par la première occasion les fonds nécessaires pour te mettre à portée de subvenir à la dépense relative à leur mission.

« Tu pourras également employer M. de Wrints si tu le juges digne de confiance. Mais je pense comme toi qu'il faut auparavant faire statuer sur la réclamation qu'il a faite contre l'arrêté du département du Haut-Rhin qui l'a déclaré émigré.

« Je soumets au Comité de Salut public tes réflexions sur l'importance dont il seroit de ménager en Allemagne les puissances secondaires et de chercher à établir entre elles et les grandes puissances une diversion utile à nos intérêts.

Digitized by Google

« Je pense que tu auras fait retirer de Huningue les 1800 exemplaires du rapport de Robespierre sur les relations politiques de la République avec les autres sociétés politiques, que tu n'auras pas perdu un moment pour le faire traduire et réimprimer en allemand, et qu'enfin tu donneras tous tes soins pour le répandre avec profusion, tant en Suisse qu'en Allemagne.

« Je vois avec plaisir ce que tu me mandes de l'effet qu'ont produit ce rapport et le décret qui l'a suivi. Les Suisses doivent être aujourd'hui pleinement rassurés sur les projets que nos ennemis nous supposoient et nous devons espérer que les efforts des puissances coalisées pour les attirer dans leur parti seront désormais sans effet et qu'ils sauront résister à leurs suggestions ainsi qu'à tous les moyens de corruption qu'elles emploient pour les amener à rompre leur neutralité.

« J'ai mis sous les yeux du Comité de Salut public l'état de leurs réclamations et j'ai la confiance qu'avant peu il y sera statué favorablement, que nos charges seront acquittées et qu'il sera pourvu aux moyens d'assurer aux Suisses qui sont en France toute sûreté pour leur personne et leurs propriétés.

« En même temps que la République s'attache à ranimer la confiance des Cantons dans nos sentiments, il importe que de leur côté ils emploient tous leurs moyens pour nous convaincre de la sincérité de leurs dispositions à notre égard, et qu'ils s'appliquent essentiellement à prévenir des actes de la nature de ceux qui viennent de se passer à Altkirch et Arlesheim.

« Fauche Borel vient de m'écrire pour me demander que l'on s'interpose à l'effet de le soustraire aux poursuites de l'État de Neuchâtel à l'occasion du délit par lui commis en imprimant l'almanach prétendu de Berne qui a été dénoncé par la commune de Dijon.

« Cet imprimeur étant un père de famille qui seroit ruiné par l'effet des poursuites auxquelles il est exposé, je t'autorise à employer les moyens que tu jugeras convenables pour qu'il ne soit pas traité avec une extrême rigueur.

« Les circonstances ne nous permettent pas de donner suite en ce moment à l'affaire relative à l'enlèvement des citoyens Sémonville et Maret dans le pays des Grisons; il convient cependant de ne pas laisser s'accréditer les principes que l'on professe dans le mémoire dont tu as joint la traduction à ton n° 256. Il seroit à propos que tu engageasses quelque patriote éclairé de ce pays ou mieux encore du canton de Zurich à contredire ce mémoire par un écrit où les faits et les principes seroient rétablis, et où l'on s'attacheroit en particulier à dévoiler les vues de la maison d'Autriche sur les provinces sujettes des Ligues.

« J'ai prévenu Soulavie que c'étoit à toi à faire près de l'État de Berne les démarches relatives à la soustraction qu'il prétend avoir été faite par Maligny des papiers appartenant à la légation de Genève. Je m'en rapporte à toi sur les mesures à prendre pour la suite de cette affaire.

Digitized by Google

« Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'Helfflinger établisse sa résidence dans le haut Valais. Tu peux l'en prévenir en attendant que je le lui mande.

« Je t'envoie, Citoyen, copie d'une lettre que m'a écrite Verninac à son retour de la Suisse. Tu voudras bien vérifier les faits qui y sont exposés et me faire passer tes observations sur les mesures qu'il propose. »

Vol. 441, f° 255, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 440, f° 325, copie, 6 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — S. l., 4 frimaire [24 novembre]. — Le citoyen Verninac à Deforgues. Intrigues contre la France en Suisse. Méfiance à l'égard de Neuchâtel. Correspondance des contre-révolutionnaires de l'intérieur avec les émigrés favorisée par les directeurs des messageries nationales qui se rendent à Bâle.

Vol. 440, f° 194, copie, 2 p. in-4°.
Vol. 441, f° 250, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

465. — *Paris, 19 frimaire [9 décembre].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de divers particuliers suisses : Breitinger, de Zurich; Henri Keller; Perrier de Cotter, de Fribourg; Rodolphe Frey et Luc Geymuller, de Bâle; Jean Schalel; Bernouilli, prisonnier à Marseille; Luc Sarrazin, de Bâle.

Vol. 440, f° 329, minute, 2 p. 2/3 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

466. — *Bâle, 19 frimaire [9 décembre].* — « Le Directoire du district d'Altkirch que j'ai vu à mon passage par cette ville est dans les meilleurs principes pour le maintien du bon voisinage avec la Suisse.....

« J'ai remarqué avec grand plaisir, Citoyen ministre, que l'esprit public se formoit à vue d'œil dans toutes les communes du ci-devant Sundgau compris dans le département du Haut-Rhin; comme c'est mon pays natal, j'ai été à portée d'observer, et ç'a été une grande jouissance pour moi de remarquer les progrès visibles de l'influence révolutionnaire. Le citoyen Hérault a adopté une marche pleine de sagesse et de fermeté. Il a fait un excellent choix de commissaires civils qui savent compatir aux erreurs d'un peuple fanatisé et élevé dans la plus stupide ignorance; ils se sont attachés à instruire et à éclairer : ce sont des missionnaires de paix et des amis de l'humanité. Les habitants riches entachés d'aristocratie et d'égoïsme sont taxés à fournir proportionnellement à leur for-

1. Reçue le 23 frimaire [13 décembre].

Digitized by Google

tune des chemises et des souliers pour les magasins de la République; ils s'y prêtent de bonne grâce. Ils ont fait comprendre que la République françoise ne pourroit jamais être solidement assise si, après avoir culbuté le trône, on ne renversoit en même temps l'autel et si on ne brisoit l'encensoir. La superstition et le culte mécanique, véritables suppôts du despotisme, vont disparaître pour toujours. Je me suis entretenu avec un de mes frères, curé, qui va, ainsi que ses confrères, abdiquer son caractère pour ne vivre à l'avenir qu'en simple citoyen. J'ai vu abattre les croix, briser les cloches et balayer les saints, sans qu'une si grande opération ait occasionné le moindre murmure; j'ai voyagé jour et nuit sans avoir remarqué le moindre mouvement. Jamais cette contrée n'a été plus calme; les assignats y sont en pleine circulation, le maximum est établi et les marchés sont approvisionnés. Je suis arrivé ensuite dans le département du Mont-Terrible, où on s'élève peu à peu à la même hauteur. Ce changement subit dû aux soins infatigables du citoyen Hérault tient réellement du prodige.

« Arrivé à Porentruy, j'y ai trouvé le citoyen Naudet, commissaire du Comité de Salut public, très bien intentionné pour la Suisse. J'ai obtenu qu'on donneroit de l'extension à un décret de la Convention nationale pour fixer un terme aux jeunes gens du pays de Porentruy, de dix-huit à vingt-cinq ans, de la première réquisition, qui ont fui en Suisse, et les mettre par là en état de rejoindre leurs drapeaux.

« Je me suis ensuite rendu à Montbéliard près du Représentant du peuple; j'y ai trouvé le citoyen Bernard établi au château du ci-devant prince. Il est convenu qu'il avoit effectivement donné commission d'envoyer des émissaires à Berne et dans les Cantons voisins pour y sonder le terrain et voir l'effet que produiroit le projet de réunion de l'Erguel, de la prévôté de Moutier-Grandval et de l'abbaye de Bellelay. Il s'est plaint de ce qu'on avoit mal exécuté ses ordres et choisi à cet effet des gens indiscrets et peu intelligents, puisqu'ils ont répandu l'alarme en Suisse. Le citoyen Bernard m'a dit en même temps qu'il renonçoit à ce projet depuis le décret du 27 brumaire et que je l'assurois qu'une invasion de ce genre pourroit compromettre la neutralité et donner lieu à une rupture avec le Corps helvétique. Il m'a insinué combien il seroit désirable d'avoir un nouveau traité avec les Cantons; je lui ai objecté les difficultés qui s'y opposoient dans ce moment, et que pour y parvenir avec le temps, il falloit commencer par y préparer peu à peu les esprits, en payant aux Suisses les subsides que nous leur avons promis, de même que les sels, en favorisant leur commerce, et en étant du moins justes en attendant que nous puissions être généreux à leur égard.

« J'ai cru entrevoir, Citoyen ministre, que plusieurs personnes ont cherché à circonvenir le citoyen Bernard, en lui donnant à connoître que la réunion de l'Erguel, de la prévôté de Moutier-Grandval et de Bellelay ne rencontreroit guère plus de difficulté que celle du pays de

Digitized by Google

Montbéliard. Je compte l'aller voir de nouveau dans une huitaine de jours, pour le mettre de plus en plus au courant de la situation politique de la Suisse et en garde contre les insinuations de gens qui ne se conduisent que par passion ou ressentiment, et qui ne comptent le salut de la République pour rien, lorsqu'il s'agit de leurs intérêts particuliers. Le citoyen Naudet et le citoyen Clerget sont très disposés à me seconder.

« J'ai été bien reçu du citoyen Bernard qui tient une très bonne maison et représente dignement la nation françoise dans un pays nouvellement régénéré, où la plus grande tranquillité règne.

« Le citoyen Rengguer et le citoyen Blin, président du Comité de surveillance de Porentruy, sont de retour de la tournée qu'ils ont faite dans les montagnes du pays de Neuchâtel. Ils y ont été on ne peut mieux accueillis. Le Gouvernement a ordonné des visites domiciliaires au sujet de la fabrication des faux assignats, mais on n'a rien pu découvrir. On croit que la planche a été brisée. Le département du Doubs y avoit aussi envoyé des commissaires à qui on a fait même accueil. Un distributeur de faux assignats ou du moins soupçonné tel a été extradé à la première réquisition et conduit à Besançon.

« Le citoyen Bresson, receveur du district d'Altkirch, ne pourra se rendre à Bâle pour la vérification des assignats que dans quelques jours. »

Vol. 440, f° 339, original, 6 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

467. — *Bâle, 19 frimaire* [*9 décembre*]. — Note de lord Fitz-Gérald au Corps helvétique.

« Une lettre d'un Suisse attaché au corps de Condé a dit que dans les affaires du 11 et du 12 près de Haguenau, M. de Bourbon avoit eu deux doigts emportés, qu'un général autrichien avoit été tué et qu'ils avoient eu le malheur de perdre 148 gentilshommes. Le reste ne compte pas.

« J'ai eu une relation des combats qui se sont livrés près des Kaiserslautern les 29 et 30 novembre et le 1er décembre (vieux style).

« Les deux premiers jours, nous avons eu l'avantage au point que la terreur dominoit les Prussiens. Leur ambulance, la boulangerie, les gens d'équipage se sont enfuis vers Worms, même jusqu'à Mayence. Trente-six chariots portant le trésor de l'armée avoient cru trouver un asile dans Manheim, mais un lieu ouvert nommé Ladebourg est le seul qu'on a offert; aussi les Alliés très irrités contre les officiers de l'Électeur disent qu'ils auront vengeance de leur refus.

« Ici la version change d'espèce. Six mille hommes de cavalerie autri-

1. Reçue le 23 frimaire [13 décembre].

Digitized by Google

chienne sont venus au secours de Brunswick. Celui-ci a attiré les François dans la plaine; ils y ont été battus avec grande perte, mais non complètement à ce qu'il paroît; leur caisse militaire a été prise; un de leurs généraux, ne pouvant arrêter le désordre, s'est tué. C'est là que Kalckreuth, blessé à l'épaule, a été emporté à Francfort; en chemin on a jugé sa blessure mortelle.

« Les relations allemandes sont rarement satisfaisantes, parce que l'exagération les dicte. On pourroit inférer néanmoins de celle-ci que notre armée de la Moselle aura de la peine à se porter sur Landau parce que les gorges de Turckheim, de Neustadt et d'Arweiller sont aisées à défendre. Vu l'importance de secourir Landau, il me semble qu'en faisant d'abord rétrograder l'armée, on eût pu la diriger sur Weissembourg par Niederbron, alors elle ne quittait pas notre territoire et ne trouvoit d'ennemis qu'en deçà des Vosges où elle pouvoit les combattre sans désavantage de position...

« L'ennemi nous menace entre Kehl et Brisach. J'en ai averti les généraux. En attendant, il a dégarni cette partie-ci où il y a des magasins. Ne pourrions-nous pas du moins l'inquiéter?... »

Vol. 440, f° 323, original, 4 p. in-f°.

468. — *Genève, 9 décembre.* — « Le républicain » J. Desonnaz aux Jacobins. Affaires de Genève. Intrigues anglaises.

Vol. 440, f° 331, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

469. — « Rapport du 9 décembre 1793 » [1]. Affaires militaires. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 440, f° 333, copie, 10 p. 3/4 in-f°.

470. — *Baden, 20 frimaire [10 décembre]* [2]. — Barthélemy à Deforgues. Arrivée du citoyen Schweizer. La double qualité de bourgeois de Zurich et d'agent de la République française cause de l'inquiétude et soulève des difficultés, car « les lois du pays s'opposent à ce que le citoyen Schweizer serve politiquement une puissance étrangère à moins qu'il ne renonce à sa qualité de bourgeois de Zurich. » Difficulté de la mission du citoyen Schweizer en Grisons.

Vol. 440, f° 342, original, 3 p. 1/2 in-f°.

1. On lit en marge cette note de la main de Bacher : « Remis au citoyen Bacher par un émigré dont il se sert pour savoir ce qu'il se passe de l'autre côté du Rhin. Cet émigré est aussi en relation avec Blagnié, agent général de la correspondance secrète à Strasbourg qui a fait passer ce rapport au Comité de Salut public.
« Ce rapport est exagéré et erroné dans quelques points. »
2. Reçue le 26 frimaire [16 décembre].

Digitized by Google

471. — *Bâle, 10 décembre.* — « Traduction du Discours adressé aux seigneurs représentans helvétiques de Stettler, conseiller de Berne, et de Schmid, landamman d'Ury, à l'occasion de leur arrivée à Basle le 10 décembre 1793 par Pierre Ochs, chancelier de la ville et canton de Basle. A Basle chez Jean Jacques Flick. »

Vol. 440, f° 344, imprimé, 8 p. in-12.

472. — *Bâle, 10 décembre.* — Autre traduction de la même pièce, signée Blanié.

Vol. 440, f° 348, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

473. — *Paris, 20 frimaire [10 décembre].* — Le citoyen Dorsch à Deforgues. Revenu de la mission que le Ministre lui avait confiée, il donne quelques détails sur son voyage en Suisse.

Vol. 440, f° 352, original, 2 p. in-f°.

474. — « Mémoire politique sur les Cantons suisses par le citoyen Philippe Haupt, Mayençois [1]. »

Vol. 440, f° 353, original, 20 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

POLITIQUE N° 262.

Note du Ministre anglais au Corps helvétique.

475. — *Baden, 21 frimaire [11 décembre].* — Le grand conseil de Zurich a été choqué autant de la teneur que de l'objet de la note anglaise « et il a décidé d'en faire part purement et simplement à ses coalliés en se réservant de leur transmettre ensuite les idées qu'elle pourroit lui suggérer. J'apprends par la lettre ci-jointe de Berne, par d'autres lettres et par des voyageurs qu'elle a produit dans la ville et dans le grand conseil de Berne les mêmes fortes sensations, le même mécontentement. L'État s'est empressé d'arrêter et de défendre la publication de la note aussitôt qu'il a été instruit qu'il en paroissoit des exemplaires imprimés. On me mande comme une chose très positive que l'envoyé anglois faisant des instances pour que la Suisse prenne parti dans la coalition, l'avoyer en charge, Steiger, lui a répondu avec beaucoup de sens : *Nous sommes ce que nous devons être et nous devons être ce que nous sommes.* L'un des chefs du canton de Bâle me mande que cette note fera le pendant du manifeste de la cour de Londres, qu'il est bien apparent qu'elle produira le même effet et que les agents des Puissances coalisées sont bien mal conseillés d'agir envers la Suisse de la manière que celui d'Angleterre a commencé à pratiquer.

1. Reçu le 21 frimaire [11 décembre].
2. Reçue le 26 frimaire [16 décembre].

Digitized by Google

« Il faut donc espérer que le Corps helvétique se retranchant derrière la lenteur inévitable de ses délibérations saura mettre à profit l'extrême précipitation de l'envoyé anglois, et que plus il se donnera du temps pour méditer sur ses véritables intérêts et sur les coupables vues de ceux qui aspirent à l'en détourner, plus il se pénétrera des motifs qui lui font une loi de ne pas s'écarter du système qu'il a adopté et suivi jusqu'ici.

« J'ai tout lieu de croire que le Directoire helvétique incline beaucoup à proposer aux Cantons de se borner à accuser à Fitz-Gérald la réception de sa lettre sans ajouter aucune réflexion sur ce qui en fait l'objet. Je vois par mes correspondances qu'on est en général fort disposé à goûter et à approuver cet expédient.

« Tu ne manqueras pas de remarquer qu'un hasard très extraordinaire autant qu'il est heureux, quoique la cause en soit fâcheuse, nous sert merveilleusement bien dans cette occurrence. Le décret du 27 brumaire n'ayant pas été notifié, Fitz-Gérald s'est grossièrement compromis. Il a donné prise sur lui aux Cantons. Il n'auroit certainement [pas] lâché sa lettre s'il avoit pu présumer qu'il n'y a pas encore eu de notification, et en suivant cette même idée, je n'hésite pas de te dire qu'il seroit infiniment plus utile pour nous qu'il n'y en eût point de faite. Je vois qu'à cet égard je me trouve entièrement d'accord avec un des plus habiles et des plus estimables magistrats de Berne, comme tu en jugeras par la lettre que je t'ai déjà annoncée. En effet notre silence qui n'empêche point que le décret et le rapport ne soient connus et commentés par toute la Suisse (c'est assez te dire que la différence sur l'article V que je t'ai fait observer cause un prodigieux étonnement), notre silence, dis-je, fait tomber à l'instant toutes les démarches publiques des ministres des alliés en Suisse, il leur ferme la bouche, il arrête leurs mouvements. Il donne une grande force aux Cantons pour défendre leur cause et pour se fortifier dans leur système. Ainsi en les aidant, nous servons fort utilement nos intérêts.

« Je ne me dissimule pas au reste qu'il seroit facile de mal interpréter mon opinion, de l'attribuer à foiblesse et lâcheté. Je ne craindrois ce reproche que d'un jugement très précipité..... » Barthélemy revient à ce propos aux mesures à prendre en faveur des Suisses, notamment en ce qui concerne leurs créances. « Si tu voulois autoriser le citoyen Bacher pendant son séjour à Bâle à traiter avec ce Canton du rachat de son ancienne créance, nous l'aurions à bon prix et nous rendrions un immense service au Gouvernement bâlois. » Il importerait également de prendre des mesures pour la sûreté des Suisses qui se trouvent en France. »

La fin de la lettre est relative à la prohibition des sorties de grains pour la Suisse, faite par l'Autriche, à l'excellent accueil fait par les Suisses à un assez grand nombre de soldats français faits prisonniers au fort Vauban et qui ont réussi à se jeter sur le territoire helvétique, enfin à

Digitized by Google

une réclamation de l'État de Saint-Gal relative au sort de quelques maisons saint-galloises établies à Lyon.

Vol. 440, f° 377, original, 7 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 7 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne [Frisching?] à Barthélemy. Note du Ministre anglais au Corps helvétique.

Vol. 440, f° 314, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Saint-Gal, 6 décembre.* — Le secrétaire de la chancellerie de Saint-Gal, Weguelin, à Barthélemy. Réclamation en faveur des citoyens de Saint-Gal qui se trouvent en France et particulièrement à Lyon.

Vol. 440, f° 307, copie, 3 p. in-f°.

c. — *Saint-Gal, 6 décembre.* — Note de la république et ville de Saint-Gal. Même sujet.

Vol. 440, f° 305, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Saint-Gal, 10 décembre.* — Le secrétaire de la chancellerie de Saint-Gal, Weguelin, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 440, f° 350, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

476. — *Zurich, 21 frimaire* [*11 décembre*]. — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Levée des obstacles qui entravent le commerce de la France avec la Suisse réclamée avec une égale instance des deux côtés de la frontière. Émigrés. Affaires de Neuchâtel. Bruit d'une importante levée de troupes pour l'Angleterre : cette armée n'est encore « que dans la tête du Ministre anglois. » Intrigues de ce Ministre à Berne. Capitaux bernois placés, ceux de l'État en Angleterre, ceux des particuliers en France. Défense de l'exportation des blés autrichiens en Suisse. Nécessité de créer une banque pour empêcher les capitaux bernois de passer en Autriche. Les liens de Berne avec la Hollande paraissent affaiblis depuis les revers de ses armées. Toutes les observations de Jeanneret et de Schweizer tendent à prouver que la Suisse observera scrupuleusement la neutralité; état de l'opinion à Berne. Conversation avec l'avoyer Steiger et le baron Vignet des Étoles. Entrevue avec Barthélemy; difficultés qui s'opposent à la mission de Schweizer en Grisons. Il demande que Pestalozzi soit attaché secrètement au service de la République et appelle l'attention du Ministre sur ce qui se passe à Genève.

Vol. 440, f° 363, original, 28 p. in-f°.

Digitized by Google

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

477. — *Bâle, 21 frimaire [11 décembre]*. — Note de lord Fitz-Gérald au Corps helvétique; bonne conduite de Berne dans cette circonstance. « La conduite de Gênes semble avoir pétrifié l'Italie entière..... Le vaisseau dérobé à Toulon, *le Tancrède*, vient d'être brûlé dans la rade de Livourne. Quatre cents hommes de son équipage ont péri. On ignore les causes de cet accident, mais ceux des officiers qu'on a pu sauver ont été mis en prison. Le capitaine est de ce nombre..... »

Du 23 frimaire [13 décembre]. — « D'après des lettres d'Angleterre du 22 novembre on prépare à Portsmouth et dans d'autres ports un embarquement destiné à favoriser les rebelles aux environs de Saint-Malo et du Mont-Saint-Michel. Les chefs des troupes seront le comte de Moira, sir Charles Grey, le lord Catheart et plusieurs volontaires *de distinction;* ils seront joints par le corps d'émigrés françois qui sont à Jersey.

« Un joaillier de Carlsruhe qui a passé quelques jours à Haguenau nous a rapporté que l'armée impériale n'y paroissoit pas satisfaite de l'intention des *républicains* de faire une campagne d'hiver; sa cavalerie surtout a prodigieusement souffert, et si nous la poussons avec l'énergie qui doit nous caractériser, il faut espérer qu'au printemps on dira que cette armée a existé.....

« Ce même particulier a dit que l'ennemi n'était pas abondamment pourvu de vivres; il a vu une distribution de viande consistant en neuf livres pesant par compagnie.

« Il a passé ici assez souvent des François qui s'échappoient des prisons d'Autriche. Aujourd'hui, entre autres, nombre de chasseurs à cheval en uniforme faits prisonniers dans le Bas-Rhin. On trouve surprenant qu'avec autant de facilité à être reconnus, ne parlant point, surtout, la langue allemande, ils puissent tromper la vigilance de leurs gardes et ensuite dépasser la frontière. Mais on répond que les troupes des cercles qui les gardent étant bien disposées pour la cause des patriotes, favorisent leur évasion et leur indiquent même le territoire suisse. »

Vol. 440, f° 381, original, 3 p. 2/3 in-f°.

478. — *Paris, 23 frimaire [13 décembre]*. — Le ministre de la guerre Bouchotte à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Rahn. Émigrés. Interdiction d'exporter des chevaux de Berne.

Vol. 442, f° 44, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 26 frimaire [16 décembre].

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

479. — *Baden, le 24 frimaire [14 décembre].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta lettre du 9. POLITIQUE N° 263.

« Je me suis empressé de notifier au Corps helvétique le décret de la Convention nationale qui y étoit joint, qui étend aux fabricateurs de fausse monnoie étrangère la peine de mort portée par nos lois contre les fabricateurs de fausse monnoie nationale.

« Le Ministre anglois quelques jours après avoir communiqué au Directoire helvétique son insolente note manuscrite a cru pouvoir lui adresser des exemplaires imprimés et le prier de les envoyer aux Cantons. Zurich s'est refusé à une demande aussi malhonnête. A Berne, l'État a défendu à tous les libraires de vendre cette pièce. Fitz-Gérald alors en a fait distribuer un nombre considérable dans le public. Tous ces procédés de démence encore plus que d'arrogance ont produit tout l'effet qu'ils devoient amener. Fitz-Gérald est devenu l'objet de la haine universelle. On me le marque de Berne dans les termes les plus énergiques. Il fait actuellement traduire sa note en allemand. Il ne voit pas que plus il se donnera de soins pour la répandre, plus il propagera dans le peuple le ressentiment qu'est fait pour inspirer une production qui attaque au plus haut degré l'honneur national. Je ne crois les Suisses nullement disposés à fléchir devant de si insolentes prétentions. Ils les repousseront par le silence et le mépris.

« L'Autriche s'y prend mieux, elle les attaque par le besoin journalier des subsistances. On m'avoit mal instruit quand on m'avoit dit qu'elle paroissoit vouloir se relâcher de sa rigueur. Au contraire, la vérité est que la régence de Fribourg a renouvelé aux princes de Souabe qui fournissoient diverses denrées à la Suisse, des défenses sévères de la part de l'empereur de permettre aucune livraison de ce genre. Le citoyen Wyss, de Zurich, qui a été envoyé auprès d'eux, n'a pu obtenir aucun adoucissement. Il n'a pas mieux réussi auprès des États de Souabe assemblés à Ulm pour lesquels il avoit des lettres dressées au nom de tout le Corps helvétique. Cependant il reste encore quelque espoir. Une conférence va se tenir à Mörsbourg, petite ville sur les bords du lac de Constance qui est le lieu de la résidence de l'évêque de ce nom. Elle sera composée de quelques membres des États de Souabe et de quelques membres de la régence de Fribourg. La Suisse se flatte de pouvoir obtenir qu'il y sera pris des mesures au moyen desquelles elle sera libre d'extraire de la Souabe une quantité limitée et stipulée à l'avance de grains et de bestiaux. Si cette espérance venoit à être trompée, ses embarras seront extrêmes. Ils vont le devenir encore bien plus rapidement à Bâle qui a

1. Reçue le 30 frimaire [20 décembre].

Digitized by Google

plus de besoins à cause de l'augmentation de ses habitants résultant de la réunion des contingents. Le marquisat de Baden d'où ce Canton tiroit encore du vin et du bois va cesser de lui en fournir.

« Pour nous qui sommes dans l'impossibilité d'aider les Cantons dans aucun des objets de première nécessité, nous ne venons pas même à leur secours sur plusieurs points où nous pourrions leur rendre service. Nous n'avons aucun intérêt à ruiner, à écraser la Suisse, au contraire il devroit nous convenir beaucoup de la soutenir et de lui donner de l'aplomb. Un œil tant soit peu observateur ne peut manquer d'apercevoir que l'état général des choses tend à la ruiner entièrement. Je le répète : quand ce peuple aura tout perdu, il deviendra un voisin incommode.

« J'ai reçu hier le ballot contenant les 1800 exemplaires du rapport du citoyen Robespierre. J'en fais partir aujourd'hui un bon nombre de différents côtés. »

Vol. 440, f° 388, original, 2 p. 1/2 in-f°.

480. — *Berne, 14 et 15 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur [adressée à Bacher?]. Mission de Secretan en France. Détails sur Pictet, de Genève, et sur la mission des citoyens Schweizer et Jeanneret. On a grand tort en France de négliger la Hollande et de n'y entretenir aucun agent secret.

Vol. 440, f° 386, copie, 4 p. in-f°.

481. — *Paris, 24 frimaire [14 décembre].* — Le citoyen Haupt à Deforgues. Mission du colonel Weiss, « patriote contrefait et feuillant dans ses opinions politiques, pour épier les sentiments actuels de la République envers la Suisse. »

Vol. 440, f° 391, original, 1 p. in-f°.

482. — *S. l., 14 décembre.* — Rapport remis au citoyen Bacher par un émigré employé par la France en Allemagne. Nouvelles d'Allemagne. Affaires militaires.

Vol. 440, f° 392, copie, 3 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

483. — *Bâle, 26 frimaire [16 décembre].* — « Citoyen ministre, d'après les nouvelles de Londres, on y espéroit tout de l'arrivée du général O'Hara à Toulon. On étoit loin de penser qu'il alloit devenir notre prisonnier.

« Le ci-devant marquis du Dresnay a été nommé, au nom du roi d'An-

1. Reçue le 30 frimaire [20 décembre].

Digitized by Google

gleterre, chef des émigrés réunis à Jersey. Le comte de Moira, auparavant lord Rawdon, sera accompagné de plusieurs François, parmi lesquels on nomme MM. Hervilli, Conway, Lachaise, Elouard, O'Conel, La Tour du Pin, Boisgelin, Attilly, La Rochefoucault, Dampierre, etc.

« On dit qu'il existe un ordre par lequel tous les émigrés françois qui se trouvoient en Angleterre ont été tenus de s'embarquer pour l'expédition de France. Les forces qu'on y emploie se portent à 18 000 hommes et la flotte est pourvue d'armes, d'habits et de munitions qu'on destine aux rebelles. On cherchera la partie de nos côtes où l'on pourra communiquer avec eux et, dans le cas où la chose présenteroit des difficultés, on tâchera de se saisir de quelqu'une de nos villes maritimes à la faveur des intelligences qu'on dit y entretenir. Il est public que les Anglois en ont à Saint-Malo.

« Dans l'affaire du 19 près de Haguenau, les émigrés ont perdu trois ex-généraux; parmi eux, dit-on, Martignac et Gelb.

« Très sérieusement les Allemands cessent d'augurer favorablement des suites de la guerre. Leurs armées s'épuisent, le recrutement se fait avec difficulté, les subsistances sont rares ou du moins très chères..... » Assignats. Rivalz se plaint que sa correspondance soit « vérifiée soit à Huningue, soit ailleurs. »

Vol. 440, f° 394, original, 4 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

484. — *Lausanne, 16 décembre.* — Peu de succès de la note de lord Fitz-Gérald en Suisse. Suppression de la flottille suisse en croisière sur le lac de Genève. Le bruit court que Monsieur va se rendre à Toulon et le comte d'Artois en Vendée. Subsistances. Publication d'un faux almanach dit le *Messager boiteux*.

« L'ex-ministre Necker vit tout seul à Lausanne. Il a voulu marquer de l'exigence et de la prétention vis-à-vis du nouveau bailli; cette conduite ne lui a point réussi. Il n'est visité ni par les émigrés qui le détestent, ni par les gens du pays révoltés depuis longtemps de la dignité de monsieur et des tons de madame. Ils ont cru intéresser à leur situation en faisant courir le bruit qu'on avoit voulu les enlever à Coppet et qu'ils en avoient été avertis à temps. Personne n'a cru cette histoire. »

Projet d'augmentation du régiment de Watteville. Intrigues des ministres étrangers en Suisse.

Vol. 440, f° 396, original, 8 p. in-4°.

1. Reçue le 7 nivôse [27 décembre].

Digitized by Google

485. — *S. l., 16 décembre.* — Rapport remis au citoyen Bacher par un émigré employé par la France en Allemagne. Nouvelles d'Allemagne. Affaires militaires.

Vol. 440, f° 400, copie, 3 p. in-f°.

486. — *Bâle, 26 frimaire [16 décembre].* — Bacher à Deforgues. Affaire de Bettlach. Affaires de l'Erguel. Passage « par centaines » de prisonniers français échappés du fort Vauban. Assignats. Approvisionnements.

Vol. 440, f° 402, original, 5 p. 1/4 in-f°.

487. — *Berne, 17 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur, adressée à Bacher. Intrigues de Pictet, Molinoux et autres émigrés. « Le baron de Stael, ambassadeur de Suède en France, est ici depuis quelques jours. Il a été visité par le Corps diplomatique. » Entrevue de Secrétan et de Fitz-Gérald.

Vol. 440, f° 407, copie, 2 p. in-f°.

488. — *Paris, 27 frimaire [17 décembre].* — Le citoyen Haupt à Deforgues. Mécontentement provoqué en Suisse par la prohibition des exportations de blés autrichiens; on pourrait peut-être en profiter.

Vol. 440, f° 410, original, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 264.

489. — *Baden, 20 frimaire [18 décembre].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta dépêche n° 88 par laquelle tu m'autorises à faire partir pour la Haye et pour Berlin les deux Suisses dont je t'ai fait mention dans ma lettre n° 247. Il est assez extraordinaire que le jour même que ta dépêche m'est parvenue, l'un d'eux qui est Bernois et que j'avois en vue pour la Haye, m'a écrit de Berne pour me prévenir que des affaires très pressantes l'obligent de se rendre à Paris..... Il s'appelle Sturler, il est citoyen de Berne, il a servi en Hollande, il a eu diverses commissions de nos ministres de la marine. Il est fort actif, fort intelligent, fort ami de notre cause. Je ne doute pas qu'il ne remplît très bien nos intentions. Ce sera actuellement à toi beaucoup plus qu'à moi à les lui faire connoître et à le diriger. Je te préviendrai de ce qui se sera passé entre lui et moi s'il vient me voir avant de partir pour Paris. Je t'avoue au reste que sans songer à ce voyage de France, il me faisoit peine de penser à l'éloigner de Berne qui, étant devenu un foyer d'intrigues, mérite d'être exactement surveillé, et tous les correspondants n'ont pas comme Sturler

1. Reçue le 3 nivôse [23 décembre].

Digitized by Google

un courage qui les met au-dessus de beaucoup de considérations particulières, qui sont si ordinaires dans les petites républiques.

« L'autre personne que je destinois pour Berlin où elle a déjà été et où je pense qu'elle feroit très bien, se trouve (et je n'ai su cette circonstance que depuis que je t'ai écrit) si utilement employée dans le travail dirigé par le citoyen Blanié, que je ne puis pas penser à lui proposer de l'en retirer. Elle est chargée de l'importante fonction de surveiller tout ce qui se passe de l'autre côté du Rhin et j'ai tout lieu de croire qu'elle s'en acquitte avec une grande exactitude. Il me faudra donc penser à un autre agent.....

« Quant à M. de Wrintz, je crois qu'il pourroit être utile à Vienne. Je ne sais s'il consentiroit à y aller, mais la confiance que je crois qu'il m'accorde, m'autoriseroit à le lui proposer, et sa radiation de la liste des émigrés; si elle a lieu, devroit être bien propre à l'y engager.

« Une lettre de Berne qui m'est écrite par un des chefs de cet État contient ces mots : « On m'a assuré de bonne part qu'il y a une haine incroyable entre les Autrichiens et les Prussiens sans que pour cela la bonne intelligence des deux Cours risque de s'altérer. » Il seroit difficile cependant que cette mésintelligence des armées ne passât pas promptement dans les Cours qui les soudoient. Nous y aiderions beaucoup en favorisant les puissances secondaires de l'Allemagne.

« Je distribue et envoie de tous côtés le rapport de Robespierre. J'en ferai de même de l'édition allemande aussitôt que les soins du citoyen Bacher me l'auront procurée, quoique je n'ignore point que la différence dont je t'ai parlé sur l'article V du décret produise un très mauvais effet et provoque les plus malignes interprétations de la part de nos ennemis, ainsi qu'il falloit bien s'y attendre. On m'adresse à cet égard une multitude de questions qui, je te l'avoue, me mettent dans l'embarras. Cet incident a d'autant plus fait naître d'inquiétudes, qu'on n'est pas à savoir qu'il a paru des commissaires sur les frontières, destinés à sonder les opinions au sujet du projet favori de quelques personnes de réunir au département du Mont-Terrible, Bellelay, Moutier-Grandval, l'Erguel et Bienne, si même on n'auroit pas voulu aller plus loin.

« Nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'Erguel ne soit devenu un point infiniment délicat, puisque c'est un de ceux par lesquels nos ennemis et les malveillants travaillent à mettre en danger la neutralité de la Suisse et la bonne harmonie qui subsiste entre les deux nations. Il y règne quelque agitation par l'effet naturel des circonstances, ils cherchent à la rendre plus considérable afin d'inspirer des craintes aux Cantons intéressés au sort de ce petit État et de leur faire demander d'y envoyer des troupes dans l'objet d'y ramener la tranquillité. Ce plan perfide est très bien tracé dans la lettre que la régence du ci-devant évêque de Bâle a écrite à la ville de Bienne. J'en joins ici copie. Ce n'est pas à Bienne que la régence demande du secours. Elle connoît trop bien

Digitized by Google

les sages principes de cette petite république et tous les puissants mobiles qui l'éloignent du ci-devant évêque. Mais elle insinue qu'on pourroit s'adresser à Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure qui sont parties intéressées. Elle croit avoir sujet de se flatter qu'elle réussiroit mieux de ce côté-là. Elle se trompe également. Ces Cantons qui connoissent les manœuvres de la régence et la main qui les dirige sauront se tenir en garde contre les pièges qu'on veut leur tendre. Ils ne feront point marcher de troupes, dans la confiance que nous respecterons la neutralité de l'Erguel. Mais il faut que nous la respections véritablement pour nos intérêts et pour notre gloire, car des menées obscures compromettent et déshonorent toujours. Je m'autorise donc de ces observations ainsi que de la note ci-jointe pour te prier instamment d'adresser sur cet objet des instructions très positives au citoyen Bernard, représentant du peuple à Montbéliard et dans le département du Mont-Terrible. Il importe beaucoup d'étouffer promptement le germe de discussion qui est prêt à se développer au sujet de l'Erguel.....

« Il faut que je t'avoue la vérité. Je crains que l'effet du décret du 27 brumaire, que les consolations et les espérances qu'il avoit portées dans les esprits ne soient d'une courte durée. Le deuil et la désolation se répandent à Zurich et dans tous les Cantons qui nous ont toujours été le plus attachés à la suite de ce qu'éprouvent à Ville Affranchie les individus suisses et leurs fortunes! » Barthélemy insiste à ce propos sur la nécessité de ménager les Suisses, et appelle une fois de plus l'attention du Ministre sur leurs créances.

Après avoir montré de nouveau qu'on ne saurait se faire un grief contre les Cantons de la violation du territoire français qui a eu lieu près d'Altkirch et de l'assassinat d'Arlesheim, l'ambassadeur entre dans quelques considérations sur la malheureuse situation des Grisons et sur l'impossibilité pour le citoyen Schweizer de se rendre parmi eux. Barthélemy va chercher les moyens de faire faire une réplique à la brochure autrichienne dont la traduction était jointe à sa dépêche n° 256.

« J'ai instruit le citoyen Hefflinger de ce que tu m'as répondu à son sujet. Il m'écrit qu'il a lieu d'être content du Valais, que ce gouvernement a été travaillé de la manière la plus active par tous nos ennemis et qu'il se dégoûtera de leurs manœuvres si au lieu de le décourager nous cherchons à le soutenir.

« P.-S. — Je joins ici une lettre que m'envoie pour le citoyen Verninac M. de Stael qui vient d'arriver dans cette ville. »

Vol. 440, f° 411, original, 10 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Perle, 3 décembre.* — La Régence du ci-devant évêché de Bâle au magistrat de la ville de Bienne. Affaires de l'Erguel.

Vol. 440, f° 280, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

b. — *S. l. n. d.* — Note sur le même sujet

Vol. 440, f° 418, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Soleure, 11 décembre.* — Le général Altermatt, commandant des troupes de l'État de Soleure, à Barthélemy, relativement au chapitre de Moutier-Grandval.

Vol. 440, f° 383, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Zurich, 16 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Mission du citoyen Schweizer. Note de lord Fitz-Gérald.

Vol. 440, f° 405, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

e. — *Zurich, 17 décembre.* — Le même au même. Différence dans le texte du décret du 27 brumaire. Plaintes relatives à la façon dont les Suisses sont traités en France et particulièrement à Lyon. « En vérité, monsieur, la maudite guillotine n'est pas cet instrument par lequel la nation française pourra gagner la confiance et l'amitié des Suisses..... »

Vol. 440, f° 406, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — *Berne, 16 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Note remise par le Ministre anglais. Mission du citoyen Schweizer. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains destinés à la Suisse.

Vol. 440, f° 390, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

g. — Note sur les entraves mises au commerce entre la France et la Suisse.

Vol. 440, f° 417, copie, 2 p. in-f°.

490. — *Paris, 28 frimaire* [*18 décembre*]. — « Rapport concernant l'application aux Suisses de la loi relative aux émigrés. »

Vol. 440, f° 419, minute, 2 p. in-f°.

491. — *Bâle, 28 frimaire* [*18 décembre*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 440, f° 421, original, 2 p. 2/3 in-f°.

492. — *Berne, 18 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Mission de Secrétan en France.

Vol. 440, f° 423, copie, 2 p. in-f°.

493. — *Venise, 18 décembre.* — Le ministre de France à Venise, Noël, aux chefs des Ligues grises. Il les avertit que des avis qui lui paraissent

Digitized by Google

certains lui donnent lieu de penser que des assassins ont été apostés en divers points de la Valteline pour massacrer tous les Français qui y passeraient.

Vol. 442, f° 69 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

494. — *Paris, 29 frimaire [19 décembre].* — Le ministre de la guerre Bouchotte à Barthélemy. Réclamations des citoyens Steiner, Orell, Christ et Akermann, et de divers officiers du ci-devant régiment de Steiner.

Vol. 442, f° 45, copie, 1/4 p. in-f°.

495. — *Bâle, 30 frimaire [20 décembre].* — Bacher à Deforgues. « Toutes les espérances des émigrés se portent maintenant sur la Vendée et un mouvement contre-révolutionnaire qui doit s'opérer dans Paris même, à ce qu'on croit, de concert avec Cobourg, Wurmser et l'armée prussienne qui est sur la Moselle. Les lettres ci-jointes de Francfort et de Berne viennent à l'appui des propos inconsidérés que les émissaires des ci-devant princes françois se permettent en Allemagne et même en Suisse dans leurs différentes courses. »

Bacher donne quelques détails sur les correspondances secrètes. « L'émigré qui fournit les rapports à Blagnié s'appelle Herrenberger : il a été maire de Schelestadt..... » Possibilité d'échanger en Suisse du vin contre de l'avoine et du riz, au prix du *maximum*.

Vol. 440, f° 432, original, 4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Francfort, 19 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Projets des émigrés contre la France.

Vol. 440, f° 425, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

b. — *S. l., 19 décembre.* — Liste des émigrés d'Alsace servant dans l'armée de Condé [1].

Vol. 440, f° 427, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

c. — *Berne, 8 décembre.* — Article à insérer dans la *Gazette* relatif à l'agent anglais Pictet.

Vol. 440, f° 434, copie, 1 p. 1/2 in-4°.

d. — *Lausanne, 7 décembre.* — Autre « article à insérer le plus tôt possible dans les gazettes françoises. » Départ pour Paris d'un « avocat de cette ville, [Secretan,] agent de Pitt. »

Vol. 440, f° 435, copie, 1 p. in-4°.

1. « Remis au citoyen Bacher par un émigré émissaire de notre gouvernement employé en Allemagne. »

Digitized by Google

496. — *Hambourg, 30 frimaire [20 décembre]*. L'agent secret Stamaty à Barthélemy. Il transmet la pièce suivante.

Vol. 442, f° 45 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Copenhague, 27 frimaire [17 décembre]. — Le ministre plénipotentiaire de France en Danemark, Grouvelle, à Barthélemy. Il demande des renseignements sur la manière dont a été traitée avec les Cantons la reconnaissance de Barthélemy et lui propose d'entrer en corpondance avec lui.

Vol. 442, f° 45 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

497. — *Paris, 30 frimaire [20 décembre]*. — Jourdeuil, adjoint au Ministre de la guerre, à Deforgues. Protection accordée par les Suisses aux plus dangereux ennemis de la France.

Vol. 440, f° 429, original, 1 p. 1/4 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

498. — *Bâle, 30 frimaire [20 décembre]*. — Affaire d'Arlesheim. Affaires de Berne.

« Les nouvelles d'Angleterre parlent avec un peu moins d'assurance du succès de la prochaine expédition sur nos côtes. Le dénombrement des forces qu'on y emploie est bien plus modéré que le premier, puisqu'il ne s'agit aujourd'hui que de cinq mille Anglois, six cents émigrés et deux corps autrichiens de troupes irrégulières.

« Au 6 décembre on ignoroit à Londres où étoit la flotte de Hood, mais on n'en persistoit pas moins à croire ou, pour mieux dire, à répandre qu'elle devoit avoir pris cinq de nos vaisseaux de ligne, et les papiers étrangers, en propageant ce bruit, y ont successivement ajouté la prise de nos flottes marchandes d'abord de soixante-huit voiles, puis de trente seulement.

« On dit que les chefs de nos révoltés ont eu, aux environs de Dol, des conférences avec des agents des puissances coalisées.

« La campagne d'hiver contrarie autant le militaire ennemi qu'elle dérange les projets des cours. Nous en avons mille preuves. »

Assignats.

Vol. 440, f° 430, original, 4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [2]

499. — *Baden, 1er nivôse [21 décembre]*. — « Le citoyen Payan, Citoyen ministre, est arrivé ici hier au soir et m'a remis ta lettre du 15 frimaire POLITIQUE N° 265.

1. Reçue le 3 nivôse [23 décembre].
2. Reçue le 7 nivôse [27 décembre].

Digitized by Google

[5 décembre]. Je me bornerai dans ce moment à t'en accuser la réception.....

« Je t'ai plus d'une fois fait connoître l'extrême inquiétude qui s'est répandue dans plusieurs Cantons sur le sort des Suisses qui sont restés en France. Je t'ai mis sous les yeux les notes que celui d'Appenzell d'abord, puis la république de Saint-Gal m'ont adressées. Aujourd'hui l'État de Zurich m'en remet une qui auroit dû me parvenir plus tôt à en juger par la date, et que je joins ici avec la lettre du bourgmestre zurichois qui me l'annonce. Il nous importe beaucoup d'arrêter les progrès de ces plaintes.....

« Le canton d'Appenzell s'intéresse vivement à un de ses concitoyens nommé Graff qui est établi à Ville Affranchie.

« Tout nous fait un devoir de bien traiter la Suisse. Il est juste que nous la dédommagions des rigueurs que nos ennemis lui font éprouver en haine de sa neutralité et de sa sage conduite. Leurs ministres près des Cantons sont furieux de ce que la note de Fitz-Gérald a rencontré une désapprobation universelle et excité une indignation générale. Ils ne trouvent à s'en venger qu'en envoyant cette note dans toute l'Allemagne dans l'objet d'animer les petits princes allemands contre les Cantons.

« Ceux-ci se consoleroient de ces odieuses et impuissantes rubriques de la politique, si la maison d'Autriche n'avoit pas en mains un bien plus terrible moyen de leur nuire et ne paroissoit résolue à l'employer dans toute sa sévérité.....

« Le bruit s'est répandu en Suisse que Pétion et Buzot sont à Bremgarten dans les bailliages libres. J'ai peine à le croire. Les Conseils secrets de Zurich et de Berne sont convenus de s'en informer et de les chasser s'ils y étoient en effet. »

Vol. 440, f° 457, original, 2 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 20 décembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Situation critique des Suisses qui se trouvent en France et particulièrement à Lyon.

Vol. 440, f° 436, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

b. — *Zurich, 30 novembre.* — Note de l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 440, f° 257, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Coire, 17 décembre.* — Lettre d'un magistrat du pays des Grisons [Salis Seewis ?] à Barthélemy. Affaires des Grisons. Mission du citoyen Schweizer.

Vol. 440, f° 408, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

d. — *Bâle, 18 décembre.* — L'État de Bâle à Barthélemy. Rentes et revenus de leurs villages de Biel et de Benken qui ne peuvent leur par-

Digitized by Google

venir qu'en traversant une très petite partie du département du Mont-Terrible.

Vol. 440, f° 424, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Bâle, 12 décembre.* — Les bourgmestre et assesseurs de la Chambre économique de l'État de Bâle au citoyen Clerget, président du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 440, f° 384, copie, 1 p. in-f°.

500. — *Zurich, 21 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher.

« Les émigrés qui sont de véritables visionnaires prétendent actuellement que Monsieur sera reconnu Régent par les puissances étrangères et qu'il enverra un ministre en Suisse.....

« Les gens de la Souabe sont plus fâchés encore que les Suisses de l'interruption du commerce des blés ou du moins des gênes auxquelles ce commerce est soumis..... »

Mission de Schweizer. M. de Stael, ci-devant ambassadeur de Suède en France, retourne à Stockholm; « je sais qu'il est bon Suédois, c'est-à-dire neutre. » L'évêque de Bâle réclame l'appui du Canton contre quelques communes de l'Erguel.

Vol. 440, f° 438, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

501. — *Vauxmarcus, 1er nivôse [21 décembre].* — Le citoyen F. Jeanneret à Deforgues. Approvisionnements. Nouvelles diverses. Faux assignats.

Vol. 440, f° 440, original, 4 p. in-f°.

502. — *Zurich, 1er nivôse [21 décembre].* — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Impossibilité où il se trouve de remplir sa mission. Affection des Suisses pour Barthélemy. Affaires des Grisons. Exportation des blés de la Souabe. Requêtes particulières. Créances de Berne.

Vol. 440, f° 442, original, 15 p. 1/2 in-f°.

503. — *S. l., 1er nivôse [21 décembre].* — Rapport [adressé par un émigré agent de la République à Bacher]. Nouvelles d'Allemagne. Affaires militaires.

Vol. 440, f° 450, copie, 3 p. in-f°.

504. — *Baden, 1er nivôse [21 décembre].* — Le citoyen Payan à Deforgues. Il annonce son arrivée la veille au soir. Détails sur le nommé Desfieux. Bruit de massacre à Paris où Robespierre aurait été égorgé.

Vol. 440, f° 461, original, 1 p. in-4°.

Digitized by Google

505. — *Baden, 1er nivôse [21 décembre].* — Le citoyen Payan à Rosbespierre. «..... L'ambassade en Suisse étoit regardée auparavant comme l'une des plus difficiles : elle l'est bien davantage aujourd'hui. » Motifs de mécontentement des Suisses depuis le commencement de la Révolution. « Nos affaires vont très bien ici; le décret sur la liberté des cultes a fait cesser beaucoup de calomnies. » Détails sur le nommé Desfieux.

Vol. 440, f° 459, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

506. — *Paris, 1er nivôse [21 décembre].* — L'inspecteur général des salines du Jura et du Doubs à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 8, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

507. — *Paris, 2 nivôse [22 décembre].* — Deforgues aux officiers municipaux de Fontaine-la-Forêt (Eure). Le jeune Hippolyte Pfluoger étant Suisse ne peut être astreint au service militaire.

Vol. 440, f° 462, minute, 1 p. 2/3 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

508. — *Lausanne, 22 décembre.* — « La déclaration de lord Fitz-Gérald semble avoir donné à la neutralité helvétique une consistance nouvelle.....

« Mallet du Pan est depuis quinze jours à Berne..... On ne doute pas qu'il ne soit l'auteur de la déclaration de Fitz-Gérald.....

« On mande de Turin que le fameux Rotondo a subi dans cette ville le supplice de la roue.....

« Les dernières lettres parvenues aux émigrés de l'armée de Condé exaltent beaucoup les avantages du 4 de ce mois, l'artillerie qu'on a enlevée aux patriotes et les traits de bravoure par lesquels se sont signalés les royalistes. Elles parlent aussi des regrets que cause la mort du colonel Gelb, Alsacien, un des preux chevaliers de cette armée, et de l'arrivée de 16 bataillons d'infanterie prussienne à Coblentz, suivis de 10 escadrons de cavalerie qu'on y attend incessamment. Elles annoncent des préparatifs immenses pour la campagne prochaine, mais elles ne cachent pas la lassitude qu'on éprouve sur la fin de celle-ci. Les nobles soldats aux ordres de Condé, après l'affaire du 4, ont demandé à grands cris les quartiers d'hiver; un Irlandois nommé O'Brienn a même fait à ce sujet une cabale qui lui a valu l'expulsion du corps, ce qui n'a pas empêché qu'on n'ait été obligé de distribuer près de deux mille congés, en sorte que l'armée de Condé se trouve dans ce moment-ci considérablement affoiblie.

1. Reçue le 13 nivôse [2 janvier 1794].

Digitized by Google

« Ce qui doit rendre douteuse la nouvelle des six vaisseaux de guerre et des trente bâtiments françois pris par l'amiral Hood et évalués à 30 millions, c'est que les papiers anglois du 9 disent seulement que cette nouvelle a été mandée à Londres par un contre-maître de la flotte britannique à sa femme. Un événement pareil méritoit bien que le chef de l'armée navale en fît part à l'amirauté. »

Affaires de Suisse. Madame de Stael, dans sa campagne de Nyon, s'entoure de François, ex-constituants, qui sont venus l'y rejoindre de Londres et qu'elle présente comme des négociants suédois. Acquisition de la terre de Saint-Barthélemy au canton de Fribourg, par un émigré nommé Oquerr, ci-devant associé de la maison Girardot et Haller. Assignats.

Vol. 440, f° 465, original, 7 p. in-4°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

509. — *Paris, 3 nivôse [23 décembre].* — Le Ministre annonce l'envoi des quatre arrêtés du Comité de Salut public joints à sa dépêche. POLITIQUE N° 89.

« Le Comité de Salut public s'occupe en ce moment de ce qui est relatif à l'acquittement de nos charges en Suisse et je me persuade que cet objet ne tardera pas à être terminé à l'entière satisfaction des Cantons. Je m'en rapporte à toi du soin de faire valoir auprès d'eux les témoignages qu'ils reçoivent en ce moment de la bienveillance de la République et de t'en faire un titre pour ranimer leur confiance et les porter à se serrer de plus en plus près de nous.

« Le citoyen Robespierre n'a pas encore proposé à la Convention le rétablissement de l'article 5 du décret du 28 brumaire, qui s'est trouvé supprimé dans l'expédition de ce décret. Je vais lui rappeler cet objet et j'espère pouvoir avant peu t'informer qu'il est rempli. »

Vol. 440, f° 472, minute, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 441, f° 261, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 3, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 26 frimaire [16 décembre].* — Extrait des registres du Comité de Salut public. « Le Comité de Salut public, considérant l'inconvenance de la réunion de la légation du Valais à celle de Genève, arrête que ces deux légations seront désunies et les choses rétablies pour l'une et pour l'autre sur le même pied où elles étoient au mois de mai dernier.

« *Signé au registre :* BILLAUD-VARENNES, BARRÈRE, ROBESPIERRE, C. A. PRIEUR, CARNOT et R. LINDET. »

Vol. 441, f° 257, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 3 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

b. — *Paris, 28 frimaire [18 décembre]*. — Extrait des registres du Comité de Salut public. « Le Comité de Salut public arrête ce qui suit :

« 1° Les lois relatives à l'émigration ne s'appliquent pas aux Suisses, qui en vertu des traités conservent en tout temps la faculté de retourner dans leur pays.

« 2° Les corps administratifs ne peuvent refuser aux Suisses qui désirent retourner dans leur pays les passeports qui leur sont nécessaires.

« 3° Les propriétés des Suisses absents du territoire de la République et qui n'auront pris aucune part aux projets des contre-révolutionnaires, sont sous la protection de la Nation et confiés spécialement à la garde des corps administratifs des départements.

« 4° Les corps administratifs laisseront passer librement les marchandises destinées pour la Suisse, à moins qu'elles ne soient dans la classe de celles dont la sortie est prohibée et qu'on ne puisse justifier qu'elles ont été expédiées antérieurement au décret de prohibition.

« *Signé au registre :* BARRÈRE, BILLAUD-VARENNES, C. A. PRIEUR, CARNOT, ROBESPIERRE et R. LINDET. »

Vol. 440, f° 420, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 258, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 3 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Paris, 29 frimaire [19 décembre]*. — Extrait des registres du Comité de Salut public. « Le Comité de Salut public confirme les dispositions de son arrêté du vingt avril dernier (vieux style) en ce qui concerne la fourniture des sels aux Suisses. Il confirme également celles de l'arrêté du Conseil exécutif approuvé par le comité des finances de la Convention, le vingt-sept juin suivant.

« En conséquence, le Conseil exécutif pourvoira sans délai et par tous les moyens nécessaires à l'exécution desdits arrêtés.

« Il ordonne que les sels destinés pour la Suisse, dont le transport aura été arrêté dans les départements, seront incessamment rendus à leur destination et que le transport de ceux qui, à l'avenir, suivront la même destination, sera protégé par les corps administratifs qui répondront des obstacles que l'on pourroit opposer à leur transport.

« *Signé au registre :* BILLAUD-VARENNES, BARRÈRE, ROBESPIERRE, PRIEUR, CARNOT et R. LINDET. »

Vol. 441, f° 259, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 4, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Paris, 29 frimaire [19 décembre]*. — Extrait des registres du Comité de Salut public. « Le Comité de Salut public considérant qu'il est d'une haute importance d'accroître nos approvisionnements de poudre et d'en dépouiller les ennemis de la liberté, et que l'un des moyens les

Digitized by Google

plus efficaces qui se présentent, est de faire acheter en Suisse celle qui s'y fabrique et qui se vend au despote de Turin,

« Arrête que le ministre des Affaires étrangères est chargé de prendre sur-le-champ toutes les mesures nécessaires pour tirer de la Suisse ainsi que de Genève toute la poudre qu'on pourra en extraire, soit par des moyens diplomatiques, soit par les voies commerciales, et d'enjoindre en conséquence aux agents de la République de donner le plus promptement [possible] les renseignements convenables pour parvenir à ce but. Il rendra compte au Comité de Salut public de ce qu'il aura fait relativement à cet objet.

« A Paris, le vingt-neuf frimaire an 2 de la République françoise une et indivisible.

« *Signé au registre :* B. BARRÈRE, R. LINDET, BILLAUD-VARENNES, C. A. PRIEUR, CARNOT, ROBESPIERRE et COUTHON. »

Vol. 441, f° 260, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 4, copie, 1/2 p. in-f°.

510. — *Paris, 3 nivôse [23 décembre].* — Deforgues à Barthélemy. Recommandation en faveur des citoyens Claude-François Cuny, chef de bataillon au 6e régiment d'artillerie, Joseph-Gabriel Monnier, chef de bataillon du génie, Antoine-Charles Obert, chef de bataillon d'artillerie, et Nicolas-Auguste Mazurier, capitaine du génie, qui tous se rendent à Constantinople par ordre du gouvernement.

Vol. 442, f° 55, copie, 1/3 p. in-f°.

511. — *Bâle, 23 décembre.* — Bacher à Deforgues. Communications de Soleure avec ses possessions du Leimenthal. Approvisionnements. Rapport de Robespierre du 27 brumaire.

Vol. 440, f° 463, original, 3 p. in-f°.

512. — « Rapport du 3 nivôse » [23 décembre] sur les affaires militaires d'outre-Rhin.

Vol. 440, f° 471, copie, 1 p. 1/2 in-4°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

513. — *Bâle, 3 nivôse [23 décembre].* — Clameurs des Bâlois au sujet de la défense générale d'exporter des marchandises de France.

« Tout s'accorde à dire que l'armée de Wurmser est en très mauvais état. On prépare dans le margraviat des logements pour son état-major.

1. Reçue le 7 nivôse [27 décembre].

Digitized by Google

Le 27, Waldeck étoit à Carlsruhe et le général Hotze à Rastadt. Les émigrés en désertent journellement et s'éparpillent.

« Il est constant qu'on a distribué jusqu'à vingt-huit mille fusils aux paysans de Souabe et que, sur le petit nombre de ceux qu'on a portés sur les bords du Rhin, il a fallu en emprisonner plusieurs, parce que leurs propos n'étoient pas au gré de ceux qui les gouvernent.

« La réunion des armées du Rhin et de la Moselle, que nous avons apprise avant-hier, doit nous donner un grand avantage pour hâter l'évacuation de la ci-devant Alsace. J'aurois bien du regret si nous ne cherchions pas à priver l'ennemi des gros magasins qu'il a formés sur la rive opposée.....

« Tous nos ennemis généralement ne conservent d'espoir que sur les rebelles de l'intérieur; aussi leur dernière défaite au Mans et la mort de leur chef a-t-elle fait plus d'impression que ne pourroit en faire une victoire complète des Autrichiens.

« L'agiotage ne se rebute jamais. Il fait répandre successivement des nouvelles fondées sur le désir qu'on a de faire hausser ou baisser les assignats. La conquête de Saint-Domingue par les Anglois est actuellement à l'ordre du jour.

« On m'écrit de Rastadt qu'on craint les suites du mécontentement qu'a manifesté le soldat prussien. Il demande de rentrer dans son pays.

« A ce sujet, il faut que je rapporte le trait le moins croyable, mais qui pourtant court l'Allemagne et que je tiens d'un homme assez marquant, arrivé du Nord très récemment.

« Après la reddition de Mayence, dit-on, un commissaire françois eut une entrevue avec M. de Brunswick. Il lui témoigna des regrets de voir les Prussiens engagés sans motifs dans la guerre actuelle, lui insinua que l'idée d'une République françoise, au fond chimérique, n'étoit qu'un prétexte pour se débarrasser de la race régnante; que bientôt on s'occuperoit du choix d'un roi et qu'en supposant que les Prussiens ménageassent les François, ce choix tomberoit infailliblement sur l'un des fils du duc de Brunswick ou sur le fils du prince Ferdinand de Prusse.

« C'est d'après cela, ajoute-t-on, que M. de Brunswick s'est conduit si mollement pendant l'été, et qu'il s'est exposé à devenir suspect aux yeux de la coalition par l'incertitude qui a semblé le diriger. Mais depuis, voyant qu'il étoit joué, il est devenu plus passionné que les Autrichiens eux-mêmes. »

Vol. 440, f° 474, original, 3 p. in-f°.

514. — *Bâle, tridi nivôse.* — L'agent du canton de Berne, Gruyère, [à Deforgues?]. Il fait ressortir l'opposition qui existe entre la défense générale d'exporter des marchandises de France et le décret rendu en faveur de la Suisse.

Vol. 440, f° 476, copie, 3 p. in-4°.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

515. — *Baden, 4 nivôse* [*24 décembre*]. — Barthélemy s'occupe « d'éclaircir les points énoncés par le citoyen Verninac » dans la lettre jointe à la dépêche n° 88 du Ministre. « Je crois bien avec lui que nos ennemis cherchent à employer quelques individus suisses pour intriguer sur le territoire de la république; mais les moyens d'empêcher ces inconvénients partiels ne sont pas faciles, et au premier coup d'œil je ne serois pas porté à applaudir à ceux que le citoyen Verninac propose. Assez de choses ne gênent déjà que trop les communications entre les deux Nations. Il ne nous convient point de les rendre excessivement difficiles... » [POLITIQUE N° 266].

La fin de la dépêche est relative aux réclamations des citoyennes Cannac d'Hauteville et Prévost, du pays de Vaud, filles de feu Charles Grand.

Vol. 440, f° 485, original, 4 p. in-f°.

PAYAN A DEFORGUES

516. — *Baden, 4 nivôse* [*24 décembre*]. — « Je suis ici depuis environ quatre jours, Citoyen ministre, et je me suis occupé avec tout le zèle dont je suis capable de la mission que vous m'aviez confiée. Je crois avoir mis le citoyen Barthélemy parfaitement au fait de notre situation politique et des intentions de notre gouvernement; je crois avoir bien saisi son caractère et ses principes; du moins je les ai étudiés avec soin, et la confiance qu'il m'a témoignée m'a fait croire qu'il s'étoit livré à moi sans réserve; je vais vous soumettre d'abord quelques observations générales; elles seront sans ordre, sans suite, telles que je les ai faites. Je pourrai à ma première entrevue vous donner des idées plus claires et plus précises.

« L'ambassade de Suisse étoit regardée anciennement comme l'une des plus difficiles; aujourd'hui elle l'est bien davantage. Notre gouvernement royal devoit facilement dominer un peuple qui ne vivoit que du fruit de ses prétendues générosités; elles ont cessé et il n'est aucune nation qui perde autant que la Suisse à notre régénération; cependant il n'en est aucune qui nous soit restée aussi fidèle. Est-ce à la sagesse des personnes qui ont été à la tête des affaires depuis la Révolution que nous devons attribuer cet heureux résultat? Non sans doute. Non contents de ne remplir aucun des articles des traités, ils ont favorisé ouvertement un système qui devoit éloigner à jamais de nous et les gouver-

1. Reçue le 11 nivôse [31 décembre].

Digitized by Google

nements des Cantons et les citoyens de ces Cantons; les premiers vouloient conserver leur autorité, les seconds, heureux de la liberté dont ils jouissoient, n'en désiroient pas une plus étendue; oui, l'une des principales causes des maux de notre patrie a été cette rage de *municipaliser* ou de *réunir*, inspirée par des traîtres et des imbéciles; cette machination a eu lieu même à l'égard de la Suisse; l'on a voulu y faire une révolution et des agents girondins, qui y ont été répandus à différents temps, ont fait beaucoup de tort à notre cause. A ce grief se joignoient des pertes réelles, des souvenirs amers; 20 000 Suisses au moins renvoyés de nos armées, les pensions accordées aux gouvernements des Cantons non payées, les liens commerciaux rompus ou suspendus, l'affaire de Chateauvieux désapprouvée par un peuple attaché à la discipline militaire, le désagrément de voir le régiment d'Ernest désarmé, quelques violations de territoire suscitées par le parti autrichien, le refus que l'Empereur fait de laisser sortir de la Souabe des grains nécessaires à la subsistance des Cantons, des Suisses arrêtés à Ville Affranchie, les réclamations sur les biens des Lyonnois condamnés à mort, vaines jusqu'à ce jour, et plusieurs autres considérations devoient décider la Suisse contre nous. Quels ont été les motifs qui les ont déterminés à la neutralité? La conduite sage et mesurée de l'ambassadeur Barthélemy, l'espoir dont il les a sans cesse bercés de faire droit à leurs justes réclamations, la prudence du Directoire de Zurich, les démarches insensées et ridicules des émigrés, des Puissances étrangères, l'énergie du Comité de Salut public et l'espérance de voir mettre à exécution les principes renfermés dans le rapport de Robespierre et dans le décret qui en a été la suite. Les personnes qui réfléchissent ont surtout senti la justesse et la profondeur de l'idée qui montre le sort de l'Europe attaché à celui de la République françoise.

« Si dans les circonstances critiques que je viens de remettre sous vos yeux, nous eussions eu en Suisse un ambassadeur moins estimé des Cantons que Barthélemy, moins doux, moins affable, moins étranger que lui aux intrigues et aux factions, et qui eût donné dans le système des *réunions*, nous étions perdus, nous aurions dans ce moment 60 lieues de pays de plus à défendre et sur les bras des hommes exercés à une discipline sévère et aussi constants dans leur haine que dans leur amitié.

« Il a fallu dans notre France, des hommes exaltés pour exciter l'enthousiasme du peuple; il a fallu que pour le conduire au but, ils allassent eux-mêmes souvent au delà du terme; mais il falloit déployer chez les peuples neutres d'autant plus de sagesse que la calomnie nous prêtoit de folie, d'autant plus de prudence que l'irréflexion engageoit plusieurs étrangers à en trouver dans des mesures extraordinaires, dont ils ne pouvoient pas calculer la nécessité.

« A Paris il faut en un mot de l'exaltation, de la vigueur; en Suisse, de la modération, de la persuasion. Qu'un modéré françois soit guillotiné,

Digitized by Google

c'est juste; c'est cette race maudite qui a entravé la marche révolutionnaire; qu'un modéré suisse, qui n'a nullement intérêt à notre gouvernement, soit regardé comme un patriote, qu'il soit ménagé. Pourquoi a-t-on [sans] cesse eu l'air d'exiger que les étrangers fussent aussi révolutionnaires que des Parisiens? N'auroit-on même pas tort de faire un crime aux citoyens des départements éloignés de Paris d'avoir (*sic*) ce feu révolutionnaire que l'on ne ressent bien qu'au foyer de la révolution.

« Toutes ces réflexions me mèneroient trop loin, j'en viens à Barthélemy. Je pense qu'il seroit très funeste de le déplacer; je sais d'ailleurs que vous n'y pensez pas. Je crois que nous conserverons la neutralité; mais que pour cela, il faut : 1° Créer une commission occupée seulement à faire droit aux réclamations des Suisses. Il est impossible que le Comité de Salut public ait le temps de s'occuper efficacement de cet objet; et l'on doit se rappeler que l'espoir de voir les traités exécutés a beaucoup contribué à la neutralité, et qu'un jour de guerre coûteroit des sommes plus considérables que celles que nous devons.

« 2° Chasser du Mont-Terrible un certain Rengguer, procureur général du département, neveu de Gobel, d'abord opposé aux François, odieux aux Suisses, parce qu'il les insulte et les tracasse sans cesse même depuis le rapport de Robespierre; on le croit agent des Autrichiens; il est le plus grand partisan des *réunions*. Nos ennemis sentent bien que l'on ne décidera jamais le Corps helvétique à la guerre contre nous; aussi payent-ils sur les frontières des hommes turbulents qui excitent des divisions, des hostilités qui puissent amener la guerre sans qu'elle ait été déclarée.

« 3° Expulser Soulavie de Genève; il s'est rendu odieux et méprisable; il suit toujours le système de révolutionner en Suisse; il y a des agents qui alarment les Cantons.

« 4° Veiller à ce que les généraux sur cette frontière soient des hommes sages et conciliants; un certain Vieusseux qui y commandoit il y a quelque temps menaçoit de brûler Bâle; c'étoit un parent de Clavière; il a émigré. Vous devez voir par là qu'il existoit réellement un complot de nous brouiller avec la Suisse : Vieusseux à Huningue, Soulavie à Genève, Rengguer à Porentruy, Gobel à Paris.

« Je finirai ici mes réflexions, attendu que dans quelques jours je compte être à Paris. Je pars demain pour Bâle, où je resterai deux jours pour conférer avec Bacher et Rivalz sur les affaires de la Suisse. Salut et Fraternité. »

Vol. 440, f° 480, original, 5 p. 1/2 in-4°.

517. — *Baden, 4 nivôse [24 décembre]*. — Le citoyen Payan [à Robespierre] [1].

Vol. 440, f° 483, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Cette lettre n'est que la reproduction sous une forme légèrement différente de la lettre du même jour adressée à Deforgues, qui précède.

Digitized by Google

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

Prise de Toulon.

518. — *Paris, 5 nivôse an 2 [25 décembre].* — « Je m'empresse, Citoyen, de t'instruire du glorieux succès qui vient de couronner les armes de la République devant Toulon; cette ville rebelle enlevée à la France par la plus lâche perfidie vient de lui être rendue par la seule valeur de ses soldats. Les redoutes qui la couvroient ont été emportées à l'arme blanche. Les forts qui la défendoient ont cédé successivement à l'impétuosité des François. L'Anglois, l'Espagnol, le Napolitain réunis n'ont pu résister à cette étonnante intrépidité, et ils ont abandonné le sol que la trahison leur avoit livré et que leurs armes n'ont pas su conserver. En fuyant, ils ont emmené avec eux les complices et les victimes de leurs attentats; enfin le nom de Toulon n'existe plus. Mais bientôt le génie puissant de la liberté va féconder ses ruines, va relever ses arsenaux, créer un nouveau port, et rendre au pavillon tricolore cette supériorité qu'il n'a perdu un moment que pour reparoître avec plus d'éclat et d'empire sur la Méditerranée.

« La Convention nationale a décrété que l'armée honorée par une si belle victoire avoit bien mérité de la patrie et qu'une fête nationale seroit célébrée dans toute l'étendue de la République. Tu dois faire du moins partager aux François qui se trouvent près de toi et aux amis de la République la joie de toute la France et le tribut de reconnoissance dû à ses vaillants défenseurs.

« Je n'ai pas besoin de te faire sentir ici, combien cet événement a d'influence sur nos relations politiques et commerciales ni quel caractère imposant il doit leur donner. Tu saisiras parfaitement cette circonstance. Je me réserve d'ailleurs de te tracer dans la suite de ma correspondance les changements qu'il doit apporter dans ta conduite et les mesures que tu aurois à prendre.

« P.-S. — Je t'annonce un nouveau triomphe. On apprend dans ce moment que Landau est délivré. L'armée de la Moselle par des succès brillants a soutenu et augmenté la gloire de la République. Tu en sauras sans doute tous les détails avant d'avoir reçu ma lettre. »

Vol. 441, f° 263, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 28 v°, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 267.

519. — *Baden, 5 nivôse [25 décembre].* — « Le citoyen Payan, Citoyen ministre, est parti ce matin pour retourner à Paris. Je ne puis trop te remercier de m'avoir fait connoître un patriote aussi éclairé.

1. Reçue le 11 nivôse [31 décembre].

Digitized by Google

Tous les développements qu'il m'a exposés ont fortifié dans mon âme la plus intime conviction de la force indestructible des principes sur lesquels repose la République, mon attachement ferme et constant à ces mêmes principes et ma volonté également invariable de chercher à les faire fructifier par tous les moyens qui peuvent dépendre de mon zèle. J'ai eu un plaisir inexprimable à l'entendre et à voir avec quelle rapidité l'esprit public se forme chaque jour davantage, avec quelle certitude il va chaque jour donner à notre gouvernement la consistance la plus propre à le faire triompher des divers obstacles qu'il a rencontrés jusqu'ici.

« L'idée d'envoyer de temps en temps aux agents extérieurs des personnes capables de leur faire bien connoître le véritable état des choses dans notre intérieur, est belle et grande autant qu'elle doit être utile.

« Je suis touché de ce que tu veux bien me dire de la confiance que tu m'accordes et que m'accordent le Comité de Salut public et le Conseil exécutif. Je n'ai pas de plus grand désir que de la justifier et de continuer de la mériter. »

Barthélemy entretient de nouveau le Ministre de la situation des Suisses qui sont en France et surtout à Lyon et des intérêts qu'ils ont dans notre pays. Il insiste spécialement sur diverses réclamations particulières qu'il a transmises antérieurement et entre à ce sujet dans d'assez longs détails sur la prohibition par l'Autriche de la sortie des denrées à destination de la Suisse, et sur l'intérêt qu'a la France à favoriser le Corps helvétique.

« Le ministre de Prusse à Turin qui est Neuchâtelois vient d'écrire à un des chefs de l'État de Zurich avec lequel il est lié pour le remercier beaucoup de l'intérêt que ce Canton a manifesté dernièrement pour Neuchâtel et de la note qui m'a été adressée à cet effet. Il reconnoît que c'est un très grand avantage pour la principauté que de jouir du bénéfice de la neutralité. On pourroit conclure de la teneur de la lettre de ce Ministre que le roi de Prusse ne cherche pas à attaquer la neutralité helvétique comme font d'autres Puissances.

« On dit à présent que Pétion, Buzot et Condorcet sont à Payerne. Berne est à leur recherche pour les chasser, comme Zurich et Berne les chasseront de Bremgarten, s'il est vrai qu'ils s'y soient retirés. »

Vol. 440, f° 488, original, 5 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 22 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Situation des Suisses en France, à propos du nommé Graff, de Lyon. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains à destination de la Suisse.

Vol. 440, f° 469, copie, 3 p. in-f°.

Digitized by Google

b. — *Lyon, 22 frimaire [12 décembre]*. — Le citoyen Le Febvre, procureur de la commune de Ville Affranchie, à Barthélemy, relativement aux citoyens Graff, Soultzer et autres Suisses qui se trouvent à Lyon.

Vol. 440, f° 385, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Berne, 21 décembre*. — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Note remise par le ministre d'Angleterre au Corps helvétique. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains à destination de la Suisse. Situation du cousin du trésorier Frisching détenu à Toulouse sous le nom de baron de Crambourg. Arrivée d'un nommé Humbert chargé, dit-on, d'une mission en Suisse.

Vol. 440, f° 452, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

d. — *Berne, 21 décembre*. — Le secrétaire du conseil d'État de Berne, Lerber, à Barthélemy, relativement aux « effets des Suisses dans les fonds publics en France. »

Vol. 440, f° 454, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

COLCHEN A BARTHÉLEMY

520. — *Paris, 5 nivôse [25 décembre]*. — « J'ai fait part au Ministre, Citoyen, de la lettre que vous m'avez écrite au sujet de Payan. Il m'a témoigné beaucoup de peine de vous voir considérer dans ce citoyen un observateur de votre conduite. Il me charge de vous répéter que c'est précisément parce que le Comité de Salut public et le Conseil sont pénétrés de votre dévouement à la République et ont en vous la plus grande confiance, qu'il a cru devoir vous envoyer quelqu'un qui vous mît au courant de l'état présent des choses. Il est convaincu que c'est rendre service aux agents du dehors, que de leur indiquer de temps à autre le point où en est l'esprit public en France. Au demeurant, je vous assure en mon particulier que ce seroit de votre part une grande erreur que de supposer au Ministre la moindre défiance à votre égard. Personne plus que lui n'aime à vous rendre justice. Il saisit toutes les occasions de vous faire connoître et apprécier comme vous méritez de l'être.

« Je vais lui proposer de soumettre au Comité de Salut public vos observations sur les créances des États de la Suisse et lui demander de rappeler à Robespierre ce qui concerne l'émission du décret du 27 brumaire.

« *Du 27 décembre*. — Recevez mes félicitations bien sincères sur la remise en liberté du citoyen Courçay. Je l'ai vu aujourd'hui, nous nous sommes embrassés de bien bon cœur.

« Le Ministre n'a pu encore obtenir l'arrêté du Comité de Salut public

Digitized by Google

qu'il sollicite pour être à même de vous faire passer les fonds nécessaires pour l'acquittement de nos charges jusqu'au 1er juillet dernier. Mais on est à cet égard dans les meilleures dispositions; le mode seul arrête.

« Il a également proposé au Comité de Salut public de statuer sur les difficultés relatives à l'envoi des titres originaux des créances des états de la Suisse. »

Vol. 442, f° 28, copie, 3/4 p. in-f°.

521. — *Bâle, 5 nivôse [25 décembre].* — Bacher à Deforgues. « ..... Les paysans de la Forêt-Noire et du margraviat de Baden sont de plus en plus ennuyés d'être obligés de se défendre eux-mêmes, dans l'impossibilité où la cour de Vienne se trouve de leur envoyer des troupes. Cette impuissance consterne les partisans des Autrichiens en Suisse et y va singulièrement relever le crédit et la prépondérance de la République françoise. La régence de Fribourg en Brisgau est de nouveau dans la terreur, on fait tous les matins des simulacres de passage le long du Rhin entre Huningue et Brisach sur trois points différents. Le peu de troupes autrichiennes qui se trouvent encore dans le Brisgau sont continuellement fatiguées par des marches et contremarches à opérer. Les paysans qu'on fait bivouaquer maudissent ce genre d'existence et disent hautement que puisqu'on les tient en réquisition de même que les François, ils veulent aussi être libres comme eux. Ceux de la Forêt-Noire s'animent à vue d'œil, et en leur faisant passer des insinuations, d'ici au mois d'avril, il faudra que les prélats qui les gouvernent despotiquement les dégagent de la servitude ou qu'ils s'attendent à une levée de boucliers.....

« Nos succès près de Haguenau où se trouve notre quartier général et les progrès de l'armée de la Moselle dont une aile a opéré sa réunion avec celle du Rhin font une grande sensation en Suisse où nos assignats qui étoient retombés à 38 pour 100 ont remonté depuis huit jours à 50. »

Nouvelles diverses. Émigrés.

Vol. 440, f° 495, original, 3 p. in-f°.

522. — *Paris, 5 nivôse [25 décembre].* — Deforgues au ministre de l'Intérieur. Mesures à prendre pour l'exécution des mesures arrêtées le 28 frimaire en faveur des Suisses par le Comité de Salut public.

Vol. 440, f° 499, minute, 1 p. 2/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

523. — *Bâle, 5 nivôse [25 décembre].* — « Citoyen ministre, nous apprenons d'Angleterre que la flotte de Hood est rentrée sans avoir fait

1. Reçue le 14 nivôse [3 janvier 1794].

Digitized by Google

aucune prise. C'est, ajoute-t-on, l'un des plus chauds partisans de l'opposition que cet amiral.

« Que l'armée de lord Moyra a débarqué à Guernesey et qu'on en attend, pour l'avenir, les plus brillants succès.

« Enfin que les Anglois ont été reçus dans la colonie du Sud-Saint-Domingue où ils ont mis un embargo sur huit navires françois chargés d'indigo et de sucre.

« D'Allemagne, rien qui mérite d'être rapporté. Les habitants de Francfort ne nous craignent pas ; cependant, comme les rivières peuvent se geler et qu'alors ces fous de François seroient capables d'aller leur demander compte de leur conduite au 2 décembre 1792, ils prennent la précaution de se fortifier et de s'enrégimenter. En preuve je joins ici une de leurs délibérations.

« Le corps de Condé ne pouvant plus tenir à Schweighausen, en avant de la forêt de Haguenau, on l'a porté à cinq lieues en arrière à Benheim. M. de Bourbon a été se faire panser à Rastadt.

« Les Autrichiens sont persuadés ou bien ils feignent de l'être, qu'il existe à Berne un parti jacobin qui, coalisé avec Zurich et Bâle, travaille à leur détriment.....

« Nous venons d'être informés que les armées de la Moselle et du Rhin serroient de très près les impériaux dans la forêt de Haguenau. Si elles agissent avec concert et intelligence, on est convaincu que Wurmser aura grand'peine à se tirer du mauvais pas où il s'est engagé.

« Les actions des 29 et 30 novembre auprès de Kaisers Lautern ont donné lieu à une annonce presque triomphale dans Berlin. On peut être sûr que cet appareil y fait peu de dupes. »

Vol. 440, f° 491, original, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Francfort-sur-le-Main, 12 décembre. — Proclamation de la ville de Francfort à ses habitants. Mesures de défense à prendre en vue d'une attaque éventuelle des Français. (*En allemand.*)

Vol. 440, f° 492, imprimé, 4 p. in-4°.

524. — *Vauxmarcus, 5 nivôse [25 décembre].* — Le citoyen Jeanneret à Deforgues. Prohibition générale de la sortie des marchandises de France.

Vol. 440, f° 494, original, 2 p. in-f°.

525. — *Paris, 6 nivôse [26 décembre].* — Deforgues aux Représentants du peuple composant le Comité des Finances de la Convention nationale. Mesures à prendre pour relever le crédit des assignats à l'étranger. Établissement d'un bureau de vérification à Bâle.

Vol. 440, f° 500, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

526. — *Paris, 7 nivôse [27 décembre].* — « Je te préviens, Citoyen, que, sur le rapport de Barrère, la Convention nationale a hier ordonné le rétablissement de l'article 5 du décret du 27 brumaire concernant les relations de la République avec les autres sociétés politiques. Je ne puis encore t'envoyer une expédition du décret rendu à ce sujet, mais tu peux annoncer ce décret comme existant. Je ferai en sorte de pouvoir te le faire passer par le premier ordinaire. POLITIQUE N° 90.

« Je ne doute pas que son effet soit de déconcerter les manœuvres par lesquelles les ennemis de la France et des Suisses espèrent ranimer les défiances des deux nations et les porter à des mesures hostiles au sujet des pays en combourgeoisie avec les Cantons.

« Je ne tarderai probablement pas à te faire passer une décision très satisfaisante, concernant le payement de nos charges en Suisse.

« Tu vois qu'on ne néglige aucun des moyens propres à convaincre les Suisses de la bienveillance et de l'attachement de la République à leur égard. Nous avons droit d'attendre d'eux le retour dû à ces sentiments. Tout concourt à raffermir leur confiance dans nos dispositions. Le succès de nos armes leur paroîtra sans doute un motif puissant de nous rester étroitement unis et de résister avec courage aux insinuations perfides ou aux menaces insultantes de nos ennemis.

« Je t'avois mandé la levée du blocus de Landau. La nouvelle est prématurée, mais elle ne tardera pas à se confirmer. Chaque jour il nous arrive désormais du Rhin et de la Moselle les nouvelles les plus heureuses. Les avantages que remportent nos troupes sont d'autant plus importants, que c'est en détruisant les armées ennemies que nous en purgerons le territoire de la République. »

Vol. 440, f° 501, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 265, original, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 28 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

527. — *Bâle, 7 nivôse [27 décembre].* — Bacher à Deforgues. « Le citoyen Payan nous a été infiniment utile pour former l'opinion publique sur plusieurs événements dont on ne pouvoit avoir en Suisse qu'une opinion très superficielle. » L'armée du Rhin manque de souliers et de fourrages; « il règne une insouciance qui n'a pas de nom pour tout ce qui est service. »

Vol. 440, f° 502, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 7 nivôse [27 décembre].* — « Mémoire sur les moyens à employer pour approvisionner les armées de la République françoise par l'entremise de la Suisse en avoine et en riz, et de faire les

Digitized by Google

achats de chevaux, bœufs, draps, toiles, souliers, de la manière la moins onéreuse au département de la Guerre, » par BACHER.

Vol. 440, f° 503, original, 11 p. 1/2 in-f°.

528. — *Perpignan, 7 nivôse [27 décembre].* — Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées Orientales, Gaston et Cassanyès, à Barthélemy. Ordre a été donné de mettre en liberté le citoyen Meyer.

Vol. 442, f° 47, copie, 1/4 p. in-f°.

529. — *Metz, 7 nivôse [27 décembre].* — Le président de l'administration du département de la Moselle à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Tschoudy.

Vol. 442, f° 11 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 268.

530. — *Baden, 8 nivôse [28 décembre].* — J'ai oublié, Citoyen ministre, de te marquer dans ma dernière dépêche que le ministre prussien dont j'y faisois mention mandoit à Zurich que le ci-devant Monsieur étoit arrivé à Turin et qu'il se proposoit de passer en Espagne, à moins que les députés de Toulon qui devoient se rendre auprès de lui ne fissent changer cette destination. Elle n'a pas tardé en effet à être changée, car, peu d'heures après le départ de mon expédition du 5, j'ai appris le grand et très important événement de la reddition de Toulon..... Dans le même moment que cette nouvelle arrivoit en Suisse, on y apprenoit d'un autre côté que l'armée du Bas-Rhin, digne émule de celle de Toulon, repousse vaillamment les Autrichiens vers le Rhin et est au moment de les forcer à évacuer entièrement la ci-devant Alsace.....

« Quelle superbe réponse au manifeste du roi George et à la note de Fitz Gérald que la reprise de Toulon et de Weissembourg! Quel sujet de confusion pour le congrès qu'on prétend que les coalisés doivent tenir à Bruxelles! On m'écrit de Berne, en date du 24 décembre (vieux style) : « Mallet du Pan, auteur de la fameuse diatribe remise dernièrement par « Fitz Gérald au Corps helvétique, doit partir bientôt pour le Congrès de « Bruxelles, où il sera, dit-on, le rédacteur des manifestes et notes minis- « térielles. »

« D'un autre côté, le besoin que nos ennemis ont du repos et la certitude que nous ne leur en laisserons point pendant tout l'hiver, les désolent et doivent les porter au découragement. L'un d'eux, le petit despote du Piémont, n'en peut plus, j'ai lieu de croire qu'on n'est pas tranquille à Turin, le papier monnaie y perd beaucoup, et un pays aussi pauvre que

1. Reçue le 14 nivôse [3 janvier].

Digitized by Google

celui-ci n'a aucun moyen de soutenir son crédit quand il est tant soit peu ébranlé.

« Mais, pour revenir aux Suisses, je te dirai que de vives inquiétudes surtout à Berne commencent à les tourmenter. Tu en verras la cause expliquée dans la lettre ci-jointe de Berne. La mesure dont il y est question détruiroit dans toute la Suisse, mais particulièrement dans le canton de Berne, un nombre considérable de petites fortunes et y répandroit une grande consternation qui ne tourneroit pas à l'avantage de notre crédit. Cet objet paroît devoir être bien examiné avant que nous ne prenions une détermination.

« Le procureur syndic du département du Mont-Blanc m'apprend que l'émigration de la jeunesse de la ci-devant Savoie est considérable à l'occasion de la levée en masse. Il en est de même dans le département du Mont-Terrible. Je regrette beaucoup que nous n'ayons pas prévu ce grave inconvénient. Un des grands et utiles principes de notre régime républicain est de n'admettre aucune sorte d'exception, et cependant des départements frontières nouvellement réunis, dans lesquels l'esprit public ne peut pas être celui qui règne dans le reste de la France, dans lesquels des préjugés étrangers restent invétérés, devoient, je crois, nécessiter une exception..... Le procureur syndic du département du Mont-Blanc me presse d'exiger du Corps helvétique qu'il ne reçoive pas ces fuyards et qu'il chasse de son territoire tous les jeunes gens de la première réquisition. Il fait la même sommation au citoyen Helfflinger pour le Valais. Je ne la trouve nullement fondée sur le droit et les lois des nations entre elles.....

« Le département du Mont-Terrible a mieux jugé l'état de la question, ainsi que tu le verras sur la copie ci-jointe de la lettre qu'il m'a écrite et que j'ai adressée au Directoire helvétique ainsi qu'aux autres Cantons limitrophes, dans la vue qu'elle fût communiquée aux intéressés. Tous m'ont répondu qu'ils ont eu soin de la faire circuler. Je m'en rapporte à la nécessité dans laquelle les Cantons se trouvent relativement aux subsistances d'éloigner de chez eux le plus d'étrangers qu'ils peuvent. Aussi je suis persuadé qu'ils ne négligeront aucun moyen d'exhortation et de représentation, pour tâcher d'engager ces fuyards à retourner dans leur patrie. Mais nous ne pouvons pas raisonnablement leur demander d'y mettre de la violence.

« Le même procureur syndic soupçonne que des embaucheurs secrets du roi sarde travaillent en Suisse et en Valais à attirer cette jeunesse de la ci-devant Savoie sous les drapeaux piémontois. Cette conduite seroit très coupable. Les Cantons ne la tolèreroient certainement pas. Je viens d'en écrire au gouvernement de Berne, comme je pense que le citoyen Helfflinger fera auprès de celui du Valais. »

Vol. 440, f° 516, original, 4 p. 1/3 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — a. — *Berne, 24 décembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Nouvelles persécutions de Rengguer contre l'abbaye de Bellelay.

Vol. 440, f° 487, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Berne, 25 décembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Vives inquiétudes des Suisses sur un projet du Comité des Finances de convertir le viager en capitaux avec intérêt de 5 pour 0/0 et de les inscrire au grand livre.

Vol. 440, f° 497, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Porentruy, 18 frimaire* [*8 décembre*]. — Les administrateurs du directoire du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Départ d'une partie des jeunes gens de la première réquisition du département. Il leur est accordé jusqu'au 1er janvier prochain pour rentrer dans leur pays; passé ce délai, ils seront traités comme émigrés.

Vol. 440, f° 318, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1].

531. — *Lausanne, 28 décembre.* — « Dans le moment que Toulon cédoit aux armes victorieuses de la République, et que les ennemis combinés abandonnoient cette ville avec la même lâcheté qu'ils avoient employée pour s'en rendre maîtres, il se passoit, relativement à ce repaire de traîtres et de perfides, des choses fort singulières en Suisse. Le ministre d'Angleterre avoit fait publier à Berne et dans tout le territoire helvétique, qu'il avoit ordre de sa cour de rassembler tous les émigrés depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de cinquante et de les expédier pour Toulon, où Monsieur devoit être rendu du 29 au 30 de décembre; que Sa Majesté Britannique accordoit dans sa munificence un schelling par jour à chacun de ces émigrés jusqu'au port d'Oneil, où des bâtiments de transport les attendoient et se chargeroient de leur subsistance jusqu'à Toulon, et que là on leur donneroit de l'emploi et un traitement convenable. Lord Fitz Gérald, que sa dernière imprudence a rendu plus cauteleux, avoit cru devoir informer officiellement le Sénat de Berne des ordres qu'il avoit reçus à cet égard *par considération*, disoit-il dans sa note, *pour la scrupuleuse neutralité des Louables Cantons.* Berne lui avoit répondu, pour son compte, que le départ des émigrés françois isolés et sans armes ne blessoit en rien la neutralité, qu'on étoit censé ignorer la destination de ces voyageurs, et qu'on ne voyoit en eux que des étrangers renonçant à l'hospitalité qu'on leur avoit accordée et quittant un

1. Reçue le 20 nivôse [9 janvier 1794].

Digitized by Google

pays pour un autre. Il venoit donc de se faire un nouveau mouvement parmi les émigrés répandus en Suisse, et depuis le 20 jusqu'au 25 les routes en ont été couvertes; on peut juger de l'embarras actuel de ces malheureux, et de celui où se trouve lord Fitz Gérald, qui paroissoit mettre la plus grande confiance dans ce renfort. Son maître en sera pour ses schellings.

« Digne émule du ministre d'Angleterre, celui de Sardaigne avoit annoncé les mêmes dispositions de la part de sa cour, à tous les émigrés savoyards, auxquels on accordoit 20 sols de Piémont par jour, ce qui revient au schelling ou à 1 livre 4 sols de France, mais ce rassemblement étoit destiné pour défendre les redoutes des Alpes, et Sa Majesté Sarde ne permettoit qu'à un corps de 500 hommes, sous la dénomination de volontaires d'Oneil, de se joindre aux héros de Toulon : c'est donc 500 hommes de plus à placer sur le sommet des montagnes.

« L'événement de Toulon abasourdit les aristocrates suisses et leurs amis les émigrés; les partisans de la Révolution françoise auroient bien voulu donner, comme les citoyens de Genève, des preuves éclatantes de leur satisfaction, mais ils ont craint la surveillance sévère des baillis, et se sont contentés de se réjouir dans leurs foyers.

« Les nouvelles relations parvenues ici de l'armée de Condé, confirment ce qui a été annoncé précédemment du délabrement de cet *illustre corps* et du dégoût de ceux qui le composent. On ne peut suffire à expédier les congés de ceux qui veulent aller lécher leurs plaies ou se chauffer dans quelque coin de l'Allemagne. La cavalerie est dans le plus mauvais état et les chevaux de remonte qu'on leur a envoyés n'étoient que le rebut de la cavalerie prussienne et autrichienne, en sorte que les chevaliers françois ne veulent pas les monter et qu'on ne sait quel parti prendre. On se plaint aussi du défaut de médicaments et de l'irrégularité du payement de la solde. Il est dit dans ces relations que l'armée de Condé est sur pied jour et nuit depuis deux mois, que les maladies et la lassitude y font plus de ravages que le fer des patriotes, que les habits y tombent en lambeaux et qu'on ne s'y est soutenu jusqu'à présent que par l'exemple des Princes, qui ont partagé avec courage cette situation déplorable, et se sont refusés, pour leur personne, à toute espèce de distinctions et d'adoucissements.

« Voilà les Genevois et les Vaudois très alarmés d'un arrêté qu'on dit avoir été pris dernièrement par le département de l'Ain, d'abattre tous les châteaux et maisons de plaisance répandus dans les campagnes. Ils craignent que cette mesure ne soit adoptée par les autres départements voisins de la Suisse et qu'on n'y fasse aucune exception; la prudence semble exiger cependant que cette exception soit admise. Ces gens-ci se résigneront aisément à tout ce qu'on pourra faire aux nobles et aux riches de la France, mais ils ne prendront pas si courageusement leur parti pour ce qui les concerne, et plusieurs d'entre eux sont propriétaires

Digitized by Google

de belles maisons de campagne dans les départements de l'Ain, du Jura et du Doubs.

« Malgré l'avis officiel et les courriers qui ont été expédiés à l'ambassadeur de la République en Suisse et à son résident à Genève, malgré les détails fournis par le journal de Lyon et quantité de lettres particulières, l'évacuation de Toulon vient de devenir un problème, et les paris sont ouverts contre la certitude de l'événement; on se fonde pour en douter sur ce que le courrier d'Avignon n'en dit rien, sur ce que les lettres de Marseille du 19 et du 20 n'en font point mention, sur ce que des Genevois ont écrit depuis que l'avis avoit été prématuré, sur ce qu'enfin les papiers de France du 23 n'en parlent pas; on ajoute à ces raisons de douter que les lettres et les journaux de Lyon varient sur les détails de cette action importante. »

Vol. 440, f° 514, original, 4 p. in-4°.

532. — *Paris, 8 nivôse [28 décembre].* — Le vérificateur général des assignats, Deperey, à Deforgues. Etablissement de vérificateurs d'assignats à Bâle, Genève et Gênes.

Vol. 440, f° 520, original, 1 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 269.

533. — *Baden, 9 nivôse [29 décembre].* — Barthélemy appelle de nouveau l'attention du ministre sur les créances de Zurich. Il seroit utile et juste de rembourser la partie de ces créances qui est échue et qui monte à 75 000 livres en espèces.

L'ambassadeur transmet une nouvelle lettre du citoyen Meyer de Schauensee, de Lucerne, en faveur de son frère arrêté à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Barthélemy prend des mesures pour déjouer le complot dénoncé par le citoyen Noël dans la lettre ci-jointe, bien que la nouvelle lui paraisse étrange.

Vol. 440, f° 525, original, 3 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 27 décembre.* — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Créances de Zurich sur la France.

Vol. 440, f° 509, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

b. — *Lucerne, 25 décembre.* — M. Meyer de Schauensee à Barthélemy. Note de lord Fitz Gérald au Corps helvétique. Neutralité de la Suisse. Situation de son frère prisonnier en France

Vol. 440, f° 498, copie, 2 p. in-f°.

1. Reçue le 17 nivôse [6 janvier 1794].

Digitized by Google

c. — *Venise, 1er nivôse [21 décembre]*. — Le citoyen Noël à Barthélemy. « Apprenez, Citoyen, le plus horrible des complots. Ce n'est pas assez pour nos ennemis d'avoir violé un territoire neutre en y enlevant nos ministres, ils veulent le souiller du sang françois. Nous sommes bien avertis que le projet est formé d'aposter des assassins sur tous les points de la Valteline pour faire massacrer tous les François qui iroient ou qui reviendroient par ses différentes routes. Trois courriers sont partis au commencement de cette semaine pour porter ces ordres exécrables. Ce complot a été tramé par les légations d'Angleterre, d'Espagne et de Russie et le lâche d'Entraigues. Je vous prie d'en donner promptement avis à Paris et de vous adresser au gouvernement grison que j'ai cru devoir en prévenir de mon côté. »

Vol. 440, f° 456, copie, 1/2 p. in-f°.

534. — *Paris, 9 nivôse [29 décembre]*. — Le ministre de la Guerre Bouchotte à Barthélemy. Pensions des invalides suisses.

Vol. 442, f° 13, copie, 1/3 p. in-f°.

535. — *S. l. n. d.* — Note sur le même sujet.

Vol. 442, f° 13, copie, 3/4 p. in-f°.

536. — *Paris, 9 nivôse [29 décembre]*. — Le ministre de la Guerre Bouchotte à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 21 frimaire. Réclamations des régiments suisses.

Vol. 442, f° 13 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

537. — *Bâle, 9 nivôse [29 décembre]*[1]. — L. M. Rivalz à Deforgues. Joie causée par la prise de Haguenau et de Toulon.

« Des nouvelles de Hollande disent que le ci-devant prince de Condé y a passé allant en Angleterre. Elles me paroissent peu authentiques... D'après celles d'Angleterre, le parlement doit s'assembler définitivement le 21 janvier. » Occupation de Saint-Domingue : « C'est en vertu d'une capitulation que les Anglois y ont été reçus... » A Bâle les assignats sont remontés à 52 p. 100. « Le roi de Prusse vient d'autoriser la publication à Berlin d'une gazette françoise. Son rédacteur, M. Decker, né à Bâle, annonce, dans le prospectus qu'il a fait circuler, plus d'impartialité qu'il n'en professe personnellement. »

Vol. 440, f° 521, original, 3 p. in-f°.

538. — *Zurich, 9 nivôse [29 décembre]*. — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Succès des armées françaises. Prohibition de la sortie des

1. Reçue le 14 nivôse [3 janvier 1794].

Digitized by Google

blés de Souabe. Affaires des Grisons. Mission à Paris du banquier Perregaux, chargé des intérêts commerciaux des Suisses. Schweizer se rendra à Berne, où l'on a, dit-on, absolument besoin de lui parler.

Vol. 440, f° 523, original, 3 p. 3/4 in-f°.

539. — *Baden, 10 nivôse [30 décembre]* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur des citoyens Étienne Delessert, banquier à Paris; Jean-Jacques Delessert, frère du précédent; Jean Schalch, de Schaffhouse; et du cousin du trésorier Frisching, voyageant sous le nom de baron de Crambourg.

Vol. 440, f° 531, original, 1 p. 3/4 in-f°.

540. — *Bâle, 10 nivôse [30 décembre]*. — Bacher à Deforgues. Emigrés. Nouvelles de Suisse.

Vol. 440, f° 532, original, 3 p. in-f°.

Pièce jointe. — S. l. n. d. — Bulletin adressé à Bacher. Nouvelles d'Allemagne. Emigrés.

Vol. 440, f° 534, copie, 2 p. in-f°.

541. — *Bâle, 11 nivôse [31 décembre]* [2]. — Bacher à Deforgues. Joie causée en Suisse par les succès des armées françaises. « M. de Buol devoit donner incessamment un manifeste au nom de la cour de Vienne dans le genre de celui du lord Fitz Gérald, mais les événements du temps lui en épargneront la peine.

« Ci-joint le rapport d'Allemagne. Vous y verrez que l'armée de Wurmser est dans une déroute telle que l'histoire n'en offre pas d'exemple. »

Vol. 440, f° 535, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 10, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Rapport sur les affaires d'Allemagne. — *Manque.*

542. — *Paris, nivôse* [3] *[31 décembre?]*. — Deforgues au citoyen Jeanneret. Accusé de réception des lettres des 2 frimaire, 1er et 3 nivôse. Libre sortie des marchandises à destination de la Suisse dont l'exportation n'est pas prohibée.

Vol. 440, f° 527, minute, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 17 nivôse [6 janvier 1794].
2. Reçue le 16 nivôse [5 janvier 1794].
3. La date du jour n'est pas indiquée. La pièce est classée dans le volume au 31 décembre.

Digitized by Google

543. — *Soleure, 31 décembre.* — L'avoyer de Wallier, de Soleure, à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 23. Abbaye de Bellelay.

Vol. 442, f° 10 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

544. — *Carouge, 11 nivôse [31 décembre].* — Les administrateurs du district de Carouge à Barthélemy. Ils le remercient de leur avoir fait part des succès de l'armée du Rhin. La nouvelle d'un rassemblement de prêtres et d'émigrés dans le Valais cause de l'inquiétude. Envoi de la pièce suivante et d'une lettre sur le même sujet écrite par « un brave soldat qui a monté à l'assaut [1]. »

Vol. 442, f° 14, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Marseille, 1er nivôse [21 décembre].* — Montfalcon, médecin de l'armée du Midi, au maire de Carouge. « Un détail circonstancié sur la prise de la ville rebelle de Toulon ne déplaira point à la municipalité, et je me flatte qu'elle en entendra la lecture avec plaisir. Prise de Toulon.

« Le 27 frimaire [17 décembre] nos courageux républicains ont attaqué une redoute angloise défendue par 8 000 hommes. Ils ont été trois fois repoussés, mais, redoublant de courage, la redoute a été forcée et 400 Anglois ont mordu la poussière. Nous avons eu de notre côté peu de morts et beaucoup de blessés. Le 28 [18 décembre] les forts Pommet et Pharaon ont été attaqués. La terreur s'est répandue parmi nos ennemis et les a forcés de se retrancher dans le fort Lamalgue. Nos batteries ont fait feu des forts que nous occupions sur ce repaire de brigands et sur l'infâme ville de Toulon. Nos ennemis n'ont eu d'autre espoir qu'en mettant à la voile. Ils ont brûlé quelques vaisseaux, mais il nous en reste quinze et une partie de leur trésor qu'ils n'ont pas eu le temps d'emporter. L'armée républicaine est entrée dans la ville et a donné la liberté aux patriotes incarcérés. Le pillage a été défendu avec ordre de faire vendre tous les effets et de les distribuer à l'armée de même qu'aux blessés et autres malades qui sont dans les hôpitaux.

« Les représentants sont allés dans les prisons du fort Lamalgue et ont délivré leur collègue Beauvais, qui a annoncé que son collègue s'étoit donné la mort.

« Les portes de Toulon sont fermées et ne sont ouvertes qu'aux vieillards, femmes et enfants, afin de chercher scrupuleusement les traîtres et les faire tomber sous le couteau de la guillotine. On a fait assembler tous les matelots et on les a sommés de découvrir les traîtres qui étoient

1. Cette dernière pièce manque malheureusement.

Digitized by Google

parmi eux. Vingt-cinq officiers ont été dénoncés et fusillés sur-le-champ. Les principaux ont échappé. Une frégate angloise s'est audacieusement présentée pour venir prendre des Toulonnois qu'elle avoit oubliés; nos batteries ont joué et l'ont fait couler à fond, de même qu'un autre bâtiment qui emportoit près de 200 scélérats qui avoient coopéré à livrer la ville aux Anglois.

« Un courrier est parti pour Brest porter l'ordre qu'on poursuive l'ennemi, et on espère qu'il n'échappera pas à la vengeance nationale. »

Vol. 442, f° 14, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

PAPIERS

DE

BARTHÉLEMY

1794

Digitized by Google

Digitized by Google

545. — *Paris, 12 nivôse [1er janvier].* — « Je reçois à l'instant, Citoyen, et m'empresse de t'envoyer une expédition du décret du 27 brumaire avec l'addition ordonnée par la Convention nationale à l'article 4 d'un paragraphe qui remplace l'article 5 du décret tel qu'il avoit été proposé par Robespierre et adopté par la Convention. POLITIQUE N° 91.

« Tu voudras bien donner à ce décret ainsi changé toute la notoriété possible, en adoptant à cet effet les moyens et les formes que tu trouveras convenables.

« Les exemplaires que je t'ai fait passer du rapport de Robespierre et du décret qui le suit, pourront aisément te servir en supprimant la dernière feuille et en y faisant substituer une autre sur laquelle l'article 4 sera imprimé, avec le paragraphe qui tient lieu de l'article 5 dans la première expédition du décret.

« Le même changement pourra se faire aussi aisément dans les exemplaires de la traduction allemande que tu as fait faire.

« J'envoie au Comité de Salut public copie de ta lettre n° 266 et lui demande des ordres sur ce qui concerne la conduite de Rengguer et du tribunal du district de Porentruy. »

Vol. 443, f° 9, minute, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 441, f° 267, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 55, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Décret de la Convention nationale du 27 brumaire [17 novembre 1793], portant que les traités qui lient la France aux Cantons et aux États-Unis d'Amérique seront fidèlement observés [1].

« Art. 4. — Elle enjoint aux Citoyens et à tous les agents civils et militaires de la République de respecter et faire respecter le territoire de nations alliées ou neutres.

« Elle leur défend particulièrement de violer celui des Cantons suisses

1. Voir ci-dessus, p. 246, le texte primitif de ce décret. Nous ne donnons ici que le texte de l'article modifié.

Digitized by Google

ou des pays qui leur sont unis par des traités d'alliance ou de combourgeoisie.

« ART. 5. — Le Comité de Salut public est chargé, etc.... »

Vol. 441, f° 239, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 55 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 270.

546. — *Baden, 12 nivôse [1er janvier].* — Barthélemy accuse réception de la dépêche n° 89 et des quatre arrêtés qui y étaient joints. Les trois premiers produiront le meilleur effet, mais il importe d'examiner promptement la situation de ceux des Suisses qui ont été arrêtés sur des dénonciations vagues et non prouvées, afin que, s'ils sont reconnus innocents, ils puissent profiter de la décision du Comité de Salut public et retourner dans leur patrie. Barthélemy ne perdra pas de vue les achats de poudre qui font l'objet du quatrième arrêté.

« Je joins ici l'extrait d'une lettre de Berne auquel j'ajoute qu'on mande des frontières de l'Allemagne que les États du duché de Wurtemberg viennent de prendre la détermination de continuer à fournir à la Suisse la quantité de blés qu'ils lui ont envoyée par le passé. Sans doute la cour de Vienne, suivant son système tyrannique, prétendra obliger ces États à revenir de cette résolution et à se conformer aux arrêtés pris à la conférence de Morspurg, et elle a plus d'un moyen de force et d'influence à employer pour parvenir à ses fins. Mais il est très possible qu'elle calcule mal et qu'elle s'aveugle sur le besoin pressant que la Souabe et les pays qui l'environnent ont de vendre le superflu de leurs denrées. Ce besoin, suivant que les événements de la guerre tourneront en Allemagne, et ils ne paroissent pas devoir être défavorables pour nous, peut occasionner des explosions dont la maison d'Autriche ne saura pas prévoir le danger et qu'elle ne mesurera que lorsqu'elle sera sur le bord du précipice. En attendant, plus d'une circonstance nous met en état de connoître quelles sont les dispositions du peuple, sinon dans toutes, au moins dans quelques parties de l'Allemagne. Depuis que je t'ai adressé mon dernier état de frais extraordinaires, il a encore passé ici des soldats françois pris prisonniers au fort Vauban et qui retournent se ranger sous les drapeaux victorieux de la République. Ils ont obligation de leur délivrance aux habitants du duché de Wurtemberg. Les bourgeois des villes ont eu soin de les cacher dans leurs maisons jusqu'à ce que les Autrichiens chargés de leur garde fussent éloignés; et ensuite les paysans leur ont indiqué à travers les bois des sentiers qui les ont conduits jusque sur terre suisse. C'est donc pour moi une nouvelle raison de te représenter combien il nous importe

1. Reçu le 17 nivôse [6 janvier].

Digitized by Google

de ménager les petites puissances de l'Allemagne et d'entretenir et d'échauffer par de bons procédés et des égards les mouvements secrets de leur jalousie contre les cours de Vienne et de Berlin, surtout contre la première. Il n'est, je suis persuadé, aucun de ces petits princes qui ne sera touché de la bienveillance que nous lui témoignerons quand l'occasion s'en présentera, et il n'est aucun d'eux qui n'ait quelque moyen plus ou moins prochain, aidé surtout par la lassitude générale des peuples et par l'impuissance des efforts des deux tyrans de l'Allemagne, d'entraver la marche de ces derniers. »

Vol. 443, f° 3, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 4 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 28 décembre. — Frisching à Barthélemy. Tyrannie de la maison d'Autriche. Recommandation en faveur de son cousin. Nouvelles diverses. « La réponse à la note de Fitz Gérald est dans le creuset et paroîtra je crois dans une quinzaine de jours au plus tard. Elle est sage, modérée et conforme à notre position. On n'y fait pas mention du décret qui a ému sa bile. »

Vol. 440, f° 519, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 6, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

547. — *Baden, 12 nivôse [1er janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Sels.

Vol. 442, f° 6 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

548. — *Baden, 12 nivôse [1er janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la citoyenne Hallweil.

Vol. 442, f° 7, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 24 décembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 7 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Soleure, 24 décembre.* — L'avoyer en charge de Soleure, de Wallier, à Barthélemy. Même sujet. Emigrés.

Vol. 442, f° 8, copie, 1/2 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

549. — *Bâle, 12 nivôse [1er janvier].* — « .... Un seul mot, *la terreur*, nous exprime fidèlement tout ce qu'on dit, tout ce qu'on fait en Allemagne..... Affaires d'Allemagne.

1. Reçue le 17 nivôse [6 janvier].

Digitized by Google

« Le général Wolkenstein, qui commande dans nos environs, a fait prévenir les habitants du Haut Margraviat qu'il n'avoit plus les moyens de garantir leurs propriétés. Il les a invités à retirer leurs effets au delà des montagnes. Ces mêmes habitants ont dit avec humeur qu'on les abandonne après les avoir dévorés.

« Une foule de voitures remplies de barons, des chariots chargés des archives des villes, de l'argent des églises, des richesses des particuliers venoient se réfugier à Bâle, lorsqu'un courrier du Margrave, arrivé à Lörrach, a annoncé que les François étoient en possession de Carlsruhe, et qu'on eût à sauver les denrées qui lui appartiennent. La nouvelle du passage du Rhin, vraie ou fausse, a redoublé l'activité de l'exportation et ajouté à la désolation des campagnes.

« ..... En nous représentant comme des anthropophages, on a voulu nous faire détester et on n'est parvenu qu'à nous faire redouter. De là est venu le pillage des équipages de l'armée de Wurmser par ses propres soldats et l'effroi général si peu favorable au ralliement de ses troupes.

« *Du 14 nivôse* [*3 janvier*]. — On dit que le général Wolkenstein a fait défendre de continuer l'exportation des denrées et du mobilier des habitants du margraviat ; cependant on le fait sans relâche.

« Des lettres de Dusseldorf nous apprennent qu'un jour de dimanche, tandis que le peuple étoit rassemblé dans l'église de Hamm en Westphalie, on l'a entouré de soldats pour enrôler de force tous les hommes de seize à quarante ans. Cette violence a causé bien de la rumeur dans la ville et du mécontentement au voisinage.

« On parle d'une insurrection au pays de Vaud, fruit des menées de Fitz Gérald et de Buol. Celui-ci alloit aussi publier son mot contre la nation françoise ; on a dit à Berne que Pichegru lui en évitoit le soin.

« On avoit répandu hier que Wurmser s'étoit cassé la tête. La chose n'est pas confirmée, mais on assure que ce n'est point sans peine qu'on est parvenu jusqu'à présent à l'empêcher de se tuer.

« Il est bon d'observer que par l'art. IX de la capitulation entre les Anglois et la colonie du Sud-Saint-Domingue, les premiers ont exigé que les prêtres sermentés fussent renvoyés et remplacés : ils ne vouloient de la constitution de 1791 que pour la seule ville de Toulon. »

Vol. 443, f° 10, original, 2 p. 1/2 in-f°.

550. — *Baden, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — Barthélemy à Haudry. Sels.

Vol. 442, f° 9, copie, 2/3 p. in-f°.

551. — *Baden, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs des salines de la Meurthe. Sels.

Vol. 442, f° 9 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

552. — *Baden, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département des Vosges relativement à un prêt d'argent fait par lui à sept officiers du 7e bataillon des Vosges prisonniers relâchés sur parole.

Vol. 442, f° 9 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

553. — *Saint-Maurice, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 11 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Sierre, 11 novembre 1793. — Le colonel de Courten à Helfflinger. Réclamations de son régiment.

Vol. 442, f° 12 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

554. — *Lausanne, 2 janvier.* — Venet à Deforgues. Détails sur les finances de l'Autriche.

Vol. 443, f° 12, original, 8 p. in-4°.

555. — *Bâle, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — Bacher à Deforgues. Il envoie un rapport de Coney [1], ancien agent de d'Autichamp. La difficulté d'avoir des renseignements sur les forces de l'ennemi dans le Brisgau l'oblige souvent à employer des émigrés qui obtiennent facilement des passeports du Ministre autrichien. Bacher fait connaître au Ministre ce qui se passe sur la frontière. Castelnau a été de nouveau expulsé de Soleure; M. de Buol lui a refusé un passeport pour se rendre à Fribourg en Brisgau.

Vol. 443, f° 16, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 21, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

556. — *Paris, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — Colchen à Barthélemy. « Le citoyen Payan, Citoyen, est arrivé avant-hier. Il se félicite beaucoup de vous avoir vu. Il paroît que vous avez été fort content de lui : je l'avois prévu et n'en suis pas surpris. Il a rapporté de vous la même opinion que nous avons tous.

« Le Ministre a remis au Comité de Salut public un rapport au sujet de la saisie des biens de l'abbaye de Bellelay accordée à Rengguer. Je pense que nous ne tarderons pas à en obtenir une décision.

« Vous ne tarderez pas à recevoir de l'argent. »

Vol. 442, f° 56, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Cette pièce manque.

Digitized by Google

557. — *Baden, 14 nivôse [3 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Les caisses appartenant à Maligny ont été visitées. On n'y a absolument rien trouvé de suspect.

Vol. 442, f° 10 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 31 décembre.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 11, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Berne, 27 novembre.* — Le Conseil secret de Berne au bailli de Lausanne. Même sujet.

Vol. 442, f° 11, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 271.

558. — *Baden, 15 nivôse [4 janvier].* — Les réclamations commerciales de la Suisse étant devenues innombrables, Barthélemy propose de les renvoyer au Comité institué pour examiner celles des États-Unis ou à un Comité analogue. De leur côté les Suisses ont résolu d'établir à Paris une personne chargée de suivre leurs intérêts, et ils ont arrêté leur choix sur le citoyen Perregaux, de Neuchâtel, banquier à Paris. « Il me semble, dit l'ambassadeur, que nous ne pouvons que favoriser beaucoup l'exécution d'un pareil projet. Il sera utile dans son principal objet et il peut conduire à d'autres mesures non moins avantageuses. »

Barthélemy envoie une lettre de Coire « dont la lecture excite une véritable douleur. Je crois, dit-il, que nous ne pouvons que nous féliciter que le citoyen Schweizer ne s'y soit pas rendu. Sa présence n'auroit servi qu'à nous compromettre. Le temps n'est pas encore venu pour nous de reprendre de l'ascendant dans ce pays, mais l'époque peut n'en être pas éloignée. La réputation de nos armes et le désespoir de nos ennemis feront seuls une révolution dans les esprits.

« Je suis bien porté à croire qu'on a raison à Zurich. Il est presque impossible d'ajouter foi au projet que le citoyen Noël pense qu'ont nos ennemis de faire assassiner tous les François qui passeroient par la Valteline. Il y a là-dessous quelque intrigue qui a pour objet de nous brouiller encore davantage avec les Grisons, dans la vue d'amener la fermeture de ce moyen de communication avec Venise et Constantinople..... »

Barthélemy appelle l'attention du Ministre sur la situation des malheureux invalides qui n'ont jamais éprouvé le moindre retard dans le payement de leurs pensions et auxquels le citoyen Troette, faute de

1. Reçue le 21 nivôse [10 janvier].

Digitized by Google

fonds, n'a pu remettre l'échéance du 1er janvier. Les plaintes de ces pauvres gens font le plus mauvais effet. Barthélemy s'élève à ce propos contre le projet de supprimer les fonctions du citoyen Troette et du citoyen Berville pour les réunir à l'ambassade. Il n'est déjà que trop absorbé par une foule de menus soins. Si on en accroissait encore le nombre, on finirait par le « mettre dans le cas de demander qu'on nomme un agent politique pour se livrer tout entier aux autres détails. » Il propose d'établir le citoyen Troette à Huningue si l'on a des craintes pour la sûreté de sa caisse.

Vol. 443, f° 21, original, 6 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 15, copie, 4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 1er janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Établissement du citoyen Perregaux à Paris comme agent chargé des intérêts des négociants suisses. Mission du citoyen Schweizer. Abbaye de Bellelay. Note de lord Fitz Gerald et projet de réponse. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains à destination de la Suisse [1].

Vol. 442, f° 17, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 443, ffos 6 et 7, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

b. — *Zurich, 23 décembre.* — Mémoire relatif à l'établissement à Paris, comme agent chargé de suivre les intérêts des négociants suisses, de Jean-Frédéric Perregaux, de Neuchâtel.

Vol. 440, f° 478, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 18 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Coire, 29 décembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Mission du citoyen Schweizer.

Vol. 440, f° 527, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 19 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

559. — *Ernen, 4 janvier.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Réclamations de MM. de Courten et du capitaine Arnold.

Vol. 442, f° 46 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

560. — *Bellelay, 4 janvier.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Affaires de l'abbaye.

Vol. 442, f° 34, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Cette pièce est donnée comme en formant deux dans le vol. 443. La partie relative à Perregaux fut ainsi envoyée au ministre comme émanant *d'un des bourgmestres* et le reste seulement *d'un magistrat* de Zurich.

Digitized by Google

Pièces jointes. — **a.** — *Porentruy, 2 nivôse [22 décembre 1793].* — Extrait des registres des séances publiques du directoire du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 34 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Bellelay, 3 janvier.* — L'abbaye de Bellelay à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 35, copie, 1/3 p. in-f°.

561. — *Baden, 15 nivôse [4 janvier].* — Barthélemy au trésorier des invalides de la Marine, Nouette. Pensions des citoyens Wyss et Le Merle.

Vol. 442, f° 20 v°, copie, 1 p. in-f°.

562. — *Paris, 15 nivôse [4 janvier].* — Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la guerre, à Barthélemy. Réclamation de régiments suisses.

Vol. 442, f° 140 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neufbrisach, 22 décembre 1793.* — Le citoyen Monin, capitaine au 1er bataillon du Mont-Terrible, au ministre de la Guerre. Réclamation relative à ses services précédents dans le régiment de Reinach.

Vol. 442, f° 141, copie, 2/3 p. in-f°.

563. — *Baden, 16 nivôse [5 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 21 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « État général des dépenses faites à Soleure sur les fonds politiques de la Suisse pour l'année 1792. »

Vol. 442, f° 22, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

564. — *Gien, 16 nivôse [5 janvier].* — Les administrateurs du district de Gien à Barthélemy. Réclamation du citoyen Salis Samade.

Vol. 442, f° 50, copie, 2/3 p. in-f°.

565. — *Neuchâtel, 16 nivôse [5 janvier].* — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Nouvelles de Berne; intrigues des ministres étrangers et des émigrés. Le déficit ordinaire de l'Angleterre produit par la diminution de l'accise et des douanes sera d'environ trois millions sterling; probabilité d'un emprunt. Nouvelles diverses. Dangers qui menacent les

Digitized by Google

voyageurs français dans les Grisons. Proposition d'employer le nommé Bansi comme agent secret.

Vol. 443, f° 26, original, 6 p. in-f°.

566. — *Lyon, 16 nivôse [5 janvier].* — La municipalité de Lyon à Barthélemy. Il a été délivré des passeports aux citoyens Graff et Frickner, pour retourner dans leur pays.

Vol. 442, f° 36 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

567. — *Paris, 16 nivôse [5 janvier].* — Le ministre de la Marine, Dalbarade, à Barthélemy. Réclamation des citoyens Erhard, Borel et Roulet, de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 63, copie, 1/3 p. in-f°.

568. — *Baden, 17 nivôse [6 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de MM. Dupan père et Sylvète, négociants de Berne; Lindinner, bourgeois de Zurich; Perret; Fontaine frères, négociants de Fribourg.

Vol. 442, f° 24 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Neuchâtel, 31 décembre 1793. — M. de Sandoz de Travers, à Barthélemy. Réclamation de MM. Perret, négociants de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 25, copie, 3/4 p. in-f°.

569. — *Baden, 17 nivôse [6 janvier].* — Barthélemy au ministre de la Guerre et aux départements de la Meuse et du Mont-Terrible, relativement au citoyen Duval, capitaine au ci-devant régiment suisse de Reinach.

Vol. 442, f° 25 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

570. — *Bâle, 17 nivôse [6 janvier].* — « On parle d'une réponse, ou plutôt d'une réfutation du Directoire de Zurich à la note de Fitz Gérald.....

« Ces Autrichiens dont la jactance habituelle choquoit l'homme raisonnable..... ces Autrichiens ont bien changé de langage. Leurs agents ici se sont condamnés non seulement au silence, mais encore à la retraite. Leur général Wolkenstein se réclame aujourd'hui de la neutralité helvétique comme d'une faveur.....

1. Reçue le 21 nivôse [10 janvier].

Digitized by Google

« Nous avons appris que notre armée étoit sous les murs de Mayence. Les nouvelles d'Allemagne portent que Brunswick qui avoit voulu l'arrêter à Frankendall a été battu et qu'il s'est réfugié dans le Hondsruck. Elles nous disent que l'armée de Wurmser, affoiblie d'un tiers, est à Schwetzingen. L'officier manque de tout, le soldat n'a même point d'armes et les versions les moins agravantes portent qu'avant six mois il est impossible d'en rien faire. Les habitants des bords du Rhin sont dans une désolation qu'on ne peut décrire. Le Margraviat entier semble vouloir chercher asile en Suisse.....

« Les otages qu'on nous retenoit à Mayence sont conduits à Magdebourg.

« Les Anglois conviennent que l'expédition du comte de Moyra est manquée. S'ils ne conviennent également que la convention d'Édimbourg cause de vives inquiétudes au parti Pitt, ils ne sont pas de bonne foi. »

Approvisionnements. Assignats.

Vol. 443, f° 29, original, 3 p. 3/4 in-f°.

571. — *Paris, 17 nivôse [6 janvier].* — Le commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamations d'un officier du ci-devant régiment de Courten; du citoyen Barbier, officier au ci-devant régiment de Sonnenberg; de Jean Schmid; du lieutenant-colonel Salis Samade.

Vol. 442, f° 45, copie, 2/3 p. in-f°.

572. — *[Ernen], 6 janvier.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Accusé de réception d'une lettre de Deforgues communiquée par Barthélemy.

Vol. 442, f° 46 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

573. — *Saint-Maurice, 17 nivôse [6 janvier].* — Helfflinger à Barthélemy. Approvisionnements.

Vol. 442, f° 54, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

574. — *Paris, 17 nivôse [6 janvier].* — Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, à Barthélemy. Réclamation de la veuve du général Girardier.

Vol. 442, f° 171 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

575. — *Baden, 18 nivôse [7 janvier]* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception des lettres des 4 et 18 frimaire an II [24 novembre

1. Reçue le 24 nivôse [13 janvier].

Digitized by Google

et 8 décembre 1793] relatives aux citoyens Parandies et Flament. Il transmet une lettre de Berne.

Vol. 443, f° 41, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 26, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 4 janvier. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Abbaye de Bellelay. Enrôlements clandestins. Passeport bernois mutilé par un officier municipal de Bourg en Bresse nommé Gayet. Accusé de réception de divers arrêtés.

Vol. 442, f° 26 v°, copie, 1 p. in-f°.

576. — *Baden, 18 nivôse* [*7 janvier*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation intéressant les citoyens Wieland, de Bâle; Schalch, de Schaffhouse; Gaudard, de Berne.

Vol. 442, f° 27, copie, 3/4 p. in-f°.

577. — *Baden, 18 nivôse* [*7 janvier*]. — Barthélemy aux représentants du peuple députés au département du Bec d'Ambès et aux administrateurs de ce même département, en faveur du citoyen Schalch, de Schaffhouse.

Vol. 442, f° 27 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

578. — *Baden, 18 nivôse* [*7 janvier*]. — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamation du maréchal de camp Mayenfisch.

Vol. 442, f° 27 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

579. — *Baden, 19 nivôse* [*8 janvier*]. — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta lettre du 5 et ta dépêche n° 90. C'est le citoyen Bacher qui me les a apportées. Il est venu célébrer avec nous les grands événements qui attestent à tout l'univers, la force, l'énergie et la gloire de la nation françoise. Ils cimentent d'une manière impérissable le gouvernement qu'elle s'est donné; ils anéantissent l'infâme coalition qui s'étoit formée contre la République. Je ne sais comment il pourroit arriver que tous ces rois insensés ne tombassent pas bientôt à ses pieds pour lui demander la paix et que les peuples qu'ils tyrannisent ne reprissent pas incessamment tous leurs droits. J'appelle à partager notre ravissement tous les amis de notre cause qui habitent ici. Elle va devenir la cause universelle. Pour moi je jouis avec d'autant plus de délices de nos vastes succès, que

POLITIQUE N° 272.

1. Reçue le 27 nivôse [16 janvier].

Digitized by Google

tout en provoquant mon admiration ils ne m'étonnent pas. J'ai toujours été persuadé qu'une contenance fière, une attitude ferme de notre part, nous feroient triompher de tous ces vils satellites venant presque de toutes les parties de l'Europe et divisés autant dans les passions qui les font mouvoir, qu'ils sont bigarrés dans les couleurs de leurs vêtements.

« Je compte d'autant plus sur la suite de nos succès, que je vois par les détails que le général Pichegru arrivé pour un moment à l'armée du Haut-Rhin, a faits au citoyen Bacher, qu'il prend d'habiles moyens pour les assurer. Il veut faire passer nos troupes sur le territoire ennemi, mais sans précipitation et avec les précautions qui doivent prévenir les revers. On prétend nous affamer, nous irons nous-mêmes chercher des subsistances au delà du Rhin. Je désire vivement que nos excursions se fassent avec calme et modération envers les peuples. Écrasons les despotes, ménageons les peuples. Rien alors ne manquera à nos triomphes. L'Empereur fuira à Vienne. Nous anéantirons ses anciens projets sur la Bavière. Le pavillon de la liberté flottera dans une bonne partie de l'Allemagne. Nous dégagerons la Suisse et peut-être aussi les Grisons de leurs entraves.

« Une marche bien calculée par le Comité de Salut public pour les progrès ultérieurs des armées de la République, en même temps qu'elle nous conduira immanquablement à la paix, soutiendra glorieusement le caractère imposant que nos succès doivent donner à notre politique. Je suis vivement frappé de ce que tu me dis à ce sujet. Tu me trouveras tout disposé à exécuter tes instructions avec le sentiment qu'inspire une situation aussi brillante que celle dans laquelle nous nous trouvons.

« La personne que je t'ai nommée au commencement de ma dépêche n° 264 paroît avoir renoncé à son voyage de Paris; au moins elle n'en parle plus. Mais je compte toujours sur elle pour lui faire entreprendre, quand tu le jugeras à propos, celui auquel je la destinois.

« Les malveillants en Suisse ont pu pendant un moment répandre du doute sur la certitude de nos éclatantes victoires. Ils ont été bientôt écrasés par la force de la vérité. Ils sont obligés de concentrer leur dépit et leur honte, tandis que les peuples se réjouissent.

« Je ne dois pas te laisser ignorer que le gouvernement de Genève a mis le plus touchant empressement à m'instruire de la prise de la ville nommée ci-devant Toulon et de ses détails.

« Le citoyen Bacher n'a passé ici que 24 heures. Il étoit pressé de retourner à Bâle, où l'intrigue de nos ennemis continue de s'agiter fortement pour porter des soldats du contingent à des actions répréhensibles et telles qu'elles tendroient à compromettre la neutralité. Nous réprimerons facilement ces actes de la fureur et du désespoir. Le citoyen Bacher, dont l'activité a déjà déconcerté plus d'une trame, continuera son utile surveillance, en même temps que de mon côté je m'attache par mes correspondances à éclairer les esprits et à entretenir le zèle de nos amis.

Digitized by Google

« Le général Pichegru a dit au citoyen Bacher qu'il a été trouvé dans les portefeuilles des émigrés tués près de Landau, des pièces qui inculpent quelques magistrats de la Suisse et qui ont été envoyées au Comité de Salut public. Tu jugeras s'il est des choses qui pourroient servir à ma direction ultérieure. Je me doute bien d'où seront provenus ces témoignages de la profonde et invétérée malveillance de quelques individus, peut-être même de quelques Cantons. Ma grande attention a été d'empêcher que ce sentiment ne fît des progrès et ne gagnât la majorité des gouvernements. Certainement nous sommes parvenus à lui imposer des bornes, qu'il n'a pas franchies. Les plus puissants comme les plus estimables d'entre eux, en exceptant seulement un parti à Berne, n'ont pas varié dans leurs sentiments et dans leurs actions. Les dernières déterminations de la Convention nationale ne peuvent que les y confirmer de plus en plus.

« Tu m'apprends le rétablissement de l'article 5 du décret du 27 brumaire concernant les relations de la République avec les autres sociétés politiques. Il ne pourra être accueilli qu'avec reconnoissance par les Cantons, puisqu'il tend à dissiper plus d'une inquiétude. Je t'avois mandé que quelques-uns de nos amis les plus éclairés craignoient la notification de ce décret. Le moment en effet étoit critique. L'annonce seule du décret a provoqué l'insultante note de Fitz Gérald; on savoit que Buol tenoit prête une pièce du même genre. Les Cantons avoient raison de redouter cette guerre de plume. La maison d'Autriche prenoit les mesures les plus sévères pour les priver de tous moyens de subsistance. Les choses ont bien changé de face depuis ce moment. Une réponse victorieuse à la note de Fitz Gérald est partie de Toulon en attendant que les Cantons se soient mis d'accord sur celle qu'ils lui préparent, quoique je pense qu'il seroit peut-être plus noble qu'ils se fussent bornés à lui accuser la réception de sa lettre. Je doute que Buol ose actuellement lâcher le manifeste qu'on assure qu'il avoit préparé; et quant aux grains, je doute également que la manœuvre autrichienne produise tout l'effet qu'on s'en promettoit : au moins la lettre ci-jointe de Berne permet d'espérer que les princes de la Souabe vont bientôt se trouver en mesure de se conduire envers la Suisse, relativement aux subsistances comme ils ont toujours fait. Ainsi je compte que la notification du décret du 27 brumaire, loin d'occasionner aucun des embarras que nos amis sembloient prévoir, ne pourra qu'être utile.

« Celle des trois premiers arrêtés que tu m'as adressés joints à ta dépêche n° 89, a été reçue avec un grand contentement par les États helvétiques et par les particuliers. Je joins ici copie de la réponse que le bourgmestre de Zurich a faite à la lettre par laquelle je lui en ai donné connoissance. Ce Canton est devenu dans ces circonstances critiques l'objet de la jalousie de plusieurs de ses coalliés, mais je suis bien persuadé que la profonde sagesse qui le caractérise et la grande utilité des

Digitized by Google

services qu'il rend constamment à la Confédération, le feront toujours triompher des sottes passions qui prévalent dans quelques-uns des Conseils helvétiques.

« Un des chefs du canton de Zurich me mande en date du 5 janvier : « Vous me demandez si en effet Pétion, Buzot, etc., ne se trouvent point « à Bremgarten ou dans quelque Canton. Je puis fermement assurer « qu'ils ne sont ni à Bremgarten, ni dans le canton de Zurich et de Berne. « De pareils personnages nous sont trop odieux pour que nous puissions « les souffrir dans notre pays. Je puis en même temps assurer que tous « les Cantons pensent comme nous sur des personnes aussi dangereuses « et qu'elles ne seront tolérées dès le moment qu'elles pourront être « connues. »

« Le citoyen Noël me parle encore avec certitude de l'établissement de quelques brigands aux passages de la Valteline pour assassiner les voyageurs françois, et déjà le citoyen Sicard, qui a fini sa quarantaine, n'ose se mettre en route pour venir ici. Je ne sais réellement que penser de ce barbare projet. Je ne concevrois pas que le Gouvernement vénitien ne fît rien pour s'y opposer, puisqu'il a pris naissance à Venise et qu'il tend à troubler la paix de ses frontières. J'en ai écrit à plusieurs personnes dans le pays des Grisons dans la vue qu'on en fît grand bruit. Il me tarde de savoir ce qu'on en pense et quelles mesures on prendra pour s'assurer de la vérité ou de la fausseté de l'avis donné par le citoyen Noël.

« J'oubliois de te dire que la cour de Vienne a exigé des princes de Souabe d'exercer particulièrement une grande sévérité pour les grains envers le comté de Baden. Ce ne peut être que parce que j'y demeure.

« Je dois t'expliquer d'où proviennent les réflexions qu'on me fait dans la lettre de Berne touchant Genève. Deux membres des comités de cette petite république vinrent chez moi il y a quelque temps. Leur Gouvernement avoit une inquiétude. En se rappelant les événements de l'année passée, où les troupes sardes s'étoient avancées non loin de Genève et où nos préparatifs avoient semblé indiquer que nous voulions évacuer la ci-devant Savoie, il raisonnoit sur la possibilité que ces mêmes événements se représentassent encore. Il désiroit de savoir si dans le cas où nos affaires prendroient une telle tournure que le sort de Genève pût nous devenir indifférent, les Suisses, dont le silence et la cessation de toute correspondance avec lui l'embarrassent, ne feroient rien pour s'opposer aux vues du roi sarde contre cette ville. Dans ce cas, les députés disoient que plutôt que de plier devant ce petit despote, elle n'hésiteroit pas à se donner aux François, quoiqu'elle préfère à tout son indépendance. J'ai ri de la supposition qu'on admettoit. J'ai dit que nos affaires et celles du roi de Sardaigne n'étoient pas telles qu'on pût se la permettre, et que cependant en mettant les choses à cette extrémité, j'étois bien sûr que jamais les Suisses ne souffriroient que ce Prince

Digitized by Google

s'emparât de Genève. J'ai instruit un des chefs de l'État de Berne des réflexions des deux députés genevois.

« Tu vois ce qu'il me répond. »

Vol. 443, f° 43, original, 7 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 29, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 4 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Succès des armes françoises. Affaires de Genève. Prohibition par l'Autriche de la sortie des grains à destination de la Suisse. Complot contre les Français dans la Valteline dénoncé de Venise à Barthélemy. Vœux contre Gobel et Rengguer, « deux drôles bien ingrats et bien mûrs pour la guillotine, ou mieux encore pour la corde. » Affaire du *Messager boiteux*. Plaintes relatives au bon accueil fait à Lyon au banni Reymondin.

Vol. 442, f° 31, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 443, f° 25, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Zurich, 6 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Accusé de réception des trois arrêtés relatifs à la Suisse qui ont été considérés « comme une marque évidente de la bienveillance et de la justice de la Nation françoise et de ses ministres envers notre Nation. »

Vol. 442, f° 32 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 31, copie, 2 p. 1/2 in-f°

BACHER A DEFORGUES [1]

580. — *Bâle, 19 nivôse [8 janvier].* — « J'arrive en ce moment de Baden, où je suis convenu avec le Citoyen ambassadeur du mode de vivre à établir sur la frontière de la France et de la Suisse, afin d'éviter les abus et de pouvoir redresser promptement les irrégularités qui pourroient être commises de part et d'autre.

« Un homme qui est dans les affaires mande de Francfort que Lucchesini y est envoyé incognito par le roi de Prusse pour tâter le terrain et voir si des propositions de paix ne pourroient pas être faites à la République françoise. La déroute et la désorganisation de l'armée autrichienne sont telles, que quoique le Rhin soit maintenant entre deux, l'infanterie autrichienne n'a encore pu revenir de sa terreur panique.

« Quoique le général Kalckreuth, qui est malade à Francfort, ait tâché de rassurer par tous les moyens les magistrats et négociants de cette ville sur la prochaine visite de politesse que les François se proposent de leur faire, l'épouvante n'en est pas moins générale et on croit déjà voir le pavillon tricolore remonter le Mein.

« Brunswick s'est rendu à Mayence, et d'après une conversation qu'il

1. Reçue le 22 nivôse [11 janvier].

Digitized by Google

a eue avec l'Électeur, Son Altesse Électorale a trouvé convenable de mettre sa sérénissime personne en sûreté. Les chevaux de poste ne pouvoient courir assez vite. Cette fugue a beaucoup fait rire les Prussiens et diverti les patriotes mayençois, qui attendent les François comme le Messie, et qui ont déjà joui de la satisfaction de voir leur tyran de nouveau obligé de courir le monde.

« La noblesse hongroise a offert à l'Empereur un corps de 30 000 hommes qu'elle veut entretenir à ses frais. La cour de Vienne pourra se trouver incessamment obligée de recourir à cet arrière-ban, du moins en partie, surtout depuis la déroute de l'armée de Wurmser. Ces troupes ne pourront en tout cas se mettre en route qu'au printemps.

« Un colonel et quelques officiers autrichiens qu'un voyageur a rencontrés à Ulm, ont dit hautement que le cabinet de Vienne étoit jacobin, que le général Wurmser avoit tout sacrifié à son ambition, que la manie de vouloir avoir la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse lui avoit fait précipiter l'attaque des lignes dans l'arrière-saison, que pour une aune de ruban et un crachat, il avoit sacrifié une armée trop foible pour se soutenir sans point d'appui dans les environs de Haguenau; que s'il eût attendu au printemps, on auroit pu lui envoyer des renforts. Le siège et la prise de Landau auroient d'ailleurs dû précéder cette opération.

« Le voyageur a remonté le Danube. Il n'y a pas de troupes autrichiennes en marche, c'est sur quoi nos généraux peuvent compter. On continue à conduire des vivres aux magasins de Stokach et de Zell en Souabe et dans la Forêt-Noire. Tu ne saurois, Citoyen ministre, trop insister près du Comité de Salut public sur la nécessité de renforcer l'armée du Haut-Rhin. Avec 50 000 hommes nous nous établissons sur les bords du Danube et nous ramasserons des blés en telle quantité qu'on pourra le désirer. Je sais où ils sont, c'est la conquête la plus précieuse que les armées françoises puissent faire dans les circonstances actuelles.

« J'ai trouvé le long de ma route tous les habitants suisses en jubilation sur la reprise de Toulon et la déroute de l'armée de Wurmser; les chansons patriotiques et les vœux les plus ardents pour le triomphe de la liberté animoient les repas civiques. Pourquoi faut-il, Citoyen ministre, qu'une joie aussi pure soit troublée par le sentiment pénible qu'on éprouve à la vue des pauvres invalides suisses qu'on rencontre sur les grandes routes mourant de faim et de froid, parce que le trésorier chargé de les payer n'a pas, malgré les sollicitations les plus pressantes, reçu les fonds pour la fin de décembre, de manière qu'il n'a pas le sol à leur donner? C'est la première fois depuis qu'il a existé des troupes suisses en France, que nous manquons de payer une dette aussi sacrée à époque fixe. Juge, Citoyen ministre, de l'effet que doit faire sur un peuple guerrier et scrupuleux à l'excès dans l'observation de ses engagements, un pareil retard envers la classe la plus indigente et la plus considérée parmi

Digitized by Google

le peuple suisse, et quel discrédit cette négligence impardonnable doit jeter sur nos ressources pécuniaires.

« Quatorze officiers pris à Francfort en 1792 et quatre soldats qui n'ont chacun qu'une jambe partent dans ce moment de Bâle pour retourner en France. C'est un spectacle bien attendrissant que de voir ces braves gens tout mutilés crier Vive la République. Les Bâlois en sont dans l'enthousiasme et l'officier hessois qui les a conduits ici dit dans son jargon que c'est perdre son temps que de faire la guerre à ce peuple de héros. »

Vol. 443, f° 49, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 33 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

581. — *Bâle, 19 nivôse [8 janvier].* — On attend avec une extrême impatience l'arrêté du Comité de Salut public permettant la sortie pour la Suisse des objets non réservés par les décrets. Assignats.

« D'après une lettre de Vienne, on s'y préparoit à de grandes réjouissances pour le bon succès de la campagne, lorsque la nouvelle de la défaite et de la fugue de Wurmser y est parvenue. L'Empereur est celui qui a paru en être le moins affecté. Son goût pour la pêche, qui ne fait que se fortifier, l'absorbe tout entier. On dit très sérieusement qu'il a fallu plusieurs fois le pêcher lui-même, parce qu'il est sujet à chavirer dans son vivier.

« Il paroît, d'après les lettres d'Allemagne, qu'on a craint pour Manheim dont on a fait sortir les bouches inutiles et où l'on doit jeter quatre mille Autrichiens;

« Que l'armée de Wurmser tâche de se réorganiser, quoique la terreur qui la maîtrisoit ne soit pas dissipée;

« Que nos otages à Mayence ont passé à Francfort, allant à Magdebourg;

« Que Francfort est en proie à la plus affreuse consternation;

« Enfin qu'on se demande où est l'armée de Brunswick.

« On fait beaucoup de vœux pour la paix, et c'est une preuve qu'on cesse de compter sur la guerre.....

« On rapporte que Kalckreuth, retiré à Francfort à cause de sa blessure, a dit que l'Autriche et la Prusse n'avoient à songer qu'à faire la paix, puisqu'il leur falloit trois ans avant de pouvoir réparer leurs armées. On ajoute que Brunswick, arrivé dans cette même ville avec le régiment des gardes, s'est occupé sans fruit à calmer les craintes de ses habitants. »

Vol. 443, f° 52, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1. Reçue le 22 nivôse [11 janvier].

Digitized by Google

582. — *Lausanne, 8 janvier.* — Le citoyen Venet à Deforgues. Intrigues des puissances et des émigrés en Suisse. État de l'opinion dans les Cantons. Subsistances. « On écrit de Hollande que la Russie veut y essayer un nouvel emprunt... »

Vol. 443, f° 54, original, 8 p. in-4°.

583. — *Baden, 19 nivôse* [*8 janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Meurthe. Requête en faveur du citoyen Maffioli et de sa sœur, du pays des Grisons.

Vol. 442, f° 33, copie, 1/2 p. in-f°.

584. — [*Saint-Maurice*], *9 janvier.* — Helfflinger à Barthélemy. Achats de poudres.

Vol. 442, f° 54 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

585. — *Lons-le-Saulnier, 20 nivôse* [*9 janvier*]. — Clerc, commissaire près les salines du Jura, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 71, copie, 2/3 p. in-f°.

586. — *Vauxmarcus, 20 nivôse* [*9 janvier*]. — Le citoyen Jeanneret à Deforgues. Retenu jusqu'ici par le mauvais état de sa santé, il compte partir incessamment pour le Valais. Approvisionnements. Nouvelles diverses.

Vol. 443, f° 58, original, 2 p. 1/2 in-f°.

DEFORGUES A SCHWEIZER

587. — *Paris, 21 nivôse* [*10 janvier*]. — « J'ai reçu, Citoyen, les trois lettres que tu m'as écrites le 21 frimaire et les 1 et 9 de ce mois. Je les ai lues avec autant d'attention que d'intérêt, et je vais répondre aux principaux objets qu'elles renferment.

« Je suis fâché que des circonstances impérieuses t'obligent à renoncer à la commission dont je t'avois chargé, et je ne puis que me rendre aux motifs puissants qui t'ont déterminé à prendre ce parti. Mais je désire que tu continues avec moi la correspondance commencée. Tu combineras avec le citoyen Barthélemy toutes les démarches qui seront propres à faire triompher en Suisse les intérêts de la République. Je pense que ce triomphe ne sera pas éloigné; nos grands succès sur nos ennemis surtout aussi dans le département du Bas-Rhin l'établiront, et la pusillanimité de ceux qui les craignent, quoiqu'ils ne dussent pas ignorer que leurs moyens ne sont qu'un mélange de foiblesse et de corruption, dispa-

Digitized by Google

roîtra. Tu te concerteras avec le citoyen Barthélemy sur l'endroit le plus convenable de ton séjour et sur tous les moyens qu'une sagesse bien réfléchie vous suggérera d'adopter pour le bien de la chose. Quand il aura pris connoissance de tes plans, tu me les communiqueras afin que je puisse en faire l'usage convenable. J'approuve ton idée d'établir des correspondants sûrs dans les Ligues grises et j'espère que par ce moyen préparatoire nous parviendrons à notre but. Tu me feras connoître tes vues sur cet établissement et les dépenses qu'il exigera. Je suis parfaitement de ton avis qu'il est des cas où il vaut mieux attendre les événements que de les faire naître, mais je pense aussi qu'il ne faut rien négliger pour les préparer afin de pouvoir ensuite les diriger. Je t'invite à rédiger un ensemble de vues et de moyens d'exécution, à le soumettre au citoyen Barthélemy et à me le communiquer le plus tôt possible.

« Je vais écrire au sujet de Hetlinger au Comité de sûreté générale et au citoyen Cambon relativement à l'objet qui intéresse les particuliers de Berne.

« Je ne m'oppose pas à ce que ton secrétaire aille te joindre, mais je dois t'observer que, dans ce cas, il faut qu'il suive la voie ordinaire et qu'il s'adresse à la section et à la municipalité pour obtenir un passeport. »

Vol. 443, f° 60, minute, 2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES

588. — *Bâle, 10 janvier.* — « Je t'envoie ci-joint un état des ressources qu'offrent les pays étrangers par l'entremise de la Suisse. Tu verras que nous pouvons tout nous procurer et qu'il ne nous faut que des fonds. Nous avons attaché au service secret des agents pourvoyeurs suisses et autres, uniques pour l'intelligence et le genre d'industrie si nécessaire pour réussir dans des opérations si délicates et qui exigent la plus grande circonspection, des notions locales et des habitudes dans le pays. Cette dernière partie est de mon ressort, et je puis t'assurer que nous avons déjà les principales issues à notre disposition. Si tu veux autoriser l'Ambassadeur à échauffer le zèle de quelques magistrats et autres préposés suisses par des faveurs ou facilités pour l'exportation de quelques marchandises de luxe et autres qui ne sont pas de première nécessité, ou par des gratifications pécuniaires, nous pourrons travailler en grand et finir par nous procurer même une partie des magasins autrichiens. Nous avons déjà des moyens d'avoir leurs chevaux; leurs fournisseurs nous livreront encore des bœufs et des moutons en quantité. Il ne s'agit que de payer. Nous faisons entrer chaque jour du riz et de l'avoine, et dès que nous aurons des fonds suffisants, les mêmes débouchés nous serviront pour faire arriver les fusils qu'on fabrique en

Digitized by Google

Allemagne. J'ai bien trouvé quelque crédit pour faire les premières avances, mais il faudroit encore une première mise d'un acompte de 50 000 livres pour mettre les fabriques de la Hesse et de la Saxe dans une plus grande activité.

« En un mot, il ne dépend que du Comité de Salut public d'avoir de tout. Il ne s'agit que de faire déposer à Bâle des fonds suffisants, mesure indispensable. Si l'on eût suivi à cet égard ce que l'Ambassadeur a proposé sans cesse depuis le printemps dernier, on ne sauroit trop le répéter, nous aurions rempli nos magasins. Au lieu de cela, on a envoyé une multitude d'agents qui ont tout fait renchérir en croisant leurs marchés; on n'a mis aucun ensemble ni combinaison dans les achats; nous avons tout négligé, et dégoûté par des mesures partielles les gens qui pouvoient fournir de la première main et faire des opérations en grand, les seules qui puissent convenir à nos immenses besoins.

« Les négociants Rodolphe, de Versailles, et Porect, envoyés par le comité des achats et subsistances pour faire des achats de bœufs en Suisse, ont trouvé à s'en procurer; mais au moment où les bouchers allemands leur en ont fait passer en Suisse, ils se sont vus sans argent pour les payer, parce que les fonds qu'on leur avoit annoncés et promis ne sont point arrivés. Juge du dépenaillement de toutes nos mesures par cet échantillon. Voilà les Allemands bien récompensés de leur zèle et une belle réputation pour nos agents chargés de faire des achats à l'étranger.

« Le Suisse dont la note est ci-jointe offre des blés du Nord. Il a été longtemps en Pologne, en Russie, en Prusse et à Vienne. Il désireroit être employé en résidence à Dantzig, comme point central d'où il pourroit faire les expéditions de blé par le Rhin. Il soigneroit en même temps la correspondance politique et pourroit nous être, sous tous les rapports, d'une très grande utilité. Il est connu de l'Ambassadeur [1]. »

Vol. 442, f° 47 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

589. — *Baden, 21 nivôse [10 janvier].* — Barthélemy à Deforgues en faveur du jeune Wyttembach, citoyen de Berne, arrêté à Marseille, et du baron de Krambourg, cousin du trésorier Frisching.

Vol. 442, f° 35 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 8 janvier. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy en faveur du jeune Wyttembach.

Vol. 442, f° 36, copie, 1/2 p. in-f°.

590. — *Baden, 21 nivôse [10 janvier].* — Barthélemy à la municipalité de Marseille. Même sujet.

Vol. 442, f° 36, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Les pièces jointes manquent.

Digitized by Google

591. — *Baden, 21 nivôse [10 janvier].* Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Jean Zellweger, du canton d'Appenzell.

Vol. 442, f° 36, copie, 1/2 p. in-f°.

592. — *Paris, 21 nivôse [10 janvier].* — Colchen à Barthélemy. « ..... J'ignore complètement sur quel fondement Rassé vous a dit que vous deviez être chargé du payement des pensions... »

Vol. 442, f° 72, copie, 1/3 p. in-f°.

593. — *Cluses, 21 nivôse [10 janvier].* — « Rapport des Commissaires envoyés par l'administration du district de Cluses en Suisse et en Valais. »

Vol. 441, f° 268, copie, 6 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

594. — *Baden, 22 nivôse [11 janvier].* — Barthélemy envoie le projet de réponse du Corps helvétique à la note de lord Fitz-Gérald. POLITIQUE N° 273.

« Il a été envoyé à tous les Cantons pour avoir leur approbation et ce ne sera qu'alors que la réponse pourra être délivrée au ministre anglois. Il importe pour cette raison qu'elle ne voie pas encore le jour, puisqu'il ne seroit pas convenable qu'elle fût imprimée dans les pays étrangers, avant même qu'elle ne fût remise à la personne pour qui elle est destinée. C'est ce qu'on me prie de te représenter. Note de lord Fitz-Gérald.

« Quoiqu'il eût été à désirer qu'elle eût eu dans son ensemble un caractère plus ferme, cependant il me paroît qu'elle n'est pas dépourvue d'une certaine énergie et sensibilité, qui est d'autant plus estimable qu'il est certain, comme l'observe l'auteur de la lettre ci-jointe de Zurich, que quand elle a été rédigée on ne s'attendoit pas dans le public aux prodigieux succès des armes françoises dans plusieurs points de la République à la fois.

« Ce que cette réponse a particulièrement de bon, c'est qu'elle établit bien positivement la volonté du Corps helvétique de tenir à sa neutralité.....

« Il eût été extraordinaire que Catherine, si habile en intrigues et si rusée, n'eût pas voulu aussi figurer pour quelque chose sur le théâtre de la Suisse. Depuis quelque peu de temps on avoit répandu le bruit qu'elle se proposoit d'y envoyer des Ambassadeurs. Tout ce bruit se réduit à l'arrivée à Berne de deux voyageurs russes nommés Rosamowski et Apraxin, qui s'accrochent aux ministres coalisés et qui ont bientôt reconnu qu'ils ne pourroient rien faire plus qu'eux auprès des Cantons.

1. Reçue le 27 nivôse [16 janvier].

Digitized by Google

« Je vois par la lettre ci-jointe écrite des frontières de la Suisse qu'on y a répandu le bruit que l'Empereur alloit faire avancer une armée hongroise très considérable. Il paroît certain que la Hongrie a offert à l'Empereur un corps de 30 000 hommes qu'elle se chargeroit d'entretenir. Il n'avoit pas accepté jusqu'à présent; sans doute la nouvelle de la défaite de Wurmser va lui faire changer d'avis et accepter partie ou la totalité de ce corps. Le renfort viendra vraisemblablement un peu tard. Le découragement et la terreur sont grands dans toute l'Allemagne voisine du Rhin. Ils ne feront qu'augmenter par l'extrême confusion qui doit désormais régner dans tous les conseils de la coalition.

« Le citoyen Colchen m'ayant mandé que tu avois bien voulu faire connoître au Comité de Salut public les embarras qu'éprouvent quelques Cantons pour l'envoi à Paris des titres originaux de leurs créances sur la République, je me suis empressé de donner cet avis au gouvernement de Zurich qui étoit dans de vives alarmes à ce sujet.....

« C'est à des réflexions fort sages contenues dans une lettre que le ministre de la Guerre m'a écrite il y a peu de jours, que se rapportent quelques articles de celle qui est ci-jointe sous la date de Berne; aux détails qu'elle contient touchant les émigrés j'ajoute d'après une autre que se voyant sévèrement traités et chassés par ce gouvernement, ils répandent en partant beaucoup de pamphlets contre lui. Ils prétendent qu'on ne les renvoie que parce qu'ils n'ont plus d'argent et s'en vont criant partout : *point d'argent, point de Suisses*. Le fait est cependant que depuis une année ils n'ont payé personne et qu'ils occasionnent des pertes assez considérables à tous ceux qui leur ont fait crédit. Toutes ces insolences des émigrés ont été dénoncées au Gouvernement bernois. Elles ne servent point à rendre leur cause bonne.

« L'avis du citoyen Noël m'a extrêmement alarmé et mis en même temps dans un grand embarras. Si, d'un côté, l'intérêt pressant de mes concitoyens m'a obligé d'écrire de plusieurs côtés dans la vue de faire un grand bruit contre les projets assassins de nos ennemis et de les renverser par la publicité s'ils ont quelque réalité; d'un autre côté, je ne puis me défendre de la pensée qu'on a voulu tendre un piège au citoyen Noël et retarder par la frayeur le voyage du citoyen Sicard..... Le citoyen Schweizer a passé ici avant-hier au soir retournant à Zurich. Nous nous sommes beaucoup entretenus de l'avis du citoyen Noël. Après en avoir été fort effrayé d'abord, il est porté à penser que tout ceci n'est qu'une ruse.

« Il va passer quelques jours à Zurich, puis, sous prétexte d'aller à la campagne, il poussera jusqu'à une ville du bailliage de Sargans qui est à une petite distance de la frontière des Ligues grises. Il en préviendra ses amis de Coire qui iront l'y voir et conférer avec lui. Il pourra nous donner des avis utiles à la suite des entretiens qu'il aura avec eux.

« Je l'invite à charger quelqu'un d'eux de faire une réponse raison-

Digitized by Google

nable à la brochure autrichienne dont je t'ai envoyé la traduction. J'en avois fait faire la proposition par le citoyen Marandet à un très bon patriote grison qui auroit été fort en état de s'acquitter de ce soin. Il n'a pas accepté l'offre, ainsi que tu en jugeras par la lettre ci-jointe. Il est effrayé des circonstances difficiles et gênées dans lesquelles sa patrie se trouve. Il faut espérer qu'elles ne tarderont pas à changer.

« On désire que je te mette sous les yeux et que je te pric de lire avec attention le mémoire ci-joint dont l'objet en intéressant vivement la Suisse et Genève ne peut qu'intéresser de même la République françoise. »

Vol. 443, f° 67, original, 5 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 36 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 31 décembre.* — Le Directoire de Zurich aux États du Corps helvétique. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 440, f° 530, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 38 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Projet de réponse à la note du lord Fitz-Gérald, du 30 novembre.* — « Il a plu à V. E. de nous présenter le 30 novembre quelques observations importantes sur la situation actuelle de notre État libre vis-à-vis des hautes puissances belligérantes et de les soumettre à notre sérieux examen.

« Nous nous sommes consultés attentivement avec cette sollicitude que nous devons au bien-être de notre patrie, et nous nous flattons que par l'exposition vraie et loyale de notre situation et de nos principes fondamentaux, nous donnerons à V. E. un témoignage de la considération que nous devons au caractère dont elle est revêtue et à ses qualités personnelles.

« Quelque douloureux que soit pour nous le souvenir que V. E. a réveillé des événements terribles qui se sont passés en France et du triste sort de plusieurs de nos frères qui y ont été enveloppés, il faut qu'il cède au principe de notre constitution. Depuis des siècles ils reposent sur des relations paisibles, amicales et de bon voisinage avec les Puissances qui nous entourent.

« Elles n'ont jamais été interrompues par aucune accession à des guerres étrangères, et une stricte neutralité a été la règle immuable de notre conduite. Elle nous a toujours été garantie par les puissances belligérantes, elle nous a été nouvellement accordée au commencement de la guerre actuelle, et son influence salutaire sur notre sûreté extérieure et le maintien de notre constitution nous est incontestablement démontrée. Habitués à remplir scrupuleusement nos devoirs, nous ne nous écarterons jamais, sous quelque prétexte que ce puisse être, de la neutralité que nous avons promise, et nous n'écouterons aucune insinuation qui pourroit occasionner de justes plaintes.

Digitized by Google

« Tous nos efforts, nos vœux, tendent à nous conserver dans cette heureuse situation où nous nous trouvons. Nous réunirons nos forces pour repousser toute atteinte qui pourroit être portée à notre paix et à notre tranquillité, ou qui tendroit à les anéantir par des principes destructeurs.

« C'est pour atteindre ce but que nous portons toutes nos sollicitudes à éviter tout frottement par la garde de nos frontières et à les prévenir par une correspondance inséparable des rapports de bon voisinage et de localité.

« Nous prions V. E. de convaincre S. M. Britannique de ces dispositions immuables où nous sommes, et en nous confiant dans sa bienveillance nous espérons que, d'après l'exemple de ses éclairés prédécesseurs qui dans tous les temps se sont intéressés à la conservation et à l'indépendance du Corps helvétique, S. M. voudra bien à l'avenir prendre une part amicale à notre paix et à notre tranquillité.

« Nous assurons V. E. de toute notre considération. »

Vol. 442, f° 38 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 70, copie, 2 p. 1/2 in-f° [1].

c. — *Zurich, 6 janvier.* — Le trésorier Wys à Barthélemy. Créances de Zurich. Projet de réponse à la note de lord Fitz-Gérald. Complot contre les Français dans la Valteline, dénoncé par le citoyen Noël. Affaires de Genève. Félicitations sur la mise en liberté du frère de Barthélemy.

Vol. 442, f° 39 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 33, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *S. l., 7 janvier.* — Extrait d'une lettre des frontières de la Suisse. « Les François seront accueillis avec joie dans le Wurtemberg. » Les nobles du pays font, il est vrai, tous leurs efforts pour lever 30 000 hommes de milice, mais les armes manquent et les paysans ne savent pas les manier.

Vol. 442, f° 40, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 35, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Berne, 8 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Emigrés. Pénurie de chevaux dans le canton de Berne. Jugement des assassins d'Arlesheim. Nouvelles de son cousin arrêté sous le nom de baron de Krambourg. Succès des Français. « Maligny a été chassé de Lausanne par le magistrat et le bailli parce qu'il a injurié le Dizenier qui avoit ordre de tabelliser les étrangers..... »

Vol. 442, f° 40 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 443, f° 47, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1. En marge on lit : « Cette traduction est à substituer à celle qui est jointe à la dépêche du citoyen Barthélemy, n° 273. »

Digitized by Google

f. — *Seewis, 7 janvier.* — Salis Seewis à Barthélemy. Complot contre les Français dans la Valteline dénoncé par le citoyen Noël. Succès des armées françaises. Impossibilité où il se trouve de répondre à la brochure autrichienne sur l'affaire Sémonville.

Vol. 442, f° 41, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 443, f°s 36 et 38, copie, 3 p. 1/3 in-f° [1].

g. — Projet de rachat des rentes viagères que les Suisses et les Genevois ont en France.

Vol. 442, f° 42, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

595. — *Baden, 22 nivôse [11 janvier]* [2]. — Barthélemy à Deforgues. L'Ambassadeur est inquiet du sort de son message qui devrait être depuis huit jours revenu d'Huningue avec les dépêches du Ministre, et dont il n'a pas de nouvelles. Il craint qu'on n'ait voulu forcer cet homme à marcher aux armés, comme on l'a fait une fois déjà. Barthélemy se plaint à ce propos du retard que le Comité de surveillance institué à Huningue apporte à la transmission des paquets qui lui sont destinés.

Il appelle de nouveau l'attention du Ministre sur la misérable situation des invalides suisses. Bacher lui annonce à l'instant le retour pour le lendemain de son messager, mais non les motifs du retard.

Vol. 443, f° 65, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 42 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — Soleure, 18 nivôse [7 janvier]. — Troette à Barthélemy. Pensions des invalides suisses.

Vol. 442, f° 43, copie, 1 p. in-f°.

596. — *Baden, 22 nivôse [11 janvier].* — Barthélemy à Deforgues et aux représentants du peuple à Toulon. Réclamation du citoyen Reinery, du régiment de Watteville.

Vol. 442, f° 43 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

597. — *Baden, 22 nivôse [11 janvier].* — Barthélemy à Bouchotte. Accusé de réception de la lettre du 23 frimaire [13 décembre 1793]. Réclamation en faveur du citoyen Rahn. Emigrés. Interdiction d'exporter des chevaux de Berne.

Vol. 442, f° 44 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1. La lettre de Salis Seewis est présentée dans le vol. 443 comme formant deux pièces distinctes. Ni l'une ni l'autre ne porte le nom du correspondant, comme c'est le cas pour presque tous les extraits ou copies envoyés par Barthélemy au ministre.
2. Reçue le 27 nivôse [16 janvier].

Digitized by Google

598. — *Paris, 22 nivôse [11 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi d'un paquet de la commission des subsistances aux citoyens Rodolphe et Porect.

Vol. 442, f° 65, copie, 1/3 p. in-f°.

599. — *Paris, 22 nivôse [11 janvier].* — Le citoyen Perregaux à Deforgues. Mission qui lui a été confiée par ses compatriotes pour défendre à Paris leurs intérêts commerciaux. Il demande qu'on le mette en état de la remplir.

Vol. 443, f° 61, original, 2 p. 1/4 in-f°.

600. — *Baden, 22 nivôse [11 janvier].* — Barthélemy à la commission révolutionnaire établie à Commune-Affranchie. Requête en faveur du citoyen Daniel Henri Schérer, de Saint-Gal.

Vol. 442, f° 45, copie, 1/4 p. in-f°.

601. — *Delémont, 22 nivôse [11 janvier].* — Les administrateurs du district de Delémont à Bacher. Ils se plaignent que « des prêtres suisses se permettent de venir fonctionner dans la République. »

Vol. 442, f° 64 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

602. — *Paris, 23 nivôse [12 janvier].* — « Le citoyen Descorches, Citoyen, m'a envoyé un mémoire relatif à l'établissement d'une correspondance directe entre Constantinople et Paris. Le plan qu'il y propose me paroît bon. Je te transmets en conséquence une copie du mémoire que m'a adressé sur le même objet le citoyen Noël. Tu voudras bien t'occuper sans délai des mesures qui te paroîtront les plus propres à l'exécution de cet établissement sur le territoire du Corps helvétique et de ses alliés et m'en rendre ensuite un compte exact. Je viens d'écrire sur ce même objet au citoyen Noël à Venise, pour les arrangements à prendre sur le territoire vénitien. Aussitôt que tes mesures seront arrêtées, tu en préviendras le citoyen Noël. »

Vol. 442, f° 78, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — « Mémoire sur la nécessité d'ouvrir entre le Levant et la France une correspondance directe et indépendante par la Dalmatie, Venise, les États Vénitiens, les Grisons et la Suisse », par le citoyen Marie DESCORCHES.

Vol. 442, f° 78, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

b. — « Mémoire sur les moyens d'entretenir une correspondance sûre et suivie entre la France et Constantinople », par le citoyen Fr. NOEL.

Vol. 442, f° 79 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

603. — *Bâle, 23 nivôse [12 janvier]*. — « Mes moyens de correspondance diminuent à mesure que l'état de nos affaires devient meilleur, tout ce que j'apprends d'Allemagne se rapporte à la crainte que le nom françois y inspire, et au peu d'espoir qu'y conservent les princes de donner à cette guerre une issue honorable pour eux.

« Les plus acharnés de nos ennemis votent publiquement pour la paix; les militaires de tout grade la regardent comme indispensable; j'ai quelques raisons de croire qu'on ne tardera pas à nous la proposer.

« Ce ne peut être qu'avec une extrême répugnance qu'on fera une telle démarche, puisque les rois, ou du moins leurs courtisans, savent que le jour où par un traité solennel ils seront contraints à désavouer leurs infâmes procédés envers nous et convenir qu'une grande nation peut exister sans royauté, leurs sujets ne verront en eux que des hommes dont la violence a fait des dieux et que la force doit exterminer.

« Les Autrichiens coupent la plaine en face de Huningue par des lignes; trois mille paysans qui y sont occupés ne cessent de maudire les tyrans et leurs suppôts.

« L'armée de Wurmser est toujours aux environs de Manheim; on sera longtemps à la restaurer. Le jour où elle fut chassée du territoire de la République, un corps de troupes fraîches, qu'on dit être de dix à douze mille hommes, arriva à Carlsruhe. On le renvoya aussitôt dans les montagnes voisines.

« On écrit de Vienne que quantité de troupes et de recrues sont en marche, entre le Bannat et Presbourg. On écrit également que, dans la première de ces villes, on affiche des placards peu flatteurs pour le gouvernement; dans tous, on conclut impérativement à la paix.

« Dumouriez est retiré dans un couvent de chartreux auprès de Dusseldorf : l'ambition de s'y sanctifier a pu l'y conduire.

« Il paroît constant que le régent *in partibus* est arrivé à Turin le 25 décembre.

On parle encore à Londres de l'expédition sur nos côtes, mais on est persuadé que ces bruits, nourris par la Cour, n'ont pour objet que de détourner l'attention du peuple de ce qui le touche de plus près et la porter ailleurs. »

Vol. 443, f° 74, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1. Reçue le 27 nivôse [16 janvier].

Digitized by Google

604. — *Baden, 23 nivôse [12 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Barthélemy ayant transmis une lettre d'un prêtre déporté au citoyen Soubrany, celui-ci le lui a reproché sévèrement. L'Ambassadeur fait connaître au Ministre les détails de cette affaire.

Vol. 442, f° 46 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 4 nivôse [24 décembre 1793]. — P.-A. Soubrany, représentant du peuple, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 47, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

605. — *Bâle, 24 nivôse [13 janvier].* — « Citoyen ministre, toutes les nouvelles d'Allemagne parlent d une conférence entre les Ministres des Puissances coalisées qui sont, à ce qu'on assure, invitées à se rendre à Francfort. Lucchesini y est envoyé par le roi de Prusse. Il sera question dans ce Congrès des mesures à prendre pour continuer la guerre avec vigueur, de même que de celles qui peuvent conduire à une paix, objet des vœux de tous les peuples de l'Allemagne, écrasés d'impôts, de corvées et de service militaire.

« Dumouriez, ne sachant plus où intriguer, également en horreur et en exécration parmi tous les partis qu'il a trompés tour à tour, n'a plus vu d'autre ressource que celle d'aller se faire chartreux près de Cologne. Montjoye, son adjudant de malheur, est sur la branche et se trouve bien puni de sa déloyauté et des efforts qu'il a faits pour insurger la frontière et pour introduire les Autrichiens dans l'intérieur de la France.

« Le ministre d'Angleterre en Suisse est furieux contre les Cantons et surtout contre Zurich et Berne. Son insolente note n'aura servi qu'à procurer une occasion au Corps helvétique de manifester de nouveau de la manière la plus prononcée son attachement immuable aux principes sacrés de la neutralité d'un système défensif, sous l'égide desquels la Suisse a fleuri depuis plusieurs siècles sans prendre part à aucune guerre étrangère. Ce ministre a reçu, il y a trois jours, par un courrier extraordinaire des dépêches de Londres pour Turin, Livourne et Naples. Il a paru très affecté à l'arrivée de ce courrier qui lui a apporté de mauvaises nouvelles. La consternation est très grande à Turin où l'on s'attend à voir arriver bientôt les François.

« La Convention nationale vient de défendre l'exportation du tan, ce qui occasionne beaucoup de rumeur parmi les tanneurs suisses. S'il n'y a pas une exception en faveur des Cantons, ils défendront la sortie des cuirs et des souliers. C'est tout ce que nous y gagnerons. Notre extrême

1. Reçue le 27 nivôse [16 janvier].

Digitized by Google

rigueur envers la ville de Bâle où l'on ne laissoit plus entrer de France même des légumes de luxe, vient de donner lieu à un édit prohibitif, par lequel le magistrat de Bâle défend sous les peines les plus sévères la sortie vers la France de tous les comestibles, à l'exception du poisson sec que je suis parvenu à faire considérer comme marchandise de pur transit. On a aussi défendu la sortie du vin et de la bière, mais celle de l'eau-de-vie reste libre.

« Les Autrichiens viennent au contraire de permettre l'achat de trois mille sacs de blé pour l'approvisionnement de la ville de Bâle.

« Il est arrivé deux régiments autrichiens dans le Brisgau où l'épouvante continue à gagner tous les esprits. Trois mille paysans du margraviat de Baden sont occupés à élever des retranchements depuis le Rhin jusqu'à la montagne.

« Le lieutenant de Wenderoth, chargé par le landgrave de Cassel de reconduire jusqu'à Bâle des officiers et soldats françois faits prisonniers en Hesse, est reparti ce matin. J'ai eu deux entretiens avec lui dont je vous rendrai compte incessamment. J'espère que cet officier pourra nous être utile et que son souverain le renverra dans peu à Bâle pour y conduire encore 240 prisonniers françois. Il n'attendra pour faire ce second voyage que la réponse du ministre de la Guerre qui peut parvenir incessamment au général Schérer. J'en ai prévenu le landgrave de Hesse, de même que le major de Lehsten, son favori, par une lettre dont je vous enverrai copie. Le lieutenant hessois m'a laissé entrevoir que nous pourrions tirer des chevaux et toutes sortes de choses du pays de Hesse; qu'avec de l'argent et en s'y prenant bien, le Landgrave sauroit fermer les yeux sur ces exportations.

« Ci-joint une lettre anonyme que je reçois [1], à ce que je crois, de M. Kremps, correspondant secret à Stuttgard, qui avoit été oublié, et auquel vous avez chargé le Citoyen ambassadeur de faire passer 300 livres. Il dit que l'agent secret que vous avez envoyé en Allemagne est gardé à vue, parce qu'il n'a pu payer sa dépense, et que ses papiers importants et tout son travail sont au moment d'être saisis. Il offre de se rendre à Bâle pour m'expliquer plus particulièrement cette triste position, mais il demande comme de juste qu'on lui tienne compte de la dépense de son voyage. Un petit nombre d'agents bien choisis et surtout exactement payés serviroient bien mieux la République que ceux qui sont négligés et qui ne reçoivent ni réponses ni argent et qui sont par conséquent dans l'impossibilité de rendre aucun service. »

Vol. 443, f° 75, original, 5 p. in-f°.
Vol. 442, f° 48 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1. Cette pièce manque.

Digitized by Google

606. — *Bâle, 24 nivôse [13 janvier].* — Bacher à Deforgues. Achats de bestiaux et de denrées en Suisse. Embarras où se trouvent les agents chargés de ce service, Porect et Rodolphe, qu'on laisse manquer d'argent. Graves inconvénients de cet état de choses.

Vol. 442, f° 53, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

607. — *Baden, 24 nivôse [13 janvier].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Altkirch. Demande de passeports pour les citoyens Léopold-Samuel Hagenthal et Ristelhueber fils, attachés à l'armée du Haut-Rhin pour l'achat des chevaux et autres fournitures des troupes.

Vol. 442, f° 48, copie, 1/4 p. in-f°.

608. — *Baden, 24 nivôse [13 janvier]* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Il appelle son attention sur la nécessité de préciser par un acte législatif les conséquences des mariages entre Français et Suisses. Il importerait notamment d'établir positivement que la Française qui épouse un Suisse devient Suisse, et ne peut par conséquent être frappée par les lois contre l'émigration.

Vol. 443, f° 79, original, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 442, f° 48, copie, 3/4 p. in-f°.

609. — *Paris, 24 nivôse [13 janvier].* — Colchen à Barthélemy. Réclamation des Suisses. La résolution prise de charger le citoyen Perregaux de suivre leurs intérêts est excellent. Mesures prises pour l'acquittement de ce qui est dû en Suisse pour les années 1791, 1792 et les six premiers mois de 1793.

Vol. 442, f° 74, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

610. — « Note relative à l'acquittement des charges politiques de la Suisse pour les années 1791, 1792 et 1793, envoyée par M. Barthélemy à M. Colchen. »

Vol. 442, f° 74 v°, copie, 4 p. in-f°.

611. — *Paris, 24 nivôse [13 janvier].* — Deforgues à Barthélemy relativement à Luc Preisverch, négociant de Bâle, accusé de favoriser la correspondance des émigrés avec les ennemis qui se trouvent dans l'intérieur et de se prêter à leurs manœuvres.

Vol. 443, f° 78, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 110, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 1er pluviôse [20 janvier].

Digitized by Google

Pièce jointe. — *S. l., 4 et 6 nivôse* [*24 et 26 décembre 1793*]. — Extrait de lettres du citoyen Auvret. Même sujet.

Vol. 442, f° 110 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

612. — *Saint-Maurice, 24 nivôse* [*13 janvier*]. — Helfflinger à Barthélemy. Il le félicite d'avoir obtenu le rétablissement de l'article 5 du décret proposé par Robespierre. Détails relatifs à Bacher et à Soulavie. Affaires du Valais. Poudres. Arrivée du citoyen Jeanneret; son départ pour Sion.

Vol. 442, f° 70, copie, 1 p. 3/4 in-4°.

613. — *Saint-Maurice, 13 janvier.* — Helfflinger à Barthélemy. Pétition à la Convention remise à Helfflinger par M. Mallet, banneret de Vevay.

Vol. 442, f° 73 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

614. — *Bâle, 13 janvier.* — Le secrétaire de la chancellerie de l'État de Bâle, Imhoff, à Barthélemy. Remerciements pour une gratification de 300 livres.

Vol. 442, f° 77, copie, 1 p. in-f°.

615. — *Paris, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — Deforgues au Comité de Salut public. Mission du citoyen Perregaux.

Vol. 443, f° 80, original, 1 p. 2/3 in-f°.

616. — *Bâle, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 443, f° 81, original, 3 p. in-f°.

617. — *Baden, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur du citoyen Hegner, de Winterthur, arrêté à Bordeaux, et de deux religieux de Fribourg, nommés Techtermann et Rigolet.

Vol. 442, f° 49 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

618. — *Baden, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Bec d'Ambès en faveur du citoyen Hegner.

Vol. 442, f° 49 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

619. — *Zurich, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — Schweizer à Deforgues. Projet d'invasion de la Hollande conçu par un Bernois. Affaires des

Digitized by Google

Grisons. Arrêté du Comité de Salut public du 28 frimaire en faveur des Suisses. Gazette allemande publiée à Strasbourg. Nécessité d'ébranler l'autorité des chefs du sénat de Berne. Retraite du duc de Weymar dans ses États. Détails sur le général Hotze.

Vol. 442, f° 51, copie, 4 p. 1/3 in-f°.

620. — *Neuchâtel, 14 janvier.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy, relativement au libraire Fauche Borel, au sculpteur Boutry et aux négociants Perret.

Vol. 442, f° 71 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 274.

621. — *Baden, 26 nivôse [15 janvier].* — Barthélemy accuse réception de la dépêche n° 91. Il attendra pour notifier le décret du 27 brumaire que les Cantons aient expédié leur réponse à la note de lord Fitz-Gérald.

L'Ambassadeur envoie diverses pièces relatives à l'abbaye de Bellelay, au citoyen Rengguer et à une émission de faux assignats dans la prévôté de Moutier-Grandval.

« Le citoyen Noël, dans la vue de fortifier les Cantons helvétiques dans leurs bonnes dispositions pour nous, vient de me donner un avis d'une très grande importance et dont je suppose qu'il t'aura rendu compte dans la lettre que je t'ai adressé le 23 de ce mois. Je m'empresse de le faire circuler. Le tyran prussien, qui demande péremptoirement pour persévérer dans les liens de la coalition et pour ne pas se borner désormais à son contingent brandebourgeois, 33 millions de florins et la garantie de ses brigandages en Pologne, ne peut annoncer avec plus d'éclat ni d'une manière plus positive que c'en est fait de cette ridicule et infâme coalition et que la palme reste, comme elle devoit rester, à la cause républicaine, qui est celle de la liberté. La Hollande et le petit despote sarde sont haletants de fatigue, de misère et de détresse, ils n'en peuvent plus. On assure même que ce dernier parle d'abdication. Le mécontentement et la lassitude du peuple pourroient bien la rendre nécessaire. Il ne seroit pas étonnant qu'il en arrivât de même ailleurs. Il paroît presque impossible que de violentes commotions n'ébranlent pas bientôt le gouvernement anglois et que la maison d'Autriche ne se voie pas dans l'obligation de renoncer à toutes les possessions qui la rapprochent de notre territoire. Encore quelques efforts de notre part et la ligue des couronnes devra s'anéantir avec elles. La terreur est

1. Reçue le 1er pluviôse [20 janvier].

Digitized by Google

extrême au delà du Rhin. Tout le monde emporte plus avant dans le pays ses meubles et effets. Les paysans de la Forêt-Noire ont ordre de se tenir prêts à marcher pour garder les bords du Rhin dans le Brisgau. Ils sont armés de fourches de fer, de piques et de faux. Ils doivent prendre avec eux des vivres pour quinze jours. Il en est parti huit cents de Waldshut et des villages voisins. Ce peuple, gouverné par l'Autriche, ne nous aime point.

« Il en est autrement de celui qui habite la Souabe. Les princes qui le dirigent font inscrire tous les individus de l'âge de seize ans jusqu'à l'âge de quarante ans, mariés ou non. Aucun habitant ne peut sortir du pays; ceux qui se trouvent en pays étranger sont sommés de revenir. Tous les habitants doivent s'acheter un fusil, un sabre, de la poudre et du plomb. Quelques soldats de troupes de ligne leur ont été envoyés pour les exercer. Mais depuis nos succès, l'ardeur de ces peuples pour la liberté se manifeste avec éclat. Les armes qu'on leur donne, les manœuvres qu'on leur fait faire pourroient bien tourner à notre avantage. Une chose vraiment fâcheuse pour nous, c'est qu'il y ait défense de vendre et de laisser sortir aucun cheval. On les inscrit tous.

« On attend sous peu de jours en Souabe quelques troupes du Tyrol, mais en petit nombre. Il est dommage qu'elles arrivent dans ce moment, puisque peut-être leur présence contribuera à faire cesser la prodigieuse confusion que les progrès et la valeur de nos troupes ont semée de l'autre côté du Rhin.

« En Piémont, les troupes sont on ne sauroit plus mécontentes et plus mal payées. » Trois régiments devaient être levés en Suisse, on n'a pu réunir en tout que deux mille hommes; encore cet effectif est-il fort diminué par les maladies et les désertions. Quant au régiment qu'Unterwald-le-Bas s'est engagé à fournir à l'Espagne, et qui doit être complet seulement dans deux ans, on n'a pu trouver encore que trois cents hommes, et un des officiers chargé de le recruter, Traxler, du ci-devant régiment des gardes suisses, est venu proposer à Barthélemy de faire manquer complètement cette levée. Les moyens à employer paraissant devoir être onéreux pour les finances de la République, l'Ambassadeur attendra les ordres du Ministre avant d'accepter les offres de Traxler.

« Les réclamations suisses continuent d'être nombreuses.... »

Barthélemy fait ensuite connaître les démarches auxquelles il se livre pour parvenir à acheter de la poudre. La Suisse n'en fournit pas au roi de Sardaigne; si quelques livraisons ont été faites, c'est il y a plusieurs mois, alors que les mesures prohibitives n'étaient pas si sévères.

« Les lamentations des invalides suisses sur le retard du payement de leurs pensions nous nuisent dans l'opinion publique....

« Les quatre officiers que le gouvernement envoie à Constantinople et qui étoient porteurs de tes lettres datées du 3 de ce mois sont partis d'ici

Digitized by Google

avant-hier matin pour se rendre à Venise par le pays des Grisons.... Je ne leur ai pas laissé ignorer les avis venus de Venise au sujet des dangers actuels de la Valteline » qui ont porté le citoyen Noël à retenir le citoyen Sicard auprès de lui. « Nos quatre officiers, accompagnés d'un domestique, tous fortement armés, sont partis bien décidés à dégager la route, si en effet elle est obstruée d'assassins, ce dont ils doutent comme moi, et à frayer le retour du citoyen Sicard....

« Je reçois à l'instant une lettre de Zurich dont je joins ici l'extrait. Elle confirme pleinement la vérité de l'avis donné par le citoyen Noël de la situation présente des choses entre Vienne et Berlin. »

Après avoir donné quelques détails sur le citoyen Sturler et son emploi éventuel en Hollande, Barthélemy insiste de nouveau sur la nécessité de tenir secrète la réponse des Cantons au lord Fitz-Gérald jusqu'à ce que l'original ait été envoyé à sa destination.

Vol. 443, f° 86, original, 11 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 56 v°, copie, 7 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Porentruy, 9 nivôse [29 décembre 1793].* — Rengguer à Barthélemy. Démêlés avec l'abbé de Bellelay.

Vol. 440, f° 529, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 60 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Bellelay, 27 décembre 1793.* — L'abbaye de Bellelay au citoyen Rengguer. Même sujet.

Vol. 440, f° 511, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 61, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Porentruy, 8 nivôse [28 décembre 1793].* — Le président du département du Mont-Terrible, Boillot, à l'abbaye de Bellelay. Même sujet.

Vol. 440, f° 513, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 62, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Porentruy, 12 nivôse [1er janvier].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 14 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 8, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Moutier, 7 janvier.* — Le président du conseil d'administration de la prévôté de Moutier-Grandval à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 50, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 39, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

f. — *Zurich, 14 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Notification du décret du 27 brumaire. État des relations entre l'Autriche et la Prusse. Affaires de Berne.

Vol. 442, f° 60, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 83, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Digitized by Google

622. — *Bâle, 26 nivôse [15 janvier].* [1] — Bacher à Deforgues. Achats de bêtes à cornes en Suisse et en Allemagne. Tout commence à s'organiser dans le département du Mont-Terrible. « Le représentant du peuple Bernard et le citoyen Naudet, commissaire du Comité de Salut public, qui viennent de renouveler toutes les autorités constituées dans le département du Mont-Terrible, sont arrivés ici hier pour s'en retourner à Montbéliard par le département du Haut-Rhin. Je vais les accompagner au quartier général de Blotzheim.....

« Ci-joint le bulletin d'Allemagne. La division commence à se mettre parmi les coalisés. Je trouve souvent des moyens de faire indirectement connoître aux agents des puissances du second ordre qu'elles font une guerre de dupes.

« La conjuration découverte contre les jours du régent de Suède fait grande sensation dans ce pays..... »

Vol. 443, f° 96, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 64, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Schaffouse, 11 janvier. — Bulletin d'Allemagne. Dispositions militaires des ennemis dans la Forêt-Noire et la Souabe [2].

Vol. 443, f° 98, copie, 2 p. in-4°.

VENET A DEFORGUES [3]

623. — *Lausanne, 15 janvier.* — Émissaires anglais et autrichiens en Suisse, prêchant la coalition. Exportation des denrées du Mont-Blanc dans le pays de Vaud protégée par des gardes nationaux.

« Un vieux officier suisse écrit de l'armée de Condé où il avoit pris parti que l'affaire du 26 à Lauterbourg a été terrible pour les Autrichiens, que la bataille de Rosbach où lui officier s'est trouvé, n'étoit rien en comparaison de la déroute et du carnage dont il vient d'être témoin, que l'armée de Condé qui se trouvoit à l'avant-garde s'est vue former l'arrière-garde par le mouvement rapide et rétrograde du corps de bataille, que les deux tiers des héros de Coblentz ont mordu la poussière, que les bagages et munitions des Autrichiens ont été pillés par leurs propres troupes légères, et que le trouble et la consternation sont tellement répandus au loin que les bourgeois des villes de la Souabe, même ceux de Francfort, s'enfuient vers l'Autriche, emportant avec eux tout ce qu'ils peuvent de leurs richesses.

1. Reçue le 30 nivôse [19 janvier].
2. Ce bulletin est presque textuellement reproduit dans la dépêche de Barthélemy du 26 nivôse portant le n° 274. Voir ci-dessus, p. 348.
3. Reçue le 5 pluviôse [24 janvier].

Digitized by Google

« Les Anglois qui sont à Lausanne lisent dans les sociétés les lettres qu'ils viennent de recevoir de Londres. Elles s'accordent toutes à dire que c'est par ordre exprès du gouvernement que les Anglois ont évacué Toulon où l'esprit public étoit, malgré la trahison, trop éloigné du royalisme, et où il y avoit à chaque instant des retours d'opinion et des insurrections à craindre. On ne pouvoit garder Toulon, disent ces lettres, puisque rien n'avoit pu déterminer les départements voisins à se mettre en mouvement et que cette ville ne pouvoit plus, par conséquent, être regardée comme un noyau de contre-révolution. Ces mêmes lettres annoncent que cet événement est un coup de partie pour l'opposition, que Fox et Shéridan en triomphent publiquement, mais qu'on n'espère pas que le ministère en puisse être ébranlé et que les mesures sont bien prises. On s'y lamente aussi sur le mauvais état où est arrivée la flotte de l'amiral Hood à la rade de Plymouth.

« Un Anglois qui paroît avoir de bons correspondants montre aussi une lettre de Spire qui lui apprend que les François y sont parvenus et que le général Wurmser dont l'armée est réduite au tiers s'est brûlé la cervelle de désespoir. »

Mounier et Mallet-Dupan à la dévotion du ministre britannique à Berne. Situation des émigrés dans le pays de Vaud. Police sur les passeports dans le canton de Berne. Avis de Berne au pays de Vaud relatif à la prohibition et à la sortie des denrées de France. Contrebande dans le pays de Vaud et surveillance à ce sujet.

Vol. 443, f° 100, original, 7 p. in-4°.

624. — *Paris, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Deforgues à Barthélemy relativement au citoyen Valéry Flament.

Vol. 442, f° 105, copie, 3/4 p. in-f°.

625. — *Baden, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du prince-abbé de Saint-Gal, du citoyen Barthès, ci-devant secrétaire de l'ambassade de France, naturalisé suisse, et du citoyen Michel Fatio.

Vol. 442, f° 62, copie, 1 p. in-f°.

626. — *Baden, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département des Alpes-Maritimes, en faveur du citoyen François-Philippe Fatio.

Vol. 442, f° 62 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

627. — *Baden, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la lettre suivante dont il recommande vivement l'objet.

Vol. 443, f° 92, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 63, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Zurich, 14 janvier. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Il demande au nom de son Canton la mise en liberté sur parole de François-Henri Schmid, lieutenant au régiment de Hirzel, au service de Hollande.

Vol. 442, f° 63, copie, 2/3 p. in-f°.

628. — *Baden, 26 nivôse [15 janvier].* — Barthélemy à Rengguer. Accusé de réception de la lettre du 9 nivôse relative aux démêlés de Rengguer avec l'abbé de Bellelay.

Vol. 442, f° 62, copie, 1/2 p. in-f°.

629. — *Baden, 26 nivôse [15 janvier].* — Barthélemy à Deforgues en faveur d'un jeune Bernois nommé Wyttembach, détenu à Marseille.

Vol. 442, f° 63 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

630. — *Baden, 26 nivôse [15 janvier].* — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de la ville de Marseille. Même sujet.

Vol. 442, f° 63 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

631. — *Soleure, 15 janvier.* — Les président et assesseurs de la direction des sels à Soleure, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 72, copie, 1/2 p. in-f°.

632. — *Montargis, 26 nivôse [15 janvier].* — Les administrateurs du district de Montargis à Barthélemy. Réclamation de M. de Salis, ci-devant major du régiment de Châteauvieux.

Vol. 442, f° 351, copie, 2/3 p. in-f°.

633. — *Paris, 27 nivôse [16 janvier].* — Le citoyen Haupt à Deforgues. «.... Depuis vingt ans et pendant presque tout le cours de ma vie j'ai constamment travaillé en politique et dans des négociations, ce qui me fait présumer que je pourrois avec quelque succès occuper un poste dans la Suisse[1]..... »

Vol. 443, f° 104, original, 2 p. in-f°.

1. En marge on lit : « Écrire une lettre satisfaisante au sujet des renseignements fournis.

« Lui marquer que les agents que nous avons en Suisse suffisent et que plusieurs sont même dans le cas d'être rappelés comme inutiles ;

« Qu'il paroît que c'est dans son pays, dans le département Rhéno-Germanique, que son zèle pourroit surtout être fructueux ; qu'il pourroit s'y rendre avec ses compatriotes dont il annonce le prochain départ. — 29 nivôse ».

Digitized by Google

634. — *Bâle, 27 nivôse [16 janvier].* — Bacher au district de Delémont. «.... Si des prêtres suisses se permettent des missions sur le territoire de la République, c'est contre le vœu de leurs souverains. » Bacher va écrire à Soleure et à Bellelay pour avertir que les prêtres qui se rendraient à l'avenir coupables de pareils faits seraient immédiatement arrêtés et punis.

Vol. 442, f° 64 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

635. — *Paris, 27 nivôse [16 janvier].* — Le commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre à Barthélemy, relativement au déserteur français Dumas et au général de brigade Louis Capretz, ci-devant au service de France.

Vol. 442, f° 77 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

636. — *Bâle, 28 nivôse [17 janvier].* — « Les puissances coalisées paroissent bien fatiguées de la guerre et disposées à se rapprocher de la République françoise. Des personnes qui ont des relations avec la maison d'Autriche ont cherché à me sonder, pour voir avec qui il faudroit traiter dans le cas où il y auroit des propositions de paix à faire. J'ai répondu que nous avions 100 000 négociateurs à l'armée du Rhin, et autant à celle du Nord, sans compter ceux de la Moselle. Nous ne pouvons en effet dans ce moment, parler à nos ennemis qu'à coups de canon.....

« On assure qu'il est question de te faire parvenir, Citoyen ministre, des propositions insidieuses qui consisteront à reconnoître provisoirement la République françoise et à convenir d'une trêve de deux années, pendant laquelle elle établiroit sa constitution et organiseroit son gouvernement. Ce préalable rempli, on traiteroit définitivement de la paix et le traité conclu seroit soumis à la ratification nationale.

« La politique des puissances coalisées est de ralentir par la perspective d'une paix prochaine la rapidité de la marche révolutionnaire du gouvernement actuel, d'attiédir le peuple, de jeter une pomme de discorde parmi les patriotes et d'établir dans l'intérieur de la République un schisme funeste, à l'aide duquel Pitt, profondément scélérat, espère de pouvoir de nouveau faire déchirer les entrailles de la France par ses propres enfants.

« Le roi de Prusse est excessivement ennuyé d'une guerre ruineuse et déshonorante pour lui. Il lui faut de l'argent et l'Empereur ne peut lui

1. Reçue le 1er pluviôse [20 janvier].

Digitized by Google

en donner. Le landgrave de Hesse-Cassel est dans le même cas vis-à-vis de l'Angleterre. Le lieutenant de Wenderoth, chargé de conduire à Bâle une partie des prisonniers françois détenus dans le pays de Hesse, m'a suffisamment fait comprendre que son landgrave faisoit tout pour des guinées et que si la France vouloit donner plus d'or que l'Angleterre, il serviroit celui qui le payeroit le mieux. Je joins ici copie de ma lettre au landgrave de Hesse-Cassel et de celle au major de Lehsten. On m'a fait espérer que nous pourrions tirer des chevaux et peut-être même des armes du pays de Hesse.

« Il importeroit infiniment dans les circonstances actuelles d'avoir un émissaire qui passeroit à Cassel et à Berlin pour sonder le terrain et faire des offres capables de détacher le roi de Prusse et le landgrave de Hesse-Cassel de la coalition. M. Sturler de l'Altenberg, notre correspondant secret à Berne, qui connoît parfaitement la Hollande et l'Allemagne, est désigné depuis longtemps par le citoyen Barthélemy pour cette mission. Il me mande qu'il est prêt à partir, que le moment est favorable. Ce voyage sera infiniment plus utile que celui de la Hollande, où une invasion ne paroît guère praticable avant que nous ne soyons maîtres du cours du Rhin. Nous ne nous exposerons pas à disséminer de nouveau nos forces pour commettre la même faute que l'année dernière.

« Il devient de la plus grande importance que tu fasses passer ta correspondance secrète en Allemagne dans le paquet du citoyen Barthélemy. J'ai des moyens pour faire parvenir toutes les dépêches par voie de commerce. La copie de la lettre ci-jointe, adressée à Constantin Stamati, qui a été décachetée à Huningue et qui m'a été remise tout ouverte par Luc Preyswerck de Bâle, prouve que la voie dont tu t'es servi jusqu'ici n'est point sûre. Fais donc passer tes lettres dans le paquet de l'ambassade que j'ouvre chaque fois à Bâle, et laisse-moi le soin du reste.

« Je reçois dans ce moment une lettre du citoyen Franck, qui te demande pour quatre mois de traitement deux mille livres en numéraire. Cette remise presse et paroît d'une si grande urgence que je ne saurois assez te solliciter de me répondre promptement. Cet agent de la République ne mérite pas d'être négligé et même abandonné d'une manière si cruelle. J'ai un correspondant sûr à Stuttgard, par le canal duquel je puis lui faire remettre tes lettres et l'argent dont il a besoin. Il vaudroit mieux lui envoyer cent louis que deux mille livres. J'ai emprunté douze mille livres à Bâle, pour payer des souliers pour la République, sans quoi je n'aurois pas hésité d'emprunter cent louis pour les envoyer au citoyen Franck. »

Vol. 443, f° 105, original, 2 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 11 janvier.* — Bacher au landgrave régnant de Hesse-Cassel. Remerciements pour les bons traitements qu'il a fait éprouver aux prisonniers français.

Vol. 443, f° 63, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

b. — *Bâle, 11 janvier.* — Bacher à M. de Lehsten, major des hussards au service de Hesse-Darmstadt. Même sujet.

Vol. 443, f° 64, copie, 1 p. in-f°.

637. — *Bâle, 28 nivôse* [*17 janvier*] [1]. — L.-M. Rivalz à Deforgues. Terreur qui règne en Allemagne. Mesures militaires. Mécontentement des habitants. « Le thermomètre aristocratique est à la paix; » on croit à la prochaine tenue d'un Congrès à Nuremberg ou à Bâle. Assignats. Émigrés. Le ministre de Gênes a été particulièrement fêté aux fêtes du premier janvier « par François II et sa femme. » On annonce que deux membres de la Convention sont en route pour la Suisse : « Conférer avec les agents des puissances qui y résident est le motif qu'on leur prête..... »

Vol. 443, f° 107, original, 4 p. in-f°.

638. — *Paris, 28 nivôse* [*17 janvier*]. — Deforgues à Barthélemy. Recommandation en faveur du citoyen Probst, chargé d'une mission dans le cercle de Franconie, où il se rend par la Suisse.

Vol. 442, f° 219, copie, 1/3 p. in-f°.

639. — *Paris, 28 nivôse* [*17 janvier*]. — Deforgues à Barthélemy. Réclamation du négociant Jean-Luc Sarrasin, de Bâle. Les autres réclamations envoyées par Barthélemy ont été transmises au ministre de l'Intérieur.

Vol. 442, f° 88, copie, 2/3 p. in-f°.

640. — *Paris, 28 nivôse* [*17 janvier*]. — Deforgues à Barthélemy. Demande de passeport par la femme de Pierre-François-Marie de Courten.

Vol. 442, f° 121, copie, 1/4 p. in-f°.

641. — *Mulhouse, 28 nivôse* [*17 janvier*]. — « Propositions faites par les tanneurs de la république de Mulhausen. »

Vol. 443, f° 160, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

642. — *Bâle, 28 nivôse* [*17 janvier*]. — Bacher au district de Delémont. Transit des denrées de la dernière récolte dans les enclavements bâlois de Biel et de Bencken.

Vol. 442, f° 65, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 1er pluviôse [20 janvier].

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

643. — *Baden, 29 nivôse [18 janvier].* — « ..... Il va devenir chaque jour plus difficile pour nous de nous approvisionner en Suisse. » La peine que la Suisse éprouve à tirer d'Allemagne les objets dont elle a besoin va amener les Cantons à prendre de leur côté des mesures prohibitives. C'est ainsi qu'après l'interdiction de la sortie des chevaux, Berne vient d'interdire celle des cuirs. Ces précautions sont commandées par la force des choses et on ne doit nullement y voir l'effet de sentiments malveillants des Cantons à l'égard de la France. « Au reste, il faut observer que si leurs propres besoins leur imposent l'obligation de porter des défenses de sortie, ils n'ont pas les moyens de leur attribuer une grande sévérité d'exécution, de sorte que nous pouvons être assurés qu'elles seront largement violées et qu'il nous sera toujours fourni beaucoup d'objets soumis à la prohibition d'exportation.....

POLITIQUE N° 275.

« L'autre lettre de Berne cotée 2e, aussi ci-jointe, m'étonne en paroissant croire à la possibilité que la coalition continue la guerre.....

« Le petit monarque piémontois est aux abois. Le papier de son gouvernement qui n'éprouvoit jamais de perte, perd en ce moment contre argent de 20 à 25 pour cent avec apparence de tomber encore davantage. On ne paye personne dans ce pays-là..... Il est bien vrai que la cour de Londres expédie assez souvent des courriers à celle de Turin, mais on ne voit pas comment elle pourroit relever le courage et les moyens de cet allié foible, humilié et écrasé du poids du rôle que de plus grands tyrans veulent absolument lui faire jouer.....

« Rien jusqu'à présent n'annonce que le complot d'aposter des assassins » dans la Valteline « ait quelque réalité, » mais il se pourrait que l'Autriche cherchât à faire enlever les papiers du citoyen Sicard. « Je vais même jusqu'à avouer qu'il seroit extraordinaire qu'elle le laissât passer tranquillement..... »

Vol. 443, f° 109, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 65 v°, copie, 4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 15 janvier.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Prohibition de la sortie des chevaux et des cuirs.

Vol. 442, f° 67 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 443, f° 93, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 15 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Émigrés. Probabilité de la continuation de la guerre. Réponse à la note de Fitz Gérald.

1. Reçue le 4 pluviôse [23 janvier].

Digitized by Google

Publication dans le *Moniteur* d'une lettre de Bacher. Affaires de Berne.

Vol. 442, f° 68, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 94, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Seewis, 14 janvier* [1]. — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. On ne sait rien du complot contre les Français dans la Valteline.

Vol. 442, f° 68 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 84, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

d. — Relation du voyage du citoyen Rial, de Turin, à travers la Valteline et le pays des Grisons.

Vol. 442, f° 70, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 113, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

644. — *Baden, 29 nivôse* [*18 janvier*]. — Barthélemy à Clerc, commissaire près les salines du Jura. Sels.

Vol. 442, f° 71 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

645. — *Rapperschwyl, 19 janvier.* — Traduction de la lettre des magistrats de Rapperschwyl aux trois cantons protecteurs, Zurich, Berne et Glaris. Faux assignats.

Vol. 442, f° 195, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 114, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

646. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Le citoyen Porect à la Commission des subsistances. Approvisionnements.

Vol. 443, f° 116, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

647. — « Mémoire présenté par le citoyen Reybaz, ministre de la République de Genève près la République françoise, aux Citoyens députés composant le Comité des Finances, le mois de nivôse. »

Le projet de conversion des rentes viagères en rentes perpétuelles alarme une grande partie de la Suisse et particulièrement Genève.

Vol. 443, f° 117, copie, 10 p. in-f°.

648. — *Saint-Maurice, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Faux passeports. Imprimés envoyés de Commune-Affranchie. Mission du citoyen Jeanneret.

Vol. 442, f° 88 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1. Cette lettre est datée de Coire dans la copie, sans nom d'auteur, envoyée au ministre (vol. 443).

Digitized by Google

649. — *Paris, 1er pluviôse [20 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. Faux assignats venant de Fribourg et de Neuchâtel.

Vol. 443, f° 138, minute, 3/4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 110 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l. n. d.* — Le Commissaire national près le tribunal de Pontarlier au ministre de la Justice. Même sujet.

Vol. 442, f° 110 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Paris, 26 nivôse [15 janvier].* — Arrêté du Conseil exécutif. Même sujet.

Vol. 442, f° 111, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 99, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

650. — *Bâle, 1er pluviôse [20 janvier]* [1]. — Bacher à Deforgues. « ..... Des gens qui passent pour instruits m'ont encore répété hier que des propositions de paix seroient faites incessamment au gouvernement de la République françoise et peut-être les puissances coalisées réclameront-elles l'intervention et la médiation de la Suisse. On se flatte même qu'un Congrès pourroit se tenir à Baden où le citoyen Barthélemy occupe en ce moment le logement du prince Eugène qui fut chargé avec le maréchal de Villars au commencement de ce siècle de traiter des plus grands intérêts de l'Europe. »

La fin de la lettre est relative aux achats à faire en Suisse et aux inconvénients qui résultent de l'envoi dans ce but d'agents maladroits. C'est l'imprudence d'un agent de Marseille qui vient de faire interdire la sortie des cuirs de Berne.

Vol. 443, f° 136, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 76 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

651. — *Bâle, 1er pluviôse [20 janvier].* — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 443, f° 132, original, 7 p. 1/2 in-f°.

652. — *Baden, 1er pluviôse [20 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Il le remercie d'avoir fait remettre en liberté le cousin du trésorier Frisching et demande la même faveur pour le citoyen Wieland, de Bâle.

Vol. 442, f° 72 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Reçue le 4 pluviôse [23 janvier].

Digitized by Google

Pièces jointes. — Berne, 18 janvier. — Frisching à Barthélemy. Remerciements pour la mise en liberté de son cousin.

Vol. 442, f° 73, copie, 2/3 p. in-f°.

653. — *Baden, 1er pluviôse [20 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la maison suisse Clavel, Matheus et Cie, établie à Rouen, contre l'emprunt forcé.

Vol. 442, f° 73, copie, 2/3 p. in-f°.

654. — *Lausanne, 20 janvier.* — Le citoyen Venet à Deforgues. « La reprise de Toulon paroît avoir fait une impression forte sur l'esprit des Piémontois..... Le crédit public éprouve d'ailleurs dans ce pays un décroissement fait pour alarmer.....

« Depuis les nouveaux succès des armes françoises, les politiques suisses remettent sur le tapis le projet de rendre le Corps helvétique médiateur entre les puissances belligérantes..... »

Affaires de Berne. Nouvelles démarches de Genève pour obtenir des denrées de Berne. Agiotage à l'occasion des rentes viagères. Faux assignats. Procession patriotique faite à Vevey à l'occasion de la reprise de Toulon. État du régiment de Roquemondet, en Piémont.

Vol. 443, f° 128, original, 7 p. 3/4 in-4°.

655. — *Baden, 1er pluviôse [20 janvier].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Estain, département de la Meuse. Réclamation du citoyen Georges-Antoine de Roll d'Emmenholtz, bourgeois de Soleure.

Vol. 442, f° 73 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

656. — *Paris, 20 janvier.* — Le commissaire des guerres Lendy à Barthélemy. Pensions et réclamations des régiments suisses.

Vol. 442, f° 107 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

657. — *Altkirch, 1er pluviôse [20 janvier].* — Les nouveaux administrateurs du district d'Altkirch à Barthélemy relativement au citoyen Ristelhueber, contrôleur des douanes à Bourglibre.

Vol. 442, f° 108 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

658. — *Baden, 2 pluviôse [21 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de M. de Wrintz.

Vol. 442, f° 77, copie, 1/2 p. in-f°.

659. — *Seewis, 21 janvier.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Sûreté des voyageurs français dans la Valteline.

Vol. 442, f° 93, copie, 2 p. in-f°.

Digitized by Google

660. — *Delémont, 21 janvier.* — L'agent national provisoire près le district de Delémont, Beunot, à Bacher. Faux assignats. Épuration des autorités constituées du district.

Vol. 442, f° 96, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

661. — *Genève, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 442, f° 133 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Requête du citoyen Figuières, Français domicilié à Vevay.

Vol. 442, f° 154, copie, 1/2 p. in-f°.

662. — *Bordeaux, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Le comité de surveillance de Bordeaux à Deforgues, relativement au négociant suisse Streker [1].

Vol. 443, f° 139, original, 1 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [2]

663. — *Bâle, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — « Citoyen ministre, les nouvelles d'Allemagne, ainsi que celles de Strasbourg, nous ont appris ce matin que l'ennemi avoit évacué le Fort-Vauban et l'avoit fait sauter...

« Wurmser a été mandé à Vienne. On assure qu'il y a été conduit sous escorte.

« Le général Kalckreuth étoit le seul des Prussiens ayant la réputation d'aimer les François, que le roi traitât avec une sorte de prédilection. Il est à remarquer que Frédéric-Guillaume, lui écrivant à Francfort à raison de sa blessure, donne de grands éloges à sa conduite à Kaiserslautern et lui attribue exclusivement le succès de cette journée. Brunswick n'a pas dû être insensible à ce trait.

« Trois mille Autrichiens viennent du Tyrol ; ils vont entrer en Souabe.

« Nos otages à Mayence ont été conduits partie à Wesel, partie à Magdebourg. Accablés de maladies ou de misère, ils se sont fait admirer par leur courage et leur dévouement à leur patrie. On n'a retenu à Mayence qu'un commissaire des guerres et le payeur de l'armée.

« Le général Hotze, de Zurich, a été envoyé à Lörrach. On dit qu'il y demeurera en place de Wolckenstein.

« Suivant une lettre de Gênes, les Anglois en bloquant le port de cette ville avoient moins pour objet de chagriner les bâtiments génois que

1. Streckeisen ?
2. Reçue le 6 pluviôse [25 janvier].

Digitized by Google

ceux danois ou suédois qui le fréquentent. Le consul anglois et le ministre d'Espagne y sont encore.

« On parle toujours de paix. On dit que des courriers ont été envoyés à Paris pour y proposer une suspension d'armes. Cependant on se flatte que Pitt se maintiendra malgré l'opposition et qu'à la faveur des trésors de l'Angleterre on pourra encore une fois tenter le sort des armes. D'autre côté, tous les rapports des voyageurs, ainsi que beaucoup de lettres, nous apprennent que la reprise de Toulon a si fort aigri les esprits dans Londres qu'on croit à la chute très prochaine de ce ministre...

« L'État de Soleure a délibéré l'expulsion des émigrés laïques...

« On parle depuis quelque temps du retour du roi de Prusse à Francfort.

« La conspiration de Stockholm occupe les esprits des politiques. Nombre de ceux-ci sont bien fâchés de ne pouvoir nous y faire jouer un rôle.

« La Russie travaille tout le Nord. On croit qu'elle ne tardera pas à revenir sur le premier partage de la Pologne.

« On porte à vingt-six millions sterling les dépenses de l'Angleterre cette année. Un tel sacrifice n'a produit que honte dans les moyens et dans les résultats. Catherine a été plus rusée que Pitt; on commence à convenir qu'elle a fait des dupes. »

Vol. 443, f° 140, original, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE n° 276.

664. — *Baden, 3 pluviôse [22 janvier].* — « Toutes les lettres de Suisse, Citoyen ministre, comme aussi celles qui viennent de l'autre côté du Rhin, expriment un grand désir et des vœux ardents pour la paix. On paroît croire qu'elle est absolument nécessaire aux embarras et à l'épuisement des Puissances coalisées et qu'elles ne peuvent pas tarder à manifester ce besoin par quelque démarche plus ou moins directe. Je suis bien aussi de cet avis; cependant, comme on ne fournit point encore de développements faits pour donner du poids aux conjectures et comme d'un autre côté il est très possible et même vraisemblable que l'aveuglement des rois doit les conduire précipitamment à leur ruine totale et par conséquent à la continuation de la guerre, il semble qu'il ne nous reste qu'à les voir venir sur des ouvertures pacifiques et qu'à persévérer, en attendant, dans les grandes et vigoureuses mesures que l'énergie républicaine sait inspirer au peuple françois, pour l'exemple de toutes les nations qui, marchant désormais sur ses traces, voudront conquérir et assurer leur liberté. »

1. Reçue le 10 pluviôse [29 janvier].

Digitized by Google

Barthélemy revient ensuite sur les conséquences désastreuses que la guerre entraîne pour les Suisses, malgré leur neutralité; il insiste particulièrement sur leurs créances et l'interdiction d'exporter des marchandises de France. « La cour de Vienne paroît vouloir se relâcher un peu de ses mesures de rigueur envers les Cantons. » Quant à nous, il n'est qu'un « article » dont nous les fournissons « avec autant d'abondance que de générosité, c'est l'article des déportés. Le département du Haut-Rhin vient encore d'en jeter un nombre sur le territoire de Bâle. Le Canton, déjà presque affamé et presque hors d'état de nourrir ses propres habitants, est désolé que nous mettions ainsi à sa charge des étrangers qui ont le double inconvénient pour lui de contribuer au renchérissement des vivres et pour nous de pervertir autant qu'ils peuvent l'esprit public. » Barthélemy regrette également que ce soient nos plus chauds partisans, le grand tribun Buxtorf et le chancelier Ochs, qui aient « la douleur de voir périr en scélérats sur le territoire de la République, l'un son neveu Wieland, l'autre son beau-frère Dietrich.... »

L'ambassadeur transmet une réclamation de la maison Pourtalès de Neuchâtel et de la maison Bidermann de Winterthur. Il signale les inconvénients graves qui résultent pour la France du manque d'argent où on laisse les citoyens Rodolphe et Porect, chargés d'achats de bestiaux. Les achats de chevaux paraissent au contraire marcher fort bien. Barthélemy a adressé un assez grand nombre d'exemplaires du rapport de Robespierre du 27 brumaire au rédacteur de la gazette de Lugano qui a promis de les placer en Italie. Barthélemy renvoie le passeport que le ministre lui a adressé le 26 nivôse.

Vol. 443, f° 143, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 84, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Neuchâtel, 16 janvier.* — Le secrétaire du Conseil de Neuchâtel, Pettavel, à Barthélemy. Réclamation de la maison Pourtalès.

Vol. 442, f° 85 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

b. — *Paris, 12 nivôse [1er janvier].* — La commission des subsistances et approvisionnements de la République au citoyen Pourtalès. Même sujet.

Vol. 442, f° 86 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Paris, 13 nivôse [2 janvier].* — M. M. Pourtalès à la commission des subsistances. Même sujet.

Vol. 442, f° 87, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Neuchâtel, 16 janvier.* — M. M. Pourtalès à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 87 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

FINANCES n° 21.

665. — *Baden, 3 pluviôse [22 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Dépenses diverses. Compabilité.

Vol. 442, f° 83 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

666. — *Baden, 3 pluviôse [22 janvier]* [1]. — Barthélemy à Deforgues. Moyens d'assurer la correspondance avec Venise et Constantinople.

Vol. 443, f° 377, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 81 v°, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

667. — *Bâle, 3 pluviôse [22 janvier]* [2]. — Bacher à Deforgues. « La garnison autrichienne a abandonné le Fort-Vauban et, dans la nuit du 17 au 18 janvier, on a mis le feu aux mines et fait sauter les fortifications de cette place en vertu d'un ordre de Vienne. »

Créances de Bâle. « L'édit prohibitif d'exportation de tous les comestibles de Suisse sur le territoire de la République françoise s'exécute avec la plus grande exactitude; c'est une représaille que nous nous sommes attirée par une rigueur impolitique. » Approvisionnement. Plaintes du bourgmestre Kilchsperger relativement à l'ouverture d'une lettre du chancelier Hoffer de Mulhouse. Mesures prises par Bacher pour avoir des nouvelles d'Angleterre.

Vol. 443, f° 373, original, 7 p. in-f°.
Vol. 442, f° 103, copie, 2 p. 1/3 in-f° [3].

668. — *Paris, 3 pluviôse [22 janvier].* — Colchen à Barthélemy. Compte des dépenses de la Suisse pour 1792.

Vol. 442, f° 105, copie, 2/3 p. in-f°.

669. — *Lucerne, 22 janvier.* — L'avoyer Krus à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 95 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

670. — *Paris, 4 pluviôse [23 janvier].* — Le comité de Salut public à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 443, f° 148, original, 1 p. 1/2 in-f°.

671. — *Baden, 23 janvier.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Sûreté des voyageurs français dans la Valteline.

Vol. 442, f° 88, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 10 pluviôse [29 janvier]. L'original de cette lettre est daté par erreur du *3 ventôse*.
2. « Reçue le *6 pluviôse* ». La pièce est datée par erreur du *3 ventôse*.
3. Cette copie est datée par erreur du 7 pluviôse [26 janvier].

Digitized by Google

672. — *Baden, 4 pluviôse [23 janvier].* — Barthélemy à la commission révolutionnaire établie à Ville-Affranchie. Réclamations du citoyen Joseph-Jean-Baptiste Franzoni, du bailliage suisse de Locarno.

Vol. 442, f° 88 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

673. — *Bâle, 23 janvier.* — Bacher aux président et assesseurs de l'administration de la prévôté de Moutier-Grandval. Faux assignats.

Vol. 442, f° 97, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

674. — *Saint-Maurice, 4 pluviôse [23 janvier].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Mission du citoyen Jeanneret.

Vol. 442, f° 104 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

675. — *Paris, 5 pluviôse [24 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. « Le citoyen Thinville se rend à Venise pour une mission importante..... Le gouvernement attache une importance égale à ce qu'il arrive promptement et à ce qu'il arrive en sûreté. » Barthélemy lui facilitera à quelque prix que ce soit les moyens de se rendre à sa destination promptement et avec le secret nécessaire.

Vol. 442, f° 103 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

676. — *Bâle, 5 pluviôse [24 janvier].* — Bacher à Deforgues. Les citoyens Rodolphe et Porect sont toujours sans argent. « On veut organiser en Allemagne une levée en masse, ce qui sera le comble de la bêtise et de la démence dans un pays où le paysan est écrasé d'impôts et en quelque manière dans la servitude. Les peuples de la Germanie une fois levés, il n'y aura plus moyen de les faire coucher à moins d'être sûrs qu'ils se réveilleront libres. » Envoi du mémoire suivant.

Vol. 443, f° 158, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 97 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 23 janvier.* — Mémoire de la corporation des tanneurs de Bâle sur l'exportation du tan.

Vol. 442, f° 98, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 443, f° 161, copie, 6 p. 2/3 in-f°.

677. — *Baden, 24 janvier.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Créances des négociants de Zurich en France.

Vol. 442, f° 119, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

VENET A DEFORGUES [1]

Émigrés. **678.** — *Lausanne, 24 janvier.* — Prétendus mouvements qui devaient avoir lieu dans le canton de Fribourg. Mécontentement causé par le séjour des prêtres en Suisse. Affaire du nommé Bergier. Arrestation faite en France d'un agent suisse chargé de porter à Lyon des passeports et d'en rapporter de l'argent que les émigrés y ont caché. Progrès que fait le mécontentement dans les États du roi de Sardaigne. Effet produit en Suisse et particulièrement dans le pays de Vaud par l'arrêté des représentants du peuple dans le département de l'Ain mettant sous séquestre les possessions des Genevois. Nouvelles démarches de Genève auprès du canton de Berne.

« De nouvelles ordonnances émanées du gouvernement de Berne interdisent l'admission de tous nouveaux émigrés françois et spécialement de ceux qui se sauvent de Lyon et voudroient fixer leur séjour en Suisse. Il est sévèrement enjoint aux baillis et autres administrateurs locaux de les éconduire après vingt-quatre heures. Ces dispositions ont même un effet rétroactif par rapport à une cinquantaine de Lyonnois déjà établis dans les bailliages de Lausanne, de Morges et d'Aubonne, qui ont reçu l'ordre de vider le territoire. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les anciens émigrés royalistes applaudissent les premiers à cette mesure, regardant tous les réfugiés de nouvelle date comme des dissidents et des intrus qui refroidissent la bienveillance de leurs hôtes en en partageant le bénéfice, et mettent en péril l'asile dont ils ont fait une sorte de prescription exclusive.

« Il n'est pas inutile de se tenir au courant de la correspondance des émigrés établis en Suisse avec leurs camarades de l'armée de Condé. Ces derniers mandent en date du 14 qu'il y a eu le 13 une action très chaude aux portes de Worms, dans laquelle les patriotes ont été battus et forcés de rentrer dans la ville, après avoir abandonné aux vainqueurs neuf pièces d'artillerie et huit cents prisonniers et laissé sur le champ de bataille environ onze cents hommes tant tués que blessés. Ces mêmes lettres disent que toutes les forces et les précautions des Prussiens sont employées à couvrir Mayence, sentant bien que si les François reprenoient cette ville, tout le plan de la campagne prochaine seroit manqué comme il l'a été pour la dernière. On y lit encore que la nécessité de défendre ses foyers a accoutumé les habitants de l'Empire aux réquisitions militaires, qu'ils se sont tous armés et soumis à la discipline la plus exacte, qu'il arrivera de là que les ennemis pourront tirer aussi bon parti que les François de ces fortes réquisitions et tripler leur armée, d'autant plus, ajoutent ces messieurs, que les *déprédations inouïes* des

1. Reçue le 14 pluviôse [2 février].

Digitized by Google

troupes républicaines ont rempli de terreur et d'indignation les rives du Rhin, où la révolution françoise comptoit originairement beaucoup de partisans, et que tous ces peuples sont aujourd'hui fanatisés dans le sens inverse, principalement dans les cercles de Souabe, du Haut et du Bas-Rhin; que les Autrichiens sont décidés à faire sauter Fort-Louis s'ils sont pressés trop vivement et à se retirer par le pont de cette ville dans le Brisgau.

« Les ministres du culte protestant en Suisse sont violemment courroucés contre l'assemblée nationale de Genève, qui vient de mettre en question si la république admettroit ou non une religion dominante, et si l'État salarieroit ou non les fonctionnaires des différents cultes..... »

Vol. 443, f° 152, original, 8 p. in-4°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

679. — *Bâle, 5 pluviôse [24 janvier]*. — « ... En général, comme je l'ai dit précédemment, le vœu pour la paix ne cesse de se manifester. En suivant le cours du Rhin, pour peu qu'on cause avec des militaires autrichiens, on les voit non invoquer la paix avec le ton humilié d'un sujet, mais la demander impérativement.....

« Je ne sais jusqu'à quel point on doit ajouter foi au contenu d'une lettre de Berlin dont l'auteur néanmoins est très raisonnable. Elle porte que Luchesini a été à Vienne réclamer de l'empereur vingt-cinq millions de florins; que si cette somme, dont le roi de Prusse a fait l'avance dans cette guerre, ne peut être comptée, Luchesini demandera comme équivalent la Silésie autrichienne, et que pour obtenir l'un ou l'autre, il menacera d'un arrangement particulier avec la France.

« La même lettre dit aussi qu'à Berlin on ne se borne pas comme ailleurs à demander la paix avec la France, et en effet les Prussiens seroient tout cœur s'ils avoient à combattre les Autrichiens qu'ils abhorrent plus encore qu'avant d'avoir été leurs alliés.

« P. S. — Le comte Alfiéri, ministre de Sardaigne à Naples, passe à Vienne.

« On écrit de Livourne que 3500 émigrés de Toulon y sont arrivés et qu'on a établi un hôpital hors de ses murs pour les Anglois blessés. »

Vol. 443, f° 156, original, 2 p. 3/4 in-f°.

680. — [*Paris*], *24 janvier*. — Pierre Ochs, chancelier de la république et canton de Bâle [à Deforgues?]. Il annonce son arrivée et demande une entrevue confidentielle.

Vol. 443, f° 165, original, 1 p. in-4°.

1. Reçue le 10 pluviôse [29 janvier].

Digitized by Google

681. — *Paris, 5 pluviôse [24 janvier].* — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation du général Mayenfisch.

Vol. 442, f° 161 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 277.

682. — *Baden, 6 pluviôse [25 janvier].* — « Je joins ici, Citoyen ministre, copie d'une lettre de Zurich dans laquelle tu verras ce qu'on me dit de la paix. Tu verras aussi dans la lettre ci-jointe de Berne à quel point elle est nécessaire au petit tyran sarde. Comme l'Autriche qui pressoit la Suisse du côté de la Souabe pour les subsistances, il avoit cru également pouvoir défendre la sortie des riz pour les Cantons. Mais le peuple piémontois n'a pas été de cet avis, il a murmuré assez haut pour qu'on ait été d'obliger de lever la défense qu'on avoit eu la pensée d'établir...

« Un voyageur qui arrive du Valais me conte qu'un énorme paquet semblable à ceux que le citoyen Helfflinger et moi avons reçu a été adressé de Ville-Affranchie par la poste au conseil de Saint-Maurice... Je ne te fais ce détail dont sans doute le citoyen Helfflinger t'instruira, s'il a su le fait, que parce que je dois croire qu'il aura été adressé dans le pays de Vaud de semblables paquets qu'on croit contenir des exemplaires de l'arrêté pris par les représentants du peuple à Commune-Affranchie concernant les cultes. Si l'on ne se trompe pas dans cette supposition, il est de mon devoir de te prévenir qu'il y a quelques inconvénients graves dans cet excès de notre zèle envers la Suisse et surtout envers le Valais... Je ne serois pas du tout surpris que le grand bailli se vît forcé par le cri public de nous dénoncer au Directoire helvétique à cause de l'envoi de cet arrêté sur les cultes et des motifs qu'on nous attribuera. En effet pourquoi dans le renversement de nos antiques préjugés tournons-nous nos regards vers les autres nations qu'ils subjuguent encore? Plaignons-les, mais ne nous établissons point apôtres auprès d'elles, ne nous occupons que de nous-mêmes et de notre bonheur. La raison et le temps feront le reste au delà de nos frontières...

« Je reçois à l'instant une lettre de Coire en date du 21 janvier, vieux style. On me marque que nos quatre officiers en étoient partis le quinze, vieux style, pour Venise. J'espère tout pour la suite du voyage du citoyen Sicard du succès de celui de nos quatre officiers. Je m'aperçois qu'on se montre extrêmement froid en Grisons sur le complot dénoncé par le citoyen Noël et que même on ne se remue guère pour aller aux informa-

1. Reçue le 12 pluviôse [31 janvier].

Digitized by Google

tions. Les personnes auxquelles j'avois fait écrire et dont j'attendois des démarches actives proportionnées à leur réputation de patriotisme, ont répondu avec la plus grande indifférence. Je m'adresse encore au Directoire de Zurich pour qu'il fasse connoître au gouvernement des Ligues Grises tout ce que la sûreté publique exige de soins de sa part.

« On a arrêté et conduit à Commune-Affranchie un particulier du pays de Vaud qui faisoit trafic de passeports suisses. J'en ignore jusqu'ici les détails. Il paroît qu'il a fait beaucoup de faux seings. »

Vol. 443, f° 167, original, 4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 90, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 20 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Détails relatifs au citoyen Schweizer. Bruits de paix.

Vol. 442, f° 91, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 443, f° 127, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Berne, 22 janvier.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Nouvelles de Vienne et d'Allemagne. La Russie ne songe pas à envoyer des troupes contre la France. Le papier du roi de Sardaigne perd 50 pour cent; en faisant quelques légers sacrifices, la République française le feroit tomber à 80 pour cent de perte.

Vol. 442, f° 91 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 146, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Bienne, 21 janvier.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 92 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 142, copie, 2 p. in-f°.

683. — *Baden, 6 pluviôse [25 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Consternation causée par l'exécution à Noirmoutiers de Jean Conrad Wieland, bourgeois de Bâle. Requête en faveur de sa veuve et de ses enfants ainsi que du citoyen Schinz.

Vol. 442, f° 94, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Bâle, 22 janvier.* — L'État de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 94 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — « Traduction de la requête présentée au magistrat de la république de Bâle par la mère et les parents du citoyen Wieland. »

Vol. 442, f° 95, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

684. — *Baden, 25 janvier.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Même sujet.

Vol. 442, f° 95 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

685. — *Baden, 6 pluviôse [25 janvier].* — Barthélemy aux administrateurs des départements du Mont-Terrible et du Doubs. Il leur communique une lettre du bourgmestre de Bienne.

Vol. 442, f° 93, copie, 1/3 p. in-f°.

686. — *Baden, 6 pluviôse [25 janvier].* — Barthélemy à Clerc. Sels.

Vol. 442, f° 96, copie, 2/3 p. in-f°.

687. — *Paris, 6 pluviôse [25 janvier].* — Le Comité de Salut public de la Convention nationale à Barthélemy. Achats de salpêtre.

Vol. 442, f° 157, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Ibid., f° 156 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 166, copie, 3/4 p. in-4°.

Pièce jointe. — Zurich, 6 janvier. — Lettre anonyme adressée à M. Joseph Cavillon, à Paris. Même sujet.

Vol. 442, f° 159, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 166, copie, 1 p. 1/4 in-4°.

688. — *Sans nom [Marseille], 6 pluviôse [25 janvier].* — Les membres de la Commission municipale provisoire de Marseille à Barthélemy, relativement au jeune Wyttembach.

Vol. 442, f° 183 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

689. — *Baden, 7 pluviôse [26 janvier].* — Barthélemy à Deforgues en faveur du citoyen Schinz, de Zurich, actuellement à Nantes.

Vol. 442, f° 99 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 24 janvier. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 100, copie, 3/4 p. in-f°.

690. — *Saint-Maurice, 7 pluviôse [26 janvier].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 132, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Saint-Maurice, 29 nivôse [18 janvier].* — Helfflinger aux administrateurs du district de Thonon. Passeports.

Vol. 442, f° 132 v°, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

b. — *Thonon, 1er pluviôse [20 janvier]*. — Les administrateurs du district de Thonon à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 442, f° 133, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 30 nivôse [19 janvier]*. — Helfflinger à Favre-Buisson, agent national dans le département du Mont-Terrible. Passeports. Contrebande.

Vol. 442, f° 133, copie, 1/2 p. in-f°.

691. — *Paris, 7 pluviôse [26 janvier]*. — Le commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne d'Hemel, veuve d'un officier général suisse au service de France.

Vol. 442, f° 171 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 27 nivôse [16 janvier]. — Le citoyen Denormandie, directeur général provisoire de la liquidation, au ministre de la Guerre. Même sujet.

Vol. 442, f° 172, copie, 1/4 p. in-f°.

692. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier]*. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 162, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 2 pluviôse [21 janvier]. — Extrait des registres des délibérations du Conseil exécutif provisoire. « Le Conseil exécutif provisoire, considérant que le moyen de rendre au papier national que nous avons dans l'étranger toute la confiance qu'il mérite, est de s'attacher à faire disparoître les faux assignats qui y circulent,

« Arrête : qu'en conséquence de l'article 12 de la loi du 23 avril dernier, il sera établi dans les villes de Bâle, Genève et Gênes des commissaires chargés d'y vérifier les assignats; que ces commissaires seront nommés par le vérificateur général des assignats, sauf l'approbation du Conseil; et que le Corps helvétique, la république de Genève et celle de Gênes seront informées de cet établissement par les agents de la République près de ces États et invitées à procurer aux commissaires respectifs toutes facilités pour l'exercice des fonctions qui leur seront confiées. Pour ampliation conforme au registre : *Signé* DÉSAUGIERS, secrétaire par intérim. »

Vol. 442, f° 162, copie, 1/2 p. in-f°.

693. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier]*. — Deforgues à Barthélemy. Il lui recommande de nouveau de s'occuper des moyens d'acheter de la poudre ou au moins du salpêtre.

Vol. 442, f° 156, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

694. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier].* — Deforgues à Bacher. Barthélemy recevra des fonds sous huit ou dix jours. Le Ministre félicite Bacher du zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée. Le Ministre reçoit les journaux anglais, mais demande ceux d'Allemagne.

Vol. 443, f° 176, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 161, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

695. — *Bâle, 8 pluviôse [27 janvier].* — « Citoyen ministre, les Autrichiens vont faire remonter une partie de leurs forces dans le Brisgau, pour chercher à donner de l'inquiétude au département du Haut-Rhin par un simulacre de passage, dans l'objet de faire diversion à notre armée du Bas-Rhin qui, d'après un conseil de guerre qu'on tient en ce moment à Strasbourg et auquel le général Schérer a été invité, doit se porter vers Manheim pour faire le siège de cette place; c'est du moins ce que nous annoncent les nouvelles d'Allemagne.

« Le citoyen Parandier, un de vos agents (*sic*) à Leipzig a passé ici hier. Il aura beaucoup de choses intéressantes à te dire surtout sur la manière d'organiser la correspondance d'Allemagne. Il seroit aussi bien essentiel que le citoyen Franck qui paroît avoir des affaires très importantes à te communiquer, à en juger par la lettre ci-jointe, pût se rendre aussi à Paris, il est comme tu le sais non seulement sans le sol, mais encore engagé avec tous ses effets : il lui est dû quatre mois de ses appointements. Le citoyen Parandier chante aussi misère, et il paroît d'après ce que j'entends dire de tous les agents en pays étranger, et d'après ce que nous éprouvons en Suisse, qu'on va être obligé de publier un jeûne ou carême politique, parce que notre diplomatie va se trouver à la veille de manquer de tout.

« L'émigré Coney, connu par son esprit d'intrigue et ses moyens de se rendre utile dont je t'ai déjà parlé, est de retour de l'armée de Condé. Il va me donner un aperçu de ce qu'il a remarqué et se dévouer entièrement à telle excursion qu'on croira maintenant convenable de lui prescrire : il a aussi des intelligences à l'armée de Wurmser, où il espère de pouvoir se faire employer sur des recommandations qu'il a sû se procurer. Il nous y servira d'observateur et nous fera passer exactement ce qu'il aura remarqué. Il pourra avant tout être employé utilement le long du mont Jura pour découvrir les nouvelles manœuvres et pratiques des émigrés et des prêtres sur cette frontière, qui est encore toujours

1. Reçue le 12 pluviôse [31 janvier].

Digitized by Google

travaillée, ce qui occasionne une désertion et émigration continuelle vers l'armée de Condé.

« Ci-joint le bulletin d'Allemagne [1].

« J'ai vu des lettres de Nuremberg qui annoncent que nos succès étonnants sur le Rhin, à Toulon, et dans la Vendée y ont occasionné un enthousiasme général. Des négociants nurembergeois très patriotes ont électrisé tous leurs correspondants en Allemagne.

« Je dois te prévenir qu'il a été adressé des ordres à tous les bureaux de poste d'Allemagne de s'établir en comité de surveillance pour décacheter tout ce qui part de Bâle pour l'Allemagne et tout ce qui va d'Allemagne à Bâle. Veuillez bien en prévenir vos bureaux. Il nous reste la voie de Schaffouse dont on pourra encore profiter quelque temps. Je connois d'ailleurs des négociants suisses qui font partir des exprès jusqu'aux premières villes d'Allemagne dont je pourrai aussi me servir, si vous voulez bien m'envoyer vos dépêches. Il est indispensable d'avoir des chiffres, sans quoi il ne sera plus possible de correspondre avec sûreté.

« Je viens de faire mettre sous le scellé pour 26 000 livres d'assignats supposés faux; on en est empoisonné ici et dans les environs. Il seroit de la plus grande utilité que le citoyen Bresson receveur du district d'Altkirch fût nommé vérificateur à Bâle.....

« Nous n'avons, Citoyen ministre, par nos arrangements mal combinés, ni argent, ni crédit en Suisse. Nous avons laissé passer avec une insouciance inconcevable la saison favorable pour approvisionner nos armées..... »

« P. S. — L'apothicaire Hueber, citoyen de la ville de Bâle, fort lié avec Deffieux, de Bordeaux, pendant son séjour à Bâle, se rend à Paris. Comme ce citoyen bâlois a l'imagination exaltée, il a souvent servi sans s'en douter d'instrument aux malveillants en répandant des nouvelles exagérées et en circonvenant nos généraux de faux rapports. Cet homme est vaporeux, a l'esprit inquiet, et est surtout aigri d'ancienne date contre le gouvernement bâlois. Il conviendroit, Citoyen ministre, sous ce rapport, de le faire surveiller, d'autant plus qu'il est possible qu'il ait une mission de la part de quelques-uns de ses concitoyens qui, sans être nombreux, trouvent cependant quelquefois moyen de tourmenter leurs magistrats. »

Vol. 443, f° 172, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 109, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

696. — *Bâle, 8 pluviôse [27 janvier]*. — Bacher au Comité de surveillance de la ville de Huningue. Plaintes du bourgmestre Kilchsperger

1. Manque.

Digitized by Google

au sujet de l'ouverture à Huningue d'une lettre du chancelier Hofer, de Mulhouse, à lui adressée sous le couvert de la chancellerie de Zurich.

Vol. 442, f° 109 v°, copie, 1 p. in-f°.

697. — *Baden, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation relative à des assignats appartenant au capitaine Paravicini, du ci-devant régiment grison de Salis.

Vol. 442, f° 100 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

698. — *Baden, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy à Deforgues en faveur du citoyen Briselance, secrétaire du conseil d'administration de la prévôté de Moutier-Grandval retenu à Delèmont, et en faveur du citoyen bâlois Bernouilli.

Vol. 443, f° 169, original, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 100 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Moutier, 22 janvier.* — Les président et conseil d'administration de la prévôté de Moutier-Grandval à Barthélemy relativement au citoyen Briselance.

Vol. 442, f° 101, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Delèmont, 21 janvier.* — Le citoyen Briselance à MM. les président et conseil d'administration de la prévôté de Moutier-Grandval. Même sujet.

Vol. 442, f° 101 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

699. — *Baden, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy au citoyen Bernard, représentant du peuple près le département du Mont-Terrible. Même sujet. Faux assignats.

Vol. 442, f° 102, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

700. — *Baden, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la citoyenne Françoise Dumuy-Créquy.

Vol. 442, f° 102 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

701. — *Baden, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy aux représentants du peuple près le département des Bouches-du-Rhône en faveur du jeune Roguin, de Berne.

Vol. 442, f° 103, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

702. — *Bâle, 8 pluviôse [27 janvier].* — « Citoyen ministre, on avoit dit que le parlement anglois étoit encore prorogé; nous avons appris le contraire. D'ailleurs ce n'étoit possible qu'en violant une loi fondamentale de laquelle dépend la soumission de l'armée.

« Les Prussiens qui tiennent seuls en deçà du Rhin, servent avec plus de zèle qu'ils ne l'ont encore fait. On en trouve la cause dans les marques de mépris que leur ont prodiguées les Autrichiens, ceux-ci en fuite. Les premiers veulent prouver qu'ils sont dignes de leur ancienne réputation; cependant ils n'en font pas moins des vœux ardents pour la paix.

« Tandis que Luchesini est à Vienne, l'Autrichien Lehrbach est envoyé à Berlin, et le prince de Nassau, arrivé très récemment à Pétersbourg, s'est aussi rendu à Berlin au nom de Catherine. On expédie quantité de courriers et l'on attribue trois causes absolument différentes à cette activité, parce qu'on n'est pas fixé encore sur la véritable.

« 1° Les demandes du roi de Prusse à l'Autriche telles qu'elles sont rapportées dans mon n° 82;

« 2° Des mesures à prendre pour continuer la guerre;

« 3° De la mésintelligence entre les copartageants de la Pologne.

« ..... Il semble plus naturel de croire qu'il s'agit de la Pologne, et on y est d'autant plus porté lorsqu'on sait que le favori Bischofswerder, qu'on réserve pour les grandes occasions, va se transporter à Pétersbourg.

« Milord Moira a été prendre ses dernières instructions à Londres, en raison de l'expédition sur nos côtes. Il s'est plaint de l'amiral Macbride qui passe en Amérique et qui est remplacé par sir Wallace.

« Les Allemands disent qu'ils sont rassurés sur le sort de Manheim, Mayence et Francfort. L'armée de Wurmser est toujours dans son même état de pauvreté; des épidémies meurtrières se manifestent sur toute la rive droite du Rhin. Le sarcasme est mis en jeu contre les Autrichiens en Allemagne même; on y a dit que le sentiment de leurs forces les avoit décidés à évacuer le Fort-Vauban.

« On parle d'une fermentation sourde dans diverses parties de la Hollande.

« Par ici, ce n'est plus qu'avec de faux assignats qu'on nous fait la guerre, et cette guerre est de nature à exciter notre surveillance. Je verrois avec douleur qu'on ne donnât aucune suite au projet que j'ai proposé d'établir à Bâle un vérificateur. Il vient d'y mourir un émigré; on a trouvé dans son paquet pour cent trente-deux mille livres de ce genre d'assignats. Tout en regorge; plusieurs sont assez bien imités pour inquiéter les demi-connaisseurs, et sous les auspices des émigrés, on en

1. Reçue le 12 pluviôse [31 janvier].

Digitized by Google

fabrique en Souabe qu'on espère rendre assez parfaits pour que le débit en soit certain.....

« On parle de nouveau du voyage de l'empereur à Bruxelles. »

Vol. 443, f° 170, original, 3 p. 1/4 in-f°.

703. — *Chambéry, 8 pluviôse [27 janvier].* — Le président du directoire du département du Mont-Blanc, Somelier, à Barthélemy. Émigrés. Sûreté des frontières.

Vol. 442, f° 184, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

704. — « Rapport de l'administration du district de Cluses sur les renseignements qu'elle a du lieu de résidence de ses émigrés dans la Suisse et le Valais. »

Vol. 442, f° 185, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

705. — *Baden, 9 pluviôse [28 janvier].* — Barthélemy à Deforgues, relativement au citoyen Valery Flament.

Vol. 442, f° 105 v°, copie, 1 p. in-f°.

706. — *Baden, 9 pluviôse [28 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Fonds placés en France sous leur nom de fille et sous leur qualité de Hollandaises par des femmes nées en Hollande et mariées depuis à des citoyens bernois.

Vol. 442, f° 106, copie, 1 p. in-f°.

707. — *Baden, 9 pluviôse [28 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations du nommé Praromann, ci-devant officier aux gardes suisses; de la maison Rodolphe Preisverch, de Bâle; du citoyen Zollikofer, de Saint-Gal; du citoyen Turconi, propriétaire dans les bailliages suisses italiens d'une maison « louée à d'Entraigues et à l'actrice Saint-Huberty peu après leur retraite dans ces contrées éloignées. »

Vol. 442, f° 106 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

708. — *Baden, 9 pluviôse [28 janvier].* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Réclamations des invalides du régiment de Steiner. Le major Daxelhoffer, de Bienne, demande du service dans les armées de la République.

Vol. 442, f° 107, copie, 1 p. in-f°.

709. — *Bâle, 28 janvier.* — MM. de Bâle à Barthélemy en faveur de la famille Tourneysen, établie à Commune-Affranchie.

Vol. 442, f° 122 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

710. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — « L'envoi au Ministre anglois, Citoyen ministre, de la réponse que le Corps helvétique devoit à son insolente note du 30 novembre dernier, arrêtera, il faut croire, au moins jusqu'à un certain point les intrigues par lesquelles nos ennemis ne cessent de fatiguer la Suisse pour essayer de l'entraîner à s'attacher à leur cause. » Barthélemy appelle cependant l'attention du Ministre sur la nécessité de ne pas inquiéter les Suisses particulièrement du côté de Genève. « Cette frontière est devenue fort chatouilleuse. » L'ambassadeur transmet une nouvelle réclamation de Zurich et annonce le départ du citoyen Marné, parti il y a trois jours pour se rendre à sa destination. POLITIQUE N° 278.

Vol. 443, f° 201, original, 7 p. in-f°.
Vol. 442, f° 114 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 24-26 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Réclamations diverses. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 442, f° 117, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 443, f° 150, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Zurich, 20 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créance de négociants de Zurich en France.

Vol. 442, f° 117 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 125, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Zurich, 16 janvier.* — Mémoire de la chambre de commerce de Zurich. Même sujet.

Vol. 442, f° 118, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

711. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats. Peu de confiance inspiré par Luc Preisverch, de Bâle. Passage à Schaffouse d'un Vénitien paraissant chargé de quelque mission.

Vol. 443, f° 182, original, 6 p. in-f°.
Vol. 442, f° 111 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy au bourgmestre Ott, de Zurich. Faux assignats.

Vol. 442, f° 113 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 185, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 16 pluviôse [4 février].

Digitized by Google

b. — *Baden, 29 janvier.* — Barthélemy à M. de Sandoz de Travers. Même sujet.

Vol. 442, f° 114, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — *Schaffhouse, 22 janvier.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur, adressée à Barthélemy. Mouvements militaires. Émigrés. Détails sur un voyageur vénitien qui a pris des informations sur Barthélemy et le personnel de l'ambassade.

Vol. 442, f° 114, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 181, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

712. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Demande de passeport par la femme de Pierre-François-Marie de Courten. Réclamation des frères de Courten.

Vol. 442, f° 121 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

713. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations en faveur de Jean-Georges Strockeisen, de Bâle, arrêté à Bordeaux, et de Roguin, de Berne, arrêté à Marseille.

Vol. 443, f° 186, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 121 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bâle, 27 janvier. — L'État de Bâle à Barthélemy en faveur du nommé Strockeisen.

Vol. 442, f° 122, copie, 1 p. in-f°.

714. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Bec-d'Ambès. Même sujet.

Vol. 442, f° 122, copie, 1/3 p. in-f°.

715. — *Baden, 10 pluviôse [29 janvier].* — Barthélemy à Deforgues. Créances des Cantons. Réclamations des régiments suisses en général et de celui de Steiner en particulier. Nouvelles du citoyen Schweizer. Affaire des Grisons.

Vol. 443, f° 187, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 119 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 24 janvier. — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Créances de Zurich. Réclamation du régiment de Steiner. Nouvelles d'Allemagne. Réponse à la note de Fitz Gérald.

Vol. 442, f° 120 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 151, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Digitized by Google

716. — *Baden, 29 janvier.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Accusé de réception des lettres du 27 et du 28 janvier relatives au nommé Strockeisen et à la famille Tourneysen.

Vol. 442, f° 123, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

717. — *Bâle, 10 pluviôse [29 janvier].* — Bacher donne divers détails relatifs aux fournitures de sels en Suisse.

« Brunswick, ennuyé et fatigué de commander des automates prussiens et d'être témoin des inepties continuelles des généraux autrichiens, a pris le parti d'être homme libre et de renoncer à la dépendance des despotes et même à tout service militaire, à moins que les François ne veuillent l'admettre comme volontaire dans un bataillon de gardes nationales. Il vient de quitter brusquement l'armée prussienne qu'il a reconduit à Mayence, et s'est retiré à Francfort pour s'en retourner chez lui. Le fameux général Möllendorf connu par ses talents militaires et par son crédit à Berlin doit le remplacer.

« Wurmser est décidément rappelé à Vienne; le lieutenant général Browne prend le commandement de son armée.

« Le comte de Woyna, ambassadeur de Pologne à Vienne, et l'abbé Potubiatto, résident de cette puissance près de la même cour depuis vingt ans, ont pris congé et sont retournés chez eux.

« La terreur est continuellement à l'ordre du jour en Allemagne; elle est surtout telle le long du Rhin que les soldats et les paysans s'attendent à y voir arriver les François en ballon....

« Le baron de Thugut, ci-devant internonce à Constantinople, actuellement ministre d'État à Vienne, est, à ce qu'on assure, désigné par l'Empereur pour se rendre à la Haye où les ministres des cours de Londres, de Berlin et d'Espagne doivent se trouver aussi pour y tenir un congrès et travailler au testament politique de leurs maîtres.

« L'Empereur, ne sachant plus où trouver de l'argent, va imposer tout le sacré collège romain, les monsignors et en général tous les princes d'Italie ci-devant feudataires de l'Empire. La cour de Turin lui a offert de son papier-monnoie, mais il est tellement tombé qu'on ne pourroit s'en servir à Vienne que pour faire des papillotes. Si la maison d'Autriche n'avoit la ressource de vendre du cuivre à la République françoise, ses billets de banque ne vaudroient guère mieux. »

Bacher réclame avec instance l'établissement d'un vérificateur d'assignats à Bâle. Le manque d'argent l'empêche de prendre les mesures les plus nécessaires pour avoir des informations. « Il ne s'agit pas de

1. Reçue le 14 pluviôse [2 février].

Digitized by Google

sommes considérables, mais comme on ne me rembourse aucune de mes avances, je suis entièrement à sec et je ne pourrai même plus employer l'émigré Coney en Allemagne qui, ainsi que tu en jugeras par le journal ci-joint, est cependant très à même de continuer à me procurer des renseignements utiles, surtout relativement aux faux assignats... »

Vol. 443, f° 189, original, 7 p. in-f°.
Vol. 442, f° 123, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Journal d'un voyage fait au quartier général et autres cantonnements de l'armée de Condé* [*par l'émigré Coney, agent secret de Bacher*]. — « Il est inutile de parler de la route où je ne remarquois rien d'intéressant. Je passois à Rheinfelden où je vis le comte de Montjoye qui me parla encore de ses projets de faire une Vendée dans le Jura, ou de tirer le meilleur parti possible des dispositions d'une grande partie des habitants de ce département. Il paroît effectivement qu'il les travaille avec succès, puisqu'il en est venu beaucoup à l'armée de Condé depuis que le comte est allé dans le comté de Neuchâtel. Il devoit être de retour pour le 24 du courant, il l'avoit écrit de Soleure, mais une lettre postérieure annonce à ses gens qu'il a dû retourner à Yverdon et faire une nouvelle tournée. Si l'on m'expédioit, je pense qu'il seroit à propos que j'y fisse un petit voyage. Il seroit possible d'attirer de Loisy [1] sur les frontières de France et de l'arrêter. C'est le moyen le plus sûr pour être éclairci de toutes ces sourdes manœuvres. Je sais très certainement qu'il y a plus de 100 000 écus et 7 000 fusils cachés dans les frontières de Suisse, mais M. de Montjoye n'en savoit pas davantage la dernière fois que je lui parlois, et il ignoroit absolument l'endroit de ce dépôt. Il est à croire qu'il est maintenant au fait.....

« Arrivé à Hahr où étoit alors le quartier général, je m'informois d'abord de différentes personnes de ma connoissance, que j'eus quelque peine à trouver attendu que les cantonnements varioient encore, et que les troupes alloient d'un village à l'autre; je n'aurois pu rester au quartier général et à la suite de l'armée, si je n'eusse eu des répondants.

« En conséquence, je me fis présenter chez le secrétaire des commandements du prince de Condé, et ensuite chez le baron de Fumel, puis à M. du Quela gentilhomme de la chambre; à l'appui de ces connoissances, je fus tranquille et pus commencer mes observations.

« Je recherchois différents officiers et capitaines qui me donnèrent quelques notions sur l'état de l'armée, ses dispositions, des esprits, (*sic*) et les projets des princes pour la prochaine campagne.

1. « De Loisy, fils d'un Président au Parlement de Dijon, demeure à Yverdon chez M. Simon, orfèvre. Jeune homme d'environ vingt-sept ans, taille de cinq pieds cinq pouces et quelques lignes, cheveux et soucils chatain foncé et presque noirs, ainsi que les yeux, visage plat, nez petit écrasé, bouche un peu grande, menton allongé, teint brun. »

Digitized by Google

« L'armée considérablement affoiblie par les pertes qu'elle avoit faites dans les batailles, par le départ journalier de beaucoup d'individus qui se retiroient, alloit être réduite à fort peu de monde par l'ordre que le Prince donna aux volontaires de se déterminer sous huit jours à s'enrôler pour soldats, et à s'assujettir comme tels à toutes les ordonnances militaires, pour tout le temps que dureroit la guerre, ou à quitter son armée. L'ordre comprenoit également les officiers auxquels on vouloit faire signer leur parole d'honneur qu'ils n'abandonneroient leur poste qu'à la fin de la guerre. Des murmures s'élevèrent de toutes parts : le mécontentement devenu général ne se contraignit point; le Prince, instruit de la disposition de son armée, qui alloit être anéantie, révoqua l'ordre, mais les esprits étoient aigris; les gentilshommes surtout se plaignoient hautement de ce qu'ils appeloient l'ingratitude de leurs chefs et nonobstant la révocation, un grand nombre de volontaires persistèrent à vouloir quitter l'armée de Condé, et presque tous dirent vouloir se rendre à celle de la Vendée, sur laquelle on fonde les plus grandes espérances et dont seule on attend la contre-révolution. La retraite inconcevable d'Hagnenau avoit dégoûté fortement la petite armée, et surtout la légion de Mirabeau qui avoit arrosé de son sang ces lignes si précipitamment reprises. On se plaignit violemment de la foiblesse de Wurmser père, et de la trahison du fils qui, disoit-on publiquement, avoit retiré six millions de cette fugue concertée avec les agents de la Convention nationale. La légion de Mirabeau qui s'étoit vue réduite à 300 hommes s'augmenta pendant mon séjour à Hahr jusqu'au nombre de 1700 passés, par l'affluence prodigieuse de recrues Alsaciens et Comtois. Salm-Hussards s'est aussi accru en même proportion. On forme un corps séparé d'Alsaciens, et le Prince aura sous ses ordres la campagne prochaine plus de 20 000 hommes. Il y a 9 000 habits commandés, et qui se font avec célérité. Les régiments de Saxe, Bercheng, Royal Allemand cavalerie, et les légions qui sont sous M. de Cobourg, viendront renforcer l'armée de Condé. M. du Quéla disoit cependant qu'il n'étoit pas sûr que cette armée fît la campagne sur le Rhin. La certitude de son augmentation a fait rester néanmoins beaucoup de personnes fort mécontentes des Autrichiens et des chefs. J'avois profité de ces dispositions pour gagner quelques-uns de mes amis, et j'avois réussi. J'en ai trouvé, gens connus pour déterminés, prêts à tout faire pour se venger de torts faux ou vrais, et se tirer de la misère qui les accable, j'ai dit au citoyen Bacher *jusqu'à quel point on peut compter sur eux* et je lui ai proposé de le mettre à même de traiter directement avec eux.....

« On approvisionne abondamment toutes sortes de magasins, on fait de toutes parts une grande quantité de recrues, les Hollandois en fournissent beaucoup, et donnent carte blanche au prince d'Orange. L'Empereur et le roi de Prusse commandent eux-mêmes leurs armées. On compte sur la Suisse et on est persuadé *qu'elle se déclarera pour les Puissances,*

Digitized by Google

lorsqu'il ne s'agira plus que de porter le dernier coup. Le projet de bloquer toute la France ne s'effectuera pas facilement, mais en récompense on travaille vigoureusement à son intérieur. On assure même que quelques membres de la Convention sont corrompus (je ne parle que d'après un gentilhomme du prince de Condé), il ne manque aux mécontents que des points de ralliement, et l'on travaille à en établir en plusieurs endroits. On fait passer des lettres des princes, et l'on a un grand projet sur Paris, sur l'exécution duquel on compte beaucoup.

« Je puis assurer ici que je n'ai pu continuer mes découvertes faute de moyens de subsistance et de vêtement.....

« Voici les noms des personnes qui font passer des fonds et des lettres aux émigrés. La femme Chandonet, Mallet négociant, la femme de Joseph Gauthier marchand de draps, Mme Abriot de Grupe, la veuve Vulpillat; les Bachod; Jannin notaire; le ci-devant marquis de Ballay a envoyé de l'argent dernièrement à son fils par un jeune étudiant de Dôle qui a émigré, tous ces personnages à Lons-le-Saunier. A Beaume-les-Dames un nommé Baratte, chevalier de Saint-Louis; une grande partie de ces personnes se servent du canal d'un certain Lazare Longchamps, de Sarajois, frontière du Mont-Jura, lequel peut venir commodément jusqu'en Suisse dans ses possessions.

« M. de Mazaucourt qui commande à l'armée de Condé la cavalerie noble entretient une correspondance assez suivie avec un négociant de Senlis, qui fait passer à Paris ses lettres et celles du Prince et autres personnages conséquents. On correspond aussi à Nancy, à Blamont, où plusieurs municipaux prévariquent continuellement. C'est le comte de Mitry, capitaine en second des grenadiers de Mirabeau, qui est chargé de cette partie. Comme je suis en relation directe avec lui et le comte Charles du Hautois, colonel en second de la légion et neveu de Calonne, je promets de savoir quels moyens ils emploient surtout pour faire entrer les assignats en France. Je suis également sûr d'être informé à Friessenheim du nom de celui qui fait passer en France les papiers des princes.

« Je répète que j'ai à l'armée de Condé deux officiers déterminés aux entreprises les plus hardies, s'il le faut j'y retournerai, et j'y servirai, ou si l'on préfère je me procurerai du service à l'armée de Waldeck pour lequel je saurai me faire donner des recommandations du prince de Condé même, je servirai dans un corps à cheval dans quelle armée que ce soit, et comme j'ai quelques connoissances de la tactique et que j'ai porté un peu les armes, je pourrai peut-être attraper une place d'aide de camp, je pourrai faire sûrement les observations les plus exactes, et en avertir à temps, je ne manque pas d'intelligence, j'ai beaucoup d'activité et un désir immodéré de me rendre utile. On peut compter sur mon zèle et ma fidélité, et d'ailleurs je donne assez d'armes contre moi, si je ne tenois pas parole.

Digitized by Google

« Un coup hardi pourroit dissiper en un moment l'armée de Condé, je désire que l'on me devine... et qu'on m'aide... »

Vol. 443, f° 193, copie, 9 p. 1/2 in-f°.

b. c. d. — *Bâle, 28 décembre 1793 — 5 janvier 1794.* — Publications de la chancellerie de Bâle relativement aux objets dont l'exportation est prohibée.

Vol. 442, f° 124, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f°s 19-20 et 72, copies, 4 p. 1/2 in-f°.

718. — *Richterschwyl, sur le lac de Zurich, 10 pluviôse [29 janvier].* — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 24 nivôse. Détails relatifs à sa mission. Il propose de suspendre le payement des pensions militaires des Grisons. Sécurité des voyageurs français dans la Valteline. Nouvelles des Grisons et d'Allemagne. Requête en faveur du Bâlois Wieland, domicilié à Nantes et arrêté. Obstacles qu'on met à la frontière aux exportations légales de marchandises suisses.

Vol. 443, f° 198, original, 5 p. in-f°.

719. — *Quartier général de Grenoble, 10 pluviôse [29 janvier].* — Le général Alexandre Dumas, commandant en chef l'armée des Alpes, à Barthélemy. Il prie l'ambassadeur de lui procurer des hommes adroits capables de lui fournir les renseignements indispensables à ses opérations.

Vol. 442, f° 174 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

720. — *Paris, 10 pluviôse [29 janvier].* — L'agent du canton de Berne, Gruyère, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 190, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

721. — *Bâle, 11 pluviôse [30 janvier].* — « Citoyen ministre, Brunswick se retire et il sera remplacé par le général Möllendorf, homme d'un âge avancé, dont l'opinion est d'un grand poids en Prusse, mais si fort connu par son opposition à la guerre de France, qu'on a dit que c'est pour négocier qu'on l'envoie, M. de Brunswick ayant perdu la confiance de notre nation par son manifeste de 1792.

« Wurmser a aussi donné sa démission : il est remplacé par Brown. Le colonel autrichien Mack (le bras droit de Cobourg) vient d'arriver de

1. Reçue le 16 pluviôse [4 février].

Digitized by Google

Manheim. On parle beaucoup des préparatifs pour la campagne prochaine. Chacun sait pourtant que la défection de l'Angleterre culbuteroit la coalition.

« On s'obstine à croire que les conférences qu'il y a eu à Berlin, depuis l'arrivée du prince de Nassau, entre les ministres prussiens et les agents russes, n'avoient point la France pour objet. Le général Schwerin a été envoyé à Pétersbourg.

« Frédéric-Guillaume retourne à Francfort avec ses deux fils et leurs femmes : celles-ci résideront à Darmstadt, tandis que les autres tâcheront de se faire couper le cou dans la plus déraisonnable de toutes les guerres.

« Un grand congrès à La Haye est à l'ordre du jour. Les puissances alliées y enverront leurs ministres ! Il est des provinces de Hollande qui doivent, dit-on, solliciter l'agrément de nous inviter à y en envoyer aussi.

« Les journaux allemands nous donnent un démenti formel, sur ce que nous avons dit avoir sauvé quinze vaisseaux dans le ci-devant port de Toulon. Ils réduisent ce nombre à trois.

« Le conseiller de Bâle Wieland, le plus formidable des anti-françois, vient de mourir subitement : il paroît que c'est du chagrin que lui ont causé ses fausses prédictions sur la République.

« Hier on a répandu la nouvelle que les habitants d'Arau, ville voisine de Bade, ont planté l'arbre de la liberté et affiché l'indépendance. On ajoute que Berne a fait marcher des troupes, et vérifier le contenu des lettres adressées au dehors. Nous ne tarderons pas à savoir ce qui en est.

« Puisque tu m'as rigoureusement prescrit de tout dire, je ne tairai pas que les plaintes des habitants de Genève et de Mulhausen nous font un tort infini dans l'étranger, où ils nous représentent comme des tyrans. Je suis souvent impatienté de ce que j'en entends, mais presque toujours forcé au silence, parce que j'ignore nos affaires avec eux. Ils disent, entre autres choses, qu'on les tourmente pour les forcer à une réunion, mais que ce moyen est le moins propre à les y décider.

« P.-S. — On a jugé à Berne les soldats du régiment de Watteville qui dans le temps ont tué un homme à Arlesheim. L'un des trois qui avoient tiré a été condamné à mort; on ignoroit le véritable meurtrier; c'est le sort qui l'a désigné; les deux autres ont été bannis pour vingt ans.

« Un Burkard de Bâle, employé dans les bureaux de l'armée d'Yorck, écrit à son frère, et lui dit confidemment que les officiers anglois ne savent plus où ils en sont, on leur annonce sans cesse de nouvelles forces et de grands desseins, et cependant l'armée s'atténue journellement au point qu'elle sera bientôt réduite à rien. »

Vol. 443, f° 210, original, 3 p. in-f°.

Digitized by Google

722. — *Paris, 11 pluviôse [30 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation du citoyen Barbier.

Vol. 442, f° 216 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

723. — *Commune-Affranchie, 11 pluviôse [30 janvier].* — « Les représentants du peuple envoyés dans la Commune-Affranchie pour y assurer le bonheur du peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants et près l'armée des Alpes, » La Porte et Fouché, à Barthélemy. « Les représentants du peuple françois ont eu pour la nation suisse dans la personne de chacun de ses membres tous les égards dus au bon voisinage et à l'amitié. Des malentendus, comme tu le dis, ont pu donner pour quelques instants de la sollicitude aux magistrats de l'Helvétie, mais des explications simples et franches qui rétabliront la vérité altérée, ramèneront la confiance entre deux nations dignes l'une de l'autre et consolideront une alliance fondée sur une estime réciproque et sur des principes uniformes. »

Vol. 442, f° 171, copie, 1/2 p. in-f°.

724. — *Sans nom [Marseille], 11 pluviôse [30 janvier].* — Les membres de la Commission municipale provisoire de Marseille à Barthélemy, relativement au jeune Wyttembach.

Vol. 442, f° 184, copie, 1/4 p. in-f°.

725. — *Paris, 12 pluviôse [31 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. Ordres donnés pour la levée du séquestre mis par diverses municipalités sur des marchandises appartenant à des Suisses.

Vol. 442, f° 175, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 7 pluviôse [26 janvier]. — Le ministre de l'Intérieur à Deforgues. Même sujet.

Vol. 442, f° 175, copie, 2/3 p. in-f°.

726. — *Paris, 12 pluviôse [31 janvier].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de Jean-Paul Weiss, Passavant et Françoise Tschoudy.

Vol. 442, f° 175, copie, 1/4 p. in-f°.

727. — *Bâle, 12 pluviôse [31 janvier].* — Bacher à Deforgues. Créances de Bâle. Offres de service d'un ingénieur autrichien envoyé à Manheim. Exécution de l'émigré Richardot. Lettre adressée au bourgmestre Kilchsperger ouverte par erreur à Huningue. Disette à Besançon. Achats de denrées en Suisse. Nouvelles de Berne et de Genève.

Vol. 443, f° 212, original, 5 p. in-f°.
Vol. 442, f° 135, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — a. — *Huningue, 8 pluviôse* [*27 janvier*]. — Le Comité de surveillance de la commune de Huningue à Bacher. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 135 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Dorneck, 18 janvier.* — Passeport délivré par le bailli de Dorneck à l'émigré Richardot.

Vol. 442, f° 136, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — *Bâle, 10 pluviôse* [*29 janvier*]. — Bacher au Comité de surveillance de Huningue, relativement à l'émigré Richardot.

Vol. 442, f° 136, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Huningue, « de la fin de janvier ».* — Le Comité de surveillance de Huningue au bourgmestre Kilchsperger de Zurich. Excuses pour une lettre à lui adressée ouverte par erreur.

Vol. 442, f° 136 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

728. — *Zurich, 31 janvier.* — Extrait d'une lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Affaires des Grisons. Faux assignats.

Vol. 443, f° 218, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

729. — *Porentruy, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 192 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

730. — *Saint-Maurice, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Réclamations du régiment de Courten. Passeports. Poudres.

Vol. 442, f° 141 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 8 pluviôse* [*27 janvier*]. — Helfflinger aux administrateurs du district de Thonon. Plaintes contre l'officier valaisan Borret.

Vol. 442, f° 142, copie, 1 p. in-f°.

731. — *Paris, 22 pluviôse* [*31 janvier*]. — L'agent du canton de Berne, Gruyère, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 191, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 9 pluviôse* [*28 janvier*]. — Les représentants du peuple composant le Comité d'aliénation et domaines réunis de la

Digitized by Google

Convention nationale aux représentants du peuple Lacoste et Baudot, délégués près l'armée du Rhin. Arrestation des trois directeurs des salines de la Meurthe.

Vol. 442, f° 191, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

732. — *Baden, 13 pluviôse [1er février].* — « Je joins ici, Citoyen ministre, copie d'une lettre de Zurich qui renferme un avis qui m'étonne. Je ne m'attendois pas que les coalisés de l'Allemagne auroient osé imaginer, pour se mettre d'accord et pour parvenir aux mesures nécessaires pour continuer la guerre, des moyens de la nature de ceux dont il s'agit dans cette lettre, mais ces moyens sont dignes de leur aveuglement. Ils ne voient pas qu'ils courent rapidement à leur perte, qu'ils vont amener le bouleversement de l'Allemagne en renversant absolument sa constitution et que les peuples ne pourront pas se prêter volontiers à des arrangements dictés par le brigandage et qui, s'ils pouvoient être de durée, feroient triompher le despotisme des rois. Ces rois allemands veulent marcher sur les traces de Catherine; leur situation n'est pas la même, ils ne tarderont pas à s'en apercevoir.

POLITIQUE N° 279. Affaires d'Allemagne et des Grisons.

« Cependant le bruit seul de ce système de sécularisation et réunion va répandre une grande terreur en Suisse, en même temps qu'il va l'exposer de nouveau à toutes les intrigues, attaques sourdes et moyens de séduction de nos ennemis. Je n'ai pas besoin de te dire que je m'attacherai à faire sentir aux Cantons les conséquences dangereuses pour eux de ce système. Je compte qu'ils tiendront ferme au leur.....

« Cependant il est certain que le système d'usurpation des princes les plus puissants de l'Allemagne devroit produire des effets salutaires sur les dispositions de la Suisse, si quelques circonstances de notre côté ne la portoient pas à concevoir des inquiétudes sur nos vues, et à se livrer de nouveau à des alarmes qui depuis quelque temps se dissipoient chaque jour davantage. J'étois bien sûr que l'annonce insérée dans le *Moniteur*, n° 121, causeroit une grande rumeur à Berne; toutes les lettres en parlent, tu verras ce qu'on m'en dit dans celle qui est ci-jointe. Il faut s'attendre que nos ennemis vont beaucoup faire valoir cette note du *Moniteur* pour provoquer des défiances auxquelles une autre circonstance. expliquée dans la lettre ci-jointe de Lausanne et dont je t'ai déjà entretenu, va donner de puissants aliments. Sois bien assuré que c'est un zèle très mal entendu que celui qui porte à adresser ainsi à toutes les autorités de la Suisse des papiers qui ont pour objet d'y disséminer nos opinions. Nous manquons absolument notre objet. Le seul que nous atteignons c'est que les gouvernements helvétiques se persuadent que nous ne cher-

1. Reçue le 18 pluviôse [6 février].

Digitized by Google

chons à saper celles qui sont reçues en Suisse que pour les renverser ensuite eux-mêmes. Si nous attachons encore quelque importance à la confiance des Cantons, je te conjure d'inviter le Comité de Salut public à faire écrire tout de suite à Ville-Affranchie pour y faire défendre absoment tous ces envois de papiers en Suisse et en Valais, au moins dans cette forme. Il y a même plus, comme nous ne savons qui les commande, ne seroit-il pas très juste et très nécessaire de rechercher s'ils sont véritablement faits dans des vues légitimes et si l'on n'est pas très bien informé au lieu d'où ils partent du grand mal qu'ils peuvent produire aux lieux où ils sont expédiés, sous le point de vue que je te présente?

« Quoique j'aie écrit à la Commission révolutionnaire de Ville-Affranchie et au citoyen Reymondin qu'il ne falloit point m'envoyer par la poste de ces monstrueux paquets qui me coûtent 50 livres de port chacun et que rien n'étoit plus simple que de me les faire parvenir par les voitures publiques, on s'obstine à ne se servir que de la voie de la poste. C'est un parti pris. Il faut bien aussi que je prenne le mien. Je mande à la Commission que comme je n'ai point mes ports francs ni les moyens, dans ce moment, d'en acquitter de si onéreux, je ne recevrai plus aucun de ces gros paquets d'imprimés, à moins qu'ils ne me soient adressés par la diligence.

« Il y a peu de jours que plusieurs de nos papiers ont publié une lettre que l'avoyer de Mulinen, de Berne, m'a écrite et dont je t'avois envoyé copie. Je te prie de croire, Citoyen ministre, que ces publications peinent et embarrassent les magistrats suisses et qu'elles gênent leur confiance, qu'il seroit bien plus utile de n'en autoriser aucune à l'avenir. J'aurois dû t'en prévenir déjà, car ce n'est pas la première fois que l'avoyer Mulinen manifeste du déplaisir de retrouver dans les papiers publics les lettres qu'il m'adresse.

« J'en joins ici une du bourgmestre Kilchsperger, de Zurich, par laquelle tu verras que le Directoire helvétique s'empresse de communiquer à ses coalliés l'arrêté du Conseil exécutif provisoire du 25 nivôse. L'autre lettre particulière de Zurich explique les difficultés que le Directoire éprouve de le notifier de même au gouvernement de Neuchâtel. Il y a déjà été pourvu par moi et Berne s'empressera de réclamer sa surveillance sur un point aussi délicat que celui de la fabrication ou de la distribution de faux assignats. »

Complot contre la sécurité des voyageurs français dans la Valteline dénoncé par le citoyen Noël.

« Le gouvernement des Grisons n'a pas cru qu'il fût *de sa dignité* de répondre au citoyen Noël. Il a chargé de ce soin les citoyens Masner, banquiers à Coire. Je joins ici copie de leur lettre.

« J'apprends par d'autres lettres de Coire que nos officiers ont traversé la Valteline et sont arrivés sur le territoire vénitien très heureusement. Elles ne me parlent point du citoyen Sicard dont l'abondance des neiges

Digitized by Google

aura arrêté la marche. On mande de Coire qu'elles empêchent le courrier ordinaire de l'Engadine d'arriver dans cette ville. Or le citoyen Sicard doit, selon toutes les apparences, traverser l'Engadine.

« Le citoyen Schweizer me marque qu'il te demande tes ordres à l'effet d'autoriser le citoyen Pestalozzi à composer un écrit destiné à éclairer le peuple grison. Je l'invite beaucoup, en ton nom, à donner promptement suite à cette idée. Je lui propose de charger le citoyen Pestallozzi à (*sic*) repliquer à la brochure dont je t'ai envoyé la traduction jointe à ma dépêche n° 256.....

« Le citoyen Helfflinger, ne sachant comment faire pour se procurer des secours, va dans sa détresse cruelle t'envoyer le citoyen Flury pour t'en demander. J'ai été bien tenté de lui donner pour compagnon de voyage dans la même vue quelqu'une des personnes avec lesquelles je travaille ici.....

« P.-S. — Il est juste que j'ajoute que le citoyen Helfflinger me mande qu'indépendamment de sa détresse il est dans le cas de t'envoyer le citoyen Flury pour te donner des renseignements sur plusieurs objets qui sont relatifs au service. »

Vol. 443, f° 221, original, 6 p. in-f°.
Vol. 442, f° 125, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 31 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons et de Neuchâtel. Faux assignats. « Malgré la mésintelligence apparente entre l'Empereur et le roi de Prusse, j'apprends d'un correspondant d'Allemagne qui est bien au fait, que pour une fois tout est accommodé. Le roi de Prusse aura ses trente millions auxquels les princes de l'Empire contribueront pour dix millions, et, afin que ni l'Empereur ni les princes ne puissent trop se plaindre de cette amende, il doit être sur le tapis de déclarer vacants trois archevêchés jusqu'à ce que cette somme terrible soit bonifiée. Ce seroit un grand coup pour la constitution germanique. Du reste cet accommodement fait évanouir toute espérance de paix aussi du côté de l'Allemagne et nous restons malheureusement dans des attentes toujours plus effrayantes. »

Vol. 442, f° 126 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 215, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Château de Lucens, 25 janvier.* — Le colonel de Weiss, bailli de Moudon, à Barthélemy. Réflexions sur les affaires du temps.

Vol. 442, f° 127 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Berne, 28 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Réflexions sur la paix. Punition des assassins d'Arlesheim. Plaintes contre les journaux.

Digitized by Google

Publication d'une lettre de l'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Lyon « inonde » la Suisse d'imprimés.

Vol. 442, f° 128, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 178, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

d. — *Lausanne, 29 janvier.* — Lettre sans nom d'auteur, adressée à Barthélemy. Envoi de papiers révolutionnaires dans le pays de Vaud. Affaires de Berne. Émigrés.

Vol. 442, f° 129, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 205, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

e. — *Seewis, 27 janvier.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Mission du citoyen Schweizer. Election de M. de Buol, frère du ministre impérial, comme évêque de Coire.

Vol. 442, f° 130 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 177, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

f. — *Coire, 15 janvier.* — MM. Masner, banquiers à Coire, à M. Noël, ministre de France à Venise. Complot contre les Français dans la Valteline.

Vol. 442, f° 131, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 95, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Zurich, 31 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons et de Neuchâtel. Faux assignats.

Vol. 442, f° 131, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 216, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

733. — *Baden, 1er février.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger, de Zurich. Accusé de réception de la lettre du 31 janvier. Affaires des Grisons. Faux assignats.

Vol. 442, f° 131 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

734. — *Paris, 13 pluviôse [1er février].* — Deforgues à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 28 nivôse. Il approuve les mesures concertées entre Barthélemy et le citoyen Noël pour assurer la correspondance avec Venise et Constantinople. Comptabilité du service politique de la Suisse.

Vol. 442, f° 252, copie, 1/2 p. in-f°.

735. — *Baden, 13 pluviôse [1er février].* — Barthélemy à Soulavie. Requête du citoyen Figuière. Libre communication entre la Suisse et Genève. Relations de Genève avec Berne.

Vol. 442, f° 134, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

736. — *Baden, 13 pluviôse* [*1er février*]. — Barthélemy à la commission révolutionnaire à Commune-Affranchie relativement aux énormes paquets qui lui sont adressés depuis quelque temps de cette ville par la poste.

Vol. 442, f° 134 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

737. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 172 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 8 pluviôse* [*27 janvier*]. — La commission des subsistances à Deforgues. Mesures prises pour faire passer des fonds aux citoyens Rodolphe et Porect.

Vol. 442, f° 173, copie, 2/3 p. in-f°.

738. — *Baden, 14 pluviôse* [*2 février*] [1]. — Barthélemy à Deforgues. Arrivée du citoyen Sicard. Sa traversée en Valteline a été heureuse. « Il s'est croisé avec nos officiers : ils se sont rencontrés, mais sans se parler..... La demoiselle Condé a passé ici hier, venant d'Italie, escortée d'une troupe de religieux, et allant rejoindre son père. »

Vol. 443, f° 233, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 136 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

739. — *Paris, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 173, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Décret de la Convention nationale du 24 nivôse an II [13 janvier 1794].

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de commerce sur la question faite par le ministre de la Justice par ses lettres des 19 août et 23 brumaire, renvoyées à l'examen de ce Comité par décret du 9 frimaire, de savoir s'il ne seroit pas convenable de prononcer une exception aux lois des 22 août 1791 et 15 septembre 1792 en faveur des habitants du Mont-Terrible, à qui les localités pourroient la rendre nécessaire, de leur permettre en conséquence de sortir du territoire de la République sans passeport et avec du numéraire pour joindre d'autres parties de la République en passant par des pays suisses,

« Déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

1. Reçue le 23 pluviôse [11 février].

Digitized by Google

« Le présent décret ne sera publié que dans le département du Mont-Terrible. »

Vol. 442, f° 173 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

740. — *Paris, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Mise en liberté sur parole de Henri Schmid.

Vol. 443, f° 234, minute, 3/4 p in-f°.
Vol. 442, f° 206, copie, 1/3 p. in-f°.

741. — *Paris, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 173 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Strasbourg, 6 pluviôse [*25 janvier*]. — Le représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, Lemann, à Deforgues. Réclamation de Sébastien Reptz, bourgeois de Mezzerle, canton de Soleure.

Vol. 442, f° 173 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

COLCHEN A BARTHÉLEMY

742. — *Paris, 15 pluviôse* [*3 février*]. — « Votre frère, Citoyen, ne pourroit obtenir un passeport pour aller vous rejoindre que dans le cas où il lui seroit accordé une mission quelconque. Or, je ne dois pas vous dissimuler qu'on répugne à envoyer à nos agents des coopérateurs qui leur soient liés par la parenté. Cependant, si la place qu'occupoit Troette devenoit vacante et que suivant le vœu de l'article 5 du décret du 16 mai 1792 ses fonctions fussent réunies à celles de votre place, et que vous demandassiez, pour y vaquer dans vos bureaux, un homme dont vous fussiez parfaitement sûr, tel que le citoyen votre frère, peut-être le ministre se porteroit-il à accéder à votre demande. Voyez, consultez-vous à ce sujet. Je vous préviens que le ministre de la Guerre vient de nous informer de la nécessité de ne remettre les fonds concernant les invalides au citoyen Troette qu'à la condition où cette remise seroit autorisée par un décret interprétatif de celui du 16 mai.

« Si vous vous déterminiez à demander votre frère, il faudroit adresser un mémoire au ministre à cet effet.

« Le travail relatif aux fonds de la Suisse est au moment de se terminer. Nous n'attendons plus que les renseignements que je vous ai demandés pour la fixation de la somme à envoyer. »

Vol. 442, f° 164, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

743. — *Baden, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation des nommés Eberhard d'Esebeck et Luxbourg, de Deux Ponts.

Vol. 442, f° 137, copie, 1/3 p. in-f°.

744. — *Baden, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations en faveur de Jean Rahn, de Zurich, ancien capitaine au régiment de Steiner, arrêté à Givet; de Gaudard, de Berne, détenu à Lille, et de la veuve du général d'Erlach, arrêtée à Saint-Denis.

Vol. 442, f° 137, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

745. — *Baden, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Barthélemy au ministre de la Guerre Bouchotte. Réclamations en faveur de Jean Rahn; du citoyen Graff, « prisonnier chez l'ennemi »; et du citoyen Jost, du pays des Grisons, ci-devant officier aux Gardes suisses.

Vol. 442, f° 137 v°, copie, 1 p. in-f°.

746. — *Baden, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près l'armée du Bas-Rhin. Réclamations de la maison Zeerleder et Cie, de Berne.

Vol. 442, f° 138, copie, 2/3 p. in-f°.

747. — *Bâle, 15 pluviôse* [*3 février*] [1]. — Bacher à Deforgues. Il est question de faire en Allemagne une émission de cinq millions de faux assignats. « On continue d'intercepter les lettres qui viennent de Londres et d'Allemagne de manière qu'il est difficile d'avoir des nouvelles exactes de ces pays. On débite ici depuis hier que la Chambre haute a voté des remerciements au roi George pour la continuation de la guerre et que les liens de la monstrueuse coalition se sont resserrés, surtout depuis que l'Empereur a fini par accorder aux pressantes instances de Lucchesini vingt millions de florins et l'Empire dix millions de florins. » Créances de Bâle. Somme due par le ci-devant ambassadeur Vérac à la caisse de l'Ambassade. « Le citoyen Thainville que tu as envoyé près de l'Ambassadeur est parti hier pour Baden. »

Vol. 443, f° 238, original, 5 p. in-f°.
Vol. 442, f° 142 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

748. — *Bâle, 15 pluviôse* [*3 février*] [2]. — L. M. Rivalz à Deforgues. Dispositions des Suisses et particulièrement des Bâlois pour la France. « On a été au moment d'illuminer Rome en commémoration de l'assas-

1. Reçue le 18 pluviôse [6 février].
2. Reçue le 18 pluviôse [6 février].

Digitized by Google

sinat de Basseville... A Gênes on a tiré sur un cutter anglois qui poursuivoit une felouque génoise;... le peuple y a hué des Anglois envoyés vers le gouvernement... Le discours de George, à l'ouverture du Parlement, est tout guerroyant... La demande des vingt-cinq millions de florins faite par Guillaume à François II jette la cour de Vienne dans de grands embarras. » Assignats.

Vol. 443, f° 235, original, 6 p. in-f°.

749. — *Zurich, 3 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons et de Neuchâtel. Faux assignats. « M. Schweizer est ici, mais il ne se laisse pas voir. »

Vol. 442, f° 146 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

750. — *S. l. n. d.* [1]. — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Réclamations de MM. de Courten et du capitaine Arnold. Emigrés.

Vol. 442, f° 166 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

751. — *Sierre, 3 février.* — Le grand bailli Sigristen à Barthélemy. Réclamations du régiment de Courten.

Vol. 442, f° 167, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

752. — *Epinal, 15 pluviôse* [*3 février*]. — L'administration du département des Vosges à Barthélemy. Argent prêté par Barthélemy à sept officiers du 7e bataillon des Vosges.

Vol. 442, f° 170 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Mirecourt, 3 pluviôse [*22 janvier 1794*]. — L'administration du district de Mirecourt à l'administration du département des Vosges. Même sujet.

Vol. 442, f° 170 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

753. — *Paris, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Le ministre de la Guerre J. Bouchotte à Barthélemy. Mise en liberté sur parole de Henri Schmid, lieutenant au régiment de Hirzel.

Vol. 442, f° 206, copie, 1/2 p. in-f°.

754. — *Baden, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Humel, membre du grand conseil de Bâle.

Vol. 442, f° 140, copie, 1 p. in-f°.

1. Cette pièce porte seulement : « Reçue le 5 février 1794. » Nous la laissons à la place qu'elle occupe dans le volume, immédiatement avant la lettre de Sigristen du 3 février.

Digitized by Google

755. — *Baden, 16 pluviôse [4 février].* — Barthélemy à Deforgues. Pensions du feu comte d'Affry.

Vol. 442, f° 140 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

756. — *Baden, 16 pluviôse [4 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Benjamin Beausobre, du pays de Vaud; de Guillaume Perret, du pays de Neuchâtel; du citoyen Zellweger, statthalter du canton d'Appenzell.

Vol. 443, f° 243, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 138 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 1er février. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Réclamations de divers particuliers. Note insérée dans le n° 121, p. 488 du *Moniteur*. Faux assignats.

Vol. 442, f° 139, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 227, copie, 1 p. in-f°.

757. — *Baden, 16 pluviôse [4 février].* — Barthélemy à Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre. Réclamation du capitaine Monin. Régiments suisses.

Vol. 442, f° 141, copie, 1/2 p. in-f°.

758. — *Baden, 4 février.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Rétablissement d'un article omis dans la première expédition du décret [rendu sur le rapport de Robespierre].

Vol. 442, f° 143, copie, 1/2 p. in-f°.

759. — *Neuchâtel, 4 février.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Demande de recommandation en faveur de Jean-Frédéric Perregaux que la compagnie des marchands du pays a l'intention de charger de suivre ses intérêts à Paris.

Vol. 442, f° 168 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 247, copie, 1 p. in-f°.

760. — *Genève, 16 pluviôse [4 février].* — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 442, f° 189 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

761. — *Baden, 17 pluviôse [5 février].* — Le citoyen Tinville, arrivé l'avant-veille au soir, est reparti le lendemain matin. Barthélemy ne POLITIQUE N° 280.

1. Reçue le 23 pluviôse [11 février].

Digitized by Google

doute pas que son voyage ne s'effectue aussi heureusement que celui du citoyen Sicard.

L'Ambassadeur a fait déposer dans toutes les chancelleries le décret du 27 brumaire. Il continue à être accablé de réclamations particulières, et insiste sur la nécessité de prendre des mesures effectives pour les faire cesser et pour empêcher que la ci-devant ville de Lyon continue à inonder les cantons d'imprimés qui attaquent les principes de la religion catholique. Il répète ce qu'il a dit fréquemment du danger qu'il y aurait à annexer violemment la petite république de Mulhouse au territoire français, et transmet diverses pièces relatives au château d'Angenstein et à l'abbaye de Bellelay. Il serait bon de prendre des mesures pour calmer les inquiétudes que les Suisses ont conçues du côté du département du Mont-Blanc.

« Dix-huit citoyens françois ont passé ici avant-hier venant d'Allemagne et retournant en France. Ils avoient été tous pris au Fort-Vauban. Aucun d'eux n'étoit militaire : ils étoient ou commissaires des vivres, ou chirurgiens, etc. Ils se louoient des procédés à leur égard des troupes autrichiennes, mais nullement des habitants des villes qu'ils disent être très animés contre nous. Je n'ai pas été peu étonné de les voir escortés par un lieutenant autrichien qui, ayant eu ordre de les conduire jusqu'à la frontière suisse, nous a dit qu'il s'étoit décidé à les mener jusqu'à Bâle. Cet officier ne s'éloignoit pas trop de nos principes dans sa conversation. Il dit que si les François étoient aussi fatigués de la guerre que le sont les Autrichiens, elle ne tarderoit pas à finir.

« D'autres François venus également d'Allemagne nous confirment que le mécontentement est général et qu'entre autres dans le pays de Würtemberg, le duc, pour avoir voulu obliger par la force les habitants de la campagne à s'armer et à s'exercer, a occasionné plus d'une insurrection. »

Vol. 443, f° 249, original, 7 p. 1/3 in-f°.
Vol. 442, f° 143 v°, copie, 4 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 30 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Remise du décret de Robespierre. Il est regrettable que les espérances qu'il avait fait concevoir ne se soient pas mieux réalisées. Kilchsperger fait tous ses efforts pour empêcher ses compatriotes de penser qu'on a voulu les bercer de belles paroles.

Vol. 442, f° 146, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 207, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

b. — *Zurich, 3 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 147 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 242, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

c. — *Zurich, 1er février.* — Note adressée à Barthélemy au nom des Conseils secrets de Zurich et de Berne, relativement aux affaires de Mulhouse.

Vol. 442, f° 148, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 228, copie, 3 p. in-f°.

d. — *Mulhouse, 28 janvier.* — Le syndic de la république de Mulhouse à Barthélemy. Affaires de Mulhouse. Il propose un *modus vivendi.*

Vol. 442, f° 149, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 443, f° 180, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

e. — *Soleure, 1er février.* — Le général Altermatt à Barthélemy relativement au château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 150, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 224, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Porentruy, 5 pluviôse* [*24 janvier*]. — Le citoyen Rengguer père à Barthélemy. Abbaye de Bellelay.

Vol. 442, f° 150, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 149, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Porentruy, 1er pluviôse* [*20 janvier*]. — Les administrateurs du district de Porentruy à l'abbaye de Bellelay. Même sujet.

Vol. 442, f° 150 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 123, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

h. — *Berne, 31 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Détails relatifs à un nommé Figuière, expulsé de Vevey pour avoir « affiché à un arbre de son jardin un bonnet rouge. » Inquiétude causée par les mouvements de troupes qui ont lieu en Savoie. Fête pour célébrer les bienfaits de la neutralité. Genève a décidé de « garder l'unité de religion, savoir la protestante réformée de leurs pères. Cela a fait plaisir ici, comme de raison. »

Vol. 442, f° 152, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 220, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

i. — *Berne, 2 février.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Inquiétude causée par les mouvements de troupes qui ont lieu en Savoie.

« Une lettre particulière arrivée de Francfort ici annonce l'importante nouvelle qu'une rupture entre la Russie et la Prusse est sur le point d'éclater, qu'on la croit même inévitable, que par cette raison le roi de Prusse doit n'être pas éloigné d'écouter des propositions de paix de la part de la France et que de la part de celle-ci le professeur Hoffmann

Digitized by Google

a été député auprès du roi et doit déjà avoir passé par Francfort pour se rendre à Berlin..... »

Vol. 442, f° 153, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 231, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

762. — *Baden, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 443, f° 253, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 153, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bienne, 29 janvier.* — Le bourgmestre de Bienne, Moser, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 154, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 206, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 2 février.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Même sujet.

Vol. 442, f° 154 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 443, f° 230, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Neuchâtel, 1er février.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 155, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 225, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

763. — *Baden, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 8 pluviôse [27 janvier]. Il ne pourra conclure des achats de poudre et de salpêtre que quand on lui aura fait passer des fonds.

Vol. 442, f° 156, copie, 3/4 p. in-f°.

764. — *Baden, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Accusé de réception de la lettre du 6 pluviôse [25 janvier]. Achats de salpêtre.

Vol. 443, f° 255, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 159, copie, 1/2 p. in-f°.

765. — *Baden, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 159 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 1er février.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Réclamation en faveur de Daniel-François Reymond.

Vol. 442, f° 159 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

766. — *Baden, 17 pluviôse [5 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du chancelier Ochs, de Bâle, en faveur de sa sœur, veuve du ci-devant maire de Strasbourg, Dietrich.

Vol. 442, f° 160 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bâle, 4 février. — Le chancelier Ochs à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 160 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

767. — *Baden, 5 février.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Accusé de réception de la lettre du 1er. Réclamations particulières. Note insérée dans le *Moniteur* : il ne serait pas juste de rendre le gouvernement responsable des allégations d'un particulier. Faux assignats.

Vol. 442, f° 139, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

768. — *Baden, 5 février.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger, de Zurich. Accusé de réception de la lettre du 3 et de la note relative à la république de Mulhouse.

Vol. 442, f° 148 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

769. — *Lausanne, 5 février.* — Le rêve de la médiation suisse entre les Puissances belligérantes s'évanouit. Les Ministres étrangers restent dans l'inaction, déconcertés par les succès des armes françaises. Ces mêmes succès paraissent réchauffer le courage des mécontents bernois qui viennent de publier cinq ou six brochures.

Venet donne ensuite de longs détails sur les violences commises par les Genevois contre un boucher de Chêne et contre l'ancien syndic de la garde Micheli. « Cette histoire achève d'éloigner pour jamais les Suisses des Genevois..... »

« On mande d'Amsterdam en date du 22 de janvier que le 11 du même mois il s'est tenu un conseil à Berlin auquel le roi de Prusse a assisté en personne et qui a duré depuis cinq heures du soir jusque fort avant dans la nuit. Que le lendemain le roi a signifié aux ministres des Puissances coalisées qu'il lui étoit impossible de demeurer attaché à l'alliance et qu'il étoit déterminé à s'en retirer, à moins que les Puissances ne lui fournissent trente millions de florins d'Empire par an, ou huit cent mille écus par mois, sans compter les fourrages. Que le ministre de

1. Reçue le 23 pluviôse [11 février].

Digitized by Google

Russie a répondu par une note officielle que sa souveraine ne manqueroit pas de regarder cette déclaration comme une défection outrageante et un acte d'hostilité, après les traités particuliers conclus entre les deux couronnes, en vertu desquels celle de Prusse avoit conduit à bien toutes ses prétentions en Pologne; que le roi a répliqué à cette note du ministre russe qu'il ne se dissimuloit pas le mécontentement que pourroit ressentir l'impératrice d'une démarche qu'un peu de réflexion lui feroit néanmoins envisager comme dictée par la plus impérieuse nécessité; qu'au surplus en rappelant ses troupes des frontières de la France, il auroit cent soixante mille hommes à opposer aux suites de ce mécontentement et qui, sans lui occasionner des dépenses au-dessus de ses forces, le mettroient à couvert des effets du ressentiment de la cour de Pétersbourg. Cette déclaration devenue publique en Hollande, à ce que marque la même lettre, y a causé beaucoup de mouvements et d'inquiétudes; on n'y parle plus que de se retirer de la coalition, même parmi les gens dévoués au stathouder. L'importance de cette nouvelle exige qu'on en indique la source en recommandant toutefois par de bonnes raisons de la tenir secrète : elle a été mandée par M. Grau, banquier de la cour stathoudérienne et du roi de Prusse, à ses parents de Lausanne, et la lettre est terminée par ces mots : on peut regarder cette nouvelle comme authentique.

« Un homme qu'on dit être commissionnaire d'un banquier de Bâle s'est rendu dans le pays de Vaud, chargé de proposer à quelques émigrés qui ont servi dans le corps du génie ou dans les ponts et chaussées, de se rendre à Gênes pour y diriger des ouvrages de défense à la Sechia et au port même de Gênes. On leur fait des offres très séduisantes et, ce qui paroîtra singulier, on leur donne une sorte d'assurance que non seulement ils ne seront point inquiétés par la République françoise pendant leur séjour dans celle de Gênes, mais qu'on se fait fort de les réconcilier avec leur patrie.....

« Il y a eu des querelles et même, à ce qu'on assure, des coups d'épée à Constance entre les anciens émigrés et les officiers de l'état-major du traître Dumouriez retirés dans cette ville. On croit que le magistrat priera ces messieurs de chercher retraite ailleurs.

« Le gouvernement de Berne commence de retirer les louis d'or de la circulation, sans contrainte toutefois, et de les faire fondre pour en frapper des pièces d'or au coin de la république. »

Vol. 443, f° 256, original, 8 p. in-4°.

770. — *Paris, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Décret de la Convention nationale autorisant le citoyen Girardin à exporter à Bâle un lot de bois de chauffage vendu par contrat passé le 3 août 1789.

Vol. 442, f° 169 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Vol. 443, f° 262, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

771. — *Paris, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Colchen à Barthélemy. Dépenses des Ligues suisses. Mesures prises pour faire passer des fonds à Bâle. Il vient d'être nommé un vérificateur d'assignats pour Bâle.

Vol. 442, f° 174, copie, 1/2 p. in-f°.

772. — *Bâle, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Bacher à Deforgues. Il le remercie de sa lettre du 8 pluviôse [27 janvier].

Vol. 443, f° 260, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 161 v°, copie, 1 p. in-f°.

773. — *Paris, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Le commissaire des guerres Lendy à Barthélemy. Pensions de retraite et indemnités des régiments suisses.

Vol. 442, f° 217 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

774. — *Paris, 18 pluviôse* [*6 février*]. — Arrêté du Comité des assignats et monnaies. Traitement des vérificateurs d'assignats.

Vol. 443, f° 263, copie, 2/3 p. in-f°.

775. — *Saint-Maurice, 18 pluviôse* [*6 février*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés.

Vol. 442, f° 200, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

776. — *Paris, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Deforgues à Barthélemy relativement au jeune Suisse Philippe Widmer.

Vol. 442, f° 177 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

777. — *Paris, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Arrestation par ordre du conseil secret de Berne du citoyen Perdonnet, « soumissionnaire en partie de 300 000 paires de souliers qu'il se proposoit d'extraire de la Suisse. »

Vol. 442, f° 197 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 442, f° 197 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 246, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Paris, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Robert Lindet à Deforgues. Même sujet.

Vol. 442, f° 198, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

c. — *S. l. n. d.* — Note signée Robert Lindet, sur le même sujet.

Vol. 443, f° 244, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 198, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

778. — *Paris, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 193, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, pluviôse* [1]. — Arrêté du Conseil exécutif approuvant le choix fait par le vérificateur général des assignats des citoyens Duflos, Jalhau et Lottin, comme vérificateurs d'assignats à Gênes, Genève et Bâle.

Vol. 442, f° 193 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [2]

779. — *Bâle, 19 pluviôse* [*7 février*]. — « Citoyen ministre, vous vous rappelez que d'après un entretien confidentiel que j'ai eu il y a quelque temps avec le lieutenant Wenderoth, officier hessois chargé de conduire à Bâle les prisonniers françois que le landgrave de Hesse Cassel nous a rendus sans rançon, j'ai écrit au landgrave de Hesse-Cassel et au major de Lehsten qui passe pour jouir de sa faveur et confiance dans l'objet d'obtenir sans rançon et sans frais la liberté des autres prisonniers françois qui se trouvent dans le pays de Hesse. Je me suis d'autant plus volontiers porté à cette démarche, Citoyen ministre, que Wenderoth m'assura qu'elle pourroit conduire à lier une correspondance utile au moyen de laquelle nous pourrions nous procurer des chevaux et même des armes, ainsi que d'autres objets dont nos armées ont le plus grand besoin. Je l'avois chargé de dire au major Lehsten que je lui répondois d'avance du prix qu'on sauroit attacher aux services qu'il pourroit nous rendre, et qu'il seroit avantageux de pouvoir s'entendre à cet égard. Je lui ai en même temps fait apercevoir qu'il seroit utile d'insinuer au landgrave qu'il faisoit une guerre ruineuse et impolitique, en travaillant à l'agrandissement de la maison d'Autriche aux dépens de la liberté et des privilèges de l'empire d'Allemagne dont il devoit être par raison d'État le plus zélé défenseur. Qu'il étoit connu que les Anglois font passer des subsides considérables au landgrave pour le fixer dans la plus monstrueuse des coalitions; mais je lui ai fait comprendre que la France avoit plus de *Républicains d'or* que les Anglois de guinées.

1. La date est en blanc.
2. Reçue le 23 pluviôse [11 février].

Digitized by Google

« Vous verrez, Citoyen ministre, que le major de Lehsten paroît avoir différé de me répondre jusqu'à ce qu'il ait pu recevoir des ordres du landgrave de Hesse-Cassel. Cet officier m'annonce non seulement par la lettre ci-jointe que les prisonniers françois qui se trouvent encore en Hesse seront conduits à Bâle et de là sur le territoire de la République aussitôt que le Comité de Salut public voudra bien autoriser le général de l'armée du Haut-Rhin à les recevoir, mais encore qu'il profitera de cette occasion pour venir lui-même à Bâle. Un empressement aussi marqué de la part du favori du landgrave me fait présumer que je pourrai peut-être entrer avec lui en négociation pour des chevaux et même pour d'autres objets plus marquants. Veuille bien, Citoyen ministre, me faire parvenir des instructions et surtout me prescrire jusqu'à quel point je puis chercher à intéresser le major de Lehsten à cette opération par l'attrait d'une gratification proportionnée aux services qu'il pourra nous rendre.

« Un capitaine autrichien chargé de faire retourner en France les officiers de santé et de plume faits prisonniers au Fort-Vauban est venu me voir hier et m'a présenté tout son monde en me disant que l'Empereur lui avoit ordonné de conduire ces prisonniers jusqu'à Bâle, qu'il venoit les remettre entre mes mains, dans l'espérance que dans des cas pareils la France en useroit de même; il a ajouté qu'il s'estimoit heureux d'avoir pu procurer à ces républicains quelques adoucissements dans leur captivité et le long de la route, et qu'il leur envioit le bonheur dont ils alloient jouir en respirant l'air de la liberté sur le sol françois. Cet officier autrichien m'a assuré qu'une grande partie de ses camarades et surtout les jeunes gens pensoient comme lui et servoient avec la plus grande peine d'instrument à des despotes qui avoient juré de réduire l'univers entier dans le plus horrible esclavage. Il a demandé à être employé en France. Je lui ai répondu qu'il pouvoit nous être plus utile là où il étoit que partout ailleurs. Je lui ai donné des exemplaires du discours de Robespierre traduit en allemand, qui se réimprime en ce moment à Nuremberg, et d'autres imprimés qui lui ont fait le plus grand plaisir.

« Le duc de Wurtemberg avoit proclamé une levée en masse. Il a voulu faire marcher la première réquisition; mais comme les gens de la campagne avoient été avertis qu'ils étoient destinés à être incorporés dans des régiments autrichiens, ils se sont révoltés et l'insurrection étoit au moment d'éclater dans les environs de Louisbourg et de Stuttgard parce que les paysans disoient hautement que, dans une levée en masse, personne n'étoit privilégié, que leur duc devoit par conséquent marcher comme un autre; qu'ils ne se lèveroient d'ailleurs jamais contre les François qui défendoient la cause des Wurtembergeois. Les dispositions sont aujourd'hui telles dans ce pays qu'on paroît n'y attendre qu'un moment favorable pour secouer le joug du souverain qu'on appelle par dérision le roi de Souabe.

Digitized by Google

« L'accueil que les paysans wurtembergeois font aux François prisonniers qui peuvent échapper des griffes autrichiennes et leur attachement bien prononcé pour la Révolution françoise leur mériteroient une distinction de la part de la Nation françoise. Plusieurs d'entre eux se présentent journellement pour avoir des passeports et regarderoient comme une très grande faveur de pouvoir fréquenter les Sociétés populaires des départements du Rhin.

« Pour te donner une idée, Citoyen ministre, de la manière dont le service des achats se fait pour le compte de la République, je te dirai que Ventos Blagnié, agent général de la correspondance secrète près des armées du Rhin, qui, par ses lettres, paroissoit depuis un mois avoir commission d'acheter tout ce qui étoit en Suisse où il s'étoit fait annoncer il y a quinze jours, arrive enfin dans une belle berline, faisant beaucoup de tapage et criant comme un intendant de l'ancien régime, pourquoi n'a-t-on pas acheté 6000 sacs d'avoine, quelques milliers de quintaux de riz, etc., etc. On demande quels sont ses moyens pécuniaires. L'enfant de la Garonne fait l'étonné et dit : « Ne vous ai-je pas envoyé une lettre de change de quatre mille livres? » Comme il voyoit tout le monde éclater de rire de ce qu'un effet aussi modique devoit servir de lettre de crédit, il a jugé que les Bâlois étoient de fiers aristocrates. Il est rentré dans sa voiture pour aller faire ses embarras à Paris près du Comité de Salut public. C'est le même pèlerin qui ne donnoit, il y a six mois, de quoi dîner et souper à ses émissaires en Suisse que quand ils lui disoient du mal des Cantons. Il falloit bon gré mal gré, rime et raison, que ces pauvres diables arrangeassent leurs bulletins en conséquence sous peine de mourir de faim. »

Vol. 443, f° 265, original, 7 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Horliden, près Rheinfelden, 30 janvier. — Le baron de Lehsten, major de hussards au service de S. A. S. le landgrave de Hesse-Cassel, à Bacher. Il le remercie de sa lettre et se félicite d'avoir pu rendre quelques services aux Français que le sort des armes avait mis entre ses mains.

Vol. 443, f° 209, copie, 1 p. in-f°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

780. — *Bâle, 19 pluviôse* [*7 février*]. — « Citoyen ministre, la lecture du discours de Georges III à l'ouverture du Parlement a navré les aristocrates. Ils s'étoient flattés qu'il parleroit en roi... Au lieu de cela ils n'ont trouvé, et la plupart en conviennent, que des phrases décousues,

1. Reçue le 23 pluviôse [11 février].

Digitized by Google

mal étayées, paroissant propres à créer une opposition s'il n'en existoit pas.....

« ..... La querelle entre Brunswick et Wurmser au sujet de la fugue du Bas-Rhin divise en ce moment les tacticiens allemands.....

« On sait à n'en point douter que le projet d'assassiner le régent de Suède a donné à penser à la cour de Berlin, même à celle de Vienne. Gouverner la Suède sans avoir le motif prochain de s'en servir ou du moins de pouvoir compter sur sa neutralité dans une guerre du Nord auroit paru dans Catherine un désir déplacé. Les politiques qui attribuent un but à chacune de ses démarches ont inféré du projet de ce dernier crime une guerre contre ses co-usurpateurs en Pologne.

« L'arrivée du ministre prussien Schulembourg à Francfort a donné un grand poids à cette opinion, parce qu'on a prétendu qu'il étoit envoyé pour traiter de la paix avec la République, et cette idée n'est point dénuée de fondement, si l'on s'en rapporte non au véritable intérêt de la Prusse, puisqu'il a été si longtemps méconnu, mais bien aux avis qui en viennent de divers lieux.

« J'ai appris par une voie sûre que sur l'ordre d'une levée en masse dès longtemps projetée dans le Wurtemberg, les habitants du voisinage de Ludwigsbourg, Kannstadt et Stutgart se sont assemblés tumultuairement et ont fait craindre des voies de fait. On a parlementé, et pour ultimatum ils ont dit qu'ils marcheroient tous si le duc et sa cour vouloient se mettre à leur tête. On leur a proposé par amendement de céder les jeunes gens pour être incorporés. Ils ont refusé et l'agitation dure encore.

« J'ai fréquemment des visites de Souabe. Leur objet est d'apprendre si les François pillent les maisons du cultivateur. L'assurance du contraire provoque ordinairement l'expression du vœu de les voir bientôt à la droite du Rhin.

« Depuis que le caractère des Allemands m'est plus particulièrement connu, j'ai un regret sincère de ce que la République, au lieu de les lancer en leur propre nom contre leurs petits tyrans, les a d'abord indisposés par des réunions que le temps seul devoit amener; puis de ce que tombant dans l'excès contraire, on leur a fait redouter l'approche du signe de la liberté qu'un grand nombre d'entre eux sait apprécier.

« On répand la nouvelle de la mort du roi de Sardaigne; d'autre côté on dit qu'il n'est que très malade.

« Le colonel autrichien Mack a quitté Manheim pour retourner aux Pays-Bas. »

Vol. 443, f° 269, original, 3 p. 3/4 in-f°.

781. — *Baden, 7 février.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Faux assignats. Émigrés.

Vol. 442, f° 162 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

782. — *Berne, 7 février.* — Frisching à Barthélemy. Réflexions sur les affaires de France. Discours du roi d'Angleterre. Affaires de Genève. Château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 181 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

783. — *Genève, 7 février.* — Le président du Comité de sûreté de la république de Genève, Janot, à Barthélemy. Il notifie l'acceptation de la constitution de Genève.

Vol. 442, f° 190, copie, 1/2 p. in-f°.

784. — *Paris, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Le capitaine Buxtorf, de Bâle, à Deforgues. Créances de Bâle.

Vol. 443, f° 264, original, 2/3 p. in-f°.

785. — *Grenoble, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Le payeur général de l'armée des Alpes, Blachette, à Barthélemy. Vol commis par un nommé Belanger.

Vol. 442, f° 209, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

POLITIQUE n° 281.

786. — *Baden, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Barthélemy accuse réception de la lettre du 8 pluviôse [28 janvier]. Il s'est empressé de notifier au Corps helvétique l'arrêté portant création à Bâle, Genève et Gênes, de commissaires vérificateurs d'assignats. Cet arrêté produira le meilleur effet. L'Ambassadeur recommande au Ministre les créances de Bâle dont les titres originaux vont être envoyés à Paris pour y être inscrits sur le Grand-Livre, et celles de Zurich. Il insiste sur les avantages qu'il y aurait à rembourser aux Cantons une partie de leurs créances à mesure qu'elles s'inscrivent.

Un Piémontais a montré une lettre de Turin portant que le gouvernement comptait former une armée considérable en enrôlant tous les vagabonds, mendiants et gens suspects. Une pareille armée serait plus redoutable pour le Piémont que pour ses ennemis.

Vol. 443, f° 273, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 162 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Seewis, 4 février.* — Salis Seewis à Barthélemy. Les voyageurs français ont traversé la Valteline sans encombre. Situation malheureuse des Grisons. Établissement de la correspondance avec Venise.

Vol. 442, f° 163 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 248, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 26 pluviôse [14 février].

Digitized by Google

787. — *Baden, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamations des invalides du régiment de Steiner.

Vol. 442, f° 164 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 6 février. — M. de Wyss, trésorier de la république de Zurich, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 165, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

788. — *Baden, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Barthélemy à l'agent national près le district de Pontarlier. Faux assignats. Réclamation de Daniel-François Reymond, horloger de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 166, copie, 3/4 p. in-f°.

789. — *Baden, 8 février.* — Barthélemy au grand bailli du Valais. Émigrés. Réclamations du régiment de Courten et du capitaine Arnold.

Vol. 442, f° 167 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

790. — *Baden, 8 février.* — Barthélemy à M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel. Affaire du sculpteur Boutry. Faux assignats. Envoi de l'arrêté du Conseil exécutif qui vient d'être communiqué au Directoire helvétique. Émigrés. Réclamation de Daniel-François Reymond. Barthélemy a déjà écrit en faveur du banquier Perregaux qu'il connaît particulièrement.

Vol. 442, f° 169, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

791. — *Zurich, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Il demande la levée du séquestre mis sur la portion des biens du bâlois Wieland qui appartient à son associé de commerce.

« Voici l'extrait de la lettre d'un négociant suisse établi à Londres à un de ses correspondants, en date du 15 décembre (vieux style) : « Il « est de fait que l'Angleterre auroit pu éviter la guerre et les malheurs « qui maintenant l'accablent. Entre autres preuves, je pourrois me « procurer la copie d'une lettre secrète signée par Louis XVI, et je crois « qu'elle est du mois de juin 92, par laquelle il prie instamment le roi « d'Angleterre de se rendre médiateur. Un émigré françois autrefois « célèbre dans la révolution qui se trouve ici et qui est échappé de l'Ab- « baye le 1er septembre m'a fait voir ce papier. Mais les rois sont lâches « même dans leurs amitiés. Louis fut refusé et on ne prétexta de le « servir que quand on vit le temps de le dépouiller. »

Pertes énormes que la guerre fait éprouver au commerce anglais. Dispositions peu favorables des États-Unis à l'égard de George III. Mécontentement des paysans de la Souabe au sujet de la défense d'ex-

Digitized by Google

porter des blés. Affaires des Grisons; services rendus par le nommé Planta. Nécessité de donner un double passeport aux agents de la République pour que le secret de leur mission ne soit pas compromis.

P.-S. du 24 pluviôse. — Retard de sa dépêche. Affaires des Grisons.

Vol. 443, f° 275, original, 7 p. in-f°.

792. — *Zurich, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Le citoyen Schweizer à Deforgues. Les rigueurs exercées contre les peuples avec lesquels nous sommes en guerre sont nuisibles à la République; elles rendent guerre de nation ce qui n'était que guerre de gouvernement. Ce système de rigueur nous a aliéné les habitants de la Forêt-Noire. Le bombardement de Vieux-Brisach a valu 18 000 hommes à l'Empereur. On réussit aussi à nous faire craindre en Espagne comme un peuple de dévastateurs. La paix est plus que la guerre la destruction des ennemis de la République. S'il est difficile de faire une paix générale, il est facile d'en faire une partielle.

Vol. 443, f° 279, original, 5 p. 1/4 in-f°.

793. — *Paris, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Le munitionnaire des viandes de l'armée de la Moselle, Benaven, à Barthélemy. Approvisionnements.

Vol. 442, f° 217 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

794. — *Besançon, 21 pluviôse* [*9 février*]. — Le président de l'administration du département du Doubs à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 170, copie, 1 p. in-f°.

795. — *Zurich, 9 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Décret rendu en faveur de la Suisse. Affaires des Grisons, de Soleure et de Berne.

Vol. 442, f° 180 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

796. — *Bienne, 9 février.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 196, copie, 1 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

797. — *Bâle, 22 pluviôse* [*10 février*]. — Le parlement d'Angleterre a décidé la continuation de la guerre contre la France. On assure que le

1. Reçue le 26 pluviôse [14 février].

Digitized by Google

grand-duc de Toscane s'est opposé au débarquement d'une partie de la cavalerie anglaise sur son territoire et qu'il va observer de nouveau une rigoureuse neutralité. L'officier autrichien qui a escorté jusqu'à Bâle des prisonniers français venant du Fort-Vauban a offert d'entrer avec un grand nombre de jeunes officiers au service de la République; Bacher lui a remis un ballot d'exemplaires du discours de Robespierre traduit en allemand. Bacher a eu une entrevue avec le comte de San Fermo, ministre de la république de Venise à Londres, qui séjourne depuis plus d'une année à Bâle pour observer incognito ce qui se passe en France.

« M. de San Fermo m'a dit qu'il avoit des émissaires à ses gages en Allemagne, et qu'il se feroit un plaisir de me communiquer ce qui pourroit nous intéresser par rapport au mouvement des troupes et intrigues des petites Cours. Il est aussi en relations avec toute l'Italie.

« Il m'a aussi parlé de la possibilité de détacher quelque puissance de la coalition en m'indiquant la Prusse et la Hollande. Il m'a laissé entrevoir que ses liaisons politiques dans les différentes cours de l'Europe le mettroient à portée de servir sous ce rapport la République françoise. J'ai paru voir avec plaisir ces bonnes dispositions, sans cependant entrer en matière, ne voulant rien faire sans vos ordres. San Fermo est très aimable, insinuant, et parle avec beaucoup de suite et de méthode. Il passe pour avoir des connoissances diplomatiques et pour posséder l'art difficile de pénétrer le secret des Cours. Peut-être seroit-il utile de l'employer dans l'esprit de votre dépêche n° 84. Il envoie tous les quinze jours des exprès à Venise et nous pouvons par son canal faire passer indirectement par voie d'insinuation au Sénat de la république de Venise tout ce que vous croirez utile et recevoir de même par San Fermo tout ce que le Sénat voudra faire savoir indirectement en France. Il est l'ami intime du procurateur de Saint-Marc, qui est la première dignité de l'État et surtout la plus influente dans les affaires.

« Nous sommes convenus pour ne pas donner de l'ombrage, de ne nous voir qu'en maison tierce et de ne nous écrire que sous le couvert d'un ami commun de manière à déjouer la surveillance autrichienne.

« J'attends, Citoyen ministre, vos instructions sur la suite à donner aux ouvertures faites par San Fermo. Elles me paroissent de la plus grande importance, personne ne pouvant mieux que lui servir diplomatiquement la cause françoise, puisque c'est de nos succès que dépend l'existence de l'État de Venise et celle de toutes les autres Républiques. »

La fin de la lettre est relative aux subsistances et aux faux assignats.

Vol. 443, f° 288, original, 8 p. in-f°.

Vol. 442, f° 177 v°, copie, 1/2 p. in f° [1].

798. — *Baden, 22 pluviôse* [*10 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations en faveur des citoyens Gaudard, de Berne; Monod-Froi-

1. Cette copie est très incomplète.

Digitized by Google

deville, du pays de Vaud, et d'un magistrat de Fribourg, par le banneret Castella.

Vol. 442, f° 171, copie, 1 p. in-f°.

799. — *Baden, 22 pluviôse [10 février].* — Barthélemy à Deforgues relativement au citoyen Siméon.

Vol. 443, f° 287, original, 1 p. in-f°.

800. — *Baden, 22 pluviôse [10 février].* — Barthélemy au commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la guerre Bouchotte. Réclamations de la citoyenne Girardier-Hemel, du capitaine Duval du ci-devant régiment de Reinach, et du capitaine Vaucher du ci-devant régiment de Castella.

Vol. 442, f° 172, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

801. — *Baden, 22 pluviôse [10 février].* — Barthélemy à la veuve Goze et fils, marchands fourbisseurs à Metz. Réclamation commerciale.

Vol. 442, f° 174, copie, 2/3 p. in-f°.

802. — *Zurich, 10 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 194 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

803. — *Saint-Maurice, 22 pluviôse [10 février].* — Helfflinger à Barthélemy. Régiments suisses. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 201, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

804. — *Paris, 22 pluviôse [10 février].* — La Commission des subsistances et approvisionnements à Deforgues. Achats de bœufs en Suisse.

Vol. 443, f° 286, original, 1 p. 3/4 in-4°.

L.-M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

805. — *Bâle, 22 pluviôse [10 février].* — « Citoyen ministre, le canon de la tour de Londres a annoncé la prise de Pondichéry. Cette nouvelle, venue de Vienne, trouve bien des contradicteurs. On la regardoit d'avance comme infaillible en Angleterre, et les actions des Indes n'en avoient pas moins souffert depuis trois semaines.

« Ceux qui avoient compté sur le Parlement pour changer la face de

1. Reçue le 26 pluviôse [14 février].

Digitized by Google

ce pays, n'avoient pas assez réfléchi sur ce que le vice dans le choix des hommes qui le composent, étoit un lien qui les attachoit aux abus du gouvernement, et que l'insurrection seule pouvoit le rompre.

« En effet, on a voté des remerciements à la presque unanimité, puisque l'opposition a été bornée, à 12 membres dans la chambre des pairs et à 59 dans celle des communes. Dans la première il y a eu un choc d'opinion assez violent, dont je ne rapporterai pas les détails parce qu'ils sont certainement connus à Paris; je me bornerai à dire qu'on est persuadé à Londres que le projet de l'opposition est de réserver ses forces pour attaquer le ministère dans la marche d'exécution qu'il a suivie. Ceci me paroît d'autant plus croyable qu'il s'agit plutôt, pour tout membre du parlement d'Angleterre, d'investir de l'autorité tel homme parce qu'il favorisera tel parti, que de restaurer une constitution usée, et de fonder le bonheur public sur une représentation légale.

« Les craintes renaissent en Souabe, et la présence des armées d'Autriche et de Prusse ne peuvent en préserver Francfort : on y parle des François avec un peu moins d'irrévérence.

« Je ne connois point exactement nos forces dans le Bas-Rhin, mais je connois l'immense quantité de grains et de bestiaux que la Souabe renferme. A moins d'une impossibilité démontrée, je désirerois que nous y fissions une incursion, ainsi que je l'ai souvent témoigné. Outre les grandes ressources que nous offre cette vaste contrée sous le rapport des subsistances, nous pourrions en peu d'heures rétablir l'ouvrage en face d'Huningue, par lequel nous tiendrions en échec 15 ou 20000 Impériaux.

« Le capitaine Southerland du vaisseau anglois *le Diadème* s'est plaint à l'État de Gênes de ce que la batterie du port avoit tiré sur un cutter de sa nation ainsi que des huées dont le peuple avoit assailli les hommes de son équipage qu'il avoit envoyés au consul Dracke.

« La réponse a été aussi énergique que précise : elle renferme quelque chose de ce ton à demi railleur, si propre aux Italiens, et que les Anglois prendroient mal s'ils étoient les plus forts.

« Il est bon d'observer que la conduite de la cour de Vienne à l'égard de Gênes est la même qu'elle a tenue envers les Suisses : elle se réclame aujourd'hui de la neutralité de cette République.

« Les lettres d'Italie nous apprennent encore qu'une flotte angloise a débarqué près de 5000 Anglois à l'ile Rousse. Je pense que le représentant La Combe Saint-Michel aura reçu d'assez grands secours pour résister à ces nouveaux ennemis.

« On cherche à persuader aux Allemands que nous avons été forcés d'évacuer le Palatinat. M. de Waldeck y a reparu avec une partie de l'armée de Wurmser.

« Je n'ai rien, de l'empire, qui mérite d'être rapporté. »

Vol. 443, f° 292, original, 3 p. in-f°.

Digitized by Google

806. — *Moyenvic, 22 pluviôse [10 février].* — Le directeur de la vente et voiture des sels en Suisse, Catoire-Bioncourt, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 250, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *S. l. n. d.* — Le même aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 442, f°251, copie, 1 p. in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Le même aux administrateurs du département des Vosges. Même sujet.

Vol. 442, f° 251 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *S. l. n. d.* — Les agents du Conseil exécutif provisoire envoyés aux salines nationales, aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 442, f° 251, copie, 1/2 p. in-f°.

807. — *Bienne, 10 février.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 443, f° 285, copie, 2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 92.

808. — *Paris, 23 pluviôse [11 février].* — Le Ministre envoie à Barthélemy trois cent mille livres en traites sur Hambourg et Bâle.

Vol. 443, f° 298, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 271, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 204 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 pluviôse [11 février].* — « Bordereau des effets sur Bâle et Hambourg, remis au ministre des Affaires étrangères sur l'ordre du Comité de Salut public du 17 de ce mois. »

Vol. 442, f° 205, copie, 1/3 p. in-f°.

809. — *Baden, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception des lettres du 28 nivôse et du 12 pluviôse. Réclamations de Jean-Luc Sarrasin, de Bâle; de négociants de Morges, ville du pays de Vaud; de Jean-George Scherb, syndic de la Nation suisse à Ville-Affranchie. Recommandation d'un des chefs du gouvernement de Neuchâtel en faveur du citoyen Perregaux, banquier à Paris.

Vol. 442, f° 175 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

810. — *Baden, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamations des régiments de Courten et de Steiner.

Vol. 442, f° 176, copie, 1 p. in-f°.

811. — *Baden, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy aux représentants du peuple près le département du Mont-Terrible, relativement au château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 176 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

812. — *Baden, 23 pluviôse [11 février].* Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 176 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

813. — *Baden, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon en faveur du citoyen Johnson arrêté à Commune-Affranchie.

Vol. 442, f° 177, copie, 3/4 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

814. — *Bâle, 23 pluviôse [11 février].* — « ..... Le 1er février Brunswick, Möllendorf, Brown et autres généraux ont eu une conférence à Francfort. Le résultat a été, à ce qu'on m'assure, un changement considérable dans les dispositions de la campagne.

« Toute la force autrichienne se concentre dans les Pays-Bas. A mesure que les troupes qui la composent quitteront les bords du Rhin, elles y seront remplacées par des Prussiens et des Impériaux qui n'agiront que défensivement. Les bourgeois et les paysans demeureront pour le besoin en réquisition.

« Tous les habitants de la Hesse ont été enrégimentés, mais on n'en disposera que pour la défense de ce pays.

« Ils s'est encore manifesté des défiances à l'égard des Prussiens et la cour de Vienne prend toujours M. de Brunswick pour un Jacobin masqué (expression de mon correspondant). Celui-ci s'obstine à dire que Hertzberg a acquis récemment une grande influence en Prusse. »

Vol. 443, f° 294, orignal, 1 p. in-f°.

815. — *Berne, 11 février.* — Mémoire sur les créances de Berne.

Vol. 443, f° 295, copie, 6 p. in-f°.

1. Reçue le 28 pluviôse [16 février].

Digitized by Google

816. — *Berne, 11 février.* — Ordonnance de l'État de Berne concernant les émigrés français et autres étrangers.

Vol. 444, f° 100, imprimé, 1 p. in-f°.

817. — *Zurich, 11 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 443, f° 300, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

818. — *Yverdon, canton de Berne, 23 pluviôse [11 février].* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Émigrés.

Vol. 443, f° 301, copie, 2/3 p. in-f°.

819. — *Bienne, 11 février.* — La ville et république de Bienne à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 196 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 299, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bienne, 10 février. — « Extrait du protocole du Sénat de la ville de Bienne. » Même sujet.

Vol. 442, f° 196 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 284, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

820. — *Yverdon, 11 février.* — Extrait d'une lettre, sans nom d'auteur ni de destinataire. Émigrés.

Vol. 442, f° 197 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 282.

821. — *Baden, 24 pluviôse [12 février].* — « Je joins ici, Citoyen ministre, copie de la lettre que le bourgmestre en charge de Zurich m'a écrite en réponse à la notification que j'avois faite au Directoire helvétique du décret du 27 brumaire.....

« La privation totale de sels met les Cantons au désespoir aussi bien que les particuliers.....

« Cependant tout est tranquille en Suisse. On y fait de toutes parts les vœux les plus ardents pour la paix..... Tous les avis annoncent qu'on fait tout ce qu'on peut en Allemagne pour se préparer à de grands efforts pour pénétrer de nouveau dans la ci-devant Alsace à l'ouverture de la campagne. On recrute beaucoup dans la Souabe, surtout dans la

1. Reçue le 30 pluviôse [18 février].

Digitized by Google

partie autrichienne. Il n'y a pas de ruse qu'on n'emploie pour obliger les malheureux paysans à s'engager. Leur répugnance est extrême, quoi qu'on cherche à les effrayer par la pensée que leurs propriétés seroient dévastées si nos troupes passoient le Rhin. Quinze cents hommes venant du Tyrol sont arrivés il y a huit jours à Waldshut. Ils vont dans le Palatinat; et trois mille hommes partis d'Inspruck ont dû arriver avant-hier à Stockach où l'on continue, ainsi qu'à Zell, de former de grands magasins. Ces trois mille hommes se partageront pour aller par des chemins différents joindre les armées. Un corps de six mille hommes d'infanterie, Croates, Hongrois, Sclavoniens, est en Bavière et se rendra incessamment en Souabe. Au milieu de tant de mouvements militaires, il est curieux de voir que malgré la sévérité des défenses et des mesures prises par nos ennemis, un nombre très considérable de chevaux venant de la Souabe défile continuellement en Suisse pour le service de la République.

« Il n'est pas moins curieux de voir la conduite que tient le roi de Prusse au milieu des circonstances actuelles. On ne lui permet pas de se détacher de la coalition. Il y reste malgré lui, mais pour y rester il veut que toute l'Allemagne le paye. Je joins ici une note dont la teneur fait une vive sensation parmi tous les États germaniques.

« L'armée de Condé dont le quartier général est à Willingen, petite ville autrichienne à dix lieues de Schaffhouse, et qui ne se montoit pas à quatre mille hommes, est attaquée dans ce moment d'une épidémie qui y enlève beaucoup de monde. La misère et le dénuement absolu de cette troupe sont au delà de toute expression. C'est le sort aujourd'hui de tous les émigrés. On m'instruit de Berne à cette occasion d'une petite manœuvre qui présente quelques singularités. Tu trouveras dans le supplément de la gazette de Berne ci-jointe [1], une lettre du ci-devant comte d'Artois. Elle a été écrite dans les mêmes vues qui ont engagé les deux Russes qui sont depuis quelque temps à Berne à la faire insérer dans cette feuille dont on a envoyé bon nombre d'exemplaires à Pétersbourg. On la fera circuler dans toutes les parties de cette ville; on aura soin de la faire mettre sous les yeux de l'impératrice; on se flatte que cette lecture touchera les entrailles et chatouillera la vanité de cette ridicule femme et qu'elle fera en conséquence passer encore quelques écus à la *brillante* [2] et famélique noblesse françoise. Ce seroit une chose aussi utile qu'amusante que de commenter avec quelque détail dans nos papiers cette lettre de d'Artois. Nos amis à Berne attachent de l'intérêt à ce que nous prenions ce soin.

« D'immenses quantités de faux assignats sont préparées en Allemagne pour être versées par la Suisse sur le territoire de la République.

1. On lit en marge de l'original : « Cette pièce n'était pas jointe à la dépêche. »
2. Le mot est souligné dans l'original.

Digitized by Google

Des particuliers habitant de l'autre côté du Rhin n'ont pas honte d'inviter leurs correspondants dans la Suisse à prendre part à ce criminel trafic; plusieurs lettres originales ont déjà été produites. Bâle est inondé de faux papiers qui en proviennent. On y a arrêté plusieurs personnes qui y participoient. On y attend avec une extrême impatience le vérificateur qui doit y être institué par nous. Elle sera partagée par ceux des autres Cantons que la sûreté de nos assignats intéresse. Le Directoire s'est empressé de notifier à tous l'arrêté pris à cet égard par le Conseil exécutif. J'apprends que dans toutes les parties de la Suisse les gouvernements provoquent et invitent tous leurs subordonnés à la plus active surveillance sur la circulation des faux assignats Ce cri et cette attention générale dérangera sans doute beaucoup les complots de nos ennemis et des malveillants. On croit savoir à Berne qu'un émigré a traversé la Suisse pour porter du côté de Gênes une pacotille d'assignats falsifiés.

« Je t'ai fait mention dans ma dépêche n° 280 du château d'Angenstein..... Soleure demande, en vertu de ses droits et uniquement dans la vue de s'en assurer la conservation, à pouvoir mettre dans ce château une sauvegarde de quatre ou cinq hommes.....

« Il me paroît qu'à mesure que l'ouverture de la campagne s'approche, les inquiétudes et les défiances se renouvellent avec vivacité entre le département du Mont-Blanc et le Valais. Le canton de Berne en est aussi l'objet. Le département se plaint que quelques émigrés de la ci-devant Savoie sont tolérés dans le pays de Vaud et y habitent les villes les plus voisines du lac et que cette grande proximité entretient de la fermentation dans le Mont-Blanc. Je ne manque pas d'écrire à Berne pour y faire connoître ces plaintes et pour presser le gouvernement de prendre les mesures les plus propres à les faire cesser..... »

Barthélemy rappelle ce qu'il a dit précédemment de l'émigration des jeunes gens de la première réquisition du Mont-Blanc et entre à ce sujet dans de nouveaux détails.

Le citoyen Jeanneret écrit de Neuchâtel qu'il va retourner en Valais. Le citoyen Marné est arrivé sans accident à Nuremberg.

Vol. 443, f° 302, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 177 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 9 février* [1]. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Accusé de réception du décret du 27 brumaire.

Vol. 442, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 271, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Francfort, 3 et 4 février.* — Nouvelles d'Allemagne... « Le roi de Prusse a fait déclarer à la diète de Ratisbonne qu'après s'être sacrifié

1. Cette pièce est datée du 7 février dans le vol. 443.

Digitized by Google

depuis deux années pour le bien de l'Empire il ne pourra le faire davantage à moins que celui-ci ne lui fournisse les vivres, ce qui d'après son évaluation forme un objet de quatre-vingt-dix mille florins par jour. Cette prétention du roi qui cause une grande agitation a déjà été annoncée officiellement à notre ville dont la part pourra monter au premier calcul de six à sept cents florins par jour. »

Vol. 442, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 241, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Soleure, 7 février.* — M. de Wallier, avoyer en charge de Soleure, à Barthélemy, relativement au château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 181, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 272, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Soleure, 10 février.* — Le général Altermatt à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 181 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 283, copie, 3/4 p. in-f°.

822. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations du grand tribun Buxtorf, de Bâle, en faveur de la veuve de son neveu Wieland, et envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 182 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 8 février.* — M. de Sandoz de Travers, président de la Commission secrète de Neuchâtel, en faveur de Pierre-Étienne Meuron, arrêté à Toulon.

Vol. 442, f° 182 v°, copie, 1 p. in-f°.

823. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près le département du Var. Même sujet.

Vol. 442, f° 183, copie, 1/3 p. in-f°.

824. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy au Comité de salut public. Envoi d'une lettre du citoyen Schweizer.

Vol. 443, f° 306, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 183 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 11 février.* — Le citoyen Schweizer à Barthélemy. Lettre anonyme offrant des salpêtres.

Vol. 443, f° 307, original, 3 p. 1/2 in-4°.

Digitized by Google

825. — *Bâle, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Bacher à Deforgues. Achats de salpêtre, de riz, de chevaux, etc., etc.

Vol. 443, f° 311, original, 4 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 179 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

826. — *Paris, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Ordre de faire parvenir deux mille livres au citoyen Franck.

Vol. 442, f° 229, copie, 1/4 p. in-f°.

827. — *Paris, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Deforgues à Barthélemy, relativement au Bâlois Bernouilli, arrêté à Marseille pour avoir fait partie du Comité contre-révolutionnaire de cette ville.

Vol. 442, f° 261 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

828. — *Baden, 12 février.* — Barthélemy au grand bailli du Valais Sigristen. Réclamations du régiment de Courten.

Vol. 442, f° 188, copie, 1/2 p. in-f°.

829. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à Bouchotte, adjoint du ministre de la Guerre. Recommandation en faveur de Jean-Jacques Backofen, membre du grand conseil de Bâle, qui se rend à Paris pour une fourniture de draps..

Vol. 442, f° 188 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

830. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Haut-Rhin en faveur des citoyennes Thurn, de Saint-Gall, et Tschoudy, de Glaris, ci-devant chanoinesses à Masevaux.

Vol. 442, f° 183 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

831. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy aux membres de la Commisssion municipale provisoire de Marseille, en faveur du citoyen Emmanuel Bernouilli, de Bâle.

Vol. 442, f° 184, copie, 1/2 p. in-f°.

832. — *Baden, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à Somelier, président du directoire du département du Mont-Blanc. Émigrés.

Vol. 442, f° 186, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

833. — *Baden, 12 février.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Émigrés.

Vol. 442, f° 187 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Digitized by Google

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

834. — *Bâle, 25 pluviôse [13 février].* — « Citoyen ministre, malgré les fréquentes conférences de deux commissaires françois avec le ministre Schullembourg à Francfort, on n'est point rassuré dans cette ville sur les craintes qu'avoit fait naître l'approche des armées de la République; on s'y dit même que la voie de Coblentz nous présenteroit, pour y parvenir, moins d'obstacles que celle de Mayence.

« Francfort est taxé, comme étant d'empire, à 720 florins par jour pour les frais de guerre. On ajoute que là sera discutée la légitimité des prétentions pécuniaires formées par le roi de Prusse sur le corps germanique.

« On annonce la prochaine arrivée d'un grand nombre de régiments autrichiens. Les auteurs de cette nouvelle et leurs échos, les gazetiers, avouent avec ingénuité qu'ils en ignorent les noms, mais qu'ils comptent les apprendre lorsque la renommée publiera la gloire que ces corps acquerront en nous combattant.

« Le citoyen Descorches, à Constantinople, a mis le peuple dans nos intérêts en lui persuadant que la coalition ne s'étoit formée pour nous détruire que parce que nous avions du penchant pour la religion des musulmans. Ceci va passer en Allemagne pour article de foi : en voici le pendant.

« Catherine a fait notifier à la Porte qu'elle eût à se déclarer contre la France. Le refus d'accéder à sa volonté devant être regardé comme une déclaration de guerre des Turcs envers la Russie.

« Le général autrichien Hotze a réfuté par un mémoire ce qu'on lui a reproché de sa conduite à la journée de Wœrth.

« En Hollande, on n'a guère moins de craintes qu'à Francfort. On y est persuadé qu'il nous suffira de savoir profiter d'une victoire pour envahir les sept provinces. Les esprits n'y sont même pas rassurés par la lâche complaisance du parlement d'Angleterre aux volontés de Pitt. Ce parlement vient d'accorder 85 mille matelots à 4 livres sterling par mois et un emprunt de 11 millions.

« Les détails sur la prise de Pondichéry ont soutenu les fonds des Indes, mais les actions de banque vont toujours baissant. Nos assignats vont de même : ils perdent ici 60 pour cent. »

Vol. 443, f° 314, original, 2 p. in-f°.

835. — *Bâle, 13 février.* — Certificat de résidence délivré par la ville de Bâle à François-Joseph Reich de Reichenstein Brombach, bourgeois honoraire de Bâle. (*En allemand.*)

Vol. 443, f° 316, original, 2 p. in-f°.

1. Reçue le 30 pluviôse [18 février].

Digitized by Google

836. — Traduction de la pièce précédente.

Vol. 443, f° 315, copie, 2/3 p. in-f°.

837. — *Paris, 25 pluviôse [13 février].* — La Commission des subsistances et approvisionnements de la République à Barthélemy. Arrestation du citoyen Perdonnet.

Vol. 442, f° 243, copie, 2/3 p. in-f°.

838. — *Baden, 26 pluviôse [14 février].* — Barthélemy à Deforgues. Désignation par les Bernois qui ont des intérêts dans les emprunts faits par la ci-devant ville de Lyon, du capitaine Herrenschwand, comme fondé de pouvoir chargé de suivre leurs intérêts à Paris comme il suit déjà ceux du régiment de Watteville.

Vol. 443, f° 321, original, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 191 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 12 février. — Le colonel d'Imhoff à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 192, copie, 1 p. in-f°.

839. — *Baden, 26 pluviôse [14 février].* — Barthélemy à Deforgues. Recommandation en faveur du capitaine Herrenschwand.

Vol. 442, f° 192 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

840. — *Baden, 26 pluviôse [14 février].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Faux assignats.

Vol. 442, f° 192 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Soleure, 12 février. — Le général Altermatt à Barthélemy, en faveur de madame veuve d'Andlau, née de Staal.

Vol. 442, f° 193, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

Politique de la Russie.

841. — *Bâle, 26 pluviôse [14 février].* — « Citoyen ministre, il y a beaucoup de mouvement dans les cabinets du Nord. L'impératrice de Russie, qui a joué jusqu'ici les cours de Vienne et de Berlin en les enfermant dans une guerre meurtrière et destructive avec la France, a tout préparé pour exécuter au printemps prochain le plan aussi vaste que bien conçu par son ministre Pannin et son favori Potemkin, qui n'ont

1. Reçue le 30 pluviôse [18 février].

Digitized by Google

point assez vécu pour jouir de leurs travaux. Un des grands-ducs ses petits-fils va monter sur le trône de Pologne et Stanislas-Auguste relégué dans une terre éloignée ne sera plus qu'un roi de marionnettes. La partie de la Pologne que la Russie s'étoit appropriée sera rendue et la nation polonoise relevée et soutenue par la Russie va reprendre son essor sous la conduite de son jeune souverain, pour reconquérir sur l'Empereur et la Prusse les fruits de leur brigandage. Lorsque la maison d'Autriche, énervée et épuisée par des efforts au-dessus de ses forces, ne présentera plus qu'un corps politique agonisant sans ressources et sans moyens, et que la Prusse ruinée par des dépenses folles et extravagantes se verra réduite à l'inaction, Catherine, forte de la Pologne, placera d'une main triomphante le jeune grand-duc Constantin sur le trône des empereurs grecs, et après avoir fait l'étonnement de l'Europe, la Messaline du Nord, amas monstrueux de tous les vices et de quelques grandes qualités, terminera sa lubrique carrière toute suante de crimes et rongée par les suites de ses débauches scandaleuses. »

Fournitures de sels et achats de denrées en Suisse. Envoi d'un paquet du citoyen Wallier, chargé par le ministre d'une mission particulière. Arrivée du citoyen Probst envoyé à Nuremberg. Faux assignats.

Vol. 443, f° 317, original, 7 p. in-f°.
Vol. 442, f° 203, copie, 2 p. in-f°.

842. — *Berne, 14 février.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Réclamations en faveur de M. Delessert, détenu à Paris.

Vol. 443, f° 323, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

843. — *Saint-Maurice, 26 pluviôse* [*14 février*]. — Helfflinger à Barthélemy. Intrigues anglaises dans le pays de Vaud, ayant pour but d'amener Genève à ouvrir ses portes à la France. Affaires du Valais. Emigrés.

Vol. 442, f° 214, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Ernen, 10 février.* — Le grand-bailli Sigristen à Helfflinger. Craintes d'une invasion française en Valais.

Vol. 442, f° 214 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

844. — *Paris, 26 pluviôse* [*14 février*]. — Le représentant du peuple Hérault de Sechelles à Barthélemy. Envoi de plusieurs exemplaires de son rapport sur le Haut-Rhin.

Vol. 442, f° 228, copie, 1/2 p. in-f°.

845. — *Paris, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 235, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Paris, 25 pluviôse [13 février]. — Ordonnance du ministre des Affaires étrangères pour servir de commission aux commissaires chargés de vérifier les assignats à Bâle, Genève et Gênes.

Vol. 4[illegible]2, f° 235, copie, 1 p. in-f°.

846. — *Baden, 27 pluviôse [15 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 19 [7 février]. Arrestation du citoyen Perdonnet. La Convention a pris une mesure utile en autorisant la ville de Bâle à tirer du département du Doubs une partie des bois pour lesquels elle étoit en marché depuis assez longtemps.

Vol. 443, f° 326, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 198 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

847. — *Baden, 27 pluviôse [15 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur du fils aîné du feu landamman Muller, du canton d'Uri.

Vol. 442, f° 200, copie, 2/3 p. in-f°.

848. — *Baden, 27 pluviôse [15 février].* — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Sarrelibre [Sarrelouis]. Même sujet.

Vol. 442, f° 200, copie, 1/2 p. in-f°.

849. — *Baden, 27 pluviôse [15 février].* — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 443, f° 324, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 193 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

850. — *Baden, 27 pluviôse [15 février].* — Barthélemy aux représentants du peuple près le département de la Loire-Inférieure. Réclamations du canton de Bâle en faveur de la veuve Wieland.

Vol. 442, f° 203, copie, 1/2 p. in-f°.

851. — *Berne, 15 février.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève, du Valais et de Berne. Émigrés. Réflexions sur les affaires de France. « Il a passé à Coppet le 6 de ce mois un Charles de Pries, de Paris, qui se disoit chargé d'affaires pour Baden..... »

Vol. 442, f° 212 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

852. — *Baden, 15 février.* — Barthélemy à MM. de Bienne. Faux assignats.

Vol. 442, f° 197, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

853. — *Baden, 15 février.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Affaires du Valais. Emigrés. Il demande la mise en liberté du citoyen Perdonnet, arrêté par ordre du Conseil secret de Berne.

Vol. 442, f° 202 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Sans nom, ci-devant Marseille, 16 pluviôse* [*4 février*]. — « Les représentants du peuple français près des armées et dans les départements méridionaux » à Barthélemy. Ordre a été donné de mettre en liberté le jeune Wyttembach.

Vol. 442, f° 202, copie, 1/2 p. in-f°.

854. — *Baden, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près des armées et dans les départements méridionaux. Elargissement du jeune Wyttembach. Réclamations en faveur des citoyens Meuron, de Neuchâtel; Reinery, officier au régiment de Watteville; Roguin, du pays de Vaud; Bernouilli, de Bâle.

Vol. 442, f° 202 v°, copie, 1 p. in-f°.

855. — *Baden, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Barthélemy à MM. de Bâle. Commissaires vérificateurs d'assignats.

Vol. 442, f° 415, copie, 1 p. in-f°.

856. — *Paris, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamations du régiment de Steiner.

Vol. 442, f° 259 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de l'état de distribution du 5 mai 1793. Même sujet.

Vol. 442, f° 259 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

857. — *Paris, 27 pluviôse* [*15 février*]. — M. de Gruyère, agent du canton de Berne, à Barthélemy. Sels. Pétition pour la réunion du pays de Montbéliard à la France.

Vol. 442, f° 283, copie, 1 p. in-f°.

858. — *Baden, 28 pluviôse* [*16 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur de Jacques Bidermann, de Winterthur, arrêté en France.

Vol. 442, f° 204 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

859. — *Baden, 16 février.* — Barthélemy à MM. de Bâle et de Bienne. Vol commis à l'armée des Alpes par un nommé Bélanger. Prière d'arrêter le coupable s'il se présente.

Vol. 442, f° 204, copie, 1/2 p. in-f°.

860. — *Pontarlier, 28 pluviôse [16 février].* — L'agent national du district de Pontarlier, Panon, à Barthélemy. Faux assignats. Réclamation de Daniel-François Reymond, de Neuchâtel. Achats de souliers.

Vol. 442, f° 227, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

861. — *Ernen, 16 février.* — Le grand-bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Émigrés. Réclamations de MM. de Courten et Arnold. Craintes d'une invasion française en Valais.

Vol. 442, f° 240 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

862. — *Bâle, 28 pluviôse [16 février].* — « Citoyen ministre, on ne parloit à Vienne que d'une prochaine paix; M. de Thugut étoit désigné plénipotentiaire au congrès de la Haye; l'arrivée d'un courrier de Londres a donné aux affaires un tour absolument différent, puisqu'il n'y est question que d'une troisième campagne et des apprêts qu'elle nécessitera.

« Tous les corps qui n'ont pas encore servi passeront à l'armée de Brown. Ce général, neveu de Lasci, est favorisé au détriment de Cobourg à qui on ne destine que des recrues.

« Les contributions particulières, les privations que s'impose François II au préjudice d'une partie de ce qui fait l'éclat des cours, sont de si foibles ressources pour subvenir aux dépenses indispensables, d'autre côté le trésor impérial est si fort épuisé qu'on présume de la part des Anglois l'assurance d'une somme exorbitante pour avoir pu décider la continuation de la guerre. Malgré tout cela l'habitant est ennemi de ce dernier parti, mais son vœu n'est pas compté et il n'en payera pas moins une contribution pour la guerre qu'on vient de créer.

« Il faut observer que ce je rapporte (*sic*), seroit l'opposé du plan de campagne arrêté à Francfort le premier février. Je pense que sans avoir égard à ces différentes versions, le gouvernement profitera des premiers instants pour frapper l'ennemi avant qu'il soit en défense. Toujours paroît-il que ce dernier compte diriger ses plus grands efforts vers nos frontières des Pays-Bas..... »

1. Reçue le 2 ventôse [20 février].

Digitized by Google

Un vol vient d'être commis à l'abbaye de N.-D. des Hermites par les prêtres qui s'y étaient réfugiés.

« Le régiment autrichien Terci, le plus voisin de cette ville, est dans le plus pitoyable état. On n'en dit pas moins qu'il retournera à l'armée et que des Prussiens le remplaceront. »

Vol. 443, f° 328, original, 3 p. in-f°.

DEFORGUES A BACHER

863. — *Paris, 29 pluviôse* [*17 février*]. — « J'ai reçu, Citoyen, et toujours avec la même satisfaction, la suite de tes dépêches jusques et y compris celle du 22 pluviôse. Il conviendroit que tu les numérotasses comme je ferai désormais numéroter celles que je t'adresserai, à commencer par celle-ci.

« Au moyen des fonds que j'ai envoyés à l'ambassade par courrier extraordinaire, tu seras mis à même de pourvoir aux frais des émissaires que tu veux employer en Allemagne. Je me repose sur ton patriotisme et ton zèle du soin de faire de ceux qui seront mis à ta disposition l'usage le plus utile aux intérêts de la République. »

Vol. 442, f° 228, copie, 1/3 p. in-f°.

864. — *Paris, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Deforgues à Barthélemy. « On prétend, Citoyen, que les mesures prises en Suisse pour l'expulsion des émigrés ne s'étendent pas aux émigrés du Mont-Blanc..... Tu feras à cet égard les représentations que tu jugeras nécessaires, lorsque tu te seras assuré des faits. »

Vol. 441, f° 275, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 237, copie, 1/2 p. in-f°.

865. — *Paris, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Passeport de Jean Rahn, ci-devant capitaine au régiment de Steiner.

Vol. 442, f° 229 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

866. — *Paris, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Deforgues à Barthélemy relativement à la citoyenne Le Blanc, de Lausanne.

Vol. 442, f° 328, copie, 1/2 p. in-f°.

867. — *Baden, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la dépêche n° 92 accompagnée de 23 traites.

Vol. 443, f° 333, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 205 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

868. — *Baden, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près le département du Bec-d'Ambès. Réclamation en faveur du citoyen Auguste-Alexandre Suguin, natif d'Avenches.

Vol. 442, f° 205 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

869. — *Baden, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Barthélemy aux administrateurs de la Guadeloupe. Même sujet.

Vol. 442, f° 205 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

870. — *Saint-Maurice, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Helfflinger à Barthélemy. Faux assignats. Gazette de Berne. Affaires du Valais. Émigrés. Bruit relatif au remplacement de Barthélemy.

Vol. 442, f° 223, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — Helfflinger au grand-bailli Sigristen. Craintes d'une invasion française en Valais. Émigrés.

Vol. 442, f° 224, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

871. — *Bâle, 29 pluviôse* [*17 février*]. — Bacher à Deforgues. Vol commis à N.-D. des Hermites par des voleurs travestis en prêtres émigrés. « Le cours des assignats faiblit tous les jours en Suisse..... L'affluence des agents des districts qui viennent acheter à Bâle ce dont ils ont besoin est telle que les assignats n'auront bientôt presque plus aucune valeur, à moins que le Comité de Salut public ne prenne des mesures sévères pour remédier à ce désordre. Il résulte un grand mal de cet état du change actuel, c'est que le discrédit des assignats en Suisse étant connu dans les départements voisins, on ne veut plus vendre à la taxe; l'opinion publique se vicie, surtout depuis que celui du Haut-Rhin se trouve sans représentant du peuple. Tu ne saurois, Citoyen ministre, trop presser le Comité de Salut public de prévenir un mal qui sera bientôt sans remède. On attend toujours avec la plus vive impatience l'arrivée du commissaire vérificateur des assignats.

« La cour de Vienne en est aux expédients pour trouver de quoi fournir aux frais de la campagne prochaine..... » Achats de bœufs, de draps, etc., en Suisse.

Vol. 443, f° 334, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 209 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

872. — *Baden, 30 pluviôse* [*18 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 206, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Zurich, 16 février. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Remerciements pour la mise en liberté sur parole du lieutenant Henri Schmid.

Vol. 442, f° 206 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

873. — *Baden, 30 pluviôse [18 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Haller, de Berne.

Vol. 442, f° 206 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 11 février. — Emmanuel Haller à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 207, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

874. — *Baden, 30 pluviôse [18 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations en faveur de la veuve du général Muralt, de Zurich, et du jeune Roguin, d'Yverdon. Rappel de diverses réclamations antérieurement transmises.

Vol. 442, f° 207 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Neuchâtel, 11 février. — M. de Sandoz de Travers, président de la Commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Réclamation en faveur de Pierre-Louis Martin, de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 208 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

875. — *Baden, 30 pluviôse [18 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation des citoyens Paravicini frères et Geymuller, de Bâle.

Vol. 442, f° 208 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

876. — *Baden, 30 pluviôse [18 février].* — Barthélemy au payeur général de l'armée des Alpes, Blachette. Vol commis par le nommé Belanger.

Vol. 442, f° 209, copie, 1/2 p. in-f°.

877. — *Bâle, 30 pluviôse [18 février].* — Bacher à Deforgues. Affaires d'Allemagne. Nécessité d'avoir dans ce pays des agents intelligents. Prisonniers français. Rapports avec le landgrave de Hesse.

Vol. 443, f° 338, original, 5 p. 2/3 in-f°.

878. — *Paris, 30 pluviôse [18 février].* — L'agent du canton de Berne, Gruyères [à Robespierre]. Sels.

Vol. 443, f° 341, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Paris, 30 pluviôse [18 février]. — Gruyères au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 443, f° 342, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

POLITIQUE N° 283.

Affaires de Genève.

879. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — « La république de Genève, Citoyen ministre, a notifié aux deux premiers Cantons helvétiques par l'organe de ses Comités l'acceptation de la constitution qu'elle vient de se donner. D'après ce que j'apprends, les deux Cantons, quoiqu'ils s'intéressent vivement au sort de cette République, ne se presseront pas de lui répondre avant que sa nouvelle constitution ne soit organisée. Elle devroit l'être bientôt s'il falloit en juger par la très grande majorité qui a voté pour l'acceptation, et cependant de vives agitations l'ont suivie de bien près. Tiennent-elles au caractère naturellement inquiet et remuante du Genevois, ou bien sont-elles la suite des manœuvres perfides de nos ennemis qui paroissent avoir calculé depuis assez longtemps qu'un des moyens les plus efficaces pour obliger les Suisses de prendre les armes seroit d'amener Genève d'une manière ou d'autre, à nous ouvrir ses portes et à mettre ainsi en péril la sûreté de leurs frontières? Je ne manque pas d'avertir à Berne de cette manœuvre afin qu'on soit sur ses gardes et qu'on s'occupe de réprimer toutes les intrigues pratiquées sur territoire bernois, par lesquelles on prétendroit la faire réussir. Je ne néglige rien pour éveiller la sollicitude de ce Canton sur le danger des vues de nos ennemis dont quelques émigrés sont presque toujours les colporteurs. Je ne puis qu'être persuadé que le conseil de Berne y est très attentif parce qu'il sait fort bien apprécier les projets des émigrés et mesurer la grandeur des maux dans lesquels ils voudroient entraîner toute la Suisse, mais particulièrement son Canton. Aussi chaque jour se montre-t-il plus sévère contre eux en proportion de la latitude qu'ils paroissent vouloir donner aux plans de la malveillance des puissances coalisées.

Affaires du Valais.

« Le sort de la ville de Genève n'est pas dans ce moment le seul objet des inquiétudes. Le Valais me paroît en concevoir de vives sur le projet de l'armée des Alpes à laquelle on suppose l'intention d'entrer dans le Bas-Valais pour s'emparer des passages du mont Saint-Bernard. On ne m'en mande encore rien de Berne, quoique je n'ignore pas qu'on y partage ces inquiétudes. Elles seront d'autant plus actives dans le Valais qu'il existe une extrême défiance entre lui et le département du Mont-Blanc.....

« L'abbaye de Bellelay est aussi toujours un sujet de réclamation..... »

1. Reçue le 6 ventôse [24 février].

Digitized by Google

Les plaintes de l'agent national près le district de Pontarlier relativement aux faux assignats sont fort exagérées. L'établissement d'une fabrique de faux assignats sur le territoire suisse est chose à peu près impossible à effectuer, « et quant à la distribution les Cantons lui feront à coup sûr la guerre autant qu'il pourra dépendre d'eux..... »

La fin de la dépêche est relative à l'arrestation du citoyen Perdonnet, aux approvisionnements et aux sels.

Vol. 443, f° 350, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 211, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 16 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Vol commis par le nommé Belanger.

Vol. 442, f° 209 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 330, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Bellelay, 14 février.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Affaires de l'abbaye.

Vol. 442, f° 214 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 322, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Zurich, 16 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Arrestation du citoyen Perdonnet. Créances de Bâle.

Vol. 442, f° 215, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 443, f° 331, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Lucerne, 12 février.* — L'avoyer en charge de la république de Lucerne, Pfyffer de Heidegg, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 216, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 443, f° 309, copie, 2 p. in-f°.

F. JEANNERET A DEFORGUES [1]

880. — *Granson, 1er ventôse [19 février].* — « J'arrive de Vevey, Citoyen ministre, où j'avois donné rendez-vous au citoyen Helfflinger pour avoir avec lui un entretien qui a eu lieu le 23 pluviôse dernier.....

« Parmi les Suisses de mes amis qui sont partisans secrets de la République françoise, il y en a un qui a été intimement lié avec Durovray, tant à Genève dans la révolution de 1781 qu'à Paris en 1789 et 1790, lorsque Durovray travailloit avec Dumont pour le journal de Mirabeau. J'ai su par cet ami que depuis l'émigration des Genevois en 1781 le gouvernement anglois avoit donné à Dumont une place sans fonctions, soit une pension de 250 livres sterling, et à Durovray une place de la

1. Reçue le 10 ventôse [28 février].

Digitized by Google

même nature de 180 livres sterling et que ces deux hommes avoient été les agents les plus actifs de M. Pitt à Paris et ses espions auprès de Mirabeau qui d'après Durovray, étoit haï de Pitt parce qu'il étoit lié avec le parti de l'opposition.

« Dans différentes conversations que j'ai eues avec cet ami, il m'a fait les aveux suivants :

« 1° Que si les plans de Pitt avoient été suivis, les François seroient déjà vaincus, mais que ce n'étoit que différé; que depuis la disgrâce de Dumouriez et du parti girondin, Pitt n'avoit plus une influence directe dans la Convention, mais que le cabinet de Vienne ou Bruxelles étoit aujourd'hui le seul meneur de l'intrigue; que ce cabinet avoit en France des hommes si adroits qu'on les croyoit les plus zélés républicains et que d'exagération en exagération on arriveroit enfin au but, et que ce but étoit *de faire détruire la Convention par le peuple et par elle-même en la divisant*.

« 2° Que Dumouriez, Pétion, Clavière et les Girondins n'avoient été que des instruments habiles à la vérité, mais dont la mort étoit nécessaire dès que leur rôle seroit fini; qu'on avoit voulu détruire la Constitution et le parti constitutionnel, que les Girondins l'avoient exécuté, mais qu'ensuite on a poussé les uns au système fédéraliste, les autres au rétablissement de la monarchie limitée, et les Jacobins à la République et le parti des Girondins et celui de Dumouriez ont été détruits. Ce n'est pas que le but de l'Angleterre n'eût été rempli, surtout si les Girondins avoient réussi, car dans ce système la France eût perdu sa marine et son influence politique sur le continent; mais le cabinet de Vienne avoit d'autres vues, et pour abattre le parti girondin et celui d'Orléans, il a donné les mains aux plus étonnants sacrifices, que la mort subite d'un homme a rendu ces sacrifices nécessaires et a beaucoup nui à ce cabinet.

« 3° Que les agents actuels du cabinet de Bruxelles à Paris qui sont un noble étranger, un ancien secrétaire de ministre et leurs adhérents, travailloient sans relâche à terminer favorablement pour les puissances cette sanglante tragédie.

« 4° Ceci étoit le point important de mon entrevue avec Helfflinger que l'on espère forcer les Suisses à se déclarer, si les Genevois se donnent à la France ou si les François prennent Genève, qu'il est à craindre que l'un des deux n'arrive, mais qu'il n'y a que cet événement ou l'invasion du Valais, dont on menace en Savoie, qui puisse à présent faire mouvoir les Suisses. Qu'il est persuadé que Durovray est chargé d'une mission angloise relative à ce but.

« Je te prie de me dire, Citoyen ministre, si tu crois essentiel de suivre cette découverte.....

« On m'a assuré que le résident de France à Genève, trompé sans doute par le faux patriotisme des intrigants genevois, travailloit lui-même

Digitized by Google

à faire livrer Genève à la France. Ce qu'il y a de certain, c'est que deux fois le coup a été manqué..... »

Approvisionnements. Poudre.

Vol. 443, f° 368, original, 3 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

881. — *Lausanne, 19 février.* — Détails sur Durovray, ancien procureur général du conseil de Genève. Sage conduite du colonel Weiss, bailli de Moudon. « Un Géorgien jadis au service d'un Saint-Priest, jadis ambassadeur à la Porte puis ministre, actuellement émigré, vient de traverser la Suisse pour la seconde fois chargé de commissions de la part des négociants de Gênes. Il étoit porteur de 900 mille livres en assignats pour faire, a-t-il dit, des remboursements à Paris. Il s'est vanté d'être en liaison avec les officiers des vaisseaux anglois qui bloquent le port de Gênes et a assuré que les Gênois détestoient foncièrement les patriotes françois et les trahiroient dès que l'occasion s'en présenteroit. Cet homme a vécu familièrement avec les émigrés à son passage par Lausanne. Il annonce un troisième voyage en France. Il seroit bon de le faire suivre de près.

« On recrute beaucoup en Suisse pour la Hollande. On choisit les hommes et on les paye bien au lieu que les soldats que l'on y ramasse pour le Piémont sont de chétives créatures qu'on prend où l'on peut et comme on peut et qui ne valent pas le coup de poudre.

« On fabrique à Neuchâtel et à Genève une immense quantité de montres d'après le nouveau calendrier adopté par la République françoise. Ce changement de comput a ravivé cette branche de commerce, mais il en est résulté une abondance de traites sur la France qui ont fait baisser l'assignat. Il perd aujourd'hui 63 pour 100. »

Vol. 443, f° 364, original, 8 p. in-4°.

882. — *Paris, 1er ventôse [19 février].* — Deforgues à Barthélemy. Faux assignats. Emploi de l'émigré Coney comme agent secret de la République.

Vol. 443, f° 360, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 245, copie, 1 p. in-f°.

883. — *Paris, 1er ventôse [19 février].* — Deforgues à Barthélemy. Achats de poudres et salpêtres.

Vol. 442, f° 247, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 11 ventôse [1er mars].

Digitized by Google

884. — *Paris, 1er ventôse [19 février].* — Deforgues à Barthélemy. Échange d'assignats à effigie royale, appartenant au capitaine Paravicini.

Vol. 442, f° 248 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

885. — *Paris, 1er ventôse [19 février].* — Deforgues à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 10 pluviôse. Réclamation des invalides du régiment de Steiner. Le Ministre approuve les vues que Barthélemy exprime relativement aux Grisons.

Vol. 443, f° 361, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 252 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

886. — *Paris, 1er ventôse [19 février].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de Jean Olivier.

Vol. 442, f° 253 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

887. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Barbier.

Vol. 442, f° 216 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

888. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon. Même sujet.

Vol. 442, f° 217, copie, 1/3 p. in-f°.

889. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — Barthélemy au Comité de Salut public. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 211, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 30 pluviôse. — Le citoyen Schweizer à Barthélemy. Achat de salpêtres.

Vol. 443, f° 348, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

890. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamation des citoyens Salis-Soglio, lieutenant-colonel du ci-devant régiment de Salis-Grisons; Marty, de Glaris, capitaine au ci-devant régiment de Sonnenberg, et Zelger, d'Unterwald-le-Bas, capitaine au ci-devant régiment de Castella.

Vol. 442, f° 217, copie, 3/4 p. in-f°.

891. — *Baden, 1er ventôse [19 février].* — Barthélemy à Benaven, munitionnaire des viandes de l'armée de la Moselle. Approvisionnements.

Vol. 442, f° 218, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

892. — *Bâle, 1er ventôse [19 février].* — Bacher à Deforgues. Sels. Bonnes dispositions de la nouvelle administration établie par le représentant du peuple Bernard dans le district de Delèmont à l'égard de Bâle. Achats de cuirs, de riz, etc. Exportation du tan. Accusations calomnieuses contre le citoyen Ristelhueber, contrôleur de la douane nationale à Bourglibre, près Huningue.

Vol. 443, f° 362, original, 4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 218 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

893. — *S. l. n. d.* — « Aperçu d'un projet d'établissement d'une Compagnie nationale de banque et d'une Chambre de commerce à Paris. »

Vol. 443, f° 354, copie, 4 p. 2/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

894. — *Bâle, 2 ventôse [20 février].* — Il y a toujours beaucoup de fanatisme dans le Mont-Terrible et les départements de la ci-devant Franche-Comté. « Le citoyen Ristelhueber, correspondant du citoyen Blanié, m'a dit qu'on se disposoit à se servir des émigrés de Neuchâtel pour former un noyau de révoltés que les prêtres introduiroient dans les départements ci-dessus.

« Cet avis a dû être transmis au Comité de Salut public.

« Presque toujours réduit à des on-dit en fait de nouvelles étrangères, parce que je n'ai pas les moyens de payer personne, et qu'on fait toujours peu sans argent, je donnerai sur ce pied une nouvelle assez singulière.

« Le roi de Prusse a déclaré qu'il garderoit Francfort et Mayence en nantissement des sommes qu'il prétend lui être dues par l'Empire.

« En même temps que l'objet de sa réclamation va être agité à la Diète, il étend ses prétentions et demande des rations pour son armée aux frais de l'Empire.

« On ajoute que les membres de la Diète qui dépendent de l'Autriche ont eu l'ordre de favoriser cette seconde partie des prétentions du roi de Prusse, parce que l'Empereur veut en obtenir autant pour ses troupes. S'il en est ainsi, on se persuadera aisément que l'ancien plan d'asservir l'Allemagne va être réalisé.....

« ..... Le lord Hervei, despote à Florence, est rappelé et remplacé par Windham.

« Le citoyen Marné m'écrit de Leipsig le 21 pluviôse (10 février) et me dit qu'il apprend à l'instant que M. de Hertzberg vient de rentrer dans le ministère. En lui seul consistoit l'opposition en Prusse. Tout

1. Reçue le 6 ventôse [24 février].

Digitized by Google

blanc du système politique de Frédérie qu'il professoit ouvertement, il n'est pas croyable qu'il l'ait sacrifié à l'ambition. Dès lors il faudroit croire que la cour de Vienne conserve peu d'influence sur celle de Berlin..... »

Vol. 443, f° 370, original, 2 p. 2/3 in-f°.

895. — *Mulhouse, 20 février.* — M. Hofer, syndic de la république de Mulhouse, à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 442, f° 234, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

896. — *Saint-Maurice, 2 ventôse [20 février].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés.

Vol. 442, f° 240, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 2 ventôse [20 février].* — Helfflinger à Deforgues. Même sujet.

Vol. 442, f° 240, copie, 1 p. in-f°.

897. — *Paris, 2 ventôse [20 février].* — Les Commissaires de la trésorerie nationale à Barthélemy. Envoi d'une somme d'argent destinée aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 262 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 23 pluviôse [11 février].* — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 442, f° 263, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Paris, 16 pluviôse [4 février].* — Le ministre de la guerre Bouchotte aux Commissaires de la trésorerie nationale. Même sujet.

Vol. 442, f° 263, copie, 1/3 p. in-f°.

898. — *Paris, 2 ventôse [20 février].* — Le Commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamations des régiments suisses.

Vol. 442, f° 350, copie, 3/4 p. in-f°.

899. — *Bâle, 3 ventôse [21 février]* [1]. — Bacher à Deforgues, relativement au château d'Angenstein et au citoyen Wallier. Les maladies continuent à faire de grands ravages en Allemagne dans les troupes autrichiennes.

Vol. 443, f° 372, original, 2 p. in-f°.

1. Reçue le 6 ventôse [24 février].

Digitized by Google

900. — *Paris, 3 ventôse [21 février].* — Le ministre de la guerre Bouchotte à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Rahn. Rassemblements d'émigrés et de soldats étrangers travestis dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 330, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Sedan, 30 pluviôse [18 février].* — L'agent national du district de Sedan au Ministre de la guerre relativement à l'ancien lieutenant-colonel du régiment de Steiner, Rahn.

Vol. 442, f° 330 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Givet, 26 pluviôse [14 février].* — Le Comité de surveillance de Givet au représentant du peuple Massieu. Même sujet.

Vol. 442, f° 330 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

901. — *Baden, 4 ventôse [22 février].* — Le citoyen Probst est parti la veille pour se rendre à sa destination. Le conseil secret de Berne n'a pas fait arrêter le citoyen Perdonnet qui même, paraît-il, se trouverait en ce moment à Paris. « Il seroit cependant bon de remonter à la source d'une plainte qui n'est pas fondée et qui a mis le gouvernement françois dans le cas de faire une démarche désagréable par la gaucherie qu'elle présente. » Barthélemy envoie diverses pièces relatives à cette affaire et entre à ce propos dans quelques détails sur les approvisionnements qu'on peut tirer de la Suisse. POLITIQUE N° 284.

« Le premier paragraphe de la lettre de l'avoyer Mulinen est une réponse à tout ce que je lui ai adressé touchant les émigrés que son Canton traite réellement avec sévérité et touchant les plaintes du département du Mont-Blanc qui sont vives et qui au reste portent particulièrement contre le Valais. Berne écrira au gouvernement valaisan et secondera mes représentations ainsi que celles du citoyen Helfflinger. Il me paroît qu'il se met chaque jour plus d'aigreur entre le Valais et le département du Mont-Blanc et qu'il importe infiniment de chercher les moyens d'en prévenir les effets.

« L'avoyer Mulinen ne s'explique pas beaucoup dans sa lettre parce qu'il craint de se voir encore imprimé. Il me témoigne aujourd'hui un scrupule que je t'ai déjà fait connoître par ma dépêche n° 247. Il désire qu'aucune des lettres qu'il m'écrit ne soit insérée dans nos papiers publics. Je ne puis que te renouveler la prière que je t'ai faite à ce

1. Reçue le 10 ventôse [28 février].

Digitized by Google

sujet. Ces sortes de publications peuvent d'autant plus nuire à la confiance des magistrats suisses et les gênent d'autant plus qu'elles sont contraires à tous les principes des gouvernements helvétiques dont la maxime immuable est de n'être pas traduits sur la scène du monde et de rester tranquilles et ignorés au milieu de leurs montagnes et du peuple paisible et heureux qu'ils régissent.

« Je voudrois bien être le premier à te donner connoissance du mémoire que le roi de Prusse a fait remettre à la diète de Ratisbonne par son ministre. Je joins ici la traduction de cette pièce très curieuse dont je t'ai précédemment mandé le contenu très en abrégé. La lettre de Francfort qui la communique en date du 15 février, vieux style, ajoute ces mots :

« Le Congrès des six Cercles est annoncé pour le 1er mars. Il se tiendra « ici et l'électeur de Mayence vient de faire les convocations à cet effet. « Il paroît que l'on veut soutenir de tout côté la guerre avec vigueur. « L'Autriche a déjà déclaré son assentiment à la demande prussienne et « les Cercles s'y conformeront. Dans quelque temps la cour de Vienne « fera aussi la même demande et celle de Berlin l'appuiera à son tour. « Voilà comme les grands poissons mangent toujours les petits. »

« On calcule que les fournitures que le roi de Prusse va exiger des Cercles et que sans doute la Diète germanique sanctionnera lâchement, composeront une dépense par mois de deux millions d'écus qui font sept millions cinq cent mille livres de notre monnoie.

« Voilà donc l'Allemagne qui va être ravagée et pillée par ceux mêmes qui ont prétendu s'établir ses défenseurs. Ils vont véritablement remplir le seul rôle auquel ils sont propres. Les petits princes se trouveront hors de toute mesure de s'opposer à ces vexations et reconnoîtront que c'en est fait d'eux. Les peuples tourmentés, opprimés par les nombreux satellites des tyrans, seront vraisemblablement réduits à la triste nécessité de fléchir sous leur joug. Mais des exactions aussi violentes doivent immanquablement provoquer les plus grands mécontentements et des soulevements partiels d'abord, puis assez étendus pour devenir très embarrassants pour les rois. Une lutte s'établira entre eux et les peuples; la victoire ne sera pas longtemps douteuse; mais en attendant qu'elle se décide, nous tirerons de puissants avantages de ce conflit.

« Il me semble que nous ne devrions pas tellement considérer les petits princes d'Allemagne comme étant hors de combat qu'il ne puisse pas nous convenir de leur tendre une main secourable. Peut-être seroit-il sage de leur marquer des ménagements en proportion de la proximité du danger qu'ils courent d'être écrasés et envahis par les grands despotes. Je ne répéterai point ici les réflexions que je t'ai présentées dans ma dépêche n° 255 et que tu m'as mandées par ta lettre n° 88, mais je dois attirer de nouveau ton attention la plus particulière sur un de ces princes, le duc de Saxe-Gotha dont je te parlois dans ma lettre. Je te prie de te la faire mettre sous les yeux parce qu'elle m'autorise encore

Digitized by Google

davantage à invoquer avec plus de chaleur la sensibilité et la justice de la Convention nationale, du Comité de Salut public et la tienne sur un procédé extrêmement touchant du patriotisme et de l'humanité de ce duc envers de braves et malheureux défenseurs de la République, envers des François enfin. Jette tes regards, je t'en conjure, sur un article de la Gazette de Hambourg, je joins ici la gazette et l'article traduit, et dis si nous ne sommes pas tenus par honneur et par devoir de manifester avec éclat notre gratitude pour les bienfaits que nos infortunés compatriotes ont dans leur misère reçus à Gotha tant de la part des habitants de la ville que de la part du duc et de sa femme. Puis-je donc me dispenser d'insister de nouveau fortement auprès de toi, ainsi que je te le demandois dans mon n° 255, pour que le Comité de Salut public, mettant sous la sauvegarde du droit des gens les propriétés que possède à Paris le baron de Grimm, ministre du duc en France, ordonne que le séquestre dont elles ont été frappées soit levé sans délai et pour que tu m'écrives à ce sujet une lettre digne de son objet, laquelle lettre je ferois connoître à M. Grimm, par la voie que je t'ai indiquée. Pouvons-nous faire moins que de témoigner au duc cet égard? On objectera que Grimm étoit à Paris le correspondant et le brocanteur de l'impératrice de Russie, mais que cette objection est foible quand on pense à la bonne action du duc, au caractère dont il avoit revêtu Grimm! Ce n'est pas Grimm qu'il s'agit de bien traiter, c'est le duc, c'est l'homme ami de notre nation et bienfaiteur des soldats françois qui ont vaillamment combattu et qui souffrent pour elle, à qui il importe que nous manifestions de l'intérêt, de la considération. Ces témoignages honoreront à la fois et le duc et la République françoise elle-même.

« Nous avons appris par la dernière poste des Grisons que le citoyen Thainville est parti de Coire pour continuer sa route.

« Je joins ici une lettre de Coire..... »

Vol. 443, f° 382, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 219 v°, copie, 4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 19 février.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Émigrés. Le conseil secret n'a pas fait arrêter Perdonnet.

L'avoyer se plaint que des lettres de lui aient été publiées dans les gazettes. Remerciements pour les démarches faites par Barthélemy en faveur du jeune Wyttembach. Ordres donnés pour l'arrestation du nommé Belanger.

Vol. 442, f° 221 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 443, f° 357, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Berne, 18 février.* — Frisching à Barthélemy. Affaire du nommé Perdonnet. Émigrés.

Vol. 442, f° 222, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 346, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

c. — *Berne, 19 février.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Même sujet.

Vol. 442, f° 222 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 443, f° 359, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

d. — « Mémoire présenté par le ministre du roi de Prusse à la diète de Ratisbonne [1].

« Toute l'Allemagne, l'Europe entière savent et connoissent les grands sacrifices que S. M. le roi de Prusse, mon gracieux maître, a fait pendant deux années entières pour garantir, défendre et protéger la patrie commune depuis que la faction anarchique en France, qui rompt tous les traités, a forcé à la guerre S. M. l'Empereur et ses alliés.

« L'on sait avec quelle magnanimité S. M. a exposé, pour atteindre ce but patriotique, sa propre personne, les princes de son auguste maison. L'on connoît les armées nombreuses, les troupes choisies que la Prusse a mises sur pied, combien il a coulé de sang prussien pour assiéger et reprendre des capitales de l'Allemagne et préserver de la rage destructive de l'ennemi toutes les parties de l'Empire qu'il pouvoit atteindre.

« Chacun est convaincu que la part active que S. M. a prise à ces deux campagnes avec des dépenses inouïes l'a infiniment obérée. On sent que ces charges étoient d'autant plus onéreuses que le théâtre de la guerre étoit loin de ses États et qu'il a fallu faire traverser à ses armées des pays déjà épuisés. Des sommes énormes ont été tirées de la Prusse pour la fourniture des vivres et munitions.

« Les ressources de la monarchie prussienne ont été attaquées bien plus vivement que celles des puissances plus rapprochées de la France, et par conséquent les caisses de l'État ont été épuisées au point de ne pouvoir plus répondre à leurs autres destinations.

« Ces circonstances devenant tous les jours plus pressantes, S. M. s'est vue forcée, il y a quelques mois, d'en faire part aux puissances alliées et de leur déclarer, avec une véritable peine, la nécessité où elle se trouvoit de demander des fonds pour soutenir une troisième campagne, et, dans le cas où l'on ne pourroit lui en fournir, la mesure à laquelle elle se verroit obligée, de retirer la plus grande partie de ses troupes.

« Cette déclaration donna lieu à des négociations avec les puissances alliées qui n'ont encore pu être terminées. En attendant, l'on ne peut point prendre les arrangements nécessaires pour l'établissement et l'approvisionnement des magasins, à cause de l'incertitude de l'issue de ces négociations, quoiqu'il soit bien décidé que S. M. Prussienne ne peut absolument plus s'en charger à ses frais.

1. Traduction.

Digitized by Google

« Tel étoit l'état des choses lors des derniers événements sur le Rhin, si fâcheux et si défavorables à la bonne cause et à tout l'Empire.

« La triste nécessité de la retraite de l'armée autrichienne sous les ordres du général Wurmser eut pour l'armée prussienne la fâcheuse conséquence d'être forcée, afin que l'ennemi ne s'en emparât point, de brûler elle-même tous ses magasins de fourrages, grains et provisions. Toutes ces circonstances ont mis l'armée prussienne dans le plus grand dénuement. S. M. se voit par conséquent obligée de faire déclarer publiquement par moi à tout l'Empire qu'elle se trouve hors d'état de continuer *cette malheureuse guerre*, que sans ruiner ses États prussiens elle ne sauroit continuer d'y prendre cette part active qu'elle a développée avec tant de zèle et qu'elle se voit au contraire dans la triste nécessité de retirer la majeure partie de ses troupes des frontières de l'Allemagne qu'elles ont jusqu'ici protégées et sauvées pour les rappeler dans ses États, à moins qu'il ne soit pris des mesures pour leur entretien et approvisionnement ultérieur.

« Ces mesures ne peuvent, dans la position actuelle des choses, consister que dans les points suivants. Savoir :

« Que tout l'Empire pour la défense et la sûreté duquel se fera cette troisième campagne prenne sur lui l'entretien de l'armée prussienne destinée à agir contre l'ennemi commun. Ses besoins consistent en 41 966 rations et 82 154 portions par jour. Qu'à compter du 1er février de cette année ces fournitures commencent. Que cette proposition soit portée sans délai à la délibération des Comités, adressée aux cercles pour en faire la répartition qui seroit établie, le cas échéant, sur le pied de la matricule des mois romains.

« Et afin qu'il soit pourvu provisoirement à la subsistance de l'armée, en attendant que la diète ait pris son *conclusum*, S. M. croit devoir proposer que les six cercles voisins de l'ennemi, qui sont en même temps les plus exposés et les plus fertiles, savoir, ceux de Bavière, Souabe, Franconie, Haut et Bas-Rhin, Westphalie, se chargent de la livraison en nature, à condition d'être dédommagés au prorata en argent par les quatre cercles plus reculés d'après la décision de la diète.

« S. M. le roi de Prusse, mon maître, doit attendre avec d'autant plus d'empressement une résolution conforme à ses désirs que d'un côté son armée peut être regardée comme une portion de l'armée d'Empire; que dans la position critique dans laquelle se trouve l'Empire, aucun secours, aucune protection ne lui a été plus efficace que l'armée prussienne; que les énormes sommes d'argent que S. M. a tirées de ses États ont été presque toutes versées dans ces cercles les plus avancés. Dans le cas, au surplus, où les cercles ne se résoudroient pas immédiatement à embrasser les mesures proposées, S. M. rempliroit sans différer la résolution inébranlable qu'elle a prise, pour le bien de ses propres États, d'y rappeler la plus grande partie de son armée.

Digitized by Google

« L'Empire alors seroit abandonné à lui-même et à son malheureux sort et sa plus grande surface seroit inondée par une nation furieuse, enragée, avide de sang, de carnage, de pillage, qui ne connoît plus aucune borne ni aucun frein, qui n'a d'autre but que la destruction de toute religion, le bouleversement de toutes les constitutions et de toutes les propriétés. Ce seroit là le sort de notre malheureuse patrie.

« Le seul moyen de sauver la patrie est cette mesure provisoire d'approvisionnement que propose le roi de Prusse mon maître. Le soussigné regarde comme un devoir de sommer tout loyal Allemand qui aime sa patrie et qui peut contribuer à cette mesure, de réunir tous ses moyens pour y parvenir. Il y invite plus particulièrement tous les ministres accrédités près de la diète afin qu'ils instruisent leurs commettants de la nécessité urgente d'accélérer le plus tôt possible la décision d'un objet aussi essentiel à la sûreté de l'Empire.

« Le soussigné a reçu l'ordre particulier de demander au Directoire de l'Empire aide et assistance, afin de hâter la proposition, la discussion et la décision de la juste demande de S. M. Prussienne. »

Vol. 442, f° 224 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 386, copie, 5 p. in-f°.

e. — « Extrait de la gazette de Hambourg du 8 février 1794, n° 23. » Bon accueil fait par le duc de Saxe-Gotha à des prisonniers français.

Vol. 442, f° 225 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 282, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — *Au Bothmar, 18 février.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 442, f° 226, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 344, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

902. — *Baden, 4 ventôse [22 février].* — Barthélemy à Deforgues et aux représentants du peuple à Lyon. Réclamation en faveur de Henri-Louis Osterwald, de Neuchâtel, arrêté à Lyon.

Vol. 442, f° 226 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

903. — *Paris, 4 ventôse [22 février].* — Deforgues à Barthélemy. Fournitures de poudre.

Vol. 442, f° 276 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

904. — *Baden, 4 ventôse [22 février].* — Barthélemy à Panon, agent national du district de Pontarlier. Réclamation de Daniel-François Reymond, de Neuchâtel. Faux assignats. Achats de souliers.

Vol. 442, f° 227 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

905. — *Baden, 4 ventôse [22 février].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Carouge. Réclamation de la veuve d'un officier grison nommée Donnaz.

Vol. 442, f° 228 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

906. — *Baden, 5 ventôse [23 février].* — Barthélemy au général Schérer, commandant l'armée du Haut-Rhin. Argent prêté par Barthélemy à sept officiers français.

Vol. 442, f° 228 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

907. — *Baden, 5 ventôse [23 février].* — Barthélemy à MM. Achille Weis et Cie, banquiers à Bâle. Envoi de traites et mandats sur leur maison.

Vol. 442, f° 228 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

908. — *Baden, 5 ventôse [23 février].* — Mission du citoyen Marné en Saxe. Achats de drap.

« Je crains que la nouvelle qu'il [le citoyen Marné] m'a donnée relativement à M. Hertzberg, ne se trouve fausse. Du moins n'en est-il point parlé ailleurs.

« Je te dirai, Citoyen ministre, que le parlement anglois n'a qu'imparfaitement rencouragé la cour et la ville de Vienne. On n'y parle, il est vrai, que de guerre, mais loin de se promettre l'asservissement de la France comme on le faisoit naguère, on se borne à dire très haut qu'on ne craint pas les François et qu'ils échoueront dans leurs intentions d'envahir encore les Pays-Bas.

« Tenir un pareil langage, n'est-ce pas convenir qu'on a renoncé à l'actif pour se réduire au passif? Aussi est-il bien démontré que cette cour, ainsi que quelques autres peut-être, traiteroit dès demain si elle croyoit pouvoir le faire *avec sûreté*.....

« On dit fort peu de chose du général Brown et encore moins de l'armée qu'il commande. Une telle discrétion n'est pas naturelle aux Allemands. Il faut l'attribuer à l'état de stupeur où les a jetés leur défaite dans le Bas-Rhin.

« Le général Hotze a paru ici ces jours passés. Il est probable que la retraite de ses deux adversaires, Brunswick et Wurmser, lui procurera le repos.

« Il ne se passe rien d'intéressant en Suisse..... »

Vol. 443, f° 391, original, 2 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 10 ventôse [28 février].

Digitized by Google

909. — *Paris, 5 ventôse [23 février].* — Le ministre de la Justice, Gohier, à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 443, f° 393, original, 1 p. 1/2 in-f°.

910. — *Marseille, 5 ventôse [23 février].* — La Commission municipale de Marseille à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Bernouilli.

Vol. 442, f° 261 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

911. — *Porentruy, 5 ventôse [23 février].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 277, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Porentruy, 29 pluviôse [17 février].* — Rapport des commissaires nommés par le département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 277 v°, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

b. — Proclamation faite de la part du L. Magistrat de Bienne dans le temple de Courtelary, le 16 février. Même sujet.

Vol. 442, f° 279 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Souvilliers, 11 février.* — Ordre de protection accordé aux commissaires du département du Mont-Terrible, signé J.-H. Petermann, lieutenant.

Vol. 442, f° 280, copie, 1/4 p. in-f°.

d. — *Souvilliers, 16 février.* — Les commissaires du Mont-Terrible au magistrat de Bienne. Faux assignats.

Vol. 442, f° 280, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

e. — *Perle, 14 février.* — La régence de l'Erguel aux administrateurs du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 281 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Porentruy, 5 ventôse [23 février].* — Les administrateurs du Mont-Terrible à la régence de l'Erguel. Même sujet.

Vol. 442, f° 282, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

912. — *Dôle, 5 ventôse [23 février].* — Le représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura, Lejeune, à Barthélemy. Rassemblement d'émigrés sur les frontières du Doubs et du Jura, signalé par le général Schérer.

Vol. 442, f° 299 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

913. — *Paris, 6 ventôse [24 février].* — « Le Comité de Salut public, Citoyen, ayant eu communication de la lettre dont tu trouveras ci-joint copie, m'a chargé de prendre sans délai des informations sur les faits qui y sont énoncés. POLITIQUE N° 93.

« Cette lettre, écrite au ministre de la Guerre par le commandant de la division du Haut-Rhin, contient des détails si extraordinaires, si peu vraisemblables, qu'il est difficile d'y ajouter foi. Cependant tu auras, aussitôt après la réception de cette lettre, à prendre toutes les mesures nécessaires pour t'assurer de ce qu'il peut y avoir de réel dans les informations données au commandant de la division et à me transmettre le plu tôt possible le résultat des renseignements que tu auras fait prendre sur les lieux, par une personne sûre et intelligente.

« Il est assez probable que les malveillants qui depuis le commencement de la guerre ont fait d'inutiles efforts pour provoquer la guerre entre la France et la Suisse vont en faire de nouveaux à l'ouverture de cette campagne et employer toutes les manœuvres possibles pour exciter la défiance entre les deux peuples, les inquiéter et les porter à des mesures hostiles l'un contre l'autre.

« C'est sans doute dans cet esprit que l'on aura cherché à indisposer le général Schérer contre le pays de Neuchâtel en lui présentant cet État comme une province sujette au roi de Prusse, et ses habitants comme nos ennemis. Les auteurs de ces perfides insinuations savent très bien que les rapports du roi de Prusse avec ce pays se bornent à un titre presque sans valeur, que le peuple neuchâtelois exerce lui-même sa souveraineté, qu'il forme un État dont l'indépendance lui est garantie par ses liaisons avec la Suisse, et que l'attaquer seroit violer la neutralité helvétique et forcer les États de la Confédération à voler à sa défense.

« C'est sans doute dans les mêmes vues et à l'effet d'indisposer contre nous les deux premiers Cantons que depuis quelque temps on a affecté de répandre le bruit que nos troupes alloient entrer dans Genève.

« Enfin ce doit être encore dans la même intention que l'on cherche à alarmer le Valais et toute la Suisse sur le projet que l'on nous suppose de forcer l'un des passages de ce pays à l'effet d'y introduire une colonne de nos troupes du Mont-Blanc.

« C'est à toi surtout, Citoyen, qu'il appartient de désabuser les Suisses sur tous ces bruits enfantés par la malveillance, de leur faire apercevoir les pièges qu'on leur tend et de leur rappeler tous les motifs qu'ils ont de s'en rapporter à la loyauté de la République françoise assez forte, assez fière pour dédaigner les ruses du machiavélisme et toute feinte soit avec ses amis, soit avec ses ennemis.

« Mais il importe de nous assurer que l'on procédera à notre égard

Digitized by Google

avec la même franchise. Nous ne voulons pas entrer en Valais, mais nous voulons avoir aussi la certitude que l'on prend toutes les mesures convenables pour empêcher que les Piémontois n'y pénètrent. Ce qui s'est passé l'été dernier nous donne le droit d'exiger à cet égard une garantie plus solide que celle des promesses d'un gouvernement asservi par les préjugés du peuple et l'influence de nos ennemis. Il faut que le Corps helvétique et l'État de Berne en particulier s'empressent à faire usage des moyens qui leur sont propres pour garantir le Valais d'une nouvelle invasion des Piémontois. Si les mesures à prendre à ce sujet par le Corps helvétique et par l'État de Berne ne pouvoient pas être de nature à nous tranquilliser entièrement, tu aurois à t'occuper sans délai et de concert avec Helfflinger des moyens particuliers que nous pourrions employer pour suppléer à leur insuffisance. Je te laisse à cet égard toute latitude. Ta prudence, ton zèle et l'importance de l'objet m'autorisent à penser que tu n'apporteras aucun retard dans la suite de cette affaire et que tu me rendras un compte exact de tes démarches. »

Vol. 443, f° 397, minute, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 276, original, 6 p. in-f°
Vol. 442, f° 270, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Quartier général de Blotzheim, 28 pluviôse [*16 février*]. — Le général Schérer, commandant la division du Haut-Rhin, au ministre de la Guerre. Intrigues et préparatifs contre-révolutionnaires dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 441, f° 273, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 270 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

914. — *Paris, 6 ventôse* [*24 février*]. — « Le citoyen Schweizer m'a fait part, Citoyen, de la proposition qu'il t'avoit faite de suspendre le payement des pensions militaires des Grisons, en me présentant ce moyen comme propre à produire une impression utile à nos intérêts. Je t'ai déjà annoncé que j'approuvois ton opinion sur cette proposition. Je lui marque que la mesure à laquelle elle tend seroit très impolitique et lui recommande de ne se permettre en rien aucune démarche ni aucune insinuation sans te l'avoir préalablement communiquée et sans avoir eu ton aveu. »

Vol. 443, f° 396, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 260, copie, 1/2 p. in-f°.

915 — *Paris, 6 ventôse* [*24 février*]. — Deforgues à Barthélemy. Ordre de payer aux citoyens Schweizer et Jeanneret leur traitement.

Vol. 443, f° 394, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 254, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

916. — *Paris, 6 ventôse [24 février].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamations des citoyens Perret, de Neuchâtel, et Dupan père et Sylvette, de Berne.

Vol. 442, f° 254, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 30 pluviôse [18 février].* — Le ministre de l'Intérieur, Paré, à Deforgues. Réclamations des négociants Dupan père et Sylvette, de Berne.

Vol. 442, f° 254 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

917. — *Paris, 6 ventôse [24 février].* — Deforgues au citoyen Schweizer. Accusé de réception de la lettre du 10 pluviôse. La suspension du payement des pensions des militaires grisons seroit une mesure très impolitique. Schweizer ne doit se permettre aucune insinuation sans l'aveu de Barthélemy.

Vol. 443, f° 395, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

918. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 24 pluviôse. Les 22 traites sur Hambourg devant être acceptées dans cette ville, il n'a pu encore les négocier à Bâle.

Vol. 443, f° 399, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 229, copie, 2/3 p. in-f°.

919. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception des deux lettres du 29 pluviôse. Passeport de Jean Rahn, ci-devant capitaine au régiment de Steiner. Envoi de pièces légalisées.

Vol. 442, f° 229 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

920. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du ci-devant secrétaire d'ambassade Barthès.

Vol. 442, f° 229 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

921. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy à Deforgues. Approvisionnements. Bonnes dispositions du bailli de Dorneck. Nécessité de donner des instructions à Bacher.

Vol. 443, f° 400, original, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 230, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — « État des denrées que la République françoise peut se procurer quoique l'exportation en soit défendue en Suisse. »

Vol. 442, f° 231, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 408, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

b. — « Projet d'instructions pour le citoyen Bacher chargé de veiller aux intérêts de la République française à Bâle et de maintenir la neutralité et la bonne intelligence sur les frontières de la France et de la Suisse. »

Vol. 442, f° 231 v°, copie, 4 p. 1/4 in-f°.
Vol. 443, f° 402, copie, 10 p. 3/4 in-f°.

922. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy aux administrateurs du département de la Côte-d'Or. Réclamation en faveur du citoyen Blum, bourgeois de Saint-Gall, premier chirurgien-major du régiment des Gardes suisses.

Vol. 442, f° 233 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

923. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Réclamation de M. Morlot, secrétaire d'État de la république de Berne.

Vol. 442, f° 233 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

924. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Réclamation du citoyen Joseph Durmüller, du pays de Saint-Gall.

Vol. 442, f° 234, copie, 1/2 p. in-f°.

925. — *Baden, 6 ventôse [24 février].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Voyage de M. Trévor, ministre britannique à Turin.

Vol. 442, f° 256, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 6 ventôse [24 février].* — Helfflinger à Deforgues. Même sujet.

Vol. 442, f° 256 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Ernen, 18 février.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 257, copie, 1/2 p. in-f°.

926. — *Paris, 6 ventôse [24 février].* — Le commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamations des capitaines Duval et Vaucher.

Vol. 442, f° 260 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

927. — *Paris, 7 ventôse [25 février].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 298 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — « Règlement pour les frais ordinaires, extraordinaires et imprévus des agents du dehors. »

Vol. 442, f° 298 v°, copie, 1 p. in-f°.

928. — *Paris, 7 ventôse [25 février].* — Deforgues à Barthélemy relativement aux citoyens Thomann et Specker, bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 442, f° 264, copie, 1/4 p. in-f°.

929. — *Baden, 7 ventôse [25 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 27 pluviôse [15 février] relative à l'établissement des commissaires vérificateurs d'assignats.

Vol. 443, f° 414, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 235 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Baden, 15 février.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Même sujet.

Vol. 442, f° 194 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Bâle, 19 février.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 15 février. Même sujet.

Vol. 442, f° 235 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 416, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

930. — *Baden, 7 ventôse [25 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du chancelier Ochs, de Bâle, en faveur de sa sœur, veuve de Dietrich.

Vol. 442, f° 236, copie, 1/2 p. in-f°.

931. — *Baden, 7 ventôse [25 février].* — Barthélemy au ministre de la Guerre Bouchotte. Réclamations du régiment de Vigier et du citoyen Toggenbourg, officier au ci-devant régiment grison de Salis.

Vol. 442, f° 236, copie, 1/2 p. in-f°.

932. — *Baden, 7 ventôse [25 février].* — Barthélemy au ministre de l'Intérieur, Paré. Réclamation du citoyen Othmar Friederich, de Saint-Gall.

Vol. 442, f° 236 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

933. — *Genève, 7 ventôse [25 février].* — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 442, f° 276, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

934. — *Paris, 25 février.* — M. de Gruyères, agent du canton de Berne, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 283 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

935. — *Genève, 25 février* [1]. — Le citoyen J. G. G. Durade, médecin à Genève, à Robespierre. Affaires de Genève. Plaintes contre les municipalités voisines de la frontière.

Vol. 444, f° 186, copie, 10 p. 3/4 in-f°.

936. — *Paris, 7, 8 et 9 ventôse [25, 26, 27 février].* — Décrets divers de la Convention, relatifs notamment aux créances de Bâle.

Vol. 443, f° 411, imprimé, 6 p. in-8°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

937. — *Paris, 8 ventôse [26 février].* — « Je m'empresse, Citoyen, de t'envoyer ci-joint plusieurs exemplaires du décret rendu le 27 pluviôse [15 février] par la Convention nationale qui supprime le pavillon national et détermine les formes de celui qui le remplacera. Tu voudras bien le notifier sans délai aux chefs du Corps helvétique [2]. »

Vol. 442, f° 287 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

938. — *Paris, 8 ventôse [26 février].* — Deforgues à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 443, f° 428, minute, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 296 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [3]

POLITIQUE N° 285.

939. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta lettre du 29 pluviôse.

« Le Piémont accorde divers avantages à quelques États helvétiques. Il entretient des régiments suisses. Il fournit à Berne et au Valais quelque peu de vivres et de riz et du sel à ce dernier..... Il est peut-être naturel que le Piémont éprouve en retour quelques ménagements qu'il tâche de faire porter sur les émigrés du Mont-Blanc..... Le motif de reconnoissance..... peut influer sur les affections particulières de divers magistrats,

1. Cette pièce est datée ainsi : *Genève ce 25. 2. 1794.* C'est donc à tort qu'elle a été classée dans le volume au 5 germinal — 25 mars.
2. Le décret manque.
3. Reçue le 14 ventôse [4 mars].

Digitized by Google

mais il ne dérange point la marche du système helvétique..... Les émigrés savoisiens ne sont point exceptés dans les mesures générales que le canton de Berne prend de temps en temps envers les étrangers..... »

La rumeur qui se répand de toutes parts et qui est surtout générale dans le Mont-Blanc et à Genève, que nos troupes se disposent à entrer dans le Valais, cause de l'inquiétude.

Il n'y a pas eu d'agitation à Genève, comme Barthélemy l'a dit dans sa dépêche n° 283. Il est porté à croire que les intrigues anglaises de Duroveray, Mallet Dupan et Mounier dans cette ville n'ont pas plus de réalité. Lorsque Duroveray, dit l'ambassadeur, « arriva d'Angleterre en Suisse il y a environ cinq mois, je n'ai pas douté qu'il ne seroit un ardent émissaire du cabinet britannique. On me donna peu de temps après, en preuve du contraire, copie de la lettre de recommandation qu'il avoit apportée à Fitz Gérald de la part du ministère anglois. Elle étoit d'un des sous-secrétaires d'État et l'on ne sauroit plus brève et plus insignifiante.

« Il arrive tous les jours à Schaffhouse des émigrés qui entrent en Suisse venant de l'armée de Condé. Ils disent qu'il n'y a pas de situation plus horrible que la leur. En effet on manque de tout à cette armée. Il y règne dans les cantonnements des maladies qui enlèvent beaucoup de monde.

« Manheim et ses environs regorgent aussi de malades qu'on transporte au loin jusqu'à Waldshut.

« Les États du cercle de Souabe se sont assemblés à Ulm le 21 février (vieux style), pour délibérer sur les propositions prussiennes que tu connois. On ne sait point encore ce qui s'est passé dans cette première séance.

« Les six mille hommes d'infanterie, Croates, Hongrois et Sclavoniens qui étoient en Bavière, ont passé il y a dix jours dans le pays de Wurtemberg. Ils vont dans les Pays-Bas.

« Quatre autres mille hommes d'infanterie hongroise sont arrivés en Bavière. On les attend incessamment en Souabe. Ils sont destinés pour l'armée rassemblée près de Manheim.

« Quatre petits corps de troupes valaques et croates formant environ sept mille hommes viennent aussi de traverser le pays de Wurtemberg et la Souabe.

« Il passe toujours ici beaucoup de chevaux pour le service de la République. Les précautions sont sévères en Souabe pour en empêcher la sortie. Comme ils sont tous inscrits, les paysans quand ils ont vendu les leurs sont obligés de déclarer à qui et à quel prix ils les ont vendus. Quand il est prouvé qu'ils les ont envoyés sur terre étrangère, on les met à l'amende ou en prison. Cette rigueur ne paroît pas jusqu'à présent avoir produit tout son effet. »

Digitized by Google

La fin de la dépêche est relative aux approvisionnements, au citoyen Perdonnet et au château d'Angenstein.

Vol. 443, f° 418, original, 5 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 237 v°, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 11 février.* — Proclamation de la chancellerie de Berne relative à la surveillance des émigrés.

Vol. 442, f° 239 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Berne, 22 février.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève. Craintes d'une invasion française en Valais. « Quelqu'un m'a dit que Théodore Lameth avoit passé tout dernièrement à Nyon chez madame de Staël, à laquelle il a dit qu'il s'étoit sauvé de Paris sur les conseils de Danton qui lui avoit dit : Partez et cachez-vous ; je voudrois en pouvoir faire autant..... »

Vol. 442, f° 241, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 389, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Château de la Tour, près Vevay, 21 février.* — M. Rigaud, ancien syndic de Genève, à Barthélemy. Affaires de Genève. Détails sur l'agent anglais Duroveray.

Vol. 442, f° 242, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 443, f° 380, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

d. — *Zurich, 25 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Irritation des Puissances contre la Suisse. Arrivée de quatre commissaires français à Francfort. « Les chefs des Ligues grises nous laissent toujours sans réponse. C'est nous traiter fort impoliment..... »

Vol. 442, f° 243 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 443, f° 417, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

e. — « Note relative au château d'Angenstein, situé sur la Birse, à l'entrée des gorges du département du Mont-Terrible. »

Vol. 442, f° 244 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 443, f° 421, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

940. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 1er ventôse [19 février]. Achats de poudres et salpêtres.

Vol. 442, f° 247, copie, 3/4 p. in-f°.

941. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la maison Usteri, Ott, Escher et Cie, de Zurich, et de son associé Schinz.

Vol. 442, f° 247 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

942. — *Baden, 8 ventôse* [*26 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur d'un membre de l'État de Zurich nommé Escher de Berg, et de Jacques Bosson, de Fribourg.

Vol. 442, f° 248, copie, 3/4 p. in-f°.

943. — *Baden, 8 ventôse* [*26 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation des citoyens bernois « intéressés dans la dette publique de notre gouvernement. »

Vol. 442, f° 248 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 22 février.* — M. de Lerber, secrétaire du conseil d'État de la république de Berne, à Barthélemy. Même sujet. Envoi du mémoire suivant.

Vol. 442, f° 249, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Berne, 22 février.* — « Mémoire adressé au ministre des Affaires étrangères par les créanciers de l'État de Berne. »

Vol. 442, f° 249, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

944. — *Baden, 8 ventôse* [*26 février*]. — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 1er ventôse [19 février]. Faux assignats. Réclamations des citoyens Reymond et Meuron, de Neuchâtel. Emploi de l'émigré Coney comme agent secret de la République.

Vol. 443, f° 422, original, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 245, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Neuchâtel, 19 février.* — Le président de la commission secrète de Neuchâtel, Sandoz de Travers, à Barthélemy. Ordre d'arrestation contre le nommé Belanger. Réclamations de Pierre-Etienne Meuron et du sieur Martin. Faux assignats.

Vol. 442, f° 246, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 424, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Carouge, 1er ventôse* [*19 février*]. — Le Comité révolutionnaire de Carouge à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 246 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 443, f° 425, copie, 1/2 p. in-f°.

945. — *Baden, 8 ventôse* [*26 février*]. — Barthélemy au Comité révolutionnaire de Carouge. Accusé de réception de la lettre du 1er ventôse. Faux assignats.

Vol. 442, f° 246 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

946. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à Deforgues. Fourniture de salpêtre.

Vol. 442, f° 237, copie, 1/3 p. in-f°.

947. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 443, f° 426, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 237, copie, 1/2 p. in-f°.

948. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à la commission des subsistances et approvisionnements de la République. Le conseil secret de Berne nie l'arrestation de Perdonnet.

Vol. 442, f° 243 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

949. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon. Réclamation du citoyen Finguerlier, bourgeois d'Yverdon, canton de Berne.

Vol. 442, f° 248, copie, 1/3 p. in-f°.

950. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à la commission municipale provisoire de Marseille. Réclamation des citoyens Huenervadel et Halder.

Vol. 442, f° 248 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

951. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy au directeur de la vente et voiture des sels en Suisse, Bioncourt. Sels.

Vol. 442, f° 251 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

952. — *Baden, 8 ventôse [26 février].* — Barthélemy à MM. de Bâle. Réclamation en faveur de Jean-Jacques Schorndorff.

Vol. 442, f° 252, copie, 1/2 p. in-f°.

953. — *Bâle, 8 ventôse [26 février].* — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 443, f° 429, original, 2 p. in-f°.

954. — *Paris, 8 ventôse [26 février].* — Le commissaire ordonnateur Bouchotte, adjoint du ministre de la Guerre, à Barthélemy, relativement à Jean-Jacques Backofen.

Vol. 442, f° 284, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

BACHER A DEFORGUES

955. — *Bâle, 9 ventôse [27 février].* — « Je profite des premiers moments de relâche pour t'accuser la réception de ta dépêche du 29 pluviôse, n° 1, et te remercier de la confiance que tu me témoignes, en me mettant à portée d'avoir avec toi une correspondance suivie. Je vais monter le service secret de manière à être instruit de ce qui se passe en Allemagne et même en Italie, et je ne négligerai rien pour faire un emploi avantageux des fonds que tu destines à l'entretien de nos émissaires et correspondants. L'économie présidera à mes opérations jusqu'à l'ouverture de la campagne, époque à laquelle il faudra être généreux, pour être bien servi.

« Tu verras, Citoyen ministre, par le rapport ci-joint, le mouvement qui se fait le long du Danube pour faire avancer des troupes; c'est surtout vers les Pays-Bas que leur marche paroît dirigée. Cobourg demande du renfort avec la plus vive instance, n'étant pas en force pour résister à une attaque combinée de l'armée du Nord et de la Moselle. Comme on parle de nouveau de l'arrivée de 20 000 Russes, des négociants de Nuremberg, ennuyés de voir bercer le public depuis deux ans de ce conte bleu, ont fait faire des soldats de plomb pour amuser les enfants, avec l'inscription : *Armée russe marchant sur le Rhin.*

« San Fermo m'a remis le bulletin ci-joint qui est relatif à la conduite énergique et vigoureuse que la république de Gênes vient de tenir depuis peu. Les Vénitiens y ont beaucoup applaudi et l'on commence à concevoir l'espoir que la neutralité de l'Italie se consolidera sur des bases inébranlables. Cet événement seroit très précieux sous le rapport des subsistances, si l'on parvenoit surtout à établir le transit par le pays des Grisons.

« On ne paroît plus douter, en Suisse, de l'exécution du projet de l'envahissement que vont subir les États des princes ecclésiastiques de l'Allemagne. On débite publiquement à Bâle que le roi de Prusse gardera non seulement Mayence, mais qu'il va encore faire prendre possession du pays de Wurtzbourg et Bamberg, et qu'il consent à ce prix que l'empereur s'empare de la Bavière. La Russie s'étendra du côté des frontières musulmanes. Le roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre, tombera sur les petits princes qui l'environnent. Ce sera en un mot une partie de jeu jouée par quatre brigands, à la suite de laquelle on jettera les villes impériales et hanséatiques sur la table pour payer les cartes.

« On est fort mécontent à Soleure de M. de Buol, qui a joué le magistrat de cette ville en lui promettant du blé et du sel qui n'est jamais arrivé. Cet être vaporeux et morose, aussi ennuyé qu'ennuyant, vient d'être nommé ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne. Il a voulu régaler les dames de Soleure avant son départ, mais ces beautés à bon

Digitized by Google

appétit, qui comptoient trouver un bon souper, ont été bien étonnées de voir que le résident impérial, à la suite d'une assemblée aussi dolente que lugubre, s'est contenté de faire ouvrir les fenêtres pour toute nourriture et rafraîchissement. C'est réellement bien dommage qu'on perde ce cher homme, qui a eu le talent de faire plus détester la maison d'Autriche en dix-huit mois de temps que tous les archiducs, leurs gouverneurs, Gessler et autres fléaux qui ont amené la révolution de la Suisse. Il étoit si bien pour nous à Soleure, de même que Tassara, son secrétaire de légation, à Bâle! Certes la République françoise leur a de grandes obligations.

« Le nonce du pape continue à donner des bénédictions à Lucerne, quoique cette marchandise ne soit plus d'un grand débit, même en Suisse. Caamaño, ministre d'Espagne, a donné il y a huit jours un grand bal à la ville de Lucerne. Mais par une galanterie espagnole, toutes les glaces qui ont été distribuées en grand nombre se sont trouvées émétisées au point qu'en très peu de temps elles ont opéré d'une manière si violente que sur deux cents personnes il y en a un grand nombre qui ont été en danger de perdre la vie.

« Le transport des sels de la Meurthe à Bâle s'exécute actuellement avec une grande activité et les Cantons ne peuvent plus se dissimuler les efforts de tous les genres que la République françoise fait pour remplir ses engagements envers les Cantons.

« Si tu approuves, Citoyen ministre, que l'ambassadeur fasse payer les subsides ou pensions de paix et d'alliance, par rôle et à volonté, de même que les gratifications particulières qui reviennent à l'État et aux magistrats de Lucerne pour 1792, ce qui pourra s'effectuer incessamment avec la rentrée du produit des sels, les autres États catholiques, égarés jusqu'ici par les prêtres et les malveillants, finiront par comprendre que le véritable amphitryon est celui qui paye, et qu'ils ne peuvent mieux faire que de suivre l'exemple de Zurich, Berne et Lucerne, en votant pour la reprise de la correspondance officielle avec l'ambassadeur de la République françoise.

« Les paysans bernois et des autres Cantons qui avoisinent le Rhin se procurent par toutes sortes de moyens des chevaux d'Allemagne pour les revendre aux François. Les louis et les écus républicains roulent de tous les côtés. Ils trouvent surtout la République françoise on ne peut plus aimable depuis que nous payons les bœufs gras à tout prix.

« Un boucher bâlois qui avoit eu l'infamie de dénoncer au général autrichien des paysans allemands qui faisoient passer des bœufs à Bâle et de là en France, a été condamné par son souverain à la maison de force et déclaré incapable d'exercer aucun métier ni fonction civique quelconque.

« P.-S. — On est persuadé en Suisse que les commissaires françois envoyés à Mayence pour retirer les prisonniers que nous avons encore

Digitized by Google

dans cette ville ont négocié avec Schulembourg, ministre de cabinet, l'inaction des troupes prussiennes pendant la campagne prochaine.

« Le département de la guerre vient de me faire passer 96 000 livres pour les prisonniers françois à Wesel.

« Je te supplie, Citoyen ministre, de vouloir bien prendre les ordres du Comité de Salut public au sujet des prisonniers françois qui sont en Hesse, que le landgrave consent de me faire remettre à Bâle sans rançon aucune. Ce commencement de rapprochement et de négociation avec un des princes d'Allemagne qui peut jouer un grand rôle, n'est point du tout indifférent et nous avons tort de négliger ainsi les avances que m'a faites M. le major de Lehsten, son favori, puisque nous pourrions par son canal affoiblir la coalition.

« On mande de Francfort en date du 20 février (vieux style) que les commissaires Paris, Achet et Fittermann, envoyés par la Convention nationale pour traiter dans cette ville avec le commissariat prussien pour la rançon des otages restés à Mayence, sont descendus au Cigne escortés par un détachement de troupes prussiennes. Leur entrée en ville occasionna quelque mouvement parce qu'ils avoient à la portière de leur voiture un bonnet rouge et devant un pavillon national, mais le peuple de Francfort resta néanmoins dans l'ordre. Un des domestiques de l'envoyé de Russie s'étant permis d'arracher le pavillon tricolore fut arrêté et mis en prison, ensuite relâché sur la demande de son ministre. Les commissaires françois s'étant plaints au général Kalckreuth, il leur donna toute satisfaction. Le pavillon tricolore fut hissé de nouveau et on a donné une garde d'honneur prussienne aux commissaires françois. »

Vol. 443, f° 430, original, 8 p. in-f°.
Vol. 442, f° 227 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Bulletin. — La république de Gênes veut maintenir sa neutralité. Elle regardera comme ennemi celui qui franchira son territoire. Elle a refusé en conséquence la garnison que l'Empereur lui avoit offerte. Cette nouvelle n'est pas officielle, mais par des lettres particulières de personnes très distinguées.

« Du côté du Piémont, on va bientôt ouvrir la campagne. Tout est en mouvement. Beaucoup de troupes marchent du côté de Nice. Un corps de troupes gardera les frontières du côté de Gênes. Il y aura aussi un corps de réserve pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le Milanais. Le bruit d'une coalition en Italie est très mal fondé. Le seul roi de Naples qui craint pour ses États a fait des démarches auprès des puissances italiennes, mais il n'a pas réussi dans ses projets. Il est à croire qu'il reviendra à la charge.

« Les communications du ministère anglois aux puissances coalisées font croire que la guerre doit être traitée avec beaucoup d'énergie. La destruction de Brest continue à être l'objet des sollicitudes angloises. Une

Digitized by Google

descente sur les côtes pour se joindre aux royalistes, une grande armée pour marcher sur Paris, tandis qu'une autre bloquera les places principales de la Flandre, tels sont les projets adoptés par le ministère. On a donné connoissance de ce plan aux alliés et la réponse fixera le commencement des opérations. »

Vol. 442, f° 258 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

956. — *Bâle, 9 ventôse [27 février].* — « Toujours même stérilité en fait de nouvelles d'Allemagne. On n'y parle guère que des événements qui se préparent aux Pays-Bas, et les hôpitaux établis le long du Rhin ne désemplissent pas.

« Les peuples du Wurtemberg avoient pris la mort de leur dernier duc comme le terme de leurs maux. Ils détestent encore plus aujourd'hui son successeur. La levée en masse paroît en être la cause principale. On a voulu l'effectuer aussi aux environs de Francfort : partout elle a été un sujet de mécontentement ou bien de dérision.

« Le très fameux Buol, ministre de l'empereur en Suisse, va en la même qualité à Ratisbonne. Il est suivi de son coopérateur Tassara. Il est à souhaiter que ceux qui les remplaceront possèdent au même degré l'art de désobliger les Suisses.

« Des marchandises qui venoient d'Angleterre ou de la basse Allemagne ont été arrêtées à Fribourg en Brisgau ». Un des intéressés a dit à Rivalz que le commerce anglois, très opposé à Pitt quoi qu'en disent les papiers de Hollande, criera bien fort.

« Un voyageur connu avantageusement et très pensant (*sic*) m'a assuré que la mort politique de Pitt n'étoit pas éloignée. Il prétend qu'il ne tiendroit qu'à l'opposition de soulever le peuple contre le ministre et de le culbuter par la force, mais que l'opposition craindroit les effets de l'insurrection, tandis qu'elle borne ses vues à un changement de système de politique extérieure. Il ajoute que dans quelques semaines la chaleur des débats s'établira au sujet de la paix qui aura un grand nombre de partisans. Il croit Pitt capable de sacrifier la haine qu'il nous porte au désir de se maintenir et de mettre en avant une puissance neutre pour moyenner la paix, si le nombre de ses adversaires lui faisoit craindre de succomber en s'obstinant à vouloir la guerre.

« En attendant le parlement a défendu d'acquitter à d'autres qu'à leurs propriétaires les lettres de change consenties par des Anglois à des François.

« La Suisse est toujours à se féliciter de sa neutralité..... »

Vol. 443, f° 434, original, 2 p. 1/2 in-f°

1. Reçue le 14 ventôse [4 mars].

Digitized by Google

957. — *Bâle, 9 ventôse [27 février].* — F. Jeanneret, citoyen de Granson, à Deforgues. Approvisionnements. Arrestation à Fribourg en Brisgau de marchandises destinées à la Suisse.

Vol. 443, f° 436, original, 3 p. in-4°.

958. — *Sierre, 27 février.* — M. de Courten, colonel du ci-devant régiment de ce nom, à Barthélemy. Réclamations du régiment de Courten.

Vol. 442, f° 274 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

959. — *Colmar, 9 ventôse [27 février].* — Les administrateurs du département du Haut-Rhin à Barthélemy. Réclamations des citoyennes Thurn et Tschoudy.

Vol. 442, f° 268, copie, 1/4 p. in-f°.

960. — *Baden, 10 ventôse [28 février].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 13 pluviôse [1er février]. La lettre ci-jointe donne lieu d'espérer que nos communications avec Venise resteront libres désormais. Zurich a reconnu que la réclamation des invalides du régiment de Steiner n'était pas fondée.

Vol. 442, f° 252 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Coire, 25 février. — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Préparatifs de défense dans le Milanais.

Vol. 442, f° 253, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

961. — *Baden, 28 février.* — Barthélemy à M. de Wallier, avoyer en charge de Soleure. Exportation de chevaux.

Vol. 442, f° 253 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

962. — *Quartier général de Blotzheim, 10 ventôse [28 février].* — Le général Schérer, commandant la division du Haut-Rhin, à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 5 ventôse. Il a écrit au ministre de la Guerre pour être autorisé à rembourser l'argent avancé par Barthélemy à sept officiers prisonniers.

Vol. 442, f° 254, copie, 1/2 p. in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

963. — *Lausanne, 28 février.* — « Les rebelles échappés à la vengeance nationale continuent d'affluer en Suisse. Ils conviennent eux-mêmes qu'ils trouvent pour se sauver beaucoup de facilités parmi les

1. Reçue le 20 ventôse [10 mars].

Digitized by Google

gardes nationales et autres préposés aux frontières..... Plusieurs de ces fuyards sont arrivés ici cousus d'or. Une vieille femme de Lausanne fait le métier d'aller à Lyon et d'en revenir déguisée en mendiante déguenillée pour en rapporter du numéraire aux émigrés..... Il faut que les moyens de sortir de l'argent de France ne paroissent pas bien difficiles puisqu'il s'établit à Lausanne et à Morges une compagnie d'assureurs qui garantissent cette exportation moyennant 15 pour 100 et font passer ce numéraire en lingots. »

Inquiétude causée à Berne par l'affluence des émigrés; dispositions de cet État pour leur expulsion. Dispositions contraires de Fribourg. État des troupes hollandaises.

« Le ministre britannique à Berne se complaît à répandre dans le public la nouvelle que deux François chargés de missions secrètes ont fait à Londres des ouvertures de paix qui ont été hautement rejetées. Les papiers publics allemands disent la même chose de Vienne et de Berlin. Est-ce une invitation tacite que ces puissances font à la République françoise d'entamer quelque négociation? Veulent-elles l'endormir sur les préparatifs immenses qu'elles font de tous côtés, ou imprimer quelque mouvement aux puissances neutres?

« Les Autrichiens mettent tous les jours de nouvelles entraves au commerce des grains de la Souabe avec la Suisse. Genève, Bienne et Mulhouse ne peuvent plus y faire aucune affaire.

« Un gentilhomme suisse, autrefois très aristocrate et de retour d'Italie où il avoit voyagé par goût pour les arts, affiche aujourd'hui la démocratie et dit qu'il a été converti par un dîner où il s'est trouvé chez M. de Czernichef, à Rome, avec monseigneur Maury et M. de Calonne, qui ont parlé de la France et de sa situation avec une dérision et une insouciance révoltantes, se sont félicités mutuellement d'avoir tiré leurs épingles du jeu et ont chanté en bouffonnant l'hymne des Marseillois et l'air *Ça ira*. »

Affaires de Genève; dissentiments entre les divers clubs de cette ville. Nouvelles de Vienne. Arrivée de M. Trévor, ministre britannique à Turin, en Suisse. Mécontentement en Piémont; auxiliaires autrichiens pour la défense de ce pays.

« L'ex-constituant Mounier est toujours employé par le ministre d'Angleterre à Berne. Il va de temps en temps se délasser de ses travaux chez son amie madame de Tessé, propriétaire d'une fort belle terre dans les environs de Morat, où elle a accueilli le ci-devant baron de Tott et sa fille ainsi que le ci-devant duc d'Ayen et un M. de Lescure. »

Vol. 443, f° 438, original, 8 p. in-4°.
Vol. 445, f° 103 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

964. — *Saint-Maurice, 10 ventôse* [*28 février*]. — Helfflinger à Deforgues. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 260 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Digitized by Google

965. — *Paris, 10 ventôse [28 février].* — Kœchlin, « député de la république suisse de Mulhausen » [à Robespierre?]. Envoi du mémoire suivant.

Vol. 443, f° 442, original, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Mémoire sur les affaires de Mulhouse.

Vol. 443, f° 443, original, 3 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

966. — *Baden, 11 ventôse [1er mars].* — On annonce que Fribourg s'occupe des moyens de se débarrasser successivement des plus remuants d'entre les émigrés. La saison approchant où les hostilités vont s'ouvrir, il importe de prendre des mesures pour maintenir le Valais dans sa neutralité et éviter un nouveau passage des Piémontais par le Saint-Bernard. C'est dans cette conviction que l'Ambassadeur croit devoir prélever sur les fonds dont le Ministre lui a laissé la disposition une somme de 21,828 livres 8 sous pour l'acquittement des pensions générales du Valais pour 1792. Il a annoncé l'envoi de cet argent au citoyen Helfflinger pour le moment où d'accord avec le gouvernement valaisan il aurait réglé les mesures à prendre pour assurer la sûreté des frontières. Peut-être serait-il bon de tenir secrète la faveur accordée au Valais pour ne pas provoquer la jalousie des autres Cantons. POLITIQUE N° 286.

Les Bâlois ont dû refuser de vendre du sel aux Français des villages voisins qui en manquent totalement, pour ne pas se voir fermer le marché de la Bavière d'où ils tirent maintenant cette denrée de première nécessité.

« On commence à espérer en Suisse qu'elle sera bientôt délivrée d'un homme qui s'y est rendu bien odieux. On prétend que Buol doit être rappelé et passer à la mission de Ratisbonne. Mais quiconque viendra de la part de l'Autriche ne vaudra pas mieux.

« Helfflinger me mande que Trevor, ministre d'Angleterre à Turin, a passé à Saint-Maurice se rendant à Berne. Je ne négligerai rien pour savoir quel est l'objet de cette course.....

« Le grand tribun Buxtorf, de Bâle, dont je t'ai parlé plusieurs fois avec toute l'estime qu'il mérite, vient de m'écrire une lettre dont je joins ici une copie. Il est évident qu'on l'a recherché sur l'objet dont elle traite. Je me borne à lui répondre que je mettrai sa lettre sous tes yeux et que j'attendrai tes ordres, si tu juges à propos de m'en donner. »

Vol. 444, f° 3, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 254 v°, copie, 2 p. 1/2 in-4°.

1. Reçue le 17 ventôse [7 mars].

Digitized by Google

Pièce jointe. — Bâle, 26 février. — Le grand tribun Buxtorf à Barthélemy. « Le citoyen Lottin, vérificateur des assignats, est arrivé hier soir.....

« Il me paroît qu'on souhaiteroit fort, de la part de l'Autriche, si l'on pourroit parvenir à un échange des prisonniers de guerre, officiers et soldats des deux parties, chose qui s'est pratiquée en tout temps sans la moindre difficulté, chose même que l'humanité et le bon ordre demandent. Il me semble qu'on est très embarrassé sur la manière de s'y prendre, et il n'y a que vous, Monsieur, qui pourriez indiquer la voie qui pourroit faire marcher cette affaire. L'échange se feroit sur territoire neutre, homme pour homme, grade pour grade. Il doit importer beaucoup à la République françoise que tant de guerriers braves et instruits lui soient rendus et sortent d'un état qui doit être des plus disgracieux, des plus pénibles. Veuillez me dire, Monsieur, votre idée là-dessus. Je vous parle d'une affaire qui ne me touche en rien, sinon par le désir de soulager des malheureux. Soyez persuadé que je n'ai d'autre but que de m'acquitter d'un devoir dont chaque homme neutre qui veut du bien à tous, doit faire son principe. »

Vol. 442, f° 257, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 427, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

967. — *Paris, 11 ventôse [1er mars].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi d'exemplaires traduits en langue italienne du rapport fait par Robespierre le 18 pluviôse, destinés à être répandus dans les bailliages italiens.

Vol. 442, f° 291, copie, 1/3 p. in-f°.

968. — *Porentruy, 11 ventôse [1er mars].* — Les administrateurs et Conseil général du district de Porentruy à Barthélemy. Ils se plaignent de la présence des émigrés sur leurs frontières.

Vol. 442, f° 311, copie, 2/3 p. in-f°.

969. — *Baden, 12 ventôse [2 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des citoyens Praromann, ci-devant officier aux gardes suisses; Gaudard, de Berne; Brun, négociant de Morges, au pays de Vaud.

Vol. 442, f° 258 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

970. — *Baden, 12 ventôse [2 mars].* — Barthélemy au ministre des Affaires étrangères et au ministre de la Marine et des Colonies. Réclamation de lord Cholmondeley en faveur du capitaine Bennet.

Vol. 442, f° 259, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

971. — *Bâle, 12 ventôse [2 mars].* — Bacher à Deforgues. Accusé de réception de la dépêche n° 2. On avait profité de l'absence de Bacher pour circonvenir le général Schérer : « Il écrit aujourd'hui au ministre de la Guerre pour le rassurer sur les inquiétudes qu'il lui avoit communiquées sur les rassemblements qu'on croyoit se préparer dans le pays de Neuchâtel. » Bacher entre à ce propos dans de longs détails sur les intrigues de l'ennemi en Suisse.

Vol. 444, f° 10, copie, 6 p. in-f°.
Vol. 442, f° 264, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

972. — *Bâle, 12 ventôse [2 mars].* — Bacher à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 444, f° 13, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — « Extrait d'une lettre de F[rank] au ministre des Affaires étrangères. » Même sujet.

Vol. 444, f° 14, copie, 1 p. 2/3 in-4°.

973. — « Copie d'une lettre du ministre de la Guerre au général en chef de l'armée du Rhin, en date du 12 ventôse l'an second de la République françoise (2 mars 1794, vieux style). » Maintien des bons rapports avec la Suisse.

Vol. 444, f° 15, imprimé, 1 p. in-4°.

974. — *Paris, 12 ventôse [2 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de Jacques Wartmann.

Vol. 442, f° 292, copie, 1/2 p. in-f°.

975. — *Baden, 12 ventôse [2 mars].* — Barthélemy à Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre. Réclamation du régiment de Steiner et du capitaine Arnold.

Vol. 442, f° 260, copie, 1/2 p. in-f°.

976. — *Baden, 12 ventôse [2 mars].* — Barthélemy aux représentants du peuple près les départements et armées du Midi. Réclamation en faveur du jeune Widler, d'Arau.

Vol. 442, f° 260, copie, 1/3 p. in-f°.

977. — *Paris, 12 ventôse [2 mars].* — Les commissaires de la trésorerie nationale à Barthélemy. Envoi d'argent aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 299 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

978. — *Porentruy, 12 ventôse [2 mars].* — La Société républicaine et montagnarde de Porentruy à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 442, f° 322, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

979. — *Besançon, 12 ventôse [2 mars].* — Les maire et officiers municipaux de la commune de Besançon à Barthélemy. Le bruit qu'une épidémie et même la peste aurait éclaté à Besançon est absolument faux.

Vol. 442, f° 331 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe — S. l. n. d. — Les mêmes à l'État de Berne. Même sujet.

Vol. 442, f° 332, copie, 1/2 p. in-f°

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

980. — *Bâle, 13 ventôse [3 mars].* — « Citoyen ministre, on a débité ces jours derniers la mort de l'Empereur causée par une hémorrhagie. Je ne sais s'il est très sujet à ces sortes d'accidents, mais voilà plusieurs fois qu'on le fait mourir de ce mal. On y croyoit dans son armée sans en être affecté, parce qu'on espéroit qu'elle seroit suivie de la paix.

« Cette paix est l'objet général des vœux de l'Allemagne, parce qu'elle est opprimée et qu'on y redoute beaucoup l'exécution du fameux projet de partage entre l'Autriche et la Prusse. Vingt lettres arrivées hier annoncent que les troupes prussiennes ont pris possession de Würtzbourg et de Bamberg. Si la chose est vraie, Frédéric-Guillaume ne tardera pas à faire valoir d'anciens droits auxquels il tient beaucoup, sur Nuremberg, et son territoire, et dès lors il aura la Franconie entière.

« On attribue à l'Autriche le projet de s'aproprier les cercles de Bavière et de Souabe. Son goût persévérant pour s'agrandir est très propre à donner des craintes aux États qui ne veulent pas de sa domination. Ceux-ci, rassurés sur les dispositions des François qui ont renoncé à municipaliser, croient actuellement, parce que leurs intérêts les y portent, que la République triomphera de ses ennemis et qu'en terminant la guerre elle exigera le maintien des droits de l'Empire.

« Les ordres de l'Empereur ou ceux qu'il arrache de la diète des Cercles relativement à la non-exportation de quantité d'objets que l'Allemagne ne peut se passer de vendre sont une source perpétuelle de plaintes et de réclamations. Les marchandises arrêtées à Fribourg n'ont encore pu obtenir le transit pour Bâle. La presque totalité nous étoit destinée; mais s'il est vrai, comme on le rapporte, qu'il y ait parmi une certaine quantité de salpêtre, il faut croire que le tout sera confisqué.

1. Reçue le 18 ventôse [8 mars].

Digitized by Google

« Le citoyen Marné, qui de Leipzig s'est rendu à Dresde, dit que l'électeur de Saxe entendra volontiers toute proposition qu'on lui fera au nom de la France. Je le crois sans peine en supposant qu'il l'ose, et chaque État de l'Empire en feroit autant.

« On est surpris du peu de troupes qui ont jusqu'à ce jour passé le Rhin pour aller aux Pays-Bas. On en infère que l'armée de Cobourg aura de la peine à nous résister malgré les éloges qu'on prodigue au colonel Mack. Il paroît que l'influence de cet officier est extrême; lui seul fait et change à son gré les plans de la coalition, parce que l'esprit borné de Cobourg et l'étourderie du duc d'York ne semblent propres ni à créer ni à exécuter avec constance. On nous dit que d'après le plan qu'on vient d'admettre, Condé devoit jouer un rôle important. Ce ne peut être vers la frontière puisque ce dernier n'est point général et que son armée n'est autre chose qu'un fort mauvais régiment. Ainsi, *fixons-nous constamment sur la Vendée et ne la négligeons pas d'abord.*

« Le général de Vins, très renommé avant cette guerre parmi les Autrichiens, quitte le Piémont. C'est le prince de Waldeck qui va le remplacer. »

Vol. 444, f° 22, original, 2 p. 1/2 in-f°.

981. — *Zurich, 13 ventôse [3 mars].* — Schweizer à Deforgues. Affaires de Suisse et des Grisons. Procédés pour la fabrication des soieries apportés en Suisse par des émigrés lyonnais. « Je vois souvent des lettres d'un officier dans les troupes suisses en Hollande. Il augure très mal pour son parti des succès de cette campagne et confie à son correspondant que les coalisés sont dans l'intention certaine de faire le siège de Lille et qu'ils comptent sur un mécontentement qui doit y régner parmi les citoyens. » Proposition de remettre en usage les catapultes et balistes des anciens. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 16, original, 12 p. in-f°.

982. — *Paris, 13 ventôse [3 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Expériences sur les poudres étrangères dont est chargé le citoyen Guyton. Demande d'échantillons.

Vol. 445, f° 127 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 8 ventôse [26 février].* — Le représentant du peuple Guyton à Deforgues. Même sujet.

Vol. 445, f° 127 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

983. — *Paris, 13 ventôse [3 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation du citoyen Gaudard.

Vol. 442, f° 292 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

984. — *Paris, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi d'une somme de quatre-vingt-seize mille livres en espèces destinée à être mise à la disposition du citoyen Daudibert-Caille, commissaire pour la marine et le commerce de la République à Amsterdam, pour fournir des vêtements aux prisonniers de guerre français détenus à Wesel.

Vol. 442, f° 293 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

985. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy à Deforgues relativement au Bâlois Bernouilli.

Vol. 442, f° 261 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

986. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur de Paul Pourtalès, de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 262, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Neuchâtel, 24 février. — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 262, copie, 1/2 p. in-f°.

987. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy à Deforgues, relativement au citoyen Perdonnet et au feu général Machet.

Vol. 442, f° 262 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

988. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy aux commissaires de la trésorerie nationale. Envoi d'argent destiné aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 263, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Colmar, 8 ventôse [*26 février*]. — Le payeur général du département du Haut-Rhin, Lafay, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 263 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

989. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy à Lafay. Même sujet.

Vol. 442, f° 263 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

990. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy à Bacher. Même sujet.

Vol. 442, f° 263 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Barthélemy autorise Bacher à recevoir des mains du citoyen Lafay l'argent destiné aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 264, copie, 1/3 p. in-f°.

991. — *Baden, 3 mars.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Affaires de Genève et du Valais. Émigrés. Faux assignats.

Vol. 442, f° 273 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

992. — *Saint-Maurice, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Helfflinger à Deforgues. Affaires du Valais. M. Trévor vient de passer à Saint-Maurice, retournant à Turin.

Vol. 442, f° 287, copie, 1/2 p. in-f°.

993. — *Zurich, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Schweizer à Deforgues. Affaires des Grisons. Approvisionnements. Nouvelle note de Fitz-Gérald au Corps helvétique.

Vol. 444, f° 16, original, 12 p. in-f°.
Vol. 442, f° 289, copie, 1/2 p. in-f°.

994. — *Saint-Maurice, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 289, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Thonon, 18 pluviôse* [*6 février*]. — L'agent national provisoire du district de Thonon à Helfflinger. Affaire de l'officier valaisan Borret.

Vol. 442, f° 289 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Cluses, 5 septembre.* — Mandement du chevalier de Loche, commandant des troupes sardes dans le Faucigny. Même sujet.

Vol. 442, f° 290, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *S. l. n. d.* — Note sur le même sujet.

Vol. 442, f° 290, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Saint-Maurice, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Helfflinger à l'agent national du district de Thonon. Même sujet.

Vol. 442, f° 290 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

995. — *Paris, 13 ventôse* [*3 mars*]. — M. de Gruyère, agent du canton de Berne, à Barthélemy. Sels. Créances de Berne.

Vol. 442, f° 295, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

996. — *Porentruy, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Le Comité de surveillance révolutionnaire de Porentruy à Barthélemy. Il demande l'éloignement des émigrés.

Vol. 442, f° 311, copie, 1 p. in-f°.

997. — *Baden, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Note adressée au Directoire de Zurich par le citoyen Barthélemy. Affaires de Genève, du Valais et de Neuchâtel. Émigrés. Faux assignats.

Vol. 444, f° 24, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

998. — *Marseille, 13 ventôse* [*3 mars*]. — Maignet, représentant du peuple envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse pour organiser le gouvernement révolutionnaire, à Barthélemy. Réclamations des citoyens Meuron et de Reinery, officiers au régiment de Watteville. Élargissement de Roguin, du pays de Vaud. Suspension du procès de Widler.

Vol. 445, f° 65 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

999. — *Paris, 13 ventôse* [*3 mars*]. — « Rapport concernant les intéressés du canton de Berne dans les emprunts faits par la ci-devant ville de Lyon » [1].

Vol. 444, f° 26, minute, 4 p. in-f°.

1000. — *Baden, 14 ventôse* [*4 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Abbaye de Bellelay.

Vol. 442, f° 265, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Bellelay, 26 février.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 265, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Bellelay, 4 janvier.* — Le chapitre de Bellelay aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 265 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Porentruy, 16 nivôse* [*5 janvier*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à MM. les prieur et chapitre de l'abbaye de Bellelay. Même sujet.

Vol. 442, f° 266, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Bellelay, 22 janvier.* — L'abbaye de Bellelay aux administrateurs du district de Porentruy. Même sujet.

Vol. 442, f° 266, copie, 2 p. in-f°.

1. On lit en marge : « Rapport pour le Comité de Salut public. »

Digitized by Google

e. — *Porentruy, 6 pluviôse* [*25 janvier*]. — Les administrateurs du district de Porentruy à l'abbaye de Bellelay. Même sujet.

Vol. 442, f° 267, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — *Bellelay, 7 février.* — L'abbaye de Bellelay aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 267 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Porentruy, 22 pluviôse* [*10 février*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à l'abbaye de Bellelay. Même sujet.

Vol. 442, f° 268, copie, 1/2 p. in-f°.

1001. — *Bâle, 14 ventôse* [*4 mars*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 30, original, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 269 v°, copie, 1 p. in-f°.

1002. — *Paris, 14 ventôse* [*4 mars*]. — Deforgues au ministre de la Justice. Faux assignats.

Vol. 444, f° 28, minute, 3 p. 1/2 in-f°.

1003. — *Bâle, 14 ventôse* [*4 mars*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 30, original, 2 p. in-f°.

1004. — *Lausanne, 4 mars.* — Venet à Deforgues. L'ambassadeur Trevor est toujours dans le pays de Vaud. Il dit partout que son voyage n'a aucun but politique, mais en réalité il se propose d'obtenir que le gouvernement bernois donne asile à un millier de Toulonais. Ses efforts n'ont aucune chance de succès. Il ne dissimule pas la position critique de la cour de Turin.

Vol. 444, f° 31, original, 4 p. in-4°.

1005. — *Baden, 4 mars.* — Barthélemy à M. de Castella, banneret du canton de Fribourg. Réclamations en faveur de Mme Pettolaz. Faux assignats. Emigrés.

Vol. 442, f° 268, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1006. — *Paris, 14 ventôse* [*4 mars*]. — Lendy à Barthélemy. Conversation relative à Barthélemy et à Rassé entre le capitaine Buxtorf, du régiment de Salis Samade, et le citoyen Laurent, commis à la liquidation des troupes suisses. Régiments suisses.

Vol. 442, f° 292, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Digitized by Google

1007. — *Berne, 4 mars.* — Ordonnance de l'État de Berne prohibant la sortie des bestiaux.

Vol. 445, f° 72, imprimé, placard in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 287.

1008. — *Baden, 15 ventôse [5 mars].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta dépêche n° 93.

« C'est en effet une lettre fort extraordinaire que celle du général Schérer et tu l'as d'avance fort bien jugée. Je ne conçois pas qu'il se soit laissé aller à exprimer des inquiétudes d'un genre si alarmant sans s'en entretenir avec le citoyen Bacher qu'il voit très souvent, dans les lumières de qui il a confiance. »

Affaires du Valais. Approvisionnements. Sels.

« Mes lettres de Berne n'attachent aucun intérêt au voyage de Trevor. Au fait c'est un homme très peu signifiant que ce Ministre. Il y a longtemps que je le connois. »

Communications entre Genève et Versoix.

Vol. 444, f° 36, original, 8 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 271, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Ernen, 22 février.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Affaires du Valais. Inquiétudes du département du Mont-Blanc. Émigrés.

Vol. 442, f° 274, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 443, f° 390, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Zurich, 28 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Fournitures de vivres. Affaires des Grisons.

Vol. 442, f° 274 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 443, f° 445, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Glaris, 25 février.* — Le landamman Zweifel, du canton de Glaris, à Barthélemy. Ordre d'arrestation donné contre le nommé Belanger. Sels.

Vol. 442, f° 275 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Genève, 7 ventôse [25 février].* — Soulavie à Barthélemy relativement aux vexations éprouvées par deux voyageurs suisses.

Vol. 442, f° 276, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 20 ventôse [10 mars].

Digitized by Google

1009. — *Baden, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations du citoyen Garville et du négociant bernois Jacques Daniel Jonquière.

Vol. 442, f° 276, copie, 1/2 p. in-f°.

1010. — *Baden, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Fournitures de poudre.

Vol. 442, f° 276 v°, copie, 1 p. in-f°.

1011. — *Bâle, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Bacher à Deforgues. Affaires militaires.

Vol. 444, f° 42, original, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 284 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1012. — *Baden, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Faux assignats.

Vol. 442, f° 282 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1013. — *Baden, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Barthélemy à M. de Gruyère, agent du canton de Berne à Paris. Sels. Décret rendu sur le rapport de Robespierre.

Vol. 442, f° 284, copie, 1/2 p. in-f°.

1014. — Rapport du ministre des Affaires étrangères au Comité de Salut public, tendant à obtenir une exception à la loi qui interdit l'exportation du tan en faveur des Suisses qui nous fournissent des cuirs.

Vol. 444, f° 43, minute, 2 p. 1/4 in-f°.

1015. — *Paris, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi d'une nouvelle somme de 96 000 livres destinée au commissaire pour la marine et le commerce de la République à Amsterdam. Daudibert-Caille.

Vol. 442, f° 328, copie, 1/2 p. in-f°.

1016. — *Paris, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Réclamations de Jean-Baptiste Spiess, dit Schœnberg, actuellement domicilié à Neuchâtel.

Vol. 442, f° 321, copie, 1/2 p. in-f°.

1017. — *Saint-Maurice, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais et de Genève. Réclamations du régiment de Courten.

Vol. 442, f° 306, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — a. — *Ernen, 1er mars.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Affaires du Valais. Émigrés.

Vol. 442, f° 306 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Helfflinger au président du directoire du département du Mont-Blanc. Envoi de la pièce précédente. Même sujet.

Vol. 442, f° 308, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1018. — *Carouge, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Le comité de surveillance révolutionnaire de Carouge à Barthélemy, relativement à un nommé Moyse Treyfous.

Vol. 442, f° 310, copie, 1/2 p. in-f°.

1019. — *Montbéliard, 16 ventôse* [*6 mars*]. — Le district de Montbéliard à Barthélemy, relativement à Catherine Orise, domestique de l'ambassadeur.

Vol. 442, f° 327 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1020. — [*Paris*], *16 ventôse* [*6 mars*]. — L'agent du canton de Berne, Gruyère, au citoyen Barrère. Il se tient à sa disposition dans le cas où un instant d'entretien sur le contenu des notes ci-jointes seroit jugé nécessaire.

Vol. 444, f° 46, original, 1/2 p. in-4°.

Pièces jointes. — Notes diverses de M. de Gruyère sur les approvisionnements, bois de mâture et de construction, poudres et salpêtres, et sur les créances de l'État de Berne.

Vol. 444, f° 47, copie, 5 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1021. — *Bâle, 17 ventôse* [*7 mars*]. — « Citoyen ministre, le quartier général des Autrichiens, jusqu'à présent à Heidelberg, vient d'être transféré à Rastadt.

« Ce rapprochement dans aucun cas ne pourroit nous inquiéter, vu le délabrement de cette armée qu'on nous représente à peu près telle qu'elle est sortie de nos mains. Mais s'il est aisé de décrire l'état où l'ont réduite une défaite, la désorganisation et les maladies, il ne l'est pas de même de rendre au juste le mécontentement qu'elle ne cesse de causer à l'habitant de Souabe. Le soldat se permet le pillage et l'assassinat

1. Reçue le 20 ventôse [10 mars].

Digitized by Google

presque assuré de l'impunité. Le peuple du haut margraviat en est venu au point de menacer de se faire justice lui-même, puisque l'officier la lui refuse, et celui-ci n'est pas plus ménagé que le soldat dans les plaintes des rouliers qui viennent à Bâle et auxquels on enlève fréquemment partie de leur charge. Il est dans le malheur des circonstances que de pareils traits ne marquent aucunement, tandis que pour nous l'apparence de l'erreur nous est imputée à crime.

« L'empereur doit voyager. Le terme de sa course est un mystère. On présume que c'est Bruxelles en supposant que les armées de la République n'y mettent obstacle. En attendant on parle de Ratisbonne.

« Un Bâlois digne de confiance, que j'ai déjà cité, écrit de l'armée angloise et la représente dans un pitoyable état. Il y règne, ce qu'on croiroit difficilement, de la misère, de la confusion et du découragement. C'est M. d'Yorck et non Cornwallis qui va la commander. Un Suisse avoit sollicité de l'emploi dans cette armée par l'entremise de ce Bâlois, qui lui répond de manière à le dissuader de son dessein. Il ajoute qu'au lieu de renforts de vieilles troupes et des corps de nouvelle levée qu'on leur annonçoit, on ne cesse de les appauvrir, sauf la levée d'un régiment dit *Loyal émigré*, dans lequel on ramasse ce qu'il y a de plus abject.

« Le roi de Prusse a fait déclarer au cercle du Haut-Rhin qu'il n'avoit point l'intention de séculariser à son profit; qu'au contraire il seroit le zélé protecteur des droits germaniques, à condition néanmoins que l'empire satisferoit à ses demandes.

« On croit à son prochain retour à Francfort. Des avis certains nous disent que de jour en jour il devient plus *pauvre homme;* quelques intrigants qui l'absorbent remplissent la cour de leurs semblables et mécontentent les anciens serviteurs.

« S'il faut en croire ce qui peut transpirer du secret des cours, le très recommandable plan de campagne du colonel Mack, plan qui lui a valu chez les Anglois une réception que leurs enfants désavoueront, consiste à réunir sur un même point le plus de forces possible et à pénétrer au cœur de la France. Une idée aussi absurbe a beaucoup d'approbateurs, parce que les moyens de nous *châtier* sont d'une invention peu facile. J'ai forcé l'un d'eux au silence en lui disant que le plan de Mack m'apprenoit que cet officier n'avoit suivi ni Brunswick en Champagne, ni Wurmser dans le Bas-Rhin.

« A Vienne la corporation des marchands en gros s'est cotisée pour le don patriotique. Les soumissions ont fourni quarante mille florins. En recherchant de telles misères, l'Empereur met la sienne au grand jour.

« On apprend par la voie d'Italie que les conférences entre les ministres de la Porte et le Russe Kutuzoff ont été rompues et qu'il semble difficile d'éviter les suites d'une mésintelligence entre les deux cours.

« Les nouvelles de Livourne portent que les Anglois ont pris en Corse le

Digitized by Google

fort de la Mortella et qu'ils font les approches de Saint-Florent. C'est du 14 février (26 pluviôse). »

Vol. 444, f° 56, original, 3 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

1022. — *Lausanne, 7 mars.* — « Les inquiétudes sur un mouvement dans le Valais et sur le passage des François par ce pays-là à la fonte des neiges paroissent n'avoir point diminué à Berne.....

« On mande de Turin que les Anglois qui ne doutent pas de l'entière réduction de l'île de Corse dans six semaines, forment déjà le projet d'y réunir tous les émigrés qui sont à leur charge et de leur laisser le soin de défendre cette conquête et de s'y maintenir.

« Les recrues pour les régiments suisses au service du roi de Sardaigne se font ici avec beaucoup d'activité.....

« Le ci-devant prince de Condé vient de publier dans sa petite armée une lettre circulaire pour engager ses compagnons d'armes à voir sans aigreur les Lyonnois qu'il se propose d'incorporer dans leurs différentes divisions. Il les représente comme des frères errants et repentants auxquels il convient de tendre une main secourable. Trois cents de ces échappés ont déjà été répartis dans la troupe. On leur a refusé de former un corps à part, sans doute pour mieux s'assurer de leurs sentiments et les surveiller plus aisément. »

Du Roveray est parti, croit-on, pour Genève d'où l'ancien syndic Lullin s'est enfui. Berne vient d'autoriser les conseils des villes à accueillir ou à repousser les demandes des émigrés qui désireront prolonger leurs séjour.

Vol. 444, f° 54, original, 4 p. in-4°.

BACHER DEFORGUE [2]

Nouvelles d'Allemagne.

1023. — *Bâle, 17 ventôse* [*7 mars*]. — « Citoyen ministre, suivant le bulletin ci-joint [3], les troupes prussiennes paroissent se concentrer de plus en plus dans l'électorat de Mayence et décidées à ne pas agir offensivement jusqu'à ce que l'Empire ait souscrit à la capitulation qui lui a été prescrite par la cour de Berlin.

« On vient d'annoncer en même temps que la levée en masse va s'effectuer sans retard. Les paysans disent hautement qu'elle doit s'exécuter à la françoise, c'est-à-dire que toute la noblesse, les négociants, en un

1. Reçue le 24 ventôse [14 mars].
2. Reçue le 20 ventôse [10 mars].
3. Cette pièce manque.

Digitized by Google

mot tout ce qu'on appelle rentiers égoïstes ou muscadins doit marcher. Les villes veulent être exceptées, de même que les gens à savonette à vilain ou autres privilégiés, qui ont financé pour ne pas être assujettis au port d'armes; mais j'ai fait insinuer par mes émissaires tout le long du Danube et dans le Brisgau qu'on vouloit mener les paysans à la boucherie pour les affoiblir tellement qu'ils ne puissent plus faire des efforts pour recouvrer leur liberté et que les puissances coalisées ménageroient les nobles et les muscadins pour pouvoir d'autant mieux continuer à tenir le peuple dans la servitude.

« Le citoyen Probst, que tu as chargé d'une mission en Allemagne, est heureusement arrivé à Stuttgard.

« P.-S. — Le citoyen Perregaux vient d'arriver à Bâle. On le dit chargé d'opérations de banque en Suisse pour le compte du gouvernement français. »

Vol. 444, f° 51, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 287, copie, 2/3 p. in-f°.

1024. — *Bâle, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 52, original, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Avertissement, » relatif à l'établissement du citoyen Lottin à Bâle comme vérificateur d'assignats.

Vol. 444, f° 53, imprimé, 1 p. in-4°.

1025. — *Paris, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Il l'invite à rechercher quelle est l'origine des rumeurs relatives à un prétendu projet d'invasion des Français en Valais.

Vol. 442, f° 333, copie, 1/2 p. in-f°.

1026. — *Baden, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Barthélemy à Deforgues, relativement à la citoyenne Midy, de Rouen.

Vol. 442, f° 284 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1027. — *Baden, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Seine-Inférieure. Même sujet.

Vol. 442, f° 285 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1028. — *Baden, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Créances appartenant à des Bernois.

Vol. 442, f° 285 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1029. — *Baden, 17 ventôse [7 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation des frères Paravicin, de Bâle.

Vol. 442, f° 286, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 1er mars.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 286 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1030. — *Baden, 17 ventôse [7 mars].* — Barthélemy aux juges du tribunal du district de Vesoul. Même sujet.

Vol. 442, f° 286, copie, 1/2 p. in-f°.

1031. — *Baden, 7 mars.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Même sujet.

Vol. 442, f° 278, copie, 1/3 p. in-f°.

1032. — *Château de Lucens, 7 mars.* — Le colonel de Weiss, bailli de Moudon, à Barthélemy. Il vient d'apprendre que l'ambassadeur étoit remplacé et lui en exprime tous ses regrets.

Vol. 442, f° 315, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 288.

1033. — *Baden, 18 ventôse [8 mars].* — « Aussitôt, Citoyen ministre, que j'ai eu reçu ta lettre du 8 de ce mois, je me suis empressé de notifier au Corps helvétique le décret de la Convention nationale qui supprime le pavillon national et détermine les formes de celui qui le remplace.....

« On me mande de Vevay en date du 4 mars (vieux style) :

« J'ai causé avec M. Trevor qui a passé ici trois jours. Il a amené sa « femme qui reste ici; lui est reparti hier pour Turin. Chacun veut voir « du mystère à ce voyage, et je sais qu'il n'y a pas un grain de politique. « Il n'a pas poussé plus loin que Lausanne, où il n'a été que quelques « heures, et est d'abord revenu ici. »

« Il est vraisemblable que quelque intrigue angloise a dirigé cette excursion de Trevor, mais on n'en sait encore rien à Berne où il n'a pas été.....

« La même lettre de Vevay me dit que la Cour de Turin est bien plus embarrassée par l'état de ses finances que par les soins de sa défensive. »

Approvisionnements. Affaires de Neuchâtel.

« Je joins ici l'extrait d'une lettre de Coire, par laquelle je vois qu'il

1. Reçue le 23 ventôse [13 mars].

Digitized by Google

se prépare des mouvements intérieurs dans ce pays. Je juge par une autre lettre que le résident autrichien s'occupe de nous attribuer les soins qui peuvent les provoquer. J'applaudirois à ces mouvements si dans le cas où ils se réaliseroient ils devoient opérer l'indépendance du peuple grison du joug autrichien et des principales familles du pays; mais ne pourroit-il pas plutôt en résulter des effets fâcheux pour nous surtout en fermant les passages pour nos voyageurs et pour nos communications avec Venise? »

Vol. 444, f° 60, original, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 287 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 5 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Achats de chevaux et de bestiaux pour la France.

Vol. 442, f° 288 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 444, f° 41, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Coire, 4 mars.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Mission du citoyen Schweizer.

Vol. 442, f° 291, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 444, f° 33, copie, 1/2 p. in-f°.

1034. — *Paris, 18 ventôse* [*8 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 30 pluviôse relative à diverses réclamations particulières.

Vol. 444, f° 64, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 314, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 19 ventôse* [*9 mars*]. — Deforgues aux représentants du peuple à Strasbourg. Réclamation de la veuve du général Muralt.

Vol. 442, f° 314 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1035. — *Bâle, 18 ventôse* [*8 mars*]. — Bacher à Barthélemy. Envoi des fonds destinés aux prisonniers de guerre français à Wesel.

Vol. 442, f° 310, copie, 1/2 p. in-f°.

1036. — *Soleure, 8 mars.* — M. de Wallier, avoyer en charge de l'État de Soleure, à Barthélemy. Exportation des chevaux et bestiaux.

Vol. 442, f° 312 v°, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

BACHER A DEFORGUES [1]

1037. — *Bâle, 19 ventôse [9 mars].* — Avant de partir pour Ratisbonne, M. de Buol a désigné son secrétaire de légation Tassara comme chargé d'affaires par intérim.

« L'empereur a pris occasion des lettres de rappel de M. de Buol pour écrire des flagorneries aux États de la Suisse.....

« Selon les dernières lettres que San Fermo a reçues de Venise, on assure que la Porte Ottomane fait d'immenses préparatifs de guerre. Elle cherche à renouveler son traité d'alliance avec la Suède. Si elle parvient à atteindre ce but, la guerre contre la Russie ne tardera pas à être déclarée.

« Catherine remue en échange ciel et terre pour empêcher ce renouvellement de traité. Elle exige une réponse catégorique de la part du Divan sur le passage des Dardanelles, qu'elle persiste à demander pour sa flotte.

« Les puissances coalisées font tous leurs efforts pour déterminer le sultan à accéder aux propositions de la Czarine, et il est bien à craindre que si la République françoise ne déploie incessamment les plus grands moyens, qu'à la fin le gouvernement turc ne soit obligé de céder à tant de sollicitations.

« Il n'y a dans ce moment que peu de troupes autrichiennes en Italie; celles qu'on fait marcher et figurer n'existent jusqu'ici que dans les gazettes.

« Le cabinet de Saint-James est dans ce moment plein d'activité pour préparer une descente sur les côtes de France et pour renforcer considérablement les troupes françoises (*sic*) dans les Pays-Bas.

« La démarche qu'on attribue au ministre d'Angleterre en Suisse pour demander le renvoi de tout ce qui tient à l'ambassade de la République françoise est trop absurde pour mériter la moindre attention. Une pareille école seroit le plus grand service que Pitt pourroit nous rendre.

« Le roi de Prusse vient de faire faire une déclaration par le comte de Sode, son ministre près du cercle de Souabe, qui est curieuse sous tous les rapports. On se souvient du partage de la Pologne, ce qui ne fera pas ajouter grande confiance à cette déclaration. Les auteurs allemands commencent à se réveiller de leur stupeur, et à écrire avec liberté; les yeux se dessillent de tous les côtés et nos agents et partisans se font entendre et sont écoutés avec plaisir. Je trouve tous les jours de nouveaux moyens d'influencer l'opinion publique en Allemagne. Des succès dans le Nord et dans le Luxembourg feroient grand effet dans le moment actuel. »

Vol. 444, f° 65, original, 7 p. in-f°.
Vol. 442, f° 295 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1. Reçue le 23 ventôse [13 mars].

Digitized by Google

1038. — *Baden, 19 ventôse* [*9 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Auguste-Alexandre Serguin, négociant bernois établi à Bordeaux.

Vol. 442, f° 291 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1039. — *Baden, 19 ventôse* [*9 mars*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près le département du Bec-d'Ambès. Même sujet.

Vol. 442, f° 291 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1040. — *Moyenvic, 19 ventôse* [*9 mars*]. — Le directeur de la vente et voiture des sels en Suisse, Catoire-Bioncourt, à Barthélemy. Sels.

Vol. 442, f° 353, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Moyenvic, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Catoire-Bioncourt aux administrateurs du département des Vosges. Même sujet.

Vol. 442, f° 353 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Moyenvic, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Catoire-Bioncourt aux administrateurs du district de Libremont. Même sujet.

Vol. 442, f° 353 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Moyenvic, 17 ventôse* [*7 mars*]. — Réquisition signée Catoire-Bioncourt. Même sujet.

Vol. 442, f° 354 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1041. — *Besançon, 19 ventôse* [*9 mars*]. — Le président de l'administration du département du Doubs à Barthélemy, relativement au commandeur de Tobel.

Vol. 442, f° 332, copie, 1/4 p. in-f°.

1042. — *Constance, 9 mars.* — Lettres du baron de Ligertz, grand archidiacre, et de M. de Maller, tous deux députés du haut chapitre de la cathédrale de Bâle, sans nom de destinataire. Notification de la mort de l'évêque de Bâle, « décédé après une maladie d'environ dix semaines ce matin à huit heures, dans la soixante-huitième année de son âge et dans la douzième de son règne. »

Vol. 444, f° 69, copie, 1 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1043. — *Bâle, 20 ventôse* [*10 mars*]. — « Citoyen ministre, on dit qu'à compter du 1er mars l'ennemi devoit agir contre nous sur tous les

1. Reçue le 23 ventôse [13 mars].

Digitized by Google

points. On dit également que le colonel Mack a fait adopter le système de nous attaquer en toute occasion parce qu'il a démontré par les faits que, si nous avions eu presque toujours de l'avantage en attaquant, nous avions été battus lorsque nous avions été attaqués.

« La Russie envoie une flotte et une armée contre nous. L'assurance en a été donnée à la cour de Vienne, qui n'y croit pas et qui pourtant en répand elle-même la nouvelle.

« Le général de Vins a fait à Vienne de grandes plaintes sur le conseil sarde qui a laissé détruire l'armée sans lui permettre de combattre. On a envoyé au roi de Sardaigne pour lui notifier que l'empereur le priveroit de tout secours pour se borner à défendre le Milanais, à moins que le général autrichien n'eût le commandement suprême et la faculté d'agir. Le petit roi, qui par là se voit momentanément détrôné et qui craint, et qui aime aussi peu les Allemands que les François, se mettroit bien vite de côté si nous voulions le laisser en paix. Ce seroit un assez mauvais tour à jouer à la coalition, si la dignité de la République lui permettoit d'employer la politique contre ses ennemis.

« L'état des troupes napolitaines qui vont marcher en Lombardie les porte à près de dix-neuf mille hommes, dont deux mille de cavalerie et douze cents d'artillerie.

« On parle toujours beaucoup de l'abdication de Stanislas en faveur d'un prince russe. Il faut cependant observer que cette idée manque de précision en ce que la couronne de Pologne n'a point cessé d'être élective. En supposant l'abdication, l'influence de la Russie pourroit bien faire élire un petit-fils de Catherine; mais comment verroit-on la chose à Berlin, à Vienne, même à Constantinople?

« J'ai été surpris de voir des feuilles subordonnées à la coalition parler des regrets du grand-duc de Toscane d'avoir renoncé à la neutralité et de son désir de la reprendre. »

Le citoyen Marné est à Dresde. Il demande de l'argent « à grands cris. »

Vol. 444, f° 70, original, 3 p. in-f°.

1044. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du capitaine Rivaz.

Vol. 442, f° 293, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Ernen, 2 mars.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 293, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 26 février.* — Le capitaine de Rivaz au grand bailli Sigristen. Même sujet.

Vol. 442, f° 293 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Digitized by Google

1045. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 13 ventôse [3 mars]. Mesures prises pour faire parvenir à leur destination les fonds destinés aux prisonniers de guerre français, détenus à Wesel.

Vol. 442, f° 294, copie, 1/2 p. in-f°.

1046. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy à Deforgues en faveur du citoyen Meyer, bourgeois de Lucerne, adjudant général de l'armée des Pyrénées-Orientales, arrêté à Perpignan. Réclamation de la femme de Jean-Cyprien Pettola, bourgeois de Fribourg.

Vol. 442, f° 294, copie, 1 p. in-f°.

1047. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Commune-Affranchie et près les départements du Midi. Requêtes de la femme de J.-C. Pettola, de Fribourg, et de Jean Tanner, d'Appenzell.

Vol. 442, f° 294 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1048. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy au ministre de l'Intérieur Paré. Réclamation du citoyen Gabriel Boulanger, de Lausanne.

Vol. 442, f° 295, copie, 1/4 p. in-f°.

1049. — *Baden, 20 ventôse [10 mars].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Altkirch. Demande d'un passeport pour le citoyen Herzog fils, dont il a fait choix comme secrétaire.

Vol. 442, f° 291 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1050. — *Saint-Maurice, 20 ventôse [10 mars].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 320 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1051. — *Colmar, 20 ventôsee [10 mars].* — Le payeur général du département du Haut-Rhin, Lafay, à Barthélemy. Envoi d'argent aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 323 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1052. — *Paris, 20 ventôse [10 mars].* — La Commission des subsistances et approvisionnements de la République à Barthélemy, relativement au citoyen Perdonnet.

Vol. 442, f° 347, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Vevay, sans date. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire.

Vol. 442, f° 347, copie, 2/3 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 94.

1053. — *Paris, 21 ventôse [11 mars].* — « J'avois, Citoyen, informé le ministre de la Guerre du bruit qui s'étoit répandu que nos troupes devoient entrer d'une part à Genève et dans le Valais et de l'autre dans l'État de Neuchâtel. Je l'entretenois des inquiétudes qui en étoient résultées dans toute la Suisse et de la nécessité de les faire cesser en donnant à nos généraux dans le Mont-Blanc et dans le Haut-Rhin les ordres les plus précis de faire respecter le territoire helvétique. Je t'envoie copie de la réponse que m'a faite à ce sujet le ministre de la Guerre.

« Tu y verras que ses instructions aux généraux sont telles que nous pouvions le désirer, et que la moindre violation du territoire des Suisses seroit punie des peines les plus sévères. Néanmoins, en supposant, ce qui n'est pas probable, qu'on se permît quelque acte contraire à l'engagement qu'a pris la République de respecter fidèlement la neutralité helvétique, il ne faudroit pas que l'on s'en alarmât et que l'on se portât en conséquence à des démarches hostiles. Les Suisses doivent être bien convaincus de l'empressement qu'on mettroit à sévir contre le général qui, par imprudence ou trahison, seroit porté à quelque mesure agressive contre eux.

« Il ne faut pas d'un autre côté que les Suisses prennent aucun ombrage du mouvement de nos troupes sur les frontières. Pleins d'une juste confiance dans les sentiments que nous leur manifestons en toute occasion, ils doivent se rendre inaccessibles aux craintes que la malveillance cherche constamment à leur inspirer sur les intentions qui dirigent nos opérations militaires. »

Vol. 444, f° 79, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 441, f° 281, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 333, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 12 ventôse [2 mars].* — Le ministre de la guerre Bouchotte à Deforgues. Même sujet.

Vol. 441, f° 279, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 333 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Paris, 12 ventôse [2 mars].* — Le ministre de la Guerre au général en chef de l'armée du Rhin. Même sujet.

Vol. 442, f° 334, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1054. — *Paris, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Deforgues à Barthélemy, relativement à la veuve Dietrich.

Vol. 445, f° 30, copie, 1/3 p. in-f°.

1055. — *Baden, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Faux assignats.

Vol. 444, f° 77, original, 4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 296 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes — **a.** — *Bienne, 1er mars.* — Le bourgmestre Moser, de Bienne, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 297 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 444, f° 6, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Zurich, 7 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaire de Genève, de Neuchâtel et de l'Erguel.

Vol. 442, f° 298, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 59, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1056. — *Baden, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Barthélemy à Deforgues Accusé de réception de la lettre du 7 ventôse [25 février] relative aux frais ordinaires et extraordinaires des agents diplomatiques.

Vol. 442, f° 299, copie, 1/4 p. in-f°.

1057. — *Baden, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des citoyens Vernier et Zollikofer. Légalisation des actes intéressant les prêtres déportés.

Vol. 442, f° 299, copie, 1/2 p. in-f°.

1058. — *Baden, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Barthélemy au représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura, Lejeune. Accusé de réception de la lettre du 5 ventôse [23 février]. Tout est fort tranquille dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 299 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1059. — *Amsterdam, 21 ventôse* [*11 mars*]. — Daudibert-Caille, commissaire pour la marine et le commerce de la République française en Hollande, à Barthélemy. Envoi d'argent [pour les prisonniers français de Wesel].

Vol. 442, f° 341, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 289.

1060. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — « Je t'envoie ci-joint, Citoyen ministre, la traduction de la lettre que l'Empereur a écrite au Corps helvétique à l'occasion du rappel de Buol et de celle que ce dernier a adressée aux Cantons en prenant congé d'eux. La première est fort doucereuse et cache vraisemblablement par cela seul des intentions d'autant plus perfides qu'on y évite soigneusement comme toujours de faire mention de la neutralité helvétique et d'avoir l'air de la reconnoître et de l'admettre. Buol est parti pour Ratisbonne sans se montrer à Bâle, quoique c'étoit la ville qu'il avoit choisie, en venant en Suisse, pour y faire sa résidence. Il avoit voué à cette ville une forte haine.

« Le citoyen Schweizer avoit raison et étoit fort bien instruit. Fitz-Gérald est revenu à la charge à l'occasion de la communication que j'avois donnée à Zurich et celui-ci à ses co-alliés du décret du 27 brumaire concernant les Suisses. Il a porté ses plaintes au bourgmestre en charge de Zurich par une lettre fort extraordinaire.....

« J'ai vu avec un grand plaisir par les lettres de Zurich et de Berne que ces deux Cantons sont disposés à répondre à la notification que le gouvernement de Genève vient de leur donner de sa nouvelle constitution. Il me paroît que ce rapprochement ne peut que nous être agréable et satisfaire l'intérêt que nous prenons également à la république de Genève et au Corps helvétique. Les ministres d'Angleterre et de Sardaigne en Suisse pensent différemment, ils viennent d'adresser des notes à Berne et à Zurich.....

« Il est malheureux que dans ces circonstances ils [les Suisses] se voient réduits par nos propres mesures à concevoir de vives inquiétudes pour leurs subsistances.....

« Je joins ici un extrait de la gazette de Schaffouse qui m'a paru devoir t'intéresser. Je dois ajouter qu'on mande d'Ulm, où les députés du cercle de Souabe sont encore assemblés, que quelques-uns d'eux ont dit que ce cercle, ainsi que les autres cercles de l'Empire qui nous avoisinent, consentoit à fournir au roi de Prusse une certaine somme, mais qui n'approche pas de ce qu'il a demandé.

« On assure de très bon lieu que le plus grand désordre règne dans l'armée de l'Empire qui garde les bords du Rhin, depuis Dourlach jusqu'à Brisach.

« Quatre mille hommes d'infanterie hongroise sont arrivés dernièrement à Güntzbourg, allant vers les Pays-Bas. Il arrive aussi dans cette même ville de Güntzbourg beaucoup de vivres de Hongrie et des recrues de Bohême.

1. Reçue le 27 ventôse [17 mars].

Digitized by Google

« L'épidémie fait de terribles ravages dans l'armée autrichienne qui est sur la rive gauche du Necker. Elle emporte beaucoup de monde. »

Vol. 444, f° 81, original, 5 p. in-f°.
Vol. 442, f° 300, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Soleure, 1er mars.* — Le baron de Buol au Corps helvétique. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 301, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 7, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Vienne, 12 février.* — L'empereur au Corps helvétique. Rappel du baron de Buol, nommé « ministre directorial d'Autriche à la diète de Ratisbonne. »

Vol. 442, f° 301 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 310, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Zurich, 10 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Changement du pavillon français. Nouvelle note de lord Fitz Gérald. Affaires de Genève. Faux assignats. Approvisionnements pour la France.

Vol. 442, f° 302, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 444, f° 72, copie, 1 p. in-f°.
Ibid., f° 73, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

d. — *Zurich, 4 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à lord Robert Fitz Gérald. Réponse à la seconde note envoyée par ce dernier.

Vol. 442, f° 304, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 34, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Berne, 8 mars.* — Frisching à Barthélemy. Affaire du citoyen Perdonnet. Approvisionnements pour la France. Affaires de Genève et du Valais. Créances de Berne sur la France. Émigrés.

Vol. 442, f° 304, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 444, f° 62, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Zurich, 7 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaire du citoyen Perdonnet. Approvisionnements pour la France. Faux assignats.

Vol. 442, f° 301 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 58, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *S. l. n. d.* — Note de La Quiante sur les approvisionnements pour la France.

Vol. 442, f° 305, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 84, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Digitized by Google

h. — *Schaffhouse, 8 mars.* — Extrait de la *Gazette de Schaffhouse.* Projets du roi de Prusse.

Vol. 442, f° 305 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 444, f° 63, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

1061. — *Bâle, 22 ventôse [12 mars].* — « Citoyen ministre, les puissances coalisées ont fait proposer à la république de Venise d'inviter les autres États d'Italie à se réunir en une confédération armée, pour repousser toute agression étrangère et qu'elles offroient en même temps de faire retirer toutes les troupes autrichiennes qui se trouvoient actuellement en Italie. On m'a fait insinuer, Citoyen ministre, de te prévenir que le Sénat vénitien, après une très longue conférence et délibération, a fait répondre qu'il étoit fermement résolu de maintenir la neutralité la plus exacte et de défendre son territoire contre toute attaque quelconque, mais que la république de Venise ne se mêleroit quant au reste en aucune manière de ce qui pourroit se passer en Italie. Cette proposition insidieuse, dans un moment où notre armée des Alpes menace de tous les côtés le Piémont et même le Milanais, auroit fait entrer directement la république de Venise, de même que les autres États de l'Italie, dans la coalition contre la France. L'Empereur, en cajolant aujourd'hui les Cantons, paroît avoir eu le projet de l'étendre jusqu'à la Suisse. La réponse négative du Sénat de Venise va déconcerter cette nouvelle invention de Pitt et mettre au grand jour le piège dans lequel on a cherché à prendre les puissances neutres.

« Roggembach, ci-devant prince évêque de Bâle, est décédé il y a quelques jours en Allemagne, où il s'étoit retiré. Il a été enterré à Constance. Les chanoines qui composent la ci-devant cathédrale de Bâle, quoique dispersés et sans fonctions, comptent néanmoins se réunir, pour procéder à l'élection d'un évêque *in partibus infidelium*, et dont la principauté ne sera hypothéquée que sur les brouillards du Rhin.

« La police de Vienne, dont la surveillance n'a plus d'aliment depuis que les patriotes françois ont été expulsés, s'appesantit actuellement sur les émigrés, contre lesquels on exerce une inquisition très sévère, surtout quand la misère dont ils portent la livrée nécessite ces mesures. Il s'étoit aussi établi à Vienne une secte de Piétistes qui a alarmé le gouvernement par les progrès que faisoient ces novateurs, qui ne tendoient à rien moins qu'à saper les fondements de la religion catholique. La taxe de guerre occasionne un mécontentement général dans les États de l'Autriche, et quelque soin que la cour de Vienne se soit donné pour

1. Reçue le 25 ventôse [15 mars].

Digitized by Google

le motiver dans un mandement épiscopal, qui sert de préambule à l'édit impérial qui assoit cette imposition si onéreuse, elle n'en paroît pas moins dure et d'une perception presque impossible.

« Je joins ici la déclaration que le roi de Prusse a fait faire aux États de l'Empire par son Ministre près du cercle de Souabe, et qui par mégarde n'a pas été jointe à ma lettre du 19 ventôse, qui doit être numérotée 4. »

Vol. 444, f° 89, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 313 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — « *Déclaration verbale faite par le comte de Soden, ministre du roi de Prusse près du cercle de Franconie, aux États assemblés à Nuremberg le 21 février 1794 (vieux style)* .

« Sa Majesté le roi de Prusse n'a pu apprendre qu'avec peine qu'on lui attribuoit le projet de s'emparer des propriétés de plusieurs grands chapitres de l'Allemagne et de certaines villes impériales, afin de se procurer un juste dédommagement des frais immenses de la guerre contre la France pour protéger l'Empire contre une invasion. Quoique Sa Majesté, dont les vues aussi pures que généreuses sont suffisamment connues, pût mépriser de pareils bruits méchamment répandus et soit convaincue que les États de l'Empire n'y ajouteront aucunement foi, pour déconcerter cependant encore plus positivement des projets aussi malveillants, qui n'ont pour but que de semer la mésintelligence, le soussigné a ordre de déclarer formellement au nom du roi son maître « que l'intention de « Sa Majesté n'a jamais été et ne sera jamais de profiter de la guerre « actuelle avec la France pour faire des conquêtes; que si le succès « des armes permettoit de demander par la suite des dédommage- « ments à la France, ils deviendroient communs à tout l'Empire; qu'à « plus forte raison elle n'a jamais pu désirer ni avoir le projet de se « dédommager aux dépens de l'Empire dont la constitution lui seroit tou- « jours sacrée et pour la conservation de laquelle elle a déjà fait tant de « sacrifices; que Sa Majesté persistera invariablement dans ses prin- « cipes pour l'avenir et est aussi disposée que prête à garantir le ter- « ritoire de l'Empire, sa constitution, de même que les droits et privi- « lèges des villes impériales et des propriétés eclésiastiques et toutes « les autres quelconques, et de défendre dans le cas actuel d'une inva- « sion dont les six cercles qui avoisinent le Rhin sont menacés, en con- « formité de ces obligations, en qualité de prince d'Empire et des sen- « timents patriotiques qu'elle s'empressera toujours de manifester. »

Vol. 444, f° 91, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1062. — *Baden, 22 ventôse [12 mars]*. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante. Réclamations des négociants Keller, de Schaffhouse, et François-Gabriel Combe, de Berne.

Vol. 444, f° 80, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 308 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Berne, 8 mars. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy Affaire du citoyen Perdonnet. Réclamation du nommé Liaurun, de Vevey.

Vol. 442, f° 308 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1063. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy au ministre de la guerre Bouchotte. Réclamation du régiment de Courten. Rapports de Barthélemy avec Rassé.

Vol. 442, f° 309, copie, 3/4 p. in-f°.

1064. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy aux Commissaires de la trésorerie nationale. Envoi d'argent aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 309 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1065. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy au comité de surveillance révolutionnaire de Carouge, relativement au nommé Moyse Treyfous.

Vol. 442, f° 310 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1066. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy au département du Mont-Terrible. Réclamation du citoyen Hirlimann, chirurgien de Walchweil, canton de Zug.

Vol. 442, f° 311, copie, 1/4 p. in-f°.

1067. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy à Bacher. Envoi des fonds destinés aux prisonniers de guerre français de Wesel.

Vol. 442, f° 310, copie, 1/4 p. in-f°.

1068. — *Baden, 22 ventôse [12 mars].* — Barthélemy au district et au comité de surveillance de Porentruy. Émigrés. Bonnes dispositions des Cantons suisses.

Vol. 442, f° 311 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1069. — *Baden, 12 mars.* — Barthélemy à l'avoyer de Wallier, de Soleure. Exportation des chevaux.

Vol. 442, f° 313, copie, 2/3 p. in-f°.

1070. — *Paris, 22 ventôse [12 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de la veuve d'Erlach.

Vol. 442, f° 340, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

1071. — *Quartier général de Friesenheim, 22 ventôse [12 mars].* — Le général Offenstein, commandant la division du moyen Rhin, à Barthélemy. Recommandation en faveur d'un de ses espions.

Vol. 442, f° 351 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1072. — *Besançon, 22 ventôse [12 mars].* — La municipalité de Besançon à Barthélemy. Plaintes des frères Nicolas et César Madignier contre le canton de Fribourg.

Vol. 445, f° 66 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1073. — *Baden, 23 ventôse [13 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Requête du citoyen Perregaux, banquier à Paris.

Vol. 442, f° 313, copie, 1/2 p. in-f°.

1074. — *Bâle, 23 ventôse [13 mars].* — Bacher à Deforgues, relativement au citoyen Franck qui se rend à Paris.

Vol. 444, f° 101, original, 3/4 p. in-f°.

1075. — *Neuchâtel, 13 mars.* — Jeanneret au représentant du peuple dans le département du Doubs. Prétendus rassemblements d'émigrés dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 336 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1076. — *Quartier général de Blotzheim, 23 ventôse [13 mars].* — Le général de division Schérer, commandant dans le Haut-Rhin et le Mont-Terrible, à Barthélemy. Château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 352, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

1077. — *Paris, 24 ventôse [14 mars].* — Le ministre fait connaître diverses mesures prises ou à prendre en faveur du bailli de Dorneck et des autres personnes qui sont dans le cas de faciliter la sortie de Suisse des denrées dont la France a besoin. Il approuve également la proposition du citoyen Bacher tendant à faire payer les subsides ou pensions de paix et d'alliance par rôle et à volonté, de même que les gratifications particulières qui reviennent à l'État et aux magistrats de Lucerne pour 1792, sous réserve qu'il ne sera rien payé aux individus qui s'en seraient rendus indignes par leur conduite à l'égard de la France. POLITIQUE N° 95.

Vol. 444, f° 111, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 283, original, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 355, copie, 1 p. in-f°.

Digitized by Google

1078. — *Paris, 24 ventôse [14 mars].* — Deforgues à Bacher. Approvisionnements. Prisonniers français qui se trouvent encore en Hesse; le ministre a fait part au Comité de Salut public des avances faites à ce sujet par le major Lehsten; il attendra sa décision. Deforgues a écrit à Barthélemy relativement aux pensions de Lucerne. Exportation du tan.

Vol. 444, f° 112, minute, 1 p. in-f°.

1079. — *Baden, 24 ventôse [14 mars].* — Barthélemy à Dumerres, receveur principal des douanes à Meyrin. Réclamation du citoyen Guisendœrffer, négociant à Bâle.

Vol. 442, f° 314 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1080. — *Saint-Maurice, 24 ventôse [14 mars].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 337 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1081. — *Lausanne, 14 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements.

Vol. 442, f° 339, copie, 3/4 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1082. — *Bâle, 24 ventôse [14 mars].* — « L'évêque titulaire de Bâle, ci-devant prince de Porentruy, vient de mourir à Constance....

« L'électeur de Bavière étoit si mal ces jours passés qu'on désespéroit de sa vie.

« Les papiers qui font profession d'applaudir en tout à la conduite de Pitt et au but de la coalition conviennent que l'opposition au parlement n'a jamais été plus obstinée. Toute foible qu'elle est, on lui voit poursuivre les ministres pied à pied. Il est constant qu'elle gagne beaucoup dans l'opinion publique.....

« Tout ce qu'on apprend, même de Vienne et de Pologne, porte à croire que les hostilités entre la Porte et la Russie ne tarderont pas à commencer. On arme avec activité à Constantinople et sur les bords de la mer Noire. S'il étoit vrai qu'il nous importe de favoriser le maintien de l'équilibre politique en Europe, du moins jusqu'au temps où elle attachera quelque prix à la liberté, l'instant seroit favorable, peut-être, pour arracher la Pologne des mains des co-partageants. Une tentative suffiroit à l'affoiblissement de nos ennemis et la France, agissant de concert avec la Porte, auroit les moyens de mettre en cause les deux cours neutres du Nord, la maison de Saxe et l'opposition d'Angleterre. »

1. Reçue le 28 ventôse [18 mars].

Digitized by Google

Affaires de Bâle. Approvisionnements.

« Le roi de Prusse a fait solliciter l'agrément de faire battre monnoie ici. Il a été refusé. On veut inférer de cette demande que les Prussiens occuperont le voisinage de Bâle et qu'il s'agissoit de frapper des écus pour les solder. Cette explication n'est pas heureuse. »

Nouvelle demande d'argent du citoyen Marné.

Vol. 444, f° 109, original, 2 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

1083. — *Lausanne, 14 mars.* — « Les sollicitudes du gouvernement de Berne par rapport aux subsistances deviennent chaque jour plus actives, et ce n'est pas sans motif.....

« La société d'assurance dont il a été déjà fait mention pour procurer à ses risques, péril et fortune de l'argent aux émigrés, fait toujours des affaires à Lausanne et dans les villes voisines de Genève et du lac.....

« Un nouveau genre de contrebande fixe l'attention du souverain : c'est la poudre à tirer dont il s'est réservé le débit exclusif.....

« M. de Villadin, banneret de la république de Berne, est mort il y a quelques jours et a été remplacé par M. de Buren, ancien gouverneur d'Aigle, homme froid et raisonnable.....

« On assure que M. Necker vient de renouveler sa prétention d'il y a deux ans de se donner à ses frais une garde de cinquante hommes dans son château de Coppet et que, sur le nouveau refus qu'il a essuyé, il a déclaré qu'il n'habiteroit plus sa baronnie, trop voisine de la France et où sa personne n'étoit point en sûreté. Il a loué en conséquence le château de Beaulieu près Lausanne, où il passera la belle saison. Sa femme est attaquée d'hydropisie et menace ruine. Madame de Staël vit toujours d'une manière fort originale dans les environs de Nyon. De tous les prétendus négociants suédois qu'elle avoit rassemblés autour d'elle, il ne lui reste plus que Mathieu Montmorency. »

Affaires de Berne. Approvisionnements. Détails sur Duroveray.

Vol. 444, f° 105, original, 7 p. in-4°.
Vol. 442, f° 339, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 104, copie, 1/2 p. in-f°.

1084. — *Bâle, 24 ventôse [14 mars].* — Bacher à Deforgues. Fuite du nommé Bellot, ci-devant commissaire dans le département du Mont-terrible et agent secret des Autrichiens.

Vol. 444, f° 102, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 315, copie, 1 p. in-f° [2].

1. Reçue le 4 germinal [24 mars].
2. Cette copie comprend aussi la pièce suivante.

Digitized by Google

1085. — *Baden, 24 ventôse [14 mars].* — Bacher à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 103, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Note de Bacher. Même sujet.

Vol. 444, f° 104, original, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1].

POLITIQUE N° 290.

1086. — *Baden, 25 ventôse [15 mars].* — Barthélemy annonce les diverses pièces jointes à sa dépêche. Tout porte à croire que les inquiétudes conçues du côté de Neuchâtel ne sont pas fondées.

Vol. 444, f° 115, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 315 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 1er mars.* — Lord Robert Fitz Gérald, ministre d'Angleterre, au bourgmestre Kilchsperger de Zurich. Neutralité de la Suisse.

Vol. 442, f° 316, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 444, f° 8, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 1er mars* [2]. — « Note adressée au gouvernement de Berne par le ministre d'Angleterre en Suisse, » relativement à Genève.

Vol. 442, f° 316 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 9, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Berne, 5 mars.* — Réponse du Conseil secret de Berne à la pièce précédente.

Vol. 442, f° 317, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 35, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Berne, 12 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Note de Barthélemy au Corps helvétique. Affaires du Valais, de Neuchâtel et de Genève. Notes de lord Fitz Gérald. Projets de M. Trevor. Récompense accordée par le roi de Sardaigne au nommé Bergier. Approvisionnements pour la France. Affaire du citoyen Perdonnet. Prise de Batavia. Disette d'argent où se trouve le roi de Sardaigne.

Vol. 442, f° 317 v°, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 444, f° 85, copie, 5 p. in-f°.

1. Reçue le 30 ventôse [20 mars].
2. Cette pièce est datée par erreur du 5 mars dans le vol. 442.

Digitized by Google

e. — *Zurich, 13 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements pour la France. Notes de lord Fitz Gérald. Mécontentement causé dans certains Cantons par l'apparition d'une traduction de la brochure sur la question *s'il convient aux Suisses d'être pour ou contre la France*, et du rapport de Robespierre. On soupçonne ces pièces de provenir de l'ambassade de France. « Il est à souhaiter que rien de pareil ne vienne jamais de Baden. »

Vol. 442, f° 319, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 444, f° 97, copie, 2 p. in-f°.

f. — *Neuchâtel, 10 mars.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Réclamations de MM. Paul Pourtalès et Guillaume Perret. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 319 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 75, copie, 1/2 in-f°.

g. — *Coire, 11 mars.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 442, f° 320, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 444, f° 76, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1087. — *Baden, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Finances de l'ambassade.

Vol. 442, f° 321 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1088. — *Baden, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Jean-Baptiste Spiess.

Vol. 442, f° 321 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1089. — *Baden, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Meuse. Réclamation du capitaine Duval, du ci-devant régiment de Reinach.

Vol. 442, f° 322, copie, 1 p. in-f°.

1090. — *Baden, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Barthélemy à la société républicaine et montagnarde de Porentruy. Émigrés.

Vol. 442, f° 323, copie, 3/4 p. in-f°.

1091. — *Baden, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Barthélemy à Lafay, payeur général du département du Haut-Rhin. Envoi d'argent aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 323 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1092. — *Metz, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Arrêté du représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, Jean-Baptiste Lacoste. Passeports. Achats de denrées en Suisse.

Vol. 442, f° 342 v°, copie, 1 p. in-f°.

1093. — *Paris, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation du capitaine Arnold.

Vol. 442, f° 344 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1094. — *Paris, 25 ventôse* [*15 mars*]. — Le commissaire ordonnateur Bouchotte, adjoint du ministre de la Guerre, à Barthélemy. Réclamations du chef de bataillon Salis Soglio, des capitaines Marty et Zelger, et des régiments suisses en général.

Vol. 442, f° 347 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 12 ventôse [*2 mars*]. — Le capitaine Jemni, du ci-devant régiment suisse de Salis Grisons, à Bouchotte, adjoint du ministre de la Guerre. Réclamations du régiment de Salis Grisons.

Vol. 442, f° 348, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 291.

1095. — *Baden, 26 ventôse* [*16 mars*]. — « On me mande, Citoyen ministre, que les députés du cercle de Souabe se sont décidés à fournir au roi de Prusse pendant la campagne prochaine à peu près ce qu'il avoit demandé. Il n'est pas possible de présumer que les contributions extraordinaires que cette détermination va nécessiter, n'occasionnent pas de vives plaintes et des soulèvements. Déjà le duc de Wurtemberg et le prince de Furstenberg ont voulu exiger des habitants de ces contrées de payer cette année une plus forte contribution que l'année précédente. Les paysans leur ont envoyé des députés pour leur signifier que bien décidément ils ne payeroient pas un sol de plus que l'année passée, et que sans recourir à l'insurrection, ce qu'ils ne feroient qu'autant qu'on les y obligeroit, ils tiendroient ferme à cette résolution prise et annoncée avec sens froid, elle doit faire trembler les petits princes et de suite les grands despotes de l'Allemagne.

« Seize cents hommes de cavalerie hongroise sont arrivés en Souabe. On y attend positivement sous très peu de jours l'avant-garde d'un corps de troupes hongroises. Quelques personnes prétendent que ce corps sera

1. Reçue le 4 germinal [24 mars].

Digitized by Google

de 18,000 hommes, d'autres affirment qu'il n'ira pas au delà de dix mille hommes.

« Les maladies font toujours beaucoup de ravages de l'autre côté du Rhin et dans l'armée autrichienne qui est dans le Palatinat.

« C'est aujourd'hui le jour fixé par les Cantons helvétiques pour remercier le ciel d'avoir conservé la paix à la Suisse et pour le prier de la rendre à l'Europe. Il est assez vraisemblable que dans les Cantons catholiques les prédicateurs feront entrer la politique dans leurs momeries et s'étudieront à tromper le peuple en se permettant force insinuations malignes. Mais le temps des prêtres passe à peu près partout assez rapidement.

« Le ci-devant évêque de Bâle vient de mourir à Constance. Les chanoines ne manqueront pas sans doute de s'y assembler en chapitre pour lui donner un successeur.

« Je joins ici la copie d'une lettre de Berne. »

Vol. 444, f° 120, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 324, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 13 mars. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements pour la France. Prise de Batavia.

Vol. 442, f° 324 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 99, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER A DEFORGUES [1]

1096. — *Bâle, 26 ventôse [16 mars].* — « La cour de Vienne commence à être très inquiète des mouvements de la Russie qui forme ses magasins et rassemble ses forces sur les frontières de la Valachie et de la Moldavie. C'est une des causes pour lesquelles elle n'a pas voulu dégarnir jusqu'ici la Galicie, la Buckovine et la Transylvanie des troupes qui devoient se porter sur le Rhin. Bien loin donc que Catherine songe à renforcer la coalition par l'envoi de 20 000 Russes ainsi qu'on en a renouvelé le bruit, sa politique toujours profonde lui fait une raison d'État ainsi qu'au roi de Prusse, de chercher à affoiblir la maison d'Autriche en prolongeant la guerre la plus désastreuse que cette puissance ait jamais soutenue. La czarine a fait proposer par le prince errant de Nassau à l'Empereur et au roi de Prusse un nouveau partage de la Pologne, à condition que ces deux Puissances laisseroient les coudées franches à la Russie pour s'étendre aux dépens de la Porte Ottomane, à laquelle elle va décidément faire la guerre d'une manière ou de l'autre.

« ... Il n'y a que quelques émigrés peu marquants tant à Neuchâtel

1. Reçue le 30 ventôse [20 mars].

Digitized by Google

que dans la principauté..... Le ci-devant prince de Montbarey est actuellement à Cressier..... Le général Wolckenstein, qui commande dans la partie supérieure du Brisgau, a eu une conférence avec le baron de Buol et d'autres agents autrichiens de la régence de Fribourg pour organiser une levée en masse assez considérable pour garnir les bords du Rhin et donner la facilité de retirer une grande partie des troupes qui sont dans le Brisgau afin de renforcer l'armée autrichienne cantonnée entre Carlsruhe et Heidelberg..... »

La fin de la lettre est relative au nommé Belot, alors en fuite et à sa conduite; par ses vexations il a « fait émigrer une grande partie du district de Delémont. »

Vol. 444, f° 125, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 326 v°, copie, 2 p. in-f°.

1097. — *Paris, 26 ventôse [16 mars].* — Deforgues au Comité de Salut public. Détails relatifs au citoyen Perdonnet. Exportation du tan en Suisse.

Vol. 444, f° 123, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1098. — *Bâle, 26 ventôse [16 mars].* — Bacher au général Offenstein. Réponse à la lettre de ce dernier à Barthélemy du 22 ventôse [12 mars] que Bacher a ouverte au passage.

Vol. 442, f° 352, copie, 1/2 p. in-f°.

1099. — *Paris, 26 ventôse [16 mars].* — Le vérificateur général des assignats Deperey, à Deforgues. Vérificateurs des assignats à l'étranger.

Vol. 444, f° 121, original, 2 p. 1/3 in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1100. — *Bâle, 27 ventôse [17 mars].* — « Citoyen ministre, la Gazette de Berne et des lettres de Londres annonçoient la prise de Batavia par des armateurs de l'île de France. On n'en parle plus aujourd'hui.

« La guerre entre la Porte et la Russie paroît assurée. On dit que Catherine qui porte ses vues sur la totalité de la Turquie d'Europe s'est précautionnée à l'égard de l'Autriche dont elle a obtenu une assurance de neutralité. Celle-ci sera très gênée par cette guerre, parce qu'elle sera forcée de garnir de troupes les bords du Danube.

« Rien n'égale le mécontentement qu'a fait naître en Allemagne la demande du roi de Prusse et celle qui doit suivre au nom de l'Empereur, des rations pour leurs armées. Leur naturel vexateur nous fait beaucoup

1. Reçue le 30 ventôse [20 mars].

Digitized by Google

d'amis. Il seroit heureux que ce qu'on nomme encore là la classe du peuple sût penser.

« On convient en général que le despotisme éclairé a intérêt à perpétuer l'ignorance; on agit différemment à Vienne où il vient d'être prescrit de faire instruire les enfants dans toutes les classes.

« Mac-Donald, membre du parlement d'Irlande, le même dont le ministre des Affaires étrangères Le Brun avoit rejeté les propositions avant la session de 1793, écrit que l'illégalité révoltante du ministère Pitt à l'égard de Palmer et Muïr a indigné ses compatriotes. Il paroît résulter de ses observations qu'une démarche de notre part suffiroit pour réarmer les volontaires d'Irlande et mettre les Ministres anglois à la merci de la minorité. Scheridan, très redoutable en ce moment au parti de la cour, ami de Mac-Donald et Irlandois comme lui, tireroit un grand parti des premiers mouvements qui auroient lieu en Irlande.

« S'il paroissoit avantageux pour la République de faire quelque tentative de ce côté, j'aurois des facilités pour l'exécution.....

« On parle d'un traité qui doit resserrer les liens qui existent entre la Suède et le Danemark. Une neutralité armée semble devoir en être l'objet. »

Envoi d'une nouvelle lettre du citoyen Marié. Approvisionnements.

« Des lettres de Gênes ont annoncé la prise de Saint-Florent, en Corse, par les Anglois. Je suis privé de nouvelles directes d'Italie depuis quelques courriers.

« Les chanoines d'Arlesheim paroissent indécis sur le lieu où ils procéderont à l'élection d'un nouvel évêque.... »

Vol. 444, f° 128, original, 3 p. in-f°.

1101. — *Paris, 27 ventôse [17 mars].* — Deforgues à Barthélemy relativement au citoyen Gaudard, Suisse détenu à Lille.

Vol. 445, f° 82 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Dune-Libre, 12 ventôse [2 mars].* — Le Comité de Surveillance et révolutionnaire de Dune-Libre au Comité de Surveillance de Lille. Même sujet.

Vol. 445, f° 83, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — « Exposé des motifs connus au Comité de l'arrestation de Gaudard, né en Suisse. »

Vol. 445, f° 83, copie, 1/3 p. in-f°.

1102. — *Paris, 27 ventôse [17 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Réclamations des citoyens Raymond, de Neuchâtel, et Martin.

Vol. 445, f° 103, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

1103. — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Il demande une augmentation de traitement pour le citoyen Marandet.

Vol. 442, f° 324 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1104. — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Barthélemy à Deforgues relativement au capitaine Duval, du ci-devant régiment suisse de Reinach, et aux trois officiers du régiment de Courten qui réclament leurs épées saisies par le district de Pontarlier.

Vol. 442, f° 325, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Barthélemy à Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre. Même sujet.

Vol. 442, f° 325 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Sion en Valais, 13 mars.* — Le capitaine Bay, du ci-devant régiment de Courten, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 325 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1105. — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Barthélemy à Deforgues et aux représentants du peuple à Lyon. Réclamation du citoyen Jacques Zellweguer, statthalter de la république d'Appenzell.

Vol. 442, f° 326, copie, 1/3 p. in-f°.

1106. — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars.*] — Barthélemy à Deforgues et au citoyen Lejeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Réclamation en faveur de Jacques-Louis Pascalin, du bailliage de Lausanne, arrêté à Besançon.

Vol. 442, f° 326, copie, 1/2 p. in-f°.

1107. — *Baden, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Barthélemy au district de Montbéliard relativement à Catherine Orise.

Vol. 442, f° 327 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1108. — *Saint-Maurice, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 338, copie, 1/2 p. in-f°.

1109. — *Bâle, 27 ventôse* [*17 mars*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements. « On attend à Bourg-Libre et à Huningue le représentant du peuple Haussmann qui doit présider le Comité des achats et d'échanges

Digitized by Google

qu'on va former sur la frontière de la France et de la Suisse. Cette mesure produira un grand bien..... »

Vol. 444, f° 127, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 327 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1110. — *Marseille, 27 ventôse [17 mars].* — Le représentant du peuple Maigret à Barthélemy. Élargissement des citoyens Wydler et Bernouilli.

Vol. 445, f° 66, copie, 1/2 p. in-f°.

1111. — *Paris, 27 ventôse [17 mars].* — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation de deux soldats du ci-devant régiment suisse de Castella.

Vol. 445, f° 63 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1112. — *Paris, 28 ventôse [18 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Créances de Berne.

Vol. 442, f° 351, copie, 1/3 p. in-f°.

1113. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la lettre du 16 ventôse [6 mars]. Fonds destinés au Commissaire pour la marine et le commerce de la République à Amsterdam Daudibert-Caille.

Vol. 442, f° 328, copie, 1/3 p. in-f°.

1114. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues relativement à la citoyenne Le Blanc.

Vol. 442, f° 328 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1115. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur du citoyen François-Antoine de Landenberg, arrêté à Porentruy.

Vol. 442, f° 328 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 13 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 442, f° 328 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Zurich, 11 mars.* — Note de l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 442, f° 329, copie, 1/2 p. in-f°.

1116. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy au département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 442, f° 329 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

1117. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des citoyens Schalch, de Schaffhouse, et Schmitt, d'Arau, contre les vexations qu'ils ont subies à la frontière, près de Genève, en rentrant dans leur patrie. Réclamations en faveur d'Étienne Delessert, banquier à Paris.

Vol. 442, f° 329 v°, copie, 1 p. in-f°.

1118. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations de la veuve du comte de Montbéliard, bâtard de la maison de Wurtemberg.

Vol. 442, f° 330, copie, 1/2 p. in-f°.

1119. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Approvisionnements pour la France.

Vol. 444, f° 133, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 332, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de la Gazette de Hambourg du 5 mars. Même sujet.

Vol. 442, f° 333, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 135, copie, 1/2 p. in-f°.

1120. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy au ministre de la Guerre Bouchotte en faveur du lieutenant-colonel Rahn. Prétendus rassemblements d'émigrés et de soldats étrangers travestis dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 442, f° 331, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 15 mars.* — Hirzel, trésorier de la république de Zurich, à Barthélemy en faveur du lieutenant-colonel Rahn.

Vol. 441, f° 332 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1121. — *Baden, 28 ventôse [18 mars].* — Barthélemy au maire et aux officiers municipaux de la commune de Besançon. Accusé de réception de la lettre du 12 ventôse [2 mars] relative à l'état sanitaire de Besançon.

Vol. 442, f° 332, copie, 1/4 p. in-f°.

1122. — *Baden, 18 mars.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Les mouvements des armées françaises dans les départements du Haut-Rhin et du Montblanc n'ont rien qui doive alarmer les Suisses.

Vol. 442, f° 336, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1123. — *Bâle, 28 ventôse [18 mars].* — Bacher à Deforgues. Émigrés. Faux assignats. Agents secrets anglais et autrichiens en France. Nouvelles d'Italie.

Vol. 444, f° 130, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 340, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de la Gazette de Fribourg-en-Brisgau du 5 mars, dirigé contre Bacher.

Vol. 442, f° 341, copie, 1/2 p. in-f°.

1124. — *Vauxmarcus, 28 ventôse [18 mars]* [1]. — Le citoyen Jeanneret à Deforgues. Invité par Barthélemy à se rendre à Neuchâtel pour y vérifier une dénonciation faite par le général Scherer, il envoie copie de la lettre qu'il a écrite « *suivant les ordres de l'ambassadeur* » au Représentant du peuple dans le département du Doubs, pour lui faire part de ses observations [2].

Vol. 444, f° 131, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 23 ventôse [13 mars].* — Jeanneret au représentant du peuple dans le département du Doubs. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 444, f°, 132, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1125. — *Colmar, 28 ventôse [18 mars].* — Le payeur général du département du Haut-Rhin, Lafay, à Barthélemy. Envoi d'argent destiné aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 341 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1126. — *Nyon, 18 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 361, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [3].

1127. — *Baden, 29 ventôse [19 mars].* — Barthélemy accuse réception des dépêches des 17 et 21 ventôse [7 et 11 mars]. Il entre, à propos de la première, dans quelques détails relativement aux affaires du Valais. POLITIQUE N° 292.

1. Reçue le 5 germinal [25 mars].
2. En marge on lit : « Prévenir l'Ambassadeur au sujet des mots soulignés que les agents particuliers ne doivent correspondre qu'avec lui sur les objets politiques. 8 germinal. »
« Le Comité de Salut public a été informé d'ailleurs du contenu de la lettre de Jeanneret. 24 germinal. »
3. Reçue le 4 germinal [24 mars].

Digitized by Google

Le citoyen Schweizer est revenu la veille de Neuchâtel. Le citoyen Jeanneret est parti pour le Valais. La marche du gouvernement de Neuchâtel est en général « bonne et sûre pour nous.... Il n'existe dans le pays de Neuchâtel rien de semblable à ce qui a été mandé au général Schérer. » Tout se réduit à quelques précautions militaires prises dans le but de veiller à la sûreté du pays et de la neutralité helvétique, et aux intrigues de quelques émigrés pour tirer du numéraire de France.

Les paysans qui habitent les bords du lac manifestent du mécontentement contre le gouvernement de Zurich. « Je crains bien qu'il n'y ait la-dessous quelque manœuvre de nos ennemis..... »

Barthélemy transmet un bulletin de Lausanne; il fait l'éloge de son auteur [1] et insiste sur la nécessité de lui accorder un traitement et de tenir sa correspondance secrète pour ne pas se priver de cet utile moyen d'information. Ce bulletin contient quelques détails sur Duroveray; l'ambassadeur en donne d'autres.

La fin de la dépêche est relative au voyage de Trevor, aux affaires de Genève et de Berne, aux approvisionnements, à l'arrestation à la douane de Meyrin d'une somme considérable d'assignats vérifiés que le bourgmestre et d'autres négociants de Bâle envoyaient en France.

Barthélemy envoie au ministre un exemplaire en deux volumes des mémoires de Dumouriez.

Vol. 444, f° 142, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 334, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Neuchâtel, 14 mars.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Affaires de Neuchâtel. Émigrés.

Vol. 442, f° 337, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 113, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 15 mars.* — Frisching à Barthélemy. Arrivée de deux députés de Genève. Approvisionnements. Note de lord Fitz Gérald. Affaires de Genève. Mort de l'évêque de Bâle.

Vol. 442, f° 338, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 444, f° 117, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

c. — *Berne, 15 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements pour la France.

Vol. 442, f° 339, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 119, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Le citoyen Venet. Voir cette pièce à sa date (14 mars), ci-dessus, p. 489.

Digitized by Google

1128. — *Paris, 29 ventôse [19 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 442, f° 372 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 15 ventôse [5 mars].* — « Extrait des registres du Comité de Salut public de la Convention nationale.....

« *Article 1er.* — Les dispositions de l'article 3 de la loi du 1er mars 1793 qui porte qu'aucun objet ou marchandise manufacturés à l'étranger ne pourront être importés en France ni admis au payement des droits de tarif qu'en justifiant qu'ils auront été fabriqués dans les États avec lesquels la République n'est point en guerre, ne sont point applicables aux huiles et savons nécessaires à la préparation et confection des étoffes et aux besoins journaliers des citoyens. ... »

Vol. 442, f° 372 v°, copie, 1/2 p. in f°.

1129. — *Baden, 29 ventôse [19 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Achat de salpêtre.

Vol. 442, f° 339 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1130. — *Baden, 19 mars.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen, de Berne. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 336 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1131. — *Zurich, 29 ventôse [19 mars]* [1]. — Schweizer à Deforgues. Il se défend « d'avoir insinué des mesures contraires à celles de l'Ambassadeur » en Grisons.

« Je te réitère, Citoyen ministre, que dès que tu mettras des moyens entre les mains de la légation, on pourra achever, et de s'instruire soi-même sur ce qui reste à éclaircir dans l'affaire de Sémonville, et d'être à même d'en parler au public suisse. Malheureusement un témoin important, Berger, hôte à la Ripa, vient de mourir dans le délai.

« Une autre tradition de ce fatal événement des détails indifférents de laquelle je ne te fatiguerai point, confirme absolument ce qui étoit jusqu'ici simple conjecture, que le sénateur d'Erlach, à Berne, alors bailli à Lausanne, a été en Suisse le premier moteur de cette scélératesse. Il a reçu une lettre de Paris par laquelle on lui demandoit l'arrestation des légats françois et qu'on se saisît dans leur équipage surtout d'une cassette qui devoit contenir et des papiers très importants et des effets précieux. Les premiers étoient, dit-on, relatifs aux rapports personnels du citoyen Sémonville avec l'ancien gouvernement qu'ils incul-

1. Reçue le 4 germinal [24 mars].

Digitized by Google

poient beaucoup, et les seconds étoient des diamants autrefois à la couronne. De la part que le fourbe d'Erlach a eue à l'arrestation des Ambassadeurs s'explique donc aussi qu'il a été dans le cas de faire écrire effectivement l'impertinente apologie que j'ai une fois envoyée et qu'on lui attribue. »

Affaires des Grisons de Neuchâtel et de Berne. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 137, original, 9 p. in-f°.

1132. — *Soleure, 19 mars.* — M. de Wallier, avoyer de la république de Soleure à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 442, f° 344, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 96.

1133. — *Paris, 30 ventôse [20 mars].* — « J'ai reçu, Citoyen, ta lettre du 10 ventôse sous le n° 288 ainsi que les pièces qui y étoient jointes.

« Tes observations sur le contenu de la lettre écrite de Berne me paroissent très justes. Je pense comme toi que la conduite imprudente de ceux qui vont en Suisse y faire pour nous des achats est la principale cause des difficultés que le gouvernement semble vouloir mettre aux exportations. J'ai écrit à ce sujet au Comité de Salut public. Je lui ai de nouveau témoigné la nécessité de faire donner aux préposés de la commission des instructions propres à prévenir de tels inconvénients. Je lui ai indiqué comme la plus sûre celle qui leur prescriroit de concerter leurs démarches et leurs opérations avec nos agents politiques que leur résidence habituelle sur les lieux et leurs relations dans le pays mettent à portée de les diriger et de les seconder.

« J'ai fait part au Comité de Salut public de ce que tu me mandes, ainsi que le citoyen Bacher, relativement aux dispositions hostiles que les rapports transmis par le général Schérer attribuoient à l'État de Neuchâtel. J'adopte tes réflexions sur cet objet, et les ai également communiquées à ce même comité.

« J'applaudirois aussi aux mouvements qui semblent se préparer parmi les Grisons, si nous étions sûrs qu'ils dussent délivrer ce peuple du joug autrichien et du poids de l'aristocratie de certaines familles; mais comme leur effet pourroit être tout différent, comme nos ennemis qui paroissent les provoquer, pourroient en affectant de nous les attribuer aliéner contre nous les esprits, et nous faire interdire le passage nécessaire pour nos communications avec Venise et Constantinople, il conviendroit, si nous n'avions pas la certitude de pouvoir diriger ces mouvements contre leurs auteurs, d'avertir les Grisons des pièges qu'on leur tend, et de les éclairer par les moyens qui sont encore en notre pouvoir dans le pays sur les perfides manœuvres de notre ennemi commun. Je t'invite à

Digitized by Google

appeler toute l'attention et tout l'intérêt du Corps helvétique sur la situation de cette république son alliée et à te concerter avec lui sur les mesures à prendre pour prévenir dans ce pays l'effet des insinuations de la cour de Vienne, et tourner contre elle-même les coups qu'elle voudroit nous y porter. »

Vol. 444, f° 153, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 285, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 365, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES

1134. — *Bâle, 30 ventôse* [*20 mars*]. — Il a fait imprimer la lettre du ministre de la Guerre au général Michaud, commandant en chef l'armée du Rhin, datée du 12 ventôse. Il compte, en la répandant le long de la frontière, déjouer les intrigues de l'ennemi et des faux patriotes. « Il va être convenu le long de la frontière suisse que tout particulier quelconque qui se permettra de répandre l'alarme par de fausses nouvelles ou des dénonciations vagues contre les autorités constituées ou personnes investies de la confiance nationale soit en France, soit en Suisse, sera arrêté sur-le-champ comme suspect. Il est de la plus haute importance, Citoyen ministre, pour déjouer la scélératesse des Puissances coalisées, que le Comité de Salut public fasse parvenir les ordres les plus précis dans les départements du Rhin, du Mont-Terrible, du Doubs, du Jura et de l'Ain, analogues aux mesures de sûreté qui vont être prises. Ce coup de rigueur va faire disparoître tous les intrigants et malveillants..... »

Vol. 444, f° 148, original, 3 p. 1/3 in-f°.
Vol. 442, f° 341 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1135. — *Bâle, 30 ventôse* [*20 mars*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements. Mesures prises par le représentant du peuple Lacoste.

Vol. 444, f° 150, original, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 343, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1136. — *Baden, 30 ventôse* [*20 mars*]. — Barthélemy à Daudibert-Caille. Envoi d'argent destiné aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 341 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1137. — *Altkirch, 30 ventôse* [*20 mars*]. — Les administrateurs du district d'Altkirch à Barthélemy relativement au citoyen Herzog.

Vol. 442, f° 349, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

1138. — *Paris, 1er germinal [21 mars].* — « On me mande de Lausanne, Citoyen, qu'il s'établit dans cette ville et à Morges une compagnie d'assureurs qui garantissent l'argent de France moyennant 15 pour cent et font passer cet argent en lingots. Tu voudras bien prendre les informations nécessaires pour t'assurer de ce que cet avis a de réel et faire en conséquence, s'il y a lieu, les démarches convenables auprès du gouvernement de Berne. »

Vol. 444, f° 160, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 63, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES

1139. — *Baden, 1er germinal [21 mars].* — « Le citoyen Dizerand, Citoyen ministre, qui m'est annoncé par le citoyen Noël comme venant en courrier de Constantinople et envoyé vers toi, me remet le paquet ci-joint de notre ministre à Venise. Il dit qu'il te porte les *duplicata* des lettres dont le citoyen Sicard avoit été chargé. Il partira ce soir pour Bâle.....

« Le citoyen Noël te rend compte d'une nouvelle atrocité autrichienne. Quinze brigands de cette nation ont dévalisé sur le territoire ottoman un de nos courriers et lui ont enlevé ses papiers. Ce malheureux événement me donne des inquiétudes pour la sûreté de nos communications par la Valteline. Elles ne s'affoiblissent pas par la lecture de la lettre que MM. Masner, de Coire, qui devront soigner l'envoi de nos paquets, ont écrite au citoyen Noël. Je t'en envoie ci-joint copie.....

« Je joins ici la copie d'une lettre de Coire, par laquelle tu verras qu'il s'y passe quelques petits mouvements dont peut-être la cour de Vienne, feignant de s'alarmer, cherchera à tirer parti pour le profit de ses intrigues.

« Les explications que j'avois chargé le citoyen La Quiante d'aller porter à Zurich et celles que j'ai eues par correspondance avec plusieurs des chefs des Cantons, n'ont pas été sans fruit pour nos intérêts. J'en ai la preuve par la facilité avec laquelle les chevaux et les bœufs venant de la frontière d'Allemagne, filent par ici pour arriver en France.

« Le citoyen Janot, de Genève, vient de m'écrire une lettre dont je joins ici copie, accompagnée d'un mémoire aussi ci-joint. Je ne puis que te recommander beaucoup le contenu de cette dernière pièce.....

« Quant aux bruits qui courent dans les environs de Genève, de notre intention de nous emparer de cette ville, il ne pourroit qu'être utile de chercher les moyens de les faire tomber, puisqu'ils ne font qu'entretenir

Digitized by Google

une inquiétude embarrassante. Il est incontestable qu'elle devroit se dissiper entièrement en Suisse à la vue des déclarations précises et loyales de notre gouvernement, mais on sent qu'un vœu et un cri absolument contraire, continuellement répétés sous les murs de Genève, doivent laisser subsister quelques alarmes. »

Suivent divers détails relatifs à la prétendue arrestation du citoyen Perdonnet, aux faux assignats et à l'abbé de Bellelay.

Vol. 444, f° 157, original, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 442, f° 344 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Coire, 26 février.* — MM. Masner au citoyen Noël. Correspondance de Venise avec les Grisons.

Vol. 442, f° 345 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Coire, 18 mars.* — Salis-Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 442, f° 346, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c, d. — Lettre et mémoire du citoyen Janot, de Genève. *Manquent.*

VENET A DEFORGUES[1]

1140. — *Lausanne, 21 mars.* — Sécurité de Berne relativement aux craintes d'une famine en France. Députation des Genevois à Berne pour demander des denrées. Différend entre Zurich et Schaffouse au sujet des approvisionnements.

« Le conseil de guerre de Berne vient d'ordonner des déplacements des différentes compagnies du régiment de Watteville, ci-devant Ernest. On s'étoit aperçu, dit-on, que des idées révolutionnaires commençoient à y germer et gagnoient même les officiers..... Une remarque à faire c'est que depuis la Suisse jusqu'aux extrémités de la Hongrie ou de la Poméranie, l'esprit de la Révolution françoise a servi au moins à adoucir le joug militaire, que les chefs ont senti la nécessité de ménager le soldat, de le mieux nourrir, de le mieux vêtir et de devenir plus économes de coups de bâton.

« Le ministre d'Angleterre à Berne doit avoir donné au sénat une note explicative de son ancien office à laquelle les Bernois ont répondu un peu tard, il est vrai, mais avec assez de dignité et d'énergie. Il dit qu'il n'a jamais prétendu faire un reproche aux Suisses de leur neutralité ni les engager à la rompre, mais qu'il leur a demandé une explication précise sur les traités que les François se vantent d'avoir maintenus dans leur intégrité avec le Corps helvétique, ce qui supposeroit une alliance

1. Reçue le 11 germinal [31 mars].

Digitized by Google

formelle et entraîneroit la nécessité de reconnoître la République. Cette nouvelle démarche de l'agent britannique prouve qu'il n'avoit point été autorisé par sa cour à faire la déclaration insolente qui a révolté les Cantons et qu'il en a reçu des reproches du roi son maître. Cette pièce a été vraisemblablement concertée entre le ministre impérial, homme adroit qui ne s'avance qu'à bon escient et se cache sous le manteau, et l'ex-constituant Mounier ou autres vermisseaux diplomatiques qui ont su enfin échauffer M. de Fitz Gérald. Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'on remarque depuis quelque temps du refroidissement entre le ministre de l'Empereur et celui de la Grande-Bretagne et que le système de l'Autriche paroît avoir changé à l'égard de la Suisse. Elle vient de consentir à une remise de grains du Brisgau, au-dessous de la quantité qui étoit demandée, mais ce consentement a été accompagné des protestations les plus amicales et d'une sorte d'excuses sur ce que les circonstances ne permettoient pas d'accéder entièrement aux désirs des Bernois par rapport aux subsistances. Aussi toutes les lettres de Berne depuis huit jours ne sont-elles remplies que de la satisfaction générale et de l'espérance plus que jamais fondée que la neutralité et la paix seront inébranlables. Si ce qu'ajoutent ces mêmes lettres est vrai, il faudroit savoir moins de gré à la cour de Vienne d'une conduite aussi raisonnable. On prétend qu'elle demande à emprunter deux millions de florins à la trésorerie de Berne et autant à celle de Zurich, mais que ces deux gouvernements ont répondu que leurs dépenses étoient devenues trop considérables depuis les événements qui agitoient leurs voisins et dont ils avoient ressenti eux-mêmes la secousse, mais qu'ils verroient avec plaisir cet emprunt s'effectuer par une opération de banque, et d'après le crédit dont Sa Majesté Impériale ne pouvoit manquer de jouir en Suisse.

« Il paroît constant que le général de Vins abandonné le commandement des troupes combinées de l'Autriche et du Piémont aux généraux Stein et de Waldeck, avec toute l'autorité dont l'avoit revêtu le roi de Sardaigne sur la réquisition de l'Empereur. Ainsi le mécontentement des officiers piémontois est toujours le même et on assure que depuis deux mois il y a eu 230 démissions de données dans tous les grades. Il s'en faut bien que l'auxiliaire accordé au roi de Sardaigne ait été augmenté de seize mille Croates. On ne parle plus aujourd'hui que d'un renfort de dix mille hommes levés dans le Milanais, le Tyrol, la Carniole et le Frioul, troupes universellement reconnues pour être détestables et qui ont couvert d'une honte ineffaçable les régiments de Caprara et de Belgioso dans la petite guerre de 1777.

« La seconde réquisition qui commence à se faire dans la ci-devant Savoie a occasionné une désertion considérable de la jeunesse. Il s'échappe beaucoup de ces lâches par le lac et par le Valais. Ils ne manquent pas de débiter bien des fables sur les prétendues cruautés que les François exercent dans leur pays. Les recruteurs piémontois, parmi

Digitized by Google

lesquels se trouvent quelques prêtres, s'emparent de ces déserteurs et les expédient pour le mont Saint-Bernard. Cinquante jeunes gens de la seule ville de Salanches se sont enfuis à travers les montagnes. On a envoyé à leur poursuite, ce qui avoit fait débiter dans le pays de Vaud que les Piémontois venoient de faire une nouvelle tentative par les défilés du Faucigny. »

Vol. 444, f° 161, original, 8 p. in-4°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1141. — *Bâle, 1er germinal [21 mars].* — « Citoyen ministre, depuis que l'ambassadeur turc a quitté Pétersbourg et que le Russe Kutusoff est parti de Constantinople sans attendre l'arrivée de M. Kutschoubey, destiné à le remplacer, on ne parle dans le Nord que d'une guerre entre la Porte et la Russie. Les préparatifs se continuent sur les bords de la mer Noire. Déjà les amiraux russes Mordwinoff et Ribas sont en marche pour s'y rendre.

« On ignore la cause de l'incendie qui a totalement détruit le château de Copenhague et qui a forcé la cour à se réfugier chez des particuliers. Il est encore heureux que la conduite du cabinet danois ôte à nos ennemis la faculté de nous accuser.....

« Il s'agit toujours du retour de Frédéric-Guillaume sur le Rhin. L'électeur de Mayence a consenti à présenter à la délibération de la diète sa demande d'approvisionnements. Il est difficile qu'elle soit rejetée malgré les plaintes qu'elle excite, les princes et les villes libres craignant qu'un refus ne fournît aux cours de Berlin et de Vienne un prétexte pour se dédommager de leurs mauvais succès contre la France.

« D'autre côté l'arrestation à Fribourg des marchandises destinées pour la Suisse met au désespoir les fabricants de la basse Allemagne, tandis que les propriétaires de Souabe demeurent surchargés de leurs denrées. Il faut ajouter à tout cela que les soldats impériaux continuent à vexer, à voler les voituriers, les voyageurs, et que ceux-ci n'obtiennent pour dédommagement que la menace d'être bâtonnés s'ils se permettent des plaintes. On peut conclure avec vérité de cet état des choses que le nombre de nos partisans s'accroît beaucoup dans la classe des particuliers et que l'exemple de l'électeur de Mayence, du margrave de Bade, qui ne sont plus rien chez eux, ne tardera pas à nous en donner parmi les princes.

« La mesure d'armer les paysans, innovation frappante dans le régime germanique, est de l'invention de la cour de Vienne; celle de Berlin y est très opposée; aussi connoît-on les contrées où prévalent l'influence de l'une ou de l'autre par ce qu'on y fait à cet égard. En Souabe on va en-

1. Reçue le 4 germinal [24 mars].

Digitized by Google

régimenter 44 000 hommes et chaque habitant âgé de plus de dix-huit ans est autorisé à se pourvoir d'armes de toute espèce. L'uniforme national suivra probablement d'assez près.

« On ne peut se persuader que les Polonois ne profitent, pour prendre les armes, de la première circonstance favorable. Une guerre du Turc contre la Russie au moment où l'Autriche est serrée de si près par la France semble bien propre à la faire naître..... »

Affaires de Bâle. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 162, original, 4 p. in-f°.

1142. — *Paris, 1er germinal [21 mars].* — Deforgues au Comité de Salut public. Traites sur Achille Weiss, banquier à Bâle, et sur Chapeau-Rouge, à Hambourg, destinées à faire face à diverses dépenses en Suisse et dans le nord de l'Italie. Les premières ont été payées. Celles sur Chapeau-Rouge semblent devoir être protestées.

Vol. 444, f° 161, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1143. — *Porentruy, 1er germinal [21 mars].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Réclamation de Erard Pacifique Joseph Hürliman, citoyen de Walchweil.

Vol. 442, f° 354 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1144. — *Genève, 1er germinal [21 mars].* — Soulavie à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 442, f° 358 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Genève, 30 ventôse [20 mars].* — Soulavie au bailli de Granson. Même sujet.

Vol. 442, f° 359, copie, 2 p. in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Extrait d'une seconde lettre du même au même. Même sujet.

Vol. 442, f° 360, copie, 1/2 p. in-f°.

1145. *Saint-Maurice, 1er germinal [21 mars].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 375, copie, 1/2 p. in-f°.

1146. — *Baden, 1er germinal [21 mars].* — Barthélemy à la Commission des subsistances relativement au citoyen Perdonnet.

Vol. 442, f° 347 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1147. — *Paris, 2 germinal* [*22 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Réclamation de Benjamin Beausobre, bourgeois de Morges.

Vol. 445, f° 29, copie, 1/2 p. in-f°.

1148. — *Paris, 2 germinal* [*22 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Réclamations de Paul Pourtalès, de Neuchâtel; de Jean Olivier, d'Eysins; de Jean-Luc Sarrazin, de Bâle; de Samuel Muret et Jean Cart, de Morges.

Vol. 442, f° 368 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1149. — *Baden, 2 germinal* [*22 mars*]. — Barthélemy au représentant du peuple Albitte, en mission dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc. Réclamation en faveur de Rodolphe Günter, du pays de Saint-Gall.

Vol. 442, f° 348 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

1150. — *Paris, 3 germinal* [*23 mars*]. — « J'accède sans difficulté, Citoyen, au parti que tu me proposes de prendre, de faire payer au Valais une année de sa pension, à l'effet de lui procurer des moyens de pourvoir d'une manière efficace et certaine à la garde du Saint-Bernard. Ainsi j'approuve que tu aies autorisé Helfflinger à annoncer ce payement; je le marque à cet agent. Mais je lui observe que la somme à laquelle se porte cette pension ne devra être consignée par lui entre les mains des chefs du gouvernement valaisan qu'en même temps que s'effectueront les mesures qui auront été arrêtées de concert pour assurer la défense du Saint-Bernard et mettre ce passage à l'abri de toute surprise. POLITIQUE N° 97.

« Il n'y a plus de temps à perdre pour concerter ces mesures. Tu voudras bien t'en occuper sans délai. »

Vol. 444, f° 180, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 286, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 442, f° 372, copie, 1/2 p. in-f°.

1151. — *Paris, 3 germinal* [*23 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Il vient d'accorder un traitement de 400 livres par mois au citoyen Venet, ci-devant attaché à la légation de Genève et qui se trouve actuellement dans le pays de Vaud, d'où il entretient avec le ministère une correspondance très suivie et très intéressante.

Vol. 444, f° 179, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 371 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1152. — *Paris, 3 germinal* [*23 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Envoi du mémoire suivant. Demande de renseignements sur son auteur.

Vol. 445, f° 339 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Mémoire du citoyen Couchot, professeur de langues françoise, latine et allemande, adressé à la Convention nationale. » Il demande un emploi qui lui permette de rentrer en France, sa patrie.

Vol. 445, f° 339 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1153. — *Paris, 3 germinal* [*23 mars*]. — Deforgues à Venet. Il recevra désormais un traitement mensuel de 400 livres.

Vol. 444, f° 178, minute, 1/2 p. in-f°.

1154. — *Baden, 3 germinal* [*23 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur de Henri et de Charles Rossel, de Neuchâtel, emprisonnés à Paris.

Vol. 442, f° 348 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1155. — *Baden, 3 germinal* [*23 mars*]. — Barthélemy au ministre de la Guerre Bouchotte. Requêtes en faveur des citoyens Bourganer, ministre du ci-devant régiment de Castella, et Von der Weidt, de Fribourg.

Vol. 442, f° 349, copie, 1/2 p. in-f°.

1156. — *Bâle, 3 germinal* [*23 mars*]. — Lettre adressée à Deforgues et signée H... [Haupt?]. « Les arrestations de Chabot, Bazire, de Launai d'Angers, Julien de Toulouse, Fabre d'Églantine et de quelques faux jacobins sont des coups de foudre pour les émigrés et pour tous les despotes coalisés qui comptoient sur l'exécution ponctuelle de cet infâme complot..... J'ai eu occasion hier soir de parler avec un citoyen de Bâle que j'avois chargé d'entreprendre un ci-devant baron de Vincennes, l'un des aides de camp du général Wurmser, sur ce chapitre, qui lui assura en toute confidence que les ci-devant princes ainsi que les coalisés travailloient depuis plusieurs mois à ce plan et qu'il étoit surtout question d'enlever le petit Capet.....

« Les despotes coalisés et les émigrés ont toujours l'œil sur Paris; ils disent que Paris a fait la révolution et qu'il n'y a qu'un Paris qui peut faire la contre, et si Paris crie : « Vive le roi! » tous les départements répéteront le cri.....

« Le roi de Prusse n'augmente pas ses forces; il en est bien éloigné. Des nouvelles de Nuremberg m'annoncent que l'on ne voit pas passer ni marcher un homme et que l'on ne remarque que quelques transports

Digitized by Google

de recrues autrichiennes qui y passent de temps à autre, au nombre de trois ou de quatre cents au plus.

« La masse que l'Empereur et les États d'Empire ont voulu faire marcher n'obéit pas. A Nuremberg, Bamberg, Dusseldorf et dans le fond de l'Empire, l'on est très attaché au système françois. Ce n'est que dans les environs de Fribourg que l'on forme quelques bataillons et avec peine. »

Affaires du pays de Vaud et de Bâle.

« P. S. — La force des impériaux depuis Bâle à Strasbourg n'est que de 14 500 hommes..... »

Vol. 444, f° 176, original, 4 p. in-f°.

1157. — *Bâle, 3 germinal* [*23 mars*]. — « Note relative aux instructions données au citoyen Rochefort..... » par BACHER. Affaires de la frontière de Bâle.

Vol. 444, f° 172, copie, 7 p. in-f°.

1158. — *Besançon, 3 germinal* [*23 mars*]. — Le citoyen Rambour, accusateur public du tribunal criminel du département du Doubs, à Barthélemy, relativement au nommé Joseph Bulliard, du canton de Fribourg, prévenu d'avoir introduit en France de faux assignats.

Vol. 445, f° 43 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY.

1159. — *Paris, 4 germinal* [*24 mars*]. — Deforgues envoie à Barthélemy l'arrêté ci-joint du Comité de Salut public. POLITIQUE N° 98.

Vol. 444, f° 181, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 287, original, 1 p. in-f°.
Vol. 442, f° 372, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 15 ventôse* [*5 mars*]. — Arrêté du Comité de Salut public autorisant l'extraction du tan en faveur des tanneurs bâlois.

Vol. 441, f° 280, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 442, f° 372, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 45, copie, 1 p. in-f°.

1160. — *Paris, 4 germinal* [*24 mars*]. — Deforgues à Barthélemy. Ordre de payer au citoyen Rivalz, agent particulier de la République à Bâle, son traitement à raison de 500 livres par mois. Prochain envoi de fonds.

Vol. 442, f° 376 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Digitized by Google

1161. — *Paris, 4 germinal [24 mars].* — Deforgues à Barthélemy. Envoi de quelques exemplaires du plan du nouveau pavillon dont les formes ont été décrétées par la Convention le 27 pluviôse.

Vol. 442, f° 376 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1162. — *Paris, 4 germinal [24 mars].* — Deforgues à Bacher. Envoi de l'arrêté du Comité de Salut public relatif à l'exportation du tan en Suisse.

Vol. 444, f° 182, minute, 1 p. in-f°.

1163. — *Paris, 4 germinal [24 mars].* — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Deforgues. Traites sur Chapeau-Rouge, banquier à Hambourg. Espèces envoyées à Achille Weiss et compagnie, banquiers à Bâle.

Vol. 444, f° 183, original, 1 p. in-f°.

1164. — *Baden, 4 germinal [24 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de la famille d'Altenbourg, du bailliage d'Echallens, connue dans le département du Jura sous le nom de Champreux.

Vol. 442, f° 349 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1165. — *Baden, 4 germinal [24 mars].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Jura. Même sujet.

Vol. 442, f° 349 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1166. — *Baden, 4 germinal [24 mars].* — Barthélemy au commissaire ordonnateur Bouchotte. Réclamation des régiments suisses et du chef de bataillon Salis-Soglio.

Vol. 442, f° 350 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1167. — *Baden, 4 germinal [24 mars].* — Barthélemy à la municipalité de Strasbourg. Recommandation en faveur d'un Bâlois.

Vol. 442, f° 350 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1168. — *Baden, 24 mars.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Même sujet.

Vol. 442, f° 350 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1169. — *Baden, 4 germinal [24 mars].* — Barthélemy aux représentants du peuple dans le département du Var, relativement au citoyen Reinery, officier au régiment bernois de Watteville.

Vol. 442, f° 350, copie, 1/3 p. in-f°.

Digitized by Google

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1170. — *Bâle, 4 germinal* [*24 mars*]. — Affaires de Bâle.

« Les nouvelles d'Italie, se réclamant de lettres de Constantinople, nous disent que la guerre contre les Russes y est regardée comme certaine.

« Elles nous disent encore que les Anglois réunis aux Paolistes ont formé le blocus de Bastia; que cette ville manquant de vivres ils espèrent qu'elle résistera peu, mais que Calvi au contraire étant bien approvisionné soutiendra un siège.

« Les politiques allemands se livrent sans cesse à de fausses conjectures et c'est une des causes du peu de fondement de la plupart des nouvelles qu'on débite. Je serais disposé à croire que leurs erreurs proviennent de ce que les intérêts croisés des puissances donnent à celles-ci une marche toujours vacillante. En effet elles s'éloignent et se rapprochent alternativement sans motif sensible.

« L'opinion du jour est que le roi de Prusse se tirera heureusement de cette guerre, puisque sans ajouter aux sacrifices qu'il a faits il aura acquis du territoire en Pologne, peut-être aussi dans l'Empire, et qu'il verra l'Autriche affoiblie, humiliée. Il est certain que l'ouverture de la campagne tient les esprits en suspens et que l'Allemagne entière ne fait point de vœux pour nos ennemis.

« La minorité toujours battue par le nombre au parlement d'Angleterre ne se rebute pas. On dit qu'elle gagne dans l'opinion des citoyens et que le roi finira par changer son ministère pour éviter le pire. Il paroît sûr que l'Autriche le craint infiniment.

« On ne parle pas d'élire un évêque de Bâle..... »

Vol. 444, f° 184, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1171. — *Saint-Maurice, 24 mars.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 375, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Ernen, 17 mars.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 442, f° 375 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1172. — *Paris, 4 germinal* [*24 mars*]. — Décret de la Convention nationale... « relatif au commerce maritime et aux douanes de la République... »

Vol. 442, f° 378, imprimé, 15 p. in-4°.

1. Reçue le 7 germinal [27 mars].

Digitized by Google

1173. — *Paris, 4 germinal [24 mars].* — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamations du régiment de Courten. Détails relatifs au citoyen Rassé.

Vol. 445, f° 101, copie, 1 p. in-f°.

1174. — *Baden, 5 germinal [25 mars].* — Barthélemy à Deforgues. Requête du citoyen Salis Samade, ci-devant lieutenant-colonel du régiment suisse de Diesbach.

Vol. 442, f° 351 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1175. — *Baden, 5 germinal [25 mars].* — Barthélemy au général Offenstein. Accusé de réception de la lettre du 22 ventôse [12 mars].

Vol. 442, f° 352, copie, 1/2 p. in-f°.

1176. — *Baden, 5 germinal [25 mars].* — Barthélemy au général Schérer. Accusé de réception de la lettre du 23 ventôse [13 mars]. Château d'Angenstein.

Vol. 442, f° 352 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1177. — *Baden, 5 germinal [25 mars].* — Barthélemy à Bioncourt. Sels.

Vol. 442, f° 354 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1178. — *Paris, 5 germinal [25 mars].* — Xavier Audouin, adjoint au ministre de la Guerre, à Barthélemy. Pensions de la citoyenne Girardier.

Vol. 442, f° 377, copie, 1/4 p. in-f°.

1179. — *Carouge, 5 germinal [25 mars].* — Les Administrateurs du district de Carouge à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 42, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 293.

1180. — *Baden, 6 germinal [26 mars].* — Barthélemy accuse réception de la dépêche cotée par erreur 95, car il n'a pas reçu de n° 94. Il approuve le projet de payer à Lucerne une année de ses pensions et entre à ce sujet dans quelques détails sur le service des sels.

« ..... Je joins ici copie d'une lettre de Leipzig qui m'a été communiquée. 10 000 hommes de meilleures troupes de l'armée de l'empire ont

1. Reçue le 11 germinal [31 mars].

Digitized by Google

été envoyées à l'armée de Cobourg. Ils sont partis de Rastadt, de Durlach et des environs. L'armée de Condé est toujours dans les cantonnements à Rothembourg. Beaucoup de paysans de la ci-devant Alsace, qui ont fui avec les Autrichiens, y ont pris parti, ainsi que des fugitifs lyonnois. Elle est en totalité de 5000 hommes.

« L'avant-garde du corps hongrois annoncé depuis si longtemps est arrivée dans le pays de Würtemberg. Elle n'est que de 1200 hommes et le corps hongrois qu'on avoit dit être de 18 000 hommes ne sera au plus que de 8000, qui pour la plus grande partie iront à l'armée de Cobourg.

« Ces mêmes avis ne s'accordent pas avec la lettre de Leipzig touchant les vues du roi de Prusse, auquel, d'après les rapports de divers voyageurs, on suppose des projets qu'on ne croyoit plus entrer dans sa politique. On assure qu'il augmente le nombre de ses troupes, surtout en cavalerie.

« Les Autrichiens ne cessent d'augmenter leurs magasins en Souabe et dans le Brisgau.

« Il y a eu une petite révolte à Memmingen en Souabe, dont on vouloit obliger les habitants à donner des soldats et de l'argent pour l'armée de l'empire. Ils ont couru aux armes, ils ont conduit à l'hôtel de ville le chef de leur ville et l'ont forcé de leur accorder tout ce qu'ils demandoient. Il y a eu aussi du bruit à Augsbourg. Le bourgmestre a été frappé dans la rue.

« Je joins ici copie d'une lettre de l'avoyer de Berne relative à l'Erguel.

« Quant aux faux assignats, les principes du chef de l'État de Berne me paroissent justes....

« Au surplus il paroît que les plus remuants des émigrés cherchent, comme on dit, à jouer de leur reste. L'époque du 1er avril a été fixée par le canton de Berne pour renvoyer tous les émigrés au-dessous de quarante ans. Soleure suivra cet exemple. Fribourg, malgré son obstination, sera bien obligé d'en venir à prendre quelques mesures de ce genre. Le caractère de ce Canton et l'importance dont il est pour nous d'avoir un peu l'œil sur le gouvernement de Neuchâtel, dont il est voisin (quoiqu'au fond nous n'avons qu'à nous louer de ce dernier État), m'engagent à te proposer de confier ce soin et d'adresser en conséquence des instructions au citoyen Jeanneret. Comme il est presque toujours sur les lieux, il aura pour cela mille facilités. Je correspondrai avec lui.

« Je joins ici deux lettres de Berne. Je travaille par mes relations particulières à obtenir que ce gouvernement rétablisse la libre sortie d'objets dont il y a actuellement quelque abondance dans le Canton, les cuirs par exemple.....

« La contrebande devient assez considérable dans le bailliage de Nyon. On me mande que pour la réprimer on veut fortifier un peu les postes. Deux cents hommes du régiment de Watteville vont être répartis à cet effet dans le pays de Vaud.....

Digitized by Google

« Je t'adresse ci-joint copie d'une lettre que j'ai reçue du grand bailli du Valais. En y disant qu'il doit être rassuré pour le moment, ce gouvernement nous donne une preuve de sa foiblesse, dont nos ennemis travaillent sans cesse à abuser. Il n'est point de fausses rumeurs et de ridicules sujets d'inquiétudes dont ils ne le circonviennent. Il y a alors d'autant plus de mérite à lui à se livrer comme il fait à des mesures solides pour mettre l'inviolabilité de son territoire à l'abri de toute atteinte... »

La fin de la dépêche est relative aux affaires du Valais et des Grisons.

Vol. 444, f° 198, original, 7 p. 3/4 in-f°.
Vol. 442, f° 355 v°, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 21 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Accusé de réception des lettres du ministre de la Guerre du 12 ventôse et du ministre des Affaires étrangères du 21 ventôse que Barthélemy lui a communiquées.

Vol. 442, f° 357 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 444, f° 159, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Leipzig, 18 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 444, f° 136, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Berne, 19 mars.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaires de l'Erguel. Faux assignats.

Vol. 442, f° 358, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 146, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

d. — *Berne, 21 mars* [1]. — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève. Approvisionnements. Mémoires de Dumouriez. Nouvelles de Gênes.

Vol. 442, f° 361 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 444, f° 170, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

e. — *Berne, 22 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements. Nouvelles de Belgique.

Vol. 442, f° 362 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 168, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Lausanne, 21 mars.* — Bulletin du citoyen Venet [2].

g. — *Ernen, 14 mars.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 442, f° 362 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 444, f° 114, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Cette pièce est datée du 23 mars dans le vol. 444.
2. Voir cette pièce à sa date, ci-dessus, p. 505.

Digitized by Google

h. — [*Coire*], *24 février*. — Les chefs des trois Ligues grises à l'État de Zurich..... « Après les perquisitions les plus soigneuses touchant les dangers dont pourroient être menacés les voyagurs françois en Valteline, on n'a absolument rien découvert, de manière que les avis donnés à M. Noël étoient de pures fictions..... »

Vol. 442, f° 358, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 443, f° 410, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A DEFORGUES

1181. — *Bâle, 6 germinal* [*26 mars*]. — « Toutes les lettres d'Allemagne continuent à répandre la nouvelle des intentions pacifiques du roi de Prusse, de ses dispositions à faire une paix séparée avec la République. Les émissaires prussiens font circuler avec affectation que Guillaume ayant fait assembler sa *Sorbonne* politique, tous ses ministres avoient été d'avis que la raison d'État devoit l'emporter sur toutes les autres considérations et que la cour de Berlin pouvoit même, selon les principes du droit public, traiter avec le gouvernement provisoire établi en France.....

« Un ministre prussien vient de faire insérer dans les gazettes allemandes un coup d'œil jeté sur la situation actuelle de la France, sous le titre d'*Opinion d'un Allemand*, etc. On prétend que cette pièce écrite d'une manière insidieuse a pour but de préparer les esprits en Allemagne à la possibilité que le roi de Prusse fît une paix séparée. Les gazettes allemandes retentissent aussi des préparatifs immenses qu'on fait en France, de l'activité inouïe qui règne de tous les côtés et des forces incalculables qu'on met en mouvement de tous les points. Mais ce qui te frappera le plus et sur quoi doit se porter particulièrement ton attention, c'est la réflexion relative aux levées en masse qui, de l'aveu de tout le monde, ne pourront jamais avoir lieu en Allemagne, à moins que d'y établir un gouvernement révolutionnaire. Et alors que deviendroient la noblesse et le clergé? Aussi cette arrière-réflexion que j'ai fait propager en Souabe et en Franconie, y a-t-elle jeté la terreur dans les riches abbayes et dans tous les châteaux où l'on ne peut se dissimuler que le meilleur moyen et le plus prompt de révolutionner et de niveler l'Allemagne c'est de faire lever le peuple.

« On assure que l'Angleterre, pour échauffer le roi de Prusse, vient de lui promettre trente millions pour la solde de ses troupes, en lui garantissant qu'elles seront approvisionnées par les États de l'Empire. En attendant, toutes les lettres d'Allemagne s'accordent à dire que les Autrichiens resteront derrière le Necker et le Rhin sur la défensive depuis Manheim jusqu'à Rheinfelden et que les troupes prussiennes se contenteront de former une armée d'observation pour couvrir Mayence et l'élec-

Digitized by Google

torat de Trèves. Toutes les forces des Autrichiens se dirigeront vers le nord où Cobourg est dans les plus grands embarras et craint d'être attaqué d'un moment à l'autre.

« Je t'envoie ci-joint l'état des cantonnements de la grande armée autrichienne aux ordres du général Brown. Tu verras aussi par le rapport de Constance les mouvements qui se font sur le Danube et vers la partie de la Souabe qui avoisine le Rhin, de même que par un état de l'armée autrichienne, un aperçu de ce qui se passe dans les environs de Manheim, ainsi que par l'extrait d'une lettre de cette ville.

« Selon le bulletin italien ci-joint, la Porte Ottomane temporise avec la Russie et diffère de s'expliquer au sujet de la France sur la déclaration faite par la Russie sur la neutratité.

« La cour de Vienne continue à faire les plus grands efforts pour entraîner Gênes et Venise dans la coalition. C'est à cette fin qu'on avoit fait courir le bruit de l'occupation de la Corse par les Anglois.

« J'attends avec une vive impatience les instructions qui me sont nécessaires pour mon établissement à Bâle où je ne puis jusqu'à leur réception donner toute la latitude convenable au service politique et secret à établir dans les différentes parties de l'Allemagne qui, ainsi que tu en jugeras par les rapports et états de situation que je te fais passer, seroit susceptibles d'acquérir, un grand degré d'utilité pour ton département, pour les armées du Haut et du Bas-Rhin. Je suis parvenu à faire établir des signaux sur la partie allemande, de sorte que du haut de la flèche de Strasbourg on peut savoir deux fois par jour les nouvelles et tous les mouvements qui se font dans les cantonnements autrichiens. J'ai fait l'impossible jusqu'ici; mais sans soutien et sans appui, mes foibles moyens ne peuvent s'étendre fort loin et je te prie d'être persuadé que si la République n'est pas mieux servie, ce n'est nullement ma faute.

« On me mande en ce moment de Francfort que le roi de Prusse fait passer 28 000 hommes dans les Pays-Bas pour renforcer Cobourg, et que le duc Albert commandera l'armée d'Empire destinée à couvrir le Rhin. Le général Brown commandera sous ses ordres une armée de 40 000 hommes, 20 000 Prussiens et Autrichiens doivent rester en réserve pour couvrir Mayence et Francfort. Les premières lettres apprendront ce qu'il faut croire de toutes ces nouvelles.

« Des émigrés ont fait insérer dans un bulletin allemand qu'il y avoit eu une contre-révolution à Paris, que Robespierre et Barrère avoient été guillotinés et que le ministre de la Guerre faisoit marcher en grande hâte des troupes et surtout de la cavalerie vers Paris. Voilà les gentillesses dont s'occupent actuellement ces anciens héros de ruelles.

« Je suis occupé dans ce moment à insurger tout le commerce et tous les négociants d'Allemagne contre les mesures aussi tyranniques que vexatoires que les généraux autrichiens exercent contre ceux qui expédient pour la Suisse. Cela est en bon train, et j'espère que dans peu la

Digitized by Google

cour de Vienne va se trouver pressée de tous les côtés et forcée de laisser libre cours au commerce sans lequel l'Empire se verroit culbuté par des banqueroutes sans nombre et réduit à une misère générale.

« Je t'adresse ci-joint une lettre que j'ai écrite en commun avec le citoyen Lottin, vérificateur des assignats à Bâle, au citoyen Deperrey. Tu verras de quelle manière s'organise peu à peu un établissement si utile au commerce. »

Vol. 442, f° 363 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe [1]. — *Bâle, 30 ventôse* [*20 mars*]. — Le commissaire vérificateur des assignats à Bâle, Lottin, et le citoyen Bacher, au citoyen Deperrey, vérificateur général à Paris. Faux assignats.

Vol. 442, f° 364 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 444, f° 151, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1182. — *Baden, 6 germinal* [*26 mars*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du procurateur de Saint-Marc, Erino.

Vol. 442, f° 363, copie, 1/2 p. in-f°.

1183. — *Baden, 26 mars.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Faux assignats.

Vol. 442, f° 360, copie, 3/4 p. in-f°.

1184. — *Baden, 26 mars.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Même sujet.

Vol. 442, f° 360 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1185. — *Baden, 26 mars.* — Barthélemy à M. de Fegeli, de Fribourg, bailli de Granson. Même sujet.

Vol. 442, f° 360 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1186. — *Baden, 6 germinal* [*26 mars*]. — Schweizer à Deforgues. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 202, original, 9 p. in-f°.

1187. — *Paris, 6 germinal* [*26 mars*]. — M. de Gruyère à Barthélemy. Sels. Projet de décret de Cambon sur les rentes viagères.

Vol. 445, f° 87 v°, copie, 1 p. in-f°.

1188. — *Belfort, 6 germinal* [*26 mars*]. — Les administrateurs du district de Belfort à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 54, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Diverses autres pièces, annoncées dans cette dépêche, manquent.

Digitized by Google

Pièce jointe. — Extrait du registre des séances publiques du Directoire du district de Belfort. Séance du 6 germinal [26 mars].

Le passeport délivré par le caissier général de la Trésorerie nationale pour l'envoi d'une somme de 2 040 000 livres en espèces destinée à MM. Achille Weiss et Cie de Bâle, n'étant pas régulier cette somme sera retenue jusqu'à nouvel ordre à Belfort.

Vol. 445, f° 54 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

VENET A DEFORGUES [1]

1189. — *Lausanne, 27 mars.* — « Il n'est pas aisé de peindre l'embarras et la consternation des émigrés depuis la nouvelle de la découverte d'une conspiration récente contre le repos de la Convention nationale et la souveraineté du peuple. Ils paroissoient faire grand fond sur cette tentative extraordinaire et avoient calculé que le mois de mars ne se passeroit pas sans des événements majeurs.....

« Le gouvernement de Berne redouble de sévérité par rapport à la sortie du bétail; il l'étend jusqu'aux cuirs, au plomb, au fer, au laiton, aux laines, aux graines de toute espèce.....

« Le mécontentement continue parmi les officiers de l'armée piémontoise; les démissionnaires sont remplacés par des sujets de l'Empereur tirés du Milanais. Les secours promis par l'Autriche n'ont pas encore paru en Piémont. On n'y voit que des généraux et point de troupes. Il est vrai que cinquante mille hommes sont dans ce moment-ci cantonnés en Lombardie et attendent des ordres. On tâche de rassurer le roi de Sardaigne en lui disant qu'il est plus de son intérêt que ce renfort ne consomme pas ses vivres avant le temps et se substante sur le territoire impérial, mais on assure que ces cinquante mille hommes sont destinés à une expédition sur Gênes concertée avec les puissances maritimes, et que la perte de cette république est résolue. On a calculé d'ailleurs que les François ne pouvant entrer en Piémont que par le domaine génois ou par la Boquette il étoit nécessaire après avoir rendu ce dernier passage inattaquable, de réunir des forces considérables pour s'opposer à l'invasion de Gênes. Quoi qu'il en soit, un nouvel incident vient ajouter aux sollicitudes du ministère de Turin; des troupes de brigands infestent le Piémont et ont déjà pillé plusieurs magasins de l'armée. On accuse les habitants de la capitale d'encourager et de soudoyer ces voleurs afin de dégoûter le roi de la continuation des hostilités. On est obligé de faire marcher contre eux des troupes réglées. Un corps de cent cinquante de ces brigands a été dispersé du côté de Degliani; douze ont été arrêtés et on travaille à leur procès.

« Le prétendu régent de France, Monsieur, prolonge son séjour à

1. Reçue le 15 germinal [4 avril].

Digitized by Google

Turin et n'a pu obtenir encore la permission de passer en Espagne où il avoit demandé à commander le corps d'émigrés réuni sous les auspices de Sa Majesté Catholique. On dit que l'obstacle ne vient pas seulement de cette majesté, mais des émigrés eux-mêmes qui ne veulent pas servir sous les ordres d'un prince dont ils connoissent l'impéritie. En attendant, ce prince s'amuse à distribuer des croix de Saint-Louis aux émigrés dispersés sur la surface du globe et dans l'armée de Condé dont chaque soldat est pourvu du brevet du rang qu'il occupoit autrefois dans l'armée. D'un autre côté M. d'Artois, qui ne le cède point à son frère en prétentions et en jactance, expédie aux émigrés d·s passeports pour se rendre à l'armée impériale, traverser l'Allemagne ou gagner la Crimée que l'impératrice de Russie leur offre comme une terre hospitalière et bienfaisante arrosée par des ruisseaux de lait et de miel.

« Les lettres de l'armée de Condé n'annoncent que des mécontentements et de la lassitude. On y est mal payé, plus mal équipé, et on a le désagrément d'être obligé de servir dans la ligne du contingent de l'empire, sans espoir d'être employé aux opérations d'éclat.

« Le canton de Zurich, effrayé de la nouvelle affluence des fugitifs de Lyon et d'Alsace, a été sur le point de faire maison nette et d'éliminer tous les émigrés sans aucun égard à la date de leur établissement. Il s'est apitoyé néanmoins sur le sort des plus anciens, mais a exigé des cautions qui répondissent de leur conduite et de leur entretien. Il a décidé au reste de n'en plus admettre de nouveaux et Vitet, l'ancien maire de Lyon et ex-député, a été renvoyé brusquement du territoire, malgré qu'il offrît d'y exercer gratis ses talents de médecin. »

Les tanneurs de Berne réclament la libre exportation des cuirs.

« Les journalistes françois sont mal instruits lorsqu'ils réunissent Montesquiou, Dumouriez, Égalité et la Sillery dans le même asile près de Zurich. Montesquiou est à Bremgarten, dans le comté de Baden; Dumouriez n'est pas en Suisse, où il ne seroit pas souffert, on le croit en Saxe dans les terres de sa sœur, la baronne de Schomberg; le jeune Egalité, son institutrice et Paméla sont dans une campagne aux environs de Zug, où on veut bien avoir la complaisance de les regarder comme Anglois. Le ci-devant prince de Guéméné, si connu par son inconduite et ses tromperies, est à Arau, au canton de Berne, dans une très triste situation, vivant des aumônes du tiers et du quart. »

Affaires de Berne.

« On mande de Rome que l'abbé Maury a affecté de faire des présents magnifiques à l'occasion de sa promotion au cardinalat et que les *dames tantes* lui ont fait le sacrifice de leurs diamants pour le mettre à même de gratifier la nièce du pape d'une superbe aigrette.

« Le roi de Sardaigne vient d'obtenir de Berne la fixation d'un taux avantageux pour la circulation de ses ducats et de ses écus. »

Vol. 444, f° 209, original, 8 p. in-4°.

Digitized by Google

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1190. — *Bâle, 8 germinal [28 mars].* — « Citoyen ministre, ce que je t'ai marqué avant-hier relativement aux Prussiens a été contredit par plusieurs lettres arrivées hier. Il retire son armée; il la voue à l'inaction pendant la campagne qui va s'ouvrir; il l'envoie aux Pays-Bas à la solde de l'Angleterre; il reçoit trente millions de Pitt et va agir sur le Rhin; voilà ce qu'on dit de Frédéric-Guillaume, et dans ce déluge de nouvelles ou d'opinions, on ne sait à quoi s'arrêter.....

« On dit aussi qu'il a été pris un terme moyen sur l'objet qui divisoit Vienne et Berlin : la réquisition en masse ne doit avoir lieu que dans un danger imminent.

« Malgré tout cela, l'Autriche et ses partisans manquent de confiance, Cobourg ne cesse de demander des secours, et c'est sur ceci qu'on a prétendu que l'armée d'Italie avoit ordre de se porter sur le Rhin à grandes journées pour y remplacer les troupes qu'on alloit en tirer pour la Belgique. »

Affaires de Bâle.

Vol. 444, f° 215, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1191. — *Bâle, 8 germinal [28 mars].* — Bacher à Deforgues. Il a eu une longue entrevue avec le landamman Weber, chef du canton de Schwitz, actuellement représentant du Corps helvétique à Bâle. Il en résulte que les Cantons démocratiques sont sur le point de revenir de leurs préventions contre la République, et qu'il serait possible de les ramener complètement. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 444, f° 217, original, 8 p. in-f°.
Vol. 442, f° 370, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

1192. — *Genève, 28 mars.* — Le citoyen Janot, président du Comité de Sûreté de Genève, à Barthélemy. Affaires de Genève. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 224, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1193. — *Paris, 8 germinal [28 mars].* — Colchen à Barthélemy, relativement aux citoyens Marandet et Bacher. Demande de renseignements sur un nommé Bulliard.

Vol. 445, f° 43, copie, 2/3 p. in-f°.

1194. — *Paris, 8 germinal [28 mars].* — Le citoyen Bouchotte, commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, à Barthélemy

1. Reçue le 11 germinal [31 mars].

Digitized by Google

relativement au capitaine Duval et à une réclamation de trois officiers du ci-devant régiment de Courten.

Vol. 445, f° 44, copie, 1/2 p. in-f°.

1195. — *Genève, 28 mars.* — Le citoyen Janot, président du Comité de sûreté de Genève, à Barthélemy. Affaires de Genève. Subsistances. Réclamation du citoyen Pourtalès et de Soulavie.

Vol. 445, f° 37 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — « Observations sur les achats faits par moi Henri Pourtalès en Souabe et en Suisse. »

Vol. 445, f° 38 v°, copie, 1 p. in-f°.

1196. — *Saint-Maurice, 8 germinal [28 mars].* — Helfflinger à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante. Détails relatifs au ci-devant marquis de Saumery.

Vol. 445, f° 40, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 8 germinal [28 mars].* — Helfflinger au général Dumas. Affaire du Valais.

Vol. 445, f° 40, copie, 3/4 p. in-f°.

1197. — *Genève, 8 germinal [28 mars].* — Soulavie à Barthélemy. Approvisionnements et transit. Croisière établie par les Suisses sur le lac de Genève pour empêcher la contrebande. Affaires de Genève.

Vol. 445, f° 35 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Morges, 29 ventôse [19 mars].* — Réclamation du citoyen Pourtalès. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 36, copie, 1 p. in-f°.

1198. — *Mulhouse, 28 mars.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 445, f° 66 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Mémoire présenté au Comité de Salut public par les députés de Mulhouse sur les affaires de leur république.

Vol. 445, f° 67 v°, copie, 4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

1199. — *Baden, 9 germinal [29 mars].* — Barthélemy accuse réception de la dépêche n° 96, et donne divers détails relatifs aux approvi- POLITIQUE N° 294.

1. Reçue le 15 germinal [4 avril].

Digitized by Google

sionnements. Il envoie une lettre de Neuchâtel où le ministre verra que cet État s'empresse « d'aller au-devant de tout ce qui pourroit nous faire douter de ses dispositions..... »

« On m'avertit de plusieurs côtés que Mallet du Pan s'agite fortement à Berne pour seconder les vues des Puissances coalisées.....

« On m'avertit aussi qu'un ci-devant marquis de La Jaille, venant de Hollande avec des guinées et protégé par le tyran Georges, est arrivé à Berne d'où il doit aller à Lausanne et à Genève.....

« Toute la ressource de cette horde scélérate d'émigrés consiste actuellement dans le commerce des faux assignats..... »

Barthélemy entretient ensuite le ministre d'une difficulté survenue avec Lucerne relativement aux fournitures de sels.

« On me mande des frontières de la Suisse :

« Les États du cercle de Souabe sont toujours assemblés à Ulm et y resteront encore quinze jours. Ils ont accordé au roi de Prusse à peu près tout ce qu'il demandoit. Lui de son côté doit s'être engagé, dit-on, à fournir pour cette campagne une armée de 40 000 hommes. Je ne sais cependant où il les prendroit.

Affaires des Grisons.

« J'ai réservé pour le dernier article de ma lettre à te parler du pays des Grisons.

« Tes observations sur les mouvements qui commencent à s'y manifester, m'ont paru si justes que cédant à la conviction en même temps qu'au devoir, je me disposois hier à la réception de ta lettre à écrire au Corps helvétique dans le sens que tu me prescris, lorsqu'il m'en est parvenu une de Coire dont je joins ici la copie et dont je suis persuadé que le contenu t'étonnera autant qu'il m'étonne. Je ne m'attendois pas, je te l'avoue, que les députés envoyés extraordinairement par les communes et en nombre considérable procéderoient dans leurs premières démarches avec une apparence d'ordre et de décence vraiment imposante. Ils parlent de réformer les lois, de détruire des abus, de punir quelques grands coupables, d'abaisser des familles qui ont tenu jusqu'ici dans leurs mains les rênes du gouvernement et occupé les charges de l'État. Tous ces actes appartiennent véritablement à la souveraineté des communes. Ces députés envoyés par elles ont le droit suprême de les exercer. Jusqu'ici leur langage et leurs vues paroissent être absolument conformes à la constitution de l'Etat.

« Cependant le Ministre autrichien, effrayé de ce rassemblement extraordinaire, ou feignant de l'être, mais au moins craignant certainement pour un nommé Fiely son secrétaire, homme du pays, et qui s'y est rendu universellement odieux, a pris le parti de fuir et de se retirer sur le territoire du Tyrol à quelque distance de Coire. On me marque dans une autre lettre que deux Salis également effrayés ont aussi disparu et qu'on croit qu'un plus grand nombre de personnes se mettront en sûreté par la fuite.

Digitized by Google

« Dans cet état de choses qu'on ne pouvoit point prévoir, j'ai dû renoncer, au moins pour le moment, à la pensée de présenter une note relative à cet événement. J'espère que tu ne me désapprouveras pas en réfléchissant que toutes les communes se mettant en devoir d'exercer par leurs députés leur pouvoir souverain, ma démarche auroit pu être très mal représentée à leurs yeux et très mal interprétée par elles. Certainement la maison d'Autriche ne manquera pas de nous attribuer ce mouvement, mais nous manquerions à nos principes, ce me semble, si nous nous montrions pour l'arrêter et le public reconnoîtra bientôt la fausseté des assertions de nos ennemis.

« Personne ne prévoit encore en Grisons ce que tout ceci deviendra, non plus qu'à Zurich. J'ai envoyé hier le citoyen La Quiante dans cette dernière ville pour s'en entretenir avec les magistrats. Ils n'ont pas encore assez de données pour concevoir une opinion. Cependant, généralement parlant, ils prévoient plutôt une mauvaise qu'une bonne issue.

« J'en juge de même. Le peuple pourra bien se venger des familles qui depuis longtemps le fatiguent de leurs intrigues, mais on parviendra bientôt à le diviser et ce sera à la faveur de ces divisions que la maison d'Autriche arrivera à ses fins. Il parle bien de punir les familles aristocratiques, mais je ne vois pas qu'il exprime aucune plainte contre l'Autriche. L'horrible enlèvement de Sémonville a peut-être contribué à ce qui se passe et l'on me marque bien positivement que personne dans le mouvement actuel n'en a fait mention. Cependant le ressentiment de cet enlèvement et la punition des gens qui y ont trempé doivent être pour nous la juste mesure des dispositions du Peuple grison à notre égard.

« Malgré la crainte bien fondée que la crise où il se trouve ne finisse très mal, il me paroît qu'il n'en est pas moins vrai que comme on ne peut encore rien prévoir on ne peut encore rien faire, et qu'il faut attendre des événements ultérieurs. J'ai écrit à mes correspondants à Zurich et à Coire pour éveiller toute leur sollicitude, pour les prier de concerter avec moi les démarches qu'il pourra devenir convenable que je fasse pour prouver au Peuple grison l'intérêt que la République françoise prend à son bien-être. Il me semble que c'est aux avis et détails ultérieurs que je recevrai comme aussi aux faits qui surviendront à régler ma conduite dans une circonstance qui à son premier développement a pris un caractère intéressant.

« J'ai reçu un paquet à ton adresse, que je joins ici.

« J'ouvre ma lettre pour t'envoyer tout de suite l'extrait de celle que je reçois à l'instant de Berne. »

Vol. 444, f° 225, original, 8 p. in-f°.
Vol. 442, f° 365 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

Pièces jointes. — **a.** — *Neuchâtel, 25 mars.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Affaires de Neuchâtel. Émigrés.

Vol. 442, f° 367 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 197, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Coire, 25 mars.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 442, f° 367 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 444, f° 193, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Berne, 27 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « Je sais pour sûr que deux tonneaux de guinées ont passé ici et ont été déposés quelque part dans le pays. Ils sont destinés pour le Dauphiné ou terres adjacentes, où l'on trame une nouvelle Vendée. Mallet du Pan, Pictet, les ministres étrangers, toute la séquelle angloise, se démènent et intriguent plus fort que jamais. Ils ne semblent pas avoir perdu l'espérance de voir se renouveler le mouvement qui devoit avoir lieu à Paris et qui a été prévenu par les mesures vigoureuses du Comité de Salut public. Ils comptent renouer cette trame. Indépendamment du système hébertiste, ils se proposent de susciter des soulèvements de tout genre, de faire de petites contre-révolutions partielles pour enrayer le gouvernement. Pitt est un grand scélérat. »

Un émigré nommé Rey ou de Rey, ayant voulu trafiquer de faux assignats à Lausanne, a été arrêté.

Vol. 442, f° 368 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 213, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1200. — *Neuchâtel, 29 mars.* — Le citoyen Jeanneret à Deforgues. Excellente situation du citoyen Helfflinger en Valais. Poudres. Éloges des armées françaises par un jeune officier suisse servant dans l'armée prussienne. Passages permettant de se rendre de Savoie en Piémont. Possibilité d'acheter en Valais d'excellent fer à 25 livres le quintal. Il résulte d'une conversation que Jeanneret a eue avec M. de la Trémoille, frère du prince de Talmont, que l'on croit toujours à un mouvement contre-révolutionnaire de la part du peuple de Paris.

Vol. 445, f° 32 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1201. — *Baden, 9 germinal* [*29 mars*]. — Barthélemy à Soulavie. Faux assignats.

Vol. 442, f° 361, copie, 1/2 p. in-f°.

Digitized by Google

1202. — *Baden, 9 germinal [29 mars].* — Barthélemy au général en chef de l'armée des Alpes relativement au citoyen Mayer, du pays des Grisons, chef du premier bataillon franc de l'armée des Alpes.

Vol. 442, f° 368 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1203. — *Mulhouse, 29 mars.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 445, f° 67, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

1204. — *Baden, 10 germinal [30 mars].* — « J'ai reçu, Citoyen ministre, ta dépêche n° 97. Je vois par les diverses lettres que le citoyen Helfflinger m'a écrites, que le Valais s'occupe solidement des moyens les plus propres à assurer l'inviolabilité des passages du Saint-Bernard et qu'il prend à cet égard des mesures efficaces..... Toute cette affaire ne paroît plus susceptible d'éprouver aucun retard. POLITIQUE N° 295.

« J'ai également reçu ta dépêche n° 98. Il eût été à désirer que l'arrêté qui y est joint relativement au tan eût été pris plus tôt : il auroit produit un d'autant plus grand effet. » Il serait bon d'étendre la mesure prise en faveur des tanneurs bâlois à ceux de Bienne et aussi à ceux de Berne, quand cet État aura rétabli la sortie des cuirs.

Barthélemy accuse réception de la lettre du 29 ventôse. Il sera peut-être possible de se procurer des savons, mais les huiles sont de la plus grande rareté en Suisse.

« Je m'étois empressé d'écrire sur les affaires des Grisons à l'un des chefs du canton de Zurich pour savoir sous quel point de vue son État considère ce premier mouvement qui peut-être amènera des suites graves. Je joins ici copie de la réponse que je viens de recevoir, par laquelle je puis juger que les Cantons ne se presseront point de prendre connoissance des intrigues des Ligues grises. Leurs intérêts ne devroient pas être divisés, mais la différence de caractère et de moralité de ces deux peuples établit malheureusement une séparation considérable dans leurs rapports respectifs. »

Vol. 444, f° 229, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 442, f° 373, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 28 mars.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Affaires de Fribourg et des Grisons.

Vol. 442, f° 373 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 444, f° 223, copie, 1 p. in-f°.

1. Reçue le 20 germinal [9 avril].

Digitized by Google

1205. — [*Zurich*], *sans date.* — Le trésorier Wyss au bourgmestre Kilchsperger. Faux assignats. Affaires de Fribourg.

Vol. 442, f° 374 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1206. — *Baden, 10 germinal* [*30 mars*]. Barthélemy à Deforgues. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 231, original, 3 p. in-f°.
Vol. 442, f° 375 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1207. — *Baden, 10 germinal* [*30 mars*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Belfort. Demande de passeport pour le citoyen Deodor, demeurant à Thann, qu'il a choisi pour secrétaire.

Vol. 442, f° 376 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1208. — *Baden, 10 germinal* [*30 mars*]. — Barthélemy autorise Bacher à recevoir des mains du citoyen Lafay une nouvelle somme d'argent destinée aux prisonniers français de Wesel.

Vol. 442, f° 264, copie, 1/4 p. in-f°.

1209. — *Bâle, 10 germinal* [*30 mars*]. — Bacher à Deforgues. Accusé de réception des dépêches et de l'arrêté relatif à l'exportation du tan.

Vol. 444, f° 234, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 442, f° 377 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1210. — *Granson, 30 mars.* — M. de Fegely, bailli de Granson, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 74 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

L. M. RIVALZ A DEFORGUES [1]

1211. — *Bâle, 11 germinal* [*31 mars*]. — « Citoyen ministre, je t'envoie une longue déclaration du roi de Prusse, d'une date assez récente. Tout en nous ménageant fort peu, il y énonce les motifs qui le décident à faire retirer son armée, moins vingt mille hommes qu'il laisse sur le Rhin.

« J'apprends de Francfort que les trois régiments de cuirassiers Kalckstein, Weimar et Knobelsdorf sont déjà partis.

« D'autre côté on dit que les six cercles antérieurs sont fort radoucis sur sa proposition de fournir des vivres à ses troupes, et que les agents de l'Autriche comptent parvenir à la faire accorder. Des lettres de

1. Reçue le 15 germinal [4 avril].

Digitized by Google

Londres rapportent que le ministère a consenti à donner au même roi de Prusse un subside annuel de sept cent mille livres sterling. On est donc plus que jamais en doute sur le parti qu'il prendra.....

« Il semble qu'on est décidé, et sans doute forcé à porter les troupes de ligne dans les Pays-Bas. Alors la défense de l'Allemagne sera confiée aux habitants des frontières sous le commandement du duc de Teschen. En supposant qu'on agisse ainsi, on nous fera beau jeu de ce côté.

« S'il étoit question de traiter de la paix universelle, il n'y auroit pas plus de négociateurs en campagne que n'en fournit en ce moment l'Occident de l'Allemagne. Ce ne sont que rendez-vous, conférences, mémoires, etc... Le colonel Fischer est venu en courrier des Pays-Bas à Mayence en même temps que l'archiduc Charles en partoit pour Vienne et l'Ambassadeur anglois pour son pays. On ignore les motifs de tous ces déplacements, et les têtes travaillent.

« Les Anglois sont toujours devant Bastia. Leurs travaux paroissent se faire avec lenteur.

« A Gênes, le Conseil a été si peu nombreux le jour où il devoit délibérer sur la motion de Giustiniani, tendante à faire des changements à la constitution, qu'il a fallu la renvoyer à un autre moment. »

Affaires de Bâle : approvisionnements; les assignats perdent 65 p. 100.

« P. S. — La détermination du cabinet britannique d'offrir sept cent mille livres sterling au roi de Prusse étant du 3 mars, on s'obstine à dire que celles de ses troupes qui quittent le Rhin vont joindre Cobourg, d'après la proposition ci-dessus. Il est difficile de croire qu'on rapprochât de nouveau les Prussiens et les Autrichiens. Il est peu croyable aussi que le roi de Prusse fournisse des troupes à l'armée d'Yorck, à moins qu'on ne lui fît d'énormes avantages.

« Nous attendons l'événement du duel commencé, sans résultat, entre le général Hotze et l'officier prussien qui l'a inculpé dans sa relation des affaires du Bas-Rhin. »

Vol. 444, f° 235, original, 3 p. in-f°.

1212. — *Baden, 11 germinal [31 mars].* — Barthélemy à Deforgues relativement au citoyen Pujol.

Vol. 442, f° 377, copie, 1/2 p. in-f°.

1213. — *Baden, 31 mars.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Mise en liberté de leur concitoyen Bernouilli.

Vol. 442, f° 377, copie, 1/2 p. in-f°.

1214. — *Saint-Maurice, 11 germinal [31 mars].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 48 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Digitized by Google

1215. — *Chambéry, 11 germinal* [*31 mars*]. — Le Comité de surveillance révolutionnaire de Chambéry à Barthélemy. Faux passeports fabriqués à Lausanne.

Vol. 445, f° 53, copie, 3/4 p. in-f°.

1216. — *Paris, 11 germinal* [*31 mars*]. — M. de Gruyère à Barthélemy. Sels. Rapport de Cambon sur les rentes viagères.

Vol. 445, f° 88, copie, 1 p. in-f°.

1217. — *S. l. n. d.* — Note sur la Suisse au point de vue des approvisionnements.

Vol. 442, f° 343 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1218. — *S. l. n. d.* — « Extrait d'une lettre écrite à M. Barthélemy, en mars 1794, par M. Rigaud, ancien syndic de Genève. » Note de lord Fitz Gerald.

Vol. 442, f° 324, copie, 1/4 p. in-f°.

1219. — « Procès-verbal de limites avec le canton de Berne, du 15 novembre 1774, ratifié par le roi le 9 avril 1777. A Paris, de l'imprimerie royale, MDCCLXXV. »

Vol. 445, f° 3, imprimé, 51 p. in-4°.

FIN

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Abondance (vallée d'). — 139.

Abréviateur (l'), journal. — 99.

Abriot de Grupe (Madame), à Lons-le-Saunier. — 382.

Achet (le citoyen), commissaire de la Convention à Francfort. — 455.

Adresse d'un militaire suisse au Corps helvétique (brochure). — 343.

Affry (le feu comte d'). — 41, 395.

Agents diplomatiques. — Destitution des nobles, 173. — Frais ordinaires et extraordinaires, 447, 481. — Défense de correspondre sans autorisation avec les agents particuliers, 121. — Voir *Payan*.

Agents secrets, agents particuliers et agents divers. — 223, 224, 237, 271, 282, 284, 285, 288, 335, 336, 345, 379, 380, 385, 408, 425, 427, 453, 518, voir *Bansi, Coney, Daudibert-Caille, Franck, Haupt, Herrenberger, Humbert, Jeanneret, Kremps, La Margellière, Loron, Marné, Parandier, Porect, Rivalz, Rodolphe, Schweizer, Stamaty*. — Chef de la correspondance secrète à Strasbourg, voir *Blanié*. — Agents secrets anglais et autrichiens en France, 499, voir *Bellot;* — en Suisse, voir *Duroveray, Pictet*.

Agiotage. — 360. — Voir *Assignats*.

Agout (M. d'), émigré. — 129.

Ain (département de l'). — 309, 310, 503. — Séquestre mis sur les propriétés des Genevois, 366. — Représentant du peuple en mission, voir *Albitte*.

Akermann, officier suisse. — 288.

Albanais. — 86.

Albert (l'archiduc). — 518.

Albitte (le citoyen), représentant du peuple dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc. — Correspondance avec Barthélemy, 509.

Albula (le mont). — 101.

Alfiéri (comte), ministre de Sardaigne à Naples. — Passe à Vienne, 367.

Allemagne. — 26, 35, 38, 42, 89, 92, 105, 131, 181, 228, 246, 258, 272, 276, 282, 284, 288, 290, 291, 296, 312, 318, 319, 326, 333, 338, 343 à 345, 349, 351, 356, 369, 377 à 379, 383, 393, 396, 402, 405, 409, 414 à 416, 427, 433, 434, 436, 456, 462, 476, 513, 516 à 518, 522, 529. — Agents secrets, 355, 372, 373, 425, 427, 453, 518, voir *Agents secrets*. — Approvisionnements, 243, 357, 504, voir *Approvisionnements, Souabe*. — Faux assignats, 268, 393, 415, 416, voir *Assignats*. — Emigrés, 168, voir *Emigrés*. — Journaux, 372, voir *Journal*. — Levée en masse, 92, 93, 365, 396, 403, 405, 413, 456, 472, 473, 494, 507, 508, 511, 517, 522. — Vœux pour la paix, 462, voir *Paix*. — Projet de sécularisation des biens ecclésiastiques, 387, 389, 453. — — Demande de subsides formée par le roi de Prusse, voir *Prusse*. — Nécessité pour la France de ménager les puissances secondaires de l'Allemagne, 249, 250, 271, 285, 319, 351, 436. — Allemands servant en Vendée, 244, voir *Empereur, Prusse, Souabe, Wurtemberg*, etc.

Almanach. — Voir *Messager boiteux*.

Alpes. — 87.

Alpes (armée des). — 135, 428, 484. — Général en chef, 383, 527, voir *Dumas;* — représentants du peuple en mission, 107, voir *Dumas* et *Simon;* — agent politique employé près de l'armée des Alpes, voir *Chépy;* — payeur général, voir *Blachette;* — bataillon franc, 527; — vol commis par un nommé Belanger, voir *Belanger*. — Voir *Guerre*.

Alpes-Maritimes. — 352.

Alquier (le citoyen), membre du Comité de sûreté générale. — 127.

Alsace. — 151, 154, 178, 185, 192, 227,

Digitized by Google

230, 296, 306, 381, 414, 515, 521. — Liste des émigrés d'Alsace servant à l'armée de Condé, 288. — Voir *Rhin*.

Altembourg. — Voir *Saxe-Gotha*.

Altenberg. — Voir *Sturler*.

Altenbourg (famille d'), du bailliage d'Echallens, connue dans le département du Jura sous le nom de Champreux, 512.

Altermatt (le général), commandant les troupes du canton de Soleure, 116, 128. — Correspondance avec Bacher, 117, 123, 187; — avec Barthélemy, 287, 397, 417, 420; — avec le général Schérer, 268, 269.

Altkirch. — 149, 286. — Lettres datées d'Altkirch, 360, 503. — District, 273. — Directoire du district, 227. — Correspondance avec Barthélemy, 346, 360, 479, 503. — Receveur du district, voir *Bresson*.

Ambassade (traitement du personnel de l'), 184.

Amérique. — 26, 30, 375. — Voir *Etats-Unis*.

Amreg (le citoyen), un des administrateurs du département du Mont-Terrible, 209.

Amsterdam. — 217, 243. — Commissaire pour la marine et le commerce de la République à Amsterdam, voir *Daudibert-Caille*. — Lettre datée d'Amsterdam, 481.

Andlau (Madame veuve d'), née de Staal, 420.

Angenstein (château d'), 396, 397, 406, 413, 416, 417, 434, 450, 487, 514.

Angers. — 510.

Angleterre. — 21, 59, 62, 66, 75, 89, 138, 162, 186, 198, 222, 227, 239, 276, 311, 351, 355, 357, 384, 402, 407, 421, 424, 429, 430, 453, 455, 456, 474, 517, 522, 529. — Agents secrets, 223, 364, 499, voir *Agents, Duroveray, Pictet*. — Ambassadeur d'Angleterre, 529; — à Turin, voir *Trévor*. — Faux assignats, 269, voir *Assignats*. — Capitaux bernois placés en Angleterre, 279. — Ministre à Berne, voir *Fitz-Gérald*. — Affaires de Corse, voir *Corse*. — Expédition sur les côtes de France, 280, 283, 289, 304, 326, 343, 375, 456, 476. — Déclarations et manifestes, 208, 224, 226, 227, 243, 277, 306. — Déficit, 324. — Traité avec l'Espagne, 149, 154 à 156. — Mécontentement des fabriques, 182. — Affaires de Florence, voir *Florence*; — de Gênes, voir *Gênes*. — Consul à Gênes, 362, voir *Dracke*. — Ministre de Gênes en Angleterre, voir *Spinola*. — Affaires de Genève, 490, voir *Genève*. — Affaires militaires, 30, 362, 384, 471; — régiments badois, 241; — régiments suisses, 279, voir *Guerre, Régiments suisses*. — Journaux, 372. — Bruit de médiation du Corps helvétique répandu par les Anglais, 182, voir *Paix*. — Parlement, 241, 265, 311, 375, 393, 394, 404, 408, 410, 411, 419, 441, 456, 488, 513. — Affaires de Saint-Domingue, voir *Saint-Domingue*; — de Toulon, voir *Toulon*. — Bruit de complot contre la sûreté des voyageurs français dans la Valteline, 311, voir *Valteline*. — Vendée, 243 à 245, voir *Vendée*.

Angleterre (roi d'), 406. — Voir *Georges*.

Angoulême (M. d'). — 168.

Annecy. — 65.

Anspach (régiment d'). — 116.

Aoste (duché d'). — 129.

Apchon (M. d'), émigré, ci-devant chef d'escadre, 259.

Appenzell (canton d'). — 185, 262, 290, 337, 479. — Statthalter, voir *Zellweger*.

Apraxin, agent russe à Berne, 337.

Approvisionnements. — 35, 128, 138, 163, 195, 214, 222, 223, 230, 237, 241, 246, 254, 271, 283, 284, 287, 288, 291, 295, 305, 306, 326, 328, 334 à 336, 344 à 347, 349, 351, 352, 357 à 359, 364, 373, 385, 391, 404, 408, 421, 426, 431, 432, 435, 445, 450, 452, 453, 457, 463, 465, 467, 468, 470, 473, 474, 483, 487 à 493, 495, 496, 498, 500, 502 à 505, 508, 515, 516, 522 à 524, 529, 530. — Armes, 42, 90 à 93, 109, 131, 222, 223, 230, 237, 355, 402. — Avoine, 214, 223, 254, 288, 335, 404. — Bestiaux, 26, 35, 42, 214, 256, 281, 346, 351, 363, 368, 475, 520. — Blés, 11, 69, 128, 209, 214, 216, 243, 253, 259, 279, 284, 291, 312, 318, 332, 336, 345, 453. — Bœufs, 335, 336, 410, 426, 454, 504. — Bois de chauffage, 400, 422; — de mâture et de construction, 470. — Chevaux, 26, 35, 42, 163, 177, 179, 180, 219, 223, 225, 236, 280, 335, 340, 341, 345, 346, 349, 355, 357, 363, 402, 415, 418, 449, 454, 457, 475, 486, 504. — Cuirs, 357, 359, 433, 469, 515, 520, 521, 527. — Cuivres, 26, 185, 379. — Draps, 26, 214, 418, 426, 441. — Eau-de-vie, 345. — Fer, 520, 526. — Fusils, 3, 65, 91, 107, 161, 214, 335. — Grains, 232, 237, 238, 241, 253, 256, 278, 281, 287, 298, 301, 323, 330, 331, 520. — Huiles, 527. — Importations, 501. — Laines, 520. — Laiton, 520. — Légumes, 345. — Moutons, 335. — Munitions, 237. — Plomb, 520. — Poisson sec, 345. — Poudre, 86, 183, 214, 219, 222, 223, 294, 395, 318, 334, 347, 349, 371, 386, 398, 431, 440, 450, 463, 469, 470, 489, 526. — Riz, 214, 223, 288, 335, 368, 404, 418, 433. — Sacs, 214. — Salpêtre, 223, 370, 371, 398, 417, 418, 431, 432, 450, 452, 462, 470, 501. — Savon, 527. — Souliers, 214, 222, 223, 254, 344, 355, 401, 424, 440. — Tan, voir *Tan*. — Toiles, 26, 61, 108. — Vin, 223, 254, 288.

Arau. — 61, 102, 384, 521. — Diète d'Arau, 210.

Archives. — Voir *Genève*.

Arlesheim (assassinat commis par des soldats bernois à), 237, 239 à 243, 247, 254 à 256, 260, 286, 289, 340, 384, 389. — Chanoines d'Arlesheim, 495. — Voir *Bâle*.

Armes (achats d'). — Voir *Approvisionnements*.

Arnold (le capitaine). — 323, 394, 424, 461, 492.

Artois (comte d'), 35, 120, 130, 137, 138, 140, 142, 157, 160, 166, 180, 283, 415, 521.

Arweiller (gorges d'). — 276.

Digitized by Google

Assignats. — 26, 126, 127, 139, 232, 243, 248, 260, 265, 283, 284, 289, 293, 296, 303, 304, 311, 326, 333, 356, 374, 394, 419, 426, 431, 432, 500, 529. — Faux assignats, 85, 103, 120, 219, 248, 255, 256, 260, 261, 263, 268, 275, 291, 348, 350, 358 à 361, 365, 369, 373 à 375, 377, 378, 380, 386, 388 à 390, 393 à 395, 398, 399, 405, 407 à 410, 412, 414 à 416. 420 à 422, 424, 429, 431, 440, 442, 448, 450, 451, 461, 465 à 469, 481, 483, 499, 505, 508, 511, 514 à 516, 519, 524, 526 à 528. — Comité des assignats, 401. — Commissaires vérificateurs, 304, 310, 371, 373, 375, 379, 401, 402, 406, 416, 422, 423, 426, 447, 460, 473, 494. — Voir *Bâle, Bresson, Gênes, Genève, Lottin.* — Vérificateur général des assignats, voir *Deperey.*

Attilly (M. d'), émigré, 282.

Aubonne (bailliage d'), 366.

Aubriet (le citoyen), secrétaire de légation en Suède, 35, 39, 41, 45, 56, 57, 59, 78, 85, 89. — Correspondance avec Deforgues, 60.

Audouin (Xavier), adjoint de la sixième division du ministère de la guerre. — Correspondance avec Barthélemy, 202, 236, 514.

Augsbourg. — 515.

Augst. — 16.

Autichamp (M. d'), émigré, 120, 140, 141, 156, 166, 180, 181, 195, 241, 245, 321.

Autriche. — 60, 89, 90, 131, 144, 168, 199, 239, 258, 319, 325, 328, 369, 405, 420, 421, 424, 426, 430, 434, 458, 493, 494, 506, 508, 513, 515, 518, 522. — Agents secrets, 499, voir *Agents secrets* et *Bellot.* — Affaires de Bâle, voir *Bâle.* — Vues sur la Bavière, 168, 462, voir *Bavière.* — Changement dans le ministère, 168, 169, voir *Cobenzl.* — Courrier français dévalisé par les Autrichiens, 504. — Finances, 321; — don patriotique, 471; — emprunts, 232, 506. — Affaires de Gênes, 411, voir *Gênes.* — Ministre de Gênes en Autriche, 356. — Grains, 241, 259, 261, 278, 279, 281, 284, 287, 290, 301, 318, 323, 331, 345, 363, 458, voir *Grains, Souabe.* — Affaires des Grisons, voir *Ligues grises.* — Mouvement révolutionnaire, 215, 218. — Mouvements militaires, voir *Guerre.* — Quartier général, 470. — Paix, 354, voir *Paix.* — Prisonniers français, 185, 228, 450, voir *Prisonniers.* — Rapports avec la Prusse, 285, 350, 367, 413, 434 et *passim*, voir *Prusse.* — Subsides demandés par le roi de Prusse, 433, 436, voir *Prusse.* — Enlèvement des citoyens Sémonville et Maret, voir *Sémonville.* — Voir *Allemagne, Empereur.*

Autriche (impératrice d'), 107.

Autriche antérieure. — 128, 161, 223, 254.

Auvret (le citoyen), 347.

Avenches. — 426.

Avignon. — 310.

Avoine. — Voir *Approvisionnements.*

Ayen (le duc d'), émigré.

Bacher (Théobald), premier secrétaire interprète de l'ambassade de France en Suisse, 6, 7, 28, 30, 33, 42, 43, 46, 55, 61, 77 à 80, 95, 96, 103, 109, 110, 112, 114, 121, 122, 137, 141, 144, 164, 170, 178 à 180, 190, 195, 199, 200, 220, 239, 242, 245, 254, 266, 268, 273, 276, 278, 282, 284, 285, 291, 299, 306, 327 à 329, 341, 347, 425, 468, 487, 499, 502, 511, 522. — Déclare n'être pas noble, 194. — Instructions, 443, 446, 518. — Correspondance avec un anonyme, 282, 284, 287, 288, 291; — avec le général Altermatt, 117, 123, 187; — avec Barthélemy, 464, 465, 475, 486, 528; — avec l'agent national provisoire du district de Delémont, Beunot, 361; — avec Deforgues, 19, 34, 40, 61, 62, 75, 88, 91, 102, 128, 139, 149, 160, 164, 222, 230, 237, 241, 247, 254, 256, 260, 263, 273, 284, 287, 288, 295, 303, 305, 312, 321, 331, 335, 344, 346, 347, 351, 354, 359, 364, 365, 372, 379, 385, 393, 401, 402, 408, 418, 420, 425 à 427, 433, 434, 452, 453, 461, 467, 469, 472, 473, 476, 484, 487 à 490, 493, 496, 499, 503, 512, 517, 522, 528; — avec le district de Delémont, 342, 354, 356; — avec Deperey, 519; — avec Helfflinger, 3, 22, 60, 65, 181: — avec le landgrave de Hesse-Cassel, 355; — avec le comité de surveillance de Huningue, 373, 386; — avec le bourgmestre Kilchsperger, 206; — avec le major de Lehsten, 356, 404; — avec le bourgmestre Moser, 7; — avec la prévôté de Moutier-Grandval, 365; — avec le général Offenstein, 494; — avec le général Schérer, 227.

Bacher, prêtre, frère du précédent, 274.

Bachod, famille de Lons-le-Saunier, 382.

Backofen (Jean-Jacques), membre du grand conseil de Bâle, 418, 452.

Baden. — 35, 38, 40, 330. — Bruit de congrès, 359. — Lettre de l'avoyer de Mulinen au chancelier du comté de Baden, 11. — Lettres datées de Baden, *passim.*

Baden (margraviat de). — 63, 64, 75, 88, 92; 220, 241, 248, 255, 282, 295, 303, 320, 326, 345, 471, 507.

Bale. — 5 à 11, 15 à 17, 19 à 22, 24, 25, 28 à 31, 33 à 40, 42, 43, 46, 48, 55, 61, 63 à 65, 68 à 71, 75, 77, 79 à 81, 93, 94, 102, 106, 110, 114, 115, 117, 121, 122, 125, 128, 131, 139, 143, 146, 149, 158, 161, 162, 167 à 172, 174, 178, 181, 190 à 192, 195, 203 à 206, 208, 210, 212, 214, 215, 220, 222, 223, 225 à 227, 236, 237, 240, 241, 243, 251, 252, 255, 259, 265, 267, 273, 281, 282, 295, 299, 304, 320, 327, 328, 333, 336, 345, 346, 373, 383, 393, 400, 401, 404, 409, 412, 422, 426, 433, 446, 454, 459, 463, 489, 508, 511, 513, 522, 529. — Assignats, 311; — faux assignats, 219, 416; — établissement d'un commissaire vérificateur, 304, 310, 371, 373, 375, 379, 401, 402, 406, 416, 422, 423, 447, 460, 473, 519, voir *Assignat, Bresson, Lottin.* — Bourgmestre de Bâle, 500, voir *Bourcard.* — Rappel du ministre autrichien Buol, 482, voir *Buol.* — Chambre de commerce, 3. — Communications avec les villages de Biel et Benken,

Digitized by Google

290. — Bruit de congrès à Nuremberg ou à Bâle, 356. — Contingents helvétiques, 182, 185, 240, 252, 253, 258; — représentants du corps helvétique, voir *Schmid, Stettler, Weber*. — Correspondance avec Zurich, 258. — Correspondance de l'Etat de Bâle avec Barthélemy, 24, 36, 39, 93, 203, 219, 221, 236, 240, 290, 369, 370, 376, 378, 379, 423, 424, 447, 452, 474, 512, 529; — avec Berne, 193; — avec Clerget, 290; — avec le général Labruyère, 35, 58; — avec le général Vieusseux, 15, 21, 58; — avec Zurich, 32, 258. — Lettres datées de Bâle, 7, 10, 15, 16, 18, 19, 22, 27, 34, 36, 38, 42, 58, 59, 61, 52, 65, 88, 89, 91 à 94, 102, 107, 124, 128, 131, 134, 137, 139, 150, 160, 162, 164, 168, 170, 180, 181, 184, 203, 204, 207, 208, 219, 221, 223, 226, 230, 236, 237, 240, 241, 247, 248, 254, 256, 258, 260, 253, 265, 273, 275, 277, 280, 281, 284, 287 à 291, 295, 296, 303, 305, 311, 312, 321, 325, 331, 333, 335, 344, 346, 347, 351, 354 à 356, 358, 359, 361, 364, 365, 367, 367, 370, 372, 373, 375, 376, 379, 383, 385, 386, 393, 399, 401, 402, 404, 408, 413, 418 à 420, 424, 426, 427, 433, 434, 441, 447, 452, 453, 456, 457, 460 à 462, 467, 469, 470, 472, 473, 475 à 477, 484, 487 à 489, 493, 494, 496, 499, 503, 507, 510, 511, 513, 517, 519, 522, 528. — Créances, 270, 278, 364, 385, 393, 406, 429, 448. — Déportés du Haut-Rhin, 363. — Editeur, voir *Flick*. — Emigrés, 80, 81, 108, 109, 128, 131, 137, 141, 142, 170. Voir *Emigrés*. — Grand Tribun, voir *Mérian*. — Poste aux lettres, 89, 126. — Demande du roi de Prusse d'être autorisé à battre monnaie à Bâle, 489. — Tentative de passage du Rhin près de Bâle, 88, 165, voir *Rhin*. — Secrétaire de la chancellerie d'Etat, voir *Imhoff*. — Sels, 454, voir *Sels*. — Tanneurs et exportation du tan, 365, 511, voir *Tan*.

Bale Roggenbach, prince, évêque de), 21, 43, 145, 171, 180, 181, 196, 285, 286, 291. — Sa mort à Constance, 477, 484, 488, 493, 495, 500, 513. — Lettre de la régence du ci-devant évêché de Bâle à Bienne, 286. — Grand archidiacre de Bâle, voir *Ligertz*.

Balistes. — 463.

Ballay (le marquis de), 382.

Balstal. — 180.

Bamberg. — 259, 453, 462, 511.

Banque. — 171, 279, 433.

Bansi (le citoyen), des Grisons, proposé comme agent secret, 325.

Banyuls-lès-Aspres (lettre datée de), 165.

Baratte, chevalier de Saint-Louis, à Baume-les-Dames, 382.

Barbier (le citoyen), officier au régiment de Sonnenberg, 326, 385, 432.

Barrère (le citoyen), membre du Comité de Salut public, 42, 61, 160, 173, 293 à 295, 305, 518. — Correspondance avec M. de Gruyère, agent de Berne, 470.

Barthélemy (François), ambassadeur de la République française en Suisse, 75, 76, 133, 134, 186, 199, 225, 337, 467. — Affection des Suisses pour lui, 291. — Appointements, 261, 321. — Argent prêté à sept officiers du bataillon des Vosges, 321, 394, 441, 457. — Centre d'informations, 215. — Craintes d'enlèvement, 165, 206, 225. — Se plaint que sa correspondance avec les départements voisins soit envoyée d'abord à Paris, 123. — Défense de correspondre sans autorisation avec les agents particuliers, 121. — Démarches de lord Fitz Gerald pour obtenir son expulsion de Suisse, 476. — Dénonciations, 177, 179, 224, 237. — Déclare ne pas être noble, 194. — Finances de l'ambassade, comptabilité, etc., 24, 54, 62, 364. — Entrevue avec le citoyen Hérault, 192, 193, 205, 209. — Mission du citoyen Payan, 263, 264, 297 à 299. — Voir *Payan*. — Reconnaissance par le Corps helvétique, 91, 144, 289, 454, 522. — Rapports avec Rassé, 486. — Bruit de remplacement, 426, 474. — Secrétaire, voir *Deodor*.

Correspondance avec des anonymes, 3, 253, 262, 269, 378, 390; — avec le représentant du peuple, Albitte, 509: — avec le général en chef de l'armée des Alpes, 527; — avec le département des Alpes-Maritimes, 352; — avec le général Altermatt, 287, 397, 417, 420; — avec le district d'Altkirch, 346, 360, 479, 503; — avec Xavier Audouin, 202, 236, 514; — avec Bacher, 464, 465, 475, 486, 528; — avec Bâle, 24, 36, 39, 93; 203, 219, 221, 236, 240, 290, 369, 370, 376, 378, 379, 423, 424, 447, 452, 474, 512, 529; — avec le département du Bas-Rhin, 18; — avec les représentants du peuple à l'armée du Bas-Rhin, 393; — avec le capitaine Bay, du régiment de Courten, 496; — avec le département du Bec-d'Ambès, 327, 347, 378; — avec les représentants du peuple dans le département du Bec-d'Ambès, 327, 426, 477; — avec le district de Belfort, 519, 528; — avec l'abbaye de Bellelay, 324; — avec l'abbé de Bellelay, 106, 107, 207, 225, 323, 429, 466; — avec Benaven, 408, 432; — avec le représentant du peuple Bernard, 374; — avec Berne, 82, 397; — avec un magistrat de Berne, 90, 242, 256, 261, 279, 302, 308; — avec Besançon, 462, 487, 498; — avec Bienne, 414, 422, 424; — avec le payeur de l'armée des Alpes, Blachette, 406, 247; — avec le représentant du peuple Bonnet, 165; — avec les représentants du peuple dans les Bouches-du-Rhône, 374; — avec le ministre de la guerre Bouchotte, 22, 54, 77, 141, 156, 164, 172, 191, 194, 221, 236, 280, 288, 311, 325, 327, 341, 376, 393, 394, 407, 413, 432, 435, 447, 486, 498, 510; — avec le commissaire ordonnateur Bouchotte, adjoint du ministre de la guerre, 172, 324, 326, 354, 368, 371, 395, 410, 418, 423, 434, 446, 452, 461, 492, 496, 497, 512, 514, 522; — avec le prévôt de la collégiale de Moutier-Grandval, de Buchenberg, 106, 169; — avec le grand tribun Buxtorf, de Bâle, 180, 460; — avec le district de Carouge, 313, 441, 514; — avec

Digitized by Google

le Comité révolutionnaire de Carouge, 451, 470, 486; — avec le représentant du peuple Cassanyès, 306; — avec le banneret de Fribourg, Castella, 467; — avec Catoire-Bioncourt, 412, 452, 477, 514; — avec le comité de surveillance révolutionnaire de Chambéry, 530; — avec le colonel Michel de Châteauvieux, 226; — avec Chépy, 42, 90; — avec Clerc, 333, 358, 370; — avec Colchen, 27, 40, 42, 61, 67, 107, 126, 136, 169, 184, 199, 203, 221, 302, 321, 337, 346, 364, 392, 401, 522; — avec le Comité de Salut public, 370, 398, 417, 432, 452; — avec la commission des subsistances, 420, 452, 479, 508; — avec les commissaires de la Trésorerie nationale, 486; — avec le Corps helvétique, 69; — avec le département de la Côte-d'Or, 26, 27, 136, 164, 168, 446; — avec le colonel de Courten, 457; — avec le ministre de la marine Dalbarade, 78, 103, 135, 325; — avec Daudibert-Caille, 481, 503; — avec Deforgues, 3, 4, 7, 11, 18, 23, 26, à 29, 33, 36, 39, 41, 42, 47, 54, 55, 61, 66, 67, 69, 77 à 79, 82, 93, 94, 97, 103, 108, 113, 114, 117, 118, 120, 121, 124, 126, 131, 132, 135, 136, 140, 141, 146, 147, 151, 153, 154, 159, 163 à 165, 167, 169 à 174, 180, 183, 186, 188 à 191, 193, 194, 197, 199, 203, 204, 207, 208, 219, 221, 224, 226, 228, 229, 233, 236 à 238, 240 à 242, 246, 247, 248, 251, 253, 255 à 257, 260 à 263, 266, 269 à 271, 273, 276, 277, 281, 284, 289, 293, 295, 297, 300, 305, 306, 310, 312, 317, à 319, 322, 324, à 327, 336, 337, 341, 342, 348, 346 à 348, 352, 353, 356, 357, 359, 360, 362, 364, 365, 368 à 371, 374, 376 à 378, 385, 387, 390 à 395, 398, 399, 401, 402, 406, 409, 410, 412, 414, 417, 418, 420 à 423, 425 à 428, 431, 432, 435, 440, 443 à 448, 450 à 452, 457, 459 à 461, 463, 464, 466, 468, 469, 473 à 475, 477 à 482, 485 à 487, 490 à 492, 495 à 499, 501, 502, 504, 509 à 512, 514, 519, 523, 527 à 529; — avec le district de Delémont, 125; — avec le ministre des contributions, Destournelles, 118, 174, 221; — avec le maréchal de camp de Diesbach, 82; — avec la municipalité de Dijon, 193; — avec le département du Doubs, 141, 146, 163, 172, 191, 200, 370, 408, 477; — avec le général Alexandre Dumas, 383; — avec Dumerres, 488; — avec le district d'Estain, 360; — avec le représentant du peuple Fabre, 165; — avec Louis Fauche-Borel, 236; — avec le bailli de Granson, Fegely, 519, 528; — avec le banneret de Berne, Fischer, 141; — avec le citoyen Flury, 128; — avec le représentant du peuple Fouché, 385; — avec Frisching, 6, 31, 46, 59, 69, 82, 102, 106, 132, 145, 153, 156, 165, 178, 187, 196, 225, 237, 242, 252, 279, 319, 331, 340, 357, 360, 389, 397, 406, 422, 437, 450, 483, 500, 516; — avec le représentant du peuple Gaston, 165, 306; — avec l'adjoint du ministre de la guerre, Gautier, 61; — avec Genève, 22, 41, 106, 108, 131, 135, 196, 200, 239, 256; — avec le district de Gien, 324; — avec les administrateurs de la Gouadeloupe, 426; — avec la veuve Goze, 410; — avec Grouvelle, 289; — avec Gruyère, 383, 386, 423, 448, 465, 469, 519, 530; — avec Emmanuel Haller, 427; — avec Haudry, 10, 18, 38, 54, 74, 90, 125, 150, 181, 320; — avec le département du Haut-Rhin, 18, 125, 418, 446, 457; — avec les représentants du peuple à l'armée du Haut-Rhin, 125; — avec le Havre de Grâce, 94; — avec Helfflinger, 25, 33, 36, 42, 78, 90, 107, 114, 125 à 127, 137, 150, 164, 193, 321, 326, 334, 347, 358, 365, 370, 380, 401, 410, 421, 426, 434, 446, 465, 469, 479, 488, 496, 508, 513, 523, 529; — avec le représentant Hérault, 184, 192, 421; — avec le trésorier de Zurich Hirzel, 164, 236, 498; — avec le chancelier de Mulhouse, Hofer, 67, 96, 124, 434, 523, 527; — avec le secrétaire de la chancellerie d'Etat de Bâle, Imhoff, 347; — avec le colonel d'Imhoff, 420; — avec Janot, 117, 239; 262, 406, 505, 522, 523; — avec l'inspecteur des salines du Jura et du Doubs, 292; — avec le département du Jura, 512; — avec Kilchsperger, 9, 25, 33, 37, 54, 67, 69, 88, 136, 145, 147, 180, 206, 207, 219, 225, 239, 242, 243, 253, 270, 290, 323, 331, 350, 353, 365, 369, 370, 377, 389, 390, 394 à 396, 399, 405, 408, 410, 414, 416, 427, 429, 450, 465, 468, 481, 483, 491, 497, 498, 516, 519, 527; — avec l'avoyer de Lucerne, Krus, 170, 185, 261, 364; — avec le général Labruyère, 61; — avec Lafay, 464, 479, 491, 499; — avec le statthalter de Zurich, Landolt, 164, 166, 167; — avec le général Landremont, 102; — avec le représentant du peuple La Porte, 385; — avec le conseiller de Zurich Lavater, 256; — avec Lecousturier, 117; — avec le procureur de la Commune Affranchie, Lefebvre, 224, 302; — avec le représentant Lejeune, 442, 481, 496; — avec le commissaire des guerres, Lendy, 39, 157, 360, 401, 467; — avec le secrétaire du conseil d'Etat de Berne, Lerber, 257, 302, 451; — avec les Ligues grises, 85; — avec le général commandant à Lille, 61, 94; — avec le représentant du peuple dans la Loire-Inférieure, 422; — avec Lyon, 185, 325; — avec les représentants du peuple à Lyon, 184, 191, 236, 413, 432, 440, 452, 479, 496; — avec la commission révolutionnaire de Lyon, 342, 365, 391; — avec le représentant Maignet, 466, 497; — avec Marandet, 125; — avec le ministre de la marine, 460; — avec Marseille, 94, 117, 203, 336, 353, 370, 385, 418, 442, 452; — avec le lieutenant-colonel Mérian, 18; — avec le département de la Meurthe, 333; — avec les administrateurs des salines de la Meurthe, 320; — avec le département de la Meuse, 325, 491; — avec Meyer de Schauensée, 310; — avec les représentants du peuple à l'armée du Midi, 423, 461; — avec Monachon et Trappier, 237; — avec le district de Montargis, 353; — avec le district de Montbéliard, 470, 496; — avec le département du Mont-Terrible, 42, 75, 187, 188, 226, 308, 325, 350, 370, 386, 413, 420, 442, 446,

Digitized by Google

469, 486, 497, 508; — avec les représentants du peuple dans le Mont-Terrible, 413; — avec le département de la Moselle, 306; — avec le bourgmestre de Bienne, Moser, 123, 369, 408, 412, 481; — avec Moutier-Grandval, 207, 350, 374; — avec Mulhouse, 96, 97, 167; — avec le syndic de Mulhouse, 397; — avec l'avoyer de Mulinen, 7, 25 à 27, 40, 58, 62, 96, 116, 126, 135, 141, 145, 152, 154, 163, 172, 178, 183, 193, 196, 200, 204, 225, 256, 308, 319, 322, 327, 336, 395, 399, 418, 423, 437, 486, 501, 516, 519; — avec Noël, ministre à Venise, 59, 311; — avec Nouette, 269, 324; — avec le chancelier Ochs, 399; — avec le général Offenstein, 487, 514; — avec le bourgmestre Ott, 9, 25, 33, 54, 85, 94, 102, 125, 268, 377; — avec Panon, 407, 424, 440; — avec le ministre de l'intérieur Paré, 150, 447, 479; — avec Pettavel, 363; — avec Pfyffer de Heidegg, 429; — avec le district de Porentruy, 460; — avec la Société républicaine et montagnarde de Porentruy, 462; 491; — avec le comité de surveillance révolutionnaire de Porentruy, 466, 486; — avec Pourtalès, 363; — avec Luc Preiswerch, 27; — avec les représentants du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales, 118, 165; — avec Rambour, 511; — avec Rengguer, 350, 353, 397; — avec l'ancien syndic de Genève, Rigaud, 450, 530; — avec Salis Seewis, 33, 49, 72, 114, 153, 171, 197, 238, 242, 269, 290, 323, 341, 358, 360, 390, 406, 440, 457, 475, 491, 505, 526; — avec Sandoz de Travers, 60, 184, 204, 236, 325, 348, 378, 395, 398, 407, 427, 451, 464, 491, 500, 526; — avec la municipalité de Sarrelouis, 422; — avec le général Schérer, 185, 200, 203, 441, 457, 487, 514; — avec Schweizer, 417, 432; — avec le département de la Seine-Inférieure, 473; — avec le grand bailli du Valais, Sigristen, 25, 69, 123, 191, 200, 257, 323, 326, 394, 418, 424, 468, 478; — avec la direction des sels à Soleure, 353; — avec Somelier, 376, 418; — avec le représentant du peuple Soubrany, 344; — avec Soulavie, 131, 147, 154, 163, 169, 183, 184, 186, 188, 194, 219, 237, 238, 361, 390, 395, 447, 468, 523, 526; — avec Stamaty, 289; — avec l'avoyer Steiger, 140, 421; — avec la municipalité de Strasbourg, 512; — avec les représentants du peuple à Toulon, 341; — avec la Trésorerie nationale, 434, 461, 464; — avec Troette, 341; — avec les représentants du peuple dans le département du Var, 417, 512; — avec le général Vieusseux, 6; — avec le département des Vosges, 321, 394; — avec l'avoyer Wallier, 313, 319, 417, 457, 475, 486, 502; — avec le secrétaire de la chancellerie de Saint-Gal Weguelin, 279; — avec le colonel Weiss, 389, 474; — avec Achille Weiss et Cie, banquiers à Bâle, 441; — avec le tribunal de Vesoul, 474; — avec le trésorier Wys, 270, 310, 340, 378, 407; — avec le statthalter d'Appenzell, Zellweger, 262; — avec Zurich, 82, 397, 466; — avec un magistrat de Zurich, 242, 256, 262, 301, 386; — avec le landamman de Glaris, Zweifel, 468.

Barthélemy, auteur du *Jeune Anacharsis*, 238.

Barthès, ci-devant secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, 352, 445.

Basel-Augst. — 20.

Basnan, émigré, 159.

Bas-Rhin. — 18, 19, 152, 222, 280, 334, 471, 529. — Correspondance du département avec Barthélemy, 18.

Bas-Rhin (armée du). — 185, 227, 306, 372, 518. — Correspondance de Barthélemy avec les représentants du peuple à l'armée du Bas-Rhin, 393.

Bas-Rhin (cercle du). — 367, 439.

Basseville, secrétaire d'ambassade à Rome, 77, 394.

Bastia. — 513, 529.

Batavia. — 490, 493, 494.

Baudot (le représentant du peuple). — 386, 387.

Baume-les-Dames. — 382.

Bavière. — 16, 144, 168, 328, 415, 439, 449, 453, 459, 462, 488.

Bay (le capitaine) du régiment de Courten, 496.

Bazire (le citoyen). — 510.

Beaulieu (le général). — 132, 215.

Beaulieu (château de), près de Lausanne, 489.

Beausobre (Benjamin), du pays de Vaud, 395, 509.

Bec-d'Ambès. — Correspondance de Barthélemy avec le département, 327, 347, 378; — avec les représentants du peuple, 327, 426, 477.

Belanger (le nommé). — 406, 424, 427, 429, 437, 451, 468.

Belfort. — 215, 520. — Lettre datée de Belfort, 519. — Correspondance de Barthélemy avec le district, 519, 528.

Belgioso (régiment de). — 506.

Belgique. — 199, 215, 232, 516, 522.

Bellavent (le comte de), émigré, 240, 241.

Bellelay (abbaye de). — 3, 43, 48, 58, 61, 62, 71, 106, 107, 117, 121, 136, 205, 207, 209, 225, 226, 274, 285, 308, 313, 321, 323, 324, 327, 348, 350, 353, 396, 397, 428, 429, 466, 467. — Correspondance avec Barthélemy, 324; — avec Boillot, 350; — avec le département du Mont-Terrible, 207, 350, 466, 467; — avec le district de Porentruy, 397, 466, 467; — avec Rengguer, 350. — Lettres datées de Bellelay, 323, 324, 350, 429, 466, 467. — Prêtres suisses fonctionnant en France, 354.

Bellelay (abbé de). — 46, 104, 224, 505. — Sa fuite, 75. — Correspondance avec Barthélemy, 106, 107, 207, 225, 323, 429, 466.

Bellinzona (podestat de). — 51.

Bellot, ci-devant commissaire dans le Mont-Terrible, agent secret de l'Autriche, 489, 494.

Digitized by Google

Benaven, munitionnaire des vivres de l'armée de la Moselle, 408, 432.

Benheim. — 304.

Benken. — 290, 356.

Bennet (le capitaine). — 460.

Berchenc (régiment de). — 381.

Berg (Escher de). — Voir *Escher de Berg*.

Bergame. — 8, 9; 11, 49, 56. — Lettre datée de Bergame, 15.

Berger, officier suisse, 194.

Berger, hôte à la Ripa, 501.

Bergier, aide-major de dragons, écuyer du manège de Lausanne, aide de camp du bailli d'Erlach, 4, 5, 28, 38, 122, 129, 132, 133, 138, 145, 158, 366, 490.

Bergunn, commune des Grisons, 85.

Berlin. — 124, 131, 254, 304, 375, 399, 458. — Agents secrets, 198, 199, 271, 284, 285, 355. — Conférences, 384. — Bruit de conspiration, 216. — Gazette française publiée à Berlin, 311. — Ministre de Prusse au congrès de La Haye, 379. — Ministre de Russie à Berlin, 400. — Voir *Prusse*.

Bernard (le citoyen), représentant du peuple dans le Mont-Terrible, 274, 275, 286, 351, 433. — Correspondance avec Barthélemy, 374.

Berne. — 10, 18, 21, 23, 26, 30, 37, 40, 43, 44, 61, 78, 80, 104, 106, 108, 110, 112, 119, 122, 133, 141, 145, 151, 163, 170, 171, 178, 181, 187, 191, 195, 197, 204, 209, 216, 217, 225, 232, 236, 251, 266, 269, 270, 274, 279, 288 à 290, 292, 301, 304, 307, 312, 320, 324, 325, 327, 329, 330, 335 à 337, 347, 348, 350, 352, 358, 360, 384, 385, 387, 390, 395, 399, 408, 415, 416, 422, 448, 459, 474, 489, 500, 502, 505, 506, 521, 524, 525. — Agent du canton de Berne à Paris, voir *Gruyère*. — Almanach dit le *Messager boiteux*, 167, voir *Messager boiteux*. — Approvisionnements, 92, 163, 222. — Crime commis par des soldats bernois à Arlesheim, voir *Arlesheim*. — Changement des anciennes armoiries de France sur les bornes-frontières, 102, 144 à 146. — Faux assignats, 388, 416, 515, 516, Voir *Assignats*. — Auberge du Faucon, 137. — Avoyer, 174, voir *Mulinen*, *Steiger*. — Affaires de Bâle et du Porentruy, 6, 28, 34, 40, 43, 58, 59, 195, 196, 277, 286, 515, 516. — Bannerets de Berne, voir *Buren*, *Fischer* et *Villadin*. — Bannis, voir *Doxat*. — Bétail, 468, 520, voir *Approvisionnements*. — Capitaux bernois placés en France et en Angleterre, 279. — Chevaux, 177, 179, 180, 219, 225, 236, 280, 340, 341, 357, voir *Approvisionnements*. — Correspondant secret. Voir *Sturler*. — Correspondance avec Bâle, 34, 193; — avec Barthélemy, 82, 397; — d'un magistrat de Berne avec Barthélemy, 90, 242, 256, 261, 279, 302, 308; — avec Besançon, 462; — avec Buol, 65, 92; — avec le bailli de Lausanne, 322; — avec Neuchâtel, 221; — avec le magistrat de Rapperschwyl, 358; — avec Sigristen, 59, — avec le Valais, 116. — Lettres datées de Berne, 6, 7, 11, 27, 31, 34, 40, 46, 58, 59, 69, 82, 90, 92, 96, 102, 106, 116, 132, 133, 140, 141, 145, 152 à 154, 156, 163, 165, 178, 184, 187, 188, 193, 196, 204, 206, 221, 225, 236, 237, 242, 245, 251, 252, 256, 257, 261, 263, 270, 279, 282, 284, 287, 288, 302, 308, 319, 322, 327, 331, 336, 340, 357, 360, 369, 389, 395, 397, 398, 406, 413, 414, 420 à 422, 427, 437, 438, 450, 451, 468, 475, 483, 486, 490, 493, 500, 516, 526. — Créances, 242, 257, 270, 291, 413, 451, 465, 470, 473, 483, 497. — Cuirs, 357, 359, 515, 520, 521, 527, voir *Cuirs*. — Plaintes contre la municipalité de Dijon, 179, voir *Dijon*. — Emigrés, 68, 81, 128, 130, 137, 141, 142, 166, 170, 172, 181, 183, 192, 194, 195, 200, 225, 242, 251, 253, 260, 308, 338, 366, 414, 416, 418, 435, 437, 438, 449, 450, 458, 467, 472, 515. — Emprunts, 180, 506. — Notes de lord Fitz-Gerald, 267, 277, 278, 280, 281, 344, voir *Fitz-Gerald*. — Fonds placés en France sous leur nom de fille et sous leur qualité de Hollandaises par des femmes nées en Hollande et mariées depuis à des citoyens bernois, 376. — Gazette de Berne, 85, 186, 187. — Affaires de Genève, 22, 41, 45, 81, 132, 241, 330, 366, 390, 428, 482, 490, 500, 505; — des Grisons, 91, voir *Genève* et *Ligues grises*. — Hollande, 132 à 134; — régiments bernois au service de Hollande, 147, 196, 207; — officiers prisonniers, 140, 141, 147, 219, 247, voir *Hollande*, *Régiments suisses*. — Attaques des journaux contre Berne, 211. — Procès-verbal de limites, 530. — Emprunts de Lyon, 420, 466. Affaire du ci-devant résident de France à Genève, Maligny, voir *Maligny*. — Médiation suisse, 182, voir *Paix*. — Milices, 127, 129, 143, 153. — Monnaies, 400. — Affaires de Mulhouse, 166, 167, 397; — de Neuchâtel, 176, 178, 183, 186, 187, 196, 200, 205, 216, 221, 238, 242, 388, voir *Mulhouse* et *Neuchâtel*. — Exportation du numéraire, 504. — Prétendue arrestation du citoyen Perdonnet, voir *Perdonnet*. — Subsistances, 489. — Tanneurs, 521, 527, voir *Tan*. — Affaires du Valais, 4, 5, 7, 8, 11, 23, 25, 26, 28 à 30, 39, 40, 55, 56, 59, 94, 105, 115, 122, 126, 132, 144, 155, 428, 435, 444, 472, 501, voir *Valais*.

Bernino (mont). — 101.

Bernouilli (Emmanuel), bourgeois de Bâle, arrêté à Marseille, 36, 39, 93, 94, 167, 203, 240, 273, 374, 418, 423, 442, 464, 497, 529.

Berville (le citoyen). — 31, 68, 194, 323.

Besançon. — 189, 275, 385, 496. — Correspondance de la municipalité avec Barthélemy, 462, 487, 498; — avec Berne, 462. — Lettres datées de Besançon, 163, 172, 180, 191, 240, 408, 462, 477, 487, 511. — Représentant du peuple à Besançon, voir *Piort*.

Bestiaux. — Voir *Approvisionnements*.

Digitized by Google

Bethman (Mlle), de Francfort, 59.
Bettlach (violation de territoire commise au village de). — 227, 239, 253, 256, 260, 266, 268, 269, 284.
Beunot, agent national provisoire près le district de Delémont, 361.
Bex (lettre datée de), 141.
Bibliothèque. — 40.
Bidermann (maison), de Winterthur, 363.
Bidermann (Jacques), de Winterthur, 423.
Biel. — 290, 356.
Bienne. — 115, 122, 170, 285, 286, 442, 458, 527. — Correspondance avec la régence du ci-devant évêché de Bâle, 286; — avec Barthélemy, 414, 422, 424; — avec les commissaires du Mont-Terrible, 442. — Lettres datées de Bienne, 117, 123, 146, 171, 196, 369, 398, 408, 412, 414, 481. — Bourgmestre de Bienne, voir *Moser*.
Billaud-Varennes, membre du Comité de Salut public, 160, 173, 293 à 295.
Bioncourt. — Voir *Catoire-Bioncourt*.
Birse, rivière, 450.
Bischoffswerder (comte de), favori du roi de Prusse, 216, 375.
Blachette, payeur général de l'armée des Alpes, 406, 427.
Blamont. — 382.
Blanc (le citoyen), de Fribourg, 191.
Blanié (le citoyen Ventose), agent général de la correspondance secrète à Strasbourg, 109, 141, 145, 270, 276, 277, 285, 288, 404, 433.
Blés. — Voir *Approvisionnements*.
Blin (le citoyen), président du Comité de surveillance de Porentruy, 275.
Blonay (le comte de), maire d'Evian, 191.
Blotzheim (quartier général de), 102, 139, 351. — Lettres datées du quartier général de Blotzheim, 185, 203, 227, 268, 444, 457, 487.
Blum, bourgeois de Saint-Gall, 1er chirurgien-major des Gardes suisses, 446.
Bœufs. — Voir *Approvisionnements*.
Bohême. — 90, 91, 135, 482.
Boillot, président du département du Mont-Terrible, 209, 350.
Bois. — Voir *Approvisionnements*.
Boisgelin, émigré, 283.
Bois-le-Duc. — 215.
Bombelles (marquise de), 129, 141.
Bonnet (le représentant du peuple). — 165.
Bonneville. — 85, 86.
Boquette (la). — 520.
Bordeaux. — 162, 199, 347, 373, 378, 477. — Lettre datée de Bordeaux, 361. — Correspondance du Comité de surveillance avec Barthélemy, 361.
Borel (le citoyen), de Neuchâtel, 325.
Borel (Fauche). — Voir *Fauche-Borel*.
Bormio (comté de). — 110, 233, 234.
Borret, officier valaisan, 127, 153, 386, 465.
Bosson (Jacques), de Fribourg, 451.
Bothmar (lettres datées du château du) en Grisons, 49, 72, 114, 171, 197, 440.
Bouches-du-Rhône (représentant du peuple dans les). — Voir *Maignet*.
Bouchotte (le ministre de la guerre). — 28. — Correspondance avec Barthélemy, 22, 29, 54, 77, 141, 156, 164, 172, 191, 194, 221, 236, 280, 288, 311, 325, 327, 341, 376, 393, 394, 407, 432, 435, 447, 486, 498, 510; — avec Deforgues, 36, 46, 109, 135, 480; — avec Denormandie, 371; — avec le capitaine Monin, 324; — avec le général en chef de l'armée du Rhin, 461, 480; — avec le général Scherer, 444; — avec l'agent national du district de Sedan, 435; — avec les commissaires de la Trésorerie nationale, 434.
Bouchotte (le commissaire ordonnateur), adjoint du ministre de la guerre. — Correspondance avec Barthélemy, 172, 324, 326, 354, 368, 371, 395, 410, 418, 423, 434, 446, 452, 461, 492, 496, 497, 512, 514, 522; — avec le capitaine Jemni, de Salis-Grisons, 492.
Bouillé (M. de). — 180.
Boulanger (Gabriel), de Lausanne, 479.
Bourbon (M. de), 275, 304. — Voir *Condé*.
Bourcard (le bourgmestre), de Bâle, 20, 93, 247.
Bourcard et fils (Jean-Louis), de Bâle, 172, 226.
Bourcard-Iselin, négociant à Bâle, 204.
Bourdillon (le citoyen L.-Isaac), de Genève, 22.
Bourganer, ministre du ci-devant régiment de Castella, 510.
Bourg-en-Bresse. — 327.
Bourglibre, près d'Huningue, 496. — Contrôleur des douanes à Bourglibre, voir *Ristelhueber*.
Boutry (le sculpteur). — 348, 407.
Bratteln. — 20.
Bregaglia (en Grisons). — 69, 85, 100, 101.
Breitinger (le professeur), de Zurich, 23.
Breitlinger (de Zurich). — 273.
Bremgarten. — 290, 301, 330, 521.
Bresson (le citoyen), receveur du district d'Altkirch, demandé comme vérificateur d'assignats à Bâle, 268, 275, 373.
Brest. — 162, 314, 455.
Brigands. — 520.
Brisach. — 149, 168, 170, 276, 303, 482.
Briselance (Henri), secrétaire du gouvernement de la prévôté de Moutier-Grandval, 207, 374.
Brisgau. — 63, 64, 75, 88, 91, 92, 94, 104, 115, 116, 128, 149, 199, 203, 205, 208, 213, 233, 254, 321, 349, 367, 372, 473, 494, 506, 515. — Général autrichien commandant dans le Brisgau, voir *Wolckenstein*.
Brislach (affaire de). — 237, 240, 242, 243, 247, 254, 256.

Digitized by Google

Brombach. — Voir *Reich*.
Brown (le lieutenant général). — 379, 383, 413, 424, 441, 518.
Brun (le sieur), de Morges, 460.
Brunswick (le duc de). — 124, 149, 231, 275. 296, 326, 331, 333, 361, 379, 383, 405, 413, 441, 471.
Bruxelles. — 30, 170, 215, 245, 306, 376, 430, 471.
Buchenberg (M. de), prévôt de la collégiale de Moutier-Grandval, 106, 169, 172.
Buchot (le citoyen), délégué du représentant du peuple Prost, 228.
Buckovine. — 493.
Bulliard (Joseph), de Fribourg, 511, 522.
Buol (M. de), ministre impérial en Suisse, 21, 61, 91, 112, 115, 138, 158, 166, 186, 187, 195, 206, 213, 216, 226, 233, 247, 263, 267, 271, 312, 320, 321, 329, 453, 494. — Lettre au Corps helvétique, 483. — Note à Berne, 65, 92. — Nommé ministre à Ratisbonne, 453, 456, 459, 476, 482, 483.
Buol (M. de), frère du précédent, nommé évêque de Coire, 390.
Buren (M. de), ancien gouverneur d'Aigle, banneret de Berne, 489.
Buren (M. de), bailli de Lausanne, 232.
Burkard, de Bâle, employé dans les bureaux de l'armée d'York, 384.
Burrus (le citoyen), cocher de Sémonville, 45.
Bussi (M. de), émigré, 137.
Buxtorf (le grand tribun), de Bâle, 363, 417, 459. — Correspondance avec Barthélemy, 180, 460.
Buxtorf (le capitaine), du régiment de Salis Samade, 467. — Correspondance avec Deforgues, 406.
Buzot (le citoyen), 290, 301, 330.

Caamano (don Jose), ambassadeur d'Espagne en Suisse. — 138, 149, 152, 154, 155, 158, 216, 224, 225, 238, 454. — Lettres au Corps helvétique et au Directoire de Zurich, 155.
Cacault (le citoyen). — 76, 77.
Ça ira (l'air). — 70, 458.
Calabrais. — 86.
Calendrier républicain. — 431. — Rapport de Fabre d'Eglantine, 257.
Calonne (M. de), 59, 458. — Son neveu, voir *Hautois* (*du*).
Calvados. — 204,
Calvi. — 513.
Cambon (le représentant du peuple). — 335, 519, 530.
Cambrai. — 133.
Cannac-d'Hauteville (le maréchal de camp) et sa veuve, 154, 164, 172, 297.
Canstadt. — 405.
Cantons démocratiques. — 8, 160.
Capet (le petit). — 510.
Caporgue (Joseph-Marie), marchand d'estampes, 152.
Caprara (le général). — 259.
Caprara (régiment de). — 506.
Capretz (Louis), général de brigade, ci-devant au service de France, 354.
Caprez (le landrichter). — 54.
Carlsruhe. — 17, 63, 203, 254, 265, 280, 296, 320, 343, 494. — Gazette de Carlsruhe, 16, 185.
Carniole. — 506.
Carnot (le représentant du peuple). — 293 à 295.
Carouge. — 11, 131. — Correspondance du district avec Barthélemy, 313, 441, 514; — avec Montfalcon; 313; — avec Soulavie, 117; — du Comité de surveillance révolutionnaire, avec Barthélemy, 451, 470, 486. — Lettres datées de Carouge, 117, 131, 313, 451, 470, 514.
Cars (M. des), émigré, 129, 140, 157.
Cart (Jean), de Morges. — 509.
Cartaut (le général), 37.
Cassanyès, représentant du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales, 306.
Cassel. — 355.
Cassel (landgrave de). — Voir *Hesse*.
Castella, banneret de Fribourg, 191, 410, 467.
Castella (régiment de). — 432, 497. — Ministre, voir *Bourganer*.
Castelnau (le baron de), 180, 195, 245, 321.
Catapultes. — 463.
Catheart (lord), 280.
Catherine de Russie. — 337, 362, 375. 387, 405, 419 à 421, 437, 476, 478, 493, 494, 521.
Catoire-Bioncourt, directeur de la vente et voiture des sels, 514. — Correspondance avec Barthélemy, 412. 452, 477; — avec le département du Haut-Rhin, 412; — avec le district de Libremont, 477; — avec le département des Vosges, 412, 477.
Cattus, commissaire français à Mulhouse, 67, 167.
Cavillon (Joseph), à Paris, 370.
Chabannes (M. de), émigré, 120.
Chablais. — 9, 158.
Chabot (le citoyen). — 510.
Chalabre (M. de), émigré, 129, 157.
Chambéry. — Lettres datées de Chambéry, 82, 173, 233, 376, 530. — Correspondance du Comité de surveillance révolutionnaire avec Barthélemy, 530.
Chamounix (vallée de). — 120, 158.
Champagne. — 231, 471.
Champreux. — Voir *Altembourg*.
Chandonet (la femme), à Lons-le-Saulnier, 382.
Chapeaurouge, banquier à Hambourg, 508, 512.
Charles (l'archiduc). — 529.
Chartreux. — 343, 344.

Digitized by Google

Chateauvieux (régiment de). — 39, 135, 141, 164, 298.
Chateauvieux (le colonel Michel de). — 226.
Chaumont (lettre datée de). — 184.
Chauvelin (le citoyen). — 9, 17, 40, 178.
Chêne. — 339, 399.
Chenebie et Lœrtscher, imprimeurs à Vevey, 179.
Chépy (le citoyen), agent politique employé à l'armée des Alpes. — Correspondance avec Barthélemy, 42, 90.
Chevaux. — Voir *Approvisionnements*.
Chiavenne. — 12, 49, 85, 86, 100, 101, 233, 234.
Chillon (château de). — 10.
Choiseul (M. de). — 120, 137.
Cholmondeley (lord). — 460.
Christ, officier suisse, 288.
Christie (le citoyen). — 27, 95.
Clairfait (le général). — 232.
Clavel, Matheus et Cie, négociants suisses à Rouen, 360.
Clavière, ministre des finances, 87, 299, 430.
Clerc, commissaire près les salines du Jura. — Correspondance avec Barthélemy, 334, 358, 370.
Clerget (le citoyen), président du département du Mont-Terrible, 275, 291.
Cloches. — 169, 172, 274.
Clubs. — 145.
Cluses. — 74, 85 à 87, 337, 376, 465.
Cobenzl (le chancelier) et divers autres de ce nom. — 134, 169, 215, 216.
Coblentz. — 86, 157, 292, 419.
Cobourg (prince de). — 38, 124, 189, 208, 218, 230, 288, 381, 383, 424, 453, 463, 518, 529.
Cobourg (armée de). — 184, 230, 463, 515, 518.
Coire. — 8, 10 à 13, 15, 31, 49, 70, 152, 437, 524, 525. — Bourgmestre de Coire, voir *Salis*. — Evêque de Coire, 238, 390. — Lettres datées de Coire, 14, 15, 50, 52, 53, 72, 73, 84, 99, 114, 153, 238, 290, 323, 390, 457, 475, 491, 505, 517, 526. — Société populaire, 111, voir *Ligues grises*.
Colchen (le citoyen), chef du bureau de la Suisse au ministère des Affaires étrangères, 58, 96, 338. — Correspondance avec Barthélemy, 27, 40, 42, 61, 67, 107, 126, 136, 169, 184, 199, 203, 221, 302, 321, 337, 346, 364, 392, 401, 522; — avec Dubuisson, 46; — avec Mme Helfflinger, 125.
Colloredo (famille). — 215, 216.
Collot d'Herbois, membre du Comité de Salut public, 160, 173.
Colmar. — 121. — Lettres datées de Colmar, 18, 97, 457, 464, 479, 499.
Cologne. — 21, 344.
Combe (François-Gabriel), de Berne, 485.
Côme. — 8, 11.
Comité des achats et échanges établi sur les frontières de Suisse, 496.
Comité des affaires étrangères. — 172.
Comités d'aliénation et des domaines réunis. — 386, 387.
Comité des assignats et monnaies. — 401.
Comité des finances. — 304, 308, 358.
Comité de législation. — 136.
Comité de Salut public. — Correspondance avec Barthélemy, 370, 398, 417, 432, 452; — avec Deforgues, 29, 85, 183, 185, 247, 317, 364, 494, 508.
Comité de sureté générale. — 126.
Commerce. — 156, 312, 322, 333. — Projet d'établissement d'une chambre de commerce à Paris, 433. — Commerce maritime, 513, voir *Daudibert-Caille*. — Réclamations commerciales, *passim*.
Commissaires de la Trésorerie nationale. — Correspondance avec Barthélemy, 434, 461, 464, 486; — avec Bouchotte, 434; — avec Deforgues, 512.
Commission des subsistances. — Correspondance avec Barthélemy, 420, 452, 479, 508; — avec Deforgues, 391, 410; — avec Porect, 358; — avec Pourtalès, 363.
Comptabilité, 309.
Commune-Affranchie. — Voir *Lyon*.
Conches, en Valais, 69.
Condé (armée de). — 64, 80, 87, 96, 120, 129, 160, 241, 247, 275, 288, 292, 304, 309, 351, 366, 372, 373, 415, 449, 472, 515, 521. — Rapport de l'émigré Coney, 380.
Condé (prince de). — 203, 230, 231, 311, 391, 463, 472. — Sa fille, 139, 391. — Secrétaire des commandements, 380.
Condé (ville de). — 17, 159.
Condorcet (le citoyen). — 301.
Coney, émigré, agent secret, 245, 321, 372, 380, 431. 451. — Rapport sur l'armée de Condé, 380.
Coni (lettre datée de). — 257.
Conseil exécutif provisoire. — *Passim*. — Secrétaire par intérim, voir *Désaugiers*.
Constance. — 43, 99, 133, 180, 400, 518. — Emigrés, 260. — Lettres datées de Constance, 171, 477. — Mort de l'évêque de Bâle, 484, 488, 493. Voir *Bâle*.
Constance (lac de). — 99, 161, 281.
Constantin (le grand-duc) de Russie, 421.
Constantin (L.-André), de Genève, 22.
Constantinople. — 29, 46, 295, 349, 379, 419, 421, 488, 504, 507, 513. — Correspondance avec Constantinople, 322, 342, 343, 364, 390, 502, 504, — Secrétaires de légation, voir *Fleury*. — Ambassadeurs, voir *Saint-Priest*.
Contrebande. — 153, 352, 371, 515, 523.
Convention nationale. — 356, 430, 520 et *passim*.
Conway, émigré, 282.
Copenhague. — Incendie du château, 507. — Lettre datée de Copenhague, 289.
Coppet. — 119, 152, 283, 422, 489.
Corbière. — 120.

Digitized by Google

Cornwallis (le général). — 471.

Corps helvétique. — Correspondance avec Barthélemy, 69; — avec Buol, 483; — avec Caamaño, 155; — avec l'Empereur, 483; — avec Zurich, 253, 339. — Bruit de médiation, 360, voir *Paix*. — Note de lord Fitz-Gérald, voir *Fitz-Gérald*. — Voir *Suisse* et *passim*.

Corse. — 471, 472, 495, 513, 518. 529.

Côte-d'Or (département de la). — 188. — Correspondance avec Barthélemy, 26, 27, 136, 164, 168, 446.

Cotterd (Perrier du). — Voir *Perrier du Cotterd*.

Couchot, professeur de langues française, latine et allemande, 510.

Courçay (le citoyen), frère de Barthélemy, 40, 42, 58, 61, 67, 79, 103, 107, 126, 136, 169, 184, 200, 204, 221, 252, 302, 340, 392.

Courtelary. — 442.

Courten (régiment de). — 118, 147, 321, 326, 386, 394, 413, 418, 457, 469, 486, 496, 514, 523, 529.

Courten (le colonel de), commandant des troupes du Valais, 68. — Correspondance avec Barthélemy, 457; — avec Helfflinger, 127, 321; — avec le grand bailli Sigristen, 32, 153.

Courten (divers membres de la famille de). — 3, 191, 257, 323, 356, 378, 394, 424.

Couthon, membre du Comité de Salut public, 295.

Crambourg. — Voir *Krambourg*.

Créances suisses. — 257, 278, 286, 303, 338, 363, 378. — Voir *Bâle*, *Berne* et *Zurich*.

Créquy. — Voir *Dumuy-Créquy*.

Cressier. — 494.

Crimée. — 521.

Croates. — 415, 449, 506.

Cronthal (M. de), ministre impérial près les Ligues grises, 13, 14, 47, 48, 69 à 71, 74, 78, 82, 83, 91, 98, 99, 110, 111, 196, 235, 475, 524. — Correspondance avec les Ligues grises, 50, 52, 53, 72, 73, 84. — Son secrétaire, voir *Fiely*.

Crouzes (M. de). — 119.

Cuirs. — Voir *Approvisionnements*.

Cuivres. — Voir *Approvisionnements*.

Cultes. — 292, 367, 368, 484.

Cuny (Claude-François), chef de bataillon au 6e régiment d'artillerie, 295.

Czernichef (M. de). — 458.

Dalbarade, ministre de la marine. — Correspondance avec Barthélemy, 78, 103, 135, 325, 460.

Dalençon (Jean). — 164.

Dalmatie. — 342.

Dalp (le lieutenant Jean). — 100.

Damas (MM. de), émigrés, 120, 140.

Dampierre (M. de), émigré. — 283.

Danemark. — 488, 495, 507. — Ministre de France, voir *Grouvelle*.

Danton (le citoyen). — 450.

Dantzig. — 336.

Danube. — 90, 149, 332, 453, 473, 494, 518.

Darbelet (le citoyen). — 43, 137, 200, 206.

Dardanelles (passage des). — 476.

Darmstadt. — 84.

Darneville (le citoyen). — 77, 183.

Daudibert-Caille, commissaire pour la marine et le commerce de la République à Amsterdam, 464, 469, 481, 497, 503.

Dauphiné. — 526.

Davos, commune des Grisons, 84.

Daxelhoffer (le major), de Bienne, 376.

Decker, rédacteur de la gazette française de Berlin, 311.

Deffieux, de Bordeaux, 373. Voir *Desfieux*.

Deforgues (le ministre des Affaires étrangères). — 326. — Correspondance avec Aubriet, 60; — avec Bacher, 19, 34, 40, 61, 62, 75, 88, 91, 102, 128, 139, 149, 160, 164, 222, 230, 237, 241, 247, 254, 260, 263, 273, 284, 287, 288, 295, 303, 305, 312, 321, 331, 335, 344, 346, 347, 351, 354, 359, 364, 365, 372, 379, 385, 393, 401, 402, 408, 418, 420, 425 à 427, 433, 434, 452, 453, 461, 467, 469, 472, 473, 476, 484, 487 à 490, 493, 496, 499, 503, 512, 517, 522, 528; — avec Barthélemy, *passim*; — avec le Comité de surveillance de Bordeaux, 361; — avec Bouchotte, 29, 36, 109, 135, 480; — avec le capitaine Buxtorf, 406; — avec le Comité des Finances, 304; avec le Comité de Législation, 136; — avec le Comité de Salut public, 29, 85, 183, 185, 247, 347, 364, 494, 508; — avec les commissaires de la Trésorerie nationale, 512; — avec la Commission de subsistances, 391, 410; — avec Deperrey, 248, 310, 494; — avec Destournelle, 74; — avec Dorsch, 277; — avec Dubuisson, 9, 37, 172; — avec la municipalité de Fontaine-la-Forêt, 292; — avec Forster, 188, 227; — avec Franck, 461; — avec Gautier, adjoint du ministre de la Guerre, 108; — avec le ministre de la Justice, Gohier, 131, 442, 467; — avec Gruyère, 296; — avec le représentant Guyton, 463; — avec Haupt, 224, 282, 284, 353, 510; — avec Helfflinger, 150, 181, 434, 446, 458, 465; — avec Jeanneret, 241, 291, 304, 312, 334, 429, 457, 499, 526; — avec l'adjoint du ministre de la Guerre, Jourdeuil, 289; — avec le représentant Lemann, 392; — avec Robert Lindet, 401; — avec Neuchâtel, 135; — avec Noël, 201; — avec le chancelier Ochs, 367; — avec le ministre de l'intérieur Paré, 120, 173, 303, 385, 445; — avec Payan, 291, 297; — avec Perregaux, 342; — avec le représentant Piort, 180; — avec les administrateurs des Postes, 126; — avec Rivalz, 10, 16, 22, 38, 42, 59, 65, 89, 92, 107, 124, 131 134, 137, 150, 162, 168, 170,

Digitized by Google

181, 184, 203, 208, 221, 226, 241, 248, 254, 258, 263, 265, 275, 280, 282, 289, 295, 303, 311, 319, 325, 333, 343, 356, 361, 367, 375, 383, 393, 404, 410, 413, 419, 424, 433, 441, 456, 462, 470, 477, 488, 494, 507, 513, 522, 528; — avec Robespierre, 262; — avec Ruenod, 183; — avec Schweizer, 279, 291, 311, 324, 334, 347, 383, 407, 408, 445, 463, 465, 501, 519; — avec les représentants du peuple à Strasbourg, 475; — avec Venet, 18, 85, 88, 103, 118, 129, 137, 157, 181, 191, 215, 232, 243, 259, 270, 283, 292, 308, 334, 355, 360, 360, 366, 399, 431, 457, 467, 489, 505, 510, 516, 520; — avec Verninac, 273.

Degliani, en Italie. — 520.

Degrier, conseiller receveur des sels à Granson, 10.

Delémont. — 104, 207, 361, 433, 494. — Lettres datées de Delémont, 123, 172, 187, 342, 361, 374. — Agent national provisoire, voir *Beunot*. — Arrestation du citoyen Briselance, voir *Briselance*. — Correspondance du district avec Bacher, 342, 354, 356; — avec Barthélemy, 125; — avec Buchenberg, 172; — avec le baron de Roll, 187; — avec M. de Surbeck, 123.

Delémont (collégiale de). — 95, 169, 172. — Voir *Moutier-Grandval*.

Delessert (Etienne), banquier à Paris. — 312, 421, 498.

Delessert (Jean-Jacques), frère du précédent, 312.

Delhorme, secrétaire de légation à Genève, 38, 77, 109.

Delle. — 149.

Demars (le général). — 62.

Denormandie, directeur général provisoire de la liquidation, 371.

Deodor (le citoyen), choisi comme secrétaire par Barthélemy, 528.

Deonna et Rigaud (maison). — 107.

Deperrey, vérificateur général des assignats, 248, 310, 494, 519.

Déportés. — 363. — Voir *Prêtres*.

Deprez-Crassier (général). — 223.

Désaugiers, secrétaire par intérim du conseil exécutif provisoire, 371.

Descorches (le citoyen). — 342, 419.

Déserteurs. — 46, 87, 107, 274, 373, 506.

Desfieux (le nommé), 291, 292. — Voir *Deffieux*.

Desonnaz (J.). — 276.

Destournelles, ministre des contributions. — Correspondance avec Barthélemy, 118, 174, 221; — avec Deforgues, 74; — avec Haudry, 38.

Deux-Ponts. — 258, 393.

Diadème (le), vaisseau anglais, 411.

Dienast (la veuve), de Bâle, 171.

Diesbach (le maréchal de camp de). — 27, 81, 82.

Diesbach de Torny, officier aux gardes suisses, 191.

Diète. — helvétique, voir *Arau*; — germanique, 433, voir *Ratisbonne*.

Dietrich, ci-devant maire de Strasbourg, beau-frère du chancelier Ochs, de Bâle, 363. — Sa veuve, 399, 447, 481.

Dijon. — 26, 94, 96, 120, 147, 163, 177 à 179, 193, 204, 211, 232, 262, 272.

Dizerand (le citoyen). — 504.

Dogeren. — 116.

Dol. — 289.

Dole. — 199; 282, 442.

Doneschingen. — 116.

Donnaz (veuve de l'officier). — 441.

Dorneck (lettres datées du château de). — 117, 123, 187, 253, 386.

Dorneck (bailli de). — 386, 445, 487. — Voir *Gerber*.

Dorsch (le citoyen), patriote mayençais, 229, 251, 253 à 255, 261, 277.

Douanes. — 513. — Voir *Dumerres*, *Ristelhueber*.

Doubs. — 177, 217, 275, 310, 422, 442, 503. — Correspondance du département avec Barthélemy, 141, 146, 163, 172, 191, 200, 370, 408, 477. — Changement des anciennes armoiries de France sur les bornes-frontières, 144, voir *Berne*. — Emigrés, 222, voir *Emigrés*. — Inspecteur général des salines, voir *Haudry*. — Représentant du peuple en mission, voir *Lejeune*.

Dourlach. — 482, 515.

Doxat, banni de Berne, 171, 237.

Dracke, consul anglais à Gênes, 411. — Voir *Gênes*.

Draps. — Voir *Approvisionnements*.

Dresde. — 245, 463, 478.

Dresnay (marquis du), 282.

Drouet (le représentant du peuple), 259.

Dubuisson (le citoyen), chargé d'une mission en Suisse, 46, 48, 70, 88, 121, 144. — Compte rendu de sa mission, 109. — Correspondance avec Colchen, 46; — avec Deforgues, 9, 37, 172.

Duby (Elysée-Samuel), négociant à Berne, 27, 163.

Duflos, vérificateur des assignats à Gênes, 402.

Dumas, représentant du peuple à l'armée des Alpes. — Correspondance avec Helfflinger, 82, 107.

Dumas (le général Alexandre), commandant en chef l'armée des Alpes. — Correspondance avec Barthélemy, 383, 527; — avec Helfflinger, 523.

Dumas, déserteur, 354.

Dumerres, receveur principal des douanes à Meyrin, 488.

Dumont (le citoyen), 429.

Dumouriez. — 21, 31, 35, 43, 54, 81, 140, 215, 343, 344, 430, 521. — Conversation chez le comte de Puckler, 230. — « Dumouriez à la nation française », 3. — Officiers de son état-major, 400. —

Digitized by Google

Sa sœur, voir *Schomberg*. — Mémoires, 500, 516.
Dumuy-Créquy (la citoyenne Françoise), 374.
Dunelibre. Voir *Dunkerque*.
Dunkerque. — 62, 215, 495.
Dupan père, négociant à Berne, 325, 445.
Durade (J.-G.-G.), médecin à Genève, 448.
Durmuller (Joseph), de Saint-Gall, 446.
Duroveray, ancien procureur général du conseil de Genève, agent anglais, 429 à 431, 449, 450, 472, 489, 500.
Dusseldorf. — 320, 343, 511.
Duttlingen, commune du Mont-Terrible. — 162, 203, 208.
Duval, capitaine au régiment de Reinach, 77, 325, 410, 446, 491, 496, 523.

Eau-de-vie. — 345.
Eberhard d'Esebeck. — 393.
Echallens (bailliage d'). — 512.
Ecluse (fort de l'). — 140.
Edimbourg (convention d'). — 326.
Effinger, officier suisse, 194.
Egalité (le jeune). — 521.
Einsiedeln. Voir *Notre-Dame des Hermites*.
Eickemeyer (le général). — 221.
Elouard, émigré, 283.
Emigrés. — *Passim*. — Emprunt des princes en Hollande, 218, 259. — Emigrés savoyards, 241; — suisses, 183, 186, 287, 294.
Emigrés (princes). — 309. — Voir *Artois* et *Provence*.
Emmenholtz (Roll d'). — Voir *Roll*.
Empereur. — 170, 256, 333, 376, 379, 389, 471. — Emigrés, 161, 260. — Emprunt, 243, 270. — Bruit de sa mort, 462. — Lettre au Corps helvétique, 483. — Voir *Allemagne*, *Autriche*.
Empire. — Demande de subsides formée par le roi de Prusse. — Voir *Prusse*.
Emprunts. — 243, 270, 334, 506. — Voir *Hollande*, *Emigrés*, *Prusse*. — Emprunt forcé, 360.
Ems, commune des Grisons, 73.
Engadine. — 12, 14, 69, 84, 85, 100, 111, 389.
Enhoff (Mlle). — 59.
Entraigues (le comte d'). — 311, 376.
Enzlingen, commune du Mont-Terrible, 162.
Epinal. — 394.
Erford. — 258.
Erguel. — 146, 171, 180, 181, 196, 209, 274, 284 à 287, 291, 442, 481, 515.
Erhard (le citoyen), de Neuchâtel, 325.
Erino, procurateur de Saint-Marc, 409, 519.
Erlach (M. d'), bailli de Lausanne, 4, 5, 28 à 30, 38, 43, 105, 118, 170, 178, 179, 182, 195, 206, 501, 502.
Erlach (le général d'). — Sa veuve, 393, 486.
Erlach, officier suisse, 194.
Erlenbach, près de Zurich, 147, 180.
Ernen, en Valais (lettres datées d'). — 257, 323, 326, 421, 424, 446, 468, 470, 478, 513, 516.
Ernest (régiment). — 158, 298. — Voir *Walteville*.
Ernst, général autrichien, 162.
Erschwyl, canton de Soleure, 187.
Escher. — Voir *Usteri*.
Escher de Berg, de Zurich, 451.
Esebeck (Eberhard d'). — 393.
Espagne. — 96, 118, 306, 379, 521. — Traité avec l'Angleterre, 149, 154 à 156. — Ministre à Gênes, 362. — Régiments suisses, 349. — Affaires de Toulon, voir *Toulon*. — Complot contre la sûreté des Français dans la Valteline, 311, voir *Valteline*.
Estain, district du département de la Meuse. — 360.
Estampes. — 152, 179.
Etats-Unis. — 322, 407. — Décret sur les rapports de la République française avec les autres Sociétés politiques, 228, 245 à 247, 317. — Voir *Robespierre*.
Etoles (Vignet des). — Voir *Vignet des Étoles*.
Eugène (le prince). — 359.
Eure. — 292.
Evian (maire d'). — Voir *Blonay*.
Evrard, l'un des administrateurs du Mont-Terrible, 209.
Extradition. — 225.
Eymar (le citoyen). — 77.
Eysins, bailliage de Nyon, 154, 509.

Fabre (le représentant du peuple). — 165.
Fabre d'Églantine, député de Paris. — 510. — Rapport sur le calendrier national, 257.
Fatio (François-Philippe). — 352.
Fatio (Jean-Rodolphe). — 221, 352.
Fauche-Borel (Louis), imprimeur à Neuchâtel, 179, 236, 241, 272, 348. — Voir *Messager boiteux*.
Faucigny. — 9, 86, 158, 465, 507.
Favre (le nommé). — 174.
Favre-Buisson, procureur général syndic du Mont-Blanc, 173, 233, 371.
Fauxenberg, commandant d'artillerie, 88.
Fegely (M. de), bailli de Granson, 519, 528. — Voir *Granson*.
Fer. — Voir *Approvisionnements*.
Ferdinand de Prusse (le prince). — 296.
Ferdinand-Toscane (régiment de). — 222.
Fiely, secrétaire de M. de Cronthal, 524.

Digitized by Google

Figuières, Français domicilié à Vevey, 361, 390, 397.
Fillion (le nommé). — 67, 68, 103, 118, 147, 219.
Fischer (le colonel). — 529.
Fischer, banneret de Berne, 141.
Fislis (municipalité de). — 227.
Finances. — 376. — Finances de l'ambassade, 324. — Voir *Ambassade*, *Comptabilité*.
Finguerlier, bourgeois d'Yverdon, 452.
Fitterman, commissaire de la Convention à Francfort, 455.
Fitz-Gerald (lord Robert), ambassadeur d'Angleterre à Berne, 4, 30, 35, 95, 137, 138, 187, 195, 216, 224, 226, 269, 271, 279, 284, 308, 309, 320, 458, 476. — Notes remises au Corps helvétique, 257, 266, 267, 269, 270, 275, 277 à 281, 283, 287, 290, 292, 302, 306, 310, 312, 319, 323, 325, 329, 337, 339, 340, 344, 348, 350, 352, 357, 377, 378, 465, 482, 483, 491, 500, 505, 506, 530. — Note remise à Berne sur les affaires de Genève, 490. — Correspondance avec Kilchsperger, 483, 490.
Flament (Valery). — 270, 327, 352, 376.
Flandre. — 230, 456. — autrichienne, voir *Cobenzl*. — maritime, 124.
Fleury (le citoyen). — Voir *Flury*.
Flick (Jean-Jacques), éditeur à Bâle, 277.
Florence. — 59, 178, 187, 201, 433.
Flury (le citoyen), dit Fleury, secrétaire de légation à Constantinople et à Munich, envoyé en Valais sans caractère, 38, 114, 122 à 126, 128, 132, 135, 136, 144 à 148, 150, 152, 153, 155, 165, 180, 389.
Fontaine frères, négociants à Fribourg, 325.
Fontaine-la-Forêt (Eure). — 292.
Fontenay, adjudant général. — 88,
Forell (Griset de). — Voir *Griset de Forell*.
Forêt-Noire. — 92, 105, 116, 226, 255, 303, 332, 349, 351.
Forster (le citoyen). — 188, 227.
Fort-Louis. — Voir *Fort-Vauban*.
Fort-Vauban, ci-devant *Fort-Louis*, 227, 239, 248, 254, 255, 278, 284, 318, 361, 364, 367, 375, 396, 403, 408, 409.
Fouché, représentant du peuple à Lyon, 385.
Fox. — 352.
Francfort. — 16, 30, 59, 90, 92, 124, 131, 159, 168, 265, 276, 288, 304, 331, 333, 344, 351, 361, 362, 375, 379, 384, 397, 398, 405, 419, 424, 433, 456, 471, 518, 528. — Conférence, 413, 419. — Commissaires français pour la rançon des otages pris à Mayence 450, voir *Achet*, *Fitterman* et *Paris*. — Gazette de Francfort, 16, 184. — Lettres datées de Francfort, 288, 304, 416. — Proclamation aux habitants, 304. — Envoyé de Russie, 455.
Franche-Comté. — 157, 162, 230, 381, 433.
Franck (le citoyen), agent secret, 94, 335, 372, 418, 461, 487.
François II (l'empereur). — 60, 424. — Voir *Empereur* et *Autriche*.
Franconie. — 356, 439, 462, 517. — Ministre de Prusse, voir *Soden*.
Frankendall. — 326.
Franzoni (Joseph-Jean-Baptiste), du bailliage suisse de Locarno, 365.
Frauenfeld (diète de). — 210.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, 16, 59, 90, 361, 384, 462, 507. — Voir *Prusse*.
Fremin, domestique du citoyen Rivalz, 254.
Frey (le lieutenant-colonel). — 117.
Frey (les frères), négociants à Arau, 61.
Frey (Rodolphe), de Bâle, 174, 273.
Fribourg. — 21, 36, 120, 183, 191, 214, 273, 293, 325, 347, 366, 451, 527, 528. — Faux assignats, 359, voir *Assignats*. — Affaires de Bâle, 20, 195, 286, — Banneret de Fribourg, voir *Castella*. — Demande à être excepté dans les notes envoyées au nom du Corps helvétique à Barthélemy, 60, 122, 136, 144, 145, 166. — Émigrés, 128, 138, 142, 161, 166, 458, 459, 515. — Lettre de Fribourg à Zurich, 60. — Plaintes des frères Madignier, 487. — Affaire de Neuchâtel, 176; — du Valais, 166, voir *Neuchâtel* et *Valais*.
Fribourg-en-Brisgau. — 63, 64, 75, 89, 92, 116, 208 254, 281, 303, 321, 456, 457, 462, 494, 499, 507, 511.
Frickner, de Lyon, 325.
Frickthal. — 20, 23, 35, 40.
Friederich (Othmar), de Saint-Gall, 447.
Friesenheim. — 382, 487.
Frioul. — 201, 506.
Frisching (le trésorier de), de Berne, 88, 165, 252. — Correspondance avec Barthélemy, 6, 31, 46, 59, 69, 82, 102, 106, 132, 145, 153, 156, 165, 178, 187, 196, 225, 237, 242, 252, 279, 319, 331, 340, 357, 360, 389, 397, 406, 422, 437, 450, 483, 500, 517.
Frisching de Rumlingen, connu en France sous le nom de baron de Krambourg, cousin du précédent. — Voir *Krambourg*.
Frontières (police des). — 503.
Fumel (baron de). — 380.
Furnes. — 62.
Furstemberg (prince de). — 492.
Furstenberger, négociant, à Bâle, 191.
Fusils. — Voir *Approvisionnements*.

Galicie. — 493.
Garat (le citoyen), ancien ministre, 77.
Gardes suisses (régiment des). — 103, 135, 191, 376. — Voir *Blum*.
Garville (le citoyen). — 469.
Gasc, de Genève, 74.
Gasneau, l'un des administrateurs du Mont-Terrible, 209.

Digitized by Google

Gaston, représentant du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales, 165, 306.
Gaston, perruquier, chef vendéen, 244.
Gauch, ci-devant Cent-Suisse, 150.
Gaudard (le citoyen), de Berne, 327, 393, 409, 460, 463, 495.
Gauthier (Joseph), marchand de drap, à Lons-le-Saulnier, 382.
Gautier (le citoyen), adjoint du ministre de la Guerre, 61, 108.
Gayet, officier municipal de Bourg-en-Bresse, 327.
Gazettes. — 288. — allemandes, 517. — Gazette de Berne, 106, 238, 261, 426, 494; — de Fribourg-en-Brisgau, 499; — de Hambourg, 437, 440, 498; — de Schaffouse, 85, 482, 484; — de Leyde, 224; — de France nationale, 257. — Voir *Journaux, Berne, Berlin, Carlsruhe, Francfort, Lugano, Schaffouse.*
Geilinger, négociant à Winterthur, 135, 136.
Geimuller (Luc), de Bâle, 174, 273, 427.
Gelb (le colonel), Alsacien, 283, 292.
Gell (le contre-amiral). — 147.
Gell (le capitaine de vaisseau), frère du précédent, 157, 158.
Gemuseus, de Bâle, 171, 226.
Gênes. — 86, 142, 143, 157, 158, 182, 187, 201, 221, 227, 239, 242, 248, 252, 258, 259, 266, 280, 361, 394, 400, 411, 431, 453, 455, 495, 516, 518, 520, 329. — Faux assignats, 416; — établissement d'un vérificateur, 310, 371, 402, 406, voir *Duflos.* — Consul anglais, 158, 362, voir *Dracke.* — Envoyé de la République française, 227. — Manifeste du contre-amiral Gelle, 147. — Ministre d'Espagne, à Gênes, 362. — Ministre de Gênes en Autriche, 356; — à Londres, voir *Spinola.*
Genève. — 9, 10, 22, 27, 40, 41, 45, 60, 65, 81, 82, 86, 87, 92, 104, 106, 108, 109, 112, 117, 120, 131 à 133, 135, 139, 140, 152, 158, 182, 183, 194, 196, 197, 200, 212, 217, 232, 237, 239, 241, 245, 259, 260, 270, 276, 279, 295, 299, 309, 328, 330, 331, 339, 341, 360, 361, 366, 377, 384, 385, 390, 395, 399, 406, 421, 422, 428, 430, 431, 443, 447 à 450, 458, 465, 466, 469, 472, 480 à 483, 489, 490, 498, 500, 504, 505, 516, 522 à 524. — Ministre de Genève à Paris, voir *Reybaz.* — Faux assignats, 255, 256, 263 268; — établissement d'un vérificateur, 310, 371, 402, 406, 422, voir *Jalhau.* — Communications, 151, 154, 163, 169, 171, 172, 178, 184, 239, 240, 268, 390, 468, voir *Versoix.* — Correspondance avec Barthélemy, 22, 41, 106, 108, 131, 135, 196, 200, 239, 256; — avec Robespierre, 255, 263; — avec Soulavie, 11, 240. — Lettres datées de Genève, 9, 11, 22, 60, 74, 106, 117, 131, 132, 135, 163, 169, 183, 186, 188, 194, 196, 197, 219, 237, 239, 240, 255, 256, 262, 263, 276, 361, 395, 406, 447, 448, 468, 508, 522, 523. — Cultes, 367, 397. — Emigrés, 142, voir *Emigrés.* — Projet de réunion des légations de France à Genève et en Valais, 125, voir *Valais*; — archives de la légation, 224, 237, voir *Maligny.* — Passeports, 142. — Rentes viagères, 358. — Révolution de 1781, 429. — Syndics, voir *Lullin, Micheli, Rigaud.*
Genève (lac de). — 113, 119, 130, 212, 217, 271, 283, 489, 506, 523.
Genevois (régiment de). — 86, 158.
Genthod, village genevois, 197.
Georges III, roi d'Angleterre, 198, 393, 394, 404, 524.
Gerber, bailli de Dorneck, 253.
Germersheim, 258.
Gessler. — 91, 454.
Geymuller. — Voir *Geimuller.*
Gex. — 245, 268.
Gibraltar. — 86, 133.
Gien. — 324.
Girardier-Hemel (la citoyenne), veuve du général, 326, 410, 514. — Voir *Hemel.*
Girardin (le citoyen). — 400.
Girardot et Haller (maison). — 293.
Girondins. — 87, 225, 430.
Giustiniani, de Gênes, 529.
Givet. — 393, 435.
Glaris. — 358, 468. — Landamman de Glaris, voir *Zweifel.*
Gobel, évêque de Paris, 299, 331.
Godt, officier suisse, 157.
Gohier, ministre de la Justice, 131, 359, 442, 467.
Gorani (le nommé). — 10.
Gorsas, journaliste, 153.
Gotha. — 250, 437. — Voir *Saxe-Gotha.*
Gottingen (université de). — 228.
Gouadeloupe. — 426.
Goumois (régiment de). — 119, 133.
Goze et fils (veuve). — 410.
Graff (divers Suisses du nom de). — 135, 136, 185, 224, 262, 290, 301, 302, 325, 393.
Grains. — Voir *Approvisionnements.*
Grand (Charles). — 297.
Grand livre. — 406.
Granson. — 429, 508, 528. — Bailli de Granson, voir *Fegeli.* — Conseiller receveur des sels, voir *Degrier.*
Granville (lord). — 259.
Grau, banquier de la cour stathoudérienne et du roi de Prusse, 400.
Grenoble. — 42, 383, 406.
Grenus (le citoyen). — 87, 117.
Greuter, commissionnaire de MM. Massner, de Coire, à Bergame, 15.
Grey (sir Charles). — 280.
Grimm (le baron de), ministre de Saxe-Gotha en France, 249, 250, 437.
Griset de Forell, officier aux Gardes suisses, 191.
Gross (Philippe). — 42, 60.
Grouvelle, ministre de la République française en Danemark, 289.
Grupe (Abriot de). — Voir *Abriot de Grupe.*

Digitized by Google

Grusch, commune des Grisons, 74, 84.
Gruyère (M. de), agent de la République de Berne à Paris, 296, 383, 386, 423, 427, 428, 448, 465, 469, 470, 519, 530.
Guéméné (le prince de). — 521.
Guernesey. — 304.
Guerre. — 8, 16, 17, 19, 20, 23, 28, 30, 31, 40, 48, 55, 59, 62 à 66, 75, 79, 80, 85 à 90, 92 à 95, 104, 105, 107, 114 à 117, 120, 124, 125, 128, 132 à 134, 137 à 140, 149 à 152, 158, 161, 162, 168 à 170, 178, 181, 184 à 186, 189, 192, 203, 205, 208, 213, 215, 216, 218, 222, 226 à 228, 230, 231, 240, 248, 254, 255, 258 à 260, 263, 265, 266, 271, 274 à 276, 280, 282 à 285, 289, 291, 292, 295, 296, 303 à 306, 309, 311 à 313, 318 à 321, 325 à 328, 331 à 334, 338, 340, 341, 343 à 345, 347 à 349, 351, 354 à 357, 361, 362, 364, 366, 367, 372, 375, 378 à 381, 383, 384, 387, 393, 394, 396, 406, 408, 411, 413 à 416, 419, 420, 424 a 426, 434, 438 à 441, 449, 453, 455, 456, 463, 469 à 472, 476 à 478, 482 à 484, 488, 492 à 494, 505 à 507, 510, 511, 514, 515, 517, 518, 520, 522, 528, 529. — Commissaire des guerres, voir *Lendy*. — Commissaires ordonnateurs adjoints des ministres, voir *Bouchotte, Gautier, Jourdeuil*. — Voir *Paix*. — Habillement des troupes, 61.
Guffroy, membre du comité de sûreté générale, 127.
Guisendœrffer, négociant, à Bâle, 488.
Günter (Rodolphe), de Saint-Gal, 509.
Guntzbourg. — 482.
Guyton (le représentant du peuple). — 463.

Hagenthal (Léopold-Samuel), attaché à l'armée du Rhin pour les fournitures, 346.
Haguenau. — 162, 189, 275, 280, 283, 303, 311, 332, 381.
Haguenau (forêt de). — 304.
Hahr. — 380, 381.
Halder (le citoyen), 452.
Hallay (marquis du), grand veneur du comte d'Artois, 160.
Haller (Albert-Frédéric et Emmanuel). de Berne, 117, 147, 427. — Voir *Girardot*.
Hallweil (la citoyenne). — 319.
Hallwyll (régiment de). — 78.
Hambourg. — 270, 289, 412, 445. — Gazette de Hambourg, 437, 440, 498. — Banquier. Voir *Chapeaurouge*.
Hamm. — 168, 245, 320.
Hanovre. — 228, 453.
Hartmann (Jean-Rodolphe), négociant à Berne, 204.
Haudry (le citoyen), inspecteur général des salines du Jura et du Doubs. — Correspondance avec Barthélemy, 10, 18, 38, 54, 74, 90, 125, 150, 181, 292, 320; — avec Destournelles, 38; — avec Zeltner, 18.
Haupt (Philippe), patriote mayençais. — 67, 88, 102, 153, 277. — Correspondance avec Deforgues, 224, 282, 284, 353, 510. — Demande un emploi d'agent en Suisse, 353.
Haussmann (le représentant du peuple). — 496.
Hauteville. — Voir *Cannac d'Hauteville*.
Hautois (comte Charles du), colonel en second de la légion de Mirabeau, neveu de M. de Calonne, 382.
Haut-Rhin. — 26, 65, 121, 143, 162, 171, 189, 212, 227, 254, 271, 273, 351, 372, 421, 498. — Correspondance du département avec Barthélemy, 18, 125, 418, 446, 457; — avec Catoire-Bioncourt, 412; — avec le chancelier Hofer, de Mulhouse, 124; — avec Mulhouse, 97. — Déportés, 363. — Généraux commandant dans le Haut-Rhin. — Voir *Labruyère, Vieusseux*. — Levée en masse, 89. — Affaire de Mulhouse. Voir *Mulhouse*. — Représentants du peuple. Voir *Hérault* et *Haut-Rhin* (armée du). — Sels, 3.
Haut-Rhin (armée du). — 19, 35, 64, 91, 93, 96, 102, 149, 179, 180, 208, 223, 226, 254, 266, 328, 332, 346, 403, 480, 518. — Généraux commandants. — Voir *Labruyère, Pichegru, Scherer, Vieusseux*. — Représentants du peuple en mission, 19, 121, 125, 264.
Haut-Rhin (cercle du). — 367, 439, 471.
Havre-de-Grace. — 93, 94, 162.
Hegenheim (quartier général de). — 6, 19, 35.
Hegner, de Winterthur, 347.
Heidegg. — Voir *Pfyffer*.
Heidelberg. — 470, 494.
Helfflinger, chargé d'affaires de la République en Valais, 5, 7, 23, 24, 38, 67, 68, 76, 110, 115, 122, 125, 152, 243, 254, 273, 274, 286, 307, 368, 389, 429, 430, 435, 444, 459, 509, 526, 527. — Correspondance avec les représentants du peuple à l'armée des Alpes, 107; — avec Bacher, 3, 22, 60, 65, 181; — avec Barthélemy, 25, 33, 36, 42, 78, 90, 107, 114, 125 à 127, 137, 164, 193, 321, 326, 334, 347, 358, 365, 370, 386, 401, 410, 421, 426, 434, 446, 465, 469, 479, 488, 496, 508, 513, 523, 529; — avec le colonel de Courten, 127, 321; — avec Deforgues, 150, 181, 434, 446, 458, 465; — avec le général Dumas, 523; — avec le représentant du peuple Dumas, 82; — avec Favre-Buisson, 371; avec le département du Mont-Blanc, 470; — avec Sigristen, 25, 60, 106, 114, 125, 153, 165, 193, 421, 426, 446, 470, 513; — avec le représentant du peuple Simon, 82; — avec le district de Thonon, 65, 127, 370, 371, 386, 465. — Translation de sa résidence dans le Haut-Valais, 150, 152 à 155, 273.
Helfflinger (Mme), femme du précédent, 125.
Hemel (la citoyenne), veuve du général suisse, ci-devant au service de France, 371. — Voir *Girardier*.

Digitized by Google

Hérault (le représentant du peuple). — 160, 173, 193, 199, 200, 219, 220, 223, 226. — Entrevue avec Barthélemy, 192, 193, 205, 206, 209. — Correspondance avec Barthélemy, 184, 192, 421. — Rapport sur la Suisse, 209.

Herbertz, négociant à Juliers, agent de Dumouriez, 21.

Herrenberger, émigré, ci-devant maire de Schelestadt, agent secret. — 288.

Herrenschwand (le capitaine), 420.

Hertzberg (le comte de). — 216, 413, 433, 441.

Hervey (lord). — 433.

Hervilli (M. d'), émigré, 283.

Herzog (le citoyen), 479, 503.

Hesse. — 228, 345, 413. — Fabrique d'armes, 336. — Prisonniers français, 355. 356, 455, 488.

Hesse-Cassel (landgrave de). — 355, 402, 403, 427, 455.

Hettlinger (le citoyen). — 335.

Hirzel (régiment de) au service de Hollande, 394. — Voir *Hollande, Régiments suisses.*

Hirzel, trésorier de Zurich, 164, 236, 498.

Hofer, chancelier de Mulhouse. — Correspondance avec Barthélemy, 67, 96, 124, 434, 523, 527; — avec le département du Haut-Rhin, 124. — Lettre décachetée à Huningue, 364, 374. — Voir *Kilchsperger.*

Hoffmann (le professeur), chargé d'une mission en Prusse, 397.

Hollande. — 132, 206, 207, 247, 279, 282, 311, 347, 348, 350, 355, 375, 384, 400, 409, 419, 456, 458, 524. — Envoi d'un agent secret, 198, voir *Sturler.* — Banquier de la cour stathoudérienne, voir *Grau.* — Emprunts, 218, 270, 334. — Fonds placés en France sous leur nom de fille et sous leur qualité de Hollandaises par des femmes nées en Hollande et mariées depuis à des citoyens bernois, 376. — Régiments suisses au service de Hollande, 129, 132, 133, 141, 147, 172, 194, 196, 207, 431, 463, voir *Hirzel.*

Hondschoote. — 66, 119, 129, 218.

Hondsruck. — 326.

Hongrie. — 64, 116, 159, 239, 240, 265, 332, 338, 415, 449, 482, 492, 505, 515.

Hood (l'amiral). — 37, 133, 182, 192, 221, 289, 293, 303, 304, 352.

Horliden, près de Rheinfelden, 404.

Horlogerie. — Voir *Montres.*

Hotze (le général). — 296, 348, 361, 419, 441, 529.

Houchard (le général). — 119.

Hueber, apothicaire à Bâle, 373.

Huenervadel (le citoyen). — 452.

Huiles. — 527.

Humbert (le citoyen), chargé, dit-on, d'une mission en Suisse, 302.

Humel, membre du grand conseil de Bâle, 394.

Huningue. — 17, 19, 20, 22, 36, 55, 62 à 66, 75, 79, 90, 105, 108, 110, 114, 149, 150, 170, 199, 213, 283, 299, 303, 323, 341, 343, 355, 411, 496. — Correspondance du Comité de surveillance avec Bacher, 373, 386; — avec Kilchsperger, 386. — Lettres datées de Huningue, 186, 209, 386. — Poste aux lettres, 89, 126. — Lettre du chancelier de Mulhouse, Hofer, à Kilchsperger, ouverte par erreur, voir *Kilchsperger.* — Tentative de passage du Rhin, voir *Rhin.*

Hurliman (Erard-Pacifique-Joseph), chirurgien de Walchweil, 486, 508.

Huys, près de Liège, 215.

Ile-de-France. — 494.

Imhoff (le colonel). — 420.

Imhoff, secrétaire de la chancellerie d'Etat de Bâle, 347.

Importations. — 501.

Indes (compagnie des). — 410, 419.

Imprimeurs. — Voir *Chenebie, Fauche-Borel, Lœrtscher.*

Inspruck. — 415.

Intérieur (ministre de l'). — Voir *Paré.*

Irlande. — 186, 495.

Iselin (Abraham), négociant à Bâle, 191.

Iselin (Isaac), de Bâle, 93, 94.

Italie. — 30, 35, 37, 46, 71, 182, 201, 202, 271, 280, 363, 409, 411, 453, 455, 476, 484, 495, 499, 508, 513, 522.

Jacob (le général). — 19.

Jacob (le citoyen). — 77.

Jacobins. — 276, 430.

Jalhau, vérificateur des assignats à Gênes. 402.

Jannin, notaire à Lons-le-Saunier, 382.

Janot, président du comité de Genève, 115, 504. — Correspondance avec Barthélemy, 117, 239, 262, 406, 505, 522, 523.

Jeanneret (le citoyen), de Granson, agent français en Suisse, 279, 282, 347, 358, 365, 416, 444, 500, 515. — Correspondance avec Deforgues, 241, 291, 304, 312, 334, 429, 457, 499, 526; — avec le représentant du peuple dans le département du Doubs, 487, 499.

Jemni, capitaine au régiment de Salis-Grisons, 492.

Jersey. — 280, 283.

Johnson (le citoyen). — 413.

Jonquières (Jacques-Daniel), négociant à Berne, 469.

Jordis, négociant à Francfort, 265.

Joseph II (l'empereur). — 16.

Jost (le citoyen), des Grisons, 393.

Jouets. — 453.

Joules l'aîné, 230.

Jourdan (le général). — 189.

Digitized by Google

JOURDEUIL, adjoint du ministre de la Guerre, 289.

JOURNAUX. — 90, 92, 105, 106, 211, 222, 227, 232, 389. — allemands, 228, 372, 384; — anglais, 372. — Journal de Mirabeau, 429. — Journal des hommes libres de tous les pays, 179, 193. — Journal de la Montagne, 55, 69, 91, 105, 106, 115, 121, 211. — Voir *Gazettes*.

JOUX (lac de). — 154.

JULIEN (le citoyen). — 127, 510.

JULIERS. — 21.

JURA. — 130, 140, 166, 192, 310, 372, 382, 442, 503. — Emigrés, tentative de soulèvement, 157, 222, 245, 380. — Emigration de plusieurs administrateurs du Jura, 245. — Commissaire près les salines du Jura, voir *Clerc*. — Inspecteur général des salines du Jura et du Doubs, voir *Haudry*. — Correspondance avec Barthélemy, 512. — Représentant du peuple en mission, voir *Lejeune*.

JUSTICE (ministre de la). — Voir *Gohier*.

KAISERSLAUTERN. — 275,304,361.

KALCKREUTH (le général). — 276, 331, 333, 361, 455.

KALCKSTEIN (régiment de cuirassiers de). — 528.

KAUFMANN (le citoyen). — 232.

KAUNITZ (le prince de). — 216.

KAYSER (le capitaine), du régiment de Châteauvieux, 39.

KEHL. — 276.

KELLER (Henri). — 273.

KELLER, négociant à Schaffouse, 485.

KELLERMANN (le général). — 134.

KEMBS. — 62, 63, 65, 75, 88.

KILCHSPERGER (le trésorier), de Zurich. — 388. — Correspondance avec Bacher, 206; — avec Barthélemy, 9, 25, 33, 37, 54, 67, 69, 88, 136, 145, 147, 180, 206, 207, 219, 225, 239, 242, 243, 253, 270, 290, 323, 331, 350, 353, 364, 365, 369, 370, 377, 389, 390, 394 à 396, 399, 405, 408, 410, 414, 416, 427, 429, 450, 465, 468, 481, 483, 491, 497, 498, 516, 519, 527; — avec le lord Fitz-Gérald, 483, 490; — avec le Comité de surveillance de Huningue, 386; — avec le trésorier Wyss. — Lettre du chancelier de Mulhouse, Hofer, à Kilchsperger, décachetée par erreur à Huningue, 364, 373, 374, 385, 386.

KILIAS (le tribun Cléopat). — 100, 101.

KNAP, de Stuttgard. — 255.

KNOBELSDORF (régiment de cuirassiers de). — 528.

KOCH (le peintre). — 237.

KŒCHLIN, député de Mulhouse, 459.

KŒNIGSECK (comtesse DE), sœur du général baron de Wimpfen, 230.

KOHL (Christian), 48, 52, 54, 101.

KRAMBOURG (Frisching de Rumlingen, baron DE), cousin du trésorier Frisching, 252, 253, 261, 303, 310, 336, 340, 359, 360.

KREISSELBERG (M. DE), commissaire impérial à Bâle, 66, 93

KREMPS, agent secret à Stuttgard, 345.

KRUS (l'avoyer), de Lucerne, 170, 185, 261, 264.

KUTSCHOUBEY. — 507.

KUTUSOFF (M. DE). — 471, 507.

LABRUYÈRE (le général), commandant dans le Haut-Rhin, 19, 34, 36, 42, 55, 78, 223. — Son arrestation, 88. — Correspondance avec Bâle, 35, 58; — avec Barthélemy, 61.

LACHAISE, émigré, 283.

LA COMBE-SAINT-MICHEL (le représentant du peuple). — 411.

LACOSTE (Jean-Baptiste), représentant du peuple près les armés du Rhin et de la Moselle, 386, 387, 492, 503.

LADEBOURG, près de Manheim, 275.

LAFAY, payeur général du Haut-Rhin, 464, 465, 479, 491, 499, 528.

LAFAYETTE (le général). — 192, 228, 231.

LAFLOTTE (le citoyen), 178.

LA HAYE. — 199, 271, 284, 379, 384, 424.

LAIGNELOT, membre du Comité de sûreté générale, 127.

LAINES. — 520.

LAITON. — 520.

LA JAILLE (marquis DE), émigré, 524.

LALLY-TOLLENDAL. — 228.

LAMALGUE (fort), à Toulon. — 313.

LA MARGELIÈRE, agent secret, 186.

LAMBALLE (la princesse DE). — 10.

LAMBERG (comte DE). — 218.

LAMETH (Théodore DE). — 450.

LANDAU. — 16, 40, 64, 162, 203, 208, 222, 263, 265, 266, 271, 276, 300, 305, 329, 332.

LANDENBERG (François-Antoine DE). — 497.

LANDOLT (le statthalter). — 164, 166, 167.

LANDREMONT (le général). — 102.

LANGLAIS (le citoyen). — 102.

LA PORTE (le citoyen), représentant du peuple à Lyon, 385.

LA QUIANTE, secrétaire de l'ambassade de la République française en Suisse, 77, 107, 188, 483, 504, 525. — Déclare ne pas être noble, 194. — Son traitement, 169.

LA ROCHEFOUCAUT (M. DE), émigré, 283.

LA ROCHELLE. — 162.

LA SALLE (le marquis DE). — 38.

LASCI (M. de). — 424.

LA TOUR DU PIN (M. DE), émigré. — 283.

LAUFFEN, commune du Mont-Terrible, 162.

LAUNAI (le citoyen DE), d'Angers, 510.

LAURENT, commis à la liquidation des troupes suisses, 467.

Digitized by Google

Lausanne. — 37, 87, 115, 117, 119, 178, 219, 225, 237, 238, 283, 340, 352, 400, 425, 458, 474, 479, 500, 524, 526, 530. — Bailli de Lausanne, 196, 283, 322, voir *Buren* et *Erlach*. — Emigrés, 129, 130, 181, 182, 366. — Lettres datées de Lausanne, 85, 88, 103, 118, 129, 137, 152, 157, 181, 191, 215, 232, 237, 243, 259, 270, 283, 288, 308, 321, 334, 351, 260, 366, 390, 399, 431, 457, 467, 472, 488, 489, 505, 516, 520. — Libraire, voir *Mourer*. — Manège, 5. — Société pour l'exportation du numéraire, 489. — Agent français, voir *Venet*.

Lauterbourg. — 255, 351.

Lavater (le conseiller), de Zurich, 256.

Lavaux, journaliste, 69, 153.

Le Blanc (le citoyen). — 497.

Le Blanc (la citoyenne), de Lausanne, 425.

Le Brun, ancien ministre des Affaires étrangères, 38, 495.

Le Cousturier, chef du bureau de la liquidation des Suisses, 117.

Lefebvre, procureur de la Commune-Affranchie, 224, 302.

Légumes. — 345.

Lehrbach, Autrichien, 375.

Lehsten (M. de), major de hussards au service de Hesse-Darmstadt, 345, 355, 356, 402 à 404, 455, 488.

Leimen (municipalité de). — 18, 19.

Leimenthal. — 295.

Leipzig. — 316, 463, 514, 515. — Agent français, voir *Parandier*.

Le Jeune (le citoyen), représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura, 442, 481, 487, 496, 499.

Lemann (le citoyen), représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, 392.

Lemerle (Ferdinand), officier suisse, 135, 269, 324.

Lendy (le citoyen), commissaire des guerres, 39, 157, 360, 401, 467.

Lerber (M. de), secrétaire du conseil d'Etat de Berne, 257, 302, 451.

Lescure (M. de), émigré, 458.

Levée en masse. — Voir *Allemagne*.

Leviathan (le capitaine du vaisseau anglais le). — 37.

Levant (correspondance avec le). — Voir *Constantinople*.

Leyde (gazette de). — 224.

Liaurun, de Vevey, 486.

Libremont (district de). — 477,

Lichtenberg (le général de). — 162.

Liège (pays de). — 215.

Liesthal (lettre datée de). — 40.

Ligertz (baron de), grand archidiacre de Bâle, 477.

Ligue Caddée. — 15, 47, 69, 111, 233.

Ligue des Dix-Droitures. — 13, 47, 69, 74, 111, 233.

Ligue grise (la). — 13, 47, 69 à 74, 82, 83, 111, 195, 233.

Ligues grises. — 6, 9, 11 à 15, 31 à 33, 45 à 54, 57, 69 à 74, 78, 82, 83, 85, 88, 91, 93, 97 à 102, 106, 108 à 114, 119, 129, 132, 153, 157, 171, 195 à 197, 202, 233 à 235, 237, 238, 242, 252, 253, 268, 269, 272, 286, 290, 291, 312, 322, 323, 328, 334, 335, 338, 342, 348, 358, 360, 378, 383, 386, 388 à 390, 394, 406, 408, 432, 440, 444, 445, 450, 453, 457, 463, 465, 468, 474, 475, 491, 501, 502, 504, 505, 516, 519, 524 à 527. — Correspondance avec le ministre impérial Cronthal, 50, 52, 53, 72, voir *Cronthal*; — avec Marandet, 14; — avec Noël, 287; — avec Zurich, 99, 517. — Emigrés, 260. — Complot contre la sûreté des Français dans la Valteline, 311, voir *Valteline*. — Mission du citoyen Schweizer, voir *Schweizer*. — Enlèvement de Sémonville, voir *Sémonville*.

Lille. — 134, 393, 463. — Général commandant à Lille, 61, 94.

Lincelles. — 133.

Lindet (Robert). — 293 à 295, 401, 402.

Lindinner, de Zurich, 325.

Livourne. — 280, 344, 367, 471.

Locarno (bailliage de). — 365.

Loche (le chevalier de), commandant des troupes sardes dans le Faucigny, 465.

Lœrtscher (Chenebie et), imprimeurs à Vevey, 179.

Loire-Inférieure (représentant du peuple dans la). — 422.

Loisy (M. de), émigré, fils d'un président au parlement de Dijon, 380.

Lombard (Louis-Frédéric), sautier de Genève, 132.

Lombardie. — 478, 520.

Londres. — 24, 30, 59, 223, 243, 245, 293, 379, 393, 458. — Faux assignats, 260, 261. — Ministre de Venise, 94, voir *San-Fermo*. — Tour de Londres, 410. — Voir *Angleterre*.

Longchamps (Lazare), 382.

Lons-le-Saunier. — 334, 382.

Loron (le citoyen) demande un emploi d'agent secret en Suisse, 269.

Lörrach. — 170, 320, 361.

Lorraine. — 230.

Lorraine (Charles de). — 161.

Lottin (le citoyen), vérificateur des assignats à Bâle, 402, 460, 473, 519.

Louis XVI. — 119, 232, 407. — Projet d'enlèvement, 228. — Estampe représentant son supplice, 179.

Louis XVII. — 37. — Voir *Capet*.

Louis, faux monnayeur, 136.

Louisbourg. — 403. — Voir *Ludwigsbourg*.

Loyal-émigré (régiment de). — 471.

Lucchesini, agent prussien, 331, 344, 367, 375, 393.

Lucens (lettres datées du château de), 389, 474.

Lucerne. — 103, 160, 454. — Faux assignats, 255, 260, 261. — Avoyer de Lucerne,

Digitized by Google

voir *Krus*. — Affaires de Bâle, 20, 196, 286; — de Neuchâtel, 176. — Pensions, 487, 488, 514. — Sels, 170, 524. — Lettres datées de Lucerne, 118, 155, 170, 261, 310, 364, 429.

Luckner (le général). — 228.

Luçon. — 244, 245.

Ludwigsbourg. — 405.

Lugano (gazette de). — 363.

Lullin, ancien syndic de Genève, 472.

Lutry, près de Lausanne, 65.

Luxbourg, de Deux-Ponts, 393.

Luxembourg. — 199, 476.

Lyon. — 6, 21, 25, 129, 130, 139 à 141, 143, 153, 157, 159, 166, 167, 181, 183, 191, 202, 206, 224, 232, 236, 238, 240, 243, 256, 260, 262, 279, 286, 287, 290, 298, 301, 302, 331, 366, 369, 376, 413, 440, 458, 472, 515, 521. — Agent secret du gouvernement de Milan, 78. — Correspondance de la municipalité avec Barthélemy, 185, 325; — de la Commission révolutionnaire avec le même, 342, 365, 391; — des représentants du peuple avec le même, 184, 191, 236, 413, 432, 440, 452, 479, 496, voir *Fouché* et *La Porte*. — Lettres datées de Lyon, 224, 325, 385. — Emprunts, 420, 466. — Envoi d'imprimés en Suisse, 358, 368, 388, 390, 391, 396. — Intérêts des Suisses, 167 et *passim*. — Journal de Lyon, 310. — Maire, voir *Vitet*. — Procureur de la commune, voir *Lefebvre*. — Soieries, 463. — Syndic de la nation suisse, 412. Voir *Scherb*.

Macbride (l'amiral). — 375.

Machet (le général). — 464.

Mac-Donald, membre du Parlement, 495.

Mack (le colonel). — 383, 405, 463, 471, 478.

Madignier (les frères Nicolas et César). — 487.

Maffioli (le citoyen), des Grisons, 334.

Maglan. — 133.

Magdebourg. — 192, 326, 333, 361.

Maignet (le citoyen), représentant du peuple dans les Bouches-du-Rhône et le Var, 374, 466, 497.

Maligny (le citoyen), ci-devant chargé d'affaires de France à Genève. — Prétendue soustraction des archives du poste, 186, 188, 194, 219, 224, 225, 237, 238, 242, 251, 272, 322, 340.

Malines. — 208.

Maller (M. de), député du chapitre de la cathédrale de Bâle, 477.

Mallet, banneret de Vevey, 347.

Mallet, négociant à Lons-le-Saunier, 382.

Mallet du Pan. — 103, 195, 292, 306, 352, 426, 449, 524.

Malseigne (conjuration de). — 162.

Malte. — 77.

Manfredini, ministre de Toscane, 169, 215, 266.

Manheim. — 275, 333, 372, 375, 384, 385, 405, 449, 418, 517.

Mans (le). — 296.

Mantoue. — 9, 61, 135.

Marandet (le citoyen), secrétaire de l'ambassade de la République française en Suisse, 11 à 15, 77, 85, 99, 194, 339, 496, 522.

Marandet (le citoyen), directeur de l'entrepôt des sels à Thann, 125.

Marat. — 179.

Marchiennes. — 208.

Maret (Hugues). — 9 à 11, 48, 83, 84, 135. — Voir *Sémonville*.

Marie-Antoinette (la reine). — 119, 120, 165, 168, 186, 239.

Marie-Thérèse (l'impératrice). — 216, 242.

Marie-Thérèse (ordre de). — 332.

Marigny (pont de), entre Cluses et Bonneville, 85.

Marine. — 185, 260, 284, 289, 293, 470, 513. — Ministre de la Marine, voir *Dalbarade*. — Voir *Apschon*, *Daudibert-Caille*, *Léviathan*, *Nouette*, *Tancrède*.

Marné (le citoyen), agent français, 377, 416, 433, 441, 463, 478, 489, 495.

Marseillaise (la), 237, 458.

Marseille. — 36, 37, 93, 117, 167, 203, 273, 310, 336, 359, 378, 418. — Correspondance avec Barthélemy, 94, 117, 203, 336, 353, 370, 385, 418, 442, 452. — Lettres datées de Marseille, 313, 385, 442, 466, 497.

Martin (Pierre-Louis), de Neuchâtel, 427, 451, 495.

Martignac (M. de), émigré, officier supérieur à l'armée de Condé, 283.

Martigny. — 193.

Marty (le citoyen), de Glaris, capitaine au régiment de Sonnenberg, 432, 492.

Masevaux (abbaye de), dans le Haut-Rhin, 418.

Massieu (le représentant du peuple). — 435.

Massner (MM.), banquiers à Coire, 11, 15, 71, 114, 388, 390, 514, 505.

Matheus. — Voir *Clavel*.

Maubeuge. — 124, 162, 189, 218.

Maurienne. — 119, 140, 192. — Armée de la Maurienne, 218. — Régiment de Maurienne, 86, 158.

Maury (le cardinal). — 458, 521.

Maximum. — 159, 160, 188, 189, 194, 243, 288, 426.

May (régiment de). — 133, 141.

May de Schefftland (Louis-Bernard), lieutenant au régiment de May, 135, 172.

Mayence. — 30, 90, 159, 203, 228, 263, 275, 296, 326, 331 à 333, 361, 366, 375, 379, 419, 433, 453 à 455, 517, 518, 529.

Mayence (électeur de). — 90, 332, 436, 472, 507.

Digitized by Google

Mayenfisch (le maréchal de camp). — 240, 327, 368.
Mayer (le citoyen), des Grisons, chef du 1er bataillon franc de l'armée des Alpes, 527. — Voir *Meyer*.
Mazaucourt (M. de), commandant de la cavalerie noble de l'armée de Condé, 382.
Mazurier (Nicolas-Auguste), capitaine du génie, 295.
Médiation. — 59. — Voir *Paix*.
Méditerranée. — 30, 300.
Memmingen, en Souabe, 515.
Mein, rivière, 331.
Meister (le citoyen), de Zurich, 248 à 250.
Melding (le conseiller). — 218.
Menderoze (le citoyen). — 77.
Mengaud (le citoyen). — 22, 27, 64, 107.
Menin. — 129, 133.
Menou-Saumery (la citoyenne Françoise). — 199.
Mérian, lieutenant-colonel du régiment de Châteauvieux, 18, 19.
Mérian (Jean-Jacques), négociant à Bâle, 61.
Mérian (le grand tribun), de Bâle, 255.
Messager boiteux (almanach dit le). — 167, 177, 179, 180, 183, 184, 193, 196, 200, 204, 217, 219, 236, 240, 247, 262, 283, 331.
Messageries nationales. — 273.
Metz. — 306, 410, 411, 492.
Meuron (Pierre-Étienne), de Neuchâtel, arrêté à Toulon, 417, 423, 451.
Meuron (le citoyen), officier au régiment de Watteville, 466.
Meurthe (département de la). — 334. — Salines, 320, 387, 454.
Meuse (département de la). — 325, 360, 491.
Meyer (diverses personnes du nom de). — 77, 103, 118, 147, 156, 165, 479.
Meyer de Schauensee. — 118, 306, 310.
Meyrin. — 488, 500.
Mezzerle, canton de Soleure, 171, 392.
Michaud (le général), commandant en chef l'armée du Rhin, 503.
Micheli, ancien syndic de la garde de Genève, 399.
Midi (représentants du peuple à l'armée du). — 423, 461.
Midi (médecin à l'armée du). — Voir *Montfalcon*.
Midy (la citoyenne), de Rouen, 473.
Milan. — 8.
Milanais. — 118, 157, 221, 455, 457, 484, 506, 520, — Emigrés, 260.
Ministres protestants. — 367.
Miniti (le comte), Vénitien. — 201.
Mirabeau. — 430. — Journal de Mirabeau, 429. — Légion de Mirabeau, 381, 382.
Mirecourt (lettre datée de). — 394.
Mitry (le comte de), capitaine en second des grenadiers de Mirabeau, 382.
Moines. — 128. — Voir *Bellelay*.
Moira (le comte de), auparavant lord Rawdon, 280, 283, 304, 326, 375.
Moldavie. — 493.
Molinoux. — 284.
Mollendorf (le général). — 379, 383, 413.
Monachon (le citoyen), délégué de Soulavie, 237.
Monin (Ambroise), abbé de Bellelay. — Voir *Bellelay*.
Monin (le capitaine), du 1er bataillon du Mont-Terrible, 324, 395.
Moniteur (le). — 358, 387, 395, 399.
Monnier (Joseph-Gabriel), chef de bataillon du génie, 295.
Monnaies. — 118, 136, 170, 221, 255, 281, 400. — Comité des assignats et monnaies, 401. — Voir *Numéraire*.
Monod-Froideville (le citoyen), du pays de Vaud, 409-410.
Mons. — 185.
Montagne (journal de la). — 43. — Voir *Journal*.
Montaran (le citoyen). — 45.
Montargis. — 353.
Montbarey (le prince de). — 494.
Montbéliard. — 108, 249, 274, 275, 351, 423, 470, 496. — Représentant du peuple à Montbéliard, voir *Bernard*.
Montbéliard (prince de). — 131.
Montbéliard (la veuve du comte de), bâtard de la maison de Wurtemberg, 498.
Mont-Blanc (département du). — 41, 65, 81, 103, 108 à 110, 112, 115, 116, 135, 141, 351, 396, 416, 428, 435, 449, 468, 480, 498. — Emigration, 307, 416, 418, 425, 448. — Lettre de Helfflinger au département, 470. — Président du directoire, voir *Somelier*. — Procureur général syndic, voir *Favre-Buisson*. — Représentant du peuple dans le Mont-Blanc, voir *Albitte*. — Violation du territoire valaisan par les Piémontais, voir *Valais*.
Montesquiou (M. de). — 521.
Montfalcon, médecin à l'armée du Midi, 313.
Montferrat (duc de). — 218.
Montferrat (régiment du). — 158.
Montgeroult (le citoyen). — 9, 61, 84, 100, 113.
Montgeroult (la citoyenne), femme du précédent, 9, 24, 48, 61, 67, 84, 97, 135, 152, 164.
Monthey (lettres datées de), 32, 127, 153.
Montjoie (M. de), 21, 344, 380.
Montmorency (Mathieu de). — 489.
Moutier. — 431.
Mont-Saint-Michel. — 280.
Mont-Terrible. — 6, 20, 21, 23, 31, 34, 36, 43, 46, 48, 55, 64, 78, 80, 96, 104, 115 à 117, 122, 123, 140, 143, 149, 162, 168, 172, 186 à 188, 190, 195, 205, 207, 209, 211, 220, 225, 256, 264, 274, 285, 286, 291, 299, 324, 351, 433, 503. — Commissaire dans le dé-

Digitized by Google

partement, voir *Bellot*. — Correspondance avec Barthélemy, 42, 75, 187, 188, 226, 308, 325, 350, 370, 386, 413, 420, 442, 446, 469, 486, 497, 508; — des représentants du peuple avec Barthélemy, 413; — du département avec l'abbaye de Bellelay, 207, 466, 467; — avec Bienne, 442; — avec le Comité des affaires étrangères, 172; — avec la régence de l'Erguel, 442; — avec le chapitre de Moutier-Grandval, 106. — Décret, 391. — Emigration, 307, 308. — Général commandant dans le Haut-Rhin et le Mont-Terrible, 487, voir *Haut-Rhin*. — Président du département, voir *Clerget*. — Procureur général, voir *Rengguer*. — Représentant du peuple en mission, voir *Bernard*.

Morat. — 458.

Mordwinoff (l'amiral). — 507.

Morges. — 366, 412, 458, 460, 504, 509, 523.

Morlot, secrétaire de l'État de Berne, 446.

Mortella (fort de la), en Corse, 472.

Morsbourg, sur le lac de Constance. — 281.

Morspurg (conférences de). — 318.

Moselle. — 133, 208, 288, 305, 306.

Moselle (armée de la). — 276, 296, 300, 303, 304, 334, 453. — Munitionnaire des vivres, voir *Benaven*. — Représentants du peuple, voir *Lacoste, Lemann*.

Moser (le bourgmestre), de Bienne, 370. — Correspondance avec Bacher, 7; — avec Barthélemy, 123, 369, 398, 408, 412, 481.

Moudon. — 130, 218. — Bailli de Moudon, voir *Weiss*.

Mounier (l'ex-constituant). — 232, 352, 449, 458, 506.

Mourer, libraire de Lausanne. — 124, 147, 164.

Moutier (lettres datées de). — 106, 169, 207, 350, 374.

Moutier-Grandval (prévôté de). — 121, 136, 195, 209, 274, 285, 348. — Correspondance avec Bacher, 365; — avec Barthélemy, 207, 350, 374. — Secrétaire du conseil d'administration de la prévôté, 374, voir *Briselance*. — Voir *Munsterthal*.

Moutier-Grandval (collégiale de). — 95, 97, 104, 106, 287, voir *Delémont*.

Moutons. — 335.

Moyenvic (salines de). — 121. — Lettres datées de Moyenvic, 412, 477.

Muir. — 495.

Mulhouse. — 67, 95 à 97, 104, 121, 124, 163, 164, 166, 167, 178, 212, 213, 239, 384, 396, 397, 399, 434, 458, 459, 523, 527. — Correspondance avec Barthélemy, 96, 97, 167, 397; — avec le département du Haut-Rhin, 97. — Lettres datées de Mulhouse, 67, 96, 124, 167, 356, 397, 434, 523, 527. — Député de Mulhouse, voir *Kœchlin*. — Chancelier, voir *Hofer*. — Tanneurs, 356.

Mulinen (l'avoyer de), de Berne. — 151, 217, 388, 390, 435, 437. — Correspondance avec le comté de Baden, 11; — avec Barthélemy, 7, 25 à 27, 40, 58, 62, 96, 116, 126, 135, 141, 145, 152, 154, 163, 172, 178, 183, 193, 196, 204, 225, 251, 256, 308, 319, 322, 327, 336, 395, 399, 418, 423, 437, 486, 501, 516, 519.

Muller (divers Suisses du nom de). — 94, 194, 422.

Munich (secrétaire de légation à). — Voir *Flury*.

Munitions. — 237.

Munsterthal. — 48, 55, 61, 62, 71, 80. — Voir *Moutier-Grandval*.

Muralt (le général de), sa veuve, 427, 475.

Muralt (M. de) remplace le bailli de Lausanne, 181.

Muralt (le capitaine de), de Zurich, 65.

Muret (Samuel), de Morges. — 509.

Musulmans. — 419.

Muttenz. — 20.

Nancy. — 382.

Nantes. — 162, 207, 370, 383. — Edit de Nantes, 216.

Naples. — 40, 59, 86, 344, 455, 478. — Voir *Alfiéri*.

Nassau (le prince de). — 375, 384, 493.

Naudet, commissaire du Comité de Salut public dans le Mont-Terrible, 274, 275, 351.

Neckar, rivière, 483, 517.

Necker (M.). — 119, 192, 283, 489.

Necker (Mme), femme du précédent, 283, 489.

Neubourg. — 254.

Neuchatel. — 18, 26, 36, 37, 61, 80, 145, 146, 157, 176 à 178, 183 à 190, 192, 195, 196, 200, 204 à 207, 212 à 214, 216, 217, 219 à 221, 225, 237 a 239, 242, 247, 273, 275, 279, 301, 325, 363, 380, 388 à 390, 394, 416, 431, 435, 440, 443, 444, 461, 466, 469, 474, 480, 481, 490, 491, 499, 500, 502, 515, 524, 526. — Correspondance avec Berne, 221; — avec Deforgues, 135. — Lettres datées de Neuchâtel, 60, 135, 324, 325, 348, 363, 395, 398, 417, 427, 451, 464, 487, 491, 499, 500, 526. — Almanach dit le *Messager boiteux*, voir *Messager boiteux*. — Faux assignats, 268, 275, 359, 388. — Emigrés, 433, 487, 493, 498, 500, 526. — Imprimeur, voir *Fauche-Borel*. — Secrétaire du conseil, voir *Pettavel*.

Neuchatel (lac de). — 500.

Neudorf, près de Huningue, 170.

Neufbrisach. — 55, 324.

Neustadt (gorges de). — 276.

Neutralité. — 68, 69, 78, 116, 169, 189, 190, 209 à 211, 213, 215 à 217, 257, 339, 397, 490,

Neutres (puissances). — 156, 160.

Nice. — 87, 218, 259, 455.

Niederbron. — 276.

Niort. — 244.

Nobles. — Destitution des nobles employés dans les Affaires étrangères, 173.

Digitized by Google

Noël (le citoyen), ministre de France à Venise, 8, 11, 15, 39, 56, 348, 388, 504. — Correspondance avec Barthélemy, 59, 311; — avec Deforgues, 201; — avec les Ligues grises, 287; — avec MM. Masner, de Coire, 114, 390, 505. — Correspondance de la France avec Constantinople, 342, 343, voir *Constantinople* et *Venise*. — Complot contre la sûreté des Français dans la Valteline, 310, 311, voir *Valteline*.

Noire (mer). — 488, 507.

Noirmoutier. — 369.

Nonce du pape, en Suisse, 158, 454.

Nord (cours du). — 92, 201.

Nord (armée du). — 354, 453.

Normandie. — 245. — Voir *Calvados*.

Nothweiler. — 66.

Notre-Dame des Hermites. — 425, 426.

Notre-Dame de la Pierre. — 243, 252.

Nouette (le citoyen), trésorier des invalides de la marine, 269, 324.

Novate. — 51.

Numéraire. — 227, 271, 366, 391, 458, 489, 500, 504.

Nuremberg. — 356, 373, 403, 416, 421, 453, 462, 485, 510, 511.

Nyon. — 10, 37, 154, 192, 218, 293, 450, 489, 499, 515.

Oberhalbstein, en Grisons, 100, 101.

Obert (Antoine-Charles), chef de bataillon d'artillerie, 295.

O'Brien, Irlandais servant à l'armée de Condé, 295.

Ochs (Pierre), chancelier de Bâle, 277, 363, 367, 399, 447.

O'Connel, émigré, 283.

Offenstein (le général), commandant la division du Moyen-Rhin, 487, 494, 514.

O'Hara (le général). — 282.

Olivier (Jean), d'Eysins, bailliage de Nyon. — 154, 432, 509.

Olten. — 251, 253, 254, 261.

Oneglia. Voir *Oneil*.

Oneil. — 86, 129, 182, 308, 309.

Oquerr, émigré, 293.

Orange (le prince d'). — 381.

Orange (la princesse d') et ses fils, 133, 218.

Orell, officier suisse, 288.

Orell et fils, négociants de Zurich, 191.

Orelli, major du régiment de Steiner, 210.

Orise (Catherine), domestique de Barthélemy, 470, 496.

Orléans. — 221.

Orléans (famille d'). — 232. — Voir *Egalité*.

Ostende. — 30, 37, 186.

Osterwald (Henri-Louis), de Neuchâtel, arrêté à Lyon, 440.

Ottmarsheim. — 149.

Ott (le bourgmestre), de Zurich, 26, 81. — Correspondance avec Barthélemy, 9, 25, 33, 54, 85, 94, 102, 125, 268, 377.

Ott (Jean-Conrad) et fils, négociants à Zurich, 191.

Ott. — Voir *Usteri*.

Pahud (le caporal Louis), de Berne, 131, 147.

Paix. — 38, 147 à 149, 174 à 176, 181, 182, 187, 197 à 199, 203, 204, 227, 255, 331, 333, 343, 344, 354, 356, 359, 360, 362, 367 à 369, 389, 397, 399, 400, 405, 408, 414, 424, 458, 462, 493, 517, 529.

Palatinat. — 411, 415, 493.

Palmer. — 495.

Paméla. — 521.

Pannin, ministre de Russie, 420.

Panon, agent national du district de Pontarlier, 407, 424, 429, 440.

Paolistes. — 513.

Papier monnaie. — 369, 379. Voir *Assignats*.

Parandier, agent français à Leipzig, 245, 327, 372.

Paravicini (les frères), de Bâle, 221, 427, 474.

Paravicini (le capitaine), du régiment de Salis-Grisons, 374, 432.

Paravicini, de Chiavenne, 101.

Paré, ministre de l'Intérieur. — Correspondance avec Barthélemy, 150, 447, 479; — avec Deforgues, 120, 173, 303, 385, 445; — avec Favre-Buisson, 173.

Paris. — 171, 230 à 232, 282, 288, 291, 433, 455, 510, 518, 526. — Lettres datées de Paris, *passim*.

Pascalin (Jacques-Louis), de Lausanne, 496.

Passavant (le citoyen), de Bâle, 240, 385.

Passeports. — 40, 117, 131, 138, 142, 147, 151, 154, 158, 159, 163, 169, 172, 181, 183, 206, 327, 352, 358, 366, 369 à 371, 386, 391, 530.

Paul, Milanais dénoncé comme agent secret du gouvernement de Milan, à Lyon, 78.

Pavillon national français (changement de). — 448, 474, 483, 512.

Payan (le citoyen), chargé d'une mission auprès de Barthélemy, 264, 289, 300 à 302, 305, 321. — Correspondance avec Deforgues, 291, 297; — avec Robespierre, 292, 299.

Payerne. — 301.

Pays-Bas. — 38, 405, 413, 424, 441, 449, 453, 456, 463, 476, 482, 518, 522, 529.

Pensions. — 9, 57, 62, 82, 83, 121, 137, 144, 172, 210, 211, 311, 322, 327, 332, 337, 341, 349, 392, 401, 454, 459, 487, 509, 514.

Peralta, agent de Dumouriez, 21, 43, 54, 67, 81, 94.

Peray, faux monnayeur. — 136.

Digitized by Google

Perdonnet (le citoyen). — 401, 402, 420, 422, 423, 429, 435, 437, 438, 450, 452, 464, 479, 483, 486, 490, 494, 505, 508.
Perle (lettre datée de). — 286.
Perpignan. — 306, 479.
Perregaux (Jean-Frédéric) de Neuchâtel, 312, 322, 323, 342, 346, 347, 407, 412, 473, 487.
Perret, de Neuchâtel, 325, 348, 395, 445, 491.
Perrier du Cottard, conseiller d'État de Fribourg. — 191.
Perrochet, de Neuchâtel, 18, 26.
Personnel diplomatique. — 75.
Pestalozzi. — 94, 131, 279, 389.
Petermann (J.-H.). — 442.
Pétion. — 290, 301, 330, 430.
Pettavel, secrétaire du conseil de Neuchâtel, 369.
Pettolaz (Jean-Cyprien), de Fribourg. — Sa femme, 467, 479.
Pfluoger (Hippolyte). — 292.
Pfortzheim. — 185.
Pfyffer de Heidegg (l'avoyer), de Lucerne, 429.
Pharaon (fort), à Toulon, 313.
Philipsbourg, 162.
Pichegru (le général). — 88, 102, 114, 116, 139, 149, 162, 185, 254, 320, 328, 329.
Pictet (François-Pierre), Genevois, agent secret de Pitt, 241, 243, 261, 262, 266, 282, 284, 288, 526.
Piémont. — 138 à 140, 158, 182, 218, 221, 259, 349, 360, 368, 406, 448, 455, 458, 463, 484, 506, 507, 520, 526. — Emigrés, 128. — Finances, 271, 357, 360. — Guerre, 85 à 87, voir *Guerre*. — Régiments suisses, 349, 431, voir *Régiments suisses*, *Roquemondet*. — Violation du territoire valaisan, voir *Valais*.
Piémont (prince de). — 218.
Piétistes. — 484.
Piort, représentant du peuple à Besançon, 180.
Pitt. — 4, 95, 133, 137, 198, 203, 241, 244, 252, 266, 288, 326, 354, 362, 419, 430, 456, 488, 495, 513, 522.
Planta, des Grisons, 408.
Plomb. — 520.
Plymouth. — 352.
Poisson sec. — 345.
Pologne. — 70, 89, 124, 131, 168, 182, 208, 216, 247, 252, 258, 348, 362, 375, 400, 405, 421, 476, 478, 488, 493, 508, 513. — Résident de Pologne à Vienne, voir *Potubiatto*. — Ambassadeur de Pologne à Vienne, voir *Woyna*.
Poméranie. — 505.
Pommet (fort), de Toulon. — 313.
Pondichéry. — 410, 419.
Pontarlier. — 27, 188, 214, 228, 496. — Agent national du district, voir *Panon*. — Lettres datées de Pontarlier, 27, 188, 227, 424, 442, 460, 462, 466, 467.
Pont l'Abbé (M. de), émigré. — 130, 140, 157, 217.
Ponts et chaussées. — 400.
Porect (le citoyen), agent. — 336, 342, 346, 358, 363, 365, 391.
Porentruy. — 6 à 8, 58, 59, 80, 102, 149, 274, 299, 317, 497. — Correspondance du district avec Barthélemy, 460; — du Comité de surveillance avec le même, 466, 486; — de la Société républicaine et montagnarde avec le même, 462, 491; — du district avec l'abbaye de Bellelay, 397, 466, 467. — Président du Comité de surveillance, voir *Blin*. — Commissaire du Comité de Salut public, voir *Rengguer*. — Lettres datées de Porentruy, 75, 106, 172, 187, 308, 324, 350, 386, 397, 508.
Porte Ottomane. — 59, 419, 471, 476, 488, 493, 494, 507, 518. — Voir *Constantinople*, *Turquie*.
Portsmouth. — 280.
Poste aux lettres. — 89, 126.
Potemkin, favori de Catherine de Russie, 420.
Potubiatto (l'abbé), résident de Pologne à Vienne, 379.
Poudre. — Voir *Approvisionnements*.
Pourtalès (divers du nom de). — 18, 36, 363, 464, 491, 509, 523.
Powis (le chevalier), agent anglais, 182.
Pozzi (le docteur). — 50.
Praroman, officier aux Gardes suisses. 376, 460.
Précy, commandant de Lyon, 159, 260.
Preiswerch (Luc), négociant de Bâle, 27, 346, 355, 377.
Preiswerch (Rodolphe), négociant à Bâle, 376.
Presbourg. — 343.
Presse. — 228. — Voir *Gazette*, *Journaux*.
Prêtres. — 110, 128, 161, 173, 194, 200, 204, 205, 320, 366, 372, 425, 426, 433, 481, 507. — Prêtres suisses, 342, 354.
Prevôt (la citoyenne). — 297.
Pries (Charles de), se disant chargé d'affaires pour Baden, 422.
Prieur (C.-A.), représentant du peuple, 293 à 295.
Prisonniers français. — 278, 280, 284, 318, 345, 361, 402 à 404, 409, 427, 437, 440, 454, 455, 460, 488. Voir *Hesse*, *Wesel*.
Probst (le citoyen). — 356, 421, 435, 473.
Propagande révolutionnaire. — 145, 368, 387, 388, 390, 391, 396.
Prost, représentant du peuple, 228.
Provence (comte de). — 283, 291, 306, 308, 343, 520.
Prusse, — 17, 30, 59, 66, 89, 131, 134, 159, 168, 208, 227, 228, 296, 375, 397, 399, 405, 409, 413, 420, 421. — Rapports avec l'Autriche, 285, 350, 367, 389, 413, 434. — Emprunt, 270. — Levée en masse, 507, voir *Allemagne*. — Ministre près le cercle de Franconie, voir *Soden*. — Mouvement

Digitized by Google

révolutionnaire, 215, 216. — Mission de Lucchesini, voir *Lucchesini*. — Affaires de Neuchâtel, voir *Neuchâtel*; — de Pologne, voir *Pologne*.

Prusse (roi de), 124, 131, 197, 198, 210, 216, 247, 252, 254, 256, 258, 354, 355, 362, 453, 484, 493, 510, 513, 515, 517, 518, 522. — Banquier, voir *Grau*. — Emprunt, 218. — Monnaie, 118, 489. — Sécularisation, 471, 476, 485, 528. — Demande de subsides pour continuer la guerre, 348, 367, 375, 389, 393, 394, 399, 400, 415 à 417, 419, 433, 436, 438, 449, 471, 472, 482, 492, 494, 507, 524, 528, 529; — mémoire à la diète de Ratisbonne, 436, 438.

Prusse (les princes de). — 266, 384.

Pujol (le citoyen). — 529.

Pukler (le comte), grand chambellan du duc de Wurtemberg. — Conversation de Dumouriez, 230.

Pukler (comtesse), femme du précédent, 230.

Pyrénées-Orientales (armée des), 310, 479. — Représentants du peuple en mission, voir *Bonnet*, *Cassanyès*, *Fabre*, *Gaston*; — leur correspondance avec Barthélemy, 118, 165.

Quéla (M. du), gentilhomme de la chambre, 380, 381.

Rahn (divers du nom de). — 280, 341, 393, 425, 435, 445, 498.

Rambour, accusateur public du tribunal criminel du Doubs, 511.

Rameau, précepteur des enfants de Sémonville, 82, 112.

Rapperschwyll. — 358.

Rascher (Jean-Simon), chancelier de la Ligue Caddée, 15.

Rassé (le citoyen), 337, 467, 486, 514.

Rastadt. — 92, 139, 296, 304, 470, 515.

Ratisbonne, 471. — Diète, 416. — Mémoire du roi de Prusse, 436, 438. — Ministre impérial près la Diète, voir *Buol*.

Rawdon (lord). — Voir *Moira*.

Régiments suisses. — 26, 54, 157, 211, 212, 232, 311, 324, 360, 378, 395, 401, 410, 434, 467, 492, 512. — Angleterre, 279. — Hollande, 132, 133, 147, 172, 196, 207, 431, 463. — Naples, 86. — Sardaigne, 307, 349, 431, 472. — Mise en liberté sur parole des officiers prisonniers, 194, 236, 243, 247, voir *Berne*. — Voir *Ernest*, *Reinach*, *Roquemondet*, *Sonnenberg*, *Steiner*, *Watteville*.

Reich de Reichenstein-Brombach (François-Joseph), bourgeois honoraire de Bâle, 419, 420.

Reichenbach, officier suisse, 194.

Reichenstein. — Voir *Reich*.

Reinach (régiment de). — 22, 324, 325.

Reinery, officier au régiment de Watteville, 341, 423, 466, 512.

Reinhart (le citoyen). — 77.

Remiremont (l'abbesse de), fille du prince de Condé, 139.

Renggger, procureur général du département du Mont-Terrible, 275, 299, 308, 317, 321, 331, 348, 350, 353, 397.

Rentes viagères. — 308, 341, 358, 360, 519, 530.

Rentz (Sébastien), bourgeois de Mezzerle, canton de Soleure, 171, 392.

Républicain (le). — Voir *Journal des hommes libres*.

Rey, émigré, 526.

Reybaz (le citoyen), ministre de Genève à Paris, 87, 358.

Reymond (Daniel-François), horloger de Neuchâtel, 398, 407, 424, 440, 451, 495.

Reymondin, banni de Berne, 331, 388.

Rheinfelden. — 8, 20, 92, 189, 254, 380, 517.

Rheinthal. — 99, 113, 133.

Rhin. — 23, 89, 128, 139, 140, 149, 152, 161, 162, 168, 222, 254, 266, 303, 305, 320, 373, 375, 404, 503, 517, 528. — Tentatives de passage du Rhin, 62, 63, 65, 66, 79, 80, 88, 93, 94, 114, 116, 162, 165. — Voir *Bas-Rhin* et *Haut-Rhin*.

Rhin (armée du). — 89, 214, 296, 304, 305, 313, 354. — Correspondance de Bouchotte avec le général en chef, 461, 480; — des représentants du peuple en mission avec le département du Haut-Rhin, 19. — Général en chef, voir *Landremont*, *Michaud*, *Pichegru*. — Général commandant la division du Moyen-Rhin, voir *Offenstein*. — Représentants du peuple en mission. Voir *Baudot*, *Lacoste*, *Lemann*.

Rhône, fleuve, 35, 140.

Rial (le citoyen), de Turin, 358.

Ribas (l'amiral). — 507.

Richardot, émigré, 385, 386.

Richemond (le duc de). — 227.

Richterschwyl, sur le lac de Zurich (lettre datée de). — 383.

Rienberg, campagne du chevalier de Roll, près de Soleure, 180.

Rietter, négociant à Winterthur, 135, 136.

Rigaud, ancien syndic de Genève, 450, 530.

Rigaud (maison Deonna et). — 107.

Rigolet, religieux de Fribourg, 347.

Ripa (la), en Grisons, 101, 501.

Ristelhueber, contrôleur des douanes à Bourglibre, 360, 433.

Ristelhueber fils, attaché à l'armée du Haut-Rhin pour les fournitures, 346.

Ritter, de Bâle (maison). — 171.

Rivalz (Louis-Marc), agent particulier à Bâle. — 149, 176, 187, 197, 198, 299. — son traitement, 511. — Correspondance avec Deforgues, 10, 16, 22, 38, 42, 59, 65, 89, 92, 107, 124, 131, 134, 137, 150, 162, 168, 170, 181, 184, 203, 208, 221, 226, 241, 248, 254, 258, 263, 265, 275, 280, 282, 289,

Digitized by Google

295, 303, 311, 319, 325, 333, 343, 356, 361, 367, 375, 383, 393, 404, 410, 413, 419, 424, 433, 441, 456, 462, 470, 477, 488, 494. 507, 513, 522, 528.

Rivaz (le capitaine). — 478.

Riz. — Voir *Approvisionnements*.

Robespierre. — 160, 173, 291, 293 à 295, 518. — Décret sur les relations de la République avec les cantons suisses et les Etats-Unis rendu sur le rapport de Robespierre, 203, 228, 229, 238, 248, 251, 256, 259, 261, 262, 266, 267, 272, 282, 285 à 287, 293, 295. 298, 299, 302, 305, 317, 319, 329, 347, 348, 350, 363, 395, 396, 403, 408, 409, 460, 469, 482, 491. — Correspondance avec Deforgues, 262; — Avec J.-G.-G. Durade, de Genève, 448; — avec Genève, 255, 263; — avec Gruyère, 427; — avec Kœchlin, 459; — avec Payan, 292, 299.

Rochat (Jacques-Henri), du pays de Vaud, 154.

Rochefort (le citoyen). — 511.

Rodolphe (le citoyen), de Versailles, agent pour les approvisionnements, 336, 342, 346, 363, 365, 391.

Roguin, de Berne, 374, 378, 423, 427, 466.

Roggenbach, prince-évêque de Bâle. 484. — Voir *Bâle*.

Roll (le baron de), commandant les troupes de Soleure à Erschwyll, 130, 138, 187.

Roll (le chevalier de). — 180.

Roll d'Emmenholtz (Georges-Antoine de), bourgeois de Soleure, 360.

Rome. — 37, 393, 458, 521.

Romer fils (Melchior), négociant de Zurich. — 191.

Roquemondet (régiment de). — 360.

Rosamowski, agent russe à Berne. — 337.

Rosbach (bataille de). — 177, 213, 351.

Rosière (le général). — 33, 34, 61.

Rossel (Henri et Charles), de Neuchâtel. 510.

Rothembourg. — 515.

Rotondo (le nommé). — 10, 292.

Rouen. — 360, 473.

Rougement (M. de). — 135.

Roulet, de Neuchâtel, 325.

Rousse (île). — 411.

Roveré (le citoyen). — 46, 109.

Royal allemand cavalerie (régiment de). — 381.

Ruenod (le citoyen). — 183.

Rumlingen. — Voir *Frisching*.

Russie. — 131, 134, 168, 222, 258, 311, 334, 362, 369, 384, 397, 400, 419 à 421, 453, 455, 471, 476, 478, 488, 493, 494, 507, 508, 513, 518. — Voir *Apraxin, Catherine, Panin, Potemkin, Rosamowski*.

Saas, commune des Grisons, 74.

Sacs. — 214.

Saint-Barthélemy (terre de), canton de Fribourg, 293.

Saint-Bernard (mont). — 32, 115, 118, 130, 428, 459, 507, 509, 527.

Saint-Denis. — 393.

Saint-Domingue. — 77, 296, 304, 311, 320.

Saint-Florent, en Corse. — 472, 495.

Saint-Gall. — 183, 184, 236, 240, 279, 342, 352, 376, 446, 447, 509. — Secrétaire de la chancellerie, voir *Weguelin*.

Saint-Gothard (mont). — 118, 221.

Saint-Huberty (l'actrice). — 376.

Saint-James (cabinet de). — Voir *Angleterre*.

Saint-Just, membre du Comité de Salut public, 160, 173.

Saint-Libre. — Voir *Saint-Louis*.

Saint-Louis [*Saint-Libre*], près de Huningue, 193, 205, 209.

Saint-Louis (croix de). — 521.

Saint-Marc (procurateur de). — Voir *Erino*.

Saint-Malo. — 280, 283.

Saint-Maurice. — 24, 38, 459. — Gouverneur de Saint-Maurice, 32, 38; — légation française, voir *Helfflinger* et *Valais*. — Lettres datées de Saint-Maurice, 3, 22, 25, 33, 36, 42, 60, 65, 78, 90, 107, 114, 125, 126, 128, 137, 150, 153, 164, 181, 193, 321, 326, 334, 347, 358, 365, 370, 371, 386, 401, 410, 421, 426, 434, 446, 458, 465, 469, 470, 478, 479, 488, 496, 508, 513, 523, 529.

Saint-Mesmin (M. de), émigré, 120.

Saint-Père (le). — 158. — Voir *Nonce*.

Saint-Pétersbourg. — 375, 384. — Voir *Russie*.

Saint-Priest (M. de). ancien ambassadeur à Constantinople et ministre des Affaires étrangères, 431.

Saint-Remi (bourg de), en Piémont, 118.

Salanches. — 87, 120, 133, 507.

Salins. — 10, 18, 38, 74, 90.

Salis (famille de), — 13, 119, 524.

Salis (M. de), ci-devant major au régiment de Châteauvieux, 353,

Salis (Jean-Baptiste de), officier aux Gardes suisses, 191.

Salis (Rodolphe de), bourgmestre de Coire, président de la diète des Ligues grises, 12, 100.

Salis-Grisons (régiment de), 374, 447, 492. — Lieutenant-colonel, voir *Salis-Soglio*.

Salis-Samade (le lieutenant-colonel de). — 324, 326.

Salis-Seewis (le podestat de). — 54.

Salis-Seewis (M. de) [le même que le précédent?]. — Correspondance avec Barthélemy, 33, 49, 72, 114, 153, 171, 197, 238, 242, 269, 290, 323, 341, 358, 360, 390, 406, 440, 457, 475, 491, 505, 526.

Salis-Soglio (M. de), lieutenant-colonel du régiment de Salis-Grisons, 432, 492, 512.

Salis-Tagstein (M. de). — 71, 112.

Digitized by Google

Salles (marquis de), agent du roi de Sardaigne, 5, 86, 129.
Salm-Hussards (régiment de). — 381.
Salmour (le comte de), ministre plénipotentiaire de l'Electeur de Saxe à Paris, 250, 251.
Salpêtres. — Voir *Approvisionnements*.
Sandoz de Travers (M. de), conseiller d'Etat de la souveraineté de Neuchâtel, président de Comité secret. — Correspondance avec Barthélemy, 60 184, 204, 236, 325, 348, 378, 395, 398, 407, 427, 451, 464, 491, 500, 526. — Lettre sans nom de destinataire, 417.
San-Fermo (M. de), diplomate vénitien, 93, 409, 453, 476.
Sans-Nom, ci-devant Marseille. — Voir *Marseille*.
Sarajois, frontière du Jura. — 382.
Sardaigne. — 366, 369. — Agent, voir *Salles*. — Subsides de l'Angleterre, 30. — Emigrés, 128, 137, 241, 260, 309. — Affaires de Genève, 81, 241, 330, voir *Genève*. — Ministre à Naples, puis à Vienne, voir *Alfiéri*. — Suisse, voir *Vignet des Etoles*. — Défense de sortir du numéraire, 271. — Régiments suisses, 119, 307, 472. — Savoie, 259, voir *Savoie*. — Valais, 8, 28, 31, voir *Valais*. — Voir *Piémont*.
Sardaigne (roi de), 30, 31, 41, 180, 218, 306, 348, 349, 368, 405, 478, 490, 520, 521.
Sargans (bailliage de). — 338.
Sarrazin (Jean-Luc), de Bâle, 77, 273, 356, 412, 509.
Sarrelibre. — Voir *Sarrelouis*.
Sarrelouis. — 422.
Saumery (marquis de). — 523.
Saumery (la citoyenne Françoise Menou). — 199.
Saur (comte). — 215.
Saverne. — 192.
Savoie. — 68, 113, 134, 138, 166, 217, 218, 259, 330, 397, 416, 430, 526. — Emigrés, 241, 309, 449, 506.
Savon. — 527.
Saxe. — 228, 336, 441, 521.
Saxe (maison de), 488.
Saxe (régiment de). — 381.
Saxe (Electeur de). — 463. — Son ministre à Paris, voir *Salmour*.
Saxe-Gotha et Altembourg (duc de), 249, 250, 436, 437, 440. — Son ministre en France, voir *Grimm*.
Schaffouse. — 31, 43, 142, 143, 199, 252, 258, 312, 327, 351, 373, 377, 378, 415, 449, 484, 505. — Gazette de Schaffouse, 85, 482.
Schalch (Jean-Conrad), de Schaffouse, 199, 273, 312, 327, 498.
Schauensee. — Voir *Meyer*.
Scheftland. — Voir *May*.
Schelestadt (maire de). — Voir *Herrenberger*.
Scherb (Jean-Georges), syndic de la nation suisse à Ville-Affranchie, 412.
Schérer (le général). — 185, 195, 205, 213, 223, 226, 345, 372, 442, 443, 461, 468, 499, 500, 502. — Correspondance avec le général Altermatt, 268, 269; — avec Bacher, 227; — avec Barthélemy, 185, 200, 203, 441, 457, 487, 554; — avec Bouchotte, 444; — avec le bailli de Doneck, Gerber, 253.
Schérer (maison), de Lyon, 236.
Schérer (Jacques-Christophle), négociant de Saint-Gall à Lyon, 183, 184.
Schérer (Daniel-Germain), de Saint-Gall, négociant à Lyon, 183, 184.
Schérer (Daniel-Henri), de Saint-Gall, 342.
Sheridan. — 352, 495.
Schiersch, commune des Grisons, 74, 84.
Schinz (le citoyen). — 369, 370, 450.
Schleich (le citoyen). — 194.
Schmid, landamman d'Uri, représentant du Corps helvétique à Bâle, 277.
Schmid (François-Henri), lieutenant au régiment de Hirzel, 353, 392, 394, 427.
Schmid (Jean). — 326.
Schmitt, d'Arau, 498.
Schmitt, de Zurich, 207.
Schnell (Ulric), de Bâle. — 93, 94.
Schœnberg. — Voir *Spiess*.
Schomberg (baronne de), sœur de Dumouriez, 521.
Schorndorff (Jean-Jacques), de Bâle, 452.
Schulembourg (M. de). — 405, 419, 455.
Schulthess et Cie (Gaspard), de Zurich, 77.
Schweighausen. — 304.
Schweizer (le citoyen), bourgeois de Zurich, chargé d'une mission dans les Grisons. — 233, 276, 282, 286, 287, 290, 291, 322, 323, 338, 369, 378, 388, 390, 394, 444, 475, 482, 500. — Correspondance avec Barthélemy, 417, 432; — avec Deforgues, 279, 291, 311, 324, 334, 347, 383, 407, 408, 445, 463, 465, 501, 519. — Ses instructions, 233.
Schwerin (le général). — 384.
Schwetzingen. — 326.
Schwitz (canton de). — 91. — Landamman, voir *Weber*.
Sclavoniens. — 415, 449.
Sculpteur. — Voir *Boutry*.
Sechia (la). — 400.
Secretan, avocat de Lausanne. — 282, 284, 287, 288.
Sedan. — 435.
Seewis (lettres datées de). — 341, 358, 360, 390, 406. — Salis-Seewis, voir *Salis-Seewis*.
Seine-Inférieure (département de la). — 473. — Représentants du peuple en mission, 160.
Sels. — 3, 4, 10, 18, 24, 26, 27, 38, 54, 74, 90, 121, 125, 139, 143, 144, 150, 170, 181, 185, 194, 292, 319, 320, 334, 353, 358, 364, 370, 379, 383, 386, 412, 414, 421, 423,

Digitized by Google

427 à 429, 433, 448, 452 à 454, 459, 465, 468, 469, 477, 514, 519, 524, 530. — Décrets de la Convention, 4, 294. — Directeur de l'entrepôt de Thann, voir *Marandet*. — Voir *Moyenvic*, *Haudry*.

Sémonville (enlèvement du citoyen) et du citoyen Maret par les Autrichiens, 9 à 12, 17, 24, 33, 38, 50 à 53, 66, 67, 70 à 72, 82 à 84, 91, 98 à 101, 112, 113, 129, 133, 135, 167 à 169, 192, 196, 234, 253, 272, 340, 501, 502, 525. — Précepteur de ses enfants, voir *Rameau*.

Sémonville (la citoyenne), femme du précédent, 24, 45, 67, 70 à 72, 82, 97, 99, 112, 114, 135, 143, 152, 164.

Sémonville, fils des précédents, 97.

Senlis. — 382.

Sentz, en Grisons, 100.

Sept ans (guerre de). — 177.

Serguin (Auguste-Alexandre), négociant bernois à Bordeaux, 477.

Sicard (le citoyen). — 330, 350, 357, 368, 388, 389, 391, 396, 504.

Sickingen (comte régnant de). — 38.

Sierre, en Valais, 152, 153. — Lettres datées de Sierre, 153, 165, 191, 193, 321, 394, 457.

Signori (le général). — 120.

Sigristen (le grand bailli de Valais). — 24, 122, 123, 132. — Correspondance avec Barthélemy, 25, 59, 69, 123, 191, 200, 257, 323, 326, 394, 418, 424, 468, 478, 516; — avec M. de Courten, 32, 153; — avec Helfflinger, 25, 60, 106, 114, 125, 153, 165, 193, 421, 426, 446, 470, 513; — avec le capitaine Rivaz, 478.

Silésie. — 367.

Sillery (Mme de). — 521.

Simon, représentant du peuple à l'armée des Alpes, 82.

Simon, orfèvre à Yverdon, 380.

Siméon (le citoyen). — 410.

Sinner (feu l'avoyer), de Berne, 196.

Sion, en Valais, 153, 155, 347. — Lettres datées de Sion, 32, 106, 496.

Soden (le comte de), ministre de Prusse près le cercle de Franconie, 476, 485.

Soieries. — 463.

Soleure. — 21, 24, 37, 103, 104, 115 à 117, 120, 122, 123, 125, 128, 139, 145 à 147, 171, 179, 180, 186, 187, 194, 206, 243, 251, 254, 321, 324, 360, 380, 408, 453, 454. — Château d'Angenstein, voir *Angenstein*. — Avoyer de Soleure, voir *Wallier*. — Affaires de Bâle, 20, 43, 196, 286, voir *Bâle*. — Affaires de Bettlach, voir *Bettlach*. — Correspondance avec Zurich, 269. — Emigrés, 128 à 130, 137, 142, 161, 166, 194, 195, 362, 515. — Leimenthal, 18, 19, 295. — Lettres datées de Soleure, 10, 97, 106, 207, 225, 287, 313, 319, 341, 353, 397, 417, 420, 475, 483, 502. — Affaires du Mont-Terrible, 6, 31, 34, voir *Mont-Terrible*; — de Moutier-Grandval, 96, 97, voir *Moutier-Grandval* et *Munsterthal*; — de Neuchâtel, 176, voir *Neuchâtel*. — Prêtres suisses fonctionnant en France, 354. — Sels, 353. — Caissier directeur des sels, voir *Zeltner*.

Somelier, président du directoire du Mont-Blanc, 376, 418.

Sonnenberg (régiment de). — 326, 432.

Souabe. — 55, 205, 216, 254, 296, 332, 349, 351, 361, 367, 368, 403, 405, 407, 411, 414, 415, 439, 449, 462, 470, 492, 507, 515, 517, 518, 523. — Assemblée des États, 449, 482, 492, 524, voir *Ulm*. — Ministre de Prusse, voir *Soden*. — Faux assignats, 376, voir *Assignats*. — Grains et autres denrées, 252, 253, 255, 256, 267, 268, 281, 291, 298, 312, 318, 329, 330, 458.

Soubrany (le représentant du peuple P. A.). — 344.

Soulavie, ministre de France à Genève, 76, 104, 106, 109, 117, 132, 142, 171, 197, 224, 225, 237, 242, 245, 272, 299, 347, 430, 523. — Correspondance avec Barthélemy, 131, 147, 154, 163, 169, 183, 184, 186, 188, 194, 219, 237, 238, 361, 390, 395, 447, 468, 508, 523, 526; — avec la Société des sans-culottes de Carouge, 117; — avec Darneville, 183; — avec Genève, 11, 240; — avec le bailli de Granson, 508; — avec le maire de Versoix, 163.

Souliers. — Voir *Approvisionnements*.

Soulzer (le jeune). — 243, 262, 302.

Southerland (le capitaine), du vaisseau anglais *le Diadème*, 411.

Souvilliers (lettre datée de), 442.

Specker, bourgeois de Saint-Gall, 447.

Spielmann (le conseiller). — 215.

Spiess (Jean-Baptiste), dit *Schœnberg*. — 469, 491.

Spinola (marquis), ministre de Gênes à Londres, 259.

Spire. — 352.

Staal. — Voir *Andlau*.

Stael (le baron de), ambassadeur de Suède en France, 284, 286, 291.

Stael (Mme de). — 119, 293, 450, 489.

Stamaty (Constantin), agent secret, 289, 355.

Stanislas-Auguste. — 421, 478.

Stein (le général). — 506.

Steiger (l'avoyer), de Berne, 91, 196, 277, 279, 421. — Correspondance avec Barthélemy, 140.

Steiner (régiment de), de Zurich. — 77, 135, 136, 145, 156, 164, 166, 195, 202, 210, 236, 288, 376, 378, 407, 413, 423, 432, 457, 461.

Stettler, conseiller de Berne, représentant du Corps helvétique à Bâle, 277.

Stockach, en Souabe, 254, 332, 415.

Stockholm. — 291, 362.

Strasbourg. — 19, 31, 149, 161, 162, 178, 254, 266, 511, 518. — Agent général de la correspondance secrète, voir *Blanié*. — Conseil de guerre, 372. — Gazette allemande, 348. — Correspondance de la municipalité avec Barthélemy, 512; — des représentants du peuple en mission avec

Digitized by Google

le même, 475. — Lettres datées, 257, 259, 392.
Streker, négociant suisse à Bordeaux, 361.
Streng (le général). — 162.
Strockeisen (Jean-Georges), de Bâle, arrêté à Bordeaux, 361, 378, 379.
Sturler de l'Altenberg, agent secret. — 198, 199, 284, 328, 350, 355.
Stuttgard. — 230, 345, 355, 403, 405, 473.
Subsistances. — Voir *Approvisionnements*.
Suède. — 362, 476, 488, 495. — Conjuration, 351, 405. — Secrétaire de légation, voir *Aubriet*. — Ambassadeur en France, voir *Staël*. — Voir *Stockholm*.
Suguin (Auguste-Alexandre), d'Avenches, 426.
Suisse. — 18, 36, 240. — Attaques des journaux, 91, voir *Gazette* et *Journaux*. — Renouvellement d'alliance; projet d'envoi de deux représentants, 29, 35, 39 à 41, 44 à 46, 56, 57, 59, 60, 67, 69, 78, 85, 103, 106, 256. — Bruit de médiation, 181, 182, 359, 399, voir *Paix*. — Mariage des Suisses en France, 346. — Décret rendu sur le rapport de Robespierre, 245 à 247, voir *Robespierre*. — Suisses servant en Vendée, 244. — Voir *Corps helvétique* et *passim*.
Sundgau. — 273.
Surbeck (M. de), bailli de Thierstein, 123, 243.
Sylvète, négociant à Berne, 325, 445.

Talmont (prince de). — Voir *Trémoille*.
Tan (exportation du). — 344, 365, 433, 469, 488, 494, 511, 512, 527, 528. — Tanneurs, 356, 365, 521.
Tancrède (vaisseau le). — 280.
Tanner (Jean), d'Appenzell, 479.
Tarentaise. — 87, 119.
Tassara, secrétaire de la légation impériale en Suisse, chargé d'affaires par intérim au départ de Buol, 162, 227, 454, 456, 476.
Techtermann, religieux de Fribourg, 191, 347.
Temeswar (bannat de). — 159.
Terci (régiment de), autrichien. — 425.
Teschen (le duc de). — 529.
Tessé (Mme de). — 458.
Teurretal, l'un des administrateurs du Mont-Terrible, 209.
Thainville. — Voir *Tinville*.
Thann. — 121, 139, 528. — Directeur de l'entrepôt des sels, voir *Marandet*.
Thiengen. — 116.
Thierstein (bailli de). — Voir *Surbeck*.
Thomann (Jean-Georges), de Saint-Gall. — 236, 447.
Thonon. — 115, 150, 153. — Correspondance du district avec Helfflinger, 65, 127, 370, 371, 386, 465. — Lettres datées de Thonon, 65, 7,412 371, 65.
Thugut (M. de). — 379, 424.
Thurn (la citoyenne), de Saint-Gal, ci-devant chanoinesse de Masevaux, 418, 457.
Tillier, de Berne, officier aux Gardes suisses, agent du comte d'Artois, 160.
Tilly (le citoyen). — 76, 77.
Tinseau (le chevalier de). — 245.
Tintiniac (M. de), émigré. — Mission à Londres, 243, 244.
Tinville (le citoyen), 365, 393, 395, 437.
Tobel (le commandeur de). — 477.
Toggembourg, officier au régiment de Salis-Grisons, 447.
Toiles. — Voir *Approvisionnements*.
Torny. — Voir *Diesbach*.
Toscane (grand-duc de). — 178, 259, 409, 478. — Voir *Manfredini*.
Tott (le baron de) et sa fille, 458.
Toulon. — 35, 37, 86, 87, 96, 118, 120, 129, 130, 133, 137 à 139, 157 à 159, 182, 192, 202, 221, 222, 259, 260, 280, 282, 283, 300, 306, 308 à 311, 313, 314, 320, 327 à 329, 332, 352, 360, 362, 367, 373, 384, 417, 467. — Lettre de Barthélemy aux représentants du peuple à Toulon, 341.
Toulouse. — 253, 261, 302, 510.
Tour (château de la), près de Vevey. — 450.
Tourcoing. — 133.
Tourneisen (famille), établie à Lyon, 376, 379.
Trahona (podestat de). — Voir *Walser*.
Transylvanie. — 159, 493.
Trappier (le citoyen), délégué de Soulavie, 237.
Traxler, du ci-devant régiment des Gardes suisses, 349.
Trémoille (M. de la), frère du prince de Talmont, 526.
Trésorerie nationale (commissaire de la), 520. — Voir *Commissaire*.
Trèves. — 203, 518.
Trévor, ambassadeur d'Angleterre à Turin, 37, 182, 192, 446, 458, 459, 465, 467, 468, 474, 490, 500.
Trévor (lady), femme du précédent, 37, 38, 182, 474.
Treyfous (Moyse). — 470, 486.
Troette (le citoyen). — 322, 323, 341, 392.
Trogue (lettre datée de). — 262.
Tscharner (le stattogt). — 54.
Tscharner (le major). — 61, 94, 194.
Tschoudy (la citoyenne Françoise), de Glaris, ci-devant chanoinesse à Masevaux, 306, 385, 418, 457.
Tschudy (régiment de). — 86.
Turckheim (gorges de). — 276.
Turconi (le citoyen). — 376.
Turin. — 10, 130, 142, 180, 292, 295, 306, 343, 344, 379, 467, 474, 520, 521. — Ambassadeur anglais à Turin, voir *Trévor*. — Ministre de Prusse, 301.

Digitized by Google

Turquie. — 222, 419, 494, 508, 513. — Ambassadeur de Turquie à Pétersbourg, 507. — Courrier français dévalisé par les Autrichiens sur le territoire ottoman, 504. — Voir *Porte Ottomane*.

Tyrol. — 89, 94, 104, 111, 349, 361, 415, 506, 524.

Uilingen. — 415.

Ulm. — 92, 281, 332, 449, 482, 524.

Unterwalden. — 91, 349.

Uri. — 91. — Landamman, voir *Schmid*.

Usteri (Jean-Jacques), de Zurich, 208, 450.

Valachie. — 493.

Valais. — 3 à 11, 17, 22 à 26, 28 à 33, 36 à 40, 42, 46, 54 à 56, 59, 60, 62, 65, 67 à 69, 74, 76, 78, 81, 82, 86, 88, 90, 92, 94, 105 à 112, 114, 115, 122 à 128, 130, 132, 135 à 138, 141, 145 à 147, 150, 152 à 155, 164, 165 à 167, 178, 180, 181, 193, 200, 206, 210, 214, 237, 238, 257, 286, 307, 321, 334, 337, 347, 358, 365, 368, 370, 386, 401, 410, 416, 421 à 424, 426, 428, 430, 434, 435, 443, 444, 446, 448 à 450, 458, 459, 465, 466, 468 à 470, 472, 473, 479, 480, 483, 488, 490, 496, 499 à 501, 506 à 508, 513, 515, 516, 523, 526, 527, 529. — Correspondance avec Berne, 116; — avec Zurich, 32, 68. — Emigrés, 165, 173, 194, 195, 257, 376. — Envoi d'imprimés de Lyon, 388. — Affaire du citoyen Flury, voir *Flury*. — Changement de la résidence du chargé d'affaires de France, voir *Helfftinger*. — Réunion des légations de France à Genève et en Valais, 125, 212, 293. — Levées pour la Sardaigne, 307. — Pensions, 509. — Grand bailli du Valais, voir *Sigristen*.

Valenciennes. — 17.

Vallorsine (commune de). — 193.

Valmadia (bailliage de). — 152.

Valteline. — 48, 50, 85, 98, 202, 233, 234, 237, 238, 504. — Complot contre la sûreté des Français dénoncé par le citoyen Noël, 288, 310, 311, 322, 325, 330, 331, 338, 340, 350, 357, 358, 360, 364, 368, 369, 383, 388, 390, 391, 406, 517. — Enlèvement des citoyens Sémonville et Maret, voir *Sémonville*.

Var (représentants du peuple dans le). — 417, 512, voir *Maignet*.

Vauban (fort). — Voir *Fort-Vauban*.

Vaucher, capitaine au régiment de Castella, 410, 446.

Vaud (pays de). — 87, 118 à 120, 151, 154, 157, 179, 181, 182, 191, 216, 217, 245, 297, 309, 320, 352, 366, 368, 400, 416, 421, 511. — Emigrés, 6, 166, 171, 173. — Communications avec Genève, voir *Versoix* et *Genève*. — Passeports, 142, voir *Passeports*. — Propagande révolutionnaire, 390. — Ministres protestants, 271, voir *Berne*.

Vauxmarcus (lettres datées de). — 291, 304, 334, 499.

Veaux (Ile des), près de Bâle. — 165.

Vendée. — 202, 243 à 245, 283, 288, 289, 373, 381, 463. — Expédition anglaise sur les côtes de France, voir *Angleterre*.

Venet (le citoyen), ci-devant attaché à la légation de France à Genève, agent secret à Lausanne, 500, 509, 510. — Correspondance avec Deforgues, 18, 85, 88, 103, 118, 129, 137, 157, 181, 191, 215, 232, 243, 259, 270, 283, 292, 308, 321, 334, 351, 360, 366, 399, 431, 457, 467, 472, 489, 505, 510, 516, 520.

Venise. — 202, 234, 235, 237 à 239, 350, 453, 476, 484, 518. — Agent à Schaffouse, 377, 378. — Communications de la France avec Venise et le Levant, 8, 11, 15, 29, 56, 59, 113, 114, 322, 342, 364, 390, 406, 457, 475, 502, 504, 505. — Complot contre la sûreté des Français dans la Valteline dénoncé par Noël, voir *Valteline*. — Importance du poste, 201. — Lettres datées de Venise, 59, 287, 311. — Ministre de France à Venise, voir *Noël*; — de Venise à Londres, voir *San-Fermo*. — Mission du citoyen Tinville, voir *Tinville*.

Vérac (M. de), ancien ambassadeur de France en Suisse, 393.

Verdelin (le général). — 74.

Vernier (le citoyen). — 481.

Verninac (le citoyen). — 9, 17, 40, 245, 273, 286, 297. — Lettre à Deforgues, 273.

Verrières (les). — 157.

Versailles. — 336.

Versoix. — 237. — Communications avec Genève, 151 à 154, 156, 163, 171, 178, 268, 468. — Lettre datée de Versoix, 226. — Lettre de Soulavie au maire de Versoix, 163.

Vesoul. — 474.

Vevey. — 37, 360, 361, 397, 429. — Bailli de Vevey, 28, 105. — Banneret, voir *Mallet*. — Imprimeurs, voir *Chenebie et Lœrtscher*. — Lettre datée de Vevey, 480.

Vico-Soprano. — 100.

Vienne. — 38, 259, 285, 332, 367, 379, 458, 484. — Corporation des marchands en gros, 471. — Instruction publique, 495. — Lettre datée de Vienne, 483. — Voir *Autriche*.

Vieusseux (le général). — 5 à 7, 11, 15, 16, 19, 20, 28, 33 à 36, 39, 46, 71, 170, 223, 299. — Correspondance avec Bâle, 15, 21, 58; — avec Barthélemy, 6.

Vieux-Brisach. — 408.

Vigier (régiment de). — 447.

Vignet des Etoles (le baron), ministre plénipotentiaire de Sardaigne près le Corps helvétique, 216, 238, 247, 271, 279, 309, 482. — Ses lettres de créance, 257.

Villadin (M. de), banneret de Berne, 489.

Villars (le maréchal de). — 359.

Ville-Affranchie. — Voir *Lyon*.

Villes-Libres. — 507.

Villetard (le citoyen), 77.

Digitized by Google

VIN. — Voir *Approvisionnements*.
VINCENNES (le baron DE), aide de camp de Wurmser, 510.
VINS (le général DE). — 259, 463, 478, 506.
VITET, médecin, ancien maire et député de Lyon, émigré, 521.
VOLPIRO, Milanais, dénoncé comme agent secret du gouvernement de Milan à Lyon, 78.
VOSGES. — 276. — Bataillon des Vosges, 321, 394. — Correspondance du département avec Barthélemy, 321, 394; — avec Catoire-Bioncourt, 412, 477; — avec le district de Mirecourt, 394.
VULPILLAT (la veuve), de Lons-le-Saunier, 382.

WALCHWEIL, canton de Zug, 486, 508.
WALDECK (le prince DE), 139, 162, 170, 296, 382, 411, 463, 506.
WALDSHUT. — 104, 105, 116, 128, 349, 415, 449.
WALLACE (sir). — 375.
WALLIER (l'avoyer), de Soleure, 313, 319, 417, 457, 475, 486, 502.
WALLIER, agent français. — 421, 434.
WALSER, podestat de Trahona, 52, 53, 72.
WARTMANN (Jacques). — 461.
WATTEVILLE (régiment de), ci-devant Ernest, 7, 32, 221, 283, 341, 420, 505, 515. — Voir *Ernest*.
WATTEVILLE (le banneret DE). — 145.
WEBER (le landamman), de Schwitz, représentant du Corps helvétique à Bâle, 522.
WEGUELIN, secrétaire de la chancellerie de Saint-Gall, 279.
WEIDT (Von der), de Fribourg, 510.
WEIMAR (duc de). — 348.
WEIMAR (régiment de cuirassiers de). — 528.
WEISS (le colonel DE), bailli de Moudon, 139, 218, 232, 233, 243, 259, 282, 431. — Correspondance avec Barthélemy, 389, 474.
WEISS ET Cie (Achille), banquiers à Bâle, 62, 441, 508, 512, 520.
WEISS (Jean-Paul). — 385.
WEISSEMBOURG. — 19, 20, 63, 66, 92, 102, 133, 149, 161, 162, 165, 185, 189, 258, 276, 306.
WENDEROTH (le lieutenant). — 345, 355, 402.
WESEL (prisonniers français à). — 361, 434, 455, 461, 464, 465, 469, 475, 479, 481, 486, 491, 497, 499, 503, 528.
WESTPHALIE. — 168, 180, 320, 439.
WEYHERFELD. — 21.
WIDLER (le jeune), d'Arau, 461, 466, 497.
WIDMER (Philippe). — 401.
WIELAND (Jean-Conrad), bourgeois de Bâle, neveu du grand tribun Buxtorf, exécuté à Noirmoutiers, 327, 359, 363, 369, 370, 383, 407.
WIELAND (la citoyenne), veuve du précédent, 207, 417, 422.
WIELAND (le conseiller), de Bâle, 384.
WILZECK (le comte DE), — 61.
WIMPFEN (le général baron DE), — 230.
WINDHAM, successeur de lord Hervey à Florence, 433.
WINTERTHUR. — 43, 54, 81, 135, 136, 347, 363, 423.
WIRTZ (régiment de). — 86.
WOERTH. — 419.
WOLCKENSTEIN (le général). — 128, 162, 170, 225, 265, 320, 325, 361, 494.
WORMS. — 258, 275, 366.
WOYNA (le comte DE), ambassadeur de Pologne à Vienne. — 379.
WRINTZ (M. DE). — 135, 198, 271, 285. 360.
WURMSER (le général). — 17, 89, 255, 288, 304, 320, 332, 333, 338, 352, 361, 379, 381, 383, 405, 439, 441, 471. — Son fils, 381. — Son aide de camp, voir *Vincennes*.
WURMSER (armée de), 63, 87, 208, 222, 226, 263, 295, 312, 320, 326, 332, 333, 343, 352, 372, 375, 411.
WURTEMBERG. — 318, 340, 396, 403 à 405, 449, 515.
WURTEMBERG (maison de). — 248, 498.
WURTEMBERG (duc de). — 108, 180, 181, 403, 456, 492. — Grand chambellan du duc, voir *Pukler*.
WURTZBOURG. — 453, 462.
WYSS (le trésorier), de Zurich, 88. — Correspondance avec Barthélemy, 270, 310, 340, 378, 407; — avec Kilchsperger, 528.
WYSS (le citoyen), de Berne, ci-devant aide-major au régiment de Hallwyll, 78, 135, 269, 324.
WYSS (le citoyen), de Zurich, 103, 281.
WYTTENBACH, officier suisse, 194.
WYTTENBACH (le jeune), de Berne, détenu à Marseille [le même que le précédent?]. — 27, 336, 353, 370, 385, 423, 437.

YORCK (le duc d'). — 30, 384, 463, 471, 529.
YVERDON. — 260, 380, 414, 452.

ZEERLEDER ET Cie, de Berne, 23, 26, 27, 163, 164, 167, 168, 393.
ZELGER, d'Unterwald-le-Bas, capitaine au régiment de Castella, 432, 492.
ZELL, en Souabe, 332, 415.
ZELTNER, caissier directeur des sels à Soleure, 10, 18.
ZELLWEGER (Jacques), statthalter d'Appenzell des Rhodes extérieurs, 262, 395, 496.
ZELLWEGER (Jean), d'Appenzell, 337.
ZIÉGLER, médecin à Winterthur, 81.
ZIÉGLER jeune, négociant à Berne, 27, 163.

Digitized by Google

Zollikofer, de Saint-Gal, 221, 240, 376, 481.
Zug. — 521.
Zurich. — 9, 23, 38, 44, 77. 85, 110, 143, 191, 213, 217, 224, 229, 238, 241, 252, 272, 273, 276, 290, 298, 301, 304, 325, 329, 330. 338, 377. — Faux assignats, 466, 527, 528. — Affaires de Bâle, 6, 20. 25, 28, 102, 253; — de Bettlach, voir *Bettlach*. — Bourgmestres, voir *Kilchsperger* et *Ott*. — Correspondance avec Bâle, 32, 68, 258; — avec les représentants du Corps helvétique à Bâle, 258; — avec Barthélemy, 82, 397, 466; — d'un magistrat de Zurich avec le même, 242, 256, 262, 287, 301, 386; — de l'État de Zurich avec Caamaño, 155; — avec le Corps helvétique, 101, 155, 253, 339; — avec Fribourg, 60; — avec les Ligues grises, 99, 517; — avec les magistrats de Rapperschwyl, 358; — avec Soleure, 269; — avec le Valais, 32, 68. — Correspondance de la France avec Venise et le Levant, 11, 56, voir *Constantinople* et *Venise*. Créances de Zurich, 262, 268 à 270, 310, 338, 340, 363, 377, 378, 406. — Émigrés, 81, 466, 521. — Emprunt autrichien, 506. — Note de lord Fitz-Gérald, 266, 267, 277, 278, 281, 325, 337, 344, voir *Fitz-Gérald*. — Affaires de Genève, 22, 41, 45, 241, 428, 466, 482. — Lettres datées de Zurich, *passim*. — Affaires des Ligues grises, 48, 83, 97, 98, 101, 322, 450, 523, 527; — de Lyon, 143; — de Mulhouse, 164, 166, 167. 397; — de Schaffouse, 505; — de Neuchâtel. 207, 220, 242, 301, 466, 500; — du Valais, 4, 5, 23, 25, 31, 32, 67, 68, 122, 125, 164, 166, 167, 466; — Médiation suisse, 182, voir *Paix* et *Suisse*. — Complot contre la sûreté des Français dans la Valteline, 369, voir *Valteline*. — Statthalter de Zurich, voir *Landolt*. — Trésorier, voir *Hirzel*.
Zweifel (le landamman), de Glaris, 468.

FIN DE LA TABLE

Coulommiers — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google